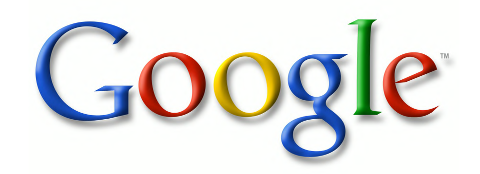
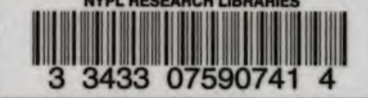



NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 07590741 4



George Bancroft.



HISTOIRE

DES FRANÇAIS.

II.

PARIS. IMPRIMÉ PAR PLON FRÈRES,
RUE DE VAUGIRARD, 36.

HISTOIRE

DES

FRANÇAIS

DEPUIS LE TEMPS DES GAULOIS JUSQU'EN 1830,

PAR

THÉOPHILE LAVALLÉE.

L'homme s'agite, mais Dieu le mène.
FÉNELON.

SIXIÈME ÉDITION, REVUE ET CORRIGÉE.

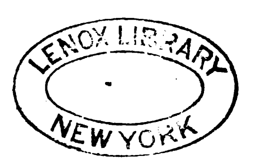
TOME DEUXIÈME.

PARIS,

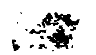
J. HETZEL,
LIBRAIRE-ÉDITEUR,
RUE MENARS, 10.

CHARPENTIER,
LIBRAIRE-ÉDITEUR,
RUE DE LILLE, 17.

1847


LENOX LIBRARY
NEW YORK

LIVRE II.



LES VALOIS,

OU

LA FRANCE CONSTITUÉE EN MONARCHIE FÉODALE AVEC LES ÉTATS-GÉNÉRAUX.

Age de transition de la Féodalité.

1328-1589.

SECTION I.

PREMIÈRES GUERRES DES ANGLAIS EN FRANCE.

1328-1380.

CHAPITRE PREMIER.

Règne de Philippe VI. — 1328 à 1350.

§ I. Idées générales sur le deuxième age féodal. — Les bases du premier âge féodal étaient : l'ordre social constitué théocratiquement, la royauté considérée comme un fief, la France confédérée en états féodaux, la bourgeoisie formée en communes; point de nation, point de gouvernement général; les guerres privées étaient la seule justice, les croisades la passion et le fait prédominants. Rien de tout cela n'existe plus. Au-dessus des sociétés isolées et distinctes du clergé, de la noblesse, de la bourgeoisie, nous commençons à voir se dessiner, d'une manière obscure et indécise, les deux grandes figures de la royauté et de la nation. Nous entrons dans un nouvel âge, qui présente deux périodes bien distinctes : la première, qui va du commencement du quatorzième siècle à la fin du quinzième, est un temps d'éclipse pour la pa-

pauté, de décadence pour l'aristocratie, d'accroissement douloureux pour la royauté et le peuple. C'est l'un des plus stériles et des moins organiques de l'histoire, l'un des plus monotones, quoique l'un des plus tumultueux; l'espèce humaine semble y marcher comme en rampant à travers les ruines de l'âge précédent. « Vu en lui-même et à part de ses résultats, c'est un temps sans caractère, un temps où la confusion va croissant, sans qu'on en aperçoive les causes; temps de mouvement sans direction, d'agitation sans résultats; royauté, noblesse, clergé, bourgeoisie, tous les éléments de l'ordre social semblent tourner dans le même cercle, également incapables de progrès et de repos. On fait des tentatives de tout genre, toutes échouent; on tente d'asseoir les gouvernements, de fonder les libertés publiques; on tente même des réformes religieuses : rien ne se fait, rien n'aboutit. Si jamais le genre humain a paru voué à une destinée agitée et pourtant stationnaire, à un travail sans relâche et pourtant stérile, c'est du quatorzième au seizième siècle que telle est la physionomie de sa condition et de son histoire [1]. » Et cependant, à travers toute cette anarchie matérielle et spirituelle, digne d'une époque de transition, on commence à entrevoir la deuxième période de cet âge, période d'enfantement, de renaissance, de création, celle où commence, avec les guerres d'Italie, la découverte de l'Amérique et la réforme de Luther, l'Europe moderne.

§ II. Avénement de Philippe VI. — Guerre contre les Flamands. — La famille qui arrivait au trône de France était en harmonie avec cette époque : elle va donner treize rois, presque tous incapables ou méchants, et dont les fautes ou les vices retarderont les progrès de la nation et accumuleront sur elle les calamités. « La France n'a guère eu de temps plus malheureux que celui où a régné la branche des Valois [2]; » et Philippe VI, le premier de ces rois, ouvre une ère de sang, de honte et de torpeur, qui dure plus d'un siècle.

Le royaume de France était pourtant, à cette époque, le premier des états chrétiens. Cette cour si renommée par ses mœurs chevaleresques, cette noblesse si célèbre et si brillante, ce trône autour duquel se pressaient, comme des vassaux, les rois de Navarre, d'Écosse, de Majorque, de Bohême, de Hongrie, de Naples, tous parents ou alliés des Valois, donnaient à la France un aspect de grandeur suprême, surtout en face de l'empire et de la papauté avilis. Mais Philippe ne voyait dans la royauté qu'un moyen de satisfaire sa passion pour le luxe, les plaisirs et la guerre; n'ayant ni

[1] Guizot, Civil. europ., 8e leçon, p. 8. — [2] Le président Hénault, t. I, p. 221.

plan de conduite, ni idées arrêtées, ni conscience de ses devoirs, il gouverna au gré de ses caprices, et ne fut que le roi des seigneurs.

Son premier soin fut de faire confirmer, par le sacre, la décision des barons qui l'avait porté au trône; puis, afin de faire taire « celle qui était l'héritière légitime, au dire de beaucoup de gens[1], » il conclut avec Jeanne, comtesse d'Évreux, un traité par lequel il lui rendit le royaume de Navarre, conservé indûment par ses deux prédécesseurs, et lui donna les comtés d'Angoulême et de Mortain en échange de la Champagne et de la Brie, qui furent définitivement réunies à la couronne de France (1328).

La cérémonie du sacre, la renonciation de Jeanne, le silence d'Isabelle, qui gouvernait pendant la minorité d'Édouard III, avaient légitimé l'élection de Philippe; il fallait, pour la populariser, que le nouveau roi se montrât à ses barons bon chevalier. Une guerre entraînait les uns à sa suite et le rendait redoutable aux autres. La plus belle, aux yeux des seigneurs, était la guerre contre la bourgeoisie, et surtout contre la bourgeoisie de Flandre, si fière des quatre mille éperons d'or recueillis à Courtray. L'occasion s'en présenta. Louis Ier, dit de Nevers[2], comte de Flandre, avait violé les priviléges de ses sujets, qui se révoltèrent : il fut fait prisonnier, obtint sa liberté, sur les prières du roi de France et sous promesse de respecter les franchises de la Flandre, se sauva à Paris, et demanda aide à son suzerain. Philippe fit appel à ses barons, qui se levèrent avec empressement, et marcha en Flandre avec une armée où l'on comptait cent soixante bannières, outre celles du roi de Bohême et de plusieurs princes étrangers, qui s'étaient armés avec ardeur contre les ennemis communs de toute la noblesse. Les Français arrivèrent devant Cassel; les Flamands, au nombre de seize mille, les attaquèrent et périrent presque tous. Cassel, Ypres, Bergues, furent prises; Bruges se rendit, et Philippe, ayant remis à Louis de Nevers ses états pacifiés, revint en France.

Glorieux de cette expédition, il provoqua les réclamations d'Édouard III, en le sommant de lui faire hommage pour la Guyenne. Le roi d'Angleterre traita ses messagers avec insolence; mais comme les barons anglais répugnaient à la guerre, il fut obligé de venir à Amiens, où Philippe l'attendait (1329). Là, dans la cathédrale, au milieu de la cour la plus pompeuse, il se mit à genoux devant son suzerain, sans couronne, sans épée, sans éperons, et se déclara son homme comme duc de Guyenne. Il s'en retourna furieux de cette humiliante cérémonie, et attendit le moment de

[1] Froissard, t. I.
[2] Petit-fils de Robert III et deuxième successeur de Gui de Dampierre.

faire valoir des prétentions auxquelles il venait pourtant de renoncer ouvertement par son hommage.

§ III. **Procès de Robert d'Artois. — Progrès des légistes. — Décadence de la papauté.** — « L'homme qui le plus aida le roi Philippe à parvenir à la couronne, ce fut messire Robert d'Artois[1], » petit-fils du comte d'Artois, qui fut tué à Courtray. Celui-ci avait laissé sa comté, non à son petit-fils, dont le père était déjà mort, mais à sa fille Mahaut, épouse d'Otton IV, comte de Bourgogne. Robert réclama auprès de Philippe IV, et fut évincé de ses prétentions par le parlement, bien que son droit parût évident, puisque, dans les coutumes féodales, les femmes n'étaient appelées à hériter qu'à défaut des mâles; mais Mahaut avait marié ses filles aux fils de Philippe IV, et l'on voulait faciliter la réunion de l'Artois à la couronne. Lorsque la loi salique eut dérangé toutes les idées d'hérédité, Robert réclama de nouveau auprès de Philippe V, mais celui-ci avait épousé l'héritière de Mahaut, et le parlement rejeta encore la demande de Robert. Philippe VI étant monté sur le trône, Robert, qui était son meilleur ami et avait épousé sa sœur, renouvela ses réclamations. Mahaut vint à Paris avec sa fille, veuve de Philippe V; mais toutes deux moururent bientôt, empoisonnées, dit-on, par Robert; et leurs droits passèrent à l'aînée des filles de Philippe V, épouse d'Eudes IV, duc de Bourgogne. L'affaire fut portée au parlement; mais les témoins et les actes que présenta Robert furent déclarés faux. On informa contre lui; ses complices furent condamnés à mort et exécutés; il s'enfuit. Sommé de comparaître devant la cour des pairs, il se réfugia à Bruxelles (1332); un arrêt du parlement le condamna au bannissement et à la confiscation de ses biens. Le roi mit un acharnement inexplicable à poursuivre son ancien ami, et laissa emprisonner et couvrir de honte sa propre sœur par plusieurs arrêts du parlement. Robert voulut se venger. Les connaissances magiques étaient alors en pleine renommée, et l'on cherchait dans les puissances de l'enfer un remède aux misères et aux injustices de la terre; le clergé lui-même accréditait ces croyances par ses persécutions contre les magiciens. Robert chercha à faire périr le roi et ses ennemis en les *envoûtant*, c'est-à-dire en faisant fabriquer et baptiser par un sorcier des figures de cire à l'image des personnes qu'il voulait détruire, et en les piquant au cœur avec une aiguille. Philippe, qui apprit cette manœuvre, en eut grand'peur. Robert s'enfuit en Angleterre (1334). où il réchauffa la haine d'Édouard, et lui persuada de faire valoir ses droits à la couronne de France.

[1] Froissard, t. I, p. 45.

Dans ce procès, qui nous est mal connu et semble empreint de passion, les légistes avaient encore servi d'instrument aux haines du pouvoir; mais ce n'était pas à ce rôle déplorable que se bornait leur influence. Ils continuaient le progrès administratif et inspiraient à la royauté une foule d'ordonnances sur le commerce et l'industrie, sur les limites des juridictions civile et ecclésiastique, mais principalement sur les monnaies, dont les variations et les altérations étaient la meilleure source du revenu royal. Trouver de l'argent sera tout le travail des Valois : ils en ont besoin pour fournir non-seulement aux frais du gouvernement, qui deviennent considérables, mais à leur luxe qui croît avec leur puissance. Ils cherchent partout des matières imposables, et Philippe en trouva une très-productive, mais très-onéreuse au peuple, dans le sel, dont il s'attribua le monopole. Ce n'est qu'à partir de son règne que l'impôt prit une forme régulière : aussi la cour des comptes acquit-elle un grand ascendant politique par le contrôle et l'enregistrement des ordonnances financières. Les gens de loi devinrent une puissance, et ils finirent, dans le parlement, par remporter la victoire qu'ils convoitaient depuis qu'ils y étaient entrés. Une ordonnance de 1344 donna aux conseillers-*rapporteurs* les mêmes droits qu'aux conseillers-*jugeurs*, et transforma pleinement le parlement en cour de justice. En même temps qu'ils l'emportaient sur l'aristocratie, les légistes continuaient leur guerre contre le clergé, en recevant le premier *appel comme d'abus* de la part du comte de Forez, dont les terres avaient été mises en interdit par l'archevêque de Lyon. Le parlement cassa l'interdit et fit saisir le temporel du prélat jusqu'à ce qu'il eût obéi à son arrêt.

Au milieu de ces progrès, la royauté, éblouie de sa grandeur, manque de tact et de discernement; elle ne tend à se rendre respectable qu'à force de pompe et de luxe : faire des dépenses, tenir grand état, donner des fêtes, voilà toute sa vertu chevaleresque; on ne demande aux rois que de la bravoure et de la générosité : ce sont les seules qualités que le peuple lui-même trouve à louer en eux. La noblesse imite le faste royal, dont elle s'enorgueillit; elle se fait courtisane pour avoir part aux libéralités du souverain; elle opprime les serfs de ses domaines pour subvenir à ses dépenses; enfin elle obtient du roi la réduction de ses dettes et l'emprisonnement de ses créanciers, « prétendant qu'il y avoit une conjuration des hommes de bas état pour la ruiner [1]. » Quant au clergé, il semble avoir oublié son rôle des derniers siècles; il n'est qu'avide et corrompu. Jean XXII donne l'exemple; sa rapacité est extrême,

[1] Contin. de Nangis, p. 96.

et l'on dit qu'à sa mort son trésor contenait 25 millions de florins. Les franciscains avaient beau jeu à décrier une avarice si étrangère aux papes de l'âge précédent. Ils ne cessaient donc, malgré les persécutions, de dévoiler les turpitudes du haut clergé ; ils en vinrent même à attaquer l'orthodoxie du pape, dont les doctrines subtiles sentaient en effet l'hérésie. Ces doctrines ayant été condamnées par la Sorbonne, Philippe VI menaça de faire brûler les prédicateurs du pape, et prit sur lui un ascendant tellement despotique qu'il le força de rétracter ses opinions théologiques. Jean en mourut de chagrin (1334).

Benoît XII lui succéda : c'était un homme doux et bienveillant, qui aurait voulu se réconcilier avec l'empereur. « Mais si je le faisais, disait-il aux ambassadeurs de Louis IV, le roi de France me traiterait plus mal que ne fut traité Boniface VIII. » Philippe alla le trouver à Avignon, le força de déclarer publiquement « qu'il ne pouvait réconcilier à l'Église un ennemi du roi de France, » et profita de la faiblesse du pontife pour poursuivre les prétentions de son prédécesseur à la couronne impériale.

L'Orient rappelait toujours des souvenirs de gloire, et l'on voyait souvent des prédicateurs qui ranimaient la pitié des chrétiens pour les malheurs de la Terre-Sainte. Lusignan, roi de Chypre et de Jérusalem, vint lui-même solliciter les secours de l'Europe contre les Turcs, qui marchaient rapidement vers l'Occident. Une croisade fut résolue (1336). Philippe prit la croix et fit de grands préparatifs ; mais, en récompense de son dévouement à la cause chrétienne, il demanda au pape la couronne impériale pour lui-même, le rétablissement du royaume d'Arles pour l'un de ses fils, et la couronne d'Italie pour son frère ; de plus, pour les frais de la croisade, le trésor pontifical, la disposition de tous les bénéfices de France et la levée d'un décime sur toute la chrétienté pendant dix ans. Si Benoît eût accordé de telles demandes, il aurait donné aux Valois ce que la papauté avait refusé pendant trois siècles aux rois de Germanie. Il refusa donc, et la croisade n'eut pas lieu.

§ IV. Situation de la Flandre. — Commencement de la guerre des Anglais en France. — Bataille de l'Écluse. — Cependant les haines que nourrissaient l'un contre l'autre Édouard III et Philippe VI commençaient à se manifester. Le roi d'Angleterre aida Édouard Bailleul à chasser du trône d'Écosse David Bruce, allié de la France. Bruce se réfugia à la cour de Philippe, qui lui donna des hommes et de l'argent pour reprendre son royaume. Alors Édouard se déclara ouvertement contre Bruce, et porta lui-même la guerre

en Écosse. La querelle s'envenima; mais c'était sur un autre théâtre qu'elle devait éclater.

La France et l'Angleterre, arrivées au même degré de civilisation, ayant mêmes mœurs et même langue, unies par la guerre et le commerce, formaient un monde à part dans l'Europe, et avaient pour intermédiaire la Flandre, pays attaché par le lien féodal à la France, et par ses intérêts à l'Angleterre. La Flandre devait être le champ de bataille des deux nations.

L'Angleterre, déjà riche par son commerce, mais où l'industrie était encore dans l'enfance, tirait un grand profit de ses laines, qu'elle envoyait par toute l'Europe : « réchauffées par les toisons de ses brebis, dit un chroniqueur, toutes les nations la bénissaient[1]. » C'était surtout la Flandre qui lui prenait ses laines, les fabriquait et les répandait en draperies par tous les pays. Il était résulté de là une alliance intime d'intérêts entre la Flandre et l'Angleterre, et des efforts constants de la part des rois anglais pour séparer les Flamands de la France. D'un autre côté, les rois de France avaient toujours cherché à rattacher à eux ce peuple, si important par sa position et ses richesses. La réunion complète avait été manquée sous Philippe IV; mais le lien féodal existait toujours, et la politique des rois français était de protéger les comtes de Flandre contre leurs sujets pour resserrer constamment ce lien. Louis de Nevers était tout dévoué à la France, et séjournait ordinairement à Paris. Philippe VI lui ordonna de faire appréhender les Anglais qui commerçaient dans ses états. A cette attaque, Édouard défendit l'exportation des laines en Flandre, et ordonna de ne se servir en Angleterre que de draps ouvrés dans le pays (1336)[2]. Tous les métiers flamands restèrent sans ouvrage; les ouvriers passèrent en foule en Angleterre, et la Flandre se révolta contre son seigneur. Jacques Artevelt, brasseur de Gand, qui était le grand agitateur de ce peuple turbulent, assembla les députés de Gand, de Bruges et d'Ypres, et « leur montra que sans le roi d'Angleterre ils ne pouvoient vivre; car toute Flandre étoit fondée sur draperie, et sans laine on ne pouvoit draper[3]. » Alors les Flamands chassèrent leur comte et négocièrent avec Édouard; mais ils refusèrent de se prononcer contre leur suzerain. Le roi anglais, qui semblait redouter la guerre, demanda la médiation du pape; mais Philippe, qui le provoquait par tous les moyens, le somma de lui livrer Robert d'Artois, et, sur son refus, prépara des vaisseaux et des hommes. Édouard chercha des alliés dans l'empire, où tous les

[1] Matth. de Westminster, p. 340. — [2] Walsingham, Hist. d'Angleterre, a. 1335 — [3] S uvage, p. 143.

princes voisins de la Flandre, les ducs de Brabant, de Gueldre, de Hainaut, de Luxembourg, de Juliers, lui promirent leur secours; mais avant qu'il fût prêt, Philippe envoya des vaisseaux qui ravagèrent les côtes de l'Angleterre, et une armée qui envahit la Guyenne. Alors Édouard somma Philippe de lui rendre la couronne de France, et envoya une flotte en Flandre. La guerre, bien qu'elle semblât mue par l'ambition personnelle d'Édouard, et que la France eût à défendre le roi de son choix, était plus populaire en Angleterre qu'en France. Il s'agissait pour la première d'une question vitale, à savoir : si la Flandre, si importante et redoutable pour elle par sa position géographique et son esprit industriel, serait à elle ou à la France; question qui a engendré non-seulement cette guerre de cent ans, qui commence, mais cinq siècles de querelles sanglantes, et qui aujourd'hui n'est pas encore terminée.

Les apprêts furent très-lents de part et d'autre. A mesure que les guerres devenaient moins féodales, elles coûtaient davantage aux rois, qui devaient payer tout, barons et soldats, armes et vivres. Édouard débarqua à Anvers; mais il trouva les seigneurs des Pays-Bas très-refroidis pour sa querelle, et les Flamands eux-mêmes apaisés par les concessions de leur comte; alors il se tourna vers l'empereur (1338). Louis IV, irrité de l'esclavage du pape français, avait résolu d'aller à Rome avec une armée pour se faire absoudre. Il réunit à Coblentz une diète où assistaient dix-sept mille chevaliers ou barons, et y promulgua un décret qui déclarait la dignité impériale indépendante de la papauté, et l'empereur chef du monde chrétien. Édouard se rendit à cette assemblée, et lui demanda justice de Philippe, comte de Valois, qui lui détenait les domaines de ses ancêtres et même la couronne de France. L'empereur, à son tour, accusa Philippe devant la diète pour les fiefs qu'il tenait de l'empire et dont il refusait l'hommage. Alors l'assemblée déclara Philippe déchu de toute protection impériale, et le mit au ban de la chrétienté. Louis IV nomma Édouard son vicaire dans les Pays-Bas pour la guerre que l'empire déclarait au roi de France.

Le faible empereur venait de renouveler les prétentions de Henri IV et de Frédéric II; mais cette suprématie de la chrétienté donnée au césar germain, ces rois de l'Europe déclarés ses vassaux, ce roi de France mis au ban de l'empire, tout cela n'était qu'une vaine cérémonie. Malgré les efforts de Louis pour faire regarder comme européenne la guerre entre Édouard Plantagenet et Philippe de Valois, ce n'était qu'une guerre entre deux rois, maîtres absolus de leurs états, sans que le pape ni l'empereur

eussent à y exercer le moindre contrôle. Édouard lui-même ne s'était humilié devant Louis IV que par ambition ; et lorsque celui-ci voulut qu'il se prosternât devant lui et lui baisât les pieds, il se releva avec indignation, disant qu'il était roi de par Dieu. Cependant la papauté se réveilla à la nouvelle de la cérémonie de Coblentz; elle défendit à Édouard de prendre le titre de vicaire impérial, protesta contre les prétentions de l'empereur, et le menaça d'une nouvelle excommunication s'il persistait dans ses projets contre la France. Les bulles du pape et les décrets de la diète mirent l'anarchie dans l'Allemagne. Louis, tourmenté par sa conscience et doutant lui-même de ses droits, ne donna aucun secours à Édouard, et celui-ci se trouva réduit à ses propres forces.

Les apprêts de Philippe étaient formidables ; mais il avait épuisé d'argent son royaume, et le mécontentement était extrême. Les nobles se portaient à cette guerre avec ardeur ; mais plusieurs avaient des intelligences avec Édouard, « et le roi vit tant de trahisons être faites et de tant de personnes, qu'il en fust moult troublé [1]. » Les bourgeois, irrités des altérations perpétuelles des monnaies, se révoltèrent en plusieurs provinces, et Philippe fut obligé de convoquer les états-généraux ; mais ceux-ci déclarèrent solennellement que « le roi ne pouvoit lever tailles en France, sinon de l'octroi des gens des états. » Dès ce jour, ce principe devint national ; et il acquit une telle force que les rois, pendant deux siècles, ne le violèrent jamais sans danger.

Cependant Édouard, entraînant avec lui ses alliés peu fidèles et mécontents, était entré en France par le Cambrésis, et avait tout ravagé jusqu'à l'Oise (1339). Philippe marcha à sa rencontre, et les deux armées se trouvèrent en présence à Vironfosse. L'armée de France était très-supérieure en nombre à celle d'Angleterre ; on y comptait quatre rois, six ducs, trente-six comtes, quatre mille chevaliers, deux cent vingt-sept bannières, soixante mille hommes des communes. Mais Édouard avait pris une position presque inattaquable ; et l'on persuada à Philippe qu'il fallait attendre jusqu'à ce que son ennemi, dont les ressources étaient épuisées, se retirât de lui-même. En effet, Édouard recula bientôt, congédia son armée, et revint à Bruxelles. Là, persuadé que sa guerre n'aurait aucun succès sans l'appui des Flamands, il recommença ses liaisons avec Artevelt. « Il n'y eut oncques en aucun pays, dit Froissard, duc, comte, prince qui pût avoir un pays si à sa volonté comme celui-ci l'eust longuement [2] ; » aussi parvint-il bientôt à former une ligue entre les villes de la Flandre, et il les engagea à

[1] Froissard, t. I. — [2] Id., p. 185.

reconnaître Édouard pour roi de France. C'était le moyen d'éluder les serments de féauté des Flamands, puisque le droit entre les deux prétendants semblait douteux. Édouard promit de leur rendre les villes de Douai, Lille, Béthune, et l'alliance fut conclue (1340).

Alors le roi anglais adressa un manifeste aux barons français dans lequel il déclara qu'il reprenait le gouvernement de la France, à lui enlevé injustement par le comte de Valois; il confirma les priviléges des nobles, des clercs et des villes, abolit les impôts, promit de suivre les bonnes ordonnances de saint Louis, et engagea les autres provinces à imiter l'exemple de la Flandre. Il n'y eut que le comte de Hainaut qui répondit à cet appel, et Édouard retourna en Angleterre pour faire les apprêts d'une seconde campagne.

Philippe mit sur pied une grande armée, commandée par son fils Jean, duc de Normandie, qui devait pénétrer dans le Hainaut et dans la Flandre, pendant qu'une flotte, composée de cent quarante vaisseaux castillans et génois, fermerait le retour à Édouard. Jean entra dans le Hainaut et le ravagea; mais il échoua au siége du Quesnoy, où l'on commença à employer les *canons* et *bombardes*. Les historiens parlent de ces nouvelles machines de guerre sans étonnement, parce qu'elles étaient plus embarrassantes qu'efficaces, et que nul ne prévoyait la révolution que ferait la découverte de la poudre [1]. Édouard partit d'Angleterre et rencontra la flotte française, qui portait quarante mille hommes et s'était placée près de l'Écluse, dans une anse où elle ne pouvait manœuvrer; il l'attaqua et la défit complétement. Les Français perdirent la plus grande partie de leurs vaisseaux avec trente mille hommes, et les Anglais devinrent les maîtres de la mer (1340, 24 juin).

Ce désastre décida les Français à faire retraite sur Arras. Édouard arriva à Gand, où tous ses alliés vinrent le joindre; il avait quatre mille gendarmes et neuf mille archers, une nombreuse cavalerie allemande et les milices de Flandre. Tout cela faisait, dit-on, cinquante à soixante mille hommes, avec lesquels il vint assiéger Tournai; mais il se consuma, sans succès, sous les murs de cette ville, pendant que Robert d'Artois échouait au siége de Saint-Omer. Philippe s'approcha de Tournai avec une armée considérable, où l'on voyait les rois de Navarre, de Bohême et d'Écosse, les ducs de Lorraine, de Bretagne, de Bourgogne, les comtes

[1] La connaissance du salpêtre et de ses propriétés vient de l'Orient, et l'on pense que ce sont les Arabes qui ont appris à l'Europe la composition de la poudre. Son emploi comme agent pour lancer les projectiles date, en Europe, du commencement du quatorzième siècle : les Anglais en ont les premiers fait usage, et après eux les Français.

de Flandre, de Savoie, de Genève; mais les rivières et les marais empêchèrent la bataille. Quelques escarmouches, où les Français eurent l'avantage, mirent le découragement parmi les Flamands, qui plièrent bagage et s'en retournèrent chez eux. Édouard, qui était épuisé d'argent, vit bientôt les princes de l'empire abandonner son alliance, l'empereur lui retirer son titre de vicaire, pendant que la Guyenne était envahie par des troupes françaises, et l'Angleterre ravagée par les Écossais; il entama des négociations à la suite desquelles une trêve fut conclue pour deux ans (1340). Ainsi, malgré sa victoire de l'Écluse, il avait échoué dans sa deuxième expédition comme dans la première; il n'avait pas encore une ville dans cette France, dont il se prétendait le souverain; « mais un événement survint, qui lui donna plus belle entrée au royaume et plus profitable [1]. »

§ V. Le duché de Bretagne est disputé par les comtes de Montfort et de Blois. — Jean III, duc de Bretagne, mourut sans enfants (1341). De ses deux frères, l'un était mort laissant une fille, Jeanne, mariée au comte de Blois; l'autre était Jean, comte de Montfort [2]. Le droit de représentation donnait le duché à la comtesse de Blois; mais la loi salique avait bouleversé toutes les règles de succession; et le comte de Montfort, s'appuyant sur l'exemple de Philippe de Valois, s'empara de Nantes et de Rennes, et se fit reconnaître duc de Bretagne. Le comte de Blois en appela au parlement, qui adjugea le duché à Jeanne. La noblesse et la Bretagne française prirent parti pour celle-ci; la bourgeoisie et la Bretagne celtique pour Montfort, qui représentait réellement le parti national : car l'élévation du comte de Blois eût été une sorte de conquête française.

Montfort s'en alla en Angleterre, reconnut Édouard pour roi de France, et lui fit hommage pour la Bretagne. Ainsi l'intérêt faisant varier les principes, Philippe de Valois, monté sur le trône par l'exclusion des femmes, protégeait la succession dans la ligne féminine; et Édouard, qui voulait régner par le droit des femmes, soutenait les prétentions de la ligne masculine. Les deux rivaux purent continuer la guerre sans violer la trêve.

Charles de Blois, homme austère et impitoyable, qui passait pour un saint, entra en Bretagne avec une forte armée, commandée par Jean, duc de Normandie. Nantes fut prise par trahison, Montfort y fut arrêté et conduit au Louvre; mais sa femme, Jeanne de Flandre, se couvrit de l'armure des chevaliers, et, tenant son fils dans ses bras, parcourut les villes de Bretagne, qu'elle enflamma

[1] Froissard, t. II, p. 20. — [2] Voy. la note 1 de la page 357 du tome Ier.

par son héroïsme et sa beauté. Malgré la prise de Rennes et la défection de plusieurs grands seigneurs, elle se retira au port d'Hennebon pour y recevoir les secours des Anglais. Assiégée dans cette ville, elle y déploya un courage presque fabuleux : toujours armée, elle défendait la brèche ou faisait des sorties, et elle parvint, avec l'aide des Anglais, à faire lever le siége (1342). Ses aventures romanesques excitèrent l'enthousiasme des chevaliers de toute la France et lui firent de nombreux partisans. Il semblait que la femme féodale voulût, à force de vertus viriles, se relever de l'incapacité portée sur elle par la loi salique, et que, dans ce siècle de décrépitude, aux plus faibles appartinssent les plus grandes vertus.

Rien de plus fastidieux que les batailles et les siéges dont cette guerre abonde. On combat sans art et sans méthode pour faire de belles prouesses qui n'amènent aucun résultat. Tout est ceint de murs, tout soutient siége; les villes sont prises par force, brûlées et pillées : pas de pitié; on tue les vaincus comme des criminels. Les landes et les rochers de la Bretagne sauvage furent inondés de sang pendant vingt-quatre ans. Ce fut le pays de la gloire et des aventures; mais si les chevaliers y montrèrent autant de courage que d'astuce, autant d'audace que de cruauté, les bourgeois et les paysans n'y prirent part que par leurs souffrances.

Édouard s'apprêtait à recommencer la guerre, et cherchait à se rendre populaire chez ses sujets : pour cela, lui qui prétendait à la couronne de France, se faisait de plus en plus Anglais, répudiait les souvenirs de la conquête normande, proscrivait des tribunaux l'idiome français, enfin faisait réagir partout en Angleterre l'élément saxon. Son gouvernement était actif, éclairé, protecteur de tous les intérêts; et, en associant le peuple anglais à ses passions, il obtint de lui ce qu'il voulut. A l'expiration de la trêve, il envoya Robert d'Artois en Bretagne avec une flotte de quarante-six vaisseaux, sur laquelle était Jeanne de Montfort. Philippe arma trente-deux gros bâtiments castillans, qu'il donna à Louis d'Espagne ou de la Cerda [1], l'un des plus habiles marins de ce temps, pour barrer le chemin aux Anglais. La bataille eut lieu près de Guernesey. « Là étoit la comtesse de Montfort armée, qui bien valoit un homme : car elle avoit cœur de lion, et tenoit un glaive moult roide et bien tranchant, et trop bien se combattoit et de grand courage [2]. » Une tempête sépara les combattants. La flotte anglaise,

[1] C'était le fils de cet Alphonse de la Cerda qui avait disputé le trône de Castille à Sanche IV et à Ferdinand IV, et qui, ayant abandonné ses prétentions en 1305, se retira en France. Louis fut couronné, en 1345, roi des Canaries (îles récemment découvertes) par le pape Clément VI; mais il n'essaya pas de faire valoir cette souveraineté imaginaire.

[2] Froissard, t. II, p. 195.

fort maltraitée, fut jetée sur la côte de Bretagne. Robert d'Artois s'empara de Vannes; mais il perdit bientôt cette ville, et alla mourir d'une blessure en Angleterre. Édouard arriva avec une nombreuse armée, et concentra ses forces devant Nantes, où était renfermé le comte de Blois; mais le duc de Normandie amena quarante mille hommes au secours du comte. Alors les Anglais reculèrent jusqu'à Vannes, et l'on s'attendait à une bataille, lorsque l'intervention des légats du pape Clément VI fit conclure une nouvelle trêve, où furent compris les Flamands et les Écossais.

Pendant cette trêve, Philippe ne s'occupa qu'à ramasser de l'argent par les ordonnances fiscales les plus ruineuses; il fit contribuer à ces ordonnances des simulacres d'états-généraux dont les historiens n'ont pas parlé, tant cette institution était peu populaire et efficace. Il imposa quatre deniers par livre sur la valeur de toute marchandise vendue, et à chaque fois qu'elle était vendue (1343); il altéra les monnaies, et régla qu'elles conserveraient leur valeur pendant un mois, en perdraient trois cinquièmes pendant les six mois suivants, et, six mois après, encore un cinquième. On ne sait quel fut le résultat de cette mesure désastreuse, qui dut bouleverser toutes les fortunes, causer la famine, exciter des révoltes. Les historiens se taisent complétement sur le sort du peuple, qui semble engourdi dans la souffrance; et ils ne songent qu'à raconter d'une manière prolixe et romanesque les faits d'armes, les tournois et les brigandages des chevaliers. C'est la manière de Jean Froissard, ce chroniqueur si précieux par la grâce et la naïveté de son langage, qui intéresse si vivement par ses récits un peu mensongers : il ne passe pas le plus mince détail sur le siége de la plus chétive masure, et il donne à peine une ligne aux grands événements du siècle.

C'était pour subvenir aux fêtes de sa cour que Philippe pressurait ses peuples. Il invita à l'une de ces solennités, auxquelles accouraient tous les princes, des seigneurs de Bretagne qui étaient partisans du comte de Blois, et qui avaient des relations d'amitié avec le roi d'Angleterre; mais, au milieu des fêtes, il les fit saisir au nombre de quinze et leur fit trancher la tête, sans procès ni jugement. Quelques jours après, trois chevaliers normands eurent le même sort (1344). L'on répandit le bruit que les seigneurs bretons, vendus à Édouard, tramaient de grands crimes contre le roi et la France, et nul n'osa élever la voix contre ces exécutions.

§ VI. **Renouvellement de la guerre entre Philippe et Édouard. — Bataille de Crécy.** — La Bretagne fut indignée, et vit qu'on en voulait à son indépendance. Parmi les victimes était Olivier de

Clisson; sa veuve prit les armes, s'empara de plusieurs châteaux, enleva des vaisseaux français, et s'en alla offrir son fils à la comtesse de Montfort. Édouard rompit la trêve (1345), sous prétexte « que des nobles de Bretagne, qui lui étaient attachés, avaient été livrés tyranniquement à une mort ignominieuse [1], » et il prépara trois expéditions. La première débarqua en Guyenne, ravagea le Périgord, battit les Français à Auberoche, et s'empara d'Angoulême. Montfort, qui s'était échappé de prison, débarqua en Bretagne avec la deuxième armée; mais à peine eut-il rejoint son héroïque épouse qu'il mourut, et Jeanne, au nom de son fils, continua la guerre. Édouard, à la tête de la troisième armée, débarqua en Flandre, où il fut reçu par Artevelt, qui s'était rendu le maître absolu du pays. Gand, Ypres et Bruges faisaient la loi aux autres villes et ne reconnaissaient plus l'autorité de leur comte. Artevelt, pour assurer l'indépendance de la Flandre, résolut de la faire changer de souverain, et il proposa aux Flamands de reconnaître pour leur comte le fils d'Édouard. Il y eut, à cet effet, une assemblée des députés de toutes les villes; mais ceux-ci eurent peur de prendre sur eux une chose aussi pesante, car le respect pour leurs seigneurs naturels était très-puissant chez les peuples féodaux; d'ailleurs ils étaient jaloux de l'autorité souveraine que s'était attribuée Artevelt, et de la manière absolue dont il disposait des revenus publics. Ils soulevèrent le peuple contre lui, et ce tribun, si remarquable par ses talents et ses violences, fut tué dans sa maison avec soixante-dix de ses partisans. A cette nouvelle, Édouard, courroucé, retourna en Angleterre; mais des députés lui furent envoyés pour renouveler l'alliance, et il n'osa venger la mort de celui qu'il appelait son « grand ami » et son « cher compère [2]. »

Cependant, Philippe continuait ses apprêts de guerre; et, pour avoir de l'argent, il assembla les états du nord ou de la *Langue d'Oui* à Paris, et ceux du midi ou de la *Langue d'Oc* à Toulouse, car il y avait toujours deux Frances différentes de mœurs, de langue et de lois (1346). Les deux assemblées déclarèrent que la gabelle du sel et l'impôt de quatre deniers par livre « étoient moult déplaisants au peuple; » néanmoins elles les maintinrent, et leur produit alla encore se perdre dans les pompes de la cour. Mais, comme ces impôts étaient insuffisants, difficiles à lever, et excitaient de grandes clameurs, Philippe préféra l'altération des monnaies, qui donnait des gains plus sûrs et plus considérables; et ses ordonnances à ce sujet sont tellement multipliées qu'il est impossible de suivre les variations monétaires.

[1] Rymer, t. v, p. 453. — [2] Froissard, t. II, 159.

Une grande armée se rassemblait dans le midi : elle était commandée par le duc de Normandie, et l'on y voyait les ducs de Bourgogne et de Bourbon, le connétable, le dauphin d'Auvergne et une foule de barons. Elle s'empara d'Angoulême et vint assiéger Aiguillon, petite et forte place située au confluent du Lot et de la Garonne; mais les quinze cents Anglais qui la défendaient résistèrent, pendant quatre mois, à la cohue de cinquante ou soixante mille hommes qui les attaquaient.

Édouard, résolu de délivrer Aiguillon, partit avec une brillante armée : on y comptait quatre mille hommes d'armes, dix mille archers et dix-huit mille fantassins, avec une foule de hauts barons et de chevaliers. Les vents contraires le repoussèrent des côtes de Gascogne. Alors l'un des seigneurs que la tyrannie de Philippe avait chassés de France, Geoffroy d'Harcourt, lui donna l'idée de délivrer la Guyenne en débarquant en Normandie, « pays ouvert, gras et plantureux en toutes choses, qui n'avoit pas vu la guerre depuis cent ans [1]. » Édouard débarqua sans obstacle dans la presqu'île de Cotentin, où d'Harcourt avait ses fiefs (1346, 12 juillet). Il fit marcher son armée en trois colonnes parallèles, dont deux s'appuyaient sur les côtes et soutenaient celle du centre, pendant que la flotte suivait le rivage : une telle marche, après un plan si remarquable d'invasion, témoignait plus de science militaire qu'on n'en avait montré depuis plusieurs siècles. Il n'y avait pas une seule défense dans toute la Normandie, toute la chevalerie française étant au delà de la Loire; quant aux habitants, orgueilleux des richesses qu'ils avaient amassées depuis un siècle, ils méprisaient les Anglais, et avaient même, au dire de ceux-ci, proposé à Philippe de renouveler à leurs frais la conquête de Guillaume-le-Bâtard. Tout s'enfuit devant Édouard, qui dévasta Barfleur, Cherbourg, Valognes, Carentan, Saint-Lô. « Tout fut ars, robé, gâté et pillé sans pitié; » les Anglais enlevèrent d'immenses richesses de ce pays plein de manufactures et de champs fertiles, et ils arrivèrent devant les murs de Caen. A la nouvelle de l'invasion, le connétable s'était jeté dans cette ville, qui avait vingt à trente mille habitants; mais elle fut emportée par surprise et livrée au plus cruel pillage; « les Anglais y conquirent si fier avoir que merveille seroit à penser [2]. » Ce fut là qu'Édouard trouva, dit-on, la minute du projet de descente des Normands en Angleterre; il l'envoya dans son royaume, où elle fut lue dans les églises, donna une vive excitation à l'esprit national, et rendit populaire sa querelle avec Philippe de Valois.

[1] Froissard, t. II, p. 303. — [2] Id., p. 320.

L'invasion de la Normandie n'était qu'une diversion en faveur de la Guyenne; mais quelques seigneurs seulement quittèrent l'armée d'Aiguillon, et Philippe rassembla à Paris une seconde et aussi nombreuse armée. On y voyait le roi de Bohême, le duc de Lorraine, les comtes de Savoie, de Namur, et autres princes de l'empire : c'étaient des ennemis de Louis de Bavière, contre lequel ils avaient élu, par les intrigues du pape, un empereur, Charles IV, fils du roi de Bohême; mais ils avaient été battus avec lui, s'étaient réfugiés en France, et étaient avides de combattre l'allié de Louis de Bavière. Le plan d'Édouard semblait donc manqué : il devait maintenant gagner la Flandre à travers la Normandie et le Vermandois, et en longeant les côtes, pour échapper à l'armée de Paris, mais il fallait passer d'abord la Seine, ensuite la Somme. Il s'approcha de Rouen : les ponts étaient coupés, et une partie de l'armée française gardait la rive droite. Alors il remonta la Seine en suivant la rive gauche, ravagea tout sur son passage, sans trouver un seul pont, et arriva à Poissy, toujours suivi par les Français. Le voisinage de Paris, le manque de vivres, le soulèvement des pays ravagés, la présence d'une armée double de la sienne, rendaient sa position critique; mais il savait les marches de l'armée française par les partisans qu'il avait dans cette armée, et il venait d'apprendre que les milices flamandes s'étaient mises en mouvement pour se joindre à lui. Une manœuvre adroite lui donna le passage de la Seine, et il s'avança à marches forcées sur la Somme, ne laissant derrière lui que des morts et des ruines. Les milices du Vermandois essayèrent de l'arrêter : il les écrasa. Philippe se mit à sa poursuite avec huit mille chevaliers, six mille archers génois, et trente à quarante mille fantassins; résolu de l'enfermer entre la Seine et la Somme, de l'y affamer et de le prendre, il fit couper ou fortifier tous les ponts de la Somme, et garder le gué de Blanche-Tache, au-dessous d'Abbeville, par quatorze mille hommes. Édouard était dans la position la plus difficile, sans vivres, avec une armée inférieure de moitié, embarrassée de butin, et qui commençait à se décourager; il chercha à négocier; mais Philippe, qui brûlait de venger ses provinces ravagées, refusa toute proposition, et jura de ne faire aucun quartier à son ennemi. Édouard n'avait plus qu'à combattre ou à se rendre, lorsqu'un prisonnier lui indiqua le gué de Blanche-Tache; il y marcha aussitôt, livra un rude combat au corps qui le défendait, et parvint à passer. Philippe, qui l'avait suivi, arriva lorsque le flux lui fermait le passage, et il s'en alla traverser le fleuve à Abbeville.

Édouard était arrivé dans le Ponthieu, qui appartenait à sa

mère; il se trouvait acculé à la côte et n'avait pas de vaisseaux : son armée était harassée d'une marche continue de quarante-cinq jours; il s'arrêta, prit une excellente position près de Crécy, fit reposer son armée pendant un jour, et se mit en bataille (1346, 25 août). Il n'avait pas plus de trente mille hommes, dont quatre mille gendarmes et dix mille archers anglais; le reste était des Irlandais ou des Gallois à demi sauvages. Il les partagea en trois divisions, qu'il échelonna sur une hauteur, mit ses gendarmes à pied et plaça ses archers à l'avant-garde. Philippe partit d'Abbeville, fit faire à son armée cinq lieues au milieu de la pluie et de la chaleur, et arriva à Crécy dans une horrible confusion. Gendarmes, archers, milices marchaient à l'aventure, couvrant plusieurs lieues de leurs bataillons désordonnés. Les archers génois et le comte d'Alençon, frère du roi, devaient former l'avant-garde; « mais le roi ni les maréchaux ne pouvoient être maîtres de leurs gens : car il y avoit si grand nombre de grands seigneurs, que chacun vouloit là montrer sa puissance, et ils chevauchèrent en cet état, sans arroi et sans ordonnance, si avant qu'ils approchèrent leurs ennemis [1], » dont le camp était silencieux, immobile et bien ordonné. On informa Philippe de la position formidable des Anglais, et on lui conseilla de faire prendre du repos à ses troupes; mais, sitôt qu'il vit les Anglais, « le sang lui mua, car il les haïssoit, et dit à ses maréchaux : « Faites passer nos Génois devant, et com- » mencer la bataille au nom de Dieu et de monseigneur saint » Denis [2]. »

Les Génois étaient fatigués, mouillés et mécontents; ils marchèrent malgré eux et tombèrent sous les flèches des archers anglais et « sous les bombardes qui, avec du feu, lançoient de petites balles de fer [3]; » ils voulurent fuir, « mais une haie de gendarmes françois leur fermoit le chemin. Le roi de France, par grand maltalent, quand il vit leur pauvre arroi et qu'ils se déconfisoient, ainsi commanda et dit : « Or tôt tuez toute cette ribaudaille, car ils nous » empêchent la voie sans raison [4]. » Alors se ruèrent les gendarmes sur les Génois, qui se défendirent pendant que les Anglais tiraient sur les uns et sur les autres, au milieu d'un tumulte épouvantable. Aucun trait n'était perdu. Le comte d'Alençon et ses seigneurs firent des prodiges de bravoure, percèrent la ligne des archers anglais, entamèrent la première division, commandée par le prince de Galles, et alarmèrent la deuxième. Les gardiens du jeune homme appelèrent à leur aide Édouard, qui commandait la troisième ligne;

[1] Froissard, t. II, p. 356. — [2] Id., ibid., p. 357.
[3] Villani, liv. XII. — [4] Froissard, t. II, p. 357.

mais lui, qui de la hauteur voyait la bataille gagnée, leur répondit qu'il voulait « laisser à l'enfant gagner ses éperons et que la journée fût sienne. » En effet, le corps de bataille des Français s'était éparpillé pour suivre l'avant-garde, et il se ruait inutilement sur les épées des Irlandais et les lances des hommes d'armes. L'arrière-garde commençait à fuir. Chacun ne s'occupait plus que de faire des prouesses et de mourir vaillamment. Le roi de Bohême, vieux et aveugle, ayant fait attacher son cheval aux chevaux de deux de ses barons « pour férir un coup d'épée, » se jeta dans la mêlée et y resta avec ses compagnons.

Avec lui périrent les ducs de Bourbon et de Lorraine, les comtes d'Alençon, de Flandre, de Nevers, de Savoie, six autres princes, deux archevêques, quatre-vingts barons à bannière, douze cents chevaliers et trente mille soldats; « nul n'était pris à rançon ni à merci, et ainsi l'avoient ordonné les Anglois entre eux[1]. » Philippe, qui avait racheté par sa valeur son ineptie et sa cruauté, s'enfuit jusqu'à Amiens; son armée, la plus puissante qu'un roi féodal eût commandée, était entièrement détruite. Ce fut le premier grand désastre qu'éprouva la France dans une bataille vraiment nationale; désastre bien plus honteux que celui de Courtray, puisque toute la chevalerie française avait combattu; et « le royaume en fut depuis moult affoibli d'honneur, de puissance et de conseil[2]. » Ce fut aussi la deuxième blessure matérielle et morale de l'aristocratie. Il devenait évident qu'aux nobles seuls n'appartenait pas le fait des armes et la défense de la France, et des bourgeois allaient montrer comment l'on se battait et l'on mourait pour la patrie.

§ VII. Siége de Calais. — Pendant que ces grandes batailles se livraient sur terre, une guerre très-acharnée se faisait sur la mer, guerre de pirates où l'on pendait les prisonniers, où l'on dévastait les côtes, où l'on enlevait pour butin les habitants. Louis de la Cerda y acquit une grande renommée, et les Anglais y eurent le désavantage. Nulle ville ne s'était montrée plus ardente à cette guerre que Calais: « elle avait fait des dommages infinis au commerce anglais, et toutes les haines de l'Angleterre étaient dirigées contre elle[3]. » Édouard, après sa victoire de Crécy, se dirigea sur cette ville, et en fit le siége. Il voulait se donner un port sur la Manche, à sept lieues des côtes anglaises, d'où il pût à tout moment entrer en France, et qui rendît sa marine maîtresse du détroit. Le siége de Calais fut très-populaire en Angleterre; toutes les villes maritimes se coalisèrent et fournirent à Édouard une flotte de sept cent trente-huit navires, montés par quinze mille

[1] Froissard, t. II, p. 360. — [2] Id., t. II, p. 371. — [3] Villani, liv. XII.

marins, qui ferma le port de la ville assiégée. Calais, n'ayant pas de grâce à attendre, se défendit avec héroïsme. Édouard désespéra de l'emporter de force; il l'entoura d'un camp de baraques, où son armée se reposa de ses fatigues, et attendit que la famine lui livrât la porte de la France.

Cependant, l'armée du midi avait levé le siége d'Aiguillon, et, par l'ordre de Philippe, elle s'était repliée et dispersée dans le nord. Alors les Anglais de la Guyenne ravagèrent le Périgord et la Saintonge, et s'emparèrent de Poitiers; ils se tournèrent ensuite vers le Languedoc, mais le comte d'Armagnac les arrêta avec les milices de la province.

Les alliés de la France étaient aussi malheureux qu'elle. Les Écossais, à la demande de Philippe, envahirent l'Angleterre; mais ils furent battus à Nevil-Cross par la reine d'Angleterre, et David Bruce resta prisonnier. En Bretagne, Charles de Blois attaqua vainement la Roche-Derrien : il fut battu et pris, et laissa le poids de la guerre à sa femme Jeanne, qui se montra une digne adversaire de la comtesse de Montfort. Enfin les Flamands persistèrent dans l'alliance anglaise : ils voulurent contraindre leur nouveau comte, Louis II, fils de Louis de Nevers, à épouser la fille d'Édouard, et, sur son refus, ils le tinrent en prison. Louis s'échappa et se réfugia en France. Alors les Flamands entrèrent dans l'Artois, le ravagèrent, et se rendirent maîtres des approches de Calais du côté de Gravelines.

Cependant, Calais attendait des libérateurs : les villes voisines faisaient mille efforts pour lui envoyer des vivres, et leurs matelots se glissaient à travers la flotte anglaise jusque dans la place; mais ces secours étaient insuffisants. Philippe ne parvint à rassembler une armée qu'après un an d'efforts. On était las et épuisé de cette guerre; aucune passion noble ne donnait d'excitation aux courages; les chevaliers ne s'armaient que dans l'espoir du butin, les communes que par la crainte du pillage; le patriotisme était une passion encore inconnue, et qui fut le fruit même de cette guerre. Le roi ramassa de l'argent par le monopole du sel, en falsifiant les monnaies et en dépouillant les lombards, et il marcha à la délivrance de Calais. Mais les abords de la ville étaient impraticables, le camp anglais impossible à forcer; vainement il défia Édouard, vainement il négocia avec lui, il fut obligé de se retirer.

Les Calaisiens, réduits aux dernières extrémités et n'attendant pas de secours, proposèrent de se rendre, moyennant la vie sauve (1347). Édouard, irrité de leur longue résistance, qui lui avait coûté

l'énorme somme de 337,000 liv. sterl., voulut que tous se missent en sa volonté pour les rançonner ou les faire mourir; mais ses chevaliers lui remontrèrent qu'il donnait là un mauvais exemple: « Donc, dit-il, la plus grande grâce que ceux de Calais pourront trouver en moi, c'est qu'ils déportent de la ville six des plus notables bourgeois, les chefs nus et tous deschaux, les harts au col, les clefs de la ville et du châtel en leurs mains, et de ceux je ferai à ma volonté, et le demeurant je prendrai à merci[1]. » A ces dures conditions, les Calaisiens commencèrent à crier et à pleurer amèrement. « Un espace après, se leva en pied le plus riche bourgeois de la ville, qu'on appeloit sire Eustache de Saint-Pierre, et dit devant tous ainsi: « Grand'pitié et grand meschief seroit de laisser mourir » un tel peuple. J'ai si grande espérance d'avoir grâce et pardon » envers Notre-Seigneur si je meurs pour ce peuple sauver, que » je veux être le premier, et me mettrai volontiers en la merci du » roi d'Angleterre. » — Quand sire Eustache eut dit cette parole, chacun l'alla adorer de pitié, et plusieurs hommes et femmes se jetoient à ses pieds, pleurant tendrement. Secondement, un autre très-honnête bourgeois et de grande affaire, et qui avoit deux belles filles, se leva et dit qu'il feroit compagnie à son compère sire Eustache, et appeloit-on celui-ci sire Jean d'Aïre. Après se leva un troisième, sire Jacques de Wissant, qui étoit riche homme de meubles et d'héritage, et dit qu'il feroit à ses cousins compagnie. Ainsi fit Pierre de Wissant, son frère, et puis le cinquième, et puis le sixième[2]. »

Les six victimes expiatoires parurent devant le roi « qui se tint tout coi et les regarda moult fellement, car moult haïssoit les habitants de Calais pour les grands dommages et contraires que, au temps passé, sur mer lui avoient faits. Les six bourgeois se mirent tantôt à genoux par-devant le roi et dirent ainsi en joignant les mains: « Gentil sire et gentil roi, voyez-nous ci six qui avons été » d'ancienneté bourgeois de Calais et grands marchands; si vous » apportons les clefs de la ville et du châtel de Calais et les vous » rendons à votre plaisir, et nous mettons en tel point que vous nous » voyez pour sauver le demeurant du peuple de Calais qui a souf- » fert moult de grièveté : si veuillez avoir pitié de nous et merci, » par votre très-haute noblesse. » — Le roi les regarda très-ireusement, car il avoit le cœur si dur et si épris de grand courroux, qu'il ne put parler, et, quand il parla, il commanda qu'on leur coupast tantôt les testes. Tous les barons et chevaliers qui là étoient en pleurant prioient si acertes que faire pouvoient au roi, qu'il en

[1] Froissard, t. II, p. 462. — [2] Id., p. 463.

voulust avoir pitié et merci; mais il n'y vouloit entendre, et il répondit en grinçant des dents qu'il n'en seroit pas autrement. Adonc, fit la noble reine d'Angleterre (elle arrivait du champ de bataille de Nevil-Cross et amenait un secours au roi) grande humilité, qui étoit durement enceinte et pleuroit si tendrement de pitié qu'elle ne se pouvoit soutenir. Si se jeta à genoux par-devant le roi, son seigneur, et dit: « Ha! gentil sire, depuis que je repassai la mer en » grand péril, si, comme vous savez, je ne vous ai rien requis ni » demandé. Or vous prié-je humblement et requiers en propre don » que, pour le fils de sainte Marie et l'amour de moi, veuillez avoir » de ces six hommes merci. » — Le roi attendit un petit à parler, et regarda la bonne dame, sa femme, qui pleuroit à genoux moult tendrement; si lui amollia le cœur, car malgré lui l'eut courroucée au point où elle étoit; si dit: « Ha! dame, j'aimasse trop mieux » que vous fussiez autre part que ci. Vous me priez si acertes que je » ne vous le ose refuser: et combien que je le fasse avec peine, tenez, » je vous les donne, si en faites à votre plaisir. » — Lors se leva la reine et fit lever les six bourgeois, et les fit revêtir et donner à dîner tout aise, et les fit conduire hors de l'ost à sauveté [1]. »

Ainsi se termina cette dramatique histoire, qui rafraîchit l'âme de toutes les turpitudes de ce siècle, et efface la honte de Crécy. L'héroïsme local d'Eustache de Saint-Pierre apparaît au commencement de ces calamités, qui ne seront terminées que par l'héroïsme national de Jeanne d'Arc, comme pour témoigner que le peuple n'a rien à attendre de ses chefs pendant tout cet âge, et qu'en lui seul est son salut.

Le sort de Calais fut triste, car le roi d'Angleterre connaissait toute l'importance de sa conquête: « Je tiens les clefs de la France à ma ceinture, » disait-il. Il chassa donc tous les habitants de la ville; il distribua les maisons à ses chevaliers et à des familles qu'il fit venir d'Angleterre. Philippe donna asile aux Calaisiens dans les villes de son domaine, et chercha à soulager leur misère sur ses propres biens et par des priviléges. Mais Édouard en laissa un grand nombre rentrer dans leur patrie, et même Eustache de Saint-Pierre, à qui il rendit ses biens et donna une pension, « afin qu'il maintînt le bon ordre dans Calais et veillât à la garde de la place [2]. »

§ VIII. Trève. — Grande peste. — Aventures de Jeanne de Naples. — Réunion du Dauphiné. — Édouard était épuisé par ses victoires. Son adversaire était bien le roi national, puisque le dé-

[1] Froissard, t. II, p. 464.
[2] Bréquigny, Mémoires de l'Académie des Inscriptions.

sastre de Crécy, qui aurait dû le faire tomber du trône, ne lui avait pas aliéné une province, et que la seule ville que les Anglais eussent gagnée leur avait fait une résistance héroïque. Une trêve d'un an fut conclue (1348); et une grande calamité qui affligea le monde pendant trois ans fit prolonger cette trêve. Une peste terrible, après avoir ravagé l'Asie, se répandit dans la Russie, la Grèce, l'Italie, l'Allemagne, la France, et sur toutes les côtes de l'Atlantique. On est effrayé de ce qu'on estimait alors la vie des hommes, lorsqu'on voit le chroniqueur des chevaliers ne mentionner ce grand fléau que par une seule phrase jetée incidemment dans un chapitre de nobles faits d'armes : « En ce temps, une maladie, que l'on nommoit épidémie, couroit, dont bien la tierce partie du monde mourut[1]. » A Paris, on compta cinq cents morts par jour à l'Hôtel-Dieu; les deux tiers du Languedoc périrent; des contrées furent entièrement dépeuplées. Le peuple s'en prit aux Juifs, qu'il accusa d'avoir empoisonné les fontaines, et, en plusieurs endroits, il les massacra. Pour apaiser la colère de Dieu, d'ignobles processions d'hommes et de femmes demi-nus, et se battant le corps à coups de fouet, parcoururent les villes, qu'ils effrayèrent de leur frénésie sauvage : ces *flagellants* se livrèrent à tant de désordres, de pillages et de cruautés, que seigneurs et bourgeois leur coururent sus comme à des bêtes féroces. Un voile de douleur sembla couvrir le monde.

Devant cette effroyable destruction de l'espèce humaine, l'Angleterre et la France avaient posé les armes; mais l'Italie trouvait encore du temps pour des fêtes et des guerres. Une femme représentait dignement ce pays de luxe, de licence et d'esprit : c'était Jeanne, reine de Naples, l'amie de Boccace et de Pétrarque. Elle avait succédé à son grand-père, Robert, petit-fils de Charles d'Anjou . belle, élégante, passionnée, toujours entourée de poètes et d'artistes, elle avait épousé, tout enfant, André, frère du roi de Hongrie, chevalier brutal et grossier, qui lui devint odieux. André fut assassiné (1345). Jeanne épousa l'un des assassins. Louis, roi de Hongrie, avec sa cavalerie barbare, plein de menaces et de fureur, passa les Alpes pour venger son frère : il s'était allié à Louis de Bavière, l'empereur excommunié, pour balancer la protection accordée par les papes à la coupable Jeanne. Mais Louis IV mourut, et l'empereur des prêtres, Charles IV, fut reconnu par toute l'Allemagne. Le roi de Hongrie n'en continua pas moins sa marche. Jeanne s'enfuit en Provence avec sa cour voluptueuse, et, dans sa détresse, elle proposa à Philippe VI de lui vendre ce comté. Les

[1] Froissard, t. III, p. 22.

barons provençaux, irrités de ce projet, la retinrent prisonnière, et elle n'obtint sa liberté que par la médiation du pape. Pendant ce temps, le terrible Louis ravageait le royaume de Naples. Jeanne offrit de se soumettre au tribunal du pontife, pour épargner à ses peuples une guerre de dévastation. Elle plaida éloquemment sa cause, fut défendue par Pétrarque, et acquittée. Louis respecta la sentence pontificale, et évacua l'Italie. Alors la reine, manquant d'argent pour retourner à Naples, vendit au saint-siége la ville d'Avignon, où quatre papes avaient déjà fait leur séjour. Charles IV confirma cette vente, et Avignon resta, avec le comtat Venaissin, dans la possession du saint-siége jusqu'en 1790.

Les négociations de Philippe VI avec Jeanne de Naples témoignent que la royauté française n'oubliait jamais ses vues d'agrandissement dans le midi, et, sous ce rapport, ce prince suivait avec intelligence la politique de ses prédécesseurs. Ainsi, il avait fait épouser à son fils la veuve d'Eudes IV, duc de Bourgogne, comte d'Artois et de Bourgogne, laquelle administrait ces trois provinces au nom de son fils, Philippe de Rouvre, âgé de quatre ans; et l'on prévoyait la réunion de ces fiefs à la couronne. Lui-même avait acquis, en 1348, du roi de Majorque, la seigneurie de Montpellier. Enfin, dans la dernière année de son règne, il termina une affaire très-importante pour laquelle il négociait depuis huit ans.

Humbert II, dauphin de Viennois[1], n'avait pas d'enfant : las d'une vie dissipée, couvert de dettes, à moitié fou, il voulait se retirer dans un cloître. Il fit un traité avec Philippe, par lequel il céda ses états à Charles, petit-fils du roi, moyennant 200,000 florins, sous la condition qu'ils ne seraient jamais réunis à la couronne de France, qu'ils garderaient une administration séparée, et seraient toujours considérés comme fiefs de l'empire. Il délia ses sujets de leur serment de fidélité, et remit les insignes de la souveraineté au jeune Charles, qui alla prendre possession de son état, et jura d'observer les priviléges du pays. Après Charles, il passa en coutume d'attribuer cette souveraineté aux fils aînés des rois de France, qui portèrent tous le titre de dauphins de Viennois, mais ces nouveaux dauphins se dispensèrent de l'hommage aux empereurs.

Un an après, Philippe VI mourut (1350).

[1] Pendant le treizième siècle, les comtes de Viennois, appelés dauphins parce qu'ils portaient un dauphin dans leurs armes, avaient réuni successivement les comtés d'Albon, de Gap, d'Embrun, et la seigneurie de Grenoble. Humbert II avait succédé à son frère Guigues VIII, qui périt dans une guerre contre le duc de Savoie.

CHAPITRE II.

Règne de Jean. — 1350 à 1364.

§ I. Premiers actes de Jean. — Charles-le-Mauvais. — Renouvellement de la guerre avec les Anglais. — Jean, duc de Normandie, avait trente-un ans lorsqu'il succéda à son père. C'était un homme tout semblable à Philippe, orgueilleux, ignorant et cruel, prenant la brutalité pour de la franchise et la bravoure pour de la grandeur, se croyant bon chevalier et grand roi parce qu'il était galant et prodigue. Il commença son règne par un assassinat. Le connétable, comte d'Eu et de Guines, qui avait été fait prisonnier par les Anglais à Caen, était venu en France, avec la permission d'Édouard, pour amasser sa rançon (1350). Le roi le fit arrêter dans sa propre chambre, et exécuter deux jours après, sans jugement ni explication. On répandit le bruit que le connétable avait projeté de vendre à Édouard son château de Guines pour payer sa rançon; et en effet, la garnison, irritée de la mort de son seigneur, livra le château aux Anglais. Ce fut une occasion pour les deux rois de rompre la trêve; Édouard accusant le roi de France de l'avoir privé de la rançon du connétable, Jean accusant le roi d'Angleterre de s'être emparé de Guines : ils se préparèrent à la guerre.

Jean, qui aimait le faste et les plaisirs, avait épuisé son trésor en tournois et en voyages dans les « pays conquis de la langue d'Oc » et dans ceux de Bourgogne, dont il était administrateur au nom de Philippe de Rouvre : il essaya de le remplir en falsifiant les monnaies et en pressurant les lombards; et, comme ces moyens devenaient inefficaces, il convoqua les états-généraux. Mais il paraît que ces assemblées commençaient à inquiéter la royauté, car il prit soin d'atténuer leur effet en traitant, non avec les trois ordres réunis, mais avec les députations partielles des villes ou des provinces. C'était bien comprendre la composition des états, dont les membres se regardaient comme délégués, non de la nation, mais de leur localité, et sacrifiaient sans scrupule les intérêts généraux de la France aux intérêts particuliers de leur province ou de leur ville. En effet, Jean, au moyen de quelques concessions à certains pays ou à certains hommes, obtint des députations provinciales les subsides qu'il voulait. Ces concessions furent l'objet d'une multitude d'ordonnances réglementaires et contradictoires sur le commerce et l'industrie, et de plus de trente ordonnances

sur les monnaies, dont les variations étaient telles [1] qu'il nous est impossible d'imaginer ce que pouvaient être, à cette époque, les transactions financières entre les citoyens. Jean commença alors, dans la Saintonge, une guerre peu active, qui fut bientôt suivie d'une trève. Mais en Bretagne les chevaliers des deux partis continuèrent à se livrer une multitude de duels ou de petits combats.

L'épée de connétable avait été donnée à Charles de la Cerda, fils du roi des Canaries, beau et vaillant chevalier, qui était le favori du roi et que toute la noblesse haïssait. Ce fut un sujet de jalousie pour Charles, comte d'Évreux, roi de Navarre, qui avait succédé, en 1349, à Jeanne sa mère. Charles était un homme à part, économe, éloquent, instruit, plein d'esprit d'intrigue et sans conscience. Comme fils de la fille de Louis X, il ne pouvait oublier que la couronne de France lui avait été enlevée; et il réclamait hautement la Champagne, qu'on lui avait encore plus injustement ravie; enfin il demandait le comté d'Angoulême, qu'on lui avait pris pour le donner à la Cerda. Irrité de l'orgueil du nouveau connétable, il le fit surprendre par ses satellites et assassiner dans son lit (1351); puis il s'enferma dans sa ville d'Évreux, et déclara hautement qu'il avait « cause bonne et juste d'avoir fait ce qu'il avoit fait. » Jean, plein de douleur et de colère, voulait le poursuivre jusqu'à destruction, mais on craignait que Charles ne se jetât dans l'alliance de l'Angleterre; et la noblesse, qui avait vu le meurtre avec plaisir, s'interposa en faveur du meurtrier. Un traité fut signé, par lequel le roi pardonna à Charles et lui donna sa fille en mariage, avec quelques terres en échange de ses prétentions sur la Champagne. Mais la réconciliation était feinte, et Jean ne songeait qu'à se venger. Charles s'enfuit à Avignon; les troupes royales s'emparèrent de ses places de Normandie; alors il fit alliance avec Édouard.

On travaillait inutilement à changer la trêve en paix. Édouard voulait la souveraineté des pays qu'il tenait comme vassal; Jean refusait de renoncer à une suzeraineté qui était, disait-il, « le plus beau joyau de sa couronne. » Les haines des deux rois étaient devenues nationales chez les peuples. Les Anglais se portaient avec une ardeur extrême à cette guerre; le pillage de deux ou trois provinces françaises avait jeté chez eux une masse incroyable de richesses; on ne voyait partout que tapis, draps, bijoux, meubles précieux; quarante mille pièces de riches étoffes avaient été enle-

[1] Il y eut sous le règne de Jean quatre-vingt-six fixations de la valeur du marc d'argent; l'une d'elles le porta à 102 liv.! La valeur moyenne de ces quatre-vingt-six fixations est de 12 liv. 10 sous. Sous Philippe VI, cette valeur moyenne avait été de 6 liv. 10 sous; sous Philippe IV, de 4 liv. 12 sous.

vées dans la seule ville de Caen. Le métier de la guerre devint le meilleur métier pour les Anglais, et ce fut à qui passerait la mer pour venir *gaaigner* en France. Tout au contraire, chez les Français, la guerre n'excitait que le dégoût, la crainte, le découragement; on s'indignait contre ces rois qui avaient fait déchoir le royaume de son ancienne prospérité; on ne désirait que du repos et un gouvernement moins rapace et plus protecteur. La noblesse elle-même avait perdu son ardeur guerrière; elle faisait payer ses services à prix d'or, ne songeait qu'à son intérêt privé, et n'était pas éloignée de s'accorder avec Édouard. Le roi Jean chercha à ranimer le zèle de ses barons en augmentant leur solde de guerre; et, « pour ramener ses fidèles à la gloire de l'ancienne noblesse et chevalerie [1], » il institua l'ordre de l'Étoile, à l'exemple du roi anglais, qui avait établi l'ordre de la Jarretière (1351). C'était achever la décadence de la chevalerie. Cette confrérie nationale de tous les braves, où tous étaient égaux, à laquelle le mérite seul élevait, devint prérogative royale et faveur de cour : aussi l'ordre de l'Étoile tomba-t-il rapidement dans un profond discrédit.

Cependant Édouard avait résolu d'attaquer la France par trois côtés. Lui-même débarqua à Calais; mais, après avoir ravagé l'Artois, il fut contraint de revenir en Angleterre pour repousser une invasion des Écossais. Charles de Navarre débarqua à Cherbourg (1355); mais le roi Jean le désarma par quelques concessions. Le prince de Galles débarqua à Bordeaux, entra dans le Languedoc, pilla Castelnaudary, Carcassonne, Limoux et cinq cents villages ou châteaux, enfin ravagea méthodiquement cette province riche et populeuse, d'où les rois de France tiraient leur principal revenu, et qui avait à peine vu la guerre depuis un siècle. Il s'en revint avec un riche butin, que portaient cinq mille charrettes, passant et repassant la Garonne devant Toulouse, sans être aucunement inquiété par le comte d'Armagnac, gouverneur de la province.

Cette campagne avait épuisé les ressources de Jean; voyant la tiédeur et les trahisons de ses chevaliers, il se résolut, malgré ses répugnances, à assembler les états de la langue d'Oui à Paris. Le temps était venu où, par l'incurie de la royauté et de la noblesse, la bourgeoisie allait témoigner qu'il y avait autre chose chez elle que les richesses qu'on lui demandait.

§ II. États-généraux de 1355. — Les trois ordres délibérèrent ensemble (1355, 2 déc.). On ne leur avait demandé qu'une aide « qui fût suffisante pour faire les frais de la guerre : » ils accordè-

[1] Rec. des ordonn., t. IV, p. 116.

rent trente mille hommes d'armes ou cent mille combattants et cinq millions de livres; mais ce fut à des conditions qui nous sont révélées par deux ordonnances royales qu'on pourrait regarder comme la Grande-Charte de la France (28 déc.). Des receveurs, nommés par les états et comptables à eux seuls, devaient percevoir les cinq millions, les distribuer, « non à nous, dit le roi, mais à nos gens d'armes, et uniquement pour le fait de la guerre. » L'impôt devait être levé sur tous les Français, bourgeois, nobles ou prêtres, même le roi. Les états s'ajournaient à quatre mois pour vérifier les dépenses, et autorisaient les citoyens à résister par la force à la levée de tout autre impôt. La valeur des monnaies était fixée, sous le contrôle de trois députés des états, à 4 livres 12 sous le marc d'argent, au lieu de 18 livres. Le *droit de prise*, c'est-à-dire les réquisitions forcées de vivres, de meubles et de charrois que faisaient les rois et les princes dans leurs voyages, était supprimé; on devait résister aux preneurs à force armée et en convoquant par le tocsin tous les bourgs voisins. Nul ne pouvait être distrait de ses juges naturels. Les emprunts forcés étaient abolis, ainsi que les monopoles attribués à certaines gens de cour, et tous les empêchements au commerce et à l'agriculture. Quelques règlements pour la discipline des gens d'armes et l'organisation d'une milice nationale étaient ébauchés. Le roi ne pouvait conclure ni paix ni trêve sans le consentement des états, ni publier aucune loi à leur insu. Enfin les états devaient s'assembler tous les ans pour régler les finances; leur vote exigeait l'unanimité des trois ordres, ou, comme dit l'ordonnance royale qui promulgue toutes ces innovations : « tous trois sans que deux puissent lier le troisième. »

Ces ordonnances changeaient entièrement la constitution de la France : le roi partageait la souveraineté avec les états, dont la permanence était décrétée; l'égalité des trois ordres était reconnue; la nation avait la libre disposition des impôts; les charges étaient égales; les droits tendaient à le devenir, etc. « On ne sait où des bourgeois à peine émancipés, où des prélats et des seigneurs féodaux avaient pu puiser des notions aussi claires du gouvernement représentatif, au milieu des préjugés du temps, de l'obscurité et du chaos des lois [1]. » Il y avait à peine deux siècles que le peuple était encore esclave; il n'y avait que cinquante ans que les assemblées nationales étaient établies. Mais une révolution ne se fait pas simplement par des écrits et des ordonnances; il faut qu'elle soit dans les besoins sociaux : or, personne ne l'avait demandée, personne ne s'imaginait qu'on venait de changer tout le gouvernement

[1] Chateaubriand, t. IV, p. 123.

de la France. Ces innovations avaient été faites sans réflexion, par excès de souffrance et, pour ainsi dire, par surprise et par désespoir. Nul n'était disposé à les faire réussir, même ceux qui les décrétaient. Ces gens de métier, si long-temps obscurs et méprisés, qui ne savaient défendre que les intérêts de leur commune, ne pouvaient que s'effrayer à l'idée d'administrer le royaume, de se mettre au-dessus des prélats et des barons, de prendre part au pouvoir mystérieux et divin de la royauté : habitués à être gouvernés, ils ne touchaient au gouvernement que parce qu'un roi inepte les forçait de le faire. Leur dévouement et leur énergie ne pouvaient effacer leur ignorance et leur incapacité ; ils ne devaient faire que des fautes.

La plupart des concessions royales ne furent point exécutées. La guerre restait le fait principal, et le roi conservait tout pouvoir pour la faire : c'était de l'argent seulement qu'on voulait des états. Ceux-ci en trouvèrent par un impôt désastreux et impraticable. Pour couvrir les cinq millions votés, ils ordonnèrent, outre la gabelle du sel, la levée d'un droit de 8 deniers par livre sur la vente de toute marchandise ; de sorte que tous les objets, chaque fois qu'ils changeaient de main, devaient payer le droit, qui finissait par centupler ainsi leur valeur, et que les agents du fisc devaient exercer une inquisition continuelle sur toutes les transactions des citoyens : c'était la destruction de toute industrie. D'ailleurs l'esprit de localité était si puissant que personne ne comprenait l'omnipotence et les usurpations de la grande assemblée de Paris, et que ses décrets avaient besoin de passer par les assemblées provinciales ou communales pour être obéis. La levée des cinq millions causa donc bien des mécontentements et des révoltes, et ne put être effectuée. Les états se rassemblèrent deux mois après, et remplacèrent l'impôt sur les ventes par un impôt foncier et mobilier proportionnel, mais si mal combiné que les pauvres payaient plus que les riches.

Cet impôt excita de nouvelles rumeurs. Plusieurs barons qui trahissaient la France pour l'Angleterre, et principalement le roi de Navarre, empêchèrent sa levée sur leurs terres (1356). Jean, qui « étoit léger à informer et dur à ôter d'une opinion, dit qu'il ne vouloit nul maître en France fors que lui [1], » et il résolut de se venger d'eux. Charles, son fils aîné, dauphin de Viennois et duc de Normandie, lequel avait trempé dans la conjuration des barons et venait d'obtenir le pardon de son père, invita à dîner, au château de Rouen, le roi de Navarre, le comte d'Harcourt et plusieurs autres seigneurs. Au milieu du festin, Jean survint tout à coup, et

[1] Froissard, t. III, p. 125, 126.

se jeta sur le roi de Navarre : « Par l'âme de mon père, dit-il, que je ne pense jamais à boire et à manger tant comme tu vives ! » et, poussant brutalement les autres seigneurs : « Avant, traîtres orgueilleux ! passez en prison [1]. » D'Harcourt et trois autres furent décapités sur l'heure et devant lui. Le roi de Navarre, très-maltraité, fut traîné de prison en prison, et ses domaines furent occupés par les troupes royales.

Une telle violence excita l'indignation générale. Ce n'était pas par ces traîtreuses exécutions que les ancêtres de Jean punissaient les forfaitures de leurs barons, mais par les condamnations juridiques de la cour des pairs. Les parents des victimes défièrent le roi de France et s'allièrent avec Édouard. Celui-ci ordonna au duc de Lancastre, qui guerroyait en Bretagne, d'entrer en Normandie; et les Anglais, aidés de leurs partisans dans cette province, ravagèrent tout le pays jusqu'à Rouen. Jean marcha contre eux avec quarante mille hommes, s'empara d'Évreux et de Breteuil, et força Lancastre à la retraite.

§ III. Bataille de Poitiers. — Pendant ce temps, le prince de Galles, avec une petite armée de Gascons, ravageait le Rouergue, le Limousin, l'Auvergne et le Berri, et s'avançait vers la Loire pour se joindre au duc de Lancastre. Jean abandonna la Normandie et rassembla à Chartres une grande armée avec laquelle il passa la Loire. Le prince Noir (c'était ainsi qu'on nommait le fils du roi d'Angleterre, à cause de la couleur de son armure) était arrivé à Vierzon. A la nouvelle de la marche des Français, il voulut regagner le Poitou; mais il perdit du temps au pillage de Romorantin. Cependant Jean, qui le croyait devant lui, se hâta de passer la Creuse et la Vienne, et s'approcha de Poitiers; mais, apprenant là que son ennemi était derrière lui, il se retourna pour lui fermer la retraite. Le prince Noir se trouva dans une terrible position : point d'issue vers la Guyenne, la Loire à dos, un pays ennemi et dévasté, pas de vivres; il fallait combattre ou se rendre (1356, 19 sept.). « Dieu y ait part ! dit-il; or nous faut avoir avis et conseil comment nous les combattrons à notre avantage [2] ! » Mais il n'avait que deux mille cavaliers, quatre mille archers et deux mille fantassins, et il voyait devant lui une armée de cinquante mille combattants, parmi lesquels, outre le roi de France et ses quatre fils, on comptait vingt-six ducs ou comtes et cent quarante bannerets. Plein du souvenir de Crécy, il choisit un camp à Maupertuis, deux lieues au nord de Poitiers, sur un coteau plein de haies, de buissons et de vignes, impraticable à la cava-

[1] Froissard, p. 128-130. — [2] Id., t. III, p. 180.

lerie et favorable à un combat de tirailleurs; il cacha ses archers dans les buissons, lia les haies, creusa des fossés, se couvrit de palissades et de chariots, enfin fit de son camp une grande redoute, ouverte seulement au milieu par un défilé étroit, que bordait une double haie. Au haut de ce défilé était la petite armée anglaise, à pied, serrée et couverte de tous côtés; enfin, derrière une colline qui séparait les deux armées, il y avait une embuscade de six cents cavaliers et archers.

L'armée française se disposa, sur une ligne oblique, en trois *batailles* ou divisions. L'aile gauche, et la plus avancée, était commandée par le duc d'Orléans, frère du roi; le centre en arrière, par les fils du roi; l'aile droite ou la réserve, par le roi lui-même. Les cris de bataille se faisaient déjà entendre, lorsque deux légats interposèrent leur médiation. Le prince de Galles consentait à rendre ses conquêtes avec ses prisonniers et à ne pas servir contre la France pendant sept ans; mais Jean, qui voulait venger la honte de son père, exigea qu'il se rendît prisonnier avec cent chevaliers. Les Anglais refusèrent; et le roi, qui aurait pu les prendre par famine, emporté par son ardeur chevaleresque, ordonna la bataille.

Un corps de trois cents gendarmes s'engagea dans le défilé, une grêle de flèches sortit des haies et le détruisit; le corps qui suivait, troublé par cette attaque, se rejeta sur l'aile gauche et la mit en désordre. Ce n'était qu'un combat d'avant-garde; mais l'embuscade de six cents cavaliers se jetant tout à coup sur la division du centre, celle-ci, saisie d'une terreur panique, se mit en déroute. A cette vue, Chandos, l'un des meilleurs capitaines d'Édouard, dit au prince Noir : « Chevauchez avant; la journée est vôtre. » Et les Anglais, montant à cheval, descendirent la colline en renversant tout devant eux. Le centre fut rompu de toutes parts; et « les trois fils du roi, avec plus de huit cents lances saines et entières, qui oncques n'approchèrent leurs ennemis, s'enfuirent[1]. » L'aile gauche se réfugia en désordre derrière la division du roi, déjà troublée, mais intacte. Les Anglais sortirent en bon ordre du défilé, et, en s'avançant en plaine, trouvèrent devant eux cette division, où était le roi avec son plus jeune fils et sa brillante noblesse. Les Français avaient donc encore tout l'avantage sur leurs ennemis, bien inférieurs en nombre et sortis de leur redoute; mais Jean, qui se souvenait que le désastre de Crécy avait été causé par la cavalerie française, se mit à crier : « A pied! à pied! » et il fit descendre tous ceux qui à cheval étoient, et lui-même se mit à

[1] Froissard, t. III, p. 210.

pied devant tous les siens, une hache de guerre en ses mains [1]. » La mêlée fut rude, sanglante; mais les chevaliers français étaient inhabiles à lutter à pied contre les grands chevaux des Anglais et les flèches des archers : « ils combattirent tant que ils fussent tous morts ou pris, mais sans ordre, par troupeaux et par compagnies, ainsi que ils se trouvoient et recueilloient [2]. » Le roi resta presque seul, tête nue, blessé, intrépide, jouant bravement de la hache avec son plus jeune fils, qui parait les coups de ses ennemis : il lui fallut se rendre. Le prince de Galles, qui avait perdu la moitié de sa petite armée, traita son prisonnier avec la plus humble courtoisie, et se mit en marche dès le lendemain de sa victoire; il traversa le Poitou et la Saintonge à petites journées, à cause de l'énorme butin qu'il emportait, et arriva à Bordeaux.

La bataille de Poitiers coûta à la France onze mille morts; treize comtes, soixante-dix barons et deux mille chevaliers furent faits prisonniers. Ce fut la troisième blessure matérielle et morale de l'aristocratie : « là périt toute la fleur de la chevalerie de France, de quoi le noble royaume fut durement affoibli [3]. » A la nouvelle de cette honteuse défaite, la stupeur fut extrême. Le peuple s'indigna contre cette noblesse fastueuse et insolente, chargée de la défense du pays, qui ne savait plus que perdre des batailles, et avait même abandonné son roi dans le combat. « Les chevaliers qui étoient retournés en étoient tant haïs et blâmés des communes, qu'avec peine ils entroient aux bonnes villes [4]. » Les bourgeois commencèrent à parlementer et à murmurer entre eux sur le gouvernement, et « regardèrent et avisèrent plusieurs des sages hommes que cette chose ne pouvoit longuement durer [5]. » Paris fut d'abord consterné, croyant déjà voir l'ennemi à ses portes; mais il reprit courage à la voix de son prévôt des marchands, Étienne Marcel, qui doubla ses fortifications, garnit ses murailles de canons, et fit tendre des chaînes dans les rues. Cette ville avait pris une très-grande influence politique sous la tyrannie protectrice de Philippe IV : son université si savante et si tumultueuse, son parlement si puissant, sa bourgeoisie si industrieuse et si riche, la rendaient la maîtresse des provinces; et elle tendait déjà à leur envoyer leur histoire toute faite, en prenant l'initiative des grands changements politiques. Le génie révolutionnaire de Paris allait, pour la première fois, se manifester.

§ IV. États de 1356. — Le dauphin Charles, par sa lâcheté, avait été l'une des causes du désastre de Poitiers; il s'enfuit jusqu'à Paris, où il entra (1356, 29 septembre) au milieu de la consterna-

[1] Froissard, p. 211. — [2] Id., p. 217. — [3] Id., p. 240. — [4] Id., p. 253. — [5] Id., p. 251.

tion universelle, prit le titre de lieutenant-général du royaume, et se hâta de convoquer, pour le 17 octobre, les états-généraux qui s'étaient ajournés au mois de novembre. Le moment était venu pour la bourgeoisie de mettre en pratique toutes les réformes votées l'année précédente, et que la guerre, l'insouciance publique et l'adresse des grands avaient fait tomber en oubli. Grâce à l'excitation patriotique causée par le désastre de Poitiers, l'assemblée fut composée de huit cents personnes, dont quatre cents députés des villes; les princes du sang, les pairs et les évêques y assistaient. Ce fut une vraie représentation nationale, et qui ne manquait ni de talents, ni de lumières, ni de dévouement et d'énergie. Le tiers-état était moins imposant par son nombre et par ses richesses que parce qu'il sentait que le salut du royaume était en lui : il avait pour président Étienne Marcel, l'un des hommes les plus remarquables de notre histoire, qui avait dirigé toutes les demandes des états de 1355, et dont les idées étaient très-supérieures à celles de son siècle. Le clergé, que les malheurs de l'État rappelaient à ses anciennes sympathies, faisait cause commune avec le peuple : il était présidé par un homme digne en tout de l'amitié de Marcel, et qui avait les mêmes idées et les mêmes vues, Robert Lecoq, de Montdidier, évêque de Laon et président au parlement de Paris. Quant à la noblesse, elle semblait annulée sous le poids de sa honte; d'ailleurs, « il restoit en France peu de nobles, à qui on pût avoir recours [1]; » mais il y avait parmi eux des hommes qui, par ambition, faisaient cause commune avec la bourgeoisie, et entre autres Jean de Pecquigny, seigneur du Vermandois, « spécial ami du roi de Navarre. »

Le chancelier Pierre Laforest ouvrit la session : il exposa les besoins du royaume et les sacrifices qu'il fallait faire pour délivrer le roi et chasser les Anglais. Mais l'assemblée voulait à la fois repousser l'invasion étrangère et réformer l'état. Les délibérations commencèrent séparément dans les trois chambres; mais, afin de donner de l'unité à leurs opérations, on créa un comité de quatre-vingts membres, « pour savoir et ordonner comment le royaume de France seroit gouverné jusques à donc que le roi seroit délivré, et encore plus avant ce que le grand trésor qu'on avoit levé au royaume étoit devenu [2]. » Cette commission refusa d'abord d'admettre à ses séances les conseillers royaux que le dauphin avait envoyés pour influencer ses opérations; elle travailla pendant quinze jours, s'assura des concussions et prodigalités de la

[1] Froissard, t. III, p. 254. — [2] Id., ibid.

cour, fit approuver ses mesures par les trois ordres, et invita, sans succès, le dauphin à se transporter dans son sein pour y entendre la lecture de son rapport. Elle demandait : 1° le renvoi et la mise en jugement, devant des juges nommés par les états, du chancelier, du trésorier, du maître des monnaies, du maître de l'hôtel du roi et d'autres ministres, comme ayant vendu la justice, malversé les finances, imposé des taxes illégales, altéré les monnaies, etc.; 2° la délivrance du roi de Navarre, détenu au mépris des lois; 3° la formation d'un conseil de quatre prélats, douze seigneurs et douze bourgeois élus par les états, sans l'avis desquels le dauphin ne pourrait rien ordonner : ils feraient résidence à Paris, et seraient établis souverains sur tous les officiers du royaume pour le fait du gouvernement et de la guerre, et pour la réforme de la chambre des comptes et des autres administrations; 4° le rétablissement des anciennes libertés féodales et communales, comme avant le temps de Philippe-le-Bel. A ces conditions, les états accordaient un subside pour un an d'un décime et demi (15 pour 100) sur tous les revenus des trois ordres [1].

On est saisi d'admiration, en même temps que d'effroi, en voyant ces hommes du quatorzième siècle, pleins d'énergie, mais sans expérience, se transporter d'un bond sur un terrain inconnu où ils se tinrent droits et fermes, mais où la nation ignorante, aveuglée par les intérêts de localité, devait refuser de les suivre.

Le dauphin résista aux demandes des états : « Il faut y consentir, dit l'évêque de Laon, si l'on veut avoir l'aide du peuple. » Mais le prince, aimant mieux se passer d'argent que d'abandonner la souveraineté aux états, employa la ruse pour dissoudre cette assemblée redoutable. Il prétexta un voyage auprès de l'empereur, invita les députés à consulter leurs villes ou leurs provinces, pendant que lui-même rendrait compte de leurs demandes à son père; et, après dix-huit jours de session, l'assemblée se sépara, chaque membre emportant une copie du rapport de la commission (1356, 4 décembre).

Pendant ce temps se tenaient à Toulouse les états de la langue d'Oc, présidés par le comte d'Armagnac; ils se montrèrent moins désireux de changements, plus empressés à secourir l'état, mais aussi ardents à maintenir leurs libertés; ils votèrent la levée de quinze mille hommes et l'argent nécessaire pour leur entretien; mais, en vertu de leurs priviléges, ils décrétèrent que l'argent ne serait employé qu'au fait de la guerre, que les trésoriers nommés par eux ne rendraient compte qu'à eux, que les trois ordres

[1] Secousse, Préf. des Ordonn. de France, p. 50.

seraient également imposés, que le subside cesserait sur-le-champ si le roi venait à établir un nouvel impôt, enfin que les états s'assembleraient sans convocation, pour le fait des subsides, toutes fois qu'ils le voudraient [1].

Cette lutte entre la royauté et la bourgeoisie avait engendré l'anarchie dans le gouvernement et augmenté les misères du royaume. Les seigneurs faits prisonniers à Poitiers et renvoyés sur parole pressuraient cruellement leurs vassaux pour payer leur rançon. Des compagnies d'aventuriers anglais, navarrais, brabançons, pillaient les routes et les campagnes, brûlaient les chaumières, torturaient les paysans. Des barons se mettaient à la tête de ces brigands : ils revenaient à la vie féodale, à la guerre d'aventures, à l'oppression des faibles. Plus de roi, plus de magistrats, plus de gouvernement. Les paysans se réfugiaient dans les villes, dans les îles des fleuves, dans des souterrains qui existent encore, et où ils s'entassaient avec leurs outils et leurs bestiaux.

Cependant le dauphin était allé en Allemagne : c'était, disait-on, pour obtenir de l'empereur des secours contre les bourgeois et les Anglais. Mais le faible Charles IV était occupé d'autres soins : il revenait d'Italie, où il avait cédé au pape toutes les prétentions des empereurs sur Rome, l'état de l'Église, Naples, la Sicile, promettant de ne jamais passer les Alpes sans l'assentiment du saint-siége, protégeant les Guelfes contre les Gibelins, vendant la souveraineté des républiques d'Italie aux tyrans qui les gouvernaient. En Allemagne, il faisait trafic des droits et des terres de l'empire pour agrandir ses états héréditaires; et, afin de mettre un terme aux désordres de ce pays, il convoqua une diète à Nuremberg, où le dauphin Charles assista. Dans cette diète fut publiée la *Bulle d'or* (1356, 29 décembre), première loi fondamentale de la confédération germanique, par laquelle les sept princes qui s'étaient arrogé, en 1280, le droit héréditaire d'élire les empereurs furent définitivement confirmés dans ce droit [2]. Charles IV déploya dans cette diète le faste le plus ridicule, s'appelant la *tête de l'univers*, faisant porter devant lui les sceaux de l'Italie, de l'Allemagne, de la Gaule, etc.

Pendant que le dauphin assistait à ces pompes inutiles, les états provinciaux s'étaient assemblés : ils avaient approuvé la conduite des états-généraux, les subsides votés et les réformes demandées par eux. Mais le prince, à son retour, chercha à éviter une nouvelle convocation des états; et comme il manquait d'argent, il eut recours à l'altération des monnaies. Aussitôt Paris s'émut et re-

[1] Hist. du Languedoc, liv. XXXI, p. 289. — [2] Voy. t. I, p. 450.

fusa les monnaies nouvelles; par l'ordre de Marcel, tous les métiers s'arrêtèrent, et les bourgeois prirent les armes. Le dauphin, effrayé, retira ses monnaies, convoqua les états et promit de faire droit à leurs demandes.

§ V. États de 1357. — Conseil des trente-six. — Rappel du roi de Navarre. — Les députés s'assemblèrent le 3 février, moins nombreux mais plus énergiques et résolus : ils rapportaient de leurs provinces des doléances conformes au rapport de la commission des quatre-vingts, qui leur fut présenté par Marcel et Lecoq. En leur nom, l'évêque de Laon accorda au dauphin trente mille hommes et l'argent nécessaire pour les solder; mais il demanda, en retour : 1° le renvoi de vingt-deux ministres et officiers du dauphin; 2° la faculté de s'assembler deux fois l'an sans convocation; 3° la formation d'un conseil de trente-six réformateurs-généraux, élus par les états, « pour ordonner les besognes du royaume; et devoient obéir tous prélats, tous seigneurs, toutes communautés des cités et bonnes villes à tout ce qu'ils feroient et ordonneroient [1] »; 4° l'envoi dans les provinces de commissaires extraordinaires, chargés de pleins pouvoirs pour assembler les états provinciaux, punir, réformer, récompenser tous les agents du gouvernement, etc. Le dauphin consentit à ces demandes; et, en conséquence, il publia une grande ordonnance de réformation qui confirmait celle du 28 décembre 1355, et qui fut lue et publiée en parlement, pour lui donner un caractère législatif. Par cette ordonnance mémorable, il renonçait à toute imposition non votée par les états, s'engageait à ne rien détourner du trésor, à laisser lever et employer l'argent des impôts par « bonnes gens sages ordonnés par les trois états, » à réformer les abus de pouvoir de ses officiers, à rendre la justice impartiale et prompte, à ne plus vendre les offices de judicature, à ne pas altérer les monnaies, qui seraient faites dorénavant conformes au modèle donné par le prévôt des marchands de Paris. Il interdit encore le droit de prise, les emprunts forcés, les guerres privées, les jugements par commissions, l'aliénation des domaines de la couronne; il autorisa la résistance à main armée à toute entreprise illégale, à toute guerre entre les seigneurs; il déclara les membres des états inviolables; enfin il ordonna l'armement général « de toutes gens selon leur état. »

Le conseil des trente-six commença ses opérations par séparer entièrement les attributions de la chambre des comptes et du parlement, et renouveler les membres de ces deux cours; il destitua tous les officiers de justice et de finance, receveurs, châtelains,

[1] Froissard, t. III, p. 255.

sergents d'armes, notaires, etc.; il exila presque tous les conseillers royaux, s'empara des coins de la monnaie, créa la cour des *aides*, destinée à régulariser l'assiette des impôts, et à laquelle fut attribuée plus tard une juridiction contentieuse en matière de finances. C'était l'évêque de Laon qui dirigeait tous ces changements, et le dauphin n'avait plus d'autre pouvoir que de promulguer les ordonnances qui portaient : « De l'avis de notre grand-conseil des états et des hommes des bonnes villes. »

Cependant les Anglais, satisfaits de leur victoire, n'avaient pas renouvelé les hostilités. La guerre ne continuait qu'en Bretagne, où Charles de Blois, délivré de sa prison, luttait avec désavantage contre le jeune Montfort, et en Normandie, où les partisans du roi de Navarre venaient faire des courses jusqu'aux environs de Paris. Le roi Jean montrait de la dignité et du courage dans sa captivité; il avait été conduit de Bordeaux à Londres, mais auparavant il avait signé une trêve de deux ans (1357, 23 mars). En apprenant les événements de Paris, il chercha à tirer le dauphin de sa position embarrassante, et, pour cela, il envoya une ordonnance qui défendait aux états de s'assembler et au peuple de payer les subsides votés par eux. Cette ordonnance, qui avait été demandée par le dauphin, excita une grande rumeur chez les Parisiens; ils prirent les armes, fermèrent leurs portes, tendirent les chaînes, résolus à défendre leurs libertés par la force. Le dauphin se vit contraint de révoquer l'ordonnance de son père; mais il avertit secrètement les contribuables de ne pas payer les taxes. En effet, presque tous les nobles et les prélats, qui « se commençoient à tanner de l'entreprise et ordonnance des trois états [1], » refusèrent de payer l'impôt, qui ne rapporta pas le dixième de ce qu'on attendait. La discorde se mit dans le conseil des trente-six, qui se lassait des obstacles et des embarras qu'il rencontrait dans le gouvernement. Malgré la trêve, les bandes d'aventuriers continuaient à ravager les provinces; une d'elles, commandée par l'archiprêtre Cervolles, rançonna le pape et sa cour; une autre pillait le pays entre Seine et Loire; les partisans du Navarrais venaient de reprendre Évreux. L'ordre ne renaissait pas; les souffrances étaient les mêmes; le peuple murmurait contre ses nouveaux maîtres; les partisans du dauphin multipliaient les résistances et envenimaient les plaintes. Les membres du conseil s'effrayèrent de tant de difficultés et n'eurent plus d'autre désir que de rentrer dans l'obscurité. Le dauphin, qui s'était entouré d'hommes dévoués et surtout de ses anciens ministres, se vit bientôt assez fort pour reprendre le

[1] Froissard, t. III, p. 287.

pouvoir. Il déclara à Marcel et aux échevins qu'il ne voulait plus de curateurs, et leur défendit de se mêler du gouvernement; puis, il congédia le grand conseil, qui se sépara sans résistance.

Mais pour gouverner il fallait de l'argent. Le dauphin sortit de Paris, et essaya, sans succès, d'obtenir quelques subsides des états provinciaux : il se vit bientôt forcé de rentrer dans la capitale, de rétablir le conseil des trente-six et de convoquer encore les états-généraux. Ceux-ci cherchèrent un remède à tous les maux du royaume, non dans des institutions nouvelles que personne ne voulait ni comprendre ni soutenir, mais dans un homme qui pût être leur défenseur. Le peuple, habitué à être gouverné, devait, en l'absence de ses gouverneurs ordinaires, confier le pouvoir à un guide de son choix. Or il y avait un homme qui avait pour lui l'éclat de la naissance et le charme des manières, qu'on regardait comme une victime populaire, parce qu'il avait été trahi par le dauphin et persécuté par le roi; qui, souvent, avait témoigné sa sympathie pour les souffrances du peuple; enfin, qu'on aimait d'espérance, parce qu'on voulait le voir tel qu'on le désirait : c'était Charles, roi de Navarre. D'après une délibération secrète des états, il fut tiré de sa prison par Jean de Pecquigny, traversa le Vermandois et l'Ile-de-France au milieu des acclamations du peuple qui se portait en foule au-devant de lui, et entra dans Paris en grande pompe. Le dauphin avait été forcé de lui en permettre l'entrée : « Faites amiablement, lui disait Marcel, ce qu'on vous requiert, ou il sera fait, que vous veuillez ou non. » Charles de Navarre se montra tout dévoué aux intérêts populaires : il harangua les bourgeois aux Halles et leur dit qu'il voulait vivre et mourir en défendant le royaume de France; mais « il donna par ses paroles à entendre que, s'il vouloit disputer la couronne, il montreroit bien par droit qu'il en étoit plus prochain que le roi d'Angleterre [1]. » Le dauphin voulut lutter d'éloquence avec lui; alors les Halles et le Pré-aux-Clercs eurent tous les jours leurs assemblées politiques où seigneurs et magistrats cherchaient à capter la faveur populaire. Mais le jeune prince fut obligé de se réconcilier avec Charles, de lui rendre ses domaines, et de réhabiliter les victimes de Rouen. Le Navarrais s'en alla en Normandie pour prendre possession de ses forteresses, et il fut accueilli par les gens de Rouen avec des acclamations.

Cependant le dauphin avait résolu d'employer la force pour reprendre son pouvoir; il rassembla des hommes d'armes, chercha à se faire un parti dans Paris, ordonna aux capitaines des forteresses du Navarrais de lui résister, et publia quatre ordonnances pour

[1] Froissard, t. III, p. 291.

falsifier les monnaies. Le prévôt, voyant les ministres en conjuration permanente pour rendre le gouvernement impossible, se décida à employer contre eux la violence. Par son ordre, les Parisiens s'armèrent, et, pour reconnaître les partisans de la révolution, ils prirent pour insigne un chaperon mi-parti bleu et rouge avec la devise : « A bonne fin : vivre et mourir avec le prévôt. » Les villes voisines de Paris se confédérèrent avec elle et prirent son chaperon et ses couleurs. Le roi de Navarre commença les hostilités en Normandie.

§ VI. PUISSANCE DE MARCEL. — LA JACQUERIE. — RESTAURATION DU POUVOIR ROYAL. — Les états se rassemblèrent (1358, 12 fév.); on n'y voyait presque plus que des bourgeois et des clercs, car la noblesse commençait à se rallier à la royauté. Mais l'importance des états était déjà passée, ou plutôt leur influence se trouvait annulée par la puissance de Paris; désormais la querelle était entre la cour et la municipalité de cette grande ville, qui avait pris un aspect tout républicain. Marcel proposa à l'assemblée communale de tuer les traîtres qui entouraient le dauphin. C'était le moyen de mettre entre ses mains ce prince timide, de jeter la terreur parmi ses partisans, et de pousser en avant la bourgeoisie qui faisait déjà mine de reculer. La proposition fut approuvée; toutes les milices se réunirent au son du beffroi, et Marcel marcha avec une compagnie bourgeoise sur l'hôtel du dauphin, qui avait alors auprès de lui le maréchal de Champagne et celui de Normandie (22 fév.). « Voulez-vous, lui dit le prévôt, mettre fin aux troubles et donner défense au royaume? — Ce n'est pas à moi, dit le prince, à pourvoir à la garde du royaume; c'est à ceux qui reçoivent l'argent des impôts[1]. » Sur ce, Marcel fit un signe à ses hommes, qui massacrèrent les deux maréchaux. Le dauphin, épouvanté, se jeta aux genoux du prévôt, lui demandant la vie. Celui-ci lui donna pour sauvegarde son chaperon aux couleurs parisiennes, et, lui montrant les cadavres jetés dans la cour du palais aux grands applaudissements des bourgeois : « De par le peuple! dit-il, je vous requiers de ratifier la mort de ces traîtres, car c'est par la volonté du peuple que ceci s'est fait[2]. »

Dès lors Marcel sembla le maître de la France; il gouverna le conseil des trente-six, et fit nommer de semblables conseils pour administrer les provinces. Le Navarrais revint à Paris, et le dauphin se réconcilia avec lui. Mais cette révolution n'avait eu en réalité que Paris pour théâtre, et le mouvement de ce cœur de l'état ne s'était pas communiqué aux membres. Les états-généraux et

[1] Froissard, t. III, p. 287. — [2] Chron. de Saint-Denis.

même les trente-six commençaient à se lasser de la puissance de la commune parisienne : ils étaient irrités du meurtre des maréchaux et de l'orgueil de Marcel, et, pour limiter le pouvoir de ce redoutable tribun, ils donnèrent une forme plus régulière au gouvernement en nommant le dauphin régent du royaume (1358, 14 mars). Alors la discorde, habilement éveillée par les royalistes, se mit parmi les députés, qui ne se connaissaient pas les uns les autres, n'avaient pas les mêmes vues et étaient aveuglés par les préjugés et les haines de province; la plupart abandonnèrent leur poste, et même quelques-uns des trente-six et des conseils provinciaux. Marcel les fit remplacer par des bourgeois de Paris, et conseilla aux provinces d'en faire autant; mais déjà il avait à lutter non-seulement contre la cour et les états, mais encore contre l'aveuglement et la jalousie de certains bourgeois, qui commençaient à ne voir en lui et ses partisans que des factieux. Le dauphin s'enfuit de Paris et se retira à Meaux. Les états provinciaux avaient été assemblés pour entendre le rapport des états-généraux; ils se divisèrent : ceux du Vermandois, de la Champagne, de l'Auvergne, du Dauphiné, du Languedoc, se prononcèrent pour le dauphin et lui accordèrent des subsides. Le prince, encouragé par cette résistance, transféra les états-généraux de Paris à Compiègne (1358, 4 mai); mais les députations du clergé de trente-quatre diocèses, celles de la noblesse et de la bourgeoisie de dix-huit bailliages et de Paris, refusèrent de s'y rendre; les états de Compiègne se montrèrent eux-mêmes ardents pour la réforme. Il y eut donc deux assemblées nationales et deux gouvernements : la guerre était déclarée.

Marcel attaqua le château du Louvre et s'en empara; il fortifia Paris et prit à sa solde des compagnies de Navarrais et de Brabançons. Le dauphin rassembla une armée de trente mille pillards, intercepta la Seine et la Marne, ravagea les campagnes jusqu'aux murs de Paris, et proposa aux bourgeois une amnistie complète, s'ils voulaient lui livrer Marcel et les échevins « pour faire d'eux à sa volonté. » Les Parisiens refusèrent; mais ils répugnaient à combattre le régent et murmuraient du siége de leur ville; les états de Paris semblaient plus dévoués au dauphin que ceux de Compiègne; ils proscrivirent Robert Lecoq. Marcel se roidissait contre tous ces obstacles, cherchait partout des soldats, redoublait d'énergie et de violence, et appelait le Navarrais, qui, seul, pouvait relever le parti populaire en lui donnant l'appui d'une bonne gendarmerie; mais ce roi, qui ne consultait que ses intérêts, traita lui-même avec le dauphin.

Les événements de Paris avaient eu du retentissement dans les campagnes. Les paysans n'étaient plus ces serfs de l'âge précédent,

hommes du seigneur, à peine vêtus, misérables et sans asile; ils avaient acquis quelques richesses; leurs fermes et leurs villages étaient fortifiés; ils avaient même l'usage des armes. Mais depuis les batailles de Crécy et de Poitiers, les seigneurs les avaient cruellement tyrannisés, leur enlevant bestiaux, charrues, vêtements, vivres, les réduisant à la condition des bêtes, les torturant à plaisir, les tuant sans pitié. Les paysans, poussés à bout et excités par la guerre de la bourgeoisie contre la noblesse, « crurent qu'il leur étoit permis de se soulever contre les seigneurs et de prendre leur revanche des mauvais traitements qu'ils en avoient reçus [1]. » « Ce seroit grand bien, disoient-ils, que tous ces nobles fussent détruits; au lieu de nous défendre, ils nous font plus de mal que les ennemis (1358, 21 mai). » Alors ils attaquèrent les châteaux, les brûlèrent, massacrèrent leurs habitants; ils accablèrent leurs prisonniers d'outrages et de tortures, violèrent les femmes, brûlèrent les enfants; ils s'en donnèrent à pleine joie sur leurs tyrans, et leur rendirent au centuple leurs atrocités. Ce n'était pas l'amour de la liberté, c'était l'ardeur de la vengeance qui animait ces bandes sauvages. Elles se firent un roi qu'elles appelèrent *Jacques Bonhomme*, du nom que les seigneurs donnaient par dérision aux paysans. La noblesse se mit en campagne contre les *Jacques;* alors la guerre fut partout et l'anarchie effroyable : bandes anglaises, compagnies d'aventure, troupes de Jacques, milices bourgeoises, bannières de chevaliers, couraient les unes sur les autres; il n'y avait plus de culture, plus de commerce, plus de sûreté pour personne. La noblesse appela du secours de toute la France contre les Jacques de la Champagne et de la Picardie « qui étoient déjà plus de cent mille, et pensoient qu'ils dussent détruire tous les nobles du monde. » Les dames se réfugièrent dans les forteresses et principalement dans celle de Meaux. Les Jacques marchèrent sur cette ville. Les Parisiens, qui avaient vu leur révolte avec plaisir, envoyèrent deux compagnies de mille hommes à leur aide, et les bourgeois de Meaux s'unirent aussi à eux. Mais, malgré ce secours, ils échouèrent au siége de la forteresse et furent à moitié détruits par le comte de Foix, Gaston Phœbus. Le roi de Navarre et le captal de Buch les battirent en plusieurs rencontres; le roi des Jacques fut pris : on le couronna d'un trépied brûlant, et il fut pendu; les nobles couraient à la chasse des paysans comme à celle des bêtes, portant le fer et le feu en tous lieux. Enfin, au bout de six semaines, les campagnes étaient rentrées dans le silence, mais incultes et dépeuplées.

Alors la discorde devint plus grande dans Paris, et une partie

[1] Cont. de Nangis, p. 119.

des bourgeois travailla ouvertement à la restauration du pouvoir royal. Le dauphin reprit le blocus de la ville, et empêcha les arrivages des vivres. Marcel, embarrassé pour nourrir Paris, cherchait partout des appuis; il appela le roi de Navarre, lui livra le trésor de la ville, et voulut le faire nommer capitaine-général du royaume; mais cela ne satisfit pas l'ambitieux Charles, qui visait à la couronne; et, au lieu d'attaquer le dauphin, il traita avec lui pour lui livrer Marcel et Paris. Les Parisiens le chassèrent de leur ville avec ses soldats anglais et gascons, qui se livraient aux plus grands excès. Il s'en alla camper à Saint-Denis, ravagea les campagnes, se mit en pourparler avec les deux partis, et se fit payer de grandes sommes pour arrêter les pillards que lui-même conduisait. Le prévôt était dans le plus grand embarras : plus d'argent, plus de vivres, plus de garnison; suspect aux bourgeois et craignant pour sa vie, il ne songea plus qu'à lui-même et trahit sa cause. Il résolut, plutôt que de subir les vengeances implacables du parti royal, de se jeter entièrement aux bras du méchant roi de Navarre, de le rendre maître de Paris, et, en lui donnant la capitainerie-générale, de lui préparer les voies au trône de France[1]. Le traité fut conclu, et il fut convenu que la Bastille et la porte Saint-Denis seraient livrées au Navarrais dans la nuit du 31 juillet. Un échevin, nommé Maillard, fut averti de ce projet : il réunit les chefs du parti royaliste, et au moment où Marcel changeait la garde de la porte Saint-Antoine, il tomba sur lui et le tua avec six autres magistrats (1358, 30 juill.). Alors les royalistes coururent par tout Paris, criant : « Montjoie saint Denis au roi et au duc! » ils jetèrent en prison soixante des plus chauds partisans de la commune, publièrent partout que le prévôt avait vendu la ville aux Anglais pour être pillée, et envoyèrent des courriers au dauphin. Celui-ci arriva, trois jours après, avec un grand nombre de gendarmes; et aussitôt les réactions commencèrent. La plupart des magistrats, des amis de Marcel, des partisans de la liberté, périrent sur l'échafaud; d'autres furent proscrits ou dépouillés de leurs biens, tous ceux qui avaient pris part aux mouvements populaires furent persécutés. Jean de Pecquigny fut assassiné. Robert Lecoq s'enfuit auprès du roi de Navarre, puis en Aragon, où il mourut évêque de Calahorra. Le dauphin abolit toutes les ordonnances rendues sous l'influence des états, rétablit ses conseillers, donna tous les offices à ses créatures, et rendit enfin le pouvoir royal plus absolu qu'avant le mouvement.

[1] Cont. de Nangis, p. 620. — Villani, liv. VIII, ch. 90. — Secousse, Hist. de Charles-le-Mauvais, t. I, p. 318.

Ainsi se termina cet essai informe et prématuré de révolution populaire; épisode curieux de notre histoire, et qui semble un hors-d'œuvre complet, tant il avait été peu préparé, tant il eut peu de suites. Dans la royauté seule était l'unité de pouvoir et de nation : si la bourgeoisie du quatorzième siècle l'eût emporté sur elle, c'en était fait de l'avenir de la France. Marcel et ses compagnons ont donc dépensé leur énergie et leurs talents dans une entreprise qui devait avorter; leur mouvement démocratique si brusque, si héroïque, au milieu des hésitations, des ébahissements, des terreurs de la foule, n'a pas laissé, il est vrai, un débris d'institution, une garantie de liberté; mais la vie de ces hommes du peuple n'a pas été sacrifiée en pure perte : la révolution éphémère de 1355 laissa des souvenirs puissants chez les Parisiens, et nous les verrons pendant tout ce siècle remuer sous le joug qu'on leur impose, pour témoigner de l'existence du peuple, dont l'heure n'est pas venue.

§ VII. Négociations pour la paix. — Nouvelle invasion des Anglais. — Traité de Brétigny. — Le roi de Navarre, irrité de la mort de ses partisans, rassembla tous ses aventuriers gascons, anglais, allemands, et commença une guerre cruelle dans les pays entre la Seine, la Marne et l'Oise. Malgré ses crimes et les ravages de ses brigands, son nom était encore populaire, et il se vit soutenu en tous lieux par la bourgeoisie; mais les nobles se réunirent contre lui, élurent des chefs et lui firent la guerre pour leur compte. La plupart des compagnies d'aventure prenaient son drapeau pour courir et rançonner la Champagne, la Bourgogne, la Picardie; les plus grandes villes n'étaient pas à l'abri de leurs ravages, et dans le midi il y eut à peine un canton qui ne fût pas dévasté. « Ainsi étoit le royaume de France, de tous lez pillé et dérobé, ni on ne savoit de quelle part chevaucher que on ne fût jeté à terre [1]. » Le dauphin ne songeait qu'à se maintenir dans Paris par les supplices, et à se venger des humiliations qu'il avait souffertes : la consternation était dans cette ville, et chaque jour voyait éclater et punir une conspiration des amis de Marcel; enfin il fut obligé de négocier avec le roi de Navarre un traité très-onéreux, et même de l'admettre dans son conseil, « sous promesse qu'il seroit bon François [2]. » Les environs de Paris reprirent quelque tranquillité; mais le reste de la France continua à être dévasté par les aventuriers.

Pendant ce temps le roi Jean négociait dans sa prison; et, pour obtenir sa liberté, il n'hésita pas à céder à Édouard en toute sou-

[1] Froissard, t. III, p. 375. — [2] Cont. de Nangis, p. 123.

veraineté les conquêtes faites par ses ancêtres sur les Plantagenet, avec Calais, Boulogne, et quatre millions d'écus d'or (1359). Ainsi toute l'œuvre des Capétiens était détruite par les fautes des Valois, et Édouard devenait plus puissant en France que le roi de Paris. Le dauphin fut effrayé d'un si grand sacrifice, et résolut de l'empêcher à tout prix : persuadé que la nation pouvait seule annuler un traité si désastreux, il eut le courage de convoquer les états-généraux. Quelle que fût sa haine contre ces assemblées, le mouvement démocratique qu'il venait d'étouffer lui avait appris toute la puissance du peuple, et il ne pouvait se passer de son concours pour faire prévaloir contre la volonté de son père et de son seigneur ce principe salutaire, que l'intérêt général passe avant celui du roi, et que la volonté nationale est supérieure à la sienne.

La misère et l'anarchie étaient si grandes qu'un petit nombre de députés se rendit à Paris (25 mai). « Ceux-ci, les lettres du roi lues et relues, bien ouïes et bien entendues, et de point en point considérées et examinées, leur sembla ce traité trop dur, et répondirent d'une voix aux messagers que ils auroient plus cher à endurer et porter encore le grand méchef et misère où ils étoient, que le noble royaume de France fût ainsi amoindri et défraudé; que le roi Jean demeurât donc encore en Angleterre, et que, quand il plairoit à Dieu, il y pourvoiroit de remède [1]. » Après cette belle résolution, résultat de l'excitation démocratique des années précédentes, on lut le traité au peuple assemblé dans la cour du palais, et il s'écria que « ledit traité n'étoit pas faisable et qu'il falloit faire bonne guerre au roi anglois. » Le dauphin demanda et obtint des subsides et des hommes; puis il profita de la préoccupation des états pour faire légitimer par eux la contre-révolution en leur faisant abolir tous les actes de l'administration de Marcel, et en réhabilitant ses vingt-deux ministres « qu'il n'avoit oncques éloignés de son amour [2]. »

Jean fut très-irrité de la résolution des états, et Édouard déclara la trêve rompue. Aussitôt « les gens d'armes qui avoient fait guerre pour le roi de Navarre la firent forte et vilaine au titre du roi d'Angleterre [3]. » Mais le dauphin se contenta d'avoir des capitaines dans les meilleures places, résolu à ne pas risquer de bataille. Les provinces et les villes, abandonnées à elles-mêmes, ne songèrent qu'à leur propre salut, sans s'inquiéter de l'intérêt général; les unes négocièrent à prix d'argent l'éloignement des Anglais; les autres prirent à leur solde des compagnies d'aventure. Jamais la royauté ne s'était moins mêlée du gouvernement du pays.

[1] Froissard, t. III, p. 401. — [2] Ord. de France, t. III, p. 345. — [3] Froissard t. III, p. 383.

Édouard débarqua à Calais avec une armée considérable, toute sa noblesse et un bagage immense (1360); il traversa la Picardie et la Champagne, qui étaient entièrement dévastées, et arriva devant Reims, où il voulait se faire sacrer. Mais les habitants se défendirent avec tant de vigueur, qu'après sept semaines de siége il fut obligé de passer outre. Il entra alors en Bourgogne. C'était la reine de France qui commandait dans ce pays au nom de son fils du premier lit, Philippe de Rouvre; elle fit un traité de neutralité pour la province, et paya aux Anglais 200,000 écus d'or. Le dauphin ne bougeait pas : il comptait que ses ennemis se ruineraient à traverser tant de pays dévastés; d'ailleurs il était occupé à se maintenir dans Paris contre les conspirations des bourgeois et des Navarrais. Pendant ce temps, une guerre atroce se faisait sur la mer. Les vaisseaux français balayèrent la Manche, brûlèrent dix villes anglaises et jetèrent la terreur sur toutes les côtes. Tous les Anglais, même les prêtres, prirent les armes; Londres équipa cent quatre-vingts vaisseaux qui brûlèrent toute la côte de Boulogne à Harfleur.

Édouard continua sa marche; pour forcer le dauphin à sortir de son immobilité, il entra dans l'Ile-de-France et arriva sous Paris. « Il n'y avait plus un seul habitant depuis la Seine jusqu'à Étampes; » mais le dauphin, malgré les cris qui s'élevaient contre sa conduite, refusa la bataille et laissa Édouard reprendre son chemin vers la Loire. L'armée anglaise, épuisée par une longue marche et manquant de vivres, couvrait la route de cadavres : elle arriva à Chartres. Là, les seigneurs conseillèrent au roi d'Angleterre de finir la guerre : « Vous y userez votre vie, lui dit-on, et nous pouvons perdre plus en un jour que nous n'avons gagné en vingt ans[1]. » Édouard résistait; mais un orage terrible ayant dévasté son camp, il consentit à signer le traité de Brétigny (1360, 8 mai), par lequel il renonça à la couronne de France, et reçut en souveraineté directe, pour les tenir comme voisin, perpétuellement et à toujours : 1° le Poitou, l'Aunis, l'Angoumois, la Saintonge, le Limousin, le Périgord, le Quercy, le Rouergue, l'Agénois, le Bigorre; 2° le Ponthieu, Calais, Guines, etc. La rançon de Jean fut fixée à trois millions d'écus payables en six ans; et la succession de la Bretagne fut laissée à l'arbitrage des deux rois. La misère était si grande que cette paix, la plus humiliante que la France eût jamais faite, n'excita que des transports de joie.

§ VIII. Ravages des grandes compagnies. — Bataille de Brignais. — La famille des Valois avait coûté cher à la France : outre

[1] Froissard, t. IV, p. 55.

la honte de deux sanglantes défaites, outre la misère apportée par l'anarchie, elle ruinait l'œuvre si précieux de son unité, en démembrant de l'état des provinces réunies avec tant de peine, déjà habituées à la domination française, et qui ne repassèrent qu'avec beaucoup de répugnance et de crainte sous le joug des Plantagenet. Les seigneurs d'Albret, de Comminges, d'Armagnac, etc., réclamèrent avec justice contre le roi Jean, disant « qu'il n'appartenoit pas à lui de les quitter, et que par droit il ne le pouvoit faire [1]. » Les habitants de La Rochelle, qui s'étaient rendus très-redoutables aux Anglais par leurs nombreux corsaires, supplièrent qu'on ne les mît pas « en mains étranges, et qu'ils avoient plus cher à être taillés tous les ans de la moitié de leur chevance que ce qu'ils fussent aux mains des Anglois [2]. » Tant de calamités avaient donc engendré un grand bien, l'esprit national, qui se forma au contact de la haine pour les Anglais, et qui devait faire sortir de cette lutte la France victorieuse, plus forte et plus compacte que devant.

Le roi Jean revint en France, livrant pour otages son frère, deux de ses fils, vingt seigneurs et quarante bourgeois (1360). Le royaume s'épuisa de nouveau pour payer sa rançon; on en sölda pourtant le premier quartier, en vendant par mariage à Galeaz Visconti, tyran de Milan, une des filles du roi, pour 600,000 écus; deux décimes sur le clergé, la rentrée des Juifs, un impôt de 12 deniers par livre sur les marchandises servirent aux autres payements [3]. Le Languedoc, qui seul avait fourni aux dépenses du roi pendant sa prison, paya encore pour sa rançon 1,451,000 écus, outre 153,000 florins qu'il fut obligé de donner aux grandes compagnies qui le ravageaient. La répartition de ces derniers impôts témoigna que ce pays avait perdu en vingt ans le tiers de ses habitants.

La misère était plus grande encore dans les provinces du nord. Les capitaines qui tenaient des forteresses pour le roi d'Angleterre ne voulurent point les quitter, et firent la guerre comme auparavant, malgré les menaces d'Édouard. Les grandes compagnies se grossirent de nouveaux aventuriers connus sous le nom de *Tard-venus*, qui épuisèrent le pays de ses dernières richesses; elles formèrent de véritables armées commandées par des chefs habiles, et occupèrent des provinces entières où elles vécurent à discrétion. Les terres restèrent sans culture, la famine s'ajouta aux au-

[1] Froissard, t. IV, p. 118. — [2] Id., p. 119.

[3] « Nous avons encore au trésor des Chartes les quittances de ces payements. Ces parchemins font mal à voir; ce que chacun de ces chiffres représente de sueur, de gémissements et de larmes, on ne le saura jamais. » (Michelet, Hist. de France, t. III, p. 432.)

tres fléaux, et la famine fut suivie de maladies contagieuses qui dépeuplèrent le royaume pendant trois ans. La société tombait en dissolution; le gouvernement était impuissant à empêcher et à soulager tant de maux; la Gaule, envahie et ravagée par les Barbares, n'avait pas été plus misérable.

La peste emporta la reine de France et son fils Philippe, duc de Bourgogne (1361). Celui-ci était le dernier rejeton de la première maison de Bourgogne, et il possédait, outre le duché, les comtés de Bourgogne et d'Artois. Les deux comtés revinrent à Marguerite, fille de Philippe V, comtesse de Flandre [1]; le duché appartenait à Charles de Navarre [2], par droit de représentation; mais le roi Jean y prétendit par droit de proximité, et s'en empara, malgré les réclamations de Charles, qui demanda vainement en échange la Champagne et la Brie. De plus, le roi déclara que la Bourgogne, la Champagne, le comté de Toulouse, etc., faisaient à toujours partie du royaume de France. Il s'en alla ensuite visiter sa nouvelle province et jurer la conservation de ses priviléges; mais, en parcourant les villes, il s'aperçut que la royauté ne pourrait maintenir sous sa domination immédiate un pays si long-temps indépendant, et, d'après l'humble supplication qui lui en fut faite par ses sujets de Bourgogne, il songea à donner ce beau duché à l'un de ses fils, pour en faire une protection à son royaume contre les états d'Allemagne.

La présence du roi en Bourgogne fit sortir de cette province la plus terrible des grandes compagnies, celle dont le chef se disait « ami à Dieu, et ennemi à tout le monde. » Elle comptait plus de quinze mille hommes, et se dirigea sur Lyon. Jacques de Bourbon, comte de la Marche, rassembla toute la chevalerie de la Bourgogne, de l'Auvergne, du Bourbonnais, du Lyonnais, du Dauphiné, marcha contre les brigands, et les atteignit à Brignais; il fut défait et tué avec son fils et les seigneurs de Forez, de Beaujolais, de Châlons, etc. (1361). Ce fut encore un rude échec pour la noblesse, et qui témoignait de nouveau son infériorité en face des routiers et des villains. Presque tout le bassin du Rhône resta sous la domination des aventuriers, qui marchèrent même sur Avignon. Le

[1] Otton IV, comte de Bourgogne et d'Artois, a pour héritière Jeanne, femme du roi Philippe V; celle-ci ne laisse que des filles. L'aînée, Jeanne II, épouse Eudes IV, duc de Bourgogne, et a pour petit-fils et successeur Philippe de Rouvre; la cadette, Marguerite, épouse le comte de Flandre et hérite des deux comtés : elle a pour fils Louis de Male, dont la fille épouse Philippe-le-Hardi, premier duc de Bourgogne de la maison de Valois, qui acquiert ainsi la Flandre et les deux comtés.

[2] Robert II, treizième duc de Bourgogne, laisse un fils et deux filles. Le fils, Eudes IV, a pour petit-fils et successeur Philippe de Rouvre. La fille aînée épouse le roi Louis X, et a pour petit-fils Charles de Navarre; la fille cadette épouse Philippe VI, et a pour fils Jean,

pape publia vainement une croisade contre eux ; il ne s'en débarrassa qu'en payant le marquis de Montferrat pour qu'il les prît à sa solde ; encore fut-il forcé de leur donner l'absolution de tous leurs crimes.

« Pour traire hors du royaume toutes ces manières de gens d'armes qui le pilloient et détruisoient sans miséricorde [1], » Jean résolut de faire une croisade (1362). Mais il n'était pas d'accord avec le roi anglais sur les clauses du traité de Brétigny ; sa rançon n'était pas entièrement payée ; l'un de ses otages, le duc d'Anjou, s'était échappé d'Angleterre et ne voulait pas y retourner. Il résolut d'aller à Londres pour excuser son fils et engager Édouard à prendre part à la croisade ; quelques-uns même disaient qu'il n'y allait « que pour son plaisir [2]. » Avant son départ, il octroya à son quatrième fils, Philippe, dit le Hardi, à cause de sa belle conduite à Poitiers, « le duché et la pairie de Bourgogne, pour être possédés comme les possédaient les précédents ducs de Bourgogne, sous la réserve de la suzeraineté de la France [3]. » Il partit, laissant la régence au dauphin, passa l'hiver en fêtes à la cour d'Édouard, et mourut presque subitement (1364).

CHAPITRE III.

Règne de Charles V. — 1364 à 1380.

§ I. Batailles de Cocherel et d'Auray. — Ordonnances de Charles V. — Le jour même de la mort de Jean, vingt-huit bourgeois de Paris étaient décapités « pour fait de conspiration pour la liberté et le roi de Navarre. » C'était le nouveau roi, Charles V, dit le Sage [4], qui continuait ses vengeances. Encore bien qu'il fût haï et méprisé du peuple pour sa mauvaise foi et sa lâcheté, il n'avait pas cessé de gouverner, même depuis que son père était revenu de captivité, et il avait acquis, avec la connaissance des affaires et des hommes, une profonde dissimulation et un esprit de finesse et de temporisation qui lui firent mener à bien la plupart de ses entreprises. Ce ne fut pas, comme ses pères, un roi chevalier et batailleur ; faible de corps et de caractère, il ne parut l'épée à la main qu'aux champs de Maupertuis ; et, depuis cette honteuse journée, ce prince lettré et astucieux, nouveau Philippe IV, mais moins immoral et violent, resta renfermé dans ses châteaux, faisant des ordonnances, ourdissant des intrigues, combattant de sa chaire tous ses ennemis, avec l'aide de ses procureurs, de ses

[1] Froissard, t. IV, p. 156. — [2] Nangis. — [3] Barante, Hist. des ducs de Bourgogne, t. I, p. 110. — [4] Ce mot signifiait aussi *savant* (*sapiens*).

juifs, de ses astrologues; il parvint ainsi, à force d'habileté et de persévérance, à tirer la France de l'opprobre de Brétigny, et à faire de la royauté un pouvoir administrateur, intelligent, protecteur, absolu, qui se passa non-seulement du contrôle de la papauté, mais encore de l'appui des états-généraux.

Dès qu'il fut roi, il chercha à se venger de l'homme qu'il haïssait le plus, Charles de Navarre, qui s'était mis à la traverse de toutes ses entreprises, et il s'empara, par trahison, de Mantes et de Meulan. Le Navarrais prit à solde des compagnies d'aventure, qu'il fit commander par un seigneur gascon, célèbre par sa valeur, le *captal* de Buch. Charles V lui opposa des troupes de même nature et le plus célèbre des capitaines d'aventuriers, Duguesclin. C'était un gentilhomme breton, d'une grande laideur et de mauvaise apparence, mais d'une force de corps prodigieuse, ignorant et brutal, mais intrépide dans la mêlée, habile en ruses de guerre, généreux envers ses compagnons, heureux dans toutes ses entreprises. Il rencontra près de Cocherel le captal de Buch (1364, 16 mai). Les deux troupes comptaient chacune cinq à six mille aventuriers, Français, Anglais, Bretons, Gascons, etc.; celle du captal fut complétement vaincue, lui-même fait prisonnier, « et en fut le nom de Duguesclin moult honoré[1]. » Cette guerre insignifiante se prolongea pendant un an, et finit par un traité qui enleva au roi de Navarre les comtés de Mantes, Meulan et Longueville, en échange desquels on lui promit la seigneurie de Montpellier. Mais ce traité ne mit pas fin aux ravages des aventuriers : « il n'y avoit aucune province qui ne fût infestée par eux; les uns occupoient des forteresses, les autres se logeoient dans les villages, et personne ne pouvoit parcourir les chemins sans un grand danger. Les soldats du roi ne songeoient qu'à dépouiller les paysans et les voyageurs; des chevaliers même, se disant amis de la majesté royale, tenoient ces brigands à leurs ordres. Le roi donna à Duguesclin le comté de Longueville, à condition qu'il chasseroit du royaume les pillards qui le dévastoient; mais loin de le faire, il laissa enlever par ses Bretons, dans les villages et sur les grands chemins, l'argent, les chevaux, le bétail et tout ce qu'ils trouvoient[2]. » Tout porta les armes comme au dixième siècle pour se défendre ou pour attaquer; tout se fortifia, villages et rues, églises et maisons[3]. Il n'y eut que l'Aquitaine qui ne fut pas infestée de

[1] Froissard, t. IV, p. 219. — [2] Contin. de Nangis, p. 134.

[3] On comptait en France à cette époque dix mille villes ou villages murés, et cinquante mille châteaux ou maisons fortifiées. A cinquante hommes par ville et à dix hommes par château, cela ferait un million d'hommes armés.

brigands, le prince Noir ne l'aurait pas souffert; d'ailleurs la plupart des aventuriers étaient Gascons ou Anglais. Cependant les grandes compagnies produisirent un grand bien : elles firent tomber les armées féodales, qu'elles surpassaient en discipline et en bravoure, et elles devinrent le principe des armées permanentes.

« Ce n'étoit pas seulement en la partie du roi de Navarre que Anglois et François se faisoient guerre malgré les traités; » en Bretagne, les hostilités n'avaient pas cessé entre les deux prétendants. Duguesclin marcha au secours de Charles de Blois avec des troupes soldées par Charles V, et le prince de Galles envoya à Montfort des soldats anglais commandés par Jean Chandos. Les deux ennemis livrèrent à Auray une bataille qui fut décisive. Charles de Blois fut tué, Duguesclin fait prisonnier, et leur armée complétement défaite (1364, 29 sept.). Toutes les villes se donnèrent à Montfort, et Jeanne de Blois fut contrainte de signer le traité de Guérande, qui donna le duché de Bretagne à Montfort. « Charles V fut très-courroucé, car cette déconfiture le touchoit grandement [1]; » mais il ne pouvait relever le parti de Blois qu'en faisant derechef la guerre aux Anglais, et il craignait de perdre sa suzeraineté sur la Bretagne; il consentit donc au traité de Guérande, et accepta l'hommage de Jean de Montfort; mais il prit à sa solde presque tous les seigneurs du parti de Blois.

Pendant que ses capitaines guerroyaient, le roi cherchait à remettre l'ordre dans son état : il protégeait le commerce et les étrangers, organisait les maîtrises et les jurandes, établissait la police la plus minutieuse sur les métiers, régularisait l'administration de la justice, fixait les monnaies [2], réglait la levée des impôts et surtout les aides, qui furent données à ferme à des Juifs, les seules gens qui eussent des connaissances financières, ce qui les rendait l'objet de la haine du peuple. Toutes ces ordonnances émanaient directement du pouvoir royal, et Charles avait pour principal ministre le sire Bureau de la Rivière. Il se défiait des états-généraux, des assemblées provinciales, des libertés communales; il cherchait à les ruiner par la ruse, à habituer le peuple à s'en passer, à effacer le souvenir des révolutions précédentes. Tout ressortissait à lui, tout se centralisait autour de lui avec autant d'ordre que l'état social et l'effroyable plaie de la guerre le comportaient. Il était très-savant en droit, aimait les légistes et disait : « On ne peut trop honorer les clercs qui ont sapience; et tant que sapience sera honorée en ce royaume, il continuera à prospérité; mais,

[1] Froissard, t. IV, p. 270.

[2] La valeur du marc d'argent fut fixée à 5 liv. 10 sous. Voy. la note 1 de la p. 25.

quand déboutée y sera, il décherra[1]. » C'est un des rois qui ont le plus travaillé à la législation administrative et civile, et toutes ses ordonnances portent l'empreinte des lois romaines. Les deux plus célèbres sont : 1° celle qui renouvela l'ordonnance de Philippe III sur la majorité des rois, fixée comme celle des roturiers à quatorze ans; 2° celle qui régla les apanages des princes de la famille royale, et, dans l'intérêt de l'unité de pouvoir et de nation, substitua des titres et des revenus à des concessions de fiefs souverains. Cependant Charles confirma la donation du duché de Bourgogne faite à son plus jeune frère; mais ce fut la dernière concession de ce genre; il ne donna à ses deux autres frères, les ducs d'Anjou et de Berry, que les gouvernements du Languedoc et de l'Auvergne. Ce fut un pas immense dans la destruction de la grande féodalité; car désormais les rois de France n'ont plus à lutter que contre trois ennemis intérieurs : les ducs de Guyenne, avec lesquels la lutte est commencée, et dont la ruine exigera cent ans de la guerre la plus désastreuse; les ducs de Bourgogne, qui vont créer la plus grande puissance féodale de cet âge; enfin, les ducs de Bretagne, dont l'état sera le dernier réuni à la couronne.

§ II. Expédition des compagnies en Castille. — Bataille de Navarette. — Malgré les soins de Charles V, il y avait un obstacle insurmontable au retour de la prospérité; c'étaient les grandes compagnies, contre lesquelles avaient échoué tous les moyens, violences et prières, indulgences et excommunications. Le roi trouva enfin le moyen de s'en délivrer.

En ce temps régnait sur la Castille Pedro IV, fils d'Alphonse XI (1365). C'était un prince très-cruel, qui avait fait périr la maîtresse de son père, ses trois frères naturels, sa propre femme, qui était de la maison de Bourbon, et une foule de seigneurs; odieux à ses peuples et surtout à sa noblesse, haï des rois ses voisins, allié aux Maures, rebelle aux commandements de l'Église, il vit bientôt toute la Castille soulevée contre lui, et son frère bâtard, Henri de Transtamare, qui lui disputait la couronne. C'était Charles V qui avait mené cette affaire, par haine contre Édouard, dont Pedro était l'allié, et il engagea les aventuriers à se mettre à la solde de Henri. Jacques de Bourbon, comte de la Marche, fut chargé de conduire l'expédition à l'aide de Duguesclin, qui était si bien aimé des grandes compagnies, qu'il parvint à rassembler trente mille soldats basques, lorrains, bretons, brabançons, provençaux, avec un grand nombre de chevaliers d'Angleterre et de France. On passa par Avignon. Les brigands « se disaient pèlerins de Dieu, qui

[1] Christine de Pisan, Vie de Charles V.

avaient entrepris par grande dévotion d'aller à Grenade pour venger Notre-Seigneur; » ils exigèrent du pape 200,000 livres[1] avec l'absolution de leurs péchés, et arrivèrent dans l'Aragon, où le roi, Pedro IV, dit le Cérémonieux, fournit des vivres à l'expédition. Le roi de Castille essaya vainement de rassembler une armée, et s'enfuit en Aquitaine. Toute la noblesse s'empressa autour de Henri, qui fut couronné à Burgos roi de Castille, de Léon, de Galice, de Tolède et de Séville (1366). Duguesclin, qui avait montré des talents peu communs en maintenant dans l'obéissance son armée de brigands, fut créé connétable de Castille. Mais il ne put les retenir en Espagne; les aventuriers, une fois payés et gorgés de butin, s'en revinrent en France, et il en resta à peine deux mille au service de Henri.

Cette expédition fut très-populaire en France, et la gloire de Duguesclin, qui avait fait un roi, devint telle, que le prince de Galles en fut jaloux. Celui-ci avait donné asile à Pedro, quoiqu'il le haït à cause de ses crimes; « mais il trouva que le détrônement d'un roi étoit un grand préjudice contre l'état royal, et que tous rois et enfants de rois ne le devoient nullement vouloir ni consentir[2]. » Il assembla les états d'Aquitaine et leur demanda aide pour rétablir le roi de Castille (1367). Les Gascons hésitaient; Pedro promit de leur donner toutes ses richesses, et la guerre fut résolue. Le prince Noir épuisa son trésor et vendit jusqu'à ses bijoux pour cette expédition chevaleresque; il parvint ainsi à attirer à lui presque tous les seigneurs de cette bonne terre de Gascogne, qu'il estimait tant pour sa vertu guerrière; il rappela les capitaines anglais qui avaient suivi Duguesclin, et invita les compagnies qui revenaient d'Espagne à se mettre à sa solde. En effet, et quoique le duc d'Anjou, qui gouvernait le Languedoc, s'efforçât de les en empêcher, la plupart des aventuriers vinrent se joindre au prince Noir. Ainsi l'Angleterre et la France continuaient à se guerroyer, sous couleur d'aider leurs alliés. Charles de Navarre, qui était ami de Transtamare, essaya de défendre les Pyrénées; mais, vaincu par l'argent de Pedro, il livra les passages, et le prince Noir entra en Espagne. Transtamare avait rassemblé, dit-on, cent mille hommes, mais le tiers à peine de cette multitude était armé. Une bataille se livra entre Najara et Navarette, près de l'Èbre, et fut longue et acharnée (1367, 3 avril). Les Castillans furent mis en pleine déroute, et Duguesclin resta prisonnier. Pedro fut de nouveau reconnu roi; mais il manqua à ses engagements envers

[1] A peu près deux millions de notre monnaie,

[2] Froissard, t. IV, p. 316,

les Gascons, et la moitié de l'armée périt de maladie et de misère. Alors le prince Noir apprit que Henri, qui s'était réfugié auprès du duc d'Anjou, attaquait l'Aquitaine avec les secours secrets du roi de France : il repassa les Pyrénées, avec la renommée d'avoir gagné les trois plus grandes batailles du siècle, mais ruiné par son expédition, attaqué de la maladie dont il mourut huit ans après, ayant mécontenté ses sujets d'Aquitaine. La plupart des compagnies le suivirent au delà des monts; mais il eut beau épuiser son épargne, il ne put les payer, et les congédia en leur disant « de chercher leur vie ailleurs. » Elles se jetèrent sur les provinces de France; et « le roy fut tout esmerveillé pourquoi couvertement le prince le faisoit ainsi guerroyer (1368)[1]. »

§ III. Renouvellement de la guerre contre les Anglais. — Cependant Charles V faisait sourdement des apprêts de guerre, épiant l'occasion de rejeter la honte du traité de Brétigny. Des troupes d'aventuriers se rassemblaient dans le Languedoc par les soins du duc d'Anjou et de Duguesclin, délivré de prison; Olivier de Clisson, le sire d'Albret et autres capitaines du prince Noir, passaient à la solde de France; la plupart des seigneurs de Gascogne, déjà mécontents de l'orgueil et de la cupidité des Anglais, étaient encore travaillés par les intrigues et l'argent de Charles V. Le prince de Galles, depuis son retour, avait demandé de lourds subsides à l'Aquitaine; mais les états, cinq fois assemblés, cinq fois le refusèrent. Les seigneurs d'Armagnac, d'Albret, de Comminges, de Périgord, protestèrent pour leurs franchises, « disant que, du temps qu'ils avaient obéi au roi de France, ils n'avaient été grevés d'aucun subside, et qu'ils le défendraient tant comme ils le pourraient; » puis ils s'en allèrent en France. Là ils déclarèrent au prince de Galles « qu'ils reconnaissaient toujours Charles V pour leur suzerain, car il n'était pas en sa puissance qu'il pût quitter sa suzeraineté, et eux ne le souffriraient jamais; et ils l'avertirent qu'ils avaient porté plainte devant lui. » Le prince fut très-irrité; il savait bien qu'ils agissaient plus par désir d'indépendance que par amour pour les rois de France, car ceux-ci avaient toujours traité les habitants du midi avec rigueur, pendant que lui avait fait d'eux ses compagnons et les instruments de ses victoires.

Charles accueillit et traita bien les réfugiés gascons; mais il refusa de recevoir leur appel, disant qu'il examinerait le traité de Brétigny; les seigneurs menacèrent de renoncer à sa seigneurie s'il ne descendait à leur requête; alors des négociations s'entamèrent pendant lesquelles il acheva secrètement ses préparatifs. Enfin, il

[1] Froissard, t. IV, p. 41.

reçut ouvertement l'appel des seigneurs gascons, et envoya dire au prince de Galles : « Comme ainsi soit que plusieurs prélats, barons, chevaliers et communes des marches de Gascogne avec plusieurs autres de la duché d'Aquitaine, se soient retraits en notre cour pour avoir droit sur aucuns griefs que vous leur avez proposé à faire; donc, nous nous sommes ligués avec eux, et nous vous commandons que vous veniez en notre cité de Paris, pour ouïr droit sur les dites complaintes en notre chambre des pairs, et au plus hâtivement que vous pourrez (1369)[1]. » Le prince répondit : « Nous irons volontiers à notre ajournement à Paris, mais ce sera le bassinet en tête et 60,000 hommes en notre compagnie[2]. » Charles amusa, par des négociations, le vieux roi d'Angleterre qui ne voulait que la paix; et lorsque les ducs de Berry et d'Anjou eurent réuni la noblesse d'Auvergne et de Languedoc, que les compagnies d'aventure eurent été rassemblées, les bourgeois des villes gagnés; enfin, lorsqu'il eut appris, comme nous allons le dire, qu'une victoire venait de remettre Henri sur le trône de Castille, il déclara la guerre. Le Ponthieu fut soumis en une semaine; le Quercy se souleva tout entier et chassa les Anglais; les prélats d'Aquitaine et de Picardie firent révolter leurs diocèses en faveur des Français; enfin le roi, pour donner à la guerre un caractère national, fit approuver sa conduite par les états-généraux, demanda au clergé des prières pour le salut du royaume, et fit prêcher son bon droit dans toutes les églises (1369, 9 mai).

Le prince Noir, qui languissait de maladie, eut le tems à peine de garnir ses villes et ses châteaux, et Édouard III, qui apprit, en même temps que la déclaration de guerre, la perte du Ponthieu et du Quercy, reprit le titre de roi de France. Alors Charles V fit prononcer par son parlement la confiscation de la Guyenne et de toutes les terres que les princes anglais possédaient dans son royaume.

Cependant Henri de Transtamare était rentré en Espagne en même temps que le prince Noir en sortait, et il avait recommencé la guerre contre son frère. Duguesclin lui avait amené ses compagnies; les nobles et les villes de Castille s'étaient soulevés en sa faveur; et Pedro, abandonné de ses sujets, s'était allié aux Maures. Enfin une bataille décisive s'engagea entre les deux frères, près du château de Montiel (14 mai). Pedro fut vaincu et se rendit à Duguesclin. Les deux frères se rencontrèrent dans le logis du connétable : ils se jetèrent l'un sur l'autre et se roulèrent sur la terre; Henri tomba sous son frère, qui allait le poignarder, quand un chevalier (quelques-uns disent Duguesclin) prit Pedro par la jambe

[1] Froissard, t. v, p. 18. — [2] Id., ibid., p. 19.

et le renversa sous Henri, qui lui enfonça sa dague dans la gorge.

La bataille de Montiel fut une victoire pour la France. Édouard III perdait un allié, et Charles V en acquérait un tout dévoué, qui mit à sa disposition les vaisseaux de la Castille. Les deux rois cherchaient des auxiliaires de tous côtés : Édouard s'attacha les ducs de Gueldre et de Juliers; Charles, le duc de Brabant et le comte de Hainaut; mais c'était surtout l'alliance de la Flandre qu'ils se disputaient. Le roi d'Angleterre cherchait depuis cinq ans à marier l'un de ses fils à l'héritière de Louis, comte de Flandre; mais le pape empêcha cette union sous prétexte de parenté, et il favorisa si bien le roi de France que celui-ci parvint à marier l'héritière avec Philippe, duc de Bourgogne (1369). Ce mariage rattachait à la cause française la province qui s'était montrée constamment l'alliée de l'Angleterre. Mais les Flamands, malgré la cession qu'on leur fit des villes de Lille, Douai et Orchies, furent très-mécontents de ce mariage; ils restèrent ennemis de la France, gardèrent leur amitié pour les Anglais, refusèrent de prendre part à la guerre; et leur futur seigneur dut, s'il voulait régner en paix sur eux, s'imprégner, malgré sa naissance, de leur haine native contre les Français.

§ IV. Les Anglais dépouillés de leurs conquêtes en France. — La guerre se faisait à la fois sur presque tous les points du royaume; guerre obscure de surprises et de châteaux, pendant laquelle Charles V, du fond de son palais et entouré de ses ministres, « la main appuyée sur le cœur de la France et sentant la vie revenir, parlait en maître[1]. » « Point de batailles, » disait-il sans cesse à ses capitaines. Des petits combats, des siéges, des embuscades, voilà la guerre qu'il voulait, dans laquelle les Anglais s'usaient sans profit et les Français avançaient pas à pas. C'était un singulier rôle qu'il faisait jouer à cette chevalerie si bouillante et si valeureuse; mais deux grands désastres avaient montré que la discipline et non le courage aveugle gagnaient les batailles; que la chevalerie était en décadence depuis qu'un nouveau système de guerre avait commencé avec la poudre à canon; enfin que la tête devenait supérieure au bras. Charles V le témoignait par lui-même, lui si timide et pourtant si heureux, lui qui ne s'arma jamais et gagna toujours.

Il avait confié à ses trois frères ses trois principales armées. Le duc de Bourgogne se préparait à faire une descente en Angleterre, mais une entreprise si hasardeuse n'entrait pas dans les plans du

[1] Chateaubriand, Études histor., t. IV, p. 190.

roi ; d'ailleurs Édouard la fit manquer en envoyant à Calais une petite armée sous les ordres du duc de Lancastre. L'armée du duc de Bourgogne, sept fois plus nombreuse, aurait pu l'accabler ; mais le roi lui ordonna de reculer, et il n'y eut plus en Picardie que des faits d'armes sans importance.

Dans le midi, les ducs d'Anjou et de Berri devaient, l'un par le Limousin, l'autre par le Languedoc, marcher sur Angoulême, où le prince Noir était malade. En effet, le duc d'Anjou, accompagné de Duguesclin et des barons de Gascogne, soumit tout l'Agénois et menaça Bordeaux, pendant que le duc de Berri assiégeait et prenait Limoges. Mais le prince de Galles se mit en campagne ; il força le duc d'Anjou à disperser son armée dans les places ; puis il tourna sur le Limousin, où il fit reculer le duc de Berri, enfin il vint mettre le siége devant Limoges. Vivement courroucé de la capitulation de cette ville qu'il avait eue en grande affection, il jura de s'en venger. En effet, après une résistance vigoureuse, Limoges fut prise d'assaut, pillée, brûlée, massacrée, par l'ordre exprès du prince, qui, exténué par la maladie et soutenu seulement par la colère, se faisait porter en litière au milieu des cadavres et des ruines (1369). Ce fut une grande tache à la gloire du vainqueur de Poitiers ; sombre et chagrin, il s'en retourna à Bordeaux, et de là en Angleterre, d'où il ne revint plus.

Pendant que les ducs d'Anjou et de Berri échouaient dans leur guerre d'Aquitaine, des bandes anglaises, commandées par le routier Robert Knolles, débarquaient à Calais et ravageaient la Picardie, la Champagne et l'Orléanais, sans trouver nullement à combattre : elles vinrent même menacer Paris (1370). Charles, « qui bien pouvoit voir de son hôtel Saint-Paul le feu et les fumées qu'elles faisoient [1], » sans pitié pour les souffrances individuelles au prix desquelles était le salut de la France, contenait de son impassible main la fougue de ses chevaliers, qui l'accusaient de lâcheté : « Laissez-les aller et se fouler, disait-il ; ils ne pourront tollir mon héritage par fumières [2]. » Puis, lorsqu'il vit les Anglais affaiblis, fatigués, dispersés, il donna l'épée de connétable, non à un grand seigneur, non à un prince du sang, mais à un routier, à Bertrand Duguesclin, « comme au plus vertueux et fortuné en ses besognes qui en ce temps s'armât pour la couronne de France [3]. » En vain le brave Breton refusa, lui disant « qu'il étoit un pauvre homme et de basse venue ; qu'il n'oseroit commander à ses frères, neveux et cousins [4] ; » il lui fallut obéir à ce roi si intelligent et si absolu dans ses vouloirs ; puis courant aux bandes de Robert Knolles,

[1] Froissard, t. v, p. 211. — [2] Id., ibid. — [3] Id., ibid. — [4] Id., p. 223.

qui s'acheminaient dans le Maine, il les atteignit à Pont-Vallain, les battit complétement, et rejeta leurs débris dans la Bretagne.

Pendant que ses bons capitaines guerroyaient, le roi Charles continuait ses menées et ses négociations : « il savoit tous les secrets des Anglois, et sur quel état ils étoient, et quelle chose ils proposoient à faire[1]; » il traitait avec Charles de Navarre (1371), et lui donnait une seigneurie éloignée, la ville libre de Montpellier, en échange de ses comtés de Mantes et de Meulan, qui menaçaient Paris; il faisait avec le roi d'Écosse, Robert Stuart, une alliance offensive et défensive, par suite de laquelle affluèrent en France, pendant plus d'un siècle, des guerriers tout dévoués aux Valois; il resserra son alliance avec Henri de Transtamare au moment où le duc de Lancastre, marié à une fille de Pedro, prenait le titre de roi de Castille; enfin il avait à sa solde la plupart des seigneurs bretons, et maintenait ainsi dans la neutralité le duc Jean, son grand ennemi, qui aurait ouvertement tiré l'épée pour Édouard III, s'il n'eût craint la colère de ses sujets.

§ V. Suite des revers des Anglais.—Depuis le départ du prince de Galles, l'Aquitaine manquait d'un gouverneur : Édouard III y envoya le comte de Pembroke, avec quarante vaisseaux chargés d'argent et de soldats; mais le roi de Castille, à la nouvelle de cet armement, fit partir sa flotte, qui atteignit Pembroke comme il allait débarquer à La Rochelle. La bataille s'engagea devant cette ville et dura deux jours. Les Rochelais, qui avaient dans le port de nombreux vaisseaux, refusèrent, malgré les menaces et les prières de leur gouverneur, de donner le moindre secours. Les Anglais furent complétement battus, et de leur flotte tout fut tué, pris ou coulé à fond (1372).

Charles V suivait de l'œil ses fidèles alliés : à la nouvelle de leur victoire, il fait entrer en Poitou Duguesclin avec les ducs de Berri et de Bourbon; la plupart des villes se soulèvent contre les garnisons anglaises; Poitiers, Angoulême, Saintes et La Rochelle ouvrent leurs portes; la noblesse seule reste fidèle à l'Angleterre, mais elle demande vainement des secours et un général, et bientôt il ne reste plus à Édouard que Thouars, Niort et quelques châteaux.

A ces nouvelles, le vieux roi s'embarque avec le prince Noir et vingt mille hommes. Les tempêtes battent sa flotte et le rejettent en Angleterre. Thouars se rend; Duguesclin défait les débris des garnisons anglaises à Chizey; Niort, où s'était renfermée toute la noblesse du Poitou, capitule; et il ne reste rien aux Anglais en deçà de la Gironde (1373).

[1] Froissard, t. v, p. 270.

« Le duc de Bretagne étoit moult courroucé du dommage des Anglois, et volontiers eût vu que son pays eût été de la partie du roi d'Angleterre; mais tous les barons et chevaliers de Bretagne étoient bons François, et lui dirent : « Sitôt que nous pourrons nous apercevoir que vous vous ferez partie pour le roi d'Angleterre contre le roi de France, nous vous relinquerons tous et mettrons hors de Bretagne [1]. » Le duc n'en conclut pas moins une alliance offensive et défensive avec Édouard, qui lui envoya des troupes; « mais quand les chevaliers de Bretagne et le pays virent ces Anglois, ils prirent le duc en grande indignation, et fermèrent leurs forteresses (1372) [2]. » Charles V, « qui avoit attiré à lui le cœur et l'amour de tous les chevaliers de Bretagne [3], » leur envoya Duguesclin avec une armée. Toutes les villes se rendirent; leurs garnisons furent égorgées; il ne resta que Brest aux Anglais, et le duc Jean fut forcé de s'enfuir en Angleterre.

Édouard était désespéré de se voir enlever ses belles conquêtes par un roi si couard et reposé que Charles V : « Il n'y eut oncques roi de France, disait-il, qui moins s'armât, et si n'y eut oncques roi qui tant me donnât à faire. » Il voyait la nation anglaise mécontente, et son parlement qui lui faisait des remontrances brutales sur ses dépenses, ses maîtresses, ses guerres. Nonobstant, il fit un dernier effort d'argent et de soldats; mais son glorieux fils, qu'il voyait dépérir, ne pouvait se mettre à la tête de la nombreuse armée qu'il envoya à Calais, et qui se composait de toute la noblesse, de trois mille gendarmes et de dix mille archers; lui-même était cassé de vieillesse et de chagrin, et il donna le commandement aux ducs de Lancastre et de Bretagne. Son plan de guerre était de forcer les Français à une bataille en attaquant les provinces du centre, et, après la victoire, de marcher dans les provinces du midi, qui tomberaient sans coup férir. Charles-le-Sage, inflexible dans ses plans et sans pitié pour les souffrances du peuple, n'essaya pas d'arrêter les Anglais; il ordonna d'évacuer les villes et villages non défendables, fit rentrer dans les villes fortifiées tout ce qu'on put enlever dans les campagnes, et ne laissa voir aux ennemis que les champs dévastés ou des murailles bien gardées : « C'est un orage, disait-il de l'armée anglaise; il se dégâtera de soi-même [4]. » En effet, les ducs de Lancastre et de Bretagne ne trouvèrent aucune résistance; ils passèrent sous les murs d'Arras, de Ham, de Saint-Quentin., harcelés par des partis qui, sortant de toutes les forteresses, leur enlevaient les vivres et leur tuaient les traîneurs; ils traversèrent

[1] Froissard, t. vi, p. 28. — [2] Id., ibid. — [3] Id., ibid. — [4] Id., p. 66.

l'Oise, la Marne, la Seine, et parcoururent la Bourgogne, l'Auvergne et le Limousin. Ils n'avaient plus de chevaux, plus d'armes, plus de vivres, plus d'habits, et, sans avoir pris une seule ville importante, avaient perdu les deux tiers de leur armée; enfin, après une marche désastreuse de deux cent cinquante lieues, ils arrivèrent à Bordeaux entièrement ruinés, et ils se hâtèrent de repasser en Angleterre. C'était la dernière armée d'Édouard. Le duc d'Anjou entra en Guyenne, s'empara de toutes lès villes, reçut la soumission des seigneurs de la Gascogne; et il ne resta aux Anglais de places importantes en France que Bayonne, Bordeaux et Calais (1374).

Ainsi ce roi, si mal famé dans sa jeunesse, qui, à son avénement, n'avait qu'un royaume dévoré par les troubles intérieurs, par la peste et les brigands, courbé sous la honte d'un traité déplorable, sans finances, sans soldats, avec une population demi-détruite, vingt ans après le désastre de Poitiers, avait remis l'ordre et la sécurité dans son état, rétabli une armée et un trésor, tiré des mains anglaises le Ponthieu, le Limousin, le Quercy, le Rouergue, la Saintonge, l'Angoumois et le Poitou; il tenait la Bretagne dans sa dépendance; il rattachait la Flandre à la famille royale; il forçait le roi de Navarre à la neutralité; il plaçait un roi en Castille et s'en faisait l'ami le plus dévoué. Un tel résultat était merveilleux et méritait la reconnaissance de la France; il témoignait dans Charles V des talents supérieurs, un plan de conduite arrêté de longue main et suivi avec une fermeté d'autant plus louable qu'il était peu compris et excitait bien des clameurs. En effet, « ce roi qui se tenoit tout coi dans ses chambres, et pourtant reconquéroit ce que ses prédécesseurs avoient perdu aux champs l'épée au poing, » paraissait un personnage si étrange aux hommes de son temps, que l'admiration qu'il inspirait était mêlée de terreur; et bien des gens penchaient à croire qu'une fortune acquise par des voies si obscures lui venait de quelque puissance occulte et mystérieuse.

§ VI. Trêve. — Mort d'Édouard III. — Renouvellement de la guerre. — L'Angleterre était épuisée; mais la France ne l'était pas moins, car le système de guerre de Charles V était ruineux et cruel pour le peuple des campagnes. Le pape interposa sa médiation entre les deux états, et une trêve fut conclue pour deux ans (1375). Charles en profita pour remettre l'ordre dans le royaume. Il créa, pour la sûreté des chemins, une maréchaussée et des prévôts qui pendirent sans pitié tous les pillards. Il bâtit, à Paris, l'hôtel Saint-Paul, la Bastille Saint-Antoine, etc.; il commença une bibliothèque

et encouragea les savants. Il protégea les Juifs et leur donna des priviléges excessifs, mais à prix d'or, car le besoin d'argent le tourmentait sans cesse. Pour en trouver, il se donna le droit de percevoir les revenus des bénéfices vacants, droit qui fut appelé *régale*, que ses prédécesseurs avaient commencé à établir, et que ses successeurs parvinrent à conserver, malgré l'opposition des papes [1]. Il n'osa pas altérer les monnaies, se souvenant des tribulations de sa jeunesse; mais il mit, et sans le consentement des états, de lourds impôts; usurpation qui lui causa des remords, car sa dernière pensée, à son lit de mort, fut d'abolir tous ces impôts et de ne les rétablir que du consentement des états.

Pendant la trêve, le prince de Galles mourut, et son père un an après lui (1377). Édouard III eut pour successeur son petit-fils, Richard II, qui fut placé sous la tutelle des ducs d'York, de Lancastre [2] et de Glocester, ses trois oncles.

Trois jours après la mort d'Édouard, la trêve expira. Charles V n'écouta pas les demandes de paix des trois régents, et recommença la guerre. Une flotte castillane, chargée de troupes françaises, ravagea les côtes d'Angleterre; le duc de Bourgogne entra en Picardie et s'empara d'Ardres; le duc d'Anjou attaqua la Guyenne, battit les seigneurs Gascons du parti anglais, et leur prit plusieurs petites places.

Les régents d'Angleterre cherchaient des alliés contre un ennemi si actif; ils négocièrent avec Charles de Navarre, lui promettant Bayonne et le gouvernement de l'Aquitaine s'il faisait la guerre à la France (1378). Charles V apprit ces menées : c'était l'occasion qu'il attendait depuis long-temps pour se venger de son ennemi et le chasser de la Normandie. Il fit arrêter un de ses ministres, Durue, qui négociait à la cour de France, et lui fit avouer, dans les tortures, un projet d'empoisonnement de la famille royale; il fit aussi prendre le fils du roi de Navarre, et le força de signer un ordre aux capitaines des forteresses navarraises de les ouvrir aux Français. La seigneurie de Montpellier fut conquise par le duc d'Anjou, la Navarre par le roi de Castille, le comté d'Évreux par Duguesclin. On fit prisonnier, dans Bernay, Dutertre, principal ministre du Navarrais, et on le mit à la torture. Il nia toutes les fables d'empoisonnement, et déclara que son maître, selon son droit de

[1] On trouve des traces de ce droit sous les rois francs. Il paraît que Philippe-Auguste et saint Louis en jouissaient. En 1274, Grégoire X l'autorisa pour les églises où il était établi, et défendit de l'établir partout ailleurs.

[2] Le duc de Lancastre est la tige des rois anglais de la *Rose rouge*, Henri IV, Henri V et Henri VI; et le duc d'York, des rois anglais de la *Rose blanche*, Edouard IV, Edouard V, Richard III.

souverain, avait travaillé constamment contre les intérêts de la France. Durue et Dutertre furent décapités. Le roi de Navarre, retiré dans Saint-Jean-Pied-de-Port, protesta contre ces iniquités, fit alliance avec les Anglais et leur livra Cherbourg.

La nation anglaise, humiliée de tant de revers, fit de nouveaux efforts. Deux armées débarquèrent, l'une en Guyenne, l'autre en Bretagne. La première se joignit aux Navarrais, et força les Castillans, qui assiégeaient Bayonne, à faire la paix; la seconde, où était le duc de Bretagne, fit le siége de Saint-Malo. Duguesclin, avec toute la noblesse de France et une nombreuse armée, vint au secours de cette ville : une bataille semblait inévitable, Charles V défendit de la livrer, mais les Anglais n'en furent pas moins forcés de se rembarquer.

La guerre maritime n'était pas plus heureuse pour l'Angleterre; elle se faisait avec une férocité sans pareille : point de quartier pour les vaincus; on les pendait aux mâts[1] ou on les jetait à la mer. Les flottes anglaises furent presque toujours vaincues par les flottes castillane et bretonne: celle qui allait prendre possession de Cherbourg fut détruite par les Castillans, celle qui amenait le duc de Bretagne contre ses sujets fut abîmée par une tempête; les côtes d'Angleterre furent continuellement ravagées : Winchelsea, Rye, Hastings, furent trois fois brûlées; les vaisseaux français remontèrent la Tamise, incendièrent Gravesend, et jetèrent la terreur dans Londres.

§ VII. Révolte du Languedoc. — Troubles de la Flandre. — Guerre en Bretagne. — Charles V affermissait les victoires de ses capitaines par des ordonnances pleines de sagesse, qui conservaient et augmentaient même les priviléges des villes conquises, qui réglaient l'administration des finances et de la justice. Le succès qui suivait ses entreprises rendait partout son autorité plus absolue et plus facile; et bien qu'il y eût alors une fermentation universelle de liberté dans les esprits, le sentiment national, éveillé par la guerre des Anglais, semblait avoir étouffé tout esprit d'indépendance. Cependant la révolte des trois provinces les plus étrangères à la France, le Languedoc, la Flandre, la Bretagne, vint, en troublant la fortune de Charles, témoigner que l'unité de nation et de pouvoir n'existait pas encore, et que si certains pays consentaient à faire partie du royaume, c'était à la condition de garder leurs libertés, leurs lois et même leurs souverains particuliers.

Le duc d'Anjou, « chargé de faire certaines choses secrètes tou-

[1] Après la bataille de l'Écluse, Édouard fit pendre au mât de son vaisseau l'amiral français Bahuchet, fait prisonnier.

chant l'état et profit du Languedoc[1], » s'était rendu réellement le maître absolu de cette province; il levait des troupes, imposait des subsides, convoquait les états de sa pleine autorité; enfin il tendait à faire de son gouvernement un état aussi indépendant que celui de son frère, le duc de Bourgogne. Charles V, que la grandeur de ses vues rendait insensible aux souffrances particulières, était trop heureux d'avoir un lieutenant aussi actif contre les Anglais pour ne pas fermer les yeux sur ses abus d'autorité. Cependant le duc d'Anjou ne travaillait pas uniquement pour la France; il avait l'ambition de recueillir l'héritage de Jeanne Ire, reine de Naples: et, comme cette entreprise exigeait de grands trésors, il pressura tellement le Languedoc qu'il dépeupla la province, et l'on compta que le nombre des feux était descendu, en trente ans, de cent mille à trente mille, c'est-à-dire de six cent mille habitants à deux cent mille, calcul qui est sans doute exagéré. Plusieurs villes se révoltèrent isolément, l'une après l'autre, sans plan arrêté, et elles rentrèrent facilement dans l'obéissance; mais à Montpellier on massacra les officiers du duc avec quatre-vingts personnes de leur suite, et il jura de détruire la ville et d'exterminer les habitants (1379). Un légat interposa sa médiation, et le duc se contenta du supplice de six cents bourgeois et de l'exil de dix-huit cents. La révolte du Languedoc ouvrit les yeux à Charles V, qui ôta ce gouvernement à son frère, et, malgré l'opposition des princes du sang, il le donna à un seigneur du midi, Gaston III, surnommé Phœbus, comte de Foix et de Béarn. Ce prince indépendant, riche, éclairé, tenait à Orthez une cour où affluaient tous les chevaliers de l'Europe. Aimé de ses sujets, propice et bon voisin aux habitants du Languedoc, il était redouté des rois de Navarre et d'Aragon, et s'était tenu neutre entre les rois de France et d'Angleterre. Charles s'en fit un allié, en même temps qu'il apaisa les troubles d'une province si importante par son voisinage des Anglais; « en quoi il fit un choix digne du nom de Sage, qu'il a bien mérité[2]. »

Les Flamands étaient le premier peuple de l'Europe par leurs richesses et leurs libertés. Leurs quatre grandes communes, Gand, Ypres, Bruges et la campagne de Bruges, qu'on appelait le *Franc*, étaient divisées en corps de métiers, qui avaient chacun ses magistrats, sa justice, sa bannière. Aucun bourgeois ne pouvait être ni jugé, ni taxé, ni mené à la guerre, que par le comte ou ses gens. Mais rien ne montre mieux la vie anarchique des cités communales que l'existence continuellement tumultueuse des villes de Flandre.

[1] Histoire du Languedoc, t. IV, p. 327.
[2] Le moine de Saint-Denis, Histoire de Charles VI, liv. I, ch. 12.

Comme le commerce y était très-abondant, les ouvriers, surtout les tisserands et les foulons, y faisaient de grands gains, et on les voyait presque toujours dans les tavernes, sur les places publiques, en querelles perpétuelles ; dans une seule année, on compta quatorze cents meurtres à Gand. Ennemis constants des rois de France, les Flamands haïssaient leur comte, à cause de son alliance avec Charles V ; Louis de Male, qui était d'un orgueil et d'une prodigalité extrêmes, augmentait leur mécontentement en attaquant leurs priviléges et en leur imposant illégalement des subsides ; pour affaiblir ce peuple si redoutable, il alimentait la rivalité entre les villes de Gand et de Bruges. A la fin les Gantois, irrités d'empêchements mis à la navigation de leurs rivières au profit de ceux de Bruges, formèrent une confédération, dite des *blancs-chaperons*, tuèrent le bailli du comte et pillèrent ses châteaux (1379). Ils mirent sur pied une armée avec laquelle ils forcèrent Bruges et les autres villes à entrer dans la révolte ; et ils allèrent assiéger, avec soixante mille hommes, Oudenarde, où toute la noblesse s'était réfugiée. Le duc de Bourgogne s'interposa entre le comte et ses sujets, et une paix fut conclue, « paix à deux visages, » que les deux partis rompirent bientôt. Le comte, étant venu à Gand, demanda la dissolution des blancs-chaperons : il fut hué et chassé de la ville (1380). Alors il s'en alla à Paris, et demanda aide à Charles V ; mais ce roi n'aimait pas Louis de Male : « C'étoit, disait-il, le plus orgueilleux prince qui fût, et celui que plus volontiers il eût mis à raison [1] ; » il lui refusa tout secours. Le comte essaya alors de ramener les Flamands par la terreur et les supplices. Ceux-ci répondirent à ses cruautés en brûlant ses châteaux et en égorgeant ses chevaliers ; et pendant plusieurs années, la Flandre donna à la France l'exemple contagieux de la lutte la plus violente entre la bourgeoisie et la noblesse.

La Bretagne était entièrement dans la dépendance de Charles V. Le duc avait été chassé par ses sujets, à cause de son attachement pour l'Angleterre, dont il implorait vainement le secours ; Duguesclin, Clisson, Rohan, Laval, les autres capitaines et les meilleurs soldats de Charles-le-Sage étaient Bretons ; c'étaient eux qui dominaient le pays en faveur de la France, surtout Duguesclin, qui y avait rétabli la servitude et levé de lourds impôts. Le roi crut qu'il n'y avait plus qu'à faire constater en droit la réunion de la Bretagne à la France, laquelle semblait être opérée de fait. En conséquence, il fit prononcer par son parlement, où il introduisit des barons et des clercs tout dévoués, la condamnation du duc Jean, comme criminel de lèse-majesté, et la confiscation de son du-

[1] Froissard.

ché (1378). Mais la Bretagne était de toutes les provinces de France la plus attachée à son indépendance ; elle voulait être l'alliée, non la sujette du roi, et garder ses lois et ses princes : les nobles et les villes se confédérèrent pour résister à la sentence de la cour des pairs (1379). Charles avait appelé à Paris Duguesclin et les autres seigneurs qui combattaient pour lui, et il avait obtenu d'eux la promesse qu'ils ne s'opposeraient pas à la réunion. Il fit entrer le duc de Bourbon en Bretagne avec une armée qui n'eut aucun succès, parce que les chefs s'entendaient avec les habitants. Alors les Bretons, irrités de l'ingratitude du roi de France, rappelèrent d'Angleterre le duc Jean. Celui-ci débarqua à Saint-Malo, et fut accueilli avec enthousiasme. Une armée se forma rapidement, où entrèrent Laval, Rohan et même la comtesse de Blois ; tous les Bretons abandonnèrent les drapeaux français, et le duc fit son entrée à Rennes.

Duguesclin et Clisson étaient seuls restés auprès de Charles V. On accusa le premier d'intelligence avec ses compatriotes, parce qu'il répugnait à leur faire la guerre. Il renvoya au roi l'épée de connétable, et résolut de se retirer en Castille ; mais on le chargea de chasser les Anglais de quelques petites places du midi, et il mourut au siége de Château-Randon.

Les états de Bretagne demandèrent au roi de pardonner à leur duc, lui promettant de le servir en tout ce qu'il voudrait (1380). Charles persista dans son projet de réunion, ne voulant pas voir qu'il avait perdu ses meilleurs soldats, et qu'il allait forcer la Bretagne à se jeter dans le parti anglais. En effet, le duc Jean, du consentement des états, signa un traité d'alliance avec l'Angleterre au moment même où cette puissance mettait sur pied une nouvelle armée contre la France.

Le duc de Glocester débarqua à Calais avec quatre mille hommes d'armes et trois mille archers, dans l'intention de dévaster les provinces septentrionales et de se retirer ensuite en Bretagne. Charles V ordonna à ses troupes de se renfermer dans les places et de ne livrer aucun combat. Les Anglais traversèrent la Picardie et la Champagne, pendant qu'une armée française se formait sur leurs flancs, les suivait, et épiait l'occasion de leur fermer le chemin ; ils s'avancèrent dans le Gâtinais, la Beauce, le Maine, et arrivèrent sur la Sarthe. C'était là que le duc de Bourgogne avait résolu de les arrêter ; mais comme la bataille allait se livrer, on apprit que Charles V venait de mourir (1380, 16 septembre). A cette nouvelle, l'armée française se dispersa, et les Anglais arrivèrent sans obstacle en Bretagne. Ils y restèrent à peine un an ; et les seigneurs bretons ayant forcé le duc Jean à faire sa paix avec la France,

ils se rembarquèrent. Alors une trêve fut conclue entre la France et l'Angleterre.

Ainsi se termina de fait la première période de la guerre des Anglais en France. La question n'avait pas avancé d'un pas. Maintenant les deux pays rivaux vont, comme le reste de l'Europe, être remués par le grand schisme, les mouvements du peuple, les guerres civiles. Il n'y a plus de place pour une guerre de suzeraineté : c'est l'existence de la société qui va être mise en question.

SECTION II.

DEUXIÈMES GUERRES DES ANGLAIS EN FRANCE.

1380-1453.

CHAPITRE PREMIER.

Grand schisme d'Occident. — Bataille de Rosebecq. — Démence de Charles VI. — 1378 à 1404.

§ I. **Double élection d'Urbain VI et de Clément VII.** — Sept papes s'étaient succédé à Avignon, tous Français, tous nés dans le midi de la France, tous créatures et instruments des Valois; le collége des cardinaux n'était plus composé que de Français; le saint-siége semblait pour jamais exilé en France. La papauté, à qui il restait, même depuis la ruine de sa monarchie théocratique, une puissance si grande dans son unité catholique, sa suprématie spirituelle, la soumission du clergé et l'adoration des peuples, la papauté semblait se complaire dans son asservissement. Son ambition bien dégradée se bornait à se créer un domaine princier en Italie : elle avait fait, pour ce mince objet, de longues guerres aux Visconti, seigneurs de Milan, et était parvenue, par le génie belliqueux du cardinal Albornoz, à soumettre la Romagne, l'Ombrie et la Marche d'Ancône. Appuyée sur Naples et sur la France, elle conjurait la perte de la liberté italienne, et avait envoyé des compagnies de féroces étrangers ravager la péninsule, pendant que, tranquille dans son palais d'Avignon, elle se déshonorait par la licence et la rapacité la plus révoltante. Enfin, elle en était venue à ne plus croire à cette religion qu'elle imposait à tous; et la philosophie d'Aristote, commentée par Averroës, était le nouvel Évangile de ces prélats orgueilleux et sensuels, qui ne voyaient plus dans le christianisme qu'un instrument de domination, et qui faisaient cause commune avec les rois et les nobles pour opprimer le peuple.

Le peuple osa lever la tête contre ce triumvirat de tyrans; et son premier cri d'indignation et de révolte fut contre cette puissance sacrée qui avait trompé sa foi et son amour, et qu'il appela la *prosti-*

tuée de Babylone : « L'Église romaine a perdu, dit-il, par son luxe, son orgueil et son asservissement, tout le pouvoir qu'elle a reçu du Christ, et elle ne pourra le reprendre qu'en revenant à la pauvreté, à l'humilité, à la liberté. » De là il en vint à jeter des regards de curiosité, d'examen, de contrôle sur toutes les autorités; et de cette fermentation universelle d'esprits irrités et ignorants, sortirent des doctrines étranges, qui portaient le double caractère d'hérésie religieuse et politique, bouleversaient la société dans ses fondements et tendaient à ramener l'homme à l'état sauvage. Toutes avaient même base : haine des pauvres, des opprimés, du peuple, contre les riches, les grands, le pouvoir. « Les pauvres sont affranchis de toutes les puissances terrestres... dirent les uns. Il n'y a que les pauvres qui soient libres... Entre eux tout est commun, les femmes, l'argent, tous les biens et les maux de la terre... » Les autres proclamèrent que tout ce qui est naturel est agréable à Dieu, que toute liberté est sainte, que la matière est impeccable, etc. Les franciscains avaient commencé cette révolte contre la richesse; les *fratricelli*, sortis du même ordre, la continuèrent; les *begards* allèrent plus loin et poussèrent à l'extrême les principes d'égalité et de communauté entre tous les hommes, autant en firent les *vaudois* et les *turlupins*, qui formèrent la *société des pauvres*. Enfin parut le docteur de cette réforme précoce et exagérée, Jean Wicleff ou Wicliffe, membre de l'université d'Oxford : il nia l'eucharistie, l'excommunication, le purgatoire, la hiérarchie ecclésiastique, le culte des saints, les vœux monastiques, la suprématie du pape, le droit divin des rois : « Nul ne peut être maître des autres, dit-il, s'il n'est plus vertueux qu'eux; et quiconque est vicieux, n'est maître de rien et doit être dépouillé... Le droit de propriété est fondé sur la grâce, et les pécheurs ne peuvent réclamer aucun service des autres... Le peuple peut corriger à discrétion le souverain qui pèche... L'Église ne doit rien posséder... Tous les prêtres sont égaux... » Enfin il en vint à prêcher l'excellence de la pauvreté absolue, l'égalité naturelle du genre humain et la tyrannie de toutes les distinctions sociales [1].

Il n'était pas un homme de science et de cœur qui ne s'effrayât de cette fermentation des peuples, pas un qui ne s'indignât de la servitude et de la corruption des guides de la foi, pas un qui ne cherchât un remède aux calamités qu'il prévoyait. Au-dessus de ces voix intelligentes s'élevait la voix d'un poète qui devrait être célèbre dans notre siècle comme il le fut dans le sien, non par ses

[1] Villani, liv. VIII, ch. 88. — Baluze, Vies des papes d'Avignon, t. I. — Raynaldi, Annales. — Petrarc. Opera, t. II. — John Lingard, Hist. d'Anglet., t. IV, p. 277.

sonnets et ses amours, mais par ses écrits philosophiques, ses travaux sur l'antiquité, et surtout son immense ascendant politique : c'était Pétrarque. Dans ses lettres ardentes et qui étaient lues avidement par toute l'Europe, il s'opposait seul au torrent de l'hérésie et de l'incrédulité ; il flagellait les opinions et les mœurs de la cour pontificale, « cette sentine de toutes les abominations ; » il sonnait l'alarme aux prélats et aux princes, les sollicitant de prévenir la réforme que le peuple voulait faire. Le retour des papes à Rome, c'était le premier obstacle à opposer à cette révolution menaçante : on sauvait ainsi l'unité chrétienne, et l'on rendait à l'Europe son centre spirituel ; on pouvait, de là, faire entendre une voix libre et réformatrice, qui serait obéie du peuple comme des clercs et des seigneurs. Le saint-siége s'émut aux éloquentes exhortations du savant, dont la voix exprimait l'opinion publique : Urbain V, malgré les instances de ses cardinaux, s'en alla en Italie et entra à Rome aux acclamations du peuple, ayant à ses côtés l'empereur Charles IV, qui lui tenait la bride de son cheval (1367). Mais l'Italie était pleine de troubles et voyait avec irritation ce pape étranger à ses mœurs et à sa langue. Urbain regretta bientôt le repos et les délices d'Avignon ; il retourna en France, où il mourut (1370). L'État de l'Église se mit en pleine révolte. Grégoire XI, successeur d'Urbain V, et le septième pape d'Avignon, envoya en Italie des compagnies d'aventure commandées par le cardinal Robert de Genève ; mais, malgré les atrocités dont elles se souillèrent, elles ne purent vaincre la résistance de la ligue formée par les Florentins pour la liberté italienne et l'expulsion des Français. Alors le pape, se voyant menacé de perdre le patrimoine de saint Pierre, et pressé plus que jamais par l'opinion publique, résolut définitivement de reporter le saint-siège à Rome. Les cardinaux et Charles V s'y opposèrent de tout leur pouvoir. On publia une foule d'écrits pour légitimer le séjour des papes en France, le pays qui est « la fontaine de la foi, le royaume où l'Église a plus de voix et d'excellence qu'en tout le monde[1] ; » on fit entendre au pape les grandes tribulations qui pourraient survenir de ce changement, combien le séjour de Rome avait été dur et orageux, celui d'Avignon doux et paisible aux pontifes. Soutenu par les exhortations de sainte Catherine de Sienne et de sainte Brigitte, deux femmes d'une grande renommée populaire, qui n'avaient cessé de s'élever contre les « meurtriers des âmes qui siégeaient à Avignon, » Grégoire persista dans sa résolution, arriva à Rome (1376) et y mourut (1378).

L'Italie était décidée à secouer le joug des Français ; l'élection

[1] Froissard, t. VII, p. 67.

d'un pape était donc une question toute nationale, et l'on savait que les cardinaux étaient disposés à en choisir un qui retournât à Avignon. Le peuple de Rome prit les armes et entoura le conclave en criant : « Nous le voulons romain! un pape romain! » Les seize cardinaux qui composaient le conclave, et dont onze étaient Français, cherchèrent à retarder l'élection; mais la foule envahit leur palais et les menaça « de faire leurs têtes plus rouges que leurs chapeaux, » s'ils n'élisaient un pape italien. Alors, et après avoir protesté qu'ils n'étaient pas libres, ils portèrent leurs voix sur l'évêque de Bari, sujet des rois de Naples, mais qui avait passé presque toute sa vie en France (1378, 9 avril). Il prit le nom d'Urbain VI, et fut reconnu sans contestation par toute la chrétienté, malgré le tumulte et la violence qui avaient décidé son élection. L'esprit d'opposition aux papes français, qui avait porté cet homme au trône pontifical, lui fit croire qu'il était appelé à réformer l'Église; mais, avec des intentions droites, il avait un caractère hautain, impudent, haïssable, et surtout une violence qui allait jusqu'à la folie. Il s'empressa d'annoncer aux cardinaux qu'il ne quitterait jamais Rome, leur reprocha leur luxe, leur débauche, leur simonie, et leur donna l'exemple de la réforme en rejetant avec indignation les tributs que la chambre apostolique levait sur les chrétiens; puis, à l'imitation des papes de l'âge héroïque, il déclara qu'il saurait remettre la paix dans l'Europe et faire justice des rois de France et d'Angleterre. Un langage si peu ménagé ne pouvait pas, comme autrefois, inspirer l'obéissance et la terreur, mais la haine et la révolte; et la tentative d'Urbain, pour rendre à l'Église ses vertus et au saint-siége son indépendance, devait tourner à la ruine de l'unité chrétienne. Les cardinaux conjurèrent de renverser du trône pontifical le tyran qu'ils s'étaient donné, et avec lequel ils avaient chaque jour des querelles furieuses; cinq mois après l'élection d'Urbain VI, ils se retirèrent à Anagni, mirent dans leur parti le préfet de Rome et le commandant du château Saint-Ange, firent venir des compagnies d'aventuriers français, et, après s'être assurés de l'appui du roi de France et de la reine de Naples, ils déclarèrent au monde chrétien que le saint-siége était vacant, que la nomination de l'évêque de Bari était nulle et illégale, comme ayant été forcée, et qu'ils étaient réunis en conclave pour procéder librement à une nouvelle élection. Six semaines après, ils élurent le cardinal Robert de Genève, qui prit le nom de Clément VII (1378, 21 sept.). C'était un homme jeune, habile, belliqueux, magnifique, sans croyance comme sans scrupule; allié par sa famille à toutes les maisons souveraines de l'Europe, il avait l'avantage de n'être ni Français, ni Allemand, ni

Italien. Charles V assembla l'université et le clergé de son royaume, et il fut décidé que Clément serait reconnu comme seul et légitime pontife : résolution fatale, qui fit regarder comme une punition de Dieu les malheurs dont la France allait être accablée. L'Écosse, la Castille et Naples, alliées de la France, suivirent son exemple. La Germanie, l'Italie septentrionale, l'Angleterre, les Pays-Bas, la Navarre et presque tous les états du nord reconnurent Urbain VI. L'Europe se trouva donc partagée en deux factions, l'une pour la papauté italienne, l'autre pour la papauté française. Ainsi éclata le grand schisme d'Occident, qui dura quarante ans et fut si opiniâtrement soutenu que l'Église catholique est restée incertaine entre les deux partis : conséquence de la ruine de la monarchie théocratique et de l'avilissement des papes d'Avignon, il rompit l'unité chrétienne, détruisit la puissance spirituelle du saint-siége, ébranla la foi en favorisant l'esprit d'examen, et eut pour conséquence inévitable la réforme de Luther [1].

Les deux papes s'excommunièrent mutuellement, rivalisèrent d'injures et de violences, et prêchèrent une croisade l'un contre l'autre. Le monde chrétien fut étrangement scandalisé : ces deux prêtres, qui se renvoyaient anathème pour anathème, n'étaient plus les vicaires du Christ, mais des hommes qui se battaient pour des intérêts temporels; ces foudres apostoliques, autrefois si puissantes, ces bulles si redoutables, n'étaient plus entre leurs mains que des armes humaines, et devinrent un objet de mépris. La guerre fut atroce : les deux rivaux prirent à leur solde des compagnies d'aventure; des prêtres les commandaient, et elles firent d'horribles ravages en Italie. Urbain VI devint tyrannique et cruel, et fit jeter à la mer cinq cardinaux. Clément VII, moins méchant, mais plus vil, mendiait servilement l'obédience des rois, et dévoilait, par sa conduite, toutes les turpitudes du clergé. A la fin, les Français furent vaincus et chassés de l'État de l'Église; Clément VII et ses cardinaux se retirèrent à Naples. Urbain déclara la reine Jeanne déchue du trône, et donna son royaume à son cousin, Charles de Durazzo. C'était le dernier rejeton mâle de la maison d'Anjou, et il avait épousé la nièce et la plus proche héritière de Jeanne. Il marcha avec une armée en Italie. Clément se sauva en France et établit son siége à Avignon, se reconnaissant ainsi pour le digne successeur des sept papes français; il voulut donner à Jeanne l'appui de la France en lui faisant nommer pour successeur le duc

[1] Raynaldi Ann., ad ann. 1378. — Ciaconius in Vitâ Clem. VII. — Thierry de Niem, Hist. du grand schisme. — Froissard, l. IX et X. — Maimbourg, Hist. du grand schisme.

d'Anjou, frère de Charles V; mais, avant que celui-ci eût préparé son expédition, Durazzo entra à Naples sans résistance, et fit mettre à mort la reine Jeanne (1381).

Dans cette anarchie, le peuple voyait tomber l'une après l'autre ses illusions et ses croyances; et quand, désespéré de l'infamie de ses guides spirituels, il se tournait vers ses guides temporels, il les trouvait aussi méchants et aussi ineptes : en Allemagne, c'était Wenceslas, le plus crapuleux des hommes, toujours ivre dans les bras de ses prostituées; en Aragon, c'était Pierre-le-Cérémonieux; en Portugal, Pierre-le-Justicier; en Navarre, Charles-le-Mauvais, tous trois aussi vicieux et cruels; en Italie, c'était l'impudique Jeanne; enfin en Angleterre et en France, Richard II et Charles VI, tous deux enfants et ayant pour tuteurs trois oncles ambitieux et méchants : celui-là devait être déposé et assassiné, celui-ci mourir fou, après avoir donné à la France les quarante années les plus calamiteuses de son histoire.

§ II. **Avénement de Charles VI. — Révolte universelle du peuple contre la noblesse. — Troubles à Paris, à Rouen et dans le Languedoc.** — Charles VI avait près de douze ans quand il succéda à Charles V (1380, 16 sept.). Les ducs d'Anjou, de Berry et de Bourgogne, frères de son père, et le duc de Bourbon, frère de sa mère, se disputèrent la régence; après de longues contestations, ils convinrent que le jeune roi serait déclaré majeur, que le duc d'Anjou serait chef du conseil et aurait l'administration des finances, que les ducs de Bourgogne et de Bourbon auraient la garde et l'éducation du roi, que le duc de Berri serait gouverneur des provinces méridionales avec la plénitude des droits régaliens. On nomma connétable, suivant la recommandation que Charles V en avait faite, Olivier de Clisson, parce qu'il était l'ennemi du duc de Bretagne, et qu'il entraînait dans l'alliance de la France la moitié de la noblesse bretonne.

Tous ces princes s'étaient partagé le gouvernement comme une proie : aucun ne songeait au bien public; aucun ne regardait au-dessous de lui dans le peuple qui commençait à fermenter. Les souffrances matérielles étaient arrivées au comble; le grand schisme avait mis l'anarchie dans les esprits comme dans l'ordre social; les opinions de Wicliffe étaient devenues populaires; le peuple ne voulait plus seulement entrer dans la féodalité, comme à l'époque de la révolution communale, il voulait la destruction de la noblesse : ce n'était plus un mouvement partiel et isolé, c'était une révolution universelle et générale, qui avait pour centre et pour modèle l'insurrection terrible de la Flandre. A Londres comme à Paris, les

bourgeois étaient en correspondance avec Gand, le foyer révolutionnaire de l'Europe, et s'encourageaient mutuellement « contre toute noblesse et gentillesse. Tous prenoient pied et ordonnance sur les Gantois; et disoient les communes par tout le monde que les Gantois étoient bonnes gens, et que vaillamment ils se soutenoient en leurs franchises, dont ils devoient de toutes gens être aimés et honorés [1]. »

En Angleterre, il se rassembla plus de cent mille hommes des campagnes et des métiers, conduits par un disciple de Wicliffe; ils marchaient en chantant : « Quand Adam labourait et Ève filait, qui était alors gentilhomme? Nous sommes tous égaux! plus de prélats et de seigneurs [2]! » Ils s'emparèrent de Londres, tuèrent l'archevêque de Cantorbéry, et firent trembler le roi (1381). La noblesse et la bourgeoisie se réunirent contre ces malheureux, et en firent un massacre épouvantable; mais l'hérésie de Wicliffe ne fut détruite que long-temps après.

En France, les mouvements populaires étaient entachés de la même brutalité. Le peuple de Paris se révolta contre le duc d'Anjou, qui, après avoir pillé le trésor du feu roi, venait de mettre de nouvelles taxes; il demanda le rétablissement des anciennes franchises de la ville, força le duc d'abolir tous les impôts établis depuis Philippe IV, et, dans la joie de sa victoire, pilla et tua les Juifs, toujours odieux comme usuriers et financiers (1380, 15 nov.). Le duc d'Anjou, qui avait besoin d'argent pour son expédition de Naples, essaya vainement de rétablir les subsides. Sept fois en un an les notables ou les états furent assemblés; mais ils refusèrent toute espèce d'impôt, et demandèrent le rétablissement des libertés nationales (1381). Cependant le revenu des domaines royaux était insuffisant pour les dépenses publiques; le duc d'Anjou assembla les états provinciaux, qui se montrèrent moins rudes, et il entreprit, à Paris, de mettre de force une taxe sur les denrées. Aussitôt le peuple se souleva aux cris de « Liberté! » il força l'Arsenal et l'Hôtel-de-Ville, vida les prisons, s'arma de maillets de plomb et massacra les percepteurs de l'impôt (1382, 1er mars). Le roi, qui était à Meaux, n'osa rentrer à Paris. Mais la révolte avait éclaté en même temps en Picardie, en Champagne, en Normandie : à Rouen, on créa roi un marchand drapier, par l'ordre duquel on abolit les impôts et l'on tua les collecteurs. Les ducs d'Anjou et de Bourgogne se portèrent contre cette ville, y entrèrent par la brèche, abolirent ses priviléges et son droit de commune, et rétablirent les taxes. Puis ils entamèrent des négociations avec les bourgeois de

[1] Walsingham, Hist. Angl., in Ricc., t. II. — [2] Froissard, t. VIII, p. 108.

Paris, et rassemblèrent les états à Compiègne (1382, 15 avril). Mais les députés déclarèrent unanimement que le peuple ne voulait plus entendre parler d'impôts. Alors les troupes royales ravagèrent les environs de Paris. Les bourgeois fermèrent leurs portes et tendirent les chaînes; « et étoit alors de riches et puissants hommes, armés de pied en cap, la somme de trente mille, aussi bien appareillés de toutes pièces comme nuls chevaliers pourroient être, et disoient, quand ils se nombroient, qu'ils étoient bien gens à combattre d'eux-mêmes et sans aide les plus grands seigneurs du monde[1]. » Le roi et ses oncles, à la vue de ces apprêts, capitulèrent avec la ville, qui consentit à payer un don gratuit de 100,000 livres, sous condition que les impôts ne seraient pas rétablis; ils rentrèrent à Paris en dissimulant leur humiliation et avec un vif désir de vengeance (30 avril). Pendant ces discordes, les oncles du roi n'étaient occupés que de leurs intérêts particuliers, le duc d'Anjou de l'Italie, le duc de Berry du Languedoc, le duc de Bourgogne de la Flandre.

Le duc d'Anjou était parti pour conquérir l'héritage de Jeanne de Naples (février 1382). Avec les dépouilles de la France, il ramassa une armée d'aventuriers et quinze mille hommes d'armes, arriva en Provence, et soumit difficilement ce pays, qui avait retrouvé, sous les descendants du frère de saint Louis, son indépendance. De là, après avoir reçu de Clément VII l'investiture du royaume de Naples, il traversa l'Italie sans obstacle. Durazzo le laissa s'avancer jusqu'en Calabre, garnit toutes les places, se renferma dans Naples et refusa tout combat. Bientôt l'armée angevine, sans forteresses, sans solde, sans vivres, fut ravagée par une épidémie; le duc en mourut, et les débris de ses troupes eurent beaucoup de peine à regagner la France (1384). Son fils prit le titre de roi de Naples et de Sicile.

Le duc de Berry était parti pour le Languedoc avant même que les contestations sur la régence fussent réglées; mais, à la nouvelle que ce prince avide et cruel était donné pour gouverneur au pays à la place du sage Gaston Phœbus, le Languedoc se révolta (1381, janv.). « Ceux de Toulouse qui sont grands et puissants et qui sentoient le roi jeune et embesogné, traitèrent avec le comte de Foix pour qu'il gardât leur gouvernement[2]; » et Gaston « jura de maintenir le pays en son droit contre tout homme qui mal y voudroit et feroit[3]. » Les états lui fournirent des hommes et de l'argent pour soutenir la guerre contre le duc de Berry, et il écrivit au roi : « Qui vous a conseillé de faire M. de Berry votre lieutenant en Languedoc, ne vous a conseillé bien ni pour vous ni pour le pays;

[1] Froissard, t. VIII, p. 182. — [2] Id., t. IX, p. 302. — [3] Id., p. 303.

et tant que j'aurai la vie au corps, je ne souffrirai en Languedoc seigneur et partie[1]. » La révolte du Languedoc, soutenue si arrogamment par un seigneur souverain, présentait un caractère dangereux : il y avait à Toulouse un souvenir et un désir d'indépendance qu'il fallait étouffer. La guerre fut donc résolue, et le jeune roi alla prendre l'oriflamme pour marcher contre Gaston. Mais les révoltes de Paris et de Rouen arrêtèrent cette expédition. Alors le duc de Berry rassembla quelques troupes, entra dans le Languedoc, et livra une bataille à Revel, où il fut vaincu (1381, 7 juill.). Mais Gaston avait épuisé ses ressources et n'était pas content des Toulousains; par la médiation du pape Clément VII, il céda le gouvernement de Languedoc au duc de Berry, et s'en revint dans son beau château d'Orthez, où il mourut dix ans après. Le midi retomba sous la main du duc de Berry, qui excita de nouvelles révoltes par ses exactions et ses cruautés : dans le Poitou, l'Auvergne, le Limousin, les paysans prirent les armes, massacrèrent les nobles, et cette nouvelle Jacquerie ne fut éteinte que dans les supplices.

§ III. Bataille de Bruges. — Nouveaux troubles a Paris. — Bataille de Rosebecq. — Les insurrections de Paris, de Rouen, de Toulouse, n'étaient rien auprès de celle de la Flandre, « sur laquelle tous menus peuples prenoient pied et exemple[2]. » Le comte Louis de Male multipliait vainement les supplices; l'effroyable énergie de ses sujets déjouait toute sa puissance; il lui fallut assiéger et prendre chacune de ses villes l'une après l'autre. Enfin il arriva devant Gand. Les Gantois attaquèrent le comte à Nivelle : ils furent vaincus; mais ils n'en continuèrent pas moins à combattre, et élurent pour chef Philippe Artevelt, fils du célèbre Jacques. La ville avait quatre cent mille habitants, et il lui venait des secours de Liége, du Brabant, de la Hollande. Le comte chercha à les réduire par la famine, et parvint à leur faire demander la paix; mais il ne voulut leur donner d'autre capitulation que tous les Gantois ne vinssent, la corde au cou, se remettre à sa discrétion. Alors ils se résolurent à mourir en combattant. Artevelt choisit cinq mille hommes déterminés, emporta tout ce qui restait de vivres, et sortit pour surprendre le comte à Bruges. « N'ayez nulle espérance de retourner, dirent les Gantois à cette troupe d'élite, si ce n'est à votre honneur; car sitôt que nous ouïrons nouvelles que vous êtes morts ou déconfits, nous bouterons le feu en la ville, et nous détruirons nous-mêmes[3]. » Artevelt attaqua le comte, qui avait quarante mille hommes, et le mit en pleine déroute (1382,

[1] Preuves de l'Histoire du Languedoc, t. IV. — [2] Froissard, t. VIII. — [3] Id., p. 190.

3 mai). Louis de Male s'enfuit à Lille avec les débris de sa noblesse. Toutes les villes se soumirent à Artevelt, qui prit le titre de régent de Flandre, affecta tout le faste et les manières des seigneurs, et gouverna le pays avec une tyrannique fermeté.

La bataille de Bruges fut célébrée comme une victoire en Brabant, en Hollande, à Liége, etc. Les nouvelles en arrivèrent à Paris quelques jours après la pacification de cette ville, et excitèrent une vive rumeur. Les troubles recommencèrent pour les 100,000 livres promises par les Parisiens et dont ils voulaient avoir le maniement, « sans que rien s'en tournât au profit du roi. » On savait qu'ils étaient en relation avec les Gantois, et que ceux-ci leur avaient écrit de tenir bon, qu'ils viendraient à leur aide[1]. Alors le gouvernement royal songea à mettre un terme à cette révolte universelle des peuples et à abattre la rébellion dans son centre : c'était à Gand qu'il fallait vaincre Paris; d'ailleurs le comte et la noblesse de Flandre demandaient secours à grands cris. Le duc de Bourgogne, « que cette guerre regardoit trop grandement, » et qui était maintenant le seul régent de la France, dit au roi : « Ce n'est pas chose due que telle ribaudaille, comme ils sont ores en Flandre, laisser gouverner un pays, et toute chevalerie et gentillesse en pourroit être honnie; et par conséquent sainte chrétienté[2]. » Le jeune roi, qui s'adonnait à tous les exercices de corps avec une turbulence fébrile, était avide de monter à cheval et de porter une lance. La guerre fut résolue, et l'on déploya l'oriflamme, comme dans les guerres contre les infidèles.

Une immense armée, où l'on comptait plus de six mille nobles de tous pays, se rassembla en Picardie, et marcha en Flandre. Le pays ennemi était enveloppé par la mer, l'Escaut et la Lys; il fallait passer ce dernier cours d'eau; mais tous les ponts étaient coupés, excepté celui de Comines : il fut emporté de force. Ypres se rendit sans combat; toutes les villes de la Flandre maritime suivirent son exemple. Alors commença le pillage de ce riche pays : il y avait tant à prendre que les soldats ne voulaient que de l'or et de l'argent, dédaignant les draps, les meubles, les étoffes. Les Bretons se montrèrent, entre tous, âpres à cette curée, et ils ouvrirent de grands marchés pour la vente du butin.

Artevelt avait demandé des secours à l'Angleterre; mais ce pays était en proie aux mêmes tourmentes populaires que la France, et l'on savait que les rebelles de Londres, de Paris et de Gand étaient amis. « Les gentilshommes ne tinrent donc compte de la requête d'Artevelt, disant que si les communes de Flandre gagnoient la

[1] Moine de Saint-Denis. — Froissard. — [2] Froissard, t. VIII, p. 231.

journée contre le roi de France, l'orgueil seroit si grand en toutes communes, que tous gentilshommes s'en douteroient[1]. » Artevelt, réduit aux seules forces de la Flandre, rassembla cinquante mille hommes, et marcha contre l'armée française, qui s'était arrêtée à Rosebecq. Il ordonna à ses gens de ne faire aucun prisonnier, si ce n'est le roi : « C'est un enfant, dit-il; on doit lui pardonner. Nous le mènerons à Gand, apprendre à parler et à être Flamand; mais ducs, comtes et autres gens d'armes, occiez tout : les communes de France ne vous en sauront nul mal gré; car ils voudroient, de ce suis-je tout assuré, que jamais pied n'en retournât en France[2]. » La bataille fut terrible, et la défaite des Flamands complète; vingt-six mille périrent, et parmi eux Artevelt avec tout le bataillon des Gantois (1382, 27 nov.).

La consternation se répandit par toute la Flandre; toutes les villes ouvrirent leurs portes, et les Gantois offrirent de se rendre, pourvu que le roi les gardât en souveraineté directe. Le duc de Bourgogne fit repousser ces propositions. Le but de la guerre était rempli, car on avait jeté la terreur dans le parti populaire : il fallait revenir à Paris pour compléter la victoire des nobles. On savait que les Parisiens s'étaient pourvus d'armes et de munitions, qu'ils n'attendaient qu'un succès des Gantois pour détruire le Louvre et tous les châteaux qui les tenaient en bride; les autres villes devaient couper la retraite à l'armée du roi; « à Reims, à Châlons, les villains se rebelloient et menaçoient jà les gentilshommes; aussi bien à Orléans, à Blois, à Rouen et à Beauvais, leur étoit le diable entré en tête pour tout occire. Si le roi de France eût été déconfit en Flandre, on peut bien croire que toute noblesse et gentillesse eût été perdue en France et autant bien aux autres pays; ni la Jacquerie ne fut oncques si grande ni si horrible qu'elle eût été[3]. » La bataille de Rosebecq fut donc le salut de la noblesse et la contre-partie de la bataille de Courtrai. Aussi les seigneurs, en quittant la Flandre, voulurent-ils effacer jusqu'au nom de cette journée, où ils avaient pour la première fois été vaincus. La ville de Courtrai s'était empressée de se soumettre après la bataille; elle avait accueilli les vainqueurs, et les avait hébergés pendant quinze jours. Le roi, en la quittant, et malgré les prières du comte de Flandre, ordonna de sang-froid la destruction de cette ville. Les maisons furent pillées avec l'ordre le plus barbare, les enfants et les femmes vendus, les hommes massacrés, et la ville fut réduite en cendres. On y trouva, dit-on, des lettres qui attestaient les relations des Parisiens avec les Flamands.

[1] Froissard, t. VIII, p. 365. — [2] Id., p. 330. — [3] Id., p. 320.

§ IV. Exécutions contre les bourgeois de France. — Fin de la guerre de Flandre. — Paris fut dans la consternation à l'approche des nobles victorieux : on savait leurs haines et leurs projets de vengeance (1383). Les métiers et les halles voulaient se défendre; mais la haute bourgeoisie fit décider qu'on se confierait à la bonté du jeune roi; et comme l'armée royale était arrivée à Saint-Denis, les Parisiens sortirent au nombre de trente mille hommes bien armés, pour montrer leur puissance et servir de cortége à Charles VI. Les seigneurs, effrayés de cet appareil, leur ordonnèrent de quitter leurs armes et de rentrer dans leurs maisons. Les bourgeois obéirent en silence, et envoyèrent leurs magistrats porter au roi la soumission de la ville. Celui-ci refusa de les entendre, fit abattre la porte Saint-Denis, et entra la lance à la main, comme dans une ville conquise; ses soldats s'emparèrent des principales places, garnirent le Louvre et la Bastille, enlevèrent les chaînes des rues, abattirent les portes et se logèrent chez les bourgeois. Trois cents notables furent arrêtés, et les exécutions commencèrent. Les deux plus illustres victimes furent : l'avocat-général Desmarets, vieillard vertueux et estimé de tous, qui avait long-temps cherché à accorder la bourgeoisie et la noblesse, mais qui en dernier lieu avait conseillé de munir la ville et de se défendre; Nicolas Flamand, marchand drapier, l'un des amis de Marcel, contre l'avis duquel les bourgeois s'étaient armés. « Attendez, leur disait-il, si ceux de Gand viennent à leur entente, adonc sera-t-il heure de ce faire. » Les derniers compagnons du célèbre prévôt de Paris périrent aussi sur l'échafaud, en punition, dirent les nobles, du meurtre des maréchaux de Champagne et de Normandie; la ville terrifiée ne savait jusqu'où irait le cours de leurs vengeances. Enfin l'on convoqua le peuple dans la cour du palais, pour donner la comédie d'un pardon à prix d'argent. Le roi siégeant sur un trône, les seigneurs se jetèrent à ses genoux, et lui demandèrent la grâce de la ville; elle fut accordée moyennant rachat. On taxa arbitrairement les chefs des métiers et des milices, et le produit des confiscations monta à plusieurs millions; on rétablit tous les impôts, on abolit les libertés municipales, les magistratures populaires, les confréries. De semblables mesures furent prises à Rouen, à Châlons, à Reims, à Troyes, à Orléans; et la bourgeoisie, abattue dans toute la France, garda un profond souvenir de cette réaction sanglante.

La noblesse, ayant assuré la paix dans l'intérieur, reprit la guerre de Flandre. Les Gantois s'étaient ranimés, et avaient élu pour capitaine Ackermann, qui parvint à obtenir des secours des

Anglais au moyen d'une croisade prêchée dans ce pays par les Urbanistes contre les Clémentins (1383). L'armée auxiliaire, commandée par l'évêque de Norwich, reprit sur les Français Dunkerque, Gravelines, Bergues et Cassel. Les Anglais et les Gantois assiégèrent Ypres. Charles VI convoqua un parlement à Compiégne, et réunit vingt-six mille lances et soixante mille fantassins. Un bourgeois de Paris fit marché avec lui pour fournir du blé à ces cent mille hommes pendant quatre mois [1]. On entra en Flandre, et l'on délivra Ypres. Bergues fut reprise et traitée de telle sorte qu'il n'y resta pas un vivant. Cependant la saison devenait mauvaise, et le roi commençait à se lasser de cette guerre interminable. On entama des négociations, à la suite desquelles fut signée une trêve entre les rois de France, d'Écosse et de Castille, d'une part, les Anglais et les Gantois, d'autre part.

En ce temps mourut le comte de Flandre; et Philippe, duc de Bourgogne, hérita, au nom de sa femme, des comtés de Flandre, d'Artois, de Bourgogne, de Nevers et de Rethel (1384). La Flandre se vit, avec un profond dégoût, tombée sous la domination d'un Valois; elle avait maintenant à craindre non-seulement pour ses libertés intérieures, comme au temps de ses comtes, mais pour son indépendance nationale : la guerre recommença. Les Anglais essayèrent une diversion dans la Guyenne; et la France fit attaquer l'Angleterre par les Écossais. Les hostilités sur ces deux points furent peu actives; en Flandre même, elles mollissaient. Le jeune roi, qui venait d'épouser Isabelle de Bavière [2], conduisit une armée au siége de Dam, et la réduisit en cendres. Le pays dit des Quatre-Métiers fut horriblement ravagé; on tuait tout, même les femmes et les enfants; les prisonniers refusaient la vie, disant qu'après leur mort leurs os se lèveraient pour combattre les Français. Le duc de Bourgogne, voyant que la force était inutile contre cette redoutable cité, qui tenait depuis cinq ans en échec toutes les forces de la France, négocia secrètement avec les chefs des Gantois; et à force de promesses et de concessions, il parvint à conclure la paix (1385). Une amnistie pleine et entière fut accordée aux Flamands, qui obtinrent la confirmation de toutes leurs libertés, et jurèrent fidélité à Philippe-le-Hardi. Mais, pour les maintenir dans l'obéissance, il fallut que le nouveau comte embrassât toutes les idées de ses indomptables sujets, se montrât plutôt Flamand que prince de la fleur de lis, enfin fît servir à leurs intérêts son influence sur le gouvernement de la France. Dès lors la politique des ducs de

[1] Le moine de Saint-Denis, Hist. de Charles VI.

[2] Elle était fille d'Étienne, duc de Bavière-Ingolstadt.

Bourgogne fut de tout sacrifier au repos et au contentement de leurs sujets de Flandre.

§ V. Apprêts d'une descente en Angleterre. — Expédition contre le duc de Gueldre. — Le gouvernement de Charles VI, après avoir comprimé ce mouvement populaire, si remarquable par son unanimité, ne songea pas à calmer les souffrances qui l'avaient causé; il ne s'occupa que d'expéditions ruineuses et d'exactions financières. On convoqua les états-généraux; mais les bourgeois n'y vinrent qu'avec une extrême répugnance et en très-petit nombre; et lorsqu'on leur demanda de nouveaux impôts, ils refusèrent de les donner, et s'ajournèrent à deux mois. Au bout de ce terme, personne ne vint. Alors le roi convoqua les états provinciaux, et obtint d'eux une nouvelle taille pour la guerre contre les Anglais; « laquelle taille fut cause qu'une grande partie du peuple s'en alla hors du royaume, et étoit pitié de l'exaction, car on prenoit à peu près tout ce qu'on avoit vaillant [1]. »

Enfin l'on résolut de faire une descente en Angleterre, et on la prépara avec une magnificence prodigieuse (1386). Quatorze cents vaisseaux furent ramassés de tous pays, depuis Cadix jusqu'à Lubeck, et chargés d'armes et d'approvisionnements de tout genre. On construisit une ville de bois de trois mille pieds de diamètre, dont les pièces, chargées sur soixante-douze bâtiments, devaient être rassemblées à la descente et servir de forteresse à l'armée. On réunit vingt mille chevaliers, vingt mille arbalétriers, vingt mille fantassins et une multitude d'aventuriers. C'était l'armement le plus formidable que l'Europe féodale eût jamais vu; on se promettait que par lui « l'Angleterre seroit toute perdue et exilée, tous les hommes morts, et femmes et enfants de tout âge amenés en France et tenus en servitude [2]. » Ces immenses préparatifs épuisèrent la France; la Flandre, l'Artois et la Picardie, où se rassemblaient tant de gens armés, furent ravagés; et les Flamands, « qui avoient haine au cœur pour la bataille de Rosbecq [3], » eurent bonne envie de massacrer tous ces pillards. On n'attendait plus que le duc de Berry; mais il n'arriva que lorsque la saison de l'embarquement était passée, et on abandonna les énormes apprêts qu'on avait faits. Les approvisionnements furent pillés et dispersés; les soldats, renvoyés sans solde, dévorèrent les pays qu'ils traversaient, et le royaume eut plus à souffrir de cette expédition manquée que de dix ans de guerre avec les Anglais.

L'année suivante on recommença les préparatifs (1387). C'était

[1] Juvénal des Ursins, Hist. de Charles VI. — [2] Froissard, t. x, p. 211. — [3] Id., p. 267.

Clisson qui était le moteur de cette nouvelle entreprise. Mais le duc de Bretagne, son ennemi juré, délivra les Anglais du danger; il s'empara du connétable par trahison, et il ne le relâcha que sur bonne rançon, quand l'expédition avait encore échoué. Clisson demanda vengeance au roi, et, n'ayant pu l'obtenir des ducs de Berry et de Bourgogne, qui protégeaient Montfort, il commença la guerre contre lui, avec le projet de mettre en sa place le fils de Charles de Blois, auquel il maria sa fille [1].

Il vint encore à l'Angleterre une autre diversion. Le duc de Gueldre, ennemi du duc de Bourgogne et partisan des Anglais, défia Charles VI et ravagea le Brabant. Le roi, à l'instigation de son oncle, marcha contre lui avec une armée de quinze mille hommes d'armes et de soixante mille fantassins; on croyait qu'il voulait conquérir toute la Germanie. Ces armements si fréquents de cent mille hommes, quand les autres états avaient tant de peine à en lever dix mille, donnaient à l'Europe la plus haute idée de la puissance de la France; puissance qui était vraie, mais dont son gouvernement faisait le plus mauvais usage. Comme le duc de Bourgogne ne voulut pas, pour ménager ses peuples, donner passage à l'armée par la Flandre et le Brabant, il fallut qu'elle traversât les Ardennes, le Luxembourg et le Juliers, pays déserts, sauvages et sans routes. Des négociations furent entamées, et l'armée s'en revint à demi détruite par les pluies et la famine, sans avoir combattu.

§ VI. CHARLES VI GOUVERNE PAR LUI-MÊME. — EXPÉDITIONS EXTÉRIEURES. — ASSASSINAT DE CLISSON. — LE ROI DEVIENT FOU. — Toutes ces folles entreprises étaient attribuées aux oncles du roi; le peuple se lassait de leur administration rapace et inepte, et tout son espoir de salut était dans la royauté. Le jeune Charles commençait à entendre les plaintes populaires, et les anciens serviteurs de son père lui conseillaient de gouverner par lui-même. En effet, au retour de l'expédition de Gueldre, sur l'avis qui en fut émis dans le conseil par le cardinal de Laon, il déclara à ses oncles qu'il les remerciait des soins donnés à son royaume et à son éducation, et que dorénavant il gouvernerait lui-même. Les ducs n'osèrent témoigner leur mécontentement, et se retirèrent dans leurs domaines; mais, à quelque temps de là, le cardinal de Laon mourut empoisonné (1388).

Les ministres de Charles V, La Rivière, Noviant, Montaigu, revinrent au pouvoir; et, aidés du connétable de Clisson, ils réfor-

[1] Les terres de Clisson contenaient 18,689 feux; le reste de la Bretagne, 69,748: ce qui suppose une population de 5 à 600,000 âmes. (Daru, Hist. de la Bretagne, t. II, p. 214.)

mèrent le gouvernement. Leur premier soin fut de conclure avec l'Angleterre une trêve de trois ans; ensuite, ils cherchèrent à soulager les misères du peuple, non par l'abolition des impôts, car le gouvernement devenait de plus en plus dépensier, mais par une bonne administration. Les monnaies, les eaux et les forêts eurent leur législation; la chambre des comptes empêcha le détournement des aides et restreignit les libéralités du roi; l'administration de la justice, toujours réformée et toujours pleine d'abus, fut encore remaniée; le parlement fit, pour la première fois, des remontrances sur les ordonnances royales, et ne les enregistra qu'avec des modifications. Enfin, l'on rendit quelques libertés aux villes qui avaient été tant maltraitées par la noblesse; Paris recouvra son prévôt des marchands, et l'on concéda à ses bourgeois le droit de posséder fiefs et arrière-fiefs, comme s'ils étaient de noble race : c'était élargir la classe des privilégiés et diminuer celle des ennemis de la noblesse.

Charles VI était aimé du peuple, à cause de sa douceur et de son affabilité; mais il était d'une ignorance extrême, d'une prodigalité insensée et d'une fougue indomptable pour les plaisirs; il ne recherchait que les occasions de fêtes, d'exercices chevaleresques, de festins, de débauches, et il était incapable de s'occuper d'affaires; la moindre contrariété l'irritait à tel point, qu'il en paraissait idiot [1]. Par le conseil de ses ministres, il fit, selon la coutume de ses prédécesseurs, un voyage dans le midi, pour faire droit aux plaintes des habitants contre la tyrannie du duc de Berry : quarante mille individus, disait-on, s'étaient enfuis en Aragon pour échapper à sa cruauté et à sa rapacité; « le sang du pauvre peuple s'en plaignoit, et crioit hautement qu'il avoit mérité la mort [2]. » Betizac, trésorier du duc, et exécuteur de ses exactions, fut arrêté et condamné à mort, non pas à cause de ses crimes, mais comme sorcier et hérétique (1389). Le roi reçut l'hommage des seigneurs du midi, et principalement de Gaston Phœbus; il délivra le Languedoc des routiers qui le ravageaient, et en donna le gouvernement aux gens de son conseil.

De là, Charles se rendit à Avignon; il fit sacrer comme roi de Naples Louis II, duc d'Anjou. Charles de Durazzo était mort (1386) en Hongrie, où il s'était fait proclamer roi, et il laissait un fils, Ladislas. Le parti angevin se releva à Naples, chassa Ladislas, et appela Louis II. Celui-ci s'embarqua avec une petite armée de chevaliers et fut reçu à Naples avec enthousiasme; mais il laissa traîner la guerre en longueur, trouva un rude adversaire dans le

[1] Le moine de Saint-Denis, liv. XII, ch. 3. — [2] Froissard, t. XII, p. 74.

pape de Rome, qui sacrifia toutes ses richesses pour la cause de Ladislas, et revint ruiné en France (1399).

La noblesse française, toujours avide de gloire et d'aventures, se portait avec ardeur à toutes les expéditions lointaines. Déjà, sous le comte d'Armagnac, elle était allée en Italie faire la guerre au duc de Milan; sous le duc de Bourbon, elle était allée en Castille pour assurer le trône à Jean I[er], fils de Henri de Transtamare, et chasser d'Espagne le duc de Lancastre; sous ce même duc, elle se laissa entraîner à une croisade contre les Musulmans d'Afrique, qui infestaient la Méditerranée (1390). A l'appel des Génois, les chevaliers de France et d'Angleterre s'embarquèrent sur trois cents vaisseaux, et nettoyèrent la mer des pirates; ils allèrent ensuite assiéger Carthage, et échouèrent devant ses murs; mais ils forcèrent les Musulmans à leur rendre les esclaves chrétiens, et ils revinrent en France diminués de moitié par les maladies.

Cependant le conseil du roi continuait à gouverner : il était soutenu contre la malveillance des ducs de Berry et de Bourgogne par Louis, duc d'Orléans, frère unique du roi, jeune homme spirituel, aimable, mais plein de faste et d'orgueil; il venait d'épouser Valentine Visconti, fille du duc de Milan, et commençait à se mettre en opposition ouverte avec ses oncles (1389). Ceux-ci portaient une haine profonde au connétable, à cause de ses grandes richesses et de l'influence qu'il avait sur le roi; ils cherchaient à lui nuire en toute occasion, et ils s'étaient prononcés contre lui pour le duc de Bretagne. Jean IV avait été condamné par le parlement à restituer à Clisson ses châteaux; mais il n'avait pas obéi à cette sentence, et il affectait de plus en plus des manières de souverain indépendant : il se faisait prêter serment par ses vassaux, sans réserver la suzeraineté du roi; il refusait de reconnaître le pape d'Avignon; il ne voulait pas prendre part aux guerres contre les Anglais. Le conseil avait résolu de le forcer à la soumission, et il le somma de venir trouver le roi à Tours. L'orgueilleux duc exigea que Clisson ne parût pas à cette entrevue; il refusa tout accord avec lui, toute alliance contre les Anglais, et il sembla n'accorder la paix au roi que par grâce (1391). Les ministres étaient indignés; mais Jean IV était protégé par les ducs de Bourgogne et de Berry. Ce ne fut que l'année suivante qu'il consentit à rendre hommage à Charles VI et à se réconcilier avec Clisson; et loin d'exécuter les conditions du traité, il ne songea qu'à se venger de son ennemi. Comme le connétable revenait un soir de l'hôtel du roi, il fut assailli par une troupe d'assassins que commandait le sire de Craon, percé de coups, et laissé pour mort (1392).

Charles VI fut très-irrité de ce crime et jura de le venger. Craon fut condamné à mort; mais il s'était réfugié en Bretagne, où le duc refusa de le livrer. Alors le roi, quoiqu'il fût malade, rassembla une armée, prit la route de la Bretagne et força ses oncles à l'accompagner. Comme l'armée traversait la forêt du Mans par une grande chaleur, un homme se jeta au-devant de Charles, lui criant : « Ne chevauche pas plus avant, car tu es trahi. » Le roi, qui avait déjà donné des symptômes de démence, fut effrayé; et, quelques moments après, un page ayant laissé tomber sa lance sur le casque de son voisin, il tressaillit au bruit du fer, devint furieux, tira son épée et se jeta sur son monde en criant : « Avant! avant sur les traîtres! » Tout se sauva épouvanté; lorsqu'il eut tué quatre hommes et qu'il fut épuisé de lassitude, un chevalier robuste lui sauta en croupe, le saisit à bras le corps et le coucha à terre, où il resta anéanti (1392).

Aussitôt les ducs de Berry et de Bourgogne donnèrent l'ordre de revenir à Paris, licencièrent l'armée et s'emparèrent du gouvernement. Le duc d'Orléans fut écarté des affaires. Clisson, guéri de ses blessures, fut chassé de la cour et se sauva en Bretagne, où le duc lui fit une guerre acharnée, pendant que le parlement de Paris le condamna, comme concussionnaire, à être banni et privé de son office. Montaigu se retira à Avignon; les autres ministres furent emprisonnés et eurent leurs biens confisqués.

Le roi revint à la santé: mais bientôt après il retomba en démence. On ne l'occupait que de plaisirs pour le distraire de son mal; mais comme il se portait à ces plaisirs avec fureur, son état devenait de jour en jour plus déplorable. Dans une mascarade où il figura avec cinq seigneurs déguisés en sauvages, le feu ayant pris à leurs vêtements d'étoupe enduits de poix, quatre des seigneurs furent brûlés, et Charles ne fut sauvé que par la duchesse de Berry, qui l'enveloppa dans sa robe et l'éteignit (1393). Dès lors son mal empira, et, jusqu'à la fin de sa vie, il n'eut plus que des moments lucides de plus en plus rares. Malgré cela, son pouvoir ne fut pas suspendu, et il sembla toujours exercer les fonctions royales; on n'établit pas de régence; seulement le gouvernement fut confié à un conseil composé de tous les princes du sang et que présidait le duc de Bourgogne; le roi approuvait, dans ses jours de santé, tout ce qu'on avait fait. Un état de choses si absurde devait engendrer l'anarchie, car il suffisait d'être maître de la personne de Charles pour constituer le gouvernement légal; et nous allons voir les partis s'arracher le pouvoir en demandant qu'un roi fou fût libre de gouverner. Néanmoins, durant les quatre premières années de sa dé-

mence, comme le malheureux Charles eut des intervalles de santé assez longs, et que sa maladie lui avait inspiré des idées sérieuses, il sembla tout occupé des intérêts populaires (1392 à 1396). Il fit dans toute la France, et surtout dans le midi, des voyages signalés par des ordonnances utiles (1394); il parvint à réconcilier définitivement Clisson avec le duc de Bretagne; il entama des négociations nombreuses avec les Anglais, et à la fin il conclut avec eux une trêve de vingt-huit ans (1395). Richard II, qui voulait se faire un appui de la France contre sa noblesse et ses oncles, épousa une fille du roi.

§ VII. État de la France. — Suite du grand schisme. — Cependant la France, malgré les désastres des règnes précédents, malgré ses misères actuelles, était encore l'état le plus riche, le plus peuplé, le plus redoutable de l'Europe. Plus elle souffrait, plus elle faisait d'efforts pour réparer ses souffrances. Ses charges croissaient chaque année, et chaque année elle redoublait de travail pour y subvenir. Les dévastations des Anglais étaient déjà effacées; celles des princes s'effaçaient à mesure qu'elles se renouvelaient. C'est à la grandeur des souffrances du pays qu'il nous faut mesurer la grandeur de ses ressources. Quoiqu'elle n'eût pas, pour ainsi dire, de gouvernement, la nation marchait toute seule à des progrès matériels : l'agriculture était florissante; les arts de luxe prospéraient; les corps de métiers devenaient de jour en jour plus nombreux. Dans les vêtements, dans les meubles, dans les maisons, on mettait un travail tout nouveau, une élégance et une richesse inconnues. La noblesse déployait le plus grand faste : elle se ruinait en fêtes pompeuses, en habits d'or et de soie, en bâtiments somptueux. Le roi, le duc de Bourgogne, le duc d'Orléans étaient sans cesse en quête de cérémonies chevaleresques; la bourgeoisie elle-même aimait toutes ces fêtes, les entrées du roi dans Paris, les brillantes processions du clergé, les cavalcades des princes; et à voir les détails donnés par les historiens de tant de *bombances*, on est surpris de la masse de richesses qui devait exister dans le pays.

Mais si, malgré le mauvais gouvernement, la démence de Charles VI et les discordes des princes, le progrès matériel était sensible, la décadence morale continuait. Le peuple regardait la maladie du roi comme une punition de Dieu, à cause du schisme introduit par Charles V. Le schisme était en effet la grande plaie sociale : en ébranlant la foi, il avait lâché la bride à toutes les passions dissolvantes; il tendait à la ruine de la chrétienté et « étoit un sujet de raillerie même pour les infidèles[1]. » Le scan-

[1] Le moine de Saint-Denis.

dale croissait sans cesse. Les papes devenaient de plus en plus méchants : ils pillaient les églises pour se faire la guerre ; ils nommaient aux prélatures des gens infâmes et débauchés. « Il faut avouer, disait-on, que si les saints Pères revenoient au monde, ils chercheroient l'Église dans l'Église même, et ne pourroient croire que ce soit celle qu'ils ont gouvernée[1]. » « Le schisme étoit une plaie envoyée de Dieu, dit Froissard, pour aviser et exemplier le clergé du grand état et des grandes superfluités qu'il tenoit et faisoit ; et si notre foi n'eût été si fort confirmée par la grâce du Saint-Esprit, elle eût branlé et croulé... Moult de peuple commun s'émerveilloit comment les rois et les princes chrétiens n'y pourvoyoient de remède et de conseil ; mais les seigneurs et le clergé rien ne peuvent l'un sans l'autre, car les seigneurs sont gouvernés par le clergé, ni ils ne sauroient vivre et seroient comme bêtes, si le clergé n'étoit[2]. »

Le peuple, les grands, les esprits éclairés, tous désiraient donc la fin du scandale. L'Université de Paris, foyer de lumières pour toute l'Europe, joua le premier rôle dans les discussions entamées à ce sujet, et elle prit, en réalité, pendant plus de vingt ans, le gouvernement du monde chrétien. Elle combattit sans relâche et avec une hardiesse toute démocratique les deux papes ; elle brava les excommunications du pontife de Rome, s'opposa aux pillages du pontife d'Avignon, éclaira la querelle par ses prédications et ses écrits, et tendit à organiser une église nationale indépendante des deux rivaux.

Urbain VI était mort, mais ses cardinaux lui avaient donné un successeur. A la mort de Clément VII (1394), la cour de France écrivit aux cardinaux d'Avignon de ne pas faire d'élection ; mais ceux-ci s'empressèrent de nommer Benoît XIII. Alors l'Université de Paris suspendit la déclaration d'obédience à ce nouveau pontife, et fit assembler un concile national dans lequel il fut résolu de demander aux deux papes la cession volontaire de leur dignité. Les ducs de Berry et d'Orléans allèrent à Avignon, et sollicitèrent Benoît de faire ce sacrifice à la paix de l'Église ; mais il s'y refusa opiniâtrément, quoique ses cardinaux ne l'eussent élu qu'à cette condition. Alors le roi écrivit à tous les souverains, et l'Université de Paris à toutes les universités, pour leur proposer la réunion d'un concile général qui prononcerait la déposition des deux papes et donnerait un chef unique à la chrétienté. Puis un deuxième concile national fut assemblé, qui déclara la France soustraite de l'obéissance aux deux papes (1398). Cette résolution hardie fut ac-

[1] Le moine de Saint-Denis. — [2] Froissard, t. x, p. 35.

ceptée par le conseil du roi et par tout le clergé. On défendit à tout Français de quitter le royaume pour aller à Rome; on empêcha la levée de tout impôt pontifical; enfin on envoya une armée à Avignon pour forcer Benoît XIII à se démettre du pontificat. Le pape fut inflexible : il résista aux assiégeants et resta prisonnier dans son palais pendant quatre ans.

§ VIII. BATAILLE DE NICOPOLIS. — BAJAZETH ET TAMERLAN. — Au moment où la chrétienté n'avait plus d'unité d'action, de grands dangers extérieurs la menaçaient, et l'invasion asiatique, longtemps comprimée par les croisades, avait repris sa marche vers l'Occident.

Nous avons vu que la domination des sultans de Roum, ou des Turcs Seldjoukides, avait été renversée par l'invasion des Mogols [1]. Une autre horde de Turcs, originaire des bords de l'Oxus, et qui avait résisté aux successeurs de Genghis, profita des dépouilles des Seldjoukides, et s'avança dans l'Asie-Mineure. Un des chefs de ces Turcs, Othman, s'établit dans la Bithynie, commença la guerre contre les Grecs, et parvint à soumettre toutes les hordes turques qui ont pris de lui le nom d'Othmans ou Ottomans (1339 à 1347). Ses successeurs prirent séjour à Prusa, arrivèrent jusqu'aux bords de l'Hellespont et passèrent en Europe (1360 à 1389). Amurat I[er] s'établit à Andrinople : ce fut lui qui créa la redoutable milice des *janissaires*, formée d'esclaves chrétiens convertis à l'islamisme. Son successeur fut Bajazeth, surnommé l'Éclair, qui ravagea la Bosnie, la Croatie, l'Esclavonie, la Dalmatie, et envahit la Hongrie; « il mènerait son cheval, disait-il, manger de l'avoine sur l'autel de Saint-Pierre de Rome. »

Jamais la chrétienté n'avait fait de si grandes pertes, ni paru si voisine d'une entière destruction; jamais une croisade n'avait été plus nécessaire; mais il n'y avait plus de Grégoire VII pour l'inspirer, et l'enthousiasme chevaleresque se ranima seulement en France. La plus haute noblesse se croisa sous la conduite de Jean, comte de Nevers, fils du duc de Bourgogne, et partit pour délivrer la Hongrie, qui était désormais l'unique barrière contre les barbares; mais cette petite armée de chevaliers était pleine de cet orgueil téméraire qui avait causé les désastres de Crécy et de Poitiers; son luxe, son étourderie, ses débauches, son indiscipline, jetèrent l'étonnement en Allemagne; elle se joignit aux Hongrois, arriva dans la Bulgarie et mit le siége devant Nicopolis. Bajazeth accourut à la délivrance de cette ville et engagea la bataille par sa cavalerie légère. Les chevaliers français ne voulurent pas laisser

[1] Voyez t. I, p. 370.

aux milices hongroises le soin de chasser cette cavalerie : ils se précipitèrent sur elle, la dispersèrent et furent bientôt enveloppés par la redoutable armée des janissaires. Alors ils n'eurent plus qu'à vendre chèrement leur vie et à racheter, par des prodiges de valeur, leur témérité. Sur sept cents qu'ils étaient, quatre cents périrent dans le combat; les autres, faits prisonniers, furent égorgés de sang-froid. Le comte de Nevers seulement et vingt-sept autres seigneurs furent délivrés moyennant une rançon exorbitante, pour laquelle il fallut épuiser leurs états (1396).

Cette défaite jeta la consternation dans la chrétienté et anima les peuples d'une grande indignation contre les nobles, qui ne savaient plus même vaincre les infidèles. Bajazeth alla mettre le siége devant Constantinople. Une petite armée française, conduite par le maréchal de Boucicaut, marcha à la délivrance de cette ville, et ramena l'empereur Manuel Paléologue en France. Tout le monde pensait que la capitale de l'empire d'Orient ne tarderait pas à succomber; il n'y avait que la France qui, malgré ses calamités intérieures, songeât au salut de la chrétienté; l'Angleterre, l'Allemagne, l'Italie, restaient immobiles, et il semblait que l'Occident allait être conquis par les Turcs. Son salut lui vint de l'Asie.

La domination des Mogols s'était partagée en trois grands khanats : celui du Kaptschak ou de la Russie, celui de la Perse et celui du Zagataï (1260 à 1294). Ce dernier, qui s'étendait de l'Oxus à l'Indus et dans l'Asie centrale, tomba au bout d'un siècle en décadence. Timour ou Tamerlan, l'un des émirs de ce khanat, en profita pour se créer un état indépendant dans la Transoxiane; il soumit bientôt les autres émirs, détruisit la dynastie des Mogols du Zagataï, renversa la domination des descendants de Genghis dans la Perse, conquit le Thibet, les Indes, etc. (1370). Son empire touchait sur l'Euphrate celui des Turcs ottomans. Il s'empara de la Syrie et de l'Égypte, prit Bagdad et éleva sur ses ruines une pyramide de quatre-vingt-dix mille têtes humaines; enfin il pénétra dans l'Asie-Mineure et livra bataille aux Ottomans à Angora. Bajazeth fut vaincu et fait prisonnier (1402). Sa défaite sauva Constantinople, et Manuel retourna dans cette ville avec les secours d'argent que lui fournit la France.

§ IX. **Richard II et Wenceslas sont déposés. — Gouvernement du duc d'Orléans. — Commencement de la lutte entre les maisons d'Orléans et de Bourgogne.** — L'Europe était tombée dans un véritable avilissement. C'était le schisme qui avait causé cette dissolution de sa force sociale, mais c'était la lâcheté et l'incapacité de ses chefs qui avaient augmenté cette dissolution. Les

peuples s'indignaient; et deux révolutions, en Angleterre et en Allemagne, attestèrent que la foi à la royauté commençait aussi à s'affaiblir.

En Angleterre, Richard II avait fait tuer l'un de ses oncles, persécuté la noblesse, pillé la bourgeoisie; il ne songeait qu'à la mollesse et aux plaisirs, et s'était rendu odieux à toute la nation. Pendant qu'il était allé en Irlande pour apaiser une révolte, un soulèvement éclata en Angleterre en faveur du duc de Lancastre, son cousin [1] : il se hâta de revenir, mais il fut pris, jugé et forcé d'abdiquer (1399). Lancastre fut reconnu roi sous le nom de Henri IV, et fit périr Richard dans sa prison.

En Allemagne, l'anarchie était plus grande encore. L'empereur n'avait plus de revenus, plus de juridiction, plus de moyens d'action sur les petits états dans lesquels l'Allemagne s'était éparpillée, et l'empire, sans force nationale, semblait, au dehors, comme ruiné. Les princes s'en prirent de cette dégénération à leur chef, déposèrent Wenceslas et lui donnèrent pour successeur Robert, électeur palatin (1400).

Ces événements pouvaient avoir de l'influence sur la France, aussi mal gouvernée que l'Angleterre et l'Allemagne; et le duc d'Orléans en témoigna une grande colère. Il annonça même le dessein de rétablir Richard et Wenceslas, rassembla des troupes du côté de l'Allemagne, et envoya défier Henri IV. Mais ce jeune homme frivole n'avait aucune suite dans les idées, et ses projets furent dérangés par le duc de Bourgogne, qui voulait qu'on reconnût le nouveau roi anglais. Les deux princes étaient en désaccord sur toutes les questions : ils se disputaient la signature du fantôme royal et dilapidaient à l'envi les finances. A la fin, ils rassemblèrent des troupes, et l'on craignit une guerre civile. Le duc de Berry, qui venait de se faire rendre le gouvernement des provinces du midi, parvint à les réconcilier; mais la lutte était engagée entre les maisons d'Orléans et de Bourgogne (1401).

Le duc d'Orléans profita d'un voyage de son rival en Flandre pour s'emparer du gouvernement; il s'allia avec la reine Isabelle de Bavière, femme indolente et grossière, qui commençait à se mêler des affaires; il pilla le trésor et se livra follement à tous les caprices de la puissance absolue. Aidé des nobles, qui le regardaient comme leur chef et ne cessaient de vanter ses mœurs chevaleresques, sa galanterie et sa magnificence, il vola les bourgeois de Paris, insulta leurs femmes, dévasta leurs maisons. Le duc de Bourgogne était le moins incapable des princes français,

[1] C'était le fils du troisième fils d'Édouard III. Voy. la 2e note de la page 59.

et le peuple le préférait à tous les autres : il accourut, prit la défense de la bourgeoisie, et se fit donner, par le roi, le gouvernement des finances. Une ordonnance chercha à terminer l'anarchie en réglant que le gouvernement serait confié à un conseil composé des oncles du roi, de sa femme, de son frère, des princes du sang, « et autres tels et en tel nombre qu'il sera expédient (1403). » Le désordre ne fit qu'augmenter, et les dissensions continuèrent entre les ducs de Bourgogne et d'Orléans. Le premier s'efforçait de maintenir la soustraction d'obéissance aux deux papes; le deuxième surprit à Charles VI une ordonnance qui rendit l'obédience à Benoît XIII, et il délivra même ce pape de sa prison. Le duc de Bourgogne voulait continuer les trêves avec l'Angleterre; le duc d'Orléans fit recommencer la guerre, malgré Henri IV, qui ne demandait que la paix; mais cette guerre consista seulement en brigandages maritimes dans lesquels les côtes d'Angleterre et celles de Bretagne furent tour à tour ravagées.

Pendant ce temps, le roi était abandonné de tous, même de sa femme, et végétait dans son hôtel Saint-Paul, sans vivres, sans habits, sans soins. Le peuple accusait la duchesse d'Orléans, femme élégante et spirituelle, qui pouvait seule apaiser ses frénésies, de l'avoir ensorcelé; il la haïssait à cause de son père, méchant homme, disait-il, ami des Turcs et magicien; il portait à ce roi fou, qui jamais n'avait rien fait pour lui, la plus touchante vénération. A la nouvelle de la mascarade des sauvages et du danger où les seigneurs mettaient journellement le roi dans leurs fêtes, il se porta à l'hôtel Saint-Paul, voulant massacrer les ducs et les chevaliers [1]. Le malheureux Charles était toujours pour lui la royauté personnifiée, royauté qu'il croyait encore bienveillante et protectrice, et à laquelle il faisait appel contre les tyrans qui le gouvernaient. Les clameurs du peuple forcèrent les princes à s'occuper du roi. Tous les soins de la médecine étant inutiles, on le livra à des sorciers ou à des charlatans qui exercèrent sur lui des opérations magiques et augmentèrent sa folie. On chercha à le distraire en le faisant assister aux jeux d'une confrérie appelée les Frères de la Trinité ou de la Passion, qui représentaient dans les rues les mystères de l'Évangile grossièrement mêlés à des bouffonneries.

Ces jeux, qui sont l'origine du théâtre français, étaient un nouveau signe de décadence religieuse. Le grand drame qui se jouait dans l'Église, magnifique spectacle qui saisissait les imaginations et les cœurs, s'en alla, de l'admirable théâtre que la foi lui avait bâti, éveiller la curiosité sur les ignobles tréteaux des rues. Le peuple s'y

[1] Le moine de Saint-Denis.

intéressa encore; mais ce n'était plus qu'un spectacle. Sa foi s'affaiblissait; le *doute*, ce dissolvant fatal qui n'a cessé de s'étendre, et qui est encore la plus grande plaie du temps où j'écris, le doute était né du grand schisme. Les contes et les satires contre le clergé se multipliaient : il y avait déjà dans tous les écrits et les discours une vive odeur de réforme.

C'est une misérable époque que celle-ci. On souffre, mais de souffrances obscures, sans grandeur et sans espérance. Point de ces révolutions qui secouent les hommes et les idées, et promettent au moins l'avenir en échange des douleurs présentes. Intrigues des gouvernants, pillages et tyrannies des grands, querelles et vices du clergé, insurrections des peuples, tout cela est petit, pauvre, monotone. Pas un homme de bien, pas un homme de caractère ou de talent, pas même un homme qui ait la triste grandeur du crime : ils sont tous méchants, égoïstes et vicieux, mais avec tant de bassesse qu'ils n'inspirent que le dégoût. Un seul va chercher à sortir de la foule et retombera bientôt dans la nullité de ses contemporains : c'est Jean-sans-Peur, duc de Bourgogne, qui vient de succéder à son père, Philippe-le-Hardi (1404) [1].

CHAPITRE II.

Les Bourguignons et les Armagnacs. — 1404 à 1420.

§ I. Rivalité des ducs d'Orléans et de Bourgogne. — Assassinat du duc d'Orléans. — Paix de Chartres. — Nous avons déjà dit que la grande vassalité n'avait plus que trois représentants : le duc de Guyenne, qui disputait la couronne de France aux Valois; le duc de Bretagne, aussi redoutable par son isolement géographique que par son alliance perpétuelle avec l'Angleterre; le duc de Bourgogne, devenu comte d'Artois, de Flandre et de Bourgogne, et dont le fils devait doubler un jour cette puissance déjà si grande. La triple attaque de ces trois vassaux allait mettre la France et la couronne des Valois dans les plus grands dangers; mais cette attaque devait présenter des caractères différents. Le duc de Guyenne, comme roi d'Angleterre, était pleinement étranger, et la guerre avait avec lui un caractère national. Il en était à peu près de même du duc de Bretagne, à cause de l'animosité perpétuelle des Bretons

[1] Philippe laissa trois fils : 1° Jean, duc de Bourgogne, comte de Flandre, d'Artois et de Bourgogne, seigneur de Salins et de Malines; 2° Antoine, duc de Brabant et de Limbourg, marquis d'Anvers (sa mère fut gratifiée, en 1401, de ces trois états par Jeanne, sa tante, morte en 1406, et dernière héritière des ducs de Brabant, dont le premier est Godefroy-le-Grand, mort en 1128); 3° Philippe, comte de Nevers et de Rethel.

contre les Français. Mais le duc de Bourgogne était prince de la fleur de lis : sa puissance avait pour origine la munificence des rois; sa vassalité était par la parenté bien plus étroite. Cependant, comme il gouvernait des peuples hostiles à la France, il ne pouvait renier les intérêts de ces peuples, et se trouvait obligé de les soutenir même contre les intérêts de la France. En sa qualité de Valois, il cherchait à avoir part au gouvernement général; en sa qualité de duc de Bourgogne et de comte de Flandre, il devait conserver son indépendance; cette double position donnait à ses attaques contre la France le caractère de guerres civiles. Une autre raison vint s'y joindre : c'est que Jean-sans-Peur embrassa la défense du peuple, et sa lutte avec la maison royale se mêla à la querelle de la démocratie naissante contre l'aristocratie dégénérée.

A la mort de Philippe-le-Hardi, Louis d'Orléans s'était emparé de tout le gouvernement : il n'avait plus de ménagements à garder avec le nouveau duc de Bourgogne, prince de même âge que lui, qu'il méprisait, et dont il avait, disait-on, séduit la femme. Son premier soin fut d'ordonner la levée d'une taxe si exorbitante que les autres princes refusèrent de la sanctionner; elle n'en fut pas moins perçue avec une violence extrême, et lorsqu'elle fut rentrée, le duc se porta au trésor et le pilla à main armée. Cependant il fallait de l'argent pour le gouvernement, et il proposa dans le conseil [1] de lever une taille générale sur tout le royaume. Le duc de Bourgogne s'y opposa et déclara qu'il ne permettrait pas sa perception dans ses états (1405). La taille ne fut pas ordonnée. Dès lors les sujets de Jean le regardèrent comme leur père, et tout le peuple de France, principalement celui de Paris, comme son protecteur. Le duc d'Orléans porta à son cousin toute la haine qu'il avait vouée à son père, et s'acharna sur le peuple comme par vengeance. Le duc de Bourgogne n'avait d'autre puissance que par son opposition : il ne put arrêter les brigandages de son ennemi et se retira dans ses états; mais, lorsqu'il fut convoqué à un grand conseil pour aviser aux moyens de remplir le trésor, il arriva avec une petite armée, résolu de se mettre par la force à la tête du gouvernement. Le duc d'Orléans et la reine s'enfuirent de Paris. Jean accourut, s'empara du dauphin, et, profitant de la terreur générale, convoqua à Paris une grande assemblée de notables où dominaient les membres de l'Université et les bourgeois. Là il dénonça la mauvaise administration du duc Louis et se fit prier de prendre le gouvernement. Le

[1] Le conseil se composait des ducs d'Orléans, de Berry, d'Anjou, de Bourbon, de Nemours (Charles III, roi de Navarre, fils de Charles-le-Mauvais, mort en 1387, qui avait échangé son comté d'Évreux contre le duché de Nemours), enfin des ducs de Bourgogne, de Bretagne, de Brabant et de Nevers.

peuple embrassa sa cause avec enthousiasme. C'était un prodige qu'un prince se séparant violemment de sa caste pour travailler aux intérêts populaires, cherchant à fonder sa puissance, non par de grands coups d'épée, mais en s'alliant au peuple; il ne fallait pas être médiocrement ambitieux pour jouer ce rôle : Jean osa l'entreprendre, et c'est bien moins à ses crimes qu'à la haine calomnieuse que la noblesse lui voua comme transfuge qu'il doit sa mauvaise renommée.

Le duc Louis rassembla des troupes et s'approcha de Paris (1405). La guerre était imminente; mais Jean savait où était la force : il rendit aux Parisiens leurs chaînes et leurs armes, fit entrer des vivres dans la ville et empêcha les désordres de ses soldats. Le duc d'Orléans, au contraire, livrait aux flammes la Beauce et la Champagne, pillait les environs de Paris, maltraitait les députés de l'Université, et faisait déclarer traîtres le Bourguignon et ses partisans. Cependant des négociations s'entamèrent sous la médiation du duc de Berry, et la paix fut conclue. Le duc de Bourgogne avait du jugement et de l'audace, mais peu de suite dans ses projets; soit qu'il craignît un revers, soit qu'il voulût attendre une occasion plus favorable, il se contenta de partager la puissance avec le duc d'Orléans, et les choses revinrent à peu près dans le premier état.

La guerre avec les Anglais n'avait pas cessé, mais elle se faisait avec peu de vigueur, à cause des troubles civils de l'Angleterre et de la France; ce n'était qu'une guerre d'aventuriers et de pirates où les deux gouvernements n'avaient presque pas de part, et qui fut remarquable seulement par les expéditions maritimes et les ravages des Bretons en Angleterre. Henri IV ne cessait de demander la paix, ou du moins une trêve; mais le gouvernement de la France était à l'abandon : le duc d'Orléans ne s'occupait qu'à donner des fêtes ou à bâtir des châteaux; il ne payait personne, altérait les monnaies, volait les marchands. Le duc de Bourgogne était perpétuellement en désaccord avec son cousin, mais il n'osait rien de plus et semblait avoir perdu la confiance de la bourgeoisie. Enfin la clameur populaire fut telle qu'on leva deux grandes armées. Le duc d'Orléans conduisit la première en Guyenne et fit le siége de Bourg; mais son incapacité et ses dissipations folles le forcèrent de revenir honteusement à Paris après avoir perdu son armée (1406). Le duc de Bourgogne avait marché au nord et fait d'immenses apprêts contre Calais; mais tout l'argent du trésor ayant été dissipé par le duc d'Orléans, il reçut l'ordre de licencier son armée et s'en revint plein de haine contre son adversaire et résolu de se venger.

Le duc de Berry prit à tâche de réconcilier les deux princes; il parvint à leur faire jurer paix et amitié et les fit communier en-

semble. Le lendemain au soir, comme le duc d'Orléans revenait de l'hôtel Barbette, où demeurait la reine, il fut assassiné par des hommes cachés dans une maison de la Vieille-Rue-du-Temple (1407, 23 nov.)[1].

Le conseil des princes s'assembla pour découvrir l'auteur du crime, et le duc de Bourgogne, qui avait d'abord montré de l'hésitation et de l'hypocrisie, s'avoua audacieusement pour le meurtrier; puis il s'enfuit dans ses états.

Tels étaient le relâchement de la morale et la haine inspirée par le duc d'Orléans que, excepté parmi ses proches et ses familiers, il ne s'éleva pas une clameur contre le duc de Bourgogne pour un meurtre si lâche et si horrible. Les Parisiens l'applaudirent hautement; les états de Flandre et de Bourgogne, auxquels il exposa « comment il avoit fait occire le duc Louis, et la cause pourquoi il l'avoit fait, » approuvèrent sa conduite et promirent de l'aider contre tous, « car il étoit moult aimé d'eux, étant courtois, traitable, humble et débonnaire. » D'ailleurs la vanité des Flamands et des Bourguignons était satisfaite de voir leur seigneur dominer le gouvernement de la France. Pas un des assassins ne fut puni : ils se retirèrent dans les états de Jean et y vécurent récompensés et tranquilles. L'indignation de la noblesse fut comprimée par la peur. La duchesse d'Orléans demanda justice au roi et n'obtint de lui que des paroles (1408).

Le duc de Bourgogne déclarait qu'il avait agi pour le bien du royaume, et jamais il ne se rétracta. Il marcha sur Paris avec une armée, malgré les défenses du roi, et y fit son entrée au milieu des acclamations des Parisiens. Il poussa l'audace jusqu'à faire justifier publiquement son crime par un théologien, Jean Petit. L'Église, dégénérée, non-seulement était incapable d'interposer son autorité pour punir le meurtre, mais elle s'associait au meurtrier, comme jadis elle s'était associée à la victime dans ses débauches. Le discours de Jean Petit est un étrange monument de l'avilissement de la science et de la morale dans l'orateur et dans l'auditoire; l'apologie de l'assassinat déshéritait les rois de leur prestige de grandeur. Charles VI, « ombre auguste, malheureuse et plaintive, autour de laquelle s'agitait un monde réel de sang et de fêtes[2], » déclara au duc qu'il ne conservait « aucune déplaisance contre lui de la mort de son frère; » et le Bourguignon se trouva maître du gouvernement.

Une révolte des Liégeois le força à retourner dans ses états. La

[1] Qu'il me soit permis de renvoyer le lecteur au tableau que j'ai tracé de cette époque, sous une forme dramatique, dans mon *Jean-sans-Peur, duc de Bourgogne, scènes historiques*, 2 vol. in-8°, Paris, 1829-1830.

[2] Chateaubriand, Étud. histor., t. IV, p. 200.

noblesse reprit courage contre le parti des halles et des métiers; la reine revint à Paris, s'empara du pouvoir et fit commencer une enquête sur le meurtre; mais la peur qu'on eut des Parisiens arrêta la réaction. Le duc de Bourgogne était allé au secours de l'évêque de Liége, Jean de Bavière, son beau-frère, brigand sanguinaire et toujours en armes, contre lequel ses sujets s'étaient révoltés. Il revint bientôt après avoir battu et tué vingt-quatre mille Liégeois à Hasbain et avec le terrible surnom de Sans-Peur qu'il gagna dans la bataille (1408). Les Parisiens le célébrèrent comme un héros et coururent à sa rencontre; la reine et les princes s'enfuirent en emmenant le roi. On entama des négociations, et la réconciliation se fit dans l'église de Chartres : le duc de Bourgogne demanda pardon au roi « pour le fait commis en la personne du duc d'Orléans pour le bien du royaume et de sa personne; » les princes d'Orléans déclarèrent qu'ils ne gardaient aucune malveillance contre leur cousin de Bourgogne, et le duc et eux se jurèrent amitié (1409)[1].

§ II. Concile de Pise. — Au milieu de ces sanglantes querelles, les querelles religieuses occupaient tous les esprits; la fin du schisme était la grande affaire du siècle, et l'on ne portait à toutes les autres qu'un intérêt secondaire. L'Eglise, partagée entre deux chefs qui s'excommuniaient mutuellement, paraissait une calamité bien autrement déplorable que le gouvernement de la France disputé par deux maisons rivales. Aussi le moyen de se rendre populaire était-il de travailler à l'extinction du schisme : et c'était ordinairement le premier soin des deux partis d'Orléans et de Bourgogne quand l'un ou l'autre arrivait au pouvoir. Mais les deux papes faisaient échouer par leur obstination les efforts des princes, la science et l'énergie de l'Université et du parlement; ils proposaient une entrevue dans laquelle ils déposeraient tous deux à la fois leur dignité; puis ils marchaient l'un vers l'autre, s'arrêtaient, gagnaient du temps en délais, en négociations, en promesses, et enfin ne se rencontraient pas. La France se lassa d'être la dupe de deux hommes qui se jouaient de tous les serments, et un troisième concile national fut convoqué. Là il fut décidé qu'un concile général serait assemblé pour réformer l'Église dans son chef et dans ses membres, que la France était soustraite à l'obéissance des deux papes, enfin que l'Église gallicane se gouvernerait elle-même.

Benoît jeta l'interdit sur la France : on le déclara hérétique, et on le força de s'enfuir en Espagne. Les cardinaux des deux partis s'entendirent pour abandonner les deux papes : ceux de Rome se

[1] Chron. de Monstrelet. — Le moine de Saint-Denis. — Juvénal des Ursins. — Registres du Parlement. — Chron. de Saint-Denis.

retirèrent à Pise; ceux d'Avignon vinrent les y joindre, et tous convoquèrent un concile œcuménique pour le mois de mars 1409. Malgré les excommunications des deux papes, toute la chrétienté obéit à cette convocation. Le concile se composa de vingt-deux cardinaux, quatre-vingt-douze évêques, cent vingt-huit abbés, des députés de cent seize églises, des ambassadeurs de tous les états. Il déclara légitime la réunion des deux colléges de cardinaux ainsi que la soustraction d'obéissance; il cita les deux papes à comparaître, et, sur leur refus, les déclara hérétiques, excommuniés et déposés. Un nouveau pape fut élu, Alexandre V; il ratifia toutes les nominations, cassa toutes les censures faites par les deux obédiences, et jura de rassembler, dans trois ans, un nouveau concile pour travailler à la réforme de l'Église.

Le schisme ne fut pas éteint : au lieu de deux papes, il y en eut trois. Les deux pontifes d'Avignon et de Rome conservèrent obstinément leur titre, et furent reconnus, le premier par l'Espagne, le second par l'Italie. Cependant le reste de l'Europe fit des réjouissances de l'élection d'Alexandre; on croyait tous les maux finis, « parce qu'il n'y avait plus qu'un troupeau et qu'un pasteur. » Mais le mal fait par le grand schisme était irréparable; l'esprit d'examen avait envahi la société; et se manifestait même par les décrets du concile. Au lieu de la monarchie pontificale, c'était la république ecclésiastique que les pères de Pise tendaient à établir : ils avaient sauvé l'unité, mais l'autorité était brisée; la foi elle-même s'ébranlait de plus en plus. Wickliffe a déjà paru; Jean Hus le suit, et jusqu'à Luther il y aura continuité de révolte contre l'Église.

§ III. Guerres civiles entre les Bourguignons et les Armagnacs. — Paix de Bicêtre. — La paix de Chartres avait réconcilié, en apparence, la famille royale, mais non pas mis l'ordre dans le gouvernement. Le duc Jean, quoiqu'il eût moins de défauts politiques que les autres princes, quoiqu'il administrât sagement ses états, ne s'intéressait au gouvernement de la France que par ambition; et, quand il fut maître du pouvoir, il ne songea qu'à ses vengeances. Il destitua, dépouilla, persécuta les membres de l'ancienne administration et les amis du duc d'Orléans : Montaigu, un des plus habiles ministres de Charles V, périt sur l'échafaud (1409). Toute sa politique fut de s'assurer la faveur des Parisiens, auxquels il rendit leurs priviléges, leurs milices, leurs magistratures; et il devint de plus en plus l'ami de cette population turbulente.

Cependant le duc de Berry et les princes d'Orléans s'étaient éloignés de Paris et du gouvernement, et il se forma entre eux une ligue où entrèrent les ducs de Bourbon et de Bretagne et le comte

d'Armagnac (1410). Ce dernier, Bernard VII[1], était un seigneur très-actif et très-influent dans le midi, qui venait de marier sa fille avec le nouveau duc d'Orléans. Il devint bientôt le chef réel du parti orléanais, qui prit son nom, et il lui prêta, avec ses talents, l'appui des bandes d'aventuriers gascons, si célèbres sous les Anglais, et de la noblesse pauvre et belliqueuse du midi. Les *Armagnacs* s'avancèrent sur Paris, et se firent remarquer par leur férocité et leur ardeur à piller les campagnes du centre : c'était une véritable réaction du midi contre le nord. De son côté, le duc de Bourgogne appela à son aide des Brabançons, des Picards, des Lorrains, qui traitaient les Gascons comme des ennemis complétement étrangers. Les environs de Paris furent horriblement ravagés par les deux partis. Dès lors la querelle entre les ducs de Bourgogne et d'Orléans prit un double aspect : lutte de la bourgeoisie contre la noblesse, lutte du nord contre le midi. La royauté, malgré la dégradation du roi, n'était nullement en cause : elle devait même sortir plus forte qu'auparavant de cette longue tourmente; et l'unité nationale était un fait déjà si puissant qu'aucun de ces seigneurs, si avides de guerres civiles, ne songea à en profiter pour démembrer la France et rétablir les grands états féodaux du onzième siècle.

Jean-sans-Peur manquait d'argent; il avait mis de lourdes taxes sur les Parisiens; ses états commençaient à murmurer; il fut obligé de traiter. La paix fut conclue à Bicêtre, et à cette condition : les ducs de Bourgogne et d'Orléans devaient licencier leurs troupes et se retirer dans leurs états, laissant le gouvernement à un conseil composé de seigneurs autres que les princes du sang (1410). Mais il n'était pas possible à des hommes obscurs de faire obéir des princes qui tiraient leur puissance de leurs états particuliers, et qui avaient forcément de l'influence sur le gouvernement; d'ailleurs rien ne pouvait mettre d'accord deux familles séparées par un meurtre, l'ambition et la vengeance; enfin les provinces du nord et les provinces du midi pressaient leurs chefs de prendre le gouvernement de la France : la guerre devait donc recommencer.

§ IV. Renouvellement de la guerre. — Paix d'Auxerre. — Le duc de Bourgogne s'était retiré dans ses états, diminué de renommée pour avoir si facilement perdu le pouvoir. Les princes

[1] Cette maison commence en 960, par Bernard Ier, petit-fils de Garcie-Sanche, duc de Gascogne. L'Armagnac, dont la capitale était Auch, comprend aujourd'hui à peu près le département du Gers. Ses comtes ajoutèrent à leurs possessions la Lomagne en 1137, le Fezensac en 1140, le comté de Rhodez en 1298, etc. Ils rendaient hommage aux ducs de Gascogne et d'Aquitaine, et s'intitulaient *comtes par la grâce de Dieu*. Bernard VII était le dix-neuvième comte d'Armagnac.

d'Orléans prirent les armes et lui envoyèrent des lettres de défi, en l'accusant du meurtre de leur père (1411). Jean leur répondit en se vantant de ce meurtre, obtint de l'argent de ses états et se prépara à la guerre. Il se trouvait dans une belle position : c'était lui qui était le sujet soumis, les Armagnacs ayant les premiers rompu la paix, et il semblait venir au secours du roi. Les Parisiens se prononcèrent avec ardeur pour sa cause; la populace entra dans sa querelle avec ses passions brutales et féroces, et il se forma dans Paris une faction bourguignonne qui avait pour chefs les Legoix, les Saint-Yon, les Thibert, maîtres des boucheries, gens riches et formant une sorte d'aristocratie très-ancienne, dont les rejetons ont subsisté jusqu'au dix-septième siècle. Cette faction, qui avait pour exécuteur un écorcheur, nommé Caboche, et pour orateur un chirurgien nommé Jean de Troye, s'empara de l'administration de Paris et dicta ses volontés au conseil royal[1]. Une ordonnance déclara les Orléanais, dont l'armée ravageait la Champagne et la Picardie, traîtres et rebelles, et appela le duc Jean à la défense du roi. Alors tout Paris prit la croix de Bourgogne, et les habitants des campagnes se portèrent avec fureur contre les Armagnacs.

Les deux partis se disputaient l'alliance des Anglais. Les Armagnacs promirent de leur rendre toute l'Aquitaine, moyennant un secours de six mille hommes; les Bourguignons, on ne sait à quelles conditions, obtinrent ce honteux secours. Jean-sans-Peur se mit en marche pour la Picardie avec toute sa noblesse, cinquante mille Flamands bien armés et ses auxiliaires anglais. Les Orléanais, dont l'armée, composée presque entièrement de noblesse, comptait plus de trente mille chevaux, les rencontrèrent près de Montdidier. On s'attendait à une grande bataille, lorsque les Flamands, qui ne devaient à leur seigneur que quarante jours de service, décampèrent tout à coup, et, malgré ses supplications, s'en revinrent chez eux. Les Armagnacs ne profitèrent pas de cette défection; ils s'approchèrent de Paris, dans l'espoir d'enlever et de saccager cette ville, prirent tous les villages environnants, et y commirent d'horribles cruautés. Le duc Jean marcha au secours de Paris, et y fit son entrée au milieu des acclamations du peuple. Une ordonnance du roi remit entre ses mains tout le gouvernement, et il se jeta à la poursuite des Armagnacs. Saint-Cloud et tous les postes des environs de Paris leur furent enlevés, et ils se mirent en retraite vers la Loire (1412). On confisqua les apanages des princes; on destitua le connétable et les maréchaux; on élut à tous les offices

[1] Voyez le deuxième volume de *Jean-sans-Peur*, qui a pour titre : *les Bouchers de Paris* (1413).

des Bourguignons et des gens du peuple; on rendit à Paris ses priviléges, comme avant les événements de 1382; on publia le traité des Armagnacs avec les Anglais, leurs projets de gouvernement, leur idée « de forcer au travail des métiers ou de la terre tout homme non noble. » Les Parisiens leur coururent sus comme à des bêtes féroces, « et suffisoit pour tuer un notable bourgeois, le piller et le dérober, de crier : Voilà un Armagnac[1] ! » On jeta leurs cadavres aux chiens; on supplicia les prisonniers, on tortura les suspects, on excommunia tout le parti en masse. Enfin le roi lui-même prit l'oriflamme, se mit à la tête d'une grande armée, et vint assiéger les princes d'Orléans dans Bourges. Mais une épidémie ravagea l'armée royale; le dauphin entama des négociations, et le duc de Bourgogne fut forcée de conclure la paix à Auxerre sur les bases du traité de Chartres (1412).

§ V. Les bouchers de Paris. — Défaite du parti bourguignon. — traité d'Arras. — Cette nouvelle paix ne mit pas fin à l'anarchie. Les Bourguignons restèrent maîtres du pouvoir; mais les Orléanais firent entrer le dauphin, jeune homme dépourvu de toute vertu, dans leur parti. Jean-sans-Peur resserra son alliance avec le peuple; et il crut établir sa puissance sur des bases solides en lâchant la bride à toutes les passions populaires. Le souvenir des exécutions de 1382 animait les Parisiens; mais la bourgeoisie éclairée avait été tellement décimée et ruinée à cette époque, que les petits métiers avaient pris sa place. La Bastille ayant été surprise par quelques Orléanais, les bouchers et la populace se portèrent sur cette forteresse et la forcèrent de se rendre; puis ils envahirent l'hôtel du dauphin, tuèrent ou emprisonnèrent ses serviteurs, et le couvrirent d'outrages. On chassa de la ville ses favoris, ses maîtresses, les gens de cour et de plaisir; on donna tous les offices, même ceux des finances et de guerre, aux hommes les plus infimes; Caboche fut gouverneur de Saint-Cloud, Jean de Troye du Palais, le fils de Jean de Troye de la Bastille. On se para du chaperon blanc des Gantois, on força le roi et le dauphin de s'en couvrir; on se lia avec Gand, et on essaya une ligue entre les principales villes du royaume (1413). Les bouchers étaient maîtres de Paris par la terreur; tous les bourgeois qui leur faisaient résistance avaient été emprisonnés, dépouillés ou persécutés. Cependant, au milieu de cette anarchie, et grâce à l'Université, qui faisait cause commune avec le peuple, une réforme du gouvernement fut tentée. Les états avaient été convoqués; mais le parti orléanais ayant refusé d'y venir, ils passèrent leur temps en remontrances

[1] Journal d'un bourgeois de Paris.

inutiles. Alors l'Université et la bourgeoisie se réunirent pour demander des réformes très-sages et très-hardies; et de là sortit l'ordonnance *cabochienne*, monument remarquable d'administration, qui pouvait changer la face de la France. C'était un code tout nouveau, divisé en dix chapitres, qui régularisait toutes les branches du gouvernement : domaine royal, monnaies, aides, trésor des guerres, chambre des comptes, parlement, justice, chancellerie, eaux-et-forêts, gendarmerie.

Cependant le dauphin, tenu captif dans son hôtel et gêné dans ses débauches, avait appelé à sa délivrance les Orléanais; la bourgeoisie était lasse de la domination brutale et cupide des bouchers; Paris demandait le retour de l'ordre. Les Armagnacs reprirent les armes, et proposèrent un accommodement aux Bourguignons. La division se mit dans Paris entre les modérés et les anarchistes; et dans une grande assemblée tenue à l'Hôtel-de-Ville, les partisans de la guerre et ceux de la paix en vinrent aux mains. Le lendemain, on se rassembla par quartiers : neuf sur douze opinèrent pour la paix; alors les bourgeois mirent en fuite les bouchers, délivrèrent les prisonniers, et rappelèrent les princes d'Orléans (1413). Le duc de Bourgogne, épouvanté de cette subite réaction, perdit la tête; il s'enfuit en Flandre, déchu de toute puissance et de toute renommée; car il avait eu en main toutes les forces de la France, et aurait pu élever ses prétentions jusqu'au trône; mais il ne montra qu'indécision et médiocrité dans des circonstances si graves, et il ne fit plus que traîner sa vie dans de misérables et sanglantes intrigues.

La révolution fut complète : le pouvoir et le droit, puisque le roi était entre leurs mains, passaient aux Armagnacs; les princes d'Orléans revinrent en grande pompe à Paris. Charles VI déclara que tout ce qu'il avait ordonné contre eux avait été « tortionnairement et subrepticement impétré par séditieux, troubleurs de paix et coupables de lèse-majesté. » Tous les cabochiens furent destitués, bannis, emprisonnés; on cassa leur grande ordonnance, comme attentatoire à la majesté royale; on mit dans tous les offices « des gens haineux du commun, et fut ordonné que nul ne se mêlât de choses que les seigneurs fissent, et que nul ne fût armé [1]. » Trois cents chefs de la populace furent proscrits à perpétuité, comme coupables de lèse-majesté, et poursuivis jusqu'en Angleterre, où on les signala « comme ennemis de tous les rois [2]. » Les Armagnacs traitèrent Paris comme une ville prise de force. « Nul n'osoit les

[1] Journal d'un bourgeois de Paris, p. 190.
[2] Le moine de Saint-Denis, liv. XXXIII. — Rymer, t. IX.

regarder ni parler ensemble dans les rues, tant on les redoutoit pour leur cruauté. Personne tant fût grand n'osait parler du duc de Bourgogne que tantôt ne fût pris, mis en prison ou à grande finance, et banni [1]. » Et quand les Parisiens vinrent se plaindre au duc de Berry : « Cela ne vous touche en rien, leur dit-il, ni entremettre ne vous devez de notre sire le roi, ni de nous, qui sommes de son sang; car nous nous courrouçons quand il nous plaît, et quand il nous plaît la paix est faite et accordée [2]. »

Le dauphin était le plus ignoble de tous les princes de ce temps; il se lassa bientôt de la domination des Armagnacs, et rappela le Bourguignon. Celui-ci arriva avec une armée et se présenta devant Paris, croyant faire soulever tous ses habitants; mais le comte d'Armagnac les maintint avec tant de rigueur que le duc fut forcé de s'en retourner honteusement dans ses états. Alors on le déclara traître, rebelle, meurtrier du duc d'Orléans, et il fut résolu de confisquer ses états. Une armée commandée par le roi et le comte d'Armagnac marcha contre lui, et les pays du nord furent cruellement ravagés par les gens du midi. Soissons, qui avait garnison bourguignonne, fut prise d'assaut et livrée au massacre le plus horrible. Jean se renferma dans Arras et y fut assiégé; mais le duc de Brabant et les états de Flandre intervinrent, et une paix fut conclue qui ne termina rien. Le duc de Bourgogne garda toute sa puissance comme prince indépendant; mais il jura de ne pas venir à Paris sans l'ordre du roi et de rompre son alliance avec les Anglais (1414). Les Armagnacs restèrent maîtres du gouvernement.

§ VI. Concile de Constance. — Supplice de Jean Hus et de Jérome de Prague. — Au milieu de cette anarchie sociale, l'anarchie religieuse continuait et augmentait les malheurs de la France. Alexandre V était mort sans avoir rien fait pour la réforme de l'Église, et Jean XXIII lui avait succédé (1410). Mais Benoît XIII et Grégoire XII étaient toujours reconnus à Avignon et à Rome; le schisme était devenu la source de tous les scandales; une voix menaçante de réforme retentissait dans la Bohême; le vœu universel était pour la convocation d'un nouveau concile.

Jean XXIII fut forcé de déférer à ce vœu, et, de concert avec l'empereur Sigismond [3], il convoqua un concile général à Constance. Jamais assemblée ne fut plus solennelle : le pape, l'empereur, les députés des deux antipapes, presque tous les évêques, abbés et docteurs de la chrétienté, des ambassadeurs de tous les états, les élec-

[1] Journ. d'un bourgeois de Paris. — [2] Monstrelet, t. III, p. 234.

[3] Fils de l'empereur Charles IV (Luxembourg) et frère de Wenceslas; il succéda à Robert en 1410.

teurs de l'empire, cent trente barons allemands, y assistaient (1414, 16 nov.). Constance et les villes voisines renfermaient cent mille étrangers et quarante mille chevaux. Le concile se divisa en cinq nations : allemande, italienne, française, anglaise et espagnole, et il commença par décréter que les trois papes devaient faire le sacrifice de leur dignité à la paix de l'Église. Jean XXIII, quoique reconnu pape légitime par le concile, était odieux à tous à cause de son ambition, de ses débauches, de ses crimes; aidé de Frédéric, duc d'Autriche, qui possédait une partie de la Souabe et de l'Alsace, il s'enfuit secrètement et se réfugia à Fribourg. Le concile n'en resta pas moins assemblé; sur la proposition de Jean Gerson, député de l'Université de Paris et le plus savant docteur de la France, il se déclara supérieur au pape, décréta que tout chrétien était obligé de lui obéir, et qu'il n'abandonnerait son autorité qu'après avoir donné la paix à l'Église. Le duc d'Autriche et Jean XXIII furent poursuivis par Sigismond : les états du premier furent conquis; le second fut ramené prisonnier, accusé de crimes nombreux, condamné et déposé (1415). Le concile déclara qu'à lui seul appartenait d'élire un nouveau pape, qui ne pourrait être aucun des trois prétendants, et que ce nouveau pape devrait convoquer un concile général dans cinq ans. Cette sentence contre un pontife reconnu légitime causa une grande rumeur et pouvait perpétuer le schisme si Jean montrait de l'opiniâtreté; mais celui-ci se résigna et abdiqua solennellement sa dignité. Grégoire XII suivit cet exemple, et envoya son abdication; Benoit XIII résista et fut déposé[1].

Les opinions de Wickliffe s'étaient répandues en Bohême, et avaient pour docteurs Jean Hus et son disciple Jérôme de Prague. Jean XXIII les avait excommuniés; mais ces deux hommes éloquents et austères n'en continuèrent pas moins leurs prédications, qui étaient écoutées avidement par le peuple, et la persécution commença contre leurs sectateurs (1411). Leurs doctrines, bien moins violentes que celle de Wickliffe, portaient principalement, et c'est ce qui leur fit tant d'ennemis, sur la puissance sacerdotale. « Tout prêtre criminel ou vicieux, disaient-ils, n'est pas prêtre et ne peut que profaner les sacrements. Les censures ecclésiastiques sont anti-chrétiennes. Le vicaire de Jésus-Christ qui n'imite pas la vie de Jésus-Christ est le vicaire du diable. La puissance papale est d'invention humaine. Nul n'est seigneur, nul n'est évêque tant qu'il est en péché mortel; car tout droit humain présuppose un

[1] Le moine de Saint-Denis, l. XXXIV, — Sermon. J. Gerson, t. I. — Hist. du grand schisme, l. V. — Hist. du concile de Constance, par Lenfant. — Cont. de Fleury, l. XXI. — Acta concil. Constant.

droit divin, et celui qui vit en péché mortel manque de droit devant Dieu, donc aussi devant les hommes. » Jean Hus, cité devant le concile de Constance, s'y rendit avec un sauf-conduit de l'empereur; il n'en fut pas moins arrêté, jeté en prison et accusé d'hérésie. Il plaida éloquemment sa cause, refusa toute rétractation de ses doctrines, nia les erreurs qu'on lui imputait sur la Trinité et l'Eucharistie, et n'opposa que le calme aux injures dont on l'accablait. « Voyant bien que sa condamnation était résolue, il en appela au tribunal de Jésus-Christ, comme témoin de son innocence[1], » et pria Dieu de pardonner à ses juges : il fut condamné à être dégradé du sacerdoce, et livré au bras séculier. Aussitôt, et par l'ordre de l'empereur, les bourreaux le saisirent. Il alla au bûcher en chantant des psaumes, et, malgré la vue des flammes, il ne se rétracta pas (1417). « Jamais philosophe, dit Æneas Sylvius, qui était le secrétaire du concile et qui fut pape sous le nom de Pie II, jamais philosophe ne souffrit la mort avec tant de constance[2]. » L'année suivante, Jérôme de Prague eut le même sort et mourut avec la même intrépidité. La mort de ces deux hommes excita en Bohême la terrible guerre des Hussites.

Le concile, débarrassé de la réforme exagérée de Jean Hus, voulut lui-même se mettre à l'œuvre sur cette grave question; mais alors les intrigues devinrent telles qu'on craignit le renouvellement du schisme, et, pour l'éviter, on résolut de donner un chef à l'Église. Martin V fut élu sous condition qu'il travaillerait à la réforme de concert avec l'assemblée, mais il se borna à faire un concordat avec chaque nation pour le redressement de quelques abus; puis il se hâta de prononcer la dissolution du concile, et la réforme échoua pour la seconde fois (1418).

La France, malgré ses guerres civiles, s'intéressa vivement à ce concile; ses docteurs y jouèrent le premier rôle; ses discordes excitèrent l'intérêt de tous les pères; les Bourguignons et les Armagnacs s'y disputèrent l'influence. Jean-sans-Peur y envoya une députation pour faire réhabiliter les doctrines de Jean Petit, que les Armagnacs avaient fait censurer par un concile national; mais ces doctrines n'en furent pas moins condamnées par le concile général, à l'instigation de Gerson, qui encourut la haine du Bourguignon et fut forcé de s'exiler de France. Cependant les opinions démocratiques des Bourguignons, ou plutôt de l'Université, prévalurent dans cette grande assemblée; ce qui excita l'indignation des Armagnacs, surtout à cause de la déposition de Jean XXIII. « Qui vous a faits si hardis, disait le dauphin aux membres de l'Univer-

[1] Fleury, t. XXI, p. 333. — [2] Hist. de Bohême, ch. 36.

sité, d'attaquer le pape et de déposer la tiare? Il ne vous reste plus qu'à disposer de la couronne du roi et de l'état des princes de son sang[1]. »

§ VII. RENOUVELLEMENT DE LA GUERRE AVEC LES ANGLAIS. — BATAILLE D'AZINCOURT. — Le dauphin était alors seul maître du gouvernement : il avait éloigné de Paris tous les princes du sang, même ceux d'Orléans, pour se livrer sans contrôle à ses débauches. Un grand danger vint le tirer de son indolence, et mettre le comble au malheur du royaume.

Le premier roi de la *Rose rouge*, Henri IV, ayant eu son règne continuellement troublé par des discordes intérieures, avait soigneusement prolongé les trêves avec la France; mais il laissa à son fils un trône bien assuré. Henri V, jeune, habile, ambitieux, voulut se débarrasser des craintes qu'avait eues son père, en occupant les Anglais au dehors. La guerre contre la France était toujours populaire en Angleterre, à cause du butin qu'elle produisait; les querelles des Bourguignons et des Armagnacs offraient une belle occasion de recouvrer les conquêtes d'Édouard III; enfin les trêves venaient d'expirer. Henri proposa au gouvernement français de conclure une paix définitive sur les bases du traité de Bretigny, en y ajoutant la cession de la Normandie, du Maine et de l'Anjou, un mariage avec Catherine, fille de Charles VI, des sommes énormes pour ce mariage et la rançon du roi Jean. C'était, pour ainsi dire, une déclaration de guerre : on y répondit par la proposition de céder l'Aquitaine avec la fille du roi et une dot considérable; Henri refusa, et, après quelques pourparlers, tout fut rompu.

Le dauphin appela à la défense du royaume les deux partis qui le divisaient, et il se prépara à la guerre; mais il le fit avec tant de désordre et de tyrannie, que le pays aurait moins souffert d'une invasion des Anglais que de sa levée d'hommes et d'argent; de plus, il rappela à Paris les Orléanais et leur confia tous les commandements. Alors Jean-sans-Peur, qui voulait éviter à ses Flamands une guerre désastreuse, déclara qu'il ne reconnaissait plus le traité d'Arras, et qu'il ne s'armerait pas contre les Anglais.

Henri V débarqua avec vingt mille archers et six mille hommes d'armes auprès de Harfleur (1415); il assiégea cette ville, qui lui livrait l'entrée de la Seine, la prit et la saccagea. Mais une épidémie ayant ravagé son armée, il résolut de gagner Calais en traversant la Normandie et la Picardie. L'armée française se rassemblait à Rouen : on y voyait les princes d'Orléans, les ducs d'Anjou, d'Alençon, de Bourbon, avec quatorze mille hommes

[1] Moine de Saint-Denis, liv. XXXV.

d'armes et cinquante mille fantassins. Toute la noblesse de France, excepté celle des états bourguignons, était présente. Jean-sans-Peur, ému des dangers du royaume, avait pourtant offert ses secours; mais on les refusa, ainsi qu'un corps de six mille Parisiens; il n'y eut que ses deux frères, les ducs de Brabant et de Nevers, qui furent reçus dans l'armée royale.

Aussitôt que Henri V eut pris sa marche le long de la mer, le quartier-général des Français se porta à Abbeville; on coupa tous les ponts de la Somme et l'on garnit toutes les villes. Henri, très-embarrassé, essaya vainement de passer au gué de Blanche-Tache; il remonta la rivière jusque vers sa source, et la passa près de Saint-Quentin; il n'avait que vingt mille hommes contre les quatre-vingt mille qui le suivaient, et il fit d'humbles propositions de paix. On les rejeta. Au lieu de le ruiner en l'enveloppant par des forces supérieures, il fut résolu de lui livrer bataille, et l'on courut prendre les devants pour l'arrêter auprès d'Azincourt (1415, 25 oct.). La noblesse française, toujours pleine d'un orgueil brutal et de l'ignorance la plus grossière, se plaça sur un terrain marécageux et serré entre deux bois, où son immense cavalerie ne pouvait se déployer; on piétinait dans une boue tenace au milieu du plus grand désordre; tous les seigneurs s'étaient jetés en avant; personne ne daignait commander aux archers et à l'infanterie; personne n'obéissait ni au connétable, ni aux maréchaux, qui essayaient de former trois corps de bataille. Cette grande armée n'était qu'une cohue immense, bruyante, délirante, se croyant sûre de la victoire. Du côté des Anglais étaient l'ordre, la piété et le sang-froid; ils croyaient que Dieu leur avait livré cette noblesse de France, dont les crimes et les débauches scandalisaient tous les chrétiens. Henri V était à pied, plein de fermeté et de sagesse; ses archers en avant; ses trois lignes de bataille ordonnées comme à la journée de Crécy. Le combat s'engagea; l'avant-garde française, qui enfonçait dans la boue sans pouvoir ni avancer ni reculer, fut criblée de flèches; le désordre augmenta, et cette foule, où les traits tombaient à coup sûr, communiqua sa confusion au corps de bataille. Alors les archers anglais se ruèrent l'épée à la main parmi les chevaliers et les tuèrent presque sans défense; il n'y eut plus que des combats individuels; l'arrière-garde, laissée sans chef, prit la fuite sans avoir combattu, et son exemple entraîna tout ce qui résistait encore. Les Français perdirent dix mille hommes dont huit mille nobles, parmi lesquels les deux frères du duc de Bourgogne, le duc d'Alençon[1], le connétable d'Albret, le

[1] C'était l'arrière-petit-fils de celui qui fut tué à Crécy.

duc de Bar et ses deux frères, etc. Le duc d'Orléans fut fait prisonnier avec le duc de Bourbon, plusieurs autres princes du sang et le maréchal Boucicaut. Henri V, épuisé par sa victoire, se hâta de gagner Calais et de retourner en Angleterre, où il fut accueilli avec enthousiasme.

§ VIII. Tentatives du Bourguignon sur Paris. — Puissance du comte d'Armagnac. — Les Anglais dans la Normandie. — Ce désastre jeta la consternation en France et augmenta la haine qu'on portait aux Armagnacs; la noblesse justifiait pour la quatrième fois, en exposant le salut de la nation, son incapacité. Jean-sans-Peur grandit par cette défaite : c'était lui, plus que Henri V, qui gagnait à cette bataille; d'ailleurs il n'avait aucune répugnance pour les Anglais, lui tout Flamand et Bourguignon, et qui pouvait prétendre à la même fortune que les Lancastre. Ses ennemis n'étaient plus; les Armagnacs s'étaient perdus de renommée et n'avaient plus pour chef que le comte Bernard, réputé étranger; le gouvernement de la France lui appartenait.

Il marcha sur Paris avec dix mille cavaliers; mais le duc de Berry se hâta d'y ramener le roi avec le dauphin, et il garnit la ville. Le comte d'Armagnac arriva du midi avec six mille Gascons; il reçut l'épée de connétable, se fit nommer capitaine-général du royaume, et prit le gouvernement des finances. Le duc de Bourgogne était arrivé à Lagny; mais il trouva la capitale si bien défendue par les Armagnacs qu'il n'osa rien entreprendre contre elle; alors il devint la risée des Parisiens et s'en retourna en Flandre (1416).

Le dauphin mourut épuisé de débauches. Le deuxième fils du roi, Jean, devenait le régent légitime; mais il était neveu par alliance du Bourguignon, et demeurait en Hainaut; il refusa de venir à Paris sans son oncle, et entama des négociations avec le connétable, pendant lesquelles la guerre continua avec atrocité. Enfin la paix était signée et le pouvoir allait passer aux mains du nouveau dauphin, lorsqu'il mourut, empoisonné, dit-on, par les Armagnacs.

Le troisième fils du roi, Charles, enfant de quatorze ans et tout dévoué aux Orléanais, prit le titre de dauphin. Il commença par persécuter la reine, qu'on accusait de désordres dans ses mœurs, et l'exila à Tours; l'un des favoris d'Isabelle fut même, par l'ordre du roi et sans aucune forme judiciaire, jeté dans un sac à la rivière (1417). Alors le connétable régna en despote sur la France; il n'y avait plus de princes du sang; le duc de Berry était mort; le jeune dauphin n'avait autour de lui que des intrigants et des

gens de petite naissance qui l'excitaient à la vengeance dans l'intérêt de leur fortune. Les Parisiens étaient contenus tyranniquement par le prévôt Tanneguy-Duchâtel, gentilhomme breton qui avait servi le feu duc d'Orléans; on les épuisait d'argent par des altérations de monnaies, des emprunts forcés; on leur enlevait leurs armes et leurs priviléges; on leur interdisait tout rassemblement; on multipliait les supplices, les bannissements, les confiscations; toutes les conspirations en faveur du Bourguignon furent éteintes dans le sang et par la terreur.

Jean-sans-Peur avait trouvé un rude adversaire dans le comte d'Armagnac, et lui-même avait perdu toute l'audace de sa jeunesse. Néanmoins il fit appel à l'opinion publique dans un manifeste où il se donnait pour le chef du parti national, et déclarait aux Armagnacs une guerre à mort comme à des étrangers et à des traîtres. Les villes de la Picardie se soulevèrent en sa faveur. Il se mit en marche avec une armée, arriva jusque sous Paris, et s'empara des villes voisines; mais la capitale, enchaînée par les Armagnacs, ne bougea pas. Alors, voulant se donner un nom qui balançât celui du dauphin, il s'en alla à Tours, délivra la reine et fit alliance avec elle. Celle-ci se déclara régente pendant l'*occupation* de son mari, et se prononça ouvertement contre le dauphin; elle abolit les impôts, donna tous les offices aux Bourguignons, cassa le parlement et en créa un autre à Poitiers. Ainsi deux gouvernements existaient en pleine lutte; la France semblait perdue.

Henri V, épuisé par sa première invasion, était resté un an immobile et négociait avec les deux partis; enfin il rassembla une nouvelle armée, débarqua en Normandie et saccagea cruellement plusieurs villes (1417). Personne ne s'opposa à sa marche. Les ducs de Bretagne et d'Anjou signèrent avec lui un traité de neutralité pour leurs états; autant en fit le duc de Bourgogne pour la Flandre et l'Artois. Les Armagnacs ne songeaient qu'à se maintenir dans Paris à force de tyrannie; ils refusèrent tout accord avec leurs ennemis; ils étaient décidés à détruire la ville ou à la livrer aux Anglais.

§ IX. Prise de Paris par les Bourguignons. — Massacre des Armagnacs. — La haine et la souffrance des Parisiens étaient arrivées à leur comble, lorsqu'une dernière conspiration contre les Armagnacs réussit (1418). Quelques jeunes gens parvinrent à ouvrir une porte à huit cents Bourguignons, qui pénétrèrent dans la ville. Tous les bourgeois se réunirent à eux aux cris de Vive Bourgogne! Les Armagnacs furent surpris, massacrés ou entassés dans les prisons. Tanneguy-Duchâtel enleva le dauphin et s'enferma

avec lui dans la Bastille; mais le connétable fut pris, et le roi tomba aux mains des Bourguignons, qui le promenèrent dans Paris pour approuver l'insurrection. Les débris des Armagnacs se réunirent près de la Bastille et essayèrent un combat; ils furent vaincus et chassés de la ville. La réaction fut complète et terrible. Les bouchers proscrits accoururent et s'emparèrent du pouvoir. Le duc de Bourgogne était alors dans ses états; il n'y avait point de chefs pour apaiser cette populace furieuse qui craignait le retour des Armagnacs. La foule se porta aux prisons, et tua tout, hommes, femmes, prêtres, enfants. Le massacre dura vingt-huit heures, sans que les seigneurs bourguignons osassent l'arrêter; on compta de seize cents à trois mille victimes; le comte d'Armagnac fut du nombre. Alors le parti orléanais se trouva sans chef: et des intrigants de bas étage, Duchâtel, Robert Lemasson, le président Louvet, « l'un des plus mauvais chrétiens du monde [1], » s'emparèrent du jeune dauphin et le forcèrent de continuer la guerre. Il prit le titre de lieutenant-général du royaume, transféra l'Université à Poitiers, et laissa ses Gascons ravager les villes de la Haute-Seine pour affamer la capitale.

Le duc de Bourgogne arriva dans Paris avec la reine, et fut accueilli avec transport. Tout fut rétabli sur l'ancien pied : les impôts abolis, les priviléges rendus, les armes restituées. Mais l'anarchie et la famine désolaient la ville; une épidémie terrible enleva, dit-on, cinquante mille personnes; la réaction continua; les prisons se remplirent de nouveau. Le bourreau et les bouchers ameutèrent la populace, et, malgré les efforts du duc, il y eut encore une centaine de victimes Cependant Jean parvint à éloigner de Paris les massacreurs et à rétablir l'ordre; mais, épouvanté du sang versé en son nom, il douta de lui-même, et perdit toute énergie : il tergiversait, il s'inquiétait de tout, et « ne se mouvoit si le peuple, par force de plaintes, ne l'émouvoit [2]; » il proposait la paix au dauphin, et se voyait repoussé par les ambitieux qui menaient cet enfant mou et frivole; lui qui avait tant reproché aux Armagnacs le désastre d'Azincourt, ne faisait rien pour s'opposer aux Anglais, qui continuaient, sans être inquiétés, la conquête de la Normandie,

§ X. **Prise de Rouen par les Anglais. — Assassinat de Jean-sans-Peur. — Traité de Troyes.** — « Dieu m'amène ici comme par la main, » disait Henri V, qui ne trouvait de résistance que dans le patriotisme des villes. Il vint assiéger Rouen, ville grande et forte, ayant une population de cent mille âmes et une garnison de quinze mille bourgeois et de quatre mille gendarmes.

[1] Journ. d'un bourgeois de Paris, p. 228. — [2] Id., p. 248.

Le siége fut soutenu avec héroïsme. Les Rouennais demandèrent du secours aux Bourguignons qui arrivèrent jusqu'à Beauvais et s'en retournèrent sans avoir vu l'ennemi. Enfin, après qu'un tiers de la population eut péri, la ville se rendit, moyennant une rançon de 300,000 écus d'or (1419) Alain Blanchard, chef des milices bourgeoises, fut, avec six autres citoyens, excepté de la capitulation, et périt sur l'échafaud.

Les deux partis qui désolaient la France furent effrayés de ce désastre, et conclurent une trêve. Le duc de Bourgogne, las de guerres et de crimes, avait abandonné ses projets sur la couronne de France, projets que Henri V eût soutenus moyennant la cession de la Normandie et de l'Aquitaine; il désirait passionnément un accord et du repos. Le dauphin n'avait nulle raison de continuer la guerre, de rester en rébellion contre son père, de compromettre la couronne qu'il devait porter, pour venger le meurtre d'un oncle qu'il n'avait pas connu. Enfin le roi d'Angleterre, qui, au milieu de tant d'anarchie, n'avait pu conquérir qu'une seule province, voyait sa position devenir difficile si les deux partis se réunissaient. Des négociations s'ouvrirent de tous côtés. Celles du duc de Bourgogne avec Henri V n'eurent pas de suite, à cause des prétentions exagérées des Anglais; mais celles du duc avec le dauphin amenèrent un traité de paix, qui fut signé à Corbeil. L'entourage du jeune Charles vit avec effroi cette paix qui allait lui enlever son pouvoir et livrer le prince aux influences du Bourguignon : il empêcha son exécution; et le dauphin, au lieu de se rendre auprès de son père, qui était à Troyes, fut entraîné par ses conseillers au delà de la Loire. Les deux gouvernements continuèrent donc à subsister, au lieu de se réunir pour repousser les Anglais.

Pendant ce temps, Henri V s'empara de Pontoise, qu'il traita avec la dernière rigueur, et menaça les approches de Paris. Cette ville fut dans la consternation : elle était dépeuplée par les guerres civiles, livrée à une profonde misère, délaissée par le duc de Bourgogne, qui l'avait prise en haine depuis le massacre des prisons. Le danger rapprocha encore les deux partis. Le dauphin, poussé par ses serviteurs, qui étaient résolus d'échapper à la paix par un crime, demanda au duc Jean une nouvelle entrevue. Celui-ci y consentit, conseillé par sa maîtresse, la dame de Giac, qui le trahissait. L'entrevue eut lieu sur le pont de Montereau; et là, le duc de Bourgogne, au moment où il s'agenouillait devant le dauphin, fut massacré par Tanneguy-Duchâtel et les autres compagnons du jeune prince (1419, 10 sept.).

C'était une absurde vengeance de la mort du duc d'Orléans;

elle ne pouvait que grandir le parti bourguignon; elle ne devait profiter qu'aux Anglais; elle allait, loin de servir au dauphin, le précipiter du trône et jeter la France avec lui dans un abîme de malheurs. Le jeune Charles publia un manifeste pour excuser le crime et dissimula maladroitement le consentement qu'il y avait donné. Personne ne s'y trompa; il y eut une explosion de haine contre lui; les Parisiens jurèrent de venger la mort de leur ami. Philippe III, fils de Jean, âgé de vingt-trois ans, prit possession de ses états, et se prépara à une terrible guerre contre les Armagnacs. La folie du roi et le crime de son fils semblaient avoir rendu la famille de Charles V odieuse à la France; c'était une belle occasion pour la maison de Bourgogne de se rendre entièrement indépendante : elle résolut donc de transporter la couronne hors de la race capétienne.

Tout se tournait vers Henri V : il n'y avait plus d'espoir de paix que de ce côté; « mieux valent cent fois, disaient les Parisiens, les Anglais que les Armagnacs. » La France, si grande, si glorieuse à l'avénement des Valois, se voyait, par les fautes de cette race orgueilleuse et inhabile, tombée, sous un roi fou, au dernier degré de la misère. Les prétentions de Henri V étaient fausses; mais elles étaient appuyées par des talents et des succès, et l'on se disait que l'avénement de ce roi étranger ferait, dans l'avenir, de l'Angleterre une province de France. Le nouveau duc de Bourgogne et la reine Isabelle, qui suivait grossièrement toutes les inspirations du parti bourguignon, traitèrent donc avec le roi d'Angleterre; et, après que les préliminaires eurent été approuvés par les Parisiens, la paix fut signée à Troyes.(1420, 21 mai).

Par ce traité, Henri V abandonnait le titre de roi de France, qui restait à Charles VI, mais pour lui être dévolu à la mort de celui-ci, comme époux de Catherine, fille du roi; et, en attendant le gouvernement du royaume lui était confié. Les deux états de France et d'Angleterre devaient rester unis sous le même roi, mais en gardant séparément leurs lois et leur administration nationales. Henri V rendait à la couronne de France la Normandie; il promettait de ne rien changer au gouvernement; il conservait les droits et priviléges des provinces, des villes, de la noblesse et du clergé. Enfin le roi d'Angleterre et le roi de France s'engageaient à ne jamais traiter avec le dauphin, et à le poursuivre jusqu'à destruction. Quant au duc de Bourgogne, un traité secret le declarait indépendant de la couronne de France.

Les deux rois firent leur entrée à Paris et y assemblèrent les états-généraux. Là, le traité de Troyes fut ratifié et reconnu solen-

nellement comme loi du royaume. La capitale et toutes les villes du nord adhérèrent avec joie à cette révolution. On regardait généralement comme inévitable le détrônement des Valois; d'ailleurs la loi salique n'était pas si populaire qu'on ne pût la violer dans une grande crise; enfin on voulait par-dessus tout la fin de la guerre. Cependant l'honneur national se révolta à l'idée d'avoir un Anglais pour roi; il y eut bien des clameurs contre le fatal traité, même parmi les Bourguignons les plus chauds; et plusieurs, tout en continuant de servir leur duc, « refusèrent de prêter serment à l'ancien et mortel ennemi de la France. » Quant au midi, malgré son ancien penchant pour la domination anglaise, il ne voulut pas reconnaître Henri V, par suite de son opposition perpétuelle aux volontés de Paris : il espérait, avec le dauphin et les Armagnacs, avoir un roi à lui, et sa guerre contre le nord allait continuer sous une nouvelle forme.

CHAPITRE III.

Le roi de Paris et le roi de Bourges. — Jeanne d'Arc. — Traité d'Arras. — 1420 à 1435.

§ I. Situation des Bourguignons et des Armagnacs. — Combats de Baugé et de Mons-en-Vimeu. — Mort de Henri V et de Charles VI. — Deux gouvernements bien distincts se partageaient la France. Au nord, le parti bourguignon, qui avait le nom du roi, et était soutenu et dominé par les Anglais; au midi, le parti armagnac, qui avait le nom du dauphin, et allait être aidé par les Écossais et les Lombards. Le premier, conduit par deux hommes de talent, reconnu par les états, le parlement, l'Université, la capitale, avait pour lui la puissance et l'apparence du droit. Le second avait à sa tête un jeune homme indolent, voluptueux, souillé d'un meurtre, sans armée, sans trésor, sans l'appui d'aucun pouvoir public; il n'avait pour défenseurs que des hommes du midi, pillards féroces, sans attachement pour les Valois, qui réagissaient contre le nord avec toute la haine de leurs pères, et qui semblaient plus étrangers à la France que les Anglais, dont les chefs parlaient la langue française. Cependant ce second parti, si faible qu'il fût, si hostile qu'il parût aux provinces du nord, devait être le sauveur de la nationalité. Jusqu'alors Bourguignons et Armagnacs avaient semblé combattre avec un droit égal à qui gouvernerait la France; mais, quand les Bourguignons se furent alliés aux Anglais et se trouvèrent effacés par eux, les pays du nord prirent l'aspect de vaincus, ceux du midi l'aspect de défenseurs de l'indépendance na-

tionale, et le droit parut avoir passé tout entier du côté des Armagnacs. Aussi ce parti eut-il l'attention de s'appeler exclusivement le parti français, de rejeter le nom d'Anglais sur son ennemi, afin de changer cette guerre civile entre les Bourguignons et les Armagnacs, en guerre nationale entre l'Angleterre et la France. En effet, toute la nation devait en venir à se fondre dans ce parti, par haine contre la domination des Anglais : elle devait, oubliant les vices de Charles, ne plus voir en lui que son représentant, se rallier à lui pour chasser les étrangers, et sortir de cette lutte plus forte qu'auparavant.

Le dauphin, avec une troupe d'aventuriers, s'était retiré dans quelques châteaux de l'Auvergne, et là il reçut un arrêt du parlement de Paris qui le condamnait à être banni et déchu de ses héritages (1421). Ses principales forces étaient dans l'Anjou, où le sire de La Fayette et le comte de Buchan, avec une petite armée de Français et d'Écossais, battirent les Anglais à Baugé : le duc de Clarence, frère de Henri V, fut tué dans ce combat. Il y avait aussi dans la Picardie quelques partisans du dauphin, entre autres Poton de Saintrailles, qui faisaient la guerre en vrais pillards : ils furent battus à Mons-en-Vimeu par le duc de Bourgogne. Pendant ce temps, Henri V prenait Montereau, Melun et Meaux, et traitait ces villes avec la plus grande cruauté (1422); il ne ménageait pas ses nouveaux sujets, punissait de mort le moindre murmure, doublait les impôts, falsifiait les monnaies[1], ne donnait les offices qu'à des Anglais aussi durs et rapaces que lui; enfin il vivait en grande pompe, pendant que le malheureux Charles VI était délaissé, ignoré, misérable. La France se vit traitée en pays de conquête, et maudit les Anglais, le traité de Troyes, Isabelle qui avait deshérité son fils; elle avait espéré que la domination de Henri V mettrait fin à ses calamités, et elle les voyait croître sans cesse. La famine et l'épidémie dépeuplaient les provinces; des étrangers accouraient de toutes parts au pillage du royaume; les gens d'armes de France ne faisaient eux-mêmes la guerre que pour le profit qu'ils en tiraient; les habitants des campagnes, fous de misère et de désespoir, vivaient dans les bois comme des bêtes fauves.

Sur ces entrefaites, Henri V mourut, laissant pour héritier un enfant de huit mois, sous la tutelle de ses frères, le duc de Bedfort pour la France, le duc de Glocester pour l'Angleterre. Quelques mois après, Charles VI le suivit dans la tombe (1422). Ce fut un coup fâcheux pour la cause anglaise : un grand nombre de seigneurs l'abandonnèrent et passèrent dans le parti armagnac, qui commença à devenir le parti français.

[1] Le marc alla de 5 à 16 livres.

§ II. Henri VI et Charles VII, rois de France. — Batailles de Crevant et de Verneuil. — Pendant que Henri VI, fils de Henri V, était solennellement reconnu à Paris pour roi de France et d'Angleterre, Charles VII fut proclamé dans un petit château d'Auvergne par quelques seigneurs qui suivaient sa destinée. Une nouvelle carrière s'ouvrait à lui : il devait quitter le rôle de chef de parti pour prendre celui de roi légitime, avide de réconcilier les factions et de les réunir contre l'étranger; mais loin d'être homme à se lancer dans la guerre, les fatigues, les dangers, pour conquérir sa couronne, il n'aimait que les doux loisirs, les plaisirs faciles, la vie retirée et champêtre; il laissait ses partisans agir par eux-mêmes pour sa défense, sans leur donner aucun ordre ou conseil; il semblait, regardant sa cause comme désespérée, se résigner à sa mauvaise fortune. Avec un tel roi, tout ce qui avait quelque sentiment de l'honneur national croyait la France perdue, et cependant ce fut peut-être ce caractère si mou, si insouciant, si désespérant, qui fit son salut : l'esprit féodal reprit vigueur; une foule de seigneurs, qui n'auraient pas obéi au roi s'il eût été fort et énergique, quand ils le virent faible et indolent, prirent sa bannière et firent la guerre aux Anglais, non pour lui, pour sa couronne, pour la France, mais pour eux-mêmes, par amour de l'indépendance et du pillage; et leurs succès amenèrent Charles VII à être, vers la fin de sa vie, le roi de France le plus puissant et le plus absolu qui eût encore été.

La plus grande partie du midi, excepté l'Aquitaine, obéissait à Charles, qu'on appelait dérisoirement le roi de Bourges; de plus, il y avait dans le Maine, l'Orléanais, la Picardie et la Champagne, quelques villes et des bandes d'aventuriers qui portaient sa bannière. Les princes du sang qui suivaient sa fortune étaient : Louis III, duc d'Anjou, dont il avait épousé la sœur; René d'Anjou, frère de Louis, qui devint duc de Bar et de Lorraine; Jean V, duc d'Alençon, fils de Jean IV, qui fut tué à Azincourt; le comte de Clermont, fils du duc de Bourbon, prisonnier en Angleterre, etc. Ses principales troupes étaient étrangères : quinze cents hommes d'armes lui furent envoyés par le duc de Milan; les sauvages Écossais arrivaient en foule au pillage de la France. Charles se confiait plus à ces étrangers qu'aux Français; il leur laissait tout le gouvernement, il leur donnait toutes les charges : le comte de Douglas, qui lui avait amené six mille hommes, fut créé duc de Touraine et lieutenant-général du royaume; le comte de Buchan fut fait connétable, Jean Stuart, comte d'Aubigny. La jalousie des Armagnacs contre ces alliés avides et orgueilleux fut la prin-

cipale cause de deux défaites qui faillirent amener la ruine du parti.

Des simulacres d'états avaient été assemblés à Bourges et à Carcassonne, et l'on avait obtenu d'eux quelques subsides. Alors le conseil du roi résolut d'ouvrir une communication avec les seigneurs qui guerroyaient dans la Champagne, en débouchant par Gien et en s'emparant de Crevant-sur-Yonne. Jean Stuart rassembla huit à dix mille Écossais, Lombards, Gascons, et marcha sur cette dernière ville. Huit mille Bourguignons et Anglais accoururent. Une bataille s'engagea sur le pont de Coulanges; les Armagnacs furent vaincus; douze cents Écossais périrent, et Jean Stuart fut fait prisonnier (1423, 1er juill.).

Les Armagnacs du nord restèrent isolés par cette défaite, et éprouvèrent de nombreux échecs : le Crotoy, Compiègne, Guise, leur furent enlevés (1424). Alors les Bourguignons cherchèrent à pénétrer par la Normandie dans le Maine, et assiégèrent Ivry. Le duc d'Alençon et les Écossais se portèrent à la délivrance de cette place; le maréchal de La Fayette et les Lombards les suivirent; les deux armées comptaient dix-huit mille hommes. Bedford se mit en campagne avec douze ou quatorze mille soldats : il prit position devant Ivry, et s'empara de cette ville. Alors les Français se rabattirent sur Verneuil et l'enlevèrent par surprise. Bedford les attaqua (17 août). La bataille fut très-acharnée, et semblait décidée contre les Anglais, quand, les Lombards s'étant écartés pour piller les bagages, les Français furent enfoncés et mis en pleine déroute, avec perte de sept à huit mille hommes; Douglas, Buchan et presque tous les Écossais périrent; le duc d'Alençon et La Fayette furent pris. Ce fut une nouvelle journée d'Azincourt pour la quantité de noblesse qui resta sur le champ de bataille.

§ III. Expulsion des assassins de Jean-sans-Peur. — Le comte de Richemont, connétable. — Il tue les favoris de Charles VII. — Aventures de Jacqueline de Hainaut. — Le parti armagnac fut consterné de ces deux défaites, auxquelles il ne pouvait opposer qu'une petite victoire remportée par la noblesse d'Anjou, à Segré, et où deux mille Anglais furent tués. Les affaires de Charles semblaient désespérées : on n'avait plus d'armée pour tenir la campagne; le Maine tomba au pouvoir des ennemis; La Hire, en Champagne, et Saintrailles, en Picardie, perdirent tous leurs châteaux. Mais, malgré leurs succès, les Anglais, à cause de leur arrogance, voyaient diminuer chaque jour le nombre de leurs partisans. Le duc de Bourgogne faisait leur principale force; il avait marié l'une de ses sœurs à Bedford, une autre au

comte de Richemont, frère du duc de Bretagne; il semblait tout dévoué à ses projets de vengeance et à la cause de Henri VI. Mais les seigneurs de son parti commençaient à se lasser des Anglais; quelques-uns restaient neutres; le comte de Richemont lui-même se retira en Bretagne. Si Charles n'eût été entouré de ses favoris, gens de résolution et de ressources, il est vrai, mais souillés à jamais du meurtre de Montereau, il aurait pu ramener à lui Richemont et beaucoup d'autres seigneurs. Ses vrais amis le pressaient de se débarrasser de ces hommes qui rendaient impossible toute réconciliation avec le duc de Bourgogne; le pape Martin V et Amédée VIII, duc de Savoie, négociaient avec tous les partis pour amener la fin de la guerre. Enfin Yolande de Sicile, mère de la reine, obtint de Charles qu'il offrirait l'épée de connétable au comte de Richemont. C'était le moyen de ramener la Bretagne dans son parti et de se rapprocher du duc de Bourgogne. Richemont, après avoir demandé et obtenu l'assentiment de Philippe, accepta, leva une petite armée en Bretagne, et se mit en marche vers le roi (1425). Tous les seigneurs du Maine, de l'Anjou, du Berri, accoururent à lui : toutes les villes le prièrent de délivrer le roi de ses conseillers et le royaume des Anglais. Il parvint à joindre Charles, que ses favoris entraînaient de ville en ville, et le força de les congédier. Tanneguy-Duchâtel, qui était sincèrement attaché au roi, montra du dévouement : « A Dieu ne plût, dit-il, que pour lui demeurât à faire un si grand bien que la paix! et il aida à mettre hors ceux qui devoient s'en aller, et même en tua un de sa main[1]; » il fut nommé sénéchal de Beaucaire. Le président Louvet se retira en Provence; les autres furent exilés du royaume; un seul resta, le sire de Giac, qui fut mis à la tête du conseil.

Charles se trouva alors dans une nouvelle position : il répudiait le crime de Montereau, s'isolait des Armagnacs, et n'était plus que le roi de France. Le duc de Bretagne se réconcilia avec lui et lui fit hommage. Philippe, sollicité par tous ses barons et d'ailleurs brouillé avec les Anglais pour une injure particulière, commença à faiblir dans ses haines; enfin Richemont, profitant d'un voyage de Bedfort en Angleterre, reprit l'offensive. Pendant que Jean, comte de Dunois, bâtard du feu duc d'Orléans[2], délivrait Montargis et battait les Anglais devant cette ville, lui-même s'empara de Pontorson et dégagea les frontières de Bretagne (1426). Mais Charles n'avait abandonné ses favoris qu'à contre-cœur; il haïs-

[1] Mémoires de Richemont, p. 253.

[2] Il obtint le comté de Dunois en 1439, de son frère le duc d'Orléans, et fut la tige des ducs de Longueville, dont le dernier mourut en 1672.

sait le connétable, homme dur, brutal, orgueilleux, qui blâmait ses faiblesses, limitait ses dépenses et lui imposait ses volontés par la force; il laissa son favori Giac dissiper l'argent et les vivres destinés pour la guerre, de sorte que Richemont échoua au siége de Saint-James de Beuvron. Celui-ci revint plein de fureur; et croyant qu'on pouvait tout oser avec un roi à qui l'on donnait un favori comme l'on donnait une maîtresse, il fit saisir Giac dans son lit, l'enferma dans un sac et le jeta à la rivière (1427). Charles fut très-irrité, mais il oublia promptement sa colère; et un écuyer, nommé Beaulieu, prit la place de Giac dans sa faveur. Alors Richemont s'en retourna dans la Bretagne qui était attaquée par les Anglais; mais il n'y eut pas de succès, et le duc son frère fut obligé de reconnaître de nouveau le traité de Troyes. Il revint auprès du roi et trouva Beaulieu aussi malveillant que Giac et aussi opposé à l'alliance bourguignonne. Il le fit assassiner et le remplaça par le sire de La Trémoille. Celui-ci était un ambitieux, plein de résolution, qui flatta les goûts voluptueux du roi et sa haine pour les gens de guerre; il ramena autour de lui les courtisans, et disposa souverainement de toutes les affaires. Richemont, qui était retourné à l'armée, accourut pour se défaire du nouveau favori; mais La Trémoille avait pris ses mesures : toutes les villes se fermèrent devant le connétable, qui fut forcé de se retirer en Bretagne.

Pendant que la cour de Charles VII était livrée à ces intrigues, la discorde avait éclaté entre le duc de Bourgogne et les Anglais. Jacqueline, comtesse de Hainaut, de Hollande, de Zélande et de Frise, était mariée à Jean, duc de Brabant, cousin germain de Philippe : femme méchante et débauchée, elle abandonna son mari, passa en Angleterre, fit casser son mariage par l'antipape Benoît XIII [1] et épousa le duc de Glocester (1421). Une guerre s'ensuivit entre les deux maris de Jacqueline; et le duc de Bourgogne y prit la part la plus active en faveur de son cousin. Glocester, malgré les prières de son frère Bedford, arriva dans le Hainaut avec une armée anglaise et envoya défier Philippe; mais il fut bientôt contraint de revenir en Angleterre, où son oncle, le cardinal de Winchester, lui disputait la régence. Pendant son absence, Jacqueline perdit la moitié de ses états et fut faite prisonnière (1425). Le pape déclara nul son mariage avec Glocester et lui interdit de l'épouser, même quand le duc de Brabant mourrait. Ce duc mourut en effet, et eut son frère pour successeur. Jacqueline appela Glocester à sa délivrance; mais celui-ci était déjà las

[1] Benoît XIII avait refusé d'abdiquer sa dignité, malgré les décrets du concile de Constance, et il s'était réfugié en Aragon.

d'elle : il prit une autre femme. Jacqueline s'échappa de sa prison et se réfugia en Hollande. Le duc de Bourgogne l'y poursuivit, lui fit une guerre acharnée et la força à conclure un traité par lequel elle le reconnut pour son héritier, lui laissa à l'avance le gouvernement de ses quatre comtés, et ne se réserva qu'une simple rente (1428). Elle mourut huit ans après, et Philippe s'enrichit alors de la possession de la Hollande, de la Frise, de la Zélande et du Hainaut. Vers le même temps, il hérita encore du comté de Namur, qu'il avait acquis par argent.

§ IV. Siége d'Orléans. — Combat de Rouvray. — Le peuple se dévoue a sauver la France. — Charles n'avait profité ni de l'absence de Bedford, qui était allé apaiser la querelle de son père avec le cardinal de Winchester, ni de l'éloignement du duc de Bourgogne, dont les principales forces étaient occupées dans le Hainaut. Depuis la disgrâce du connétable, il était retombé dans sa nonchalance, et la guerre se faisait sans activité et avec des revers continuels. Les villes se rendaient sans se défendre; les principaux seigneurs abandonnaient la cause royale; il n'y avait plus de gouvernement; la misère et la désolation étaient partout. Vainement on convoquait les états-généraux; personne n'y voulait venir. Les impôts n'étaient plus levés que par la force, et le roi avait à peine de quoi vivre. Son autorité n'était reconnue que dans les villes voisines de la Loire, où il séjournait; partout ailleurs les seigneurs étaient indépendants; et Jean de Grailly, comte de Foix[1], gouvernait souverainement le Languedoc et les pays des Pyrénées.

Bedford revint d'Angleterre : il renoua ses alliances avec Philippe, rassembla quinze à vingt mille hommes, et, décidé à pousser vigoureusement la guerre, il prit et saccagea Nogent-le-Roi, Jargeau, Beaugency, Pithiviers et Chartres. Ensuite ses troupes vinrent assiéger Orléans, place d'armes principale du parti royal, par laquelle les Anglais avaient résolu de « marcher au pays de Berri, d'Auvergne et autres pays voisins pour aller jusqu'à Lyon (1428, 12 octobre)[2]. »

Le salut d'Orléans était le salut du royaume. Les Orléanais déployèrent un courage héroïque et le plus noble dévouement : ils brûlèrent les faubourgs, fortifièrent le pont et ses abords, et repoussèrent toutes les attaques. La France entière s'émut de leur danger. Les états, assemblés à Chinon, votèrent des subsides pour leur délivrance; ils invitèrent tous les feudataires de la couronne à

[1] C'était le fils d'Isabelle de Foix, héritière de Gaston-Phœbus, et d'Archambaud de Grailly, captal de Buch.

[2] Procès de la Pucelle d'Orléans, p. 2.

se rendre sous l'étendard royal « pour sauver la monarchie dans cette extrémité. » Dunois, La Hire, Saintrailles, La Fayette, Boussac, Chabannes et deux mille soldats vinrent renforcer la place. Les villes voisines lui envoyèrent des secours d'hommes et de vivres. Mais les Anglais s'emparèrent du pont, attaquèrent la ville par le nord et par le midi, et construisirent autour d'elle quatorze *bastides* en terre et en bois. Ils manquaient de vivres. Bedford leur envoya de Paris un convoi de poisson et de farine escorté par quinze cents hommes. Le comte de Clermont, qui rassemblait à Blois quelques troupes, résolut d'enlever le convoi. Dunois, La Fayette, La Hire, avec d'autres chevaliers, sortirent d'Orléans dans le même but. Les deux troupes s'étant réunies formaient cinq à six mille hommes; elles rencontrèrent le convoi à Rouvray. Les Anglais se barricadèrent avec leurs chariots (1429, 12 février); mais, foudroyés par quatre canons, ils allaient être contraints de se rendre, quand les chevaliers français firent cesser le feu de leur artillerie pour s'élancer en désordre sur eux; alors ils reprirent l'avantage et mirent en déroute leurs ennemis, qui perdirent quatre cents hommes.

Cette défaite honteuse, connue sous le nom de *journée des Harengs*, mit le comble à la consternation de la France. Il semblait que les Anglais, même inférieurs en nombre, ne pussent être vaincus, il semblait que la chevalerie de France fût devenue la plus méprisable de l'Europe. Les Orléanais, découragés, députèrent au duc de Bourgogne pour remettre leur ville entre ses mains et la conserver à son cousin d'Orléans, prisonnier en Angleterre. Le duc accueillit la proposition; mais Bedford la repoussa avec insolence, quoiqu'il dût, d'après le traité de Troyes, conserver aux princes du sang leur apanage: il disait « qu'il n'entendoit pas avoir battu les buissons et un autre eût les oiseaux [1]. » De vives discussions s'élevèrent entre eux; Philippe s'en alla très-irrité, et il ordonna à ses sujets qui étaient devant Orléans de quitter l'armée anglaise.

Orléans semblait perdue et la France avec elle. Le roi, enseveli dans son indolence, se disposait à s'enfuir dans le midi; tout ce qui l'entourait, livré à de basses intrigues, se battait pour La Trémoille ou pour Richemont. La noblesse avait prouvé par de nombreuses défaites qu'elle était incapable de sauver la France. Le clergé, complice des tyrannies et des déprédations des seigneurs, était déshonoré et discrédité par le grand schisme... Restait le peuple! le peuple qui avait tant souffert pour des querelles qui ne le touchaient pas, qui n'avait plus confiance ni dans les seigneurs, ni dans les prêtres, ni dans les rois, qui, au milieu de tant de cala-

[1] Procès de la Pucelle, p. 4.

mités, avait senti sa force grandir. Plus ses misères augmentaient, plus il se jetait avec résignation sous la main de Dieu; sa foi croissait avec ses souffrances. Convaincu que c'était à ses péchés que la France devait ses malheurs, il s'humiliait, faisait pénitence, espérait que sa délivrance viendrait d'en haut. Le bruit populaire était que tous les maux du royaume, depuis un siècle, provenaient des malédictions lancées par Boniface VIII sur la famille royale jusqu'à la cinquième génération : « Or, disait-on, la cinquième génération est passée, c'est le terme des malheurs de la France [1]. » Déjà, au milieu de la misère extrême, du découragement et de l'abrutissement des esprits, de l'humiliation profonde où la France gémissait, déjà était venue une consolation, comme tombée du ciel, un livre sans nom, qui semblait sorti de la même main que l'Évangile, un livre tout empreint et tout inspiré de la foi simple et résignée du peuple, l'*Imitation de Jésus-Christ*. La foi simple et résignée du peuple allait enfanter des prodiges. Lui qui avait manifesté son patriotisme, au commencement de cet âge, par l'héroïsme des Calaisiens, qui le manifestait encore par l'héroïsme des Orléanais, le peuple allait enfin se lever, personnifié dans le plus chétif de ses membres, dans une jeune fille de vingt ans, dans une pauvre paysanne... Le peuple allait sauver la France!

§ V. Jeanne d'Arc. — Délivrance d'Orléans. — Bataille de Patay. — Sacre de Charles VII. — Au village de Donremy, dans le Barrois [2], vivait une jeune fille, nommée Jeanne d'Arc, née en 1409, de parents pauvres, vertueux et attachés au parti royaliste. Elle avait, disait-elle, depuis cinq ans, des visions dans lesquelles des saints lui ordonnaient d'aller délivrer Orléans et de mener le roi à Reims pour y être sacré. Dans l'opinion populaire, le roi était la personnification de la patrie; on le vénérait, on l'aimait; on le disait beau, doux, gracieux; on lui donnait toutes les vertus qu'il n'avait pas; on voulait le sauver malgré lui. Jeanne résumait en elle tous ces sentiments et ces idées du peuple. Elle était belle, forte, simple, d'une piété exaltée, d'une vertu sans tache, ayant voué à Dieu sa virginité. Elle déclara sa mission (1429, janvier) à Baudricourt, capitaine de Vaucouleurs, qui d'abord la crut folle : « Il faut, lui dit-elle, que je sois devers le roi avant la mi-carême, dussé-je user mes jambes jusqu'aux genoux pour y aller; car per-

[1] Juvénal des Ursins, Hist. de Charles VI.

[2] Le duché de Bar était vassal de la couronne de France depuis l'an 1301, par un traité qui fut fait entre Philippe-le-Bel et Henri III, treizième duc de Bar. La famille de ces ducs, qui commence en 951, finit en 1419, par Louis Ier (cardinal de Châlons, successeur de son frère Édouard III, tué à Azincourt), qui laissa son héritage à René d'Anjou, petit-fils de sa sœur Yolande. Voyez plus loin, p. 129.

sonne au monde, ni roi, ni duc, ni aucun autre, ne peut relever le royaume de France; il n'y a de secours pour lui qu'en moi. » Baudricourt finit par être touché de sa constance et de sa candeur. Deux gentilshommes crurent en elle : pleins de respect pour sa foi et sa vertu, ils offrirent de la mener au roi et de lui fournir un équipement d'homme d'armes. Malgré les larmes de ses parents, elle partit, en compagnie de son frère, des deux gentilshommes et de leurs serviteurs, au milieu des craintes et des bénédictions des habitants de Vaucouleurs. Il fallait faire cent cinquante lieues dans des provinces soumises aux Anglais, à travers mille bandes d'aventuriers qui couraient le pays; mais Jeanne ne craignait rien, et elle arriva sans obstacle à Chinon (24 fév.). On la présenta au roi, qui lui fit subir de longues épreuves; mais les dégoûts, les répulsions, les moqueries de cette cour impie et débauchée ne firent rien sur elle; elle persista dans ses dires avec une simplicité pleine de sens. On ne cessa de la trouver ferme dans sa foi, pure dans ses mœurs, ardente pour sa mission : « Dieu a pitié de vous, dit-elle au roi, de votre royaume et de votre peuple. Et elle traita merveilleusement des manières de faire vider les Anglais hors du royaume, dont le roi et son conseil fust tout émerveillé; car elle fut autant simple en toutes autres manières comme une pastourelle [1]. » On la conduisit à Poitiers, où le parlement et l'Université siégeaient; théologiens et juristes l'interrogèrent, et furent étonnés de sa sagesse naïve : « ils ne trouvèrent en elle, disaient-ils, que humilité, virginité, dévotion, simplesse [2]. » La surprise et l'admiration étaient universelles; la reine, la duchesse d'Alençon, toutes les femmes étaient en extase devant l'héroïne; les plus incrédules finissaient par se prosterner devant cette jeune fille si bonne et courageuse, si modeste et ardente. Tous ceux qui voyaient cette figure enthousiaste et gracieuse devenaient ses admirateurs; « et il n'y eut aucun qui l'eût ouïe qui ne dît en pleurant que c'étoit une créature de Dieu [3]. » Elle ne s'attribuait aucun pouvoir miraculeux; mais elle ne doutait jamais de sa mission : « Mon fait, disait-elle, est un ministère. » Saintement convaincue de l'avenir de notre belle patrie, elle disait simplement : « Je dois sauver la France. » Après Dieu, la France était tout pour elle, ou plutôt elle confondait ces deux amours en un seul : « guerroyer contre le saint royaume de France, disait-elle, c'est guerroyer contre le roi Jésus [4]. »

La renommée de la Pucelle (c'est ainsi qu'elle se nommait elle-

[1] Chronique de la Pucelle.
[2] Opinion des docteurs de Poitiers, dans l'App. de Buchon, p. 405.
[3] Chron. de la Pucelle, p. 300. — [4] Lettre de Jeanne au duc de Bourgogne.

même) se répandit bientôt par tout le royaume; et le cœur de la France battit d'espoir et de confiance en Dieu. Le peuple se sentit renaître; il se reconnut dans Jeanne d'Arc, qu'il nommait « la fille de Dieu, la fille au grand cœur [1]; » il n'eut plus que des regards et des vœux pour elle. Ce fut l'opinion universelle dans le monde chrétien que la France, si rudement châtiée depuis cent ans, avait été regardée en pitié par le ciel, et que Jeanne allait faire des miracles. Les Anglais furent saisis de terreur; la confiance passa de leur camp dans celui des Français : que la Pucelle vînt du ciel ou de l'enfer, ils se crurent perdus. Orléans tressaillit de joie, et attendit la sainte fille.

On avait donné à Jeanne un *état*, c'est-à-dire une maison : un écuyer, deux pages, deux hérauts d'armes et un aumônier composaient cette maison, dont était chef Jean d'Authon, vieux gentilhomme et bon chevalier. Sa suite était de douze chevaux. Quant à elle, « elle étoit armée tout en blanc, une petite hache en sa main, montée sur un grand coursier noir, un gracieux page portant son étendard ployé; son frère, tout armé comme elle, la suivoit [2]. » Son étendard était blanc, semé de fleurs de lis, avec une figure du Christ et ces mots : « Jésus, Marie. » « Et elle portoit aussi gentiment son harnois que si elle n'eût fait autre chose tout le temps de sa vie [3]. » On lui donna une petite armée qui devait faire entrer un convoi dans Orléans; l'amiral de Culant, le maréchal de Boussac, La Hire, etc., en faisaient partie. Après avoir remis un peu d'ordre et de dévotion dans cette troupe de soldats brutaux et licencieux, elle partit de Blois. Les Anglais, épouvantés à son approche, abandonnèrent leur bastide du midi et laissèrent passer le convoi; Jeanne renvoya sa troupe et entra seule dans Orléans (1429, 29 avril).

Elle y fut reçue en triomphe : on se jetait à ses pieds, on baisait ses habits, on la regardait comme un ange de Dieu. Sa conduite ne se démentit pas : toujours pieuse et simple, courageuse et patiente, d'une pureté angélique au milieu des désordres de la guerre, humble, aimée et admirée de tous, même des chefs qui la conduisaient, car son affaire, à elle, c'était de se lancer dans la bataille, entraînant tout avec elle. La première à l'attaque, la dernière à la retraite, elle combattait avec humanité, écartant l'ennemi avec sang-froid de la lance ou de la hache. L'aspect du sang français la mettait hors d'elle-même : « Hélas! disait-elle, jamais je n'ai vu le sang d'un Français sans que les cheveux se dressent sur ma

[1] Procès de la Pucelle, p. 99. — [2] Lettre de Gui de Laval, témoin oculaire. — [3] Chron. de la Pucelle, p. 302.

tête. » Les Anglais étaient pleins de trouble et de colère; en deux jours leurs bastides furent enlevées par Jeanne, qui reçut dans le combat deux blessures; le troisième jour, épouvantés du secours surnaturel qui rendait Orléans invincible, ils levèrent le siége en abandonnant leurs canons et leurs bagages, et se retirèrent à Jargeau et à Beaugency (8 mai).

La Pucelle alla à Tours, rendit compte de ses succès au roi et l'engagea à marcher sur Reims : dans son opinion comme dans celle du peuple, le sacre faisait la royauté, et elle n'appelait toujours Charles que le gentil dauphin : « Je ne durerai qu'un an, lui dit-elle; il me faut bien employer. » Mais le voyage était difficile : il fallait traverser quatre-vingts lieues de pays occupé par les garnisons anglaises. On résolut de s'emparer des villes entre Loire et Seine, pour faciliter cette expédition aventureuse, faite sur la foi d'une pauvre fille. Quatre mille hommes commandés par le duc d'Alençon mirent le siége devant Jargeau. Richemont vint avec deux mille hommes pour se joindre à cette petite armée; malgré La Trémoille, qui voulait qu'on le combattît, il passa outre, arriva au camp français, et, par la médiation de Jeanne, obtint de rester. Jargeau fut prise d'assaut; la Pucelle y monta la première sur la brèche et fut encore blessée. Beaugency se rendit. Lord Talbot rassembla les garnisons anglaises et se mit en retraite sur Paris avec cinq à six mille hommes. La Pucelle fit décider qu'on marcherait sur lui et qu'on livrerait bataille. C'était une résolution hasardeuse, tant les Français étaient habitués à être vaincus; mais à la voix de Jeanne, ils se mirent à la poursuite des ennemis, les atteignirent à Patay, et se jetèrent sur eux avec fureur. Les Anglais furent mis en pleine déroute; deux mille cinq cents furent tués; Talbot resta prisonnier (1429, 18 juin). La bataille de Patay, bien que médiocre en elle-même, eut un grand retentissement : elle passa pour un miracle de Jeanne, qui décidément avait ramené la victoire dans les rangs français. Toutes les villes entre Seine et Loire se soulevèrent, et les débris des Anglais eurent grand'peine à gagner Corbeil.

Cette victoire ouvrait le chemin de Reims : les Anglais étaient terrifiés; Bedford, abandonné des Bourguignons, réduit à ses seules forces, voyait les villes du nord prêtes à se soulever; les gens du midi venaient en foule grossir l'armée royale. Mais Charles VII restait plongé dans l'inaction, et, conseillé par La Trémoille, qui ne voulait pas qu'il s'approchât de l'armée, il refusait de se mettre en marche. Jeanne vint à Gien et le supplia de se laisser conduire à Reims. Mais ce fut seulement quand Richemont et Culant eurent balayé d'ennemis le cours de la Loire, que, sur les instances réitérées

de ses serviteurs, et malgré La Trémoille, il se décida à partir. Toute sa noblesse l'accompagna : elle accourait en foule, ne voulant pas de solde ; et plusieurs gentilshommes, qui, « n'avoient de quoi s'armer, y alloient comme archers et coutilliers; car chacun avoit grande attente que par le moyen de Jeanne il adviendroit tout à coup beaucoup de biens au royaume de France[1]. » Il n'y eut que le connétable à qui l'on fit défense de venir; il eut beau prier, disant qu'il ferait tout ce qui plairait au roi, « jusqu'à le baiser aux genoux; » Charles se souvenait de la mort de ses favoris : « J'aimerois mieux, dit-il, n'être sacré de ma vie que de l'être en sa présence[2]. » Le connétable resta dans le Maine et l'Anjou à guerroyer contre les Anglais de la Normandie.

L'armée royale, forte de douze mille hommes, se mit en marche (28 juin) à travers le pays ennemi, sans vivres, sans argent, sans retraite assurée; mais les Anglais, diminués de nombre par les défaites d'Orléans et de Patây, et inquiets du soulèvement des peuples, n'osèrent troubler sa marche. On arriva devant Troyes, qui se prépara à la résistance (9 juillet). L'armée royale, dénuée d'artillerie, était fort embarrassée, et l'on parlait déjà de retraite, quand la Pucelle promit de prendre la ville, et disposa tout pour l'assaut. A sa vue, les habitants de Troyes renvoyèrent leur garnison et se rendirent sous condition d'une amnistie complète. Enfin l'on arriva devant Reims : les habitants chassèrent leur garnison bourguignonne et ouvrirent leurs portes. Le roi y entra en grande pompe, et, le lendemain, fut sacré. La Pucelle était près de l'autel, son étendard à la main; ses parents assistaient à son triomphe (17 juillet). Après la cérémonie, elle embrassa les genoux du roi et lui dit : « J'ai accompli ce que Dieu m'avoit commandé, qui étoit de lever le siége d'Orléans et de faire sacrer le gentil roi : je voudrois bien qu'il voulût me faire ramener auprès de mes père et mère à garder leurs brebis et bétail. » Mais Charles et ses capitaines mettaient la plus haute importance à conserver l'héroïne qui excitait tant d'enthousiasme parmi leurs soldats : on refusa de la laisser partir. Dès lors elle n'eut plus la même foi en elle-même, et, en gardant toute son intrépidité, toute sa piété, tout son dévouement, elle se sentit inquiète et irrésolue.

§ VI. Guerre de Charles dans le nord de la France. — Attaque sur Paris. — Retour du roi dans le midi. — Bedford était dans une situation critique : au lieu de conquérir le midi, il ne songeait plus qu'à conserver le nord, qui remuait déjà à l'approche du roi, et d'où il tirait auparavant ses meilleurs soldats. Laon et

[1] Chron. de la Pucelle, p. 359. — [2] Chron. de Richemont, p. 283.

Soissons avaient envoyé leur soumission à Charles; les bourgeois de Crécy, de Coulommiers, de Provins, de Château-Thierry, avaient chassé leurs garnisons. L'armée royale, arrivée dans cette dernière ville, fit mine de marcher sur Paris. Bedford venait de recevoir quatre mille Anglais, que le cardinal de Winchester lui avait amenés; avec les troupes bourguignonnes et la milice parisienne, il forma une armée de dix mille hommes, s'avança jusqu'à Montereau et défia Charles VII. Tout se prépara à une bataille; mais Bedford, content d'avoir ramené un peu de confiance dans ses troupes en leur montrant l'ennemi, se retira à Paris.

L'armée royale était inquiète de sa position avancée, loin de la Loire, d'où elle tirait toutes ses ressources; les courtisans voulurent ramener le roi dans ses villes du centre et le replonger dans l'oisiveté; mais on ne put forcer le passage de la Seine à Bray, « de quoi les ducs d'Alençon, de Bourbon, de Bar, et les comtes de Vendôme et de Laval, avec tous les capitaines françois, furent bien contents, car ils étoient d'opinion que le roi devoit passer outre pour toujours conquêter, vu la puissance qu'il avoit et que ses ennemis ne l'avoient osé combattre[1]. » On revint donc sur Château-Thierry, et de là on menaça encore Paris. A l'approche du roi, Compiègne et Beauvais se soumirent. Ces deux villes ouvraient le chemin de la Normandie : la Pucelle et Dunois pressèrent le roi d'enlever aux Anglais cette province, leur première conquête, le pays où leur puissance était le mieux établie, leur route vers l'Angleterre. Bedford, qui prévoyait déjà qu'il lui faudrait bientôt évacuer la France, voulait au moins conserver la Normandie : il s'avança jusqu'à Senlis pour fermer le chemin de Rouen à l'armée royale, et se retrancha dans une forte position. Les deux armées furent bientôt en présence et s'apprêtèrent à une grande bataille par de vives escarmouches; mais Charles, n'ayant pu attirer les Anglais en rase campagne, décampa et revint à Compiègne.

A l'approche du roi, plusieurs villes de la Normandie s'étaient soulevées; pendant que Bedford les ramenait à soumission, l'armée royale s'empara de Saint-Denis et menaça Paris. Les courtisans, qui voulaient éterniser la guerre, s'opposèrent à une attaque sur la capitale, où l'on n'avait pas des intelligences assez sûres. En effet, la ville, quoique lasse du joug des Anglais, n'était pas encore revenue de sa haine contre les Armagnacs, qui, disait-on, avaient résolu de la détruire de fond en comble; d'ailleurs, les chefs de la bourgeoisie et du parlement étaient de fougueux Bourguignons, qui avaient à craindre les vengeances des royalistes : ils excitèrent la populace à

[1] Chron. de la Pucelle, p. 341.

se bien défendre. Cependant, malgré l'opposition des courtisans, « qui auroient bien voulu qu'il lui arrivât malheur [1], » la Pucelle fit décider l'attaque de la porte Saint-Honoré; elle emporta le boulevard; mais, blessée et arrêtée par le fossé, elle fut ramenée, malgré elle, en arrière par sès soldats (1429, 29 août).

Bedford arrivait en force; on décampa, et La Trémoille décida le roi à revenir sur la Loire : c'était, disait-il, pour favoriser les négociations entamées avec le duc de Bourgogne, et qui semblaient voisines d'une heureuse issue (12 septembre). Mais aussi l'on abandonnait la campagne au moment où le soulèvement de toutes les villes du nord allait décider le Bourguignon à faire la paix. Le commandement des troupes dans le nord fut laissé au comte de Clermont; on mit des garnisons dans Compiègne, Senlis, Lagny, Saint-Denis, et le roi revint à Gien avec son armée [2]. Cette retraite si intempestive alarma la bourgeoisie, arrêta le mouvement du peuple et refroidit le duc de Bourgogne, qui conclut néanmoins un armistice.

Bedford retourna à Paris, pour ramener Philippe à la cause anglaise, et, sur la demande des Parisiens, il lui céda la régence, ne garda pour lui que le gouvernement de la Normandie, et se retira à Rouen. Le duc de Bourgogne n'en fut pas plus ardent pour la guerre : il prolongea son armistice jusqu'au printemps suivant, et, laissant Paris misérable et sans défense, il s'en alla en Flandre. Il épousa alors Isabelle de Portugal; et, à l'occasion de ce mariage, il institua l'ordre de la Toison-d'Or, pour donner un lien commun à la noblesse des divers pays qui lui obéissaient (1430).

Pendant ce temps, le roi fit attaquer les places de la Loire : Cône, La Charité, Saint-Pierre-le-Moutier furent enlevés aux Anglais par la valeur de ses capitaines et l'héroïsme de Jeanne d'Arc. La sainte fille commençait à être oubliée; les seigneurs étaient jaloux de l'ascendant qu'elle avait pris sur l'armée; plusieurs avaient conçu d'ignobles pensées sur elle; « mais sitôt qu'ils la voyoient, toute mauvaise volonté leur cessoit [3]. » Toujours simple et modeste, malgré les adorations du peuple, toujours pudique et respectée des soldats licencieux qui la suivaient, toujours inspirée et soutenue par les sentiments populaires, « aux villes, elle faisoit sa compagnie

[1] Chron. de la Pucelle, p. 346.

[2] A son retour il anoblit la famille d'Arc à perpétuité et lui donna le nom de Du Lys. Ses armes étaient : « Escu d'azur à deux fleurs de lys d'or, et une espée d'argent à la garde dorée, la pointe en haut, férue en une couronne d'or. » (Lettres-patentes de Louis XIII en faveur de Charles et Luc Du Lys, fils d'un arrière-petit-fils de Pierre d'Arc, frère de Jeanne.)

[3] Chron. de la Pucelle, p. 341.

des jeunes filles avec lesquelles elle communioit et habitoit; mais aux champs, jamais elle ne se désarmoit[1]. » Sa dévotion était toujours très-grande : « quand les seigneurs l'entendoient parler, et que, les yeux tournés au ciel, elle remercioit Dieu, ils la croyoient descendue du ciel[2]. »

§ VII. Siége de Compiègne. — Jeanne d'Arc prisonnière. — Revers des Anglais. — La guerre reprit au printemps. Les bourgeois étaient résolus à sauver la France malgré le roi : à Melun et à Louviers ils chassèrent les Anglais, et il s'engagea de tous les côtés une petite guerre de siéges et de châteaux. Une armée royale se porta au secours des habitants du nord; mais Charles VII ni aucun prince ne la commandait; la Pucelle y était seule avec des guerriers brutaux et indisciplinés, qui la voyaient avec défiance et inimitié. Néanmoins sa présence excita l'enthousiasme et effraya les Anglais. Mais le duc de Bourgogne arriva, s'empara de plusieurs petites villes, et vint mettre le siége devant Compiègne, principale place des Français, et qui fut vigoureusement défendue. La Pucelle, avec Saintrailles et Chabannes, se jeta dans la ville, et, dès le jour même de son arrivée, elle fit une sortie. Elle fut repoussée après des prodiges de valeur; ses soldats se précipitèrent en tumulte sur le pont; elle couvrit leur retraite, recula la dernière et trouva la barrière fermée. Elle fut prise par les soldats du sire de Luxembourg (1430, 24 mai).

Ce fut un sujet de joie sans pareille pour les Anglais et d'immense tristesse pour le peuple, qui accusa les compagnons de la Pucelle de l'avoir abandonnée et trahie. Elle fut réclamée aussitôt par l'inquisition et par l'évêque de Beauvais, Cauchon, l'un des plus cruels partisans des Anglais, comme ayant été prise sur son diocèse; après six mois de diverses prisons, elle fut vendue par le sire de Luxembourg aux Anglais[3], livrée à l'évêque de Beauvais, conduite dans la tour de Rouen et enfermée dans une cage de fer où elle eut à souffrir mille tortures et même des tentatives de violence à sa pudeur. Charles VII ne fit aucune démarche pour racheter l'héroïne, quoiqu'il eût été facile de la ravoir du sire de Luxembourg, qui « ne la vouloit bailler à nulle fin aux Anglois; » engourdi dans les plaisirs, il semblait étranger à cette guerre atroce, où le peuple souffrait autant de ses amis que de ses ennemis; il ne s'émouvait point des sacrifices qu'on faisait pour lui, de l'énergie opiniâtre de ses villes,

[1] Chron. de la Pucelle, p. 341. — [2] Id., p. 355.

[3] Elle fut réclamée par Bedford, d'après une coutume féodale qui donnait au roi le droit de racheter tout prince ou général prisonnier moyennant 10,000 fr. Jeanne fut en effet livrée moyennant cette somme.

de la mort de ses capitaines, du sort qui attendait la pauvre fille qui lui avait mis la couronne sur la tête. La Trémoille prenait à tâche de le tenir dans l'oisiveté, dans l'ignorance, dans l'insouciance de tout; il éloignait ses meilleurs serviteurs, dissipait le trésor, laissait les soldats sans paye et les villes sans magistrats; à cette époque même, il n'était occupé qu'à satisfaire sa haine pour le connétable, en employant contre lui le peu de troupes et d'argent qui restaient au roi.

Le siége de Compiègne continua, mais le duc de Bourgogne fut rappelé dans ses états par la mort du duc de Brabant, dont il était l'héritier; alors il ajouta à ses titres ceux de duc de Brabant et de Limbourg, et de marquis d'Anvers. Sa domination sur les Pays-Bas s'étendait de plus en plus; il prenait de plus en plus l'aspect d'un souverain étranger; de plus en plus il cessait de s'intéresser aux affaires de France. Cependant, depuis qu'il était régent, il supportait presque seul tout le fardeau de la guerre; il n'en tirait aucun profit; il n'y avait plus que des revers. Compiègne avait été réduite aux dernières extrémités, mais elle se défendait avec acharnement. Les capitaines royalistes rassemblèrent quatre mille hommes et attaquèrent les Bourguignons dans leur camp, en même temps que les assiégés enlevaient leurs bastides. Les Bourguignons se débandèrent, le siége fut levé (1430, 28 oct.) et les Français s'emparèrent de plusieurs places de la Picardie. Alors Philippe rassembla une nouvelle armée; mais son avant-garde ayant été battue à Germigny par Saintrailles, il n'osa accepter la bataille que celui-ci lui offrait. Pendant ce temps, le sire de Barbazan, l'un des plus braves capitaines de Charles VII, battait près de Troyes une autre armée bourguignonne : il était maître de toute la Champagne. Enfin, un corps de troupes que le prince d'Orange, seigneur bourguignon, menait à la conquête du Dauphiné, fut défait à Anton, près du Rhône, par le sire de Gaucourt, gouverneur de cette province; et le midi fut entièrement libre de Bourguignons.

§ VIII. Procès et mort de Jeanne d'Arc. — Les Anglais étaient irrités de tant de revers : ils sentaient leur domination en France s'écrouler; Paris même se lassait d'eux. C'était Jeanne d'Arc la première cause de leurs défaites, c'était son apparition qui avait fait cesser leurs prospérités et excité l'enthousiasme patriotique des Français; ils demandaient sa mort avec fureur, « attendu, disait le roi Henri dans ses lettres, les maux innumérables que ce disciple et suppôt du démon a commis à l'encontre de notre seigneurie[1]. » Ils croyaient que cette mort leur rendrait la victoire, et qu'ils montre-

[1] Monstrelet, ch. 72. — Rymer, t. x, p. 403.

raient au peuple, par sa condamnation, que ce n'était pas le ciel, mais l'enfer, que Charles VII avait pris pour auxiliaire. Le procès de la Pucelle commença devant l'évêque de Beauvais et Jean Magistri, vicaire de l'inquisiteur de France, assistés de plus de cinquante docteurs et conseillers (1431, 12 janv.). Ce fut un modèle d'iniquité et la honte du clergé, qui déploya contre la pauvre fille l'acharnement le plus infâme. « L'évêque et sa compagnie, dit l'historien du procès, ne se montrèrent pas moins affectés à faire mourir la Pucelle que Caïphe et les pharisiens à faire mourir Notre-Seigneur[1]. » Le mensonge, l'hypocrisie, la perfidie la plus ouverte furent employés pour trouver matière à accusation. On lui donna pour confesseur un espion qui excitait sa confiance, lui soufflait des erreurs, et la conduisait à sa perte par ses révélations. Point de conseil, point de défenseur. On lui fit subir seize interrogatoires tortueux, subtils, impitoyables (21 fév. au 27 mars); on l'embarrassa des questions les plus ardues, les plus étranges, les plus obscurément théologiques; on tronquait ses réponses, on les omettait, on forçait les greffiers à faire des faux. La sainte fille fut toujours admirable d'héroïsme, de piété, de raison, de modestie : on ne parvint pas à surprendre une erreur sur la foi à cette pauvre paysanne qui ne connaissait que ses prières; on ne parvint pas à tirer un désaveu de cette faible femme, qui savait pourtant que sa persistance la mènerait à la mort; ses réponses étaient toujours sensées, naïves, sublimes, quelquefois même railleuses : elles étourdissaient ses juges, surtout l'infâme évêque, à qui elle disait souvent : « Avisez bien de ce que dites être mon juge, car vous prenez une grande charge. » On lui fit jurer de dire tout ce qu'elle savait, espérant tirer d'elle les secrets du conseil de Charles VII : « Je vous dirai tout ce qui regarde mon procès, répondit-elle; mais il y a des choses que je ne vous dirai pas. » Et comme on persistait : « Passez outre, ajouta-t-elle, cela n'est pas du procès : allez au roi, il vous le dira[2]. » Elle fit un appel au pape; Cauchon défendit au greffier, « de par le diable! » de faire mention de cet appel. « Hélas! disait Jeanne, vous écrivez bien ce qui est contre moi, et ne voulez pas qu'on écrive ce qui est pour moi. » L'évêque lui demanda si elle savait être en la grâce de Dieu : « C'est une grande chose, dit-elle, de répondre à une telle question. — Oui, interrompit un des docteurs, c'est une grande question, et l'accusée n'est pas tenue d'y répondre. — Vous auriez mieux fait de vous taire, » dit l'évêque au docteur; et il répéta sa question : « Si je n'y suis, répondit la sainte fille, Dieu m'y veuille mettre; et si j'y

[1] Procès, p. 40. — [2] Id., p. 66.

suis, Dieu m'y veuille tenir[1]. » On lui demanda pourquoi elle portait un étendard : « Je portois un étendard au lieu de lance, pour éviter de tuer quelqu'un : je n'ai jamais tué personne. Je disois : Entrez hardiment parmi les Anglois; et j'y entrois moi-même[2]. — L'espoir de la victoire, lui demandoit-on, étoit-il en cet étendard? — Il étoit fondé en Dieu et non ailleurs[3]. — Pourquoi portiez-vous cet étendard près de l'autel, au sacre de Charles? — Il avoit été à la peine, c'étoit bien raison qu'il fût à l'honneur[4] ! »

Tant de courage et de candeur redoublait la fureur des Anglais, ils menaçaient de mort les conseillers, dont quelques-uns prirent la fuite; ils envoyèrent un faux exposé de ses réponses à l'université de Paris, qui déclara les révélations de Jeanne superstitieuses et mensongères. Cependant le crime de sorcellerie fut écarté, et toute l'accusation porta sur son obstination à garder des vêtements d'homme et à repousser le jugement de l'Église, qui déclarait ses visions fausses et illusoires. Menaces, instances, promesses, tout fut employé pour l'amener à une rétractation. La pauvre fille était obsédée : elle si pieuse, si soumise aux prêtres, si habituée à les croire et à les respecter, ne comprenait rien à ce concert de haines; mais sa foi en la France ne se démentait pas plus que sa foi en Dieu : « Tout ce que j'ai fait, disait-elle, j'ai bien fait de le faire. Je sais bien que les Anglais me feront mourir, croyant, après ma mort, gagner le royaume de France; mais, fussent-ils cent mille *Goddem* de plus qu'à présent, ils n'auront pas ce royaume. » Enfin, lassée, trompée, poussée à bout, elle consentit à ce qu'on voulait d'elle : « Puisque les gens d'église disent que mes visions ne sont pas croyables, je ne les soutiendrai pas. » Et on lui lut un écrit où elle promettait de ne plus porter d'habits d'homme, et déclarait qu'elle se soumettait au jugement de l'Église; puis on substitua à cet écrit une autre cédule, qu'on donna à signer à cette pauvre créature, qui ne savait pas lire, et dans laquelle elle se déclarait hérétique, sorcière et dissolue. « Vous voyez ce qu'elle avoue! » s'écria l'évêque; et les deux juges prononcèrent la sentence qui la condamnait à être mise « en chartre perpétuelle avec pain de douleur et eau d'angoisse (1431, 23 mai). » A cette sentence, les Anglais, furieux, tirèrent leurs épées et voulurent tuer les juges : « Nous la retrouverons, » leur dit l'évêque.

[1] Procès, p. 68. — [2] Id., p. 82. — [3] Id., p. 129.

[4] Id., p. 133. — On lui demanda encore : « Le roi fit-il bien de faire tuer le duc de Bourgogne ? — Ce fut un grand dommage pour le royaume de France; mais, quelque chose qu'il y eût entre eux, Dieu m'a envoyée au secours du roi de France. (Procès, p. 130.) — Est-ce que Dieu hait les Anglois ? — De l'amour ou haine que Dieu a aux Anglois, je ne sais rien; mais je sais bien qu'ils seront mis hors de France. » (Procès, p. 127.)

Jeanne fut conduite en prison et forcée de prendre des habits de femme. Mais là commença un nouveau supplice : des soldats voulurent lui faire violence; alors elle reprit ses habits d'homme, qu'on lui avait laissés à dessein. Les Anglais l'épiaient, et la menèrent à l'évêque. Elle lui déclara qu'elle n'avait rien compris à son abjuration, et qu'elle aimait mieux mourir que de rester en prison. Cauchon, aussitôt, la déclara relapse et hérétique, et la livra au bras séculier pour être brûlée. A cette sentence, la malheureuse fille fondit en larmes : « Hélas! disait-elle, réduire en cendres mon corps, qui est pur et n'a rien de corrompu! Ah! j'en appelle à Dieu des cruautés qu'on me fait! » Aussitôt les soldats anglais se jetèrent sur elle et la traînèrent au bûcher (30 mai). Le peuple était indigné et pleurait; mais il était contenu par la force. Jeanne se confessa, communia, demanda les prières des assistants; sa douceur, son calme, sa piété étaient tels que les Anglais eux-mêmes s'en montraient émus et stupéfaits; son faux confesseur perça la foule et se jeta à ses pieds en lui demandant pardon de ses perfidies. Sa mort ne démentit pas sa vie. Lorsque le feu était au bûcher, elle déclara hautement que sa mission venait de Dieu. « Elle étoit dans les flammes, dit le prêtre qui l'assista dans son martyre; oncques ne cessa de résonner jusqu'à la fin et confesser à haute voix le nom de Jésus en implorant et invoquant sans cesse l'aide des saints et saintes du paradis; et, en rendant son esprit à Dieu et inclinant la tête, elle proféra encore le nom de Jésus. » Ses cendres furent jetées dans la Seine.

Cette mort fit un mal infini à la cause anglaise. Elle accrédita la sainteté de Jeanne et la vérité de sa mission; elle accrut la haine contre ses ennemis qui s'étaient vengés si lâchement de leurs défaites. Leurs partisans même en furent émus, et les Bourguignons ne parlaient jamais de Jeanne que comme d'une femme merveilleuse et innocente. Il n'y eut pas une tentative de Charles VII pour sauver l'héroïne, pas une négociation, pas une menace, pas un regret pour elle! Instrument dont on s'était servi et qu'on avait oublié déjà! pauvre paysanne dont à peine on se souvenait dans les bras d'une courtisane, et qu'on laissait brûler sans souci! peuple qui se sacrifiait pour la royauté ingrate et dédaigneuse! La mort de Jeanne d'Arc fut pourtant la rédemption de la France. La sainte fille avait révélé au peuple ce qu'il était; elle avait allumé en lui le feu sacré; elle lui avait appris à souffrir, à se dévouer, à mourir pour la patrie! C'est la renommée la plus touchante et la plus pure de l'histoire! c'est l'être en qui le sentiment national a été le plus profond! c'est la France elle-même, la France incarnée!

Et si les témoignages de cette merveilleuse histoire n'existaient pas, rassemblés même par la main de ses bourreaux, on pourrait croire que Jeanne d'Arc n'est que l'idéal poétique de la France, de la France intelligente et enthousiaste, héroïque et sensée, dévouée et martyre comme elle! Épopée de quinze mois que l'on ne peut raconter sans être saisi de l'enthousiasme du siècle qui a vu cette noble apparition, sans se prosterner devant cet ange, sans se soulever d'indignation contre ces seigneurs qui la trahirent, ce roi qui l'abandonna, et ce pouvoir spirituel si dégradé qui ne sut pas élever des autels à la martyre de la patrie, et mettre au rang des saints la patronne de la France[1]!

§ IX. État des provinces. — Bataille de Bullegneville. — Trêve avec les Bourguignons. — La guerre continuait; mais les événements de cette guerre étaient sans intérêt comme sans importance. La Champagne, l'Ile-de-France et la Picardie en étaient principalement le théâtre. Les Anglais dominaient entièrement la Normandie. Dans le Berry, la Touraine, le Poitou, où le gouvernement était assez régulièrement établi, on trouvait du repos et même de la prospérité. Le Languedoc, administré par les comtes de Foix et de Comminges, ne se ressentait pas des maux de la guerre; et c'était de cette province et des pays voisins que sortaient principalement les bandes de volontaires qui faisaient la guerre pour Charles VII. Le Bourbonnais, le Beaujolais, l'Auvergne, gouvernés par le comte de Clermont pendant la prison de son père, avaient signé des traités de neutralité avec les Anglais. Le Dauphiné se gouvernait par lui-même et s'était délivré de la guerre. La Provence appartenait à Louis III, duc d'Anjou; mais ce prince, adopté par la reine de Naples, Jeanne II[2], vivait en Italie. Son frère, René, petit-neveu des ducs de Bar, avait été appelé, après l'extinction de cette famille, à posséder le duché de Bar[3]. Il épousa la fille unique de Charles II, duc de Lorraine, et hérita de ce duché en 1430[4]; mais il trouva un compétiteur dans le comte

[1] La mémoire de Jeanne d'Arc fut réhabilitée en 1456, par une commission d'évêques nommée par le pape Calixte III, à la sollicitation de la famille de la Pucelle (Voy. Raynaldi, t. VI, p. 77). De ses deux frères anoblis par Charles VII, l'aîné, Jean, devint prévôt de Vaucouleurs; le cadet, Pierre, qui avait suivi Jeanne presque partout, fut créé chevalier, en 1443, par le duc d'Orléans, et continua à suivre la profession des armes. Cependant il paraît que la famille d'Arc fut réduite à la pauvreté : un acte témoigne qu'en 1450 la ville d'Orléans donnait 3 livres par mois à la mère de Jeanne, « pour lui aider à vivre. »

[2] Jeanne était fille de Charles de Durazzo, et elle avait succédé, en 1414, à Ladislas, son frère. Louis II et Louis III, fils et petit-fils de Louis Ier, adopté par Jeanne Ire, n'avaient pas cessé de lutter contre la maison de Durazzo pour le trône de Naples, mais sans succès. (Voyez page 80 de ce volume.)

[3] Voyez la note 2 de la page 117.

[4] Charles II était le quinzième duc de Lorraine depuis Gérard d'Alsace, dont

de Vaudemont, neveu du dernier duc : René était du parti armagnac, Vaudemont du parti bourguignon. Les états de Bourgogne, craignant d'avoir un prince armagnac pour voisin, se prononcèrent en faveur du dernier et lui fournirent des troupes. René, après avoir pris possession du duché et fait hommage à l'empereur, marcha contre elles avec une armée d'Armagnacs commandée par Barbazan, et forte de quinze à vingt mille hommes; son rival en avait à peine la moitié (1431, 4 juill.). Une bataille s'engagea à Bullegneville, sur la Vaise. Les Bourguignons furent complétement vainqueurs : Barbazan périt avec la moitié de son armée; René fut pris et donné en garde au duc de Bourgogne. Une trêve fut conclue entre René et Vaudemont, et la Lorraine administrée provisoirement par six seigneurs.

La bataille de Bullegneville ne rétablit pas les affaires du parti bourguignon. Philippe se lassait d'une guerre à laquelle il ne pouvait que perdre, pendant qu'il ne pouvait que gagner à la paix; son ardeur de vengeance était éteinte; il se ressouvenait de sa naissance et des fleurs de lis dont sa grandeur était sortie. D'ailleurs ses états étaient épuisés d'hommes et d'argent; la Bourgogne, le Nivernais et l'Artois avaient été ravagés; sa noblesse le sollicitait sans cesse de faire la paix, menaçant même de l'abandonner; enfin Charles VII se soumettait d'avance à toutes les conditions qu'il imposerait. Il déclara à Bedford que, la guerre étant faite entièrement à ses dépens, il ne pouvait plus la continuer; puis il signa avec Charles VII une trêve de deux ans, et consentit à entamer des négociations pour la paix générale. A cet effet, un congrès s'ouvrit à Auxerre.

Bedfort était embarrassé : le parlement anglais refusait de l'argent et des hommes pour une guerre dont l'Angleterre voyait l'inutilité; si le Bourguignon l'abandonnait, tout était perdu. Pour ranimer l'enthousiasme de ses partisans, il amena le jeune Henri VI à Paris, et le fit couronner en grande pompe (1431). Mais les Parisiens étaient si dégoûtés de la domination anglaise, qu'ils virent cette cérémonie de mauvais œil; ils remarquèrent que la vieille reine Isabelle, de l'hôtel Saint-Paul, où elle était délaissée et misérable, ayant salué son petit-fils, se détourna ensuite pour pleurer. Les Anglais traitaient les Français comme des étrangers : ils ne

la postérité masculine garda par conséquent le duché pendant trois cent quatre-vingt-deux ans. Les ducs de Lorraine, quoique vassaux de l'Empire, avaient des rapports très-fréquents d'amitié avec les rois de France, à cause de quelques fiefs mouvant de la couronne de France qu'ils possédaient dans la Champagne. Ainsi le grand-père de Charles II avait été tué à Crécy, son père fait prisonnier à Maupertuis; lui-même avait été nommé en 1418, par Isabelle de Bavière, connétable de France.

s'occupaient pas du gouvernement, ne songeaient qu'à lever des impôts, et ne payaient pas même les gages du parlement, qui ne rendait plus la justice. L'Université cessait ses leçons; les marchands fermaient leurs boutiques; il y avait tant de maisons abandonnées qu'on les démolissait pour en brûler le bois. La famine était continuelle; les Armagnacs dévastaient les campagnes voisines et s'emparaient des places qui approvisionnaient Paris. Il y avait partout des troupes de brigands appelés *écorcheurs*, qui prenaient la croix rouge ou la croix blanche, pillaient les routes, rançonnaient les paysans, et ne s'inquiétaient ni de trêve, ni de traité. Le congrès d'Auxerre n'amena aucun résultat; mais le duc de Bourgogne, tout occupé de remettre l'ordre dans ses états, n'en continua pas moins à s'éloigner de la cause anglaise; enfin Bedford étant venu à perdre sa femme, sœur du Bourguignon, tout lien fut rompu entre eux, et leur mésintelligence se montra ouvertement (1432).

§ X. Haine du roi contre les gens de guerre. — Chute de La Trémoille. — Reprise des hostilités. — Charles VII désirait vivement la paix. Ses mœurs douces, polies, voluptueuses, répugnaient à la compagnie de ces capitaines qui avaient pris sa bannière, brigands perfides et sanguinaires, qui faisaient la guerre suivant leur caprice et sans ses ordres, non pour lui rendre sa couronne et délivrer la France, mais pour avoir du butin. Il avait deviné que ces petits seigneurs succéderaient à la grande aristocratie, détruite dans les batailles contre les Anglais; il les haïssait comme des ennemis de la royauté, et semblait craindre autant leurs victoires que celles des Anglais. Voilà pourquoi il détestait le connétable, meurtrier de ses favoris, et qui s'était emparé du pouvoir sans le lui demander; voilà pourquoi il aimait La Trémoille, qui, suivant ses goûts, l'avait tiré de la compagnie des gens de guerre, laissant la France se sauver toute seule. Mais ces gens d'armes qui déplaisaient tant à Charles lui avaient donné son royaume; le connétable, le comte de Clermont, le comte du Maine et plusieurs autres avaient des sentiments patriotiques, et faisaient tous leurs efforts pour amener la paix. Ils accusaient La Trémoille de trahison, croyant qu'il empêchait l'accord avec le duc de Bourgogne. A la fin ils résolurent d'arracher le roi au joug de ce favori, de rendre au connétable le commandement de l'armée, puis de pousser la guerre et les négociations si vivement que Philippe fût contraint de faire la paix. La trêve était finie. Un complot se forma, où la reine elle-même entrait : La Trémoille fut surpris dans son lit par cinquante Bretons et jeté en prison (1433). Le roi fut indigné de tant d'audace; mais, soit par crainte, soit par nonchalance, il ap-

prouva la conduite du connétable devant les états de Tours, et laissa le comte du Maine mener les affaires. Richemont reprit le commandement des troupes, rassembla six mille hommes, et délivra le Maine des Anglais. De là il se mit en marche pour la Picardie, où les chefs d'aventuriers guerroyaient depuis deux ans sans secours; il ravitailla les places, s'empara de Ham, et fit une guerre très-vive aux bandes anglaises. La Normandie se révolta; les paysans se levèrent au nombre, dit-on, de soixante mille; mais les Armagnacs arrivèrent trop tard : ce soulèvement avait été apaisé dans les supplices.

Le comte de Clermont, devenu duc de Bourbon par la mort de son père, avait repris les armes; il attaqua la Bourgogne, où plusieurs seigneurs avaient renoncé à l'hommage du duc, et où les villes conspiraient en faveur des Français. Philippe arriva, fit rentrer la province dans la soumission, attaqua à son tour les états du duc de Bourbon, et l'assiégea dans Villefranche. Un armistice fut conclu entre eux (1434); et des conférences s'ouvrirent à Nevers, où le connétable fut admis au nom de Charles VII. Les deux ducs, qui étaient beaux-frères, se réconcilièrent : ils convinrent qu'un congrès serait ouvert dans six mois à Arras, et qu'on y appellerait les légats du pape et les ambassadeurs de toutes les puissances. Le duc de Bourgogne s'engageait, si Henri VI refusait les offres de Charles VII, à abandonner l'alliance anglaise; et on lui promettait pour cela Amiens, Doulens, le Ponthieu, etc.

La guerre continua avec fureur : les brigands se hâtaient de profiter des six mois qui leur restaient. Les Anglais furent battus par La Hire et Saintrailles à Gerberoy; les Armagnacs s'emparèrent de Saint-Denis et cernèrent Paris réduit aux dernières extrémités de la misère; Talbot, avec les meilleurs capitaines d'Angleterre, accourut au secours de cette ville; mais, malgré sa présence, des conspirations s'ourdissaient pour livrer la capitale à Charles VII.

§ XI. Congrès et traité d'Arras. — Le congrès s'ouvrit le 5 août : il n'y avait pas encore eu en Europe une assemblée politique aussi solennelle. Deux cardinaux le présidaient; on y voyait le cardinal de Winchester, chef de l'ambassade anglaise; le duc de Bourbon, chef de l'ambassade française; le duc de Bourgogne, le comte de Richemont, le duc de Bar; les ambassadeurs de l'empereur, des rois de Castille, d'Aragon, de Portugal, de Navarre, de Naples, de Sicile, de Chypre, de Pologne, de Danemarck, des ducs de Bretagne et de Milan, avec des députés de l'Université de Paris et des principales villes du royaume, des seigneurs, des évêques et une foule de docteurs. Dix mille étrangers assistaient

à cette assemblée, où allaient se débattre les intérêts de deux royaumes dont la querelle avait remué toute l'Europe. La guerre entre l'Angleterre et la France était la plus grave que le monde féodal eût connue : tous les états s'intéressaient à sa fin.

Les Anglais prirent pour base le traité de Troyes; les Français, le traité de Paris de 1327 ou la trêve de 1395 : on ne pouvait s'entendre. Après de longues discussions, les Français offrirent de céder à Henri VI l'Aquitaine et la Normandie en fiefs; les Anglais refusèrent d'abandonner leur prétention à la couronne de France, et offrirent une trêve de quarante ans, pendant laquelle les droits des deux parties resteraient intacts. On refusa, et l'ambassade anglaise partit.

Aussitôt le duc de Bourgogne, suivant sa promesse et sur la sommation des légats, entama des négociations avec Charles VII. Grâce à l'esprit national qui s'était merveilleusement accru pendant cette longue guerre, les Bourguignons se sentaient profondément humiliés de l'intrusion des Anglais en France; ils étaient pleins de regrets de s'être alliés à ces orgueilleux insulaires, qui, sans eux, n'auraient pas avancé d'un pas. Philippe sentait se réveiller en lui tous les sentiments de son origine; « le noble sang dont il étoit né lui bouilloit au cœur[1]; » d'ailleurs il avait tout intérêt à faire acheter son alliance par la France, pendant que l'Angleterre n'avait rien à lui donner. Néanmoins il hésitait à violer ses serments; et ce ne fut qu'après de longues consultations des docteurs, sur les prières de l'Église, les instances des légats, les supplications de tout ce qui l'entourait, qu'il se décida à signer le traité d'Arras[2] (1435, 21 sept.).

Par ce traité Charles VII reconnaissait que Jean-sans-Peur avait été mis à mort méchamment et iniquement, que c'était son âge seul qui l'avait empêché de s'opposer à ce meurtre; et il pria Philippe de le lui pardonner. Il lui céda Auxerre, Mâcon, Péronne, Roye, Montdidier, avec les villes de la Somme, mais celles-ci sous conditions de rachat; il dégagea le duc de tout hommage, mais lui seulement et non ses successeurs, exemptant, en outre, ses vassaux qui tenaient des fiefs de la couronne d'obéir aux mandements royaux; enfin il renonça à toute alliance contre lui, et jura de l'aider contre tous ses ennemis. A ces conditions, Philippe reconnut Charles comme roi de France.

Ce traité répandit une grande joie par tout le royaume. La reine Isabelle elle-même, qui mourut huit jours après sa signature, en

[1] Mémoires d'Olivier de la Marche, t. I, p. 22.
[2] Rymer, t. V. — Chron. de Monstrelet, a. 1435.

témoigna du contentement. Les discordes civiles étaient terminées; la France se sentait revenue à la vie. Elle avait bien encore à combattre; mais la guerre n'allait plus être sa pensée unique, et elle pouvait rentrer dans sa voie d'ordre et de progrès. Toute la chrétienté accueillit cette paix avec allégresse : elle était menacée de grands dangers par les Turcs, agitée d'un besoin universel de réformes, travaillée d'un désir de progrès qui se manifesta glorieusement à la fin du siècle; elle sentait qu'elle ne pourrait reprendre sa marche en avant tant que la France serait arrêtée, misérable, anarchique; son repos et sa prospérité, demandés par tous, devaient être le signal du repos et de la prospérité de tous.

CHAPITRE IV.

Concile de Bâle. — La Praguerie. — Fin de la guerre avec les Anglais. — 1435 à 1453.

§ I. Le duc de Bourgogne déclare la guerre aux Anglais. — Prise de Paris. — A la nouvelle du traité d'Arras, le conseil d'Angleterre accusa le duc de Bourgogne de trahison, et, pour se venger, excita des révoltes dans ses états. Philippe, accablé de dettes, avait compté garder la neutralité; mais l'aigreur devint de plus en plus grande entre lui et les Anglais; et à la fin, il leur déclara la guerre. Il assembla les états de Flandre, leur demanda des subsides et envoya ses troupes se mêler à celles du roi pour que leur vue facilitât la soumission des villes. Meulan, Pontoise, Corbeil, se soulevèrent; Dieppe, port très-riche et passage ordinaire des Anglais, fut prise; Fécamp, Harfleur, Arques, tout le pays de Caux se révolta; mais les écorcheurs accoururent en Normandie et pillèrent cette province avec tant de cruauté, que les habitants eux-mêmes les forcèrent de l'abandonner. Alors les Anglais arrivèrent en force : ils brûlèrent les villages, exterminèrent la population et commirent des ravages si horribles, que la trace n'en était pas effacée cinquante ans après[1]. Puis ils se rapprochèrent de Paris, reprirent Saint-Denis, et défendirent vivement les approches de la capitale.

C'était en effet sur elle que se portaient les regards des Français. Il n'y avait que deux mille Anglais dans cette ville; mais ils tenaient les habitants dans la soumission à force de supplices. Cependant le connétable et Dunois guerroyaient dans les environs avec cinq à six mille hommes, Armagnacs ou Bourguignons : ils battirent les Anglais en plusieurs rencontres, et les poursuivirent jusque sous les

[1] Voy. le Journal des états-généraux de 1484, par Masselin.

murs. A leur aspect, les bourgeois s'agitèrent; ils voyaient les Bourguignons mêlés aux Armagnacs; une amnistie leur avait été promise par des émissaires royalistes; ils n'avaient plus de raison pour rester attachés au parti anglais. Le connétable entra secrètement en négociation avec eux, et surtout avec un riche marchand nommé Michel Lallier; il fit un choix de ses soldats les plus disciplinés, et se présenta pendant la nuit à la porte Saint-Jacques. Cette porte fut livrée, et les troupes royales entrèrent (1436, 13 avril) en criant: « La paix! vivent le roi et le duc de Bourgogne! » Il ne se fit aucune violence, aucun pillage. Le connétable serrait la main aux bourgeois, leur disant : « Le roi vous remercie cent mille fois de ce que si doucement vous lui avez rendu la maîtresse cité de son royaume : tout est pardonné[1]. » Les Anglais, qui s'étaient concentrés à la Bastille, en sortirent en trois colonnes et se dirigèrent sur les Halles et les portes Saint-Denis et Saint-Martin : ils furent repoussés par les bourgeois qui tendaient les chaînes et faisaient pleuvoir des pierres sur eux. L'amnistie fut proclamée en tous lieux; les cloches sonnaient; Armagnacs et Bourguignons s'embrassaient; Michel Lallier fut nommé prévôt des marchands. Les Anglais rendirent la Bastille et se retirèrent à Rouen avec leurs plus chauds partisans, aux cris de joie de tout le peuple.

La prise de Paris était le complément du traité d'Arras; elle mettait fin à la guerre civile et lui faisait succéder une guerre étrangère peu redoutable. Les Anglais, en perdant la capitale, le parlement, l'Université, n'avaient plus de gouvernement français à mettre en face de celui de Charles VII : ils n'étaient plus qu'une bande d'étrangers, maîtres encore de quelques villes; d'ailleurs ils venaient de perdre le seul homme qui pût relever leur puissance : le duc de Bedfort était mort.

§ II. Ravages des gens de guerre. — Charles VII a Paris. — Charles avait peine à sortir de son indolence et à oublier les opinions de sa jeunesse; il ne se hâta pas de venir à Paris, dont il détestait les bourgeois turbulents; mais de Bourges, où il séjournait le plus souvent, il réorganisa l'administration de sa capitale, rétablit le parlement, fixa les monnaies[2], enfin donna plus de vie au gouvernement central. Ce n'étaient plus les Anglais qui étaient maîtres de son royaume, qui perpétuaient l'anarchie et l'empêchaient de gouverner; c'étaient ses serviteurs, devenus plus féroces, plus pillards, plus indisciplinés que jamais; La Hire, Saintrailles, Chabannes, Boussac, se regardaient comme indépendants et guerroyaient pour leur compte; leurs soldats, étrangers à toute patrie

[1] Journ. d'un bourg. de Paris, p. 475. — [2] Le marc d'argent à 8 liv. 10 sous.

et s'attendant à être licenciés, n'obéissaient à personne : « Il faut bien que nous vivions, répondaient-ils aux plaintes des paysans, si ce fussent les Anglais, vous n'en parleriez pas tant [1]. » Maintenant que les Anglais n'étaient plus à leur portée, ils pillaient les Français, se faisaient la guerre entre eux sans foi et sans pitié; ou bien ravageaient le Hainaut ou la Bourgogne, sans se soucier de la colère du duc. Quelques-uns s'en allèrent en Lorraine guerroyer pour René d'Anjou ou pour le comte de Vaudemont, qui étaient encore en querelle. D'autres, et La Hire à leur tête, se mirent à la solde de l'évêque de Strasbourg pour enlever et rançonner le concile de Bâle; mais les paysans d'Alsace se soulevèrent à leur approche, en tuèrent un grand nombre, et les forcèrent à revenir par la Bourgogne dans le midi.

Le peuple souffrait et accusait le roi de ses souffrances : « Il ne tenait compte, disait-on, ni de la guerre, ni de son peuple, non plus que s'il fût prisonnier des Sarrasins; il avait avec lui tant de larrons, que les étrangers disaient qu'il était la source de tous les larrons de la chrétienté [2]. » Pourtant Charles haïssait de bon cœur « toutes ces manières de gens d'armes dont il se trouvoit gouverné, de telle sorte qu'il n'y avoit si petit capitaine en France à qui l'on osât fermer sa chambre [3]; » il n'avait nul souvenir de leurs services et ne songeait qu'à se débarrasser d'eux. Il y avait assez long-temps qu'il était le roi des gentilshommes, il voulait être maintenant le roi des bourgeois; et malgré son indolence, il ne négligeait aucune occasion de recouvrer son pouvoir. Le comte de Foix étant mort, il s'en alla dans le Languedoc, y fit reconnaître son autorité et en chassa les routiers, devenus si insolents qu'ils attaquèrent même son escorte. Il en conçut une violente colère et, pour se délivrer au plus tôt du joug des soldats, il se décida à pousser vigoureusement la guerre contre les Anglais. Il donna rendez-vous à ses capitaines sous Montereau, place qui était forte et coupait le chemin de Paris en Bourgogne : il réunit six à sept mille hommes, fit de grands apprêts pour le siége, et montra autant d'activité dans les travaux que de valeur dans les attaques. La ville fut prise d'assaut (1437, 13 nov.).

Alors il se décida à venir dans sa capitale. Il y fit son entrée en triomphe, entouré de tous les chefs qui l'avaient si bien servi, et il fut accueilli si joyeusement par les bourgeois que les larmes lui en vinrent aux yeux; mais il ne fit rien pour les soulager de leurs malheurs, et il les quitta comme s'il fût venu seulement pour

[1] Journ. d'un bourg. de Paris, p. 511. — [2] Id., p. 497 et 510. — [3] Olivier de la Marche, t. I, p. 21.

les voir [1]. La misère de Paris s'accrut encore; la famine dont elle souffrait depuis douze ans engendra une épidémie qui enleva, dit-on, cinquante mille personnes; elle fut abandonnée par tout ce qui restait de gens marquants; le gouvernement semblait résolu à la laisser tomber en ruine et à transporter ses droits de capitale à quelque ville de la Loire.

La guerre de pillages et de châteaux continua dans le nord; Charles la laissa faire à ses chefs d'écorcheurs sans y porter aucune attention, et il sembla retombé dans son oisiveté. Il attendait un meilleur temps, et, d'ailleurs, était tout occupé des affaires de l'Église : il fallait, avant qu'il pût rétablir son autorité sur la noblesse, qu'il assurât l'indépendance de sa couronne en face du saint-siége.

§ III. Concile de Bale. — Pragmatique-Sanction. — Martin V, d'après les décrets du concile de Constance, avait convoqué un concile à Sienne en 1423; mais cette assemblée n'amena aucun résultat. Elle fut transférée à Bâle, et, après huit ans de retard, commença ses sessions le 14 décembre 1431. Jamais un concile général n'avait été plus nécessaire : il fallait, comme tant de fois on l'avait demandé, réformer l'Église dans son chef et dans ses membres, raffermir les croyances ébranlées, finir la guerre atroce et déshonorante des Hussites, arrêter les Turcs qui envahissaient la Grèce, enfin opérer la réunion de l'Église grecque avec l'Église romaine.

Les députés de Charles VII arrivèrent les premiers à Bâle; ceux de l'empereur Sigismond les suivirent, et les deux souverains prirent les Pères sous leur protection. Le concile était composé d'hommes savants, austères, presque tous disposés à sauver l'Église par une réforme, mais qui étaient malintentionnés pour l'autorité pontificale, et regardaient l'Église moins comme une monarchie que comme une démocratie spirituelle. Eugène IV, qui venait de succéder à Martin V, avait vu avec colère le concile s'assembler de lui-même : il mit toute sa politique à traverser ses opérations et entreprit plusieurs fois de le dissoudre. Mais les Pères déclarèrent le concile général supérieur au pape, et malgré son opposition ils commencèrent la réforme en abolissant les *annates*, *mandats*, *réserves*, par lesquels les pontifes prélevaient d'énormes impôts sur la chrétienté. Eugène voulut transférer l'assemblée en Italie; les Pères s'y opposèrent et citèrent le pape à comparaître devant eux. Celui-ci prononça la dissolution du concile; le concile se prépara à le déposer (1437)

[1] Journ. d'un bourg. de Paris, p. 354.

Le pape convoqua une nouvelle assemblée à Florence : les dissidents de Bâle s'y rendirent ; l'empereur Paléologue, avec le patriarche de Constantinople, y vint demander des secours contre les Turcs et proposer la réunion des deux Églises. La chrétienté se divisa en deux camps ; et le concile de Bâle, ayant été excommunié par le pape, ne garda plus de mesures : il déposa Eugène et nomma à sa place le duc de Savoie, Amédée VIII (1439). Celui-ci avait abdiqué sa couronne ducale en faveur de son fils, et vivait en ermite à Ripaille : il accepta la tiare et prit le nom de Félix V. Cette nomination, qui pouvait renouveler le grand schisme, perdit le concile de Bâle dans l'opinion publique. Eugène reprit toute sa force, et se rendit populaire en opérant la réunion tant désirée des Églises grecque et latine. L'empereur et le patriarche de Constantinople reconnurent sa suprématie, et adhérèrent à tous les décrets du concile de Florence ; mais, à leur tour, ils furent honnis par les Grecs, obligés de se rétracter, et Constantinople se trouva plus que jamais isolée des Latins en face des Turcs qui la menaçaient.

Cependant les décrets du concile de Bâle étaient très-favorables à l'indépendance des Églises nationales, et surtout à l'autorité royale ; presque tous les états les adoptèrent. Charles VII, qui avait pris parti pour le concile contre le pape, assembla le clergé français à Bourges, et lui présenta ces décrets (1438). Cette assemblée fit un choix parmi eux, en modifia plusieurs, proposa des réserves en faveur du saint-siége ; et de tout cela, il sortit une ordonnance, nommée *Pragmatique-Sanction*, qui fut regardée comme loi de l'état, et dont voici les principaux articles : 1° l'autorité du concile général est supérieure à celle du pape ; 2° le saint-siége est obligé d'assembler tous les ans un concile général ; 3° la liberté des élections est rendue aux églises et aux abbayes ; 4° les annates, réserves, expectatives, sont interdites, et le droit d'appel au pape limité ; 5° les bulles du pape ne sont reçues en France qu'avec l'approbation du roi, etc.

Eugène fut très-irrité de cette acceptation partielle et modifiée des décrets du concile ; celui-ci la regarda comme un triomphe, et les Pères de Bâle et de Florence continuèrent à rester séparés.

§ IV. Révolte de la Flandre. — Prise de Meaux. — Pendant que le roi témoignait, par la Pragmatique-Sanction, qu'il avait, autant que ses prédécesseurs, l'amour du pouvoir, la guerre continuait à ravager le nord du royaume, et le duc de Bourgogne, dont l'alliance devait hâter l'expulsion des Anglais, était alors tout occupé dans ses états. En demandant aide aux Flamands pour faire la guerre aux Anglais, il leur avait promis de prendre Calais, qui

gênait leur commerce; en effet, il assiégea cette place avec trente mille hommes de milices arrogantes, brutales, indisciplinées; mais la flotte qui devait bloquer le port étant arrivée trop tard, les Flamands se mutinèrent et partirent en désordre, en laissant là bagages et artillerie (1436). Rien n'égalait la turbulence sauvage de ces marchands grossiers, qui se prévalaient des ménagements de leur souverain pour le quereller sans motif. Des troubles sérieux éclatèrent par toute la Flandre à la suite de cette retraite : Bruges se révolta; et le duc, étant venu dans cette ville, y aurait péri avec son escorte, sans le dévouement de deux bourgeois qui lui ouvrirent une porte pour le faire échapper. Il s'ensuivit une longue lutte entre Bruges et Philippe; et ce ne fut qu'après deux ans de ravages et de misères que cette ville rentra dans la soumission (1437). Les Anglais profitèrent de ces troubles; ils envoyèrent en France dix mille hommes qui dévastèrent la Flandre maritime; leurs garnisons de l'intérieur reprirent l'offensive, ils prirent Pontoise et menacèrent Paris (1438).

Cependant tout le monde était las de cette interminable guerre; le concile de Bâle et le pape Eugène s'efforçaient à l'envi de mettre fin aux maux de la France. Des négociations furent entamées à Gravelines; mais les Anglais avaient toujours des prétentions exagérées, et c'est à grand'peine qu'ils se rabattirent en définitive sur les conditions du traité de Brétigny; on ne put s'entendre, et la guerre continua. Le connétable, que le roi avait repris en estime à cause de ses rigoureuses exécutions contre les pillards, vint assiéger Meaux, ville très-forte et qui gênait les approvisionnements de Paris. Le roi lui envoya des troupes qu'il solda avec l'argent fourni par Jacques Cœur, marchand de Bourges qui avait alors sa confiance; et il lui donna pour maître de l'artillerie Jean Bureau, qui, le premier, mit de l'art dans l'emploi du canon aux siéges des villes. Grâce à ce dernier et à la valeur de Richemont, Meaux fut prise d'assaut, malgré une armée anglaise (1439, 20 août).

§ V. États d'Orléans. — Création d'une armée permanente. — Taille des gens d'armes. — La Praguerie. — Assemblée de Nevers. — Le roi était alors à Paris; la guerre contre les Anglais n'avait plus toutes ses pensées; il voyait que nul n'obéissait ni à lui, ni au connétable, ni à ses ministres; que le peuple était réduit aux dernières souffrances par la peste et la famine; que la cause du mal n'était plus maintenant dans les étrangers, mais dans les écorcheurs : il fallait commencer la guerre contre eux. Déjà plusieurs actes, et surtout la Pragmatique-Sanction, avaient témoigné que ce roi si voluptueux, si faible, si égoïste, avait de l'activité,

de la fermeté et l'intelligence de son devoir; que sa conduite passée eût été de l'indolence ou de la dissimulation, il était temps de reprendre vigueur ou de jeter le masque; et Charles, tout en gardant ses goûts de mollesse et de plaisirs, ne démentit plus ce nouveau caractère jusqu'à la fin de sa vie. Une tradition attribue ce changement si remarquable à Agnès Sorel, jeune fille très-belle, que la femme de René d'Anjou avait amenée à la cour en 1431, et à laquelle le roi s'était dès lors vivement attaché. Ainsi, si cette tradition est vraie, il aurait fallu à Charles VII, que l'héroïsme de Jeanne d'Arc n'avait pu tirer de son lâche repos, les prières d'une courtisane!

Les états avaient été convoqués à Orléans (octobre). Charles les avait souvent assemblés, et même plusieurs fois par an, pour en obtenir quelques subsides; mais ils étaient ordinairement peu nombreux, mal composés, sans importance. Les états d'Orléans furent très-remarquables : ils demandèrent formellement au roi de faire cesser les pillages et les cruautés des gens de guerre, et proposèrent pour cela de réduire l'armée à quinze compagnies de cent lances chacune, chaque lance étant composée de six hommes et de huit chevaux, et de la payer à raison de 120 livres par homme; une taille perpétuelle fut assignée pour cette solde et fixée à 1,200,000 livres. Une ordonnance du 2 novembre 1439 mit à exécution cette grande résolution des états. Au roi seul appartenait de nommer les capitaines et de fixer le nombre de leurs soldats; il était défendu à tout autre d'assembler des gens de guerre. Il était interdit aux soldats de piller et de maltraiter les gens des villes et des campagnes, de rançonner les personnes, d'endommager les biens, maisons, blés, récoltes; les capitaines étaient responsables de ces délits et pouvaient en être punis par la perte de leurs biens, de leur noblesse, de leurs corps. Tous les hommes de guerre étaient justiciables des baillis et prévôts du roi par tout le royaume; et il était ordonné aux citoyens maltraités par les soldats d'employer la force pour les traduire devant les tribunaux. Il était prescrit aux capitaines de tenir garnison dans les places désignées par le roi et de n'en pas sortir sans son ordre; les barons qui avaient garnison dans leurs châteaux étaient responsables des délits de leurs soldats, et il leur était défendu de lever des tailles ou de détourner les tailles générales pour l'approvisionnement de leurs forteresses. La *taille des gens d'armes* devait être assise par des officiers spéciaux, appelés *élus*[1], sur tous les citoyens en proportion de leurs biens, excepté sur le clergé, la noblesse, les officiers royaux, les étudiants, les « pauvres et misé-

[1] Ils étaient ainsi nommés parce que, du temps de saint Louis, les bourgeois qui asseyaient les impôts étaient *élus* par leurs concitoyens.

rables gens; » il n'y avait d'appel contre les opérations de ces *élus* que devant la *cour des aides*. La taille des gens d'armes ne fut votée que pour une année; mais le roi et ses successeurs continuèrent à la lever, sans demander le consentement des états, sous prétexte que cette taille, ayant été votée pour pourvoir à une milice permanente, devait être perpétuelle[1].

De telles prescriptions étaient une véritable révolution. Rien de pareil n'avait été entrepris depuis huit siècles, et l'on entrait, avec ces innovations, dans une voie féconde d'avenir. L'armée permanente était créée, le pouvoir civil mis au-dessus de la force matérielle, l'obéissance exigée de ceux qui commandaient; enfin la royauté se donnait le droit de lever des impôts sans le consentement des états. C'était le coup le plus violent qu'eût encore reçu la féodalité. Le roi ayant de l'argent et des soldats, qui pouvait lui résister? Avec la taille, il n'était plus besoin d'états-généraux; avec des gens d'armes soldés, il n'était plus besoin de noblesse. Aussi, à la publication de l'ordonnance, il y eut de grandes rumeurs : le roi s'attendait à des résistances; il savait que l'exécution de son œuvre offrait mille difficultés, mais il comptait sur le temps et l'appui du peuple. Les capitaines refusèrent de quitter leurs compagnies; les écorcheurs se mirent à la débandade; Richemont, qui faisait le siége d'Avranches, fut obligé de le lever par l'indiscipline de ses soldats (1440). Les plus hauts seigneurs encourageaient leurs hommes à la turbulence, criant à la tyrannie, à l'ingratitude; ils accusaient le roi de s'être laissé séduire par les bourgeois, de vouloir la ruine de l'armée, l'humiliation des princes, de trahir la France qui allait être livrée aux Anglais; ils lui reprochaient ses favoris, ses maîtresses, sa nonchalance, son incapacité; ils disaient qu'il fallait donner le gouvernement au dauphin Louis, jeune homme de dix-sept ans, plein de sens et d'esprit. Les ducs de Bourbon et d'Alençon, les comtes de Vendôme et de Dunois, Chabannes, La Trémoille et presque tous les chefs des écorcheurs entrèrent dans le complot; les uns se retirèrent de la cour, les autres rappelèrent leurs troupes, et tous s'en allèrent dans le Poitou. Leur conjuration fut appelée *Praguerie*, par allusion à la guerre que les hussites de Prague faisaient alors aux catholiques. Le dauphin, esprit inquiet, intrigant et ambitieux, se laissa enlever par une bande d'écorcheurs et conduire à Niort, où tous les seigneurs vinrent le joindre. Les ravages commencèrent dans le Poitou et le Berry.

La question devenait grave : c'était en réalité la lutte de l'anarchie contre l'ordre, de la féodalité contre la royauté absolue. Char-

[1] Rec. des Ordonn., t. XIII, p. 316.

les VII se montra plein d'activité et de sang-froid pour vaincre la résistance : cette guerre-là, c'était la sienne. L'ordonnance avait, outre les bourgeois et les paysans, des partisans parmi les barons. Richemont et le comte du Maine en avaient été les solliciteurs et s'en montrèrent vivement les soutiens; c'était même contre eux que se dirigeaient les efforts des conjurés, parce qu'ils étaient considérés comme les chefs du gouvernement. De plus, certains chefs d'écorcheurs, entre autres Saintrailles, s'accommodaient d'une solde régulière, d'un avancement certain, des faveurs de cour, qui devaient être la récompense de leur docilité. Charles put donc rassembler quelques troupes, avec lesquelles il arriva à Poitiers. Saint-Maixent venait de tomber au pouvoir des insurgés, mais les bourgeois s'y défendaient encore. Aussitôt il monta à cheval, et délivra cette ville. La plupart des places se rendirent; Dunois fit sa paix, et bientôt Charles se trouva à la tête de huit cents lances et de deux mille archers, sans qu'il eût dégarni ses villes du nord.

Les conjurés avaient emmené le dauphin à Moulins; le roi se mit à leur poursuite : partout le peuple se déclarait pour lui, partout les villes ouvraient leurs portes sans que les soldats y fissent le moindre désordre. La Praguerie était embarrassée : elle voulut se réfugier en Bourgogne; mais le duc refusa de les recevoir, et fit mettre ses frontières en état de défense. Alors, et malgré le dauphin, dont l'orgueil s'irritait de fléchir devant son père, des négociations furent entamées, à la suite desquelles le jeune prince fut forcé de venir, avec ses compagnons, se mettre à genoux devant le roi. Celui-ci le reçut avec dignité et lui pardonna; mais il refusa de recevoir en grâce ses mauvais conseillers, et il leur permit seulement de se retirer dans leurs domaines. « Il faut donc, dit le dauphin, que je m'en retourne; car ainsi leur ai promis. — Louis, répondit le roi, les portes vous sont ouvertes, et si elles ne vous sont pas assez grandes, je vous ferai abattre seize ou vingt toises de mur[1]. » Le dauphin s'humilia; et le roi, pour donner pâture à ce jeune homme turbulent et avide de pouvoir, lui concéda le gouvernement du Dauphiné. Les autres princes rendirent leurs forteresses, et cette première révolte du baronnage contre la royauté sembla apaisée.

Cependant les mécontents continuèrent leurs intrigues, et il leur vint un prince sur lequel ils comptèrent pour enlever au roi le gouvernement : c'était le duc d'Orleans, qui avait été délivré de sa prison d'Angleterre moyennant une rançon de 120,000 écus d'or et par l'entremise du duc de Bourgogne (1440). Ce dernier avait de nombreux griefs contre le roi de France : il s'alarmait de son activité; il

[1] Monstrelet, t. VII, p. 82.

voulait aider sourdement la Praguerie et lui donner un chef. Le duc d'Orléans fut donc accueilli avec des fêtes pompeuses par Philippe; il épousa une de ses nièces; il jura le traité d'Arras; puis, à son arrivée en France, il n'alla pas voir le roi, et se retira dans ses seigneuries. Charles VII s'inquiéta; la Praguerie se renoua, les ducs de Bourgogne et d'Orléans convoquèrent tous les princes à Nevers, pour remédier au mauvais gouvernement de la France; et il fut dressé un manifeste où ces seigneurs, affectant de prendre la défense du peuple, blâmaient le gouvernement, la continuation de la guerre, la lourdeur des impôts, et finissaient par demander des pensions, des charges, etc. (1442). Charles fit à ces plaintes une réponse aussi ferme que modérée; il défendit habilement son gouvernement, montra que la guerre continuait parce que les Anglais refusaient la paix; qu'il fallait des impôts pour payer l'armée, garder les frontières, administrer la justice. Cette réponse mit tout le droit de son côté : le peuple reconnut que les princes n'agissaient que dans leur intérêt, que le roi seul était loyal et bienveillant. Les seigneurs, se voyant abandonnés de l'opinion publique, rentrèrent dans l'obéissance; le duc d'Orléans se remit à la volonté du roi, et la Praguerie fut entièrement éteinte.

§ VI. Activité de Charles VII.—Prise de Pontoise.—Guerre dans le midi.—Trêve avec les Anglais.—Pendant ces intrigues, les troupes royales étaient revenues dans le nord, où les Anglais avaient eu quelques succès et pris Harfleur. Charles s'en alla dans la Champagne et fit terrible justice des aventuriers qui la ravageaient : il rasa leurs châteaux, et, pour effrayer à la fois les barons et les écorcheurs, il fit mettre dans un sac et jeter à l'eau un frère bâtard du duc de Bourbon qui s'était rendu célèbre par ses atrocités. De là il marcha, par la Picardie, contre les Anglais, et résolut de délivrer les environs de Paris de leur présence; il s'empara de Creil, et vint assiéger Pontoise, ville importante, qui ouvrait le chemin de Rouen (1441). Il s'y montra dans toute sa puissance, entouré de sa meilleure noblesse, des plus braves chefs de bandes, des milices de Paris, bien pourvu de vivres et d'argent. Les Anglais firent de grands efforts pour sauver Pontoise. Trois corps d'armée, commandés par Talbot et le duc d'York, arrivèrent successivement au secours de la place, la ravitaillèrent, et offrirent le combat aux Français. Charles fut forcé de reculer jusqu'à Saint-Denis, et refusa de livrer sa fortune aux hasards d'une bataille. Alors tout le pays fut impitoyablement ravagé par les Anglais, qui se retirèrent ensuite dans la Normandie, faute de vivres, laissant Talbot pour tenir la campagne. Il n'y avait qu'un

cri contre le roi, qu'on accusait de lâcheté et d'incapacité; ses troupes l'abandonnaient; la Praguerie des princes recommençait. Charles était plein d'inquiétude et d'irrésolution : il se voyait perdu s'il échouait devant Pontoise; trois fois il recommença le siége, trois fois il fut forcé de décamper. Enfin, grâce à l'artillerie de Jean Bureau, la brèche devint praticable; alors l'assaut fut donné, et, après un combat acharné, le roi entra l'un des premiers dans la ville (1441, 16 septembre).

Les Anglais s'étaient épuisés pour sauver Pontoise; ils allaient laisser le nord paisible pendant quelque temps. Alors Charles se dirigea vers le midi, où le sire d'Albret, assiégé dans Tartas, s'était engagé à rendre cette ville si le roi lui-même ne venait le délivrer (1442). Il parcourut la Bretagne, le Poitou, la Saintonge, le Limousin, et en chassa les écorcheurs. Il rassembla à Toulouse les comtes d'Armagnac, de Foix, de Lomagne, avec cent vingt barons, et marcha dans les Landes. Les Anglais avaient levé le siége de Tartas; Dax, Saint-Sever, La Réole, furent pris, et le pays délivré des aventuriers. Le roi profita de son séjour dans la Gascogne pour ramener à la dépendance les seigneurs du midi, et il mit fin à une guerre qui désolait depuis soixante ans les pays voisins des Pyrénées, la guerre entre les maisons de Foix et d'Armagnac, pour la possession du Comminges (1443). Il conquit ce comté, le donna à Matthieu de Foix, sous condition qu'il reviendrait, après sa mort, à la couronne, et cette réunion eut lieu en 1453.

Jean IV, comte d'Armagnac, de Fesenzac et de Rhodez, fut irrité de cette décision. C'était un prince très-orgueilleux; il se croyait encore le chef de cette faction qui avait remis Charles sur le trône; il s'intitulait comte par la grâce de Dieu, refusait de payer les aides, et affectait des manières de prince étranger. Le roi avait résolu d'anéantir cette maison puissante; mais des intérêts importants le rappelèrent dans le nord de la France. Les Anglais assiégeaient Dieppe. Le dauphin parvint à entrer dans cette ville, chassa les ennemis de leurs bastilles, et fit lever le siége (1442). Pendant ce temps, le comte d'Armagnac avait rassemblé des aventuriers, envahi le Comminges, et fait alliance avec Henri VI, auquel il promit sa fille. Le dauphin fut chargé de punir ce seigneur : il envahit le Rouergue, assiégea le comte dans l'Isle-en-Jourdain, et s'empara traîtreusement de sa personne. L'Armagnac fut occupé par les troupes françaises (1444).

Les Anglais ne soutinrent pas ce nouvel allié; la discorde était dans leurs conseils, où le cardinal de Winchester, partisan de la paix, et le comte de Glocester, partisan de la guerre, se dispu-

taient la prépondérance. Henri VI, faible, indolent, et presque idiot, penchait pour le parti de la paix; grâce au vieux cardinal, une trêve générale de deux ans fut conclue avec la France (1444, 20 mai). Cette trêve excita une très-grande joie; elle allait rouvrir le commerce et les communications, préparer la Normandie et la Guyenne à redevenir françaises, enfin permettre à tant de provinces ravagées, à tant de villes détruites, de se rétablir.

Le parti de la paix se fortifia en Angleterre par le mariage de Henri VI avec une princesse française, Marguerite d'Anjou, fille de René.

§ VII. Aventures de René d'Anjou. — Ce prince spirituel, artiste et aimable, avait eu une vie bien aventureuse. Depuis la bataille de Bullegneville, il était resté prisonnier du duc de Bourgogne; mais un jugement de l'empereur Sigismond lui attribua définitivement la Lorraine. Son frère, Louis III, duc d'Anjou, avait été appelé, par testament de Jeanne II[1], reine de Naples, à succéder à cette princesse; mais il mourut en Calabre, sans postérité, et laissa à René la Provence et ses droits sur Naples (1435). Il fallut conquérir ce royaume; car l'ancien parti de Durazzo appelait au trône Alphonse V, le Magnanime, roi d'Aragon et de Sicile. René étant prisonnier, ce fut sa femme, Isabelle de Lorraine, qui s'en alla à la conquête de Naples. Le parti d'Anjou avait pour allié le duc de Milan, Philippe Visconti, protecteur de Gênes. Une flotte génoise battit Alphonse, le fit prisonnier et le livra à Visconti. Celui-ci prit tant d'estime pour Alphonse, réputé l'homme le plus savant de son siècle, qu'il le remit en liberté et embrassa son parti. Alors les Angevins n'eurent plus que des revers, et Alphonse s'empara du royaume de Naples. René acheta sa liberté du duc de Bourgogne, prit possession de l'Anjou et de la Provence, obtint des subsides de tous ses états, et marcha sur Naples; mais, prodigue, imprudent, inhabile, il combattit vainement pendant quatre ans; et, quoique aimé des Napolitains, il fut forcé de revenir en Lorraine (1442). Il avait un fils, Jean, duc de Calabre, et deux filles : Yolande, promise au duc de Vaudemont; Marguerite, qui n'avait pas de dot, mais qui était très-belle et très-instruite. Charles VII, étant venu visiter René, lui fit conclure le mariage d'Yolande (1444); et dans le même temps, le cardinal de Winchester, qui espérait « arriver par là à une paix finale avec la France[2]. » choisit Marguerite pour épouse à Henri VI (1445).

§ VIII. Charles VII et le dauphin emmènent les aventuriers en Lorraine et en Suisse. — Bataille de la Birse. — Libre par

[1] Voy. p. 129 de ce volume. — [2] Matth. de Coucy, t. I, p. 74.

la trêve de se livrer aux soins du gouvernement, Charles s'y appliqua activement, avec l'aide du chancelier Jouvenel, de l'*argentier* Jacques Cœur, et surtout de Jean de Brezé, sénéchal de Normandie, « sage et grand entrepreneur, qui gouvernoit du royaume et des princes de France la plus grande partie[1]. » L'ordonnance d'Orléans commençait à s'exécuter; la taille rentrait, quoique avec peine; la solde des troupes était régulièrement payée. Un parlement permanent fut établi à Toulouse pour le Languedoc et la Guyenne[2]; et ce fut le premier démembrement qui fut fait du parlement de Paris, dont la puissance commençait à inquiéter la royauté (1443). On essaya de donner aux lois, si diverses et si opposées, qui régissaient les différentes parties du territoire, une rédaction uniforme, en ordonnant « que tous les praticiens et coutumiers du royaume rédigeroient par escrits les usages, styles et coutumes de chaque sénéchaussée, bailliage et province; chacune d'icelles coutumes devant servir de règles et de formes pour les jugements (1454). » Mais cet immense travail, qui préparait la France à une législation unique, ne fut commencé que sous Charles VIII.

Cependant il y avait toujours un grand obstacle au retour de la prospérité : c'était la présence des gens de guerre, que la trêve rendait oisifs, et qui pillaient les chemins et les campagnes. On avait beau pendre quelques-uns de ces brigands, on ne pouvait les détruire tous : il y avait d'ailleurs autant d'ingratitude que d'ineptie à les faire mourir, car c'était leur valeur qui avait sauvé la France, et l'on devait encore avoir besoin d'eux. Il fallait donc les occuper pendant la trêve, les envoyer, comme sous Charles V, à une expédition extérieure, leur donner du butin à prendre hors de France. Charles résolut de les conduire à la conquête de Metz, Toul et Verdun, trois villes de la Lorraine, libres et impériales, qui ne reconnaissaient pas la souveraineté de René d'Anjou. Il destina à cette expédition vingt-cinq mille hommes, dont il voulait se faire une armée dévouée, et il trouva bientôt l'occasion d'employer le reste des aventuriers.

Il y avait cent cinquante ans que les montagnards de l'Helvétie avaient secoué le joug des ducs d'Autriche[3]; et, depuis ce temps, la guerre avait cessé entre eux et l'empire; mais la maison d'Autriche, étant arrivée au trône impérial, essaya de faire rentrer les Suisses sous sa domination. Elle trouva des alliés dans les seigneurs et dans les villes du pays; mais, comme toutes ses forces étaient oc-

[1] Olivier de la Marche, t. I, p. 144.
[2] Le parlement établi à Toulouse par Philippe III n'avait été que temporaire.
[3] Voyez t. I, p. 438.

cupées en Bohême contre les Hussites, et contre les Turcs en Hongrie, cette guerre fut infructueuse. Alors l'empereur Frédéric III[1] songea à appeler contre ces paysans, « ennemis jurés de toute puissance établie par le pouvoir divin, » les bandes qui guerroyaient en France depuis cinquante ans, et il envoya plusieurs solennelles ambassades à Charles VII pour le décider à la guerre contre un peuple que les Français connaissaient à peine. Toute la noblesse d'Allemagne intrigua, dans ce but, à la cour de France; le pape promit même d'approuver la Pragmatique si les Français détruisaient, en passant, le concile de Bâle. Le roi accéda aux propositions de l'empereur, sous condition que celui-ci payerait la solde de ses troupes. On assembla toutes les compagnies d'aventuriers, qui se portèrent avec joie à la conquête d'un pays nouveau, et on leur donna pour chef le dauphin. C'était le moyen d'occuper l'activité de ce prince turbulent, grand protecteur des gens de guerre, et qui, par esprit d'opposition à son père, commettait, en leur faveur, de cruelles exactions sur le peuple. Son armée comptait environ vingt-deux mille hommes, dont huit mille Anglais. Elle partit en même temps que celle du roi, ce qui fit sortir de France environ cinquante mille hommes (1444).

Le dauphin se dirigea sur Montbéliard, que le comte de Wurtemberg lui céda pour en faire sa place d'armes, et il arriva sur la Birse. Bâle trembla, et le concile se dispersa. Les Suisses étaient des hommes d'une force de corps prodigieuse, d'une bravoure sauvage, insensibles à tout, téméraires jusqu'à la mort, fiers de leurs nombreuses victoires sur les chevaliers et les bourgeois : ils assiégeaient alors la ville impériale de Zurich et le fort de Farnsbourg, près de Bâle. Les bourgeois de cette ville implorèrent leur secours contre la terrible armée de cavaliers qui allait les envelopper. Les Suisses détachèrent seize cents hommes d'élite sur la Birse pour reconnaître l'ennemi, avec ordre d'éviter tout combat. L'armée française était disséminée entre le Jura et la Birse. Huit mille cavaliers, ayant passé cette rivière, rencontrèrent, à Pratelen, les seize cents Suisses (26 août). Ceux-ci se jetèrent sur eux avec une telle fureur que les Français, tout impétueux, tout aguerris qu'ils étaient, furent épouvantés et repassèrent la Birse en désordre. Les Suisses, enivrés de leur succès et du butin, se jetèrent dans la rivière, sous le feu de l'artillerie française; mais ils n'eurent pas le temps de se ranger en bataille : enveloppés par vingt mille hommes de cava-

[1] A Sigismond avait succédé, en 1438, Albert II d'Autriche, qui ne régna qu'un an. A Albert II succéda son neveu Frédéric, et la maison d'Autriche ne cessa plus d'occuper le trône impérial.

lerie lourde et bardée de fer, ils furent coupés en deux parties. Cinq cents, acculés sur la Birse, se firent tous tuer après une défense héroïque : écrasés, blessés, à genoux, ils combattaient jusqu'au dernier souffle. Les autres cherchèrent à percer jusqu'à Bâle, dont les bourgeois étaient sortis à leur rencontre. Ils se réfugièrent dans la maladrerie Saint-Jacques, et soutinrent, dans la maison et le cimetière, un siége effroyable de dix heures. Après avoir supporté trois assauts et fait deux sorties, les murailles étant rasées par le canon français, ils furent écrasés par toute l'armée, et périrent jusqu'au dernier. Leur défaite avait coûté, dit-on, aux Français huit mille hommes et onze cents chevaux.

Les vainqueurs furent épouvantés d'une telle valeur; « jamais ils n'avoient trouvé aucunes gens de si grande défense, ni tant outrageux et téméraires pour abandonner leur vie [1]. » La renommée de la bataille de la Birse fut portée dans toute l'Europe, et commença la réputation des Suisses. Le dauphin, qui étudiait les hommes, songea au parti qu'on pouvait tirer d'une telle nation; il traita avec Bâle et le concile; et comme à la suite de la bataille, les siéges de Zurich et de Farnsbourg avaient été levés, il déclara que sa mission était finie. Au lieu de pénétrer dans ce pays, qu'il savait maintenant pauvre, montagneux, sauvage, il fit, sous la médiation du duc de Bourgogne, un traité de paix et d'amitié avec les ligues suisses, « qui promirent de le servir quand il le voudrait, en France ou ailleurs, avec quatre mille hommes [2]; » puis il se jeta sur l'Alsace et ravagea horriblement ce pays. L'empereur se plaignit; mais, comme il n'avait pas fourni la solde promise aux aventuriers, les pillages continuèrent, non-seulement en Alsace, mais en Souabe, et la guerre fut déclarée entre la France et l'Allemagne.

Pendant ce temps, Charles VII conduisait ses bandes en Lorraine. Après avoir pris Épinal et Verdun, il mit le siége devant Metz, et la somma de reconnaître la suzeraineté de la France. Cette république puissante et haïe de tous les seigneurs répondit qu'elle n'avait jamais été du royaume, et elle fit une défense vigoureuse. Mais le roi, voyant la guerre devenue sérieuse par le soulèvement de l'Allemagne, consentit à traiter. Metz conserva son indépendance, moyennant 100,000 florins donnés à René, et 200,000 écus à Charles. Verdun et Toul firent de semblables traités. L'armée du dauphin étant venue se joindre à celle du roi, la paix fut faite avec l'empire, et l'on évacua tous les pays que l'on venait de ravager.

§ IX. Exécution de l'ordonnance d'Orléans. — Retraite du dauphin en Dauphiné. — Fin du concile de Bale. — Ces expédi-

[1] Coucy, t. I, p. 28. — [2] Id., p. 21.

tions honteuses, faites sur des pays innocents et qui devaient un jour faire partie de la France, avaient eu le résultat qu'on en attendait : le roi avait, comme il le disait lui-même, tiré du sang à son armée : c'était toute la récompense de ce prince égoïste et ingrat envers ceux qui lui avaient donné sa couronne. Les aventuriers, diminués de moitié, humiliés, fatigués, étaient disposés à l'obéissance : alors l'ordonnance d'Orléans fut mise sans ménagement à pleine exécution (1445). L'armée fut réduite à quinze compagnies de cent lances chacune, et réparties par petites troupes de dix, vingt et trente lances dans toutes les villes ; le roi choisit lui-même soigneusement les capitaines parmi les seigneurs les plus braves et les plus dociles ; et ceux-ci choisirent à leur tour leurs gendarmes parmi les plus vaillants et les plus disciplinés. Il y eut un grand empressement à entrer dans les compagnies, où l'on admit même un certain nombre d'hommes à la suite. On régla leurs vêtements, leurs armes, leurs équipages, avec des commissaires pour les inspecter ; on régla leur solde, qui fut payée par les villes, d'après la taille perpétuelle établie par bailliages. L'affaire fut conduite avec beaucoup de sagesse et d'habileté par le roi et le connétable. Ces quinze compagnies formèrent neuf à dix mille cavaliers d'élite, noyau d'armée unique en Europe, avec lequel la France n'avait à craindre aucune puissance. Quand cette organisation fut complète, l'on ordonna aux hommes non compris dans les compagnies de se séparer et de regagner leurs foyers, sous peine d'être traités comme vagabonds et voleurs. Ils obéirent en silence, sans désordre, avec crainte, tant le gouvernement était fort et respecté ; et, en moins de quinze jours, on n'entendit plus parler en France des écorcheurs et de leurs ravages. Les compagnies furent soumises à une discipline sévère : leurs premiers désordres ayant été punis avec rigueur, elles s'habituèrent à respecter les bourgeois, à obéir aux magistrats, à prêter main-forte à la loi ; et l'ordre, la population, le commerce, l'agriculture, la prospérité renaquirent en France comme par enchantement. « Il sembla aux laboureurs et marchands, qui de long-temps avoient été en si grandes tribulations, que Dieu principalement les eût pourvus de sa grâce et de sa miséricorde. Et faisoit-on de grandes chères et festes de toutes parts sur cette sainte et bienheurée saison de paix et d'union[1]. »

Plusieurs ordonnances très-sages complétèrent l'organisation militaire de la France : il fut enjoint à chaque paroisse de cinquante feux de choisir un homme habile à tirer de l'arc, qu'elle armerait et équiperait à ses frais, et qui serait toujours prêt à marcher pour

[1] Coucy, t. I, p. 51. — La Marche, t. I, p. 149.

le service du roi, moyennant une solde de 4 francs par mois[1] (1448). On nommait ces soldats francs-archers, parce qu'ils étaient exempts de la taille[2]. Une autre ordonnance régla le service militaire des nobles : tous ceux qui pouvaient armer eux et cinq hommes, de manière à former une lance d'ordonnance, étaient payés comme les gendarmes des compagnies. Ainsi, au moyen des quinze compagnies d'ordonnance, de l'armée féodale des nobles, de la milice communale des francs-archers, la France pouvait mettre sur pied quatre-vingts à cent mille hommes.

La royauté était devenue, pour ainsi dire, absolue : les seigneurs obéissaient ; les états ne s'assemblaient plus ; les impôts se levaient par la seule volonté du roi ; mais pas une plainte ne s'élevait contre ce pouvoir protecteur qui donnait à la nation le bien-être et la sécurité qu'elle ne connaissait pas depuis plus de cent ans. Charles, à cause de son naturel facile et débonnaire, n'abusa pas de son pouvoir. Entouré d'hommes habiles qu'il choisissait avec sagacité, il pouvait se livrer à son amour pour le repos, à son insouciance égoïste, à ses plaisirs licencieux; « car il véquit en sa vieillesse assez luxurieusement et trop charnellement entre femmes mal renommées dont sa maison était pleine[3]. »

Depuis la Praguerie, le dauphin était toujours en défiance du roi et de ses ministres; imprudent dans ses paroles, faux, subtil, implacable, il détestait les maîtresses, surtout Agnès Sorel, et cherchait à se faire un parti parmi les courtisans pour s'emparer du gouvernement (1448). Il s'adressa à Chabannes, comte de Dammartin, fut dénoncé par lui, et se retira dans le Dauphiné, en jurant de se venger de « ceux qui le jetoient hors de sa maison. » Il gouverna cette province avec une grande habileté, respectant ses priviléges, érigeant en parlement l'ancien conseil delphinal, protégeant le commerce. Il se mêla des affaires de l'Italie, accepta le protectorat de Gênes et le généralat de l'Église, enfin fit alliance avec François Sforza, fils d'un *condottiere*[4], qui, à force de talents, de perfidies et de violences, venait de s'emparer du duché de Milan, après la

[1] Rec. des ordonn., t. XIV, p. 1.

[2] « Cette milice, à cause de cette exemption, prit, sans aucune permission, le titre de noble et d'écuyer, confirmé depuis par le temps ; et plusieurs grandes maisons de France descendent de ces francs-archers qui se firent nobles, et qui méritaient de l'être puisqu'ils avaient servi la patrie. » (Voltaire, Essai sur les mœurs, ch. 98.)

[3] Claude Seyssel, Éloge de Louis XII.

[4] Ce *condottiere*, de paysan de Cotignola, dans la Romagne, était devenu connétable du royaume de Naples et gonfalonier de l'Eglise romaine. — Les *condottieri* étaient des chefs d'aventuriers qui se vendaient alternativement à tous les états d'Italie.

mort du dernier Visconti (1447). Le duc Charles d'Orléans fut très-mécontent de cette alliance : il prétendait à la possession de Milan, comme fils de Valentine Visconti; il obtint même des hommes et de l'argent du duc de Bourgogne pour en faire la conquête; mais ce prince, poète élégant et facile, « était homme de petit effet en armes [1]; » il ne put s'emparer que du comté d'Asti, et abandonna des prétentions que son fils (Louis XII) et son petit-neveu (François Ier) firent malheureusement valoir.

Le dauphin travailla aussi à la pacification de l'Église. Le concile de Bâle n'avait pas été soutenu dans ses projets de réforme : les princes avaient d'abord accepté avec empressement ses décrets qui les affranchissaient de l'autorité pontificale; puis ils s'étaient réconciliés avec le saint-siége et avaient abandonné les réformateurs. Nicolas V (Thomas de Sarzanne) avait succédé à Eugène IV : c'était l'un des hommes les plus savants de son siècle; il négocia habilement avec le concile et Félix V. Le concile se sépara de lui-même; Félix se démit de sa dignité, et l'Église fut pacifiée, mais sans avoir été réformée (1449).

§ X. Conquête de la Normandie. — Bataille de Formigny. — Les trêves avec l'Angleterre avaient été prolongées; mais la France n'avait rien à craindre de cette rivale, qui allait se plonger à son tour dans les discordes civiles. Glocester, prince très-aimé du peuple, et qui voulait toujours la guerre, fut assassiné par le parti de la paix; le cardinal de Winchester mourut (1448). Marguerite d'Anjou, princesse ambitieuse, mal vue des Anglais, et qui dominait entièrement son imbécile époux, s'empara de tout le pouvoir. La nation commença à se tourner vers le duc d'York, qui descendait du deuxième fils d'Édouard III, et se prétendait l'héritier légitime du trône usurpé par les Lancastre. Le renouvellement de la guerre avec la France vint augmenter encore les dangers et l'impopularité de Marguerite.

Des aventuriers anglais se jetèrent sur la Bretagne et s'emparèrent en pleine paix de Fougères, ville riche et manufacturière, où ils firent un grand pillage (1449). Le duc de Bretagne fut indigné; le roi de France permit à ses barons de lui porter aide; Pont-de-l'Arche et plusieurs châteaux furent pris. Henri VI, qui ne s'attendait pas à cette attaque, demanda vainement la continuation de la trêve : la guerre lui fut déclarée, et Charles VII ordonna à Dunois d'entrer en Normandie.

Le duc de Sommerset et le vieux Talbot commandaient dans cette province; mais oubliés par Marguerite, sans argent et sans vivres,

[1] Coucy, t. I, p. 215.

ils avaient à peine pour la défendre dix mille hommes répandus dans toutes les places. Dunois, supérieur en forces, ayant avec lui les meilleurs chevaliers de France et la brillante noblesse de Bourgogne, s'empara rapidement de Verneuil, de Pont-Audemer, de Lisieux, de Mantes, de Vernon. Les bourgeois s'empressaient de se rendre, heureux de revenir sous la domination française à une époque où le royaume était si bien gouverné. Pendant ce temps, le duc de Bretagne et le connétable de Richemont reprenaient Fougères et soumettaient toutes les places du Cotentin. Les Anglais étaient saisis de terreur. Talbot et Sommerset concentrèrent leurs forces à Rouen; Dunois arriva devant cette ville. Les bourgeois se révoltèrent, forcèrent les Anglais à se réfugier dans le palais, et ouvrirent leurs portes à l'armée française. Talbot et Sommerset, forcés de se rendre, obtinrent la vie sauve et la liberté de retourner en Angleterre, moyennant 50,000 écus et la cession de six places. Le roi fit alors son entrée en grande pompe (1449, 19 oct.) dans la ville, et confirma ses priviléges. Aucun désordre ne fut commis par les troupes victorieuses; Jacques Cœur avait prêté au roi l'argent nécessaire pour les solder, et leur respect pour les personnes et les biens des habitants parut à tous une chose merveilleuse.

On résolut d'achever la conquête de la Normandie : Harfleur et Honfleur furent prises. Mais alors des secours arrivèrent aux Anglais; trois mille hommes débarquèrent à Cherbourg et furent doublés par les garnisons voisines : ils s'emparèrent de Valognes, et cherchèrent à se joindre avec Sommerset, qui était à Caen. Aussitôt le comte de Clermont, avec trois à quatre mille hommes, se jeta par Carentan à leur poursuite, pendant que Richemont, qui était à Saint-Lô, se mit en marche pour tomber sur leur droite. Les Anglais suivaient la côte et furent attaqués dans les grèves de l'embouchure de la Vire par Clermont, qui voulait leur couper le chemin de Bayeux; ils le repoussèrent, passèrent la rivière, et se retranchèrent devant le village de Formigny (1450, 15 août). Clermont les attaqua dans cette position, fut battu et perdit son artillerie; mais le connétable déboucha alors sur la droite : le combat recommença avec fureur, et les Anglais, mis en déroute, perdirent près de quatre mille hommes.

Cette victoire releva l'honneur des armes françaises tant de fois malheureuses en bataille rangée, et elle décida du sort de la Normandie. Vire, Bayeux, Avranches se rendirent; et tous les corps français, avec le roi, les princes, la belle artillerie des deux frères Bureau, se réunirent devant Caen, qui avait quatre mille hommes de garnison. L'armée française était forte de dix-sept cents lances,

de sept mille archers à cheval et de quatre mille archers à pied. La ville capitula (1er juill.), et la garnison se retira en Angleterre. Il ne restait plus que Falaise et Cherbourg, qui subirent un siége de peu de durée, et la Normandie fut délivrée de la domination anglaise qu'elle subissait depuis trente-un ans.

§ XI. Conquête de la Guyenne. — Bataille de Castillon. — Il fallait achever sur-le-champ l'expulsion des Anglais de tout le royaume, et faire la conquête de la Guyenne. L'occasion était favorable : Marguerite d'Anjou, qui avait contre elle la nation, le parlement, le duc d'York, laissait les garnisons de France sans secours et sans argent; la bourgeoisie française, heureuse de succès si rapides, voulait contribuer à chasser les Anglais, et offrait de l'argent et des hommes; l'armée était aguerrie, bien pourvue de tout, pleine de confiance. On renouvela les règlements disciplinaires en entrant dans un pays où la noblesse et les villes étaient très-attachées à l'Angleterre; et l'on prit les plus sévères précautions pour se rendre les habitants favorables, en réglant à l'avance le prix des vivres et le logement des troupes. Dunois se mit en marche par le nord, pendant que les comtes d'Armagnac et d'Albret entraient par le midi (1451). Bergerac et les places de la Dordogne tombèrent; Blaye eut le même sort; les deux armées se réunirent; elles formaient à peu près vingt mille hommes, et assiégèrent à la fois Dax, Fronsac, Castillon, Libourne. Les Gascons aimaient la domination anglaise, qui avait respecté leurs libertés; mais ils se sentaient étrangers à l'Angleterre, abandonnés par elle, livrés à leurs propres efforts contre leur seigneur naturel. Des négociations furent entamées pour la reddition de Bordeaux et des autres places, et elles furent conduites avec beaucoup de sagesse : le roi ne forçait personne à être Français; il permettait à qui le voudrait d'émigrer avec toute sa fortune; il confirmait les priviléges de la province, promettait d'établir un parlement à Bordeaux, empêchait toute contribution de guerre, toute recherche de personnes, etc. A ces conditions, Bordeaux ouvrit ses portes, et Dunois, à la tête de sa brillante armée, y fit une entrée triomphale (23 juin). Toutes les autres villes se rendirent, excepté Bayonne, qu'il fallut assiéger, et qui capitula le 21 août 1451. Il ne restait plus aux Anglais en France que Calais et son territoire [1].

La conquête de la Guyenne ne fut pas définitive. Les impôts, et

[1] La Hire mourut dans cette campagne. Au siége de Montargis, en 1426, on lui avait entendu faire cette prière « en son gascon, les mains jointes : Dieu, je te prie que tu fasses aujourd'hui pour La Hire autant que tu voudrois que La Hire fît pour toi, s'il étoit Dieu et que tu fusses La Hire. — Et il cuidoit très-bien parler et dire. » (Chron. de la Pucelle, p. 266.)

surtout la taille, parurent lourds aux habitants, qui regrettèrent l'immense commerce qu'ils faisaient avec l'Angleterre. « Telle est la nature des Gascons, disait Froissard : ils ne sont point stables ; mais encore aiment-ils plus les Anglois que les François [1]. » Les seigneurs, qui avaient partagé toutes les victoires des Anglais, s'indignaient d'être soumis à un roi absolu et à la tyrannie de ses ministres ; le sire de l'Esparre et beaucoup d'autres lièrent des intrigues avec le gouvernement anglais ; et Marguerite, qui était alors toute-puissante, résolut de regagner l'affection du peuple par la conquête de la Guyenne.

Talbot, quoique âgé de quatre-vingts ans, prit le commandement d'une armée de sept à huit mille hommes : à son approche, Bordeaux lui ouvrit ses portes ; toutes les places se soulevèrent contre les Français, et la province sembla perdue (1452). Charles VII envoya une armée en toute hâte ; elle reprit plusieurs châteaux, et mit le siége devant Castillon de Périgord. Talbot marcha à la délivrance de cette place. Les Français se retranchèrent dans leur redoutable parc d'artillerie, repoussèrent les Anglais et les mirent en pleine déroute. Talbot fut tué avec la moitié de son armée (1453, 17 juillet).

Cette belle victoire jeta la consternation dans le parti anglais. Castillon se rendit avec plusieurs autres places. Le roi arriva avec une nouvelle armée, assiégea et prit Cadillac. Enfin, au moyen des seigneurs de Foix et d'Albret, qui s'avançaient par le midi, il resserra peu à peu les Anglais dans Bordeaux. Cette ville renfermait huit mille hommes de garnison, dont quatre mille Anglais. Mais l'armée française comptait vingt mille hommes ; la Gironde était barrée par une flotte castillane et flamande, « et par seize gros vaisseaux de La Rochelle, qui avoient mis la flotte bordeloise en la sujétion du roi [2] ; » enfin, les frères Bureau menaçaient de détruire la ville en trois jours. Elle se rendit (12 oct.). Les Anglais retournèrent dans leur pays ; vingt seigneurs gascons furent bannis ; le sire de l'Esparre eut la tête tranchée. Bordeaux perdit ses priviléges et paya une amende de 100,000 écus.

§ XII. Fin de la guerre avec les Anglais. — Renaissance des lettres et des arts. — Prise de Constantinople. — Ce fut la fin de la guerre de cent quinze ans entre la France et l'Angleterre ; guerre absurde, en ce qu'elle a engendré une haine aveugle entre les deux peuples ; mais non pas inféconde, car ce long combat de la France pour avoir une royauté nationale a puissamment contribué à former son unité. C'est à travers les calamités de cette guerre,

[1] Froissard, t. IX, p. 469. — [2] Coucy, t. II.

et malgré les trahisons et les horreurs dont elle fut souillée, que, pour la première fois, bourgeois, paysans et nobles ont senti qu'ils formaient une seule nation, qu'ils avaient un nom commun, un honneur commun, une patrie commune. Et ce progrès de l'unité nationale est attesté non-seulement par l'explosion du sentiment patriotique dont Jeanne d'Arc fut l'héroïque expression, mais par l'augmentation du territoire, qui s'est arrondi de plusieurs provinces; par l'agrandissement du pouvoir royal, qui a définitivement régularisé les trois grands moyens de gouvernement, l'armée, l'impôt, la justice. Si donc, dans cette première période de l'âge de transition de la féodalité, la nation a beaucoup souffert, ses larmes et son sang n'ont pas été versés en pure perte : elle n'est pas restée stationnaire; et maintenant qu'elle n'a plus à dépenser toutes ses ressources pour son existence, une période de création et de progrès va commencer pour elle. L'esprit humain, comme fécondé par ces longues souffrances, semble avide de regagner le temps perdu, et travaille à de nouvelles découvertes. Déjà le papier de linge est trouvé [1] : il n'attend plus que les caractères de Guttemberg pour rendre les chefs-d'œuvre de la pensée humaine indestructibles. Déjà Jean de Bruges a inventé la peinture à l'huile [2], découverte qui fait disparaître ces grossières et naïves peintures à la détrempe ou à la cire, où les règles de la perspective et du dessin étaient ignorées, mais qui ne fait pas oublier ces tableaux sur verre, chefs-d'œuvre des humbles artistes du moyen âge, qui réunissent la correction du dessin à la vivacité des couleurs. Déjà la vertu directrice de l'aimant est trouvée; la boussole [3] est entre les mains de tous les navigateurs : elle n'attend plus que Colomb et Gama pour découvrir des mondes. Enfin les trésors intellectuels de l'antiquité sont fouillés et remis en lumière; on s'extasie, on s'émerveille, on s'éprend de passion pour cette société ancienne, si intellectuellement supérieure à la société grossière où l'on vit; on se met à genoux devant ses opinions, sa philosophie, ses institutions, sa littérature; et comme, au milieu de tout le progrès intellectuel et politique, la décadence religieuse ne fait que s'augmenter, on devient presque païen; on se fait un culte de l'érudition ancienne, on court à la conquête des livres anciens avec

[1] On trouve ce papier en l'an 1270, mais il ne devint commun que plus d'un siècle après. La plus ancienne fabrique de papier qu'on rencontre en Allemagne est celle qui fut établie à Nuremberg en 1390.

[2] Les deux frères Van-Eyck, dont le cadet est connu sous le nom de Jean de Bruges, commencent à s'illustrer vers la fin du quatorzième siècle.

[3] La boussole était certainement connue au commencement du treizième siècle par les marins provençaux.

une ardeur étrange, on les demande à l'Italie, à la Grèce, à l'Asie. La Grèce, agonisante sous le sabre des Turcs, allait donner à l'Europe les précieux restes de cette lumière antique que seule elle avait conservée; les ennemis des chrétiens étaient arrivés au but éternel de leur ambition : Constantinople était prise.

Sous Amurath II, petit-fils de Bajazeth, la puissance turque, éclipsée depuis la bataille d'Angora, avait repris tout son éclat; Thessalonique avait été enlevée aux Vénitiens, la Servie conquise, Belgrade assiégée, le roi de Hongrie, Ladislas, vaincu et tué à la bataille de Warna (1444). L'Europe ne fut sauvée que par la valeur de Jean Corvin Huniade, waïvode de Transylvanie, et de Georges Castriot ou Scanderbeg, prince d'Albanie. A Amurath succéda Mahomet II, « qui renversa deux empires, conquit douze royaumes, et prit sur les chrétiens plus de douze cents villes. » A peine monté sur le trône et n'ayant que vingt-deux ans, il vint mettre le siége devant Constantinople, où régnait Constantin Paléologue, fils de Manuel. L'empire d'Orient était alors réduit à sa capitale; et les Grecs étaient toujours ce même peuple, qui n'avait pas été rajeuni par le sang vigoureux des Barbares du nord, sans force politique, sans vertu guerrière, occupé de querelles théologiques, plein de haine pour les Latins. Mahomet somma Constantin de se rendre : « le dernier héritier de la dernière étincelle de l'empire romain[1] » lui répondit : « Tant que Dieu n'aura pas prononcé, je dois vivre et mourir en défendant mon peuple; » et il demanda des secours aux Latins. « Mais la chrétienté, dit Æneas Sylvius, était alors un corps sans tête, une république sans magistrats; le pape n'était plus qu'un fantôme éblouissant; » d'ailleurs les Grecs refusèrent avec une incroyable fureur toute réunion avec les Latins. « Plutôt, disaient-ils, plutôt le turban du sultan que le chapeau d'un cardinal. » Mahomet avait cent mille hommes, quatre cents vaisseaux et une formidable artillerie. Constantinople n'était défendue que par cinq mille *Romains* et deux mille étrangers; quatre vaisseaux génois étaient seuls venus à son aide; pourtant elle fit une résistance digne du grand nom qu'elle portait encore, et, après deux mois de siége, elle fut emportée d'assaut. Tout fut saccagé; quarante mille chrétiens périrent; le reste de la population tomba dans la servitude; l'empereur était mort sur la brèche (1453, 29 mai). Mahomet transporta le siége de son empire dans la ville de Constantin, qui commença, avec le nom de *Stamboul*, une nouvelle existence; et les Turcs, des bords de l'Adriatique, menacèrent des yeux la cité de Romulus et de Grégoire VII.

[1] Phranza, liv. III, ch. 7. — Gibbon, t. XIII, p. 63.

SECTION III.

DESTRUCTION DE LA GRANDE VASSALITÉ.

1453-1494.

CHAPITRE PREMIER.

Fin du règne de Charles VII. — 1453 à 1461.

§ I. Charles-le-bien-Servi. — Puissance de Philippe-le-Bon. — Révolte de la Flandre. — La France s'était relevée d'une prostration complète, plus forte et plus compacte qu'auparavant; mais c'était à elle-même qu'elle devait cette rapide rénovation. Jamais la nation n'avait paru plus agissante, plus vivante, plus confiante en elle-même : elle s'était sauvée, et son roi avec elle, malgré tous les obstacles, malgré son roi lui-même. Charles VII avait joué dans ce grand travail un rôle presque tout passif; il avait été *bien servi*, et le surnom lui en resta : bien servi par le peuple, qui se dévoua pour lui avec une admirable constance; bien servi par Jeanne d'Arc et Jacques Cœur; bien servi par ses capitaines, qui croyaient travailler pour eux-mêmes; bien servi par ses soldats, qu'il envoya mourir sur la Birse; bien servi par ses vices mêmes, son astucieuse indolence, son égoïsme, son ingratitude. De roi de Bourges, il était devenu le plus puissant monarque chrétien; et la royauté des Valois, assurée maintenant de sa couronne si long-temps chancelante, allait reprendre et finir la vieille guerre des rois capétiens contre la grande vassalité.

« Philippe, dit le Bon, par la grâce de Dieu, duc de Bourgogne, de Brabant, de Limbourg et de Luxembourg; comte de Flandre, d'Artois et de Bourgogne; comte palatin de Hainaut, de Hollande, de Zélande, de Namur; marquis d'Anvers et du Saint-Empire; seigneur de Frise, Salins et Malines; possesseur des pays de Picardie, Vermandois, Ponthieu, Boullenois, etc. [1], » devenait de plus en plus étranger à la France et à la royauté. Il ne visitait

[1] Coucy, t. II, p. 60. — Duclercq, t. XIII de l'édit. de Buchon, p. 2.

plus le roi, ne s'inquiétait plus du gouvernement général, agissait sans consulter personne, même contre les intérêts du royaume, et, en gardant toutes les marques d'un profond respect pour son suzerain, il l'effaçait par la grandeur de sa puissance et la splendeur de sa cour. La vassalité souveraine n'avait jamais eu un représentant aussi redoutable : c'était contre lui que devait se tourner maintenant tout l'effort de la royauté; sa chute entraînerait celle des ducs de Bretagne, de Bourbon et d'Alençon, etc. Telle était la nouvelle guerre à entreprendre, celle que Charles VII prépara, celle qui occupa toute la vie et fut la gloire de Louis XI, celle que Charles VIII termina.

Philippe avait des états nombreux, mais qui exigeaient perpétuellement sa présence : le Luxembourg n'était pas entièrement soumis [1]; la Hollande était continuellement agitée par les guerres civiles, et la Flandre fut tourmentée pendant cinq ans par une révolte terrible. Le duc haïssait les Flamands, surtout depuis le siége de Calais, et, sans le consentement des états, il leur imposa la gabelle du sel. Gand résista. On la priva de ses magistrats, on augmenta ses taxes, on exila ses chefs (1448 à 1451). Elle se révolta, tua les officiers du duc et ressuscita les Blancs-Chaperons. La guerre commença et se fit avec une férocité extrême (1452). Ces nobles qui croyaient, dans les tournois et les joutes de leur magnifique duc, avoir remis en lumière toutes les vertus chevaleresques, versaient à flots le sang des villains. Point de quartier : on tuait tout, même les paysans sans armes; on incendiait villages et maisons; les prisonniers « aimoient mieux mourir que de crier merci, disant qu'ils mouroient à bonne querelle et comme martyrs [2]. » Les Gantois se défendirent avec une effroyable opiniâtreté; leur ville était un théâtre perpétuel de séditions, de meurtres et de pillages; enfin, battus à Oudenarde et à Rupelmonde, ils recoururent à la médiation de leur suzerain Charles VII. Celui-ci, qui était encore occupé à la guerre de Guyenne, voyait avec plaisir le châtiment de ces arrogants bourgeois, ennemis de toute noblesse : il envoya une ambassade au duc et aux Gantois pour les amener à un traité. Les insurgés s'en rapportèrent à la sentence des envoyés; mais comme elle leur fut toute contraire, ils sortirent en tumulte de leur ville au nombre de quarante-cinq mille, et attaquèrent l'armée bourguignonne à Gavre (1453); ils furent complétement défaits, perdirent vingt mille hommes et ouvrirent leurs portes à

[1] C'était la dernière des acquisitions de Philippe : il l'avait obtenue comme héritage de sa tante, veuve de Jean-sans-Pitié, et l'avait disputée à Ladislas, roi de Bohême et de Hongrie.

[2] Duclerq, t. XIII, p. 43.

leur seigneur. Philippe les reçut en grâce moyennant une amende énorme et la perte de leurs priviléges, et de cette révolte data la décadence de cette grande ville.

Le roi n'osa se mêler de cette guerre, mais il inquiéta le duc dans sa souveraineté par les appels du parlement, des querelles de juridiction, des plaintes sur le traité d'Arras, etc. Les conseillers de Charles, surtout Dunois et Chabannes, qui menaient toutes les affaires de la guerre, l'excitaient à rompre ouvertement avec Philippe et à le ramener à l'obéissance; mais le roi était trop ami du repos pour se lancer dans une guerre si aventureuse; il résista à ces imprudentes sollicitations, et se contenta de défendre pacifiquement, contre le puissant duc, toutes les prérogatives de la royauté.

§ II. Le dauphin s'enfuit a Bruxelles. — Le dauphin, toujours plein de défiance de la faiblesse du roi et de la malveillance de ses conseillers, restait dans son apanage, où il donnait asile aux mécontents; malgré son père, il se maria avec la fille du duc de Savoie. Charles fut très-irrité et lui ordonna de revenir auprès de lui. Le dauphin demanda des sûretés; car « aucuns disoient que si le roi l'eût tenu, l'eût mis en tel lieu que jamais on n'en ouït parler, et eût fait roi de France son deuxième fils [1]. » Les ministres lui répondirent qu'il devait se fier à la parole de son père; mais le prince, lié d'amitié avec le duc d'Alençon et le comte d'Armagnac, savait que ces deux seigneurs venaient d'être déclarés coupables de lèse-majesté; leur sort l'épouvanta : il refusa de se mettre sans garantie aux mains des conseillers de son père; puis il s'entoura d'aventuriers, leva des subsides et se prépara à la résistance. Après plusieurs années de délais, de promesses, de négociations, le roi se lassa : il refusa toutes les soumissions de son fils, et fit marcher contre le Dauphiné une armée commandée par Chabannes. C'était le plus grand ennemi du dauphin. Celui-ci, voyant qu'il lui faudrait se remettre sans conditions aux mains des ministres de son père, résolut de se réfugier chez le duc de Bourgogne : il ne savait quel accueil il aurait de lui, mais il comptait sur l'inimitié qui existait déjà entre lui et le roi. Il se sauva seul et en secret, se rendit à Bruxelles, et y fut accueilli avec toute sorte de respects et d'honneurs. Chabannes entra dans le Dauphiné; le roi le suivait avec sa gendarmerie : les états firent leur soumission, et dès lors cette province fut entièrement réunie à la couronne et n'eut plus une administration séparée (1457).

§ III. Procès de Jacques Cœur, du duc d'Alençon et du comte d'Armagnac. — Discorde entre le roi et le duc de Bourgogne.

[1] Duclerq, t. XIII, p. 191.

— Le dauphin avait eu quelques raisons de se défier des conseillers du roi. Parmi eux il y avait sans doute des hommes de talent tout pratique, à qui l'on doit les bonnes choses de ce règne, comme le chancelier Guillaume Jouvenel, les frères Bureau, etc.; mais aussi parmi eux étaient des hommes passionnés, des courtisans déhontés, qui mettaient à profit l'insouciance et l'égoïsme du roi pour commettre d'abominables iniquités. La plus grande de ces iniquités fut la condamnation de Jacques Cœur.

Ce célèbre marchand n'avait d'autre rival en Europe que Côme de Médicis pour la grandeur de ses entreprises commerciales : ses vaisseaux couvraient toutes les mers; ses spéculations s'étendaient sur tous les objets; ses facteurs étaient établis jusqu'aux extrémités de l'Asie. « Il n'est guère de royaume ni de province, disait-il lui-même, où je n'aie mes changes[1]. » Jacques Cœur avait rendu de grands services à Charles VII : c'était à son argent qu'on devait l'expulsion des Anglais, la première solde de l'armée, le rétablissement des finances, la naissance du commerce extérieur; mais il était odieux aux favoris, qui convoitaient ses richesses. Il fut d'abord accusé d'avoir empoisonné Agnès Sorel, morte subitement en 1450. Cette accusation était si absurde qu'elle tomba d'elle-même; mais déjà les biens du prévenu avaient été saisis et distribués aux courtisans. Alors il fut traduit devant une commission présidée par Chabannes, et accusé d'avoir commis des exactions dans le Languedoc, fait sortir l'argent du royaume, envoyé une armure au soudan d'Égypte. Après un procès flagrant d'iniquité, après deux ans de prison et d'agonie, il fut condamné, comme criminel de lèse-majesté, à être privé de tous ses offices et de tous ses biens, à payer 400,000 écus d'amende[2] et à être banni du royaume. Ne pouvant acquitter cette amende, puisque ses biens étaient confisqués et qu'il s'était endetté de 220,000 écus pour les affaires du roi, il fut mis en prison. Il s'échappa et se réfugia à Rome, où le pape Nicolas V le reçut avec faveur. Là il prit le commandement d'une petite expédition contre les infidèles et alla mourir dans l'île de Chio[3]. Le roi témoigna l'ingratitude la plus odieuse contre son argentier et l'abandonna comme il avait abandonné la Pucelle. Jacques Cœur était aussi un représentant du peuple, de ce peuple intelligent, dévoué, opiniâtre à réparer les maux de la France : il devait être la victime de cette noblesse brutale et cupide, qui n'avait combattu les Anglais que pour elle-même.

[1] Chastelain, Chron. de J. Delalain, édit. Buchon, p. 184.
[2] 4,228,630 livres.
[3] Bonamy, Mém. de l'Acad. des Inscript., t. xx.

Il y eut plus de justice dans les procès du comte d'Armagnac et du duc d'Alençon ; mais ceux-ci étaient des princes, et leur condamnation était l'affaire de la royauté, qui commençait sa guerre contre la grande vassalité.

Jean IV, comte d'Armagnac, après son arrestation, avait été mis en jugement et condamné à la perte de ses biens ; mais le roi le rétablit dans ses états. Il eut pour fils et successeur (1450) Jean V, homme violent et débauché, qui séduisit sa sœur Isabelle et en eut plusieurs enfants. Ce scandale ayant excité la rumeur de toute la France, il fabriqua une fausse bulle du pape, et força un prêtre de bénir son mariage avec sa sœur. Charles VII lui fit vainement des réprimandes et des menaces. Il se révolta, mit en prison les envoyés du roi, et négocia avec le dauphin et les Anglais. Alors une armée de vingt mille hommes marcha contre lui, s'empara de toutes ses places, et le força de s'enfuir en Aragon (1454). Quatre ans après, il se présenta, avec un sauf-conduit du roi, devant le parlement de Paris, qui instruisait son procès depuis deux ans (1457) : il fut arrêté malgré le sauf-conduit ; mais il s'échappa et chercha un refuge à Rome. Le parlement le condamna au bannissement et à la confiscation de ses biens (1459).

Jean, duc d'Alençon, était l'un des seigneurs qui avaient le mieux servi Charles VII, et l'un des compagnons fidèles de Jeanne d'Arc ; mais il était plein d'orgueil, et s'indignait « de voir le roi gouverné par des hommes de petit état, pendant que les princes restoient cinq ou six jours à obtenir audience de lui [1]. » Il entama des liaisons avec les Anglais, leur promit de leur livrer ses villes de Normandie, et les engagea à faire la conquête de cette province. Il fut arrêté et traduit devant la cour des pairs à Vendôme (1458). Le duc de Bourgogne refusa d'y assister, à cause des stipulations du traité d'Arras qui le dispensaient des devoirs de vassal, et il envoya seulement une ambassade pour exciter le roi à la clémence. Le duc de Bretagne (c'était le connétable Arthur de Richemont, qui venait de succéder à Jean II, son neveu) refusa aussi de siéger comme pair, disant que son duché n'avait pu être érigé en pairie, parce qu'il ne faisait pas partie de la France ; mais il vint pour engager le roi à pardonner. Les ducs d'Orléans et de Bourbon, les comtes d'Angoulême, du Maine, de Foix, d'Eu, siégèrent avec les pairs ecclésiastiques ; et il leur fut adjoint trente-quatre conseillers du parlement de Paris, tous les grands-officiers, plusieurs évêques et seigneurs. Le duc d'Alençon, convaincu de liaison avec les Anglais, fut condamné à mort et à la confiscation de ses biens ; mais,

[1] Coucy, t. II, p. 266.

sur les instances du connétable, sa peine fut commuée en une détention perpétuelle dans la tour de Loches.

Ces exemples n'étaient pas faits pour rassurer le dauphin : il avait eu quelques liaisons avec les deux princes condamnés, et il croyait fermement que les conseillers de son père, craignant sa vengeance quand il serait roi, avaient résolu de le faire mourir. Enhardi par l'accueil du duc de Bourgogne, « il lui demanda aide et secours de gens et de finances pour faire la guerre à son père, ou du moins pour mettre hors de son hôtel aucuns de ceux qui le tenoient en rigueur contre lui [1]. » Philippe le refusa. Alors il passa son temps à l'étude et à la chasse, et il résolut de ne revenir en France qu'après la retraite des favoris ou la mort de son père. Le duc de Bourgogne envoya une ambassade au roi pour s'excuser d'avoir donné asile à son fils, assurant qu'il ne l'avait pas engagé à venir, mais qu'il pourrait rester tant qu'il lui plairait; et il le supplia de le prendre en grâce. Mais le roi fut très-irrité, et « il délibéra en son conseil de mettre sus toute sa puissance contre lui [2]. »

Tout le monde crut que la ruine de la maison de Bourgogne avait été résolue, et que même on était convenu du partage de ses états avec l'Angleterre. Dunois, Chabannes, le comte du Maine, René d'Anjou, qui dominaient dans le conseil du roi, le poussaient à la guerre; des troupes furent rassemblées, les ambassadeurs du duc mal accueillis, les soumissions du dauphin rejetées. On faisait des alliances avec l'empereur, le roi de Bohême, les Suisses, les Liégeois, tous ennemis de Philippe; on lui reprochait ses trêves avec les Anglais, qui empêchaient de reprendre Calais, la désobéissance du dauphin, les empêchements qu'il mettait à la juridiction du parlement. Le duc était vivement alarmé; mais Charles s'en tint à ces menaces : il était si heureux de sa vie molle et insoucieuse dans ses châteaux du Berry, loin des regards et du bruit, avec des maîtresses toujours nouvelles! il savait l'ordre rétabli dans son royaume, son pouvoir obéi partout, la France prospère, il ne voulait pas qu'aucun souci allât jusqu'à lui. S'il eût pu ramener son fils, il n'aurait eu aucun désir : « mais, disait-il tristement, Louis est de muable conseil et de légère créance; pourquoi je doute qu'il en retourne de cy à long-temps [3]. »

Pendant ce temps, de graves événements se passaient dans les pays voisins.

§ IV. Révolutions en Angleterre et en Italie. — Projets de croisade. — Mort de Charles VII. — L'Angleterre était livrée à l'anarchie sous un roi imbécile, des princes ambitieux et une reine dé-

[1] Coucy, t. II, p. 275. — [2] Id., p. 286. — [3] Id., p. 287.

testée de la nation, qui lui reprochait la perte de ses conquêtes. Le duc d'York avait été nommé par le parlement protecteur du royaume : il leva des troupes contre Marguerite et gagna sur elle la bataille de Saint-Alban. Cette victoire n'eut pas de résultats. Les deux partis cherchèrent des alliés en France : Marguerite, dans Charles VII, York, dans le duc de Bourgogne, le dauphin et tous les mécontents. La guerre recommença. Après quelques succès, le duc fut contraint de se sauver en Irlande; il en revint avec une armée, battit la reine à Northampton, la força à se réfugier en Écosse et fit le roi prisonnier (1460). Alors il demanda la couronne au parlement, qui le déclara successeur de Henri VI. Marguerite rentra en Angleterre et releva son parti : York fut battu et tué à Wakefield; Henri sortit de prison. Mais le fils du duc d'York continua la guerre : il battit la reine à Townton, la força de fuir en Écosse, et prit la couronne sous le nom d'Édouard IV (1461). Ce fut le premier roi de la *Rose blanche*[1].

René d'Anjou, après avoir cédé la Lorraine à son fils, le duc de Calabre, s'était retiré en Provence et s'occupait uniquement de poésie et de peinture. Le duc de Milan et les Florentins lui ayant proposé leur alliance pour chasser Alphonse-le-Magnanime du royaume de Naples, il rassembla des aventuriers et partit; mais il échoua dans son expédition, et revint en Provence (1453). A cette époque, Gênes avait pris Charles VII pour protecteur, et le duc de Calabre y avait été envoyé comme représentant du roi. Ce prince prépara une nouvelle expédition contre Naples. Alphonse venait de mourir, laissant ses trônes de Naples et de Sicile à son bâtard Ferdinand, prince haï pour ses cruautés (1458); les barons et le peuple de Naples désiraient le retour de la maison d'Anjou. Le duc de Calabre arriva et conquit trois provinces (1459). L'Italie fut toute en feu : Milan et le pape soutenaient la maison d'Aragon; la maison d'Anjou ne tirait de secours que de Gênes. Cette ville, épuisée, se révolta, chassa les Français et battit une armée de six mille hommes qui fut envoyée contre elle (1461). Enfin le duc de Calabre, défait à Troja, abandonné par ses partisans, revint en Lorraine, et la maison d'Anjou perdit sans retour le royaume de Naples (1463).

Le pape Pie II était désolé de cette guerre. Cet ancien secrétaire du concile de Constance, l'un des hommes les plus éclairés qui aient honoré la chaire pontificale, se montrait plein de dévouement pour la cause chrétienne, et avait consacré sa vie à tourner l'Europe contre les infidèles. Jamais une croisade n'avait été plus nécessaire; mais la terreur inspirée par la prise de Constantinople était déjà dissipée. Toute la noblesse chrétienne avait d'abord fait

[1] Voy. p. 59 de ce volume.

mine de vouloir imiter les expéditions du douzième siècle. Le duc de Bourgogne, qui se croyait chevalier parce qu'il aimait le faste et les tournois, fit parade d'un projet de croisade dans une grande fête, où ses courtisans, à l'imitation des héros fabuleux de la Table-Ronde, firent *vœu sur le faisan* de délivrer Constantinople ; il parcourut ensuite toute l'Allemagne avec beaucoup de pompe pour gagner des partisans à son entreprise. Mais personne ne bougea : on disait « qu'il fallait attendre la volonté du *grand roi.* » Ce grand roi, c'était Charles VII, qui n'avait nul souci de sortir de son égoïsme, de sa prospérité, de son sérail, pour courir la fortune des croisés. Cependant les Turcs étaient arrivés dans l'Illyrie et menaçaient l'Italie; en Hongrie, il avait fallu tout l'héroïsme du grand Huniades pour arrêter leur marche envahissante. Le pape leur cherchait des ennemis partout, jusqu'en Perse et en Arménie : il fit solliciter, par les Hongrois, l'assistance de Charles VII, « qui étoit, disaient les députés, la maison chrétienne dont leur roi étoit la muraille[1] ; » enfin il convoqua, à Mantoue, une grande assemblée, où tous les princes envoyèrent leurs ambassadeurs (1459). Mais là se manifestèrent la tiédeur et l'égoïsme des membres de la république chrétienne. Charles, loin de répondre aux demandes du pape, ne l'occupa que de ses propres affaires : il se plaignit de la protection donnée par le saint-siége à Ferdinand d'Aragon, demanda la reconnaissance de la Pragmatique, refusa la levée d'un décime pour la croisade, et promit de s'occuper des Turcs lorsque la France serait en paix avec les Anglais. Pie II comptait davantage sur le duc de Bourgogne : il était lié d'amitié avec lui ; il avait demandé à l'empereur de l'investir de la dignité royale ; c'était le seul prince qui eût montré quelque zèle pour la guerre sainte. Mais Philippe était déjà dégoûté de ses projets de croisade ; ruiné d'ailleurs par ses guerres et ses fêtes, il se contenta de promettre un secours de six mille hommes, encore sous la condition que les autres princes en enverraient autant. L'assemblée se sépara ; Pie II, désespéré de tant de froideur, se prépara tout seul à faire une croisade ; mais il mourut à Ancône au milieu de ses apprêts.

Cependant les discordes continuaient entre le roi et son fils. Charles tomba malade : « son esprit, qui n'étoit pas exempt de la démence de son père[2], » s'affaiblit à tel point qu'il se persuada que le dauphin voulait l'empoisonner ; il refusa toute nourriture, et mourut misérablement, âgé de cinquante-huit ans (1461, 22 juill.).

[1] Duclerq, t. XIII, p. 226. — [2] Lettres d'Æneas Sylvius.

CHAPITRE II.

Louis XI et Charles-le-Téméraire. — 1461 à 1477.

§ I. Commencements du règne de Louis XI. — Louis XI, plein d'ambition et d'activité[1], et réduit par son père au repos et à l'exil, accueillit avec joie une mort qui lui ouvrait la carrière tant désirée du pouvoir. Avec lui un nouveau roi allait paraître, qui avait longuement médité sur la puissance royale, qui ne la regardait pas seulement comme une dignité avec laquelle on gouvernait au hasard, sans but et sans plan déterminé, mais comme une fonction où l'homme pouvait déployer tous ses talents; un roi qui allait changer la tactique du pouvoir, mettre l'intelligence à la place de la force, gouverner avec de l'esprit, créer la politique et la science de l'homme d'état; un roi qui n'était pas glorieux de son titre et de sa naissance, mais de son mérite personnel, qui, pour parvenir au but qu'il s'était donné, s'inquiétait peu des moyens, faisait le mal sciemment, non par caprice et par abus de position, mais par raison et par politique; cœur froid, sans passion, sans faiblesse, sans pitié; égoïste et ingrat comme son père, avec de la cruauté, de l'astuce, de la mauvaise foi.

Il partit sur-le-champ pour la France, accompagné du duc de Bourgogne, qui avait convoqué tous ses chevaliers pour lui faire une entrée triomphale et lui prêter l'appui de son nom; mais le nombre en fut si grand que Louis craignit d'arriver avec cent mille hommes, et pria le duc de les congédier. D'ailleurs il n'avait aucune résistance à craindre, même de ceux qui l'avaient persécuté du vivant de son père : c'était à qui viendrait au-devant de lui l'assurer de son dévouement; et tous s'entendirent à rejeter la faute sur Chabannes, qui se cacha dans ses châteaux.

A la cérémonie du sacre, le duc de Bourgogne lui fit hommage-lige pour ses états relevant de la couronne, et, par courtoisie, il lui déclara qu'il l'aiderait des hommes et de l'argent de ses autres seigneuries (1461, 15 août). En retour, il le pria de pardonner à ses ennemis. Louis accéda à sa demande, en faisant réserve pour huit personnes; mais dès qu'il « se trouva grand et roi couronné, d'entrée ne pensa qu'aux vengeances[2]. » Il désirait depuis si longtemps le pouvoir, qu'il le saisit avidement comme un enfant, et ne s'occupa d'abord qu'à détruire tout ce qu'avait fait son père : il

[1] Il avait trente-huit ans. — [2] Comines, édition de 1785, t. I; p. 395.

renvoya les ministres, changea tous les grands officiers, les conseillers au parlement, les maîtres des monnaies; il dépouilla ses ennemis, récompensa ses compagnons d'exil, rendit la liberté et les biens au duc d'Alençon et au comte d'Armagnac, enfin fit commencer des poursuites contre Chabannes. Il déploya une activité très-grande, mais brouillonne, mesquine, empreinte d'un bas esprit de vengeance; il parlait follement de ses projets contre les grands, s'entourait de petites gens, dont il faisait ses intimes ministres, élevait la taille, sans consulter personne, à plus de trois millions; enfin, « révéloit publiquement les haines qu'il portoit au cœur, et étudioit à se faire craindre, non aimer[1]. » La plus remarquable de ses nombreuses ordonnances fut celle qui abolit la Pragmatique-Sanction, en haine des seigneurs, qui avaient une grande influence dans les élections ecclésiastiques, et pour complaire au pape Pie II, qui avait promis l'investiture de Naples à René d'Anjou. Le parlement refusa de reconnaître cette abolition; et Louis, qui se vit la dupe des promesses du pape, n'essaya point de briser la résistance des magistrats; de sorte que la Pragmatique, quoique abolie en droit, continua à être exécutée.

En même temps le nouveau roi entama de tous côtés des négociations confuses, et se mit à parcourir une partie de son royaume, sans cour ni cortége; car il était d'une simplicité extrême dans ses habits et sa maison, voulant que la royauté, au lieu d'être fastueuse et théâtrale, fût recommandable seulement par ses actes. Il s'arrêtait dans les moindres villes, logeant chez les bourgeois, prenant le premier venu pour secrétaire, familier avec les petits, parlant avec eux de leurs affaires, s'étudiant surtout à connaître les hommes. Il visita ainsi la Bretagne sous prétexte d'un pèlerinage, et reçut l'hommage du duc François II, neveu et successeur d'Arthur III. Il donna le duché de Berri en apanage à son frère unique, Charles, prince sans caractère et sans talents, que travaillaient déjà les mécontents. Il rendit à la Guyenne ses priviléges, et créa à Bordeaux un parlement, qui comprit dans sa juridiction la Gascogne, la Guyenne, le Limousin, la Saintonge et l'Angoumois (1462): c'était le deuxième démembrement du parlement de Paris. Il visita le comte de Foix, et eut une entrevue sur la Bidassoa avec le roi de Castille, Henri IV. A cette époque, Jean II, roi d'Aragon, était en guerre avec les Catalans révoltés[2]; il demanda l'alliance de Louis XI, et obtint de lui un secours de sept cents lances pour une somme de 200,000 écus; mais comme il manquait d'argent, il lui donna en nantissement le Roussillon et la Cerdagne. Louis entama

[1] Châtelain, t. I, p. 8. — [2] Voy. plus loin page 217.

ensuite des négociations avec le roi détrôné d'Angleterre ; il prêta à Marguerite deux mille hommes et 20,000 francs, avec lesquels elle essaya de relever son parti ; mais elle perdit la bataille d'Exham, et se réfugia à l'Écluse, où le duc de Bourgogne l'accueillit avec courtoisie, quoiqu'il fût ami de la maison d'York (1463).

§ II. LIGUE DU BIEN-PUBLIC. — Les premiers actes de Louis XI, empreints de son caractère tyrannique, astucieux, tracassier, avaient, dès l'abord, mécontenté tout le monde : le clergé, à cause de l'abolition de la Pragmatique ; le peuple, à cause de la taille ; la noblesse, à cause des basses gens en qui il se confiait, « des sages et notables chevaliers qu'il avoit désappointés à l'heure qu'il vint à la couronne, » enfin de ses projets pour rendre son pouvoir unique et absolu, projets dont il se vantait lui-même en disant « qu'il mettroit bien en servage les deux ou trois seigneuries qui restoient indépendantes, dût-il appeler les Anglois à l'aide [1]. » Une ligue de mécontents commença à se former contre lui, et elle trouva bientôt appui à la cour de Bourgogne et à celle de Bretagne.

Des négociations avaient été ouvertes avec Philippe-le-Bon pour le rachat des places de la Somme. Louis avait une conversation très-insinuante, un langage scrutateur, familier, embarrassant ; il comptait singulièrement sur les charmes de son esprit, et aimait à voir les gens avec lesquels il traitait, certain de les convaincre ou de les séduire : il alla visiter le vieux duc à Hesdin, et l'affaire fut conclue (1463). Charles, comte de Charolais, fils de Philippe, fut très-irrité de cet arrangement, qu'il regarda comme une spoliation ; et la défiance qu'il avait du roi se changea en inimitié ouverte. Dès lors il fomenta les mécontentements des princes et seigneurs de France, et entama des négociations avec le duc de Bretagne.

François II avait renouvelé toutes les anciennes querelles entre la Bretagne et la France ; il se faisait prêter par ses sujets un serment sans réserve, frappait des monnaies d'or, s'intitulait duc par la grâce de Dieu ; enfin il donnait asile au duc d'Alençon, qui, oubliant sa condamnation et sa grâce, avait renouvelé ses intelligences avec les Anglais. Le différend était devenu si grave, que le roi menaçait de lui faire la guerre ; mais le duc appela tous les princes à son secours. Le comte de Charolais, Jean II, duc de Bourbon, Jean, duc de Lorraine et de Calabre, enfin le duc de Berri lui-même, entrèrent secrètement dans son alliance.

Louis, confiant à l'excès dans son habileté, méprisa les menées des seigneurs, et continua ses entreprises contre eux, ses imprudentes colères, ses négociations tortueuses (1464). Il enleva au

[1] Châtelain, t. I, p. 3.

comte de Charolais le gouvernement de la Normandie, qu'il lui avait donné à son avénement; il eut plusieurs entrevues avec Philippe, et l'envenima contre son fils; il négocia avec Édouard IV, dont les mécontents recherchaient l'alliance; il fit condamner à mort Chabannes, et commua sa peine en une prison perpétuelle; il renouvela ses alliances avec les Liégeois, les Suisses, le duc de Milan, le duc de Savoie, etc. Pendant ce temps, la ligue devenait redoutable. Le comte de Charolais accusait Louis d'avoir envoyé des assassins contre lui; il s'était emparé du gouvernement des états de son père, qui était malade; il pactisait avec tous les princes par l'entremise du comte de Saint-Pol, seigneur turbulent et ambitieux, qui semblait l'âme du complot. Le comte d'Armagnac, qui devait sa liberté et ses états au roi, Jacques d'Armagnac (arrière-petit-fils du fameux connétable), qu'il avait fait duc de Nemours, le sire d'Albret, le comte de Dunois et la plupart des capitaines de Charles VII, entraient dans la ligue, qui était dite du Bien-Public, « pource qu'elle s'entreprenoit sous couleur de dire que c'étoit pour le bien du royaume [1]. » Louis commençait à craindre; il voyait le mécontentement général; il sentait qu'il n'avait fait que des fautes. Il tâcha de conjurer le danger. Il convoqua à Tours une grande assemblée de seigneurs, y exposa ses griefs contre le duc de Bretagne, se disculpa des projets qu'on lui supposait, et déclara que c'était par les princes et avec les princes qu'il voulait gouverner (1464, 18 déc.). Tous l'assurèrent de leur entier dévouement; mais tous étaient déjà dans la ligue, qui comprenait plus de cinq cents princes ou barons, et même des dames.

A peine l'assemblée de Tours était-elle dissoute que la ligue se déclara. Le duc de Berri, qui en était le chef nominal, s'enfuit tout à coup auprès du duc de Bretagne, et de là appela le comte de Charolais au secours de la noblesse et du royaume de France. En même temps, Chabannes s'échappa de la Bastille, et se réfugia auprès du duc de Bourbon. Celui-ci publia, dans un manifeste, les intentions des princes pour la réforme de l'état et le bien du peuple, et commença les hostilités (1465, mars). Le plan des confédérés était redoutable. Le duc de Bourbon devait marcher sur le Berri, donnant la main, d'un côté, aux princes d'Armagnac, qui faisaient révolter le Languedoc et la Guyenne; de l'autre, aux troupes des deux Bourgognes; le duc de Bretagne arrivait par l'Anjou avec dix mille combattants, et le comte de Charolais par la Picardie avec les forces de la Flandre et de l'Artois; enfin le duc de Calabre amenait par la Champagne une armée de Lorrains et d'Italiens;

[1] Comines, t. I, p. 303.

de sorte que Louis XI devait se trouver enfermé vers Paris par plus de soixante mille ennemis. Il ne s'épouvanta pas. Autant il avait mis d'imprudence à s'attirer cette ligue, autant il mit d'activité et de sagesse à la détruire. Il dévoila nettement le but des seigneurs, et résuma en quelques mots tout le plan de son règne, en répondant au manifeste du duc de Bourbon : « Si j'avais voulu augmenter leurs pensions et leur permettre de fouler leurs vassaux comme par le passé, ils n'auraient jamais pensé au bien public[1]. » Abandonné de tous les princes et haï même du peuple, qui formait son opinion sur celle de la noblesse, il comptait moins sur ses forces pour se tirer de ce pas dangereux que sur le manque de concert des confédérés. Pensant qu'il pouvait battre et soumettre ceux du midi avant que ceux du nord ne fussent arrivés, il chargea le comte de Foix de maintenir le Languedoc et d'arrêter les princes d'Armagnac; il opposa le comte du Maine, dans l'Anjou, au duc de Bretagne; il confia les marches de Picardie au comte de Nevers : c'étaient les seuls seigneurs qui lui fussent restés fidèles; encore étaient-ils incertains. La garde de Paris fut donnée à Charles de Meulan, au cardinal Balue et surtout aux bourgeois; de leur fidélité dépendait tout. Puis il entra lui-même dans le Berri, marchant contre le duc de Bourbon; il fit observer à son armée la discipline la plus rigoureuse, traita bien toutes les villes, pardonna à tout le monde, donna capitulations, grâces, promesses à qui en voulait, et, à force d'habileté et d'activité, ramena à pleine soumission le Berri et le Bourbonnais.

§ III. Bataille de Montlhéri. — Traité de Conflans. — Cependant le comte de Charolais avait obtenu de son vieux père une armée, et des états de Flandre un subside, pour assister le duc de Berri; il passa la frontière avec quatorze cents hommes d'armes et huit mille archers. Toutes les places se soumirent à lui sans résistance; le comte de Nevers se renferma lâchement dans Péronne; l'ennemi arriva jusqu'à Saint-Denis (1465, 5 juillet). En même temps, le duc de Bretagne avait traversé l'Anjou, malgré le comte du Maine, qui s'était replié vers le Berri, et il marchait pour se joindre au comte de Charolais. Louis XI, trompé dans ses calculs de temps par la faute ou la trahison de ses deux lieutenants, « craignit que les Parisiens ne fissent ouverture à Charolais et au duc de Bretagne, et que, ce qu'eût fait la ville de Paris, toutes les autres villes ne fissent le semblable : il se délibéra à grandes journées de venir se mettre dedans Paris et garder que ces deux armées ne s'assemblassent[2]. » Alors il négocia avec les princes de

[1] Barante, t. VIII. — [2] Comines, t. I, p. 321.

Bourbon et d'Armagnac, qui lui firent des demandes exorbitantes, et les força, par la vigueur de ses armes, à conclure une trêve; puis, tranquille sur le midi, où d'ailleurs le comte de Foix lui était resté fidèle, il revint vers le nord à marches forcées, avec dix à douze mille hommes bien disciplinés et tout dévoués (6 juill.).

Paris était travaillé aussi par la ligue : cependant cette ville autrefois si bourguignonne, excitée par les lettres du roi, fit bonne contenance contre les Bourguignons. Charolais, n'ayant pu la prendre ni par trahison ni par surprise, se hâta de passer la Seine pour s'opposer au retour du roi et se joindre au duc de Bretagne; il était mécontent de l'inaction et de la lenteur de ses alliés, et il se sentait en danger dans un pays soulevé par les pillages de ses soldats et si éloigné de ses frontières : il arriva ainsi à Longjumeau. Louis, qui était à Arpajon, aurait voulu gagner Paris sans engagement; mais le sénéchal de Brezé, qui se vantait d'avoir donné son scellé aux seigneurs et son corps au roi, commandait son avant-garde : « Je les mettrai aujourd'hui, dit-il, si près l'un de l'autre qu'il sera bien habile qui pourra les démêler. » En effet, royalistes et Bourguignons se rencontrèrent à Montlhéri (16 juil.) : nul ne s'y attendait; aussi ce fut la mêlée la plus désordonnée; on s'attaqua et on se poursuivit sans haine et sans acharnement pendant tout un jour; de part et d'autre l'une des ailes fut victorieuse, et l'autre vaincue.

Les deux armées se ralliaient et allaient recommencer; mais Louis, qui voyait ouvert le chemin de Paris, se retira sur Corbeil; alors le comte de Charolais « estima la gloire être sienne; ce qui, depuis, lui a coûté bien cher, car oncques il n'usa de conseil d'homme, mais du sien propre, et par là fut finie sa vie et sa maison détruite[1]. » Les ducs de Bretagne et de Berri se réunirent à lui à Étampes; le duc de Lorraine vint le joindre avec ses bandes étrangères; le maréchal de Bourgogne avec les milices et la noblesse des deux provinces; enfin les princes de Bourbon, d'Armagnac et de Nemours violèrent l'armistice et amenèrent leurs troupes. Jamais ligue plus formidable n'avait menacé la royauté; il ne restait plus à Louis que Paris et la Normandie. Rentré dans sa capitale, il reforma son armée, abolit les impôts, caressa les bourgeois, confirma leurs priviléges, les admit à son conseil, se fit inscrire dans leur grande confrérie, se montra comme l'un d'eux bonhomme et simple, dînant chez eux, riant avec eux, leur témoignant la plus grande confiance : « Ma bonne ville de Paris! disait-il, eh! si j'en étois chassé, tout seroit fini pour moi. »

[1] Comines, t. I, p. 351.

Cependant l'armée des princes était arrivée sous Paris. Louis, avant que la ville ne fût enveloppée, courut en Normandie pour hâter l'arrivée des secours qu'il en attendait. Son absence pensa lui être fatale. Les princes entamèrent des négociations avec les Parisiens; le parti bourguignon se réveilla; la haute bourgeoisie allait ouvrir les portes aux confédérés; mais le peuple courut aux armes et fit manquer cette trahison, qui eût été la perte de l'état; « car, dit Comines, ce n'eût pas été seulement ville gagnée, mais toute l'entreprise; aisément le peuple se fût tourné de leur part, et par conséquent toutes celles du royaume à l'exemple de celle-là. Aussi plusieurs fois le roi m'a-t-il dit que s'il n'eût pu entrer dans Paris et qu'il eût trouvé la ville muée, qu'il fût fui devers les Suisses ou devers le duc de Milan [1]. » A son arrivée, tout rentra dans l'obéissance, et les escarmouches commencèrent (1465, 28 août). Louis ne voulait pas de bataille, car il n'était pas sûr des siens, et chaque jour il y avait dix ou douze de ses serviteurs qui le quittaient; d'ailleurs, il savait que les princes manquaient d'argent et étaient en désaccord; il ne songeait qu'à négocier. Mais les prétentions des seigneurs étaient exorbitantes : c'était un véritable partage du royaume qu'ils voulaient. Louis essaya vainement la séduction de ses paroles dans une entrevue qu'il eut avec Charolais; les hostilités recommencèrent. Enfin, après deux mois de combats et de pourparlers, le roi, voyant que le duc de Bourbon venait de s'emparer de Rouen, et que Paris remuait pour les Bourguignons, consentit à tout, résolu, une fois que la ligue serait dissoute, à ne rien exécuter. Alors fut conclu le traité de Conflans (29 oct.), le plus humiliant que jamais roi de France eût souscrit avec ses sujets, « et par lequel, dit Comines, les princes butinèrent le monarque et le mirent au pillage. Chacun emporta sa pièce [2] : » le duc de Berri eut la Normandie en souveraineté héréditaire, « comme anciennement les ducs de Normandie la tenoient du roi de France [3], » avec l'hommage des ducs de Bretagne et d'Alençon; le comte de Charolais eut les villes rachetées de la Somme, avec plusieurs autres, qui livraient la Picardie; le duc de Bretagne, Étampes et Montfort; le duc de Lorraine, Mouzon, Sainte-Menehould, Neufchâteau; le duc de Nemours, le gouvernement de Paris et de l'Ile-de-France; on rendit à Chabannes tous ses biens; on donna à Saint-Pol l'épée de connétable, etc. Tous eurent de l'argent, des charges, des faveurs, des compagnies d'ordonnance; le roi les accabla de caresses, affecta de se mettre entre leurs mains, s'humilia

[1] Comines, t. I, p. 377.
[2] Jean de Troye, t. II, p. 100. — [3] Duclerq, t. XV, p. 66.

de toutes façons, et ne parvint à les satisfaire que lorsqu'ils furent gorgés de tout. Quant au bien public, il n'en fut pas dit mot. Jamais la féodalité n'avait remporté une si grande victoire : elle se trouvait, pour ainsi dire, reconstituée, et Louis XI n'était plus, comme Louis VI, que le suzerain de ses vassaux.

§ IV. LOUIS DISSOUT LA LIGUE DES SEIGNEURS. — Le roi avait été vaincu pour avoir dévoilé imprudemment ses plans de gouvernement; dès que le départ et la dispersion des princes l'eurent mis en liberté, il reprit ses premiers projets, mais plus sourdement, plus habilement, par des voies plus tortueuses, avec moins de pitié que jamais. Qui ne sait dissimuler, ne sait régner, fut sa maxime. Ces nobles, qu'il haïssait d'abord par politique, il les haït avec passion, par désir de vengeance, par honte d'avoir été vaincu. Il avait vu tout le monde si ingrat et si cupide, qu'il ne se soucia plus de l'estime de personne; tous les moyens lui semblèrent légitimes, et il marcha désormais à son but sans scrupule et sans remords.

Le peuple de Paris lui avait été seul fidèle : il se fit plus que jamais homme du peuple; familier avec les bourgeois, il était sans cesse avec eux, les admettant à sa table et à son conseil, les haranguant aux halles, tenant leurs enfants sur les fonts de baptême, prenant parmi eux ses agents et ses ministres, les ordonnant en soixante-douze compagnies de milices formant trente mille hommes[1]. En même temps, il se débarrassa sourdement des gens obscurs qui l'avaient trahi, de ceux qui avaient crié : « Vive Bourgogne! » Le prévôt Tristan l'Hermite, que Louis appelait son compère, commença ses exécutions; les noyades et les prisons secrètes répandirent la terreur; Charles de Meulan fut exécuté publiquement pour avoir mal défendu Paris.

Sûr de sa maîtresse ville, et ayant vu le parlement, docile à ses inspirations, refuser l'enregistrement du traité de Conflans, il chercha à empêcher la ligue de se reformer en achetant ses membres l'un après l'autre. Il gagna les princes d'Armagnac, les comtes de Dunois et de Saint-Pol à force de faveurs et de promesses; il attira à lui le duc de Bourbon en lui donnant le gouvernement de presque tout le midi; il fit alliance avec le duc de Lorraine et se réconcilia pleinement avec Chabannes. La chose importante était d'enlever à son frère la Normandie, par laquelle le duc de Bretagne et le comte de Charolais se donnaient la main. Il savait que le comte était occupé à faire la guerre aux Liégeois; il parvint à

[1] Jean de Troye dit 60 à 80,000, dont « 30,000 armés de harnois blancs, jacques ou brigandines. »

brouiller le duc avec le jeune Charles; alors il envoya une armée qui soumit sans peine la Normandie, et força son frère à se sauver en Bretagne (1466). A cette violation du traité de Conflans, tous les princes s'émurent; Louis s'excusa auprès de Charolais en disant que les ordonnances de ses prédécesseurs s'opposaient à ce que la Normandie, qui payait le tiers des revenus du royaume, fût donnée en apanage. Le comte fut obligé de se contenter de cette raison : la ligue était dissoute, et la guerre contre les Liégeois l'occupait entièrement.

Les Liégeois avaient alors pour évêque et prince un neveu du duc de Bourgogne; et celui-ci s'était donné, à cette occasion, un droit de protection sur le pays. A l'instigation de Louis XI, et sur la nouvelle de la bataille de Montlhéri, ils se révoltèrent contre leur évêque, croyant toutes les forces de Charolais occupées en France; mais, après le traité de Conflans, effrayés des préparatifs du comte, qui s'avançait contre eux, ils se soumirent sous la condition que les ducs de Bourgogne seraient à perpétuité *maimbourgs* et capitaines du pays. Dinant, ville liégeoise, célèbre par son industrie et sa turbulence, persista seule dans la révolte, et injuria mortellement Charolais, qui vint l'assiéger avec trente mille hommes. Après une résistance désespérée, elle se rendit à discrétion : mais, par l'ordre du comte, tout fut pillé, les hommes garrottés et vendus, les femmes et les enfants chassés nus, et on mit ensuite le feu à tous les coins de cette ville riche et populeuse, qui fut détruite de fond en comble (25 août).

§ V. Deuxième guerre bourguignonne. — Entrevue de Péronne. — Prise et sac de Liége. — Débarrassé de cette guerre, Charolais recommença ses plaintes contre le roi; à défaut des princes de France, il rechercha l'amitié des étrangers, surtout celle d'Édouard IV, et se prépara à recommencer la guerre. De son côté, le roi rassembla deux armées, l'une sur les marches de Champagne, commandée par Chabannes; l'autre sur les marches de Bretagne; il organisait les francs-archers, les compagnies d'ordonnance, surtout l'artillerie, cette arme roturière qui avait déjà fait tant de brèches à la féodalité, et dont le commandement fut confié exclusivement aux bourgeois; enfin il faisait alliance avec le comte de Warwick, seigneur à qui Édouard IV devait sa couronne, et qui, déjà mécontent de lui, voulait restaurer les Lancastre.

En ce temps, Philippe-le-Bon mourut (1467, 15 juin), et Charles, dit le Terrible et le Téméraire, se croyait libre d'exécuter ses vengeances, lorsque la Flandre, le Brabant et Liége se révoltèrent. Il comprima aisément les rébellions de Gand et de Bruxelles,

mais non pas celle de Liége, et il rassembla contre elle une formidable armée. Louis, heureux des embarras de son rival, négocia en faveur des Liégeois; mais il n'osa faire avancer l'armée de Chabannes, à cause du duc de Bretagne qui envahit la Normandie, aidé par le duc d'Alençon et ayant à côté de lui Charles de Berri. Pendant ce temps, le duc de Bourgogne marchait contre les Liégeois; il gagna sur eux la bataille de Bruenstein (25 oct.) et força la ville de se rendre : elle fut désarmée, imposée, démantelée, et Charles, enflé de sa victoire, se prépara à joindre ses alliés de France, pour punir le roi de ses perfidies.

Louis se hâta de signer une trêve avec le duc de Bretagne (24 déc.); et, pour donner satisfaction aux désirs populaires, il convoqua les états-généraux à Tours, en ayant soin de ne faire nommer que des députés à sa guise (1468, 1er avril). Cette assemblée déclara que la Normandie était inaliénable de la couronne, et que le duc de Bretagne, ayant forfait à ses serments par ses ligues contre la France, devait être contraint par les armes à la soumission. Fort de l'assentiment national, et profitant de ce que le duc de Bourgogne était retenu en ses états par son mariage avec la sœur d'Edouard IV, Louis fit marcher deux armées, l'une en Normandie, l'autre en Bretagne. En vain le duc François appela Charles à son aide : il fut obligé de signer le traité d'Ancenis (10 sept.), par lequel il abandonnait l'alliance du duc de Bourgogne, et promettait de servir le roi envers et contre tous. Le duc de Berri fut réduit à une pension. Enfin, lorsque le Bourguignon accourut, plein de colère, au milieu de ses troupes qui se rassemblaient à Péronne, il se trouva sans alliés.

Le roi n'avait plus que Charles à vaincre; mais, quoique capitaine habile et maître d'une belle armée, il répugnait à employer la force : la finesse était le moyen de prédilection de cet homme si vain de son esprit; et malgré les clameurs de ses capitaines, qui voulaient « extirper jusqu'à la racine cette méchante race bourguignonne, » il aima mieux chercher par les négociations ce qu'il était sûr d'obtenir par les armes. Confiant dans les séductions de sa conversation caressante et enjouée, mécontent de tous ses négociateurs, et conseillé par le cardinal Balue, qui le trahissait, il proposa au duc et lui fit accepter une entrevue à Péronne. Enfin, malgré les représentations de tous les siens, il partit presque sans escorte, et vint trouver son plus grand ennemi au milieu de son armée, qui se grossissait de tous les mécontents et exilés de France (3 oct.).

On négocia. Le roi voulait que le duc abandonnât l'alliance des

ducs de Bretagne et de Berri ; mais Charles, malgré leur défection, refusait obstinément de les laisser à la discrétion de Louis, et ne demandait que l'exécution du traité de Conflans. Comme on pourparlait de la sorte, arriva tout à coup la nouvelle que les Liégeois étaient en pleine révolte et avaient fait prisonniers leur évêque et ses chanoines, dont quelques-uns avaient été massacrés. Le duc entra dans une fureur épouvantable : « C'est le roi, dit-il, qui a excité ces mauvaises gens de Liége ; mais il aura sujet de s'en repentir ! » En effet, dans le moment où Louis voulait employer la force contre son ennemi; il avait engagé secrètement les Liégeois à se révolter, et quand il avait changé subitement de résolution, il n'avait pas eu le temps de les en avertir. Il trembla de son imprudence, se voyant renfermé dans le château de Péronne, et il fit offrir au duc de jurer telle paix qu'il voudrait. Celui-ci ne l'écouta pas. Son esprit fougueux et mobile roulait les projets les plus sinistres : il ne s'agissait pas moins d'abord que de tuer Louis et de proclamer Charles roi de France ; ensuite il fut résolu de tenir le roi en prison toute sa vie et de donner le gouvernement du royaume à son frère. C'était dans les dangers et surtout dans ceux où ses fautes l'avaient exposé que Louis XI montrait son habileté ; patient et résigné, il n'avait nulle vaine gloire, savait s'humilier à propos, et disait souvent : « Quand orgueil chevauche devant, honte et dommage le suivent de bien près [1].» A force de douceur, de promesses et aussi de corruptions, car il gagna plusieurs conseillers bourguignons, et principalement Philippe de Comines, il parvint à se tirer de la position difficile où il s'était si follement jeté. Le duc s'effraya de la trahison qu'il méditait, prêta l'oreille à des avis plus doux, et consentit à signer un traité par lequel toutes ses prétentions furent satisfaites, même celle qui lui donnait le droit de faire toute espèce d'alliance à l'encontre du roi ; les traités d'Arras et de Conflans furent confirmés, avec cette modification, que le frère du roi aurait la Champagne pour apanage ; enfin Louis jura de marcher à la suite de son vassal contre ses alliés les Liégeois. Ainsi, pour la seconde fois, Louis XI était jeté par sa faute dans une profonde humiliation ; son œuvre était encore à recommencer.

L'armée bourguignonne se mit en marche ; le roi lui-même portait la croix de Saint-André, et criait : « Vive Bourgogne ! » Les Liégeois furent épouvantés de la défection de Louis, eux qui portaient la croix de France et avaient pour cri de guerre : « Vive le roi ! » Ils n'avaient ni murailles, ni armes, ni portes, pas un canon, pas un gendarme, pas un allié ; ils se défendirent pourtant avec

[1] Comines, t. II, p. 41.

la rage du désespoir. Charles se montrait plein de défiance envers son captif, qu'il craignait de voir s'enfuir dans Liége; mais Louis désirait franchement le succès de son vassal : c'était le seul moyen de se tirer de ses mains; il combattit donc bravement les Liégeois, malgré leurs cris d'exécration contre sa trahison. Enfin Liége fut prise (1468, 30 oct.): tout y fut pillé, détruit, massacré; et l'on mit le feu à cette malheureuse cité, dont il ne resta que les églises. Quelques jours après, Charles consentit au départ du roi : il y avait trois semaines qu'il le tenait captif. Grâce au bon gouvernement que Louis avait mis en France, et malgré la terreur qu'inspirait sa mésaventure, personne ne bougea pendant son absence. Chabannes avait eu la pensée de faire marcher son armée à sa délivrance; mais Louis savait que ce serait sa perte : il lui avait donc ordonné de licencier ses troupes et de se réjouir « de la paix qu'il avoit faite avec son très-aimé frère le duc de Bourgogne, avec lequel, disait-il, nous ne nous attendons pas de notre vie de voir guerre en France entre nous et lui. » Chabannes se garda bien d'obéir.

§ VI. Louis répare ses fautes. — Revers de la maison d'York. — Sorti de danger pour la seconde fois à force de souplesse et de patience, le roi ne se rebuta pas de ses fautes; et malgré les railleries que les Parisiens firent pleuvoir sur leur *compère*, il reprit ses projets avec opiniâtreté. Ce fut alors qu'il se jeta plus que jamais dans les voies détournées; tout chemin droit lui sembla mauvais; il n'eut plus goût qu'à la ruse, à l'intrigue, à l'espionnage. Gagner les uns et désunir les autres fut désormais toute sa politique; il ne put voir personne d'accord, et ne fut tranquille que lorsqu'il eut mis le trouble chez tous ses vassaux et ses voisins.

Il ne voulait pas donner la Champagne à son frère : c'était une province contiguë à la Bourgogne, et qui amenait le duc aux portes de Paris; et il lui offrit en échange la Guyenne, province beaucoup plus riche, mais tout isolée. Le jeune Charles résista, et des lettres surprises apprirent au roi que le plus intime de ses confidents, Balue, homme de basse naissance, qu'il avait fait évêque d'Angers et cardinal, le trahissait et informait le Bourguignon de toutes ses menées. Louis fut très-irrité : lui qu'on accusait d'une perfidie inouïe, voyait tous ses ennemis semant autour de lui les trahisons. Il fit arrêter le cardinal avec l'évêque de Verdun, son complice, les livra à une commission qui les déclara criminels de lèse-majesté, et les fit renfermer dans des cages de fer pendant dix ans (1469). Alors l'accommodement du roi avec son frère se fit facilement : Charles entra en possession de la Guyenne, et renonça à l'alliance du duc de Bourgogne, dont il refusa la fille et l'ordre de la Toison-d'Or. Il

ne restait plus à soumettre que les princes d'Armagnac : Chabannes marcha contre eux. Le duc de Nemours obtint son pardon ; le comte d'Armagnac se sauva du royaume, et ses biens furent confisqués. La puissance de Louis XI se rétablit ; il fonda l'ordre de Saint-Michel pour resserrer les liens des princes envers lui (1er août) ; il força le duc de Bretagne à jurer qu'il renonçait à toute alliance avec l'étranger ; il entama des négociations avec les Suisses, anciens alliés de la maison de Bourgogne, et signa avec eux un traité d'amitié, qui a servi de base à la *paix perpétuelle* conclue avec eux cinquante ans plus tard ; enfin il renouvela ses alliances avec le roi d'Écosse et le duc de Milan, et obtint d'eux des soldats.

Les deux rivaux se regardaient, prêts à recommencer la lutte ; Louis avide de venger sa honte de Péronne, Charles orgueilleux de ses succès ; l'un patient et subtil, l'autre emporté et violent ; celui-là humble et endurant, celui-ci orgueilleux et ne souffrant rien de personne ; tous deux se cherchant partout des ennemis et se réjouissant du mal qui arrivait à leurs alliés. Le roi était toujours en grande amitié avec le comte de Warwick, et le duc avec Édouard IV. Warwick se révolta ouvertement contre Édouard ; mais il fut vaincu et se réfugia, avec quatre-vingts vaisseaux chargés de ses partisans, en Normandie (1470). Louis lui fit le plus brillant accueil, le réconcilia avec Marguerite d'Anjou, et l'aida à recommencer son expédition. Le duc de Bourgogne en fut irrité, et mit toute sa marine en mer. Le roi ne voulut pas entrer en hostilité avec le Bourguignon, et essaya de l'amuser par des ambassades ; mais le fougueux Charles ne voulut rien écouter et s'emporta jusqu'à dire : « Entre nous autres Portugais, c'est la coutume que lorsque nos amis se font les amis de nos ennemis, nous les envoyons aux cent mille diables d'enfer [1]. » Ce propos mécontenta beaucoup ses serviteurs, déjà dégoûtés de vivre sous un maître si violent que ses emportements approchaient de la démence : il semblait renier « qu'il étoit sujet du roi, paré des fleurs de lis, la gloire de son front et le plus clair de ses titres ; contemnant le nom de France dont il étoit, il ne s'osoit nommer Anglois, là où le cœur lui étoit [2], » mais il rappelait qu'il était né d'une mère portugaise de naissance et anglaise d'affection. Cependant Warwick profita d'une tempête pour passer au milieu des vaisseaux bourguignons, et il débarqua en Angleterre. Édouard IV fut abandonné de tous et se sauva sur une barque en Hollande, pendant que Warwick entrait à Londres, délivrait Henri VI de sa prison, et rétablissait sur le trône ce roi qu'il en avait fait tomber neuf ans auparavant.

[1] Châtelain, ch. 346. — [2] Id., ch. 347.

§ VII. **Troisième guerre bourguignonne. — Revers et fin de la maison de Lancastre.** — Cette révolution jeta Charles-le-Téméraire dans un grand embarras : il se hâta de renouveler ses alliances avec l'Angleterre, disant qu'il était plus Anglais que les Anglais eux-mêmes, et se glorifiant d'être du sang des Lancastre. Louis se préparait à l'attaquer : « Je n'ai pas dans l'imagination, disait-il à Chabannes, d'autre paradis que celui-là ; » et il convoqua une grande assemblée de notables à Tours. Là il parla pour la première fois de la trahison de Péronne, des attentats de Charles contre la France, de ses alliances avec l'Angleterre. Les notables déclarèrent que Louis était dégagé de tous ses serments envers lui, et Charles convaincu de lèse-majesté. Alors le duc de Bourgogne fut cité à comparaître devant le parlement, et l'on s'empara de ses domaines voisins de la frontière (1471). Il fut très-surpris de cette attaque incpinée : il n'avait point d'armée; ses chevaliers, irrités de sa tyrannie, l'abandonnaient. Les villes de la Somme se rendirent sans résistance; le connétable s'empara de Saint-Quentin et le roi d'Amiens; Chabannes s'avança jusqu'à Arras. En même temps le duc de Lorraine (Nicolas, fils de Jean) attaquait les deux Bourgognes; le duc de Bretagne avait envoyé des troupes au roi, et le nouveau duc de Guyenne l'accompagnait. On crut que la puissance bourguignonne allait être détruite. Mais les ducs de Bretagne et de Guyenne étaient en négociation secrète avec le duc; le connétable, qui feignait de le pousser vivement et lui faisait dire en secret de ne rien craindre, était le principal instigateur d'une intrigue dans laquelle il s'agissait de forcer Charles à donner sa fille unique au duc de Guyenne, ce qui aurait mis celui-ci, et par conséquent la ligue des seigneurs, dans une position menaçante en face du roi de France et du duc de Bourgogne. Saint-Pol, vassal du Bourguignon et officier du roi, espérait se rendre indépendant à la faveur des discordes des deux princes. Ceux-ci découvrirent l'intrigue et en conçurent une merveilleuse haine contre le connétable : ni l'un ni l'autre ne voulaient le mariage projeté par les seigneurs. « J'aimerois mieux me faire cordelier que d'avoir un gendre, » disait Charles, quoiqu'il offrît sa fille à tous les princes dont il voulait se faire des alliés. Quant à Louis, il était résolu à tout hasarder plutôt que de voir son frère fonder une deuxième dynastie de Bourgogne. Les deux rivaux se rapprochèrent. Le roi voyait que les seigneurs qu'il avait entraînés à sa suite étaient prêts à le trahir; de plus, et quoiqu'il eût des forces supérieures à celles de son ennemi, « il ne voulait rien hasarder en bataille s'il pouvoit trouver autres voies[1] ; »

[1] Comines, t. II, p. 223.

enfin il croyait sage de ne jamais pousser un ennemi au désespoir et de s'y prendre à plusieurs fois pour le renverser. De son côté, le duc se voyait inférieur en forces, trompé par les uns, forcé par les autres, menacé de ruine. Une trêve fut conclue entre eux. Ce fut un bonheur pour Louis XI, car, à l'instant même, arriva la nouvelle d'une révolution en Angleterre qui changeait la situation des deux partis.

Édouard IV, réfugié en Hollande, avait obtenu secrètement des secours du duc de Bourgogne, et avait débarqué en Angleterre avec deux mille hommes; son armée s'était grossie rapidement, et il entra triomphant à Londres. Warwick, qu'on avait appelé le faiseur de rois, fut vaincu à Barnet, où il périt (1471, 14 avril), et Marguerite d'Anjou à Tewksbury (4 mai). Le prince de Galles fut assassiné après la bataille par les frères d'Édouard, Henri VI égorgé dans la Tour, et Marguerite faite prisonnière. Ainsi finit la maison de Lancastre : Henri Tudor, comte de Richemont, fils de Marguerite de Somerset et d'Edmond Tudor, pouvait seul la représenter, et il se réfugia en Bretagne.

§ VIII. Quatrième guerre bourguignonne. — Mort du frère du roi. — Siége de Beauvais. — Trêve avec le duc de Bourgogne. — Les affaires de France changèrent de face : Charles reprit le dessus; les alliés extérieurs de Louis l'abandonnèrent, les ennemis du dedans devinrent plus audacieux. Une nouvelle ligue se forma. Le duc de Bretagne « avoit dans le royaume des intelligences plus que jamais n'avoit eu [1]; » le frère du roi se sauva en Guyenne, y leva des troupes, et prit pour lieutenant-général le comte d'Armagnac, déclaré coupable de lèse-majesté. Édouard IV promit de débarquer à Calais; le roi d'Aragon se prépara à attaquer le Roussillon. Enfin le duc de Bourgogne avait une armée formidable sur la frontière de Picardie; chef de la ligue, et sollicité par les rois et les seigneurs de commencer la guerre, il disait : « J'aime mieux le bien du royaume qu'on ne pense, car pour un roi qu'il y a, j'y en voudrois six [2]. » En effet, le démembrement de la France était résolu : Charles-le-Téméraire aurait eu la Picardie et la Champagne; Édouard IV, la Guyenne et la Normandie; Charles de Berri eût été nommé roi. « Personne ne veut plus de lui, disait-on de Louis XI; Anglais, Bourguignons et Bretons vont lui courir sus, et on lui mettra tant de levriers à la queue, qu'il ne saura de quel côté fuir. »

Louis, menacé par une ligue plus redoutable que celle du Bien-Public, abandonné de tous, même du peuple, même des Parisiens

[1] Comines, t. II, p. 194. — [2] Id., p. 186.

qui le chansonnaient pour sa couardise, Louis ne s'effraya pas : « il n'y eut si sage homme en adversité[1], » dit Comines. « Il savoit reculer pour saillir plus loin, faire l'humble et le doux à couverte fin, concéder et donner pour recevoir au double, porter et souffrir ses propres griefs, sur l'espérance de la vertu qui, du tout enfin, lui pourroit rendre vengeance[2]. » Il redoubla ses négociations, ses contre-ligues, ses corruptions; il écrivit à tous, promit à tous, s'humilia devant tous. Il supplia le Bourguignon de faire la paix, et lui offrit des conditions si avantageuses, que celui-ci ne put refuser de traiter; « mais tous deux y alloient en intention de tromper chacun son compagnon[3]. » Louis attendait un événement qui devait le tirer d'embarras : c'était la mort de son frère, malade depuis huit mois (1472, 24 mai). Aussitôt qu'il l'apprit, il jeta le traité en disant : « Le gibier est pris, il n'y a plus de serment à jurer; » et il fit entrer une armée en Guyenne, qui se soumit sans difficulté.

Charles fut épouvanté et accusa hautement le roi d'avoir fait mourir son frère « par poison, sortiléges et invocations diaboliques[4]. » Ce fut l'opinion populaire. On raconta que l'abbé de Saint-Jean-d'Angely avait empoisonné une pêche dont le duc de Guyenne et sa maîtresse avaient mangé chacun une moitié; celle-ci mourut au bout de quatre mois, et le duc au bout de huit. L'abbé fut arrêté et son procès instruit; mais, après un an, il fut trouvé mort dans sa prison. Néanmoins, le jeune prince crut sa longue maladie naturelle; et loin d'en accuser son frère, il lui demanda même pardon dans son testament.

Cette mort, arrivée si à point pour Louis XI, fut le signal d'une attaque générale. Le duc de Bourgogne, plein de rage d'avoir été dupé, entra dans le royaume. Il s'empara de Nesle, où tout fut brûlé et massacré; l'église, où s'étaient réfugiés les habitants, fut le théâtre d'un horrible carnage : on n'épargna personne; et quand le duc y entra, son cheval ayant du sang jusqu'à la cheville : « Je vois moult belle chose, dit-il, et j'ai avec moi de moult bons bouchers[5]. » De là il arriva devant Beauvais (27 juin). Cette ville n'avait pas de garnison; mais ses habitants, même les femmes, se défendirent avec héroïsme, et un assaut fut repoussé; bientôt des renforts, des munitions, des vivres arrivèrent; la défense des Beauvaisiens excita l'enthousiasme de tout le royaume et donna occasion à l'esprit national de se manifester; toutes les villes envoyèrent à l'envi des hommes et des armes; le roi y mit une ar-

[1] Comines, t. II, p. 224. — [2] Châtelain, ch. 348. — [3] Comines, t. II, p. 197. — [4] Preuves du troisième livre de Comines. Lettres du duc de Bourgogne. — [5] Jean de Troye, p. 232.

deur extrême : « C'est chose merveilleuse qu'un tel siége, » disait-il avec admiration. Le duc, plein d'orgueil et d'opiniâtreté, renouvela vainement les assauts : après trois semaines d'efforts pendant lesquels son artillerie ne cessa de tirer, il fut obligé de lever le siége (1472, 22 juill.). Il s'en alla en Normandie, où il saccagea tout avec une fureur sauvage; enfin il arriva devant Rouen, où il avait donné rendez-vous au duc de Bretagne. Pendant ce temps, ses lieutenants attaquaient la Champagne; le comte d'Armagnac rentrait dans ses états, et, à l'aide du roi d'Aragon, cherchait à soulever le midi; le duc d'Alençon recevait des troupes anglaises dans ses châteaux; enfin, François II signait un traité avec Édouard IV par lequel il le reconnaissait pour roi de France.

Louis déploya une grande activité et couvrit toutes ses frontières à la fois : Saint-Pol entra en Picardie et ravagea l'Artois, Chabannes suivit les Bourguignons en Normandie; lui-même marcha contre le duc de Bretagne. Celui-ci ne put se joindre aux Bourguignons et fut bientôt forcé de demander une trêve que Louis s'empressa d'accorder. Alors le duc de Bourgogne recula vers la Flandre, toujours suivi par Chabannes; et bientôt, dégoûté des affaires de France, des trahisons des seigneurs, de l'abandon des Bretons, occupé d'ailleurs de nouveaux projets qui remplissaient son imagination bouillante et capricieuse, il consentit à une trêve qui se prolongea pendant deux années (12 nov.).

§ IX. Punition du duc d'Alençon. — Destruction de la famille d'Armagnac. — Ainsi la confédération des grands s'était encore évanouie devant l'habileté de Louis XI. Débarrassé de leur chef, qui allait tourner toute sa turbulence et ses forces d'un autre côté, il frappa à coups sûrs et sans pitié sur les ennemis que l'éloignement de son rival lui livrait. Entre tous ceux qui l'avaient trahi malgré ses pardons et ses bienfaits, les plus ingrats étaient le duc d'Alençon et le comte d'Armagnac. Le premier s'était rendu coupable de plusieurs meurtres et de fabrication de fausse monnaie; il traitait avec le duc de Bourgogne pour lui céder ses domaines, avec les Anglais pour leur livrer ses châteaux; il fut arrêté, traduit devant le parlement et condamné à mort (1474, juillet). Louis le retint en prison perpétuelle, et il y mourut deux ans après.

Il était moins facile de punir le comte d'Armagnac, que soutenait le roi d'Aragon. Mais Louis XI était résolu à détruire cette maison, populaire dans le midi, qui se vantait de descendre de Clovis, qui s'était souillée de tant de crimes qu'elle semblait frappée de malédiction. Il envoya en Gascogne une armée conduite par ses plus intimes conseillers. Le comte d'Armagnac se défendit vail-

lamment dans Lectoure et fut obligé de capituler. Dès qu'une des portes fut livrée, les soldats français se jetèrent dans la ville, la livrèrent au pillage et massacrèrent ses habitants (1473, 6 mars); le comte, qui se fiait à la capitulation, fut surpris dans sa chambre et poignardé; on égorgea ou rançonna tous ses serviteurs; sa femme, enceinte de huit mois, fut forcée de prendre un breuvage pour se faire avorter, et en mourut. Enfin Lectoure fut incendiée, et, de toute sa population, il ne resta que trois hommes et quatre femmes[1].

A la nouvelle de ces horreurs, Louis fit éclater sa joie : le midi allait être désormais soumis; la dernière de ses maisons souveraines était anéantie. Il s'en alla lui-même en Gascogne et continua les proscriptions : le vicomte de Fesenzac, frère du comte d'Armagnac, fut envoyé à la Bastille, où il resta pendant dix ans; le sire d'Albret, allié des Armagnacs et traître comme eux, fut condamné à mort et exécuté avec plusieurs serviteurs de la même famille.

De là il tourna ses armes contre l'allié extérieur de tous les rebelles du midi, le roi d'Aragon, qui avait fait révolter le Roussillon et employait toutes ses forces à le reconquérir. Louis, après une guerre acharnée, parvint à conclure un traité qui laissait la province sous sa main pendant un an (17 sept.).

§ X. PROJETS DU DUC DE BOURGOGNE SUR LA GAULE-BELGIQUE. — RÉVOLTE DE L'ALSACE. — CINQUIÈME GUERRE BOURGUIGNONNE. — SIÉGE DE NEUSS. — Pendant ce temps, Charles-le-Téméraire, qu'on appelait le *grand duc de l'Occident*, avait tourné toute son ambition vers l'Allemagne. « Il tâchoit à tant de choses grandes qu'il n'avoit pas le temps à vivre pour les mettre à fin ; et étoient presque impossibles, car la moitié de l'Europe ne l'eût su contenter[2]. » Il voulait faire de ces pays, qui ont flotté perpétuellement entre la domination germanique et la domination française, un royaume unique, qui comprendrait presque tout le bassin du Rhin, et succéderait à l'ancien royaume de Lorraine sous le nom de Gaule-Belgique. De cette façon il s'affranchirait de sa vassalité envers l'empereur et le roi de France, et, placé entre ces deux grands souverains, leur servirait de médiateur. Déjà, quatre ans auparavant, il avait prêté de grosses sommes à Sigismond, archiduc d'Autriche, pour lesquelles celui-ci lui avait engagé le landgraviat d'Alsace, le comté de Ferrette et les villes forestières. Ensuite il était intervenu dans la querelle d'Arnoul, duc de Gueldre, avec son fils Adolphe, s'était fait vendre la Gueldre par Arnoul, et retenait en prison Adolphe dit le Parricide. Plus tard, il avait jeté ses

[1] Jean de Troye, p. 252. — [2] Comines, t. II, p. 139.

vués sur le duché de Lorraine, qui séparait la Bourgogne et l'Alsace de ses états du nord : le duc Nicolas de Calabre, dernier héritier mâle du roi René, mourut (1473, 13 août), et la Lorraine revint à Yolande, fille de René, mariée à Ferry, comte de Vaudemont, laquelle céda le duché à son fils René. Charles-le-Téméraire s'empara de ce jeune prince; mais Louis XI, qui suivait d'un œil attentif tous les mouvements de son ennemi, garnit de troupes la Lorraine et força Charles à relâcher le jeune René. Alors le Bourguignon changea d'idées : il demanda à l'empereur Frédéric III, prince qui n'avait d'autre richesse que son titre impérial, de le faire élire roi des Romains, d'ériger ses états en royaume et de le nommer son vicaire dans les Pays-Bas; à ces conditions il donnait sa fille Marie à Maximilien, fils de Frédéric, et promettait de laisser à son gendre l'empire et ses états. A cet effet, il eut à Trèves une entrevue solennelle avec l'empereur, dans laquelle il déploya le luxe le plus effréné et l'orgueil le plus hautain (29 sept.). Ses demandes étaient grandes, et Frédéric ne voulait rien accorder avant le mariage de Marie et de Maximilien; mais Charles promettait toujours sans intention de tenir. L'entrevue mécontenta les Allemands, qui s'irritaient du faste et de l'orgueil des Bourguignons; d'ailleurs Louis XI leur avait secrètement remontré l'insatiable ambition de Charles, qui, ne pouvant troubler la France, se tournait vers la Germanie. Le jour même où devait avoir lieu le couronnement du nouveau roi de la Gaule-Belgique, l'empereur quitta subitement Trèves, sans dire un mot d'excuse ou d'adieu à Charles-le-Téméraire.

Le *grand duc de l'Occident*, irrité de cet outrage, mais ne pouvant s'en venger, entama des négociations avec le roi René pour la vente de son héritage : c'était le moyen de renouveler le royaume de Provence, et, en le joignant à celui de la Gaule-Belgique, il se trouvait souverain de toute l'ancienne *part de Lothaire*. Louis XI, qui était aux aguets, se hâta de s'emparer de l'Anjou et mit des entraves à la négociation (1474). Alors Charles se tourna vers l'Alsace, pays qui devait joindre ses états du nord à ceux qu'il convoitait dans le midi, et qui était impatient de la tyrannie de son lieutenant Hagembach. Il visita cette contrée sans faire droit aux doléances de ses nouveaux sujets, jeta quelques regards sur l'Helvétie, qui rompait la continuité de ses états, et dédaigna de répondre aux montagnards qui se plaignaient d'empêchements mis à leur commerce; puis il alla étaler son faste dans les deux Bourgognes, et, de là, revint dans ses états du nord, où il se mêla d'une querelle qui ne le touchait en rien, le rétablissement sur le siége

de Cologne d'un archevêque déposé. Pendant ce temps, Louis XI, heureux de voir son rival « se heurter contre ces Allemagnes, qui est chose si grande et si puissante [1], » renouvela son alliance avec les cantons suisses, qui lui accordèrent de lever des hommes parmi eux, et excita la maison d'Autriche à se réconcilier avec les montagnards, qu'elle combattait depuis deux siècles. Grâce à son habileté, les villes libres d'Alsace, les petits princes de la Souabe, les ligues suisses et l'archiduc d'Autriche formèrent une alliance pour résister à la puissance de Charles. « Ce fut la plus sage chose que fit jamais Louis, et plus au dommage de tous ses ennemis [2]. » Alors les Alsaciens se soulevèrent et se remirent sous la domination autrichienne. Hagembach fut arrêté, jugé par les députés de toutes les villes et exécuté (10 avril).

Charles, rempli de fureur, envoya en Alsace une armée qui commit d'affreux ravages; mais déjà son imagination vagabonde était tout occupée d'une autre entreprise : une nouvelle ligue contre la France s'ourdissait entre lui, le duc de Bretagne et les rois d'Angleterre et d'Aragon. Il s'agissait de placer Édouard sur le trône de France, d'affranchir de toute vassalité les états du grand duc et de les augmenter de la Champagne; les Aragonais devaient attaquer le Roussillon, et les Bretons la Normandie. Louis eut connaissance de cette ligue et ne s'en effraya pas. Édouard était poussé à cette guerre par le parlement anglais, qui rêvait toujours la conquête de la France; ses apprêts devaient être longs. En l'attendant, Charles, qui ne pouvait rester en repos, voulut employer sa belle armée, la mieux disciplinée et approvisionnée qu'on eût vue depuis les Romains : il entra dans les états de Cologne pour rétablir l'archevêque déposé, et assiégea Neuss, qui se défendit avec héroïsme (1474, 30 juill.). Toute l'Allemagne s'intéressa au sort de cette petite ville, qui n'avait que quinze cents hommes de garnison, et qui fut pour Charles-le-Téméraire un autre Beauvais. Frédéric III s'avança au secours de la place avec tous les princes de l'empire et une armée de soixante mille hommes. Les Suisses et les Autrichiens, excités par l'argent de Louis XI, déclarèrent la guerre à Charles et entrèrent dans la Comté au nombre de dix-huit mille : le maréchal de Bourgogne marcha au-devant d'eux et fut complétement vaincu à la bataille d'Héricourt. D'un autre côté, René de Lorraine fit alliance avec Louis XI, Frédéric III et les Suisses, et entra dans le Luxembourg. Enfin le roi de France lui-même se tint sur la frontière de Picardie avec une belle armée, attendant l'expiration de la trêve et proposant de la renouveler.

[1] Comines, liv. XI, ch. 2. — [2] Id., t. II, p. 346.

Charles, furieux de ses revers, la refusa, et s'opiniâtra au siége de Neuss, où son armée se fondit, pendant que ses états étaient attaqués de toutes parts et qu'Édouard le pressait en vain de marcher sur la France. Alors Louis entra en Picardie, prit et saccagea Montdidier, Roye, etc., et poussa jusqu'à Arras.

Un seul des alliés de Charles était entré en campagne, c'était le roi d'Aragon, qui s'empara de Perpignan; mais cette ville fut bientôt assiégée par les Français, réduite aux dernières extrémités et forcée de se rendre (1475, 15 mars). Le pays fut traité avec une insigne cruauté : on chassa les habitants, on dépouilla les nobles ; on donna aux Français les terres et les charges ; on fit tout pour empêcher cette province de redevenir jamais aragonaise. Louis y employa toute son habileté, et entra à ce sujet dans les plus petits détails, tant il avait à cœur d'assurer de ce côté la frontière naturelle de son royaume. Ses instructions sont des plus curieuses : elles témoignent de son activité extrême, mais aussi de sa révoltante perfidie[1]. Une trêve fut conclue avec l'Aragon.

§ XI. DÉBARQUEMENT ET RETRAITE DES ANGLAIS. — SUPPLICE DU COMTE DE SAINT-POL. — Cependant Édouard avait débarqué à Calais avec une armée considérable ; mais, à sa grande surprise, il ne trouva ni les alliés ni les magasins que Charles lui avait promis. Celui-ci, après un séjour de onze mois devant Neuss, après des efforts et des travaux presque incroyables[2], quand il n'y avait plus que dix jours à attendre pour avoir la ville, se hâta tout à coup de faire la paix et se retira tout ruiné (27 juin). Il arriva seul au camp anglais, suivit Édouard jusqu'à Péronne, mais refusa de le laisser entrer dans ses places. Le roi d'Angleterre, mécontent de son allié, comptait au moins sur le connétable et croyait entrer dans Saint-Quentin : il fut reçu à coups de canon. Alors la discorde éclata entre le duc et le roi ; les Anglais accusèrent Charles de trahison, et celui-ci se retira dans ses états (12 août).

Louis XI, suivant sa politique ordinaire, ne voulait point combattre, « pour doute, dit Comines, des désobéissances qui pourroient advenir en son royaume s'il advenoit qu'il perdît une bataille ; car il estimoit n'être pas bien aimé de tous ses sujets et par spécial des grands ; et il a dit maintes fois qu'il connoissoit bien ses sujets, qu'il les trouveroit si ses besognes se portoient mal[3]. » D'ailleurs le duc de Bretagne faisait marcher ses milices ; le duc

[1] « Monsieur Dubouchage, mon ami, faites escrire en un beau papier tous ceux qui ont été et seront désormais traîtres dedans la ville, afin que d'ici à vingt ans il n'y en ait aucun à qui je ne fasse trancher la tête. »

[2] Voyez Molinet, t. I, ch. 1 à 21. — [3] Comines, t. II, p. 237.

de Bourbon remuait dans le midi; les troupes de la Bourgogne étaient en route. Il entama des négociations avec Édouard et eut une entrevue avec lui à Pecquigny[1]. « Il n'est chose au monde, disait-il, que je ne fasse pour jeter les Anglois hors de ce royaume, excepté que je ne consentirai jamais qu'ils aient terre, et, avant que je ne le souffre, mettrai toutes choses en péril et en hasard. » Une trêve de sept ans fut conclue, moyennant que le roi de France ferait au roi d'Angleterre une pension de 50,000 écus (1475, 29 août). Des vivres, des fêtes, de l'argent furent donnés aux Anglais, qui s'en allèrent déshonorés de s'en retourner ainsi pour du vin et des écus, eux qui avaient fait de si grandes conquêtes en France avec de bien moindres forces.

Le duc de Bourgogne accourut comme un furieux, reprochant à Édouard sa lâcheté; mais il fut bientôt obligé lui-même de signer une trêve avec le roi de France. La condition principale du traité fut la perte du connétable, dont les trahisons avaient été plus patentes que jamais dans la dernière guerre. Depuis long-temps ce projet était conçu; Saint-Pol l'avait appris et avait essayé d'échapper aux deux ennemis qui se vendaient mutuellement sa vie, en entretenant leurs discordes. Cette fois il fut convenu que le premier des deux princes qui s'emparerait de lui en ferait justice dans les huit jours, ou le livrerait à l'autre comme criminel de lèse-majesté. Saint-Pol fut désespéré en apprenant cette convention; mais comme il avait servi plutôt les intérêts de Charles que ceux de Louis, ce fut Mons qu'il choisit pour refuge : aussitôt il y fut arrêté. En vain Saint-Pol supplia le duc dans les termes les plus touchants : « Dites-lui, répondit Charles à ses messagers, qu'il a perdu son papier et son espérance. » Le roi demanda l'exécution du traité. Mais le duc voulut tirer parti de sa capture; comme il était alors occupé à reconquérir la Lorraine, il ne consentit à livrer Saint-Pol qu'à condition que le roi abandonnerait le duc René. Louis, aveuglé par la haine, consentit à ce marché honteux : René fut dépouillé de son duché, et Saint-Pol fut livré. Aussitôt commença le jugement du connétable devant le parlement. Ses trahisons étaient si patentes, qu'il ne put rien désavouer; il fut condamné à mort et exécuté (19 déc.). Louis apprit dans ce procès la haine épouvantable que lui portaient les grands : plusieurs furent compromis par les révélations de Saint-Pol, et bien des exécutions eu-

[1] Dans cette entrevue, « le roi d'Angleterre, dit Jean de Troye, quand il vit et aperçut le roi, se jeta à un genou à terre, et depuis par deux fois avant que d'arriver au roi, lequel le reçut bénignement et le fit lever. » Cependant, dans le traité, Edouard prit le titre de roi de France, et ne donna à son adversaire que celui de prince.

rent lieu par la justice sommaire du prévôt Tristan : aussi il devint de plus en plus méfiant et cruel.

§ XII. Guerre de Charles avec les Suisses. — Bataille de Granson. — La mort d'un si haut personnage que Saint-Pol annonçait comme prochaine la ruine de la grande vassalité; le duc de Bourgogne allait bientôt suivre celui qu'il avait si absurdement livré à son ennemi. Seul il était encore assez fort pour refaire la ligue féodale, mais il alla se perdre autre part, à la grande joie de Louis XI, qui en eut le profit sans la peine. La Lorraine conquise n'avait point satisfait l'ambitieux Charles : « le roi René lui vouloit mettre son pays de Provence entre les mains; le duc de Milan étoit son allié; de la maison de Savoie, il en disposoit comme du sien; si les Suisses étoient soumis, il tenoit le pays depuis la mer de ponant jusqu'à celle de levant en son obéissance[1]. » Les Français se trouveraient alors parqués dans leur royaume, et le continent fermé à eux par une ligue d'états ennemis. Charles résolut de marcher contre les Suisses, qui ne cessaient de piller la Comté et venaient de ravager les pays de Vaud et de Neuchâtel : l'Helvétie lui paraissait une possession indispensable pour joindre la Comté à la Provence; il rêvait même de passer les Alpes, à l'exemple d'Annibal, qu'il avait pris pour modèle.

Les Suisses envoyèrent une ambassade au duc pour le faire changer de résolution, lui offrant d'abandonner l'alliance du roi, de se mettre à sa solde, de lui faire des réparations : « Il y a plus d'or et d'argent, lui dirent-ils, dans vos éperons et les brides de vos chevaux que vous n'en trouverez dans toutes nos montagnes. » Ses conseillers les plus intimes, les communes de Flandre, Louis XI lui-même, qui craignait que les Suisses ne succombassent, essayèrent de le dissuader; mais rien ne pouvait ébranler cet homme de fer, qui n'était mu par aucune sympathie, qui ne pouvait entendre aucune remontrance. Il fit des apprêts formidables comme pour la conquête de l'Europe (1476) : quarante mille hommes de toutes nations, bien équipés et disciplinés, la plus belle artillerie qu'on eût encore vue, un amas d'armes, de munitions et de vivres suffisant pour cent mille hommes; toutes ses richesses, tous ses joyaux, toutes ses parures; un faste qu'aucun souverain ne pouvait égaler; ce n'était qu'or et diamants dans ses vêtements et ceux des gens de sa maison, dans ses tentes, ses armes, sa chapelle. Tout le monde disait, à la vue de ce luxe oriental, que c'était l'armée de Xerxès qui s'en allait attaquer la pauvre et montagneuse Grèce.

L'Europe fut toute attentive à cette expédition. Louis XI s'en alla

[1] Comines, t. II, p. 353.

à Lyon pour la surveiller, et fit passer de l'argent aux Suisses. Les braves montagnards étaient résolus à faire une défense désespérée ; ils appelaient les secours de tous leurs alliés : Strasbourg, Colmar, Schelestadt, les villes forestières, l'archiduc d'Autriche, envoyèrent leur contingent. Ces paysans, si méprisés de Charles, n'avaient qu'une passion, l'amour de la patrie ; tandis que l'armée bourguignonne, composée de mercenaires, n'était mue ni par le patriotisme, ni par l'honneur, ni par l'attachement à son chef : elle marchait par force ou par désir de butin. Charles entra dans l'Helvétie par le Jura, et arriva à Yverdun, qui fut assiégée et prise. La garnison se retira à Granson, se défendit vigoureusement, capitula et fut lâchement massacrée. Les Suisses et leurs alliés, au nombre de vingt mille, se dirigèrent sur Granson, et rencontrèrent l'armée ennemie qui était en marche ; ils l'attaquèrent avec fureur et la mirent en pleine déroute (3 mars). Charles se sauva à grand'-peine au delà du Jura, laissant sur le champ de bataille quatre cents pièces d'artillerie, tout son attirail d'armes et de munitions, toutes ses richesses, tous ses vêtements d'or et de diamants. Les Suisses, pauvres et sauvages, se partagèrent cet immense butin, dont ils ne connaissaient pas la valeur ; le plus beau diamant du duc fut jeté comme du verre, ramassé et vendu pour un écu, sa vaisselle d'or prise pour du cuivre, ses riches draperies coupées comme de la toile.

La bataille de Granson était une victoire pour la royauté française : des feux de joie furent allumés par toute la France, et Louis, plein d'allégresse, en profita pour mettre à bas quelques amis de Charles. Le plus important était le vieux René, contre lequel le parlement informa : il se hâta de rompre son alliance avec le Bourguignon, vint à Lyon, et signa un traité avec le roi, par lequel son héritage devait passer, non pas à sa fille Yolande, duchesse de Lorraine, mais à son neveu, le comte du Maine, et, après la mort de celui-ci, à la couronne de France. Ensuite le roi fit poursuivre dans ses châteaux le duc de Nemours, dernier des princes de la maison d'Armagnac, et il le fit enfermer à la Bastille. Le duc de Milan et la duchesse de Savoie revinrent dans l'alliance de la France, et le duc de Bretagne renouvela son traité.

§ XIII. Bataille de Morat. — Charles fut profondément chagrin et humilié de sa défaite ; il en devint comme insensé, ne voulant voir personne, s'enivrant seul dans sa retraite, et il finit par tomber malade de désespoir. Tout le monde le détestait, même ceux qui le servaient le plus fidèlement ; sa tyrannie et sa férocité s'étaient accrues avec ses malheurs. Enfin il reprit son activité, ne

songea plus qu'à amasser une nouvelle armée, et demanda à Louis le renouvellement de la trêve. Celui-ci l'accorda, malgré les Suisses qui espéraient de lui un secours efficace; mais il savait que Charles saisirait le moindre prétexte pour abandonner la guerre d'Helvétie et se jeter sur la France.

Cependant les Suisses, exaltés par leur victoire, rassemblaient de nouvelles troupes, fortifiaient leurs villes et recevaient des secours d'Allemagne. Berne était surtout menacée; ils mirent Morat, qui couvre cette ville, en état de défense; et leur armée, forte de trente mille combattants, se rassembla sur la rive droite de la Sane. René de Lorraine, dépouillé de ses états et ennemi implacable de Charles, vint joindre les montagnards avec trois cents chevaliers.

Le duc de Bourgogne avait rassemblé à Lausanne, à force d'argent et de violences, une armée de trente à quarante mille hommes, « Bourguignons, Anglais, Brabançons, Flamands, Picards, Hainuyers, Lombards, Liégeois, etc.[1]. » Il entra en Suisse, et vint assiéger Morat, qui se défendit avec vigueur. L'armée helvétienne se partagea en deux corps et attaqua le camp bourguignon de front et par derrière (1476, 22 juin). Le duc s'était opiniâtré à combattre dans un pays accidenté, où les mouvements de terrain favorisaient les manœuvres de ses adversaires; malgré sa formidable artillerie, il fut complétement enveloppé et défait; lui-même ne s'échappa du champ de bataille qu'avec la plus grande peine, et suivi seulement de douze de ses serviteurs. Les Suisses ne firent aucune merci : dix mille Bourguignons périrent; le reste se dispersa à travers le Jura[2].

Charles était désespéré : il voulut reformer une troisième armée, et rassembla, à cet effet, les états des deux Bourgognes et de la Flandre. Mais le peuple était mécontent de l'abolissement de ses libertés; le clergé, de la lourdeur des impôts; la noblesse, de la continuité d'une guerre où elle ne gagnait que honte et ruine. La haine contre le duc, long-temps contenue par sa puissance, éclata quand il fut malheureux : il n'y avait personne dans ses états, même parmi ceux qui l'approchaient, qui ne désirât sa perte. Les trois assemblées de Dôle, de Dijon, de Bruxelles, déclarèrent qu'elles n'accorderaient ni hommes ni argent pour une guerre injuste et

[1] Molinet, t. I, ch. 6.
[2] Quatre ans après cette victoire, on fit avec les ossements des vaincus une chapelle qu'on appela l'ossuaire des Bourguignons, et qui subsista jusqu'en 1798 A cette époque, une armée française, trompée par ce nom de Bourguignons, qui lui fit croire que la victoire des Suisses était une défaite nationale, détruisit ce monument.

inutile, et elles exposèrent les sacrifices qu'elles avaient faits, ainsi que les fautes de leur souverain. Le duc devint fou de colère : il ne parlait que de supplices et de vengeances; mais, s'il eût essayé des voies de rigueur, une révolte générale aurait éclaté. Il tomba dans un noir chagrin, et s'enferma dans un château du Jura, restant seul, inactif, silencieux, sans prendre aucune résolution, sans donner aucunes nouvelles de lui. Ce fut sa perte : tous ses alliés l'abandonnèrent; la Lorraine se révolta, et ses états attendirent l'achèvement de sa ruine avec impatience.

La bataille de Morat avait comblé de joie Louis XI; il conseilla aux Suisses d'envahir la Bourgogne pendant que lui-même attaquerait la Flandre et qu'il fournirait une armée à René pour conquérir la Lorraine; mais les Suisses, délivrés du danger, refusèrent de sortir de leur pays.

§ XIV. Siége de Nancy par les Bourguignons. — Mort de Charles. — Pendant ce temps le jeune René, avec quelques canons fournis par Strasbourg, 40,000 francs donnés par Louis XI et quatorze cents hommes levés de toutes parts, était entré en Lorraine, où il fut reçu avec transport. Toutes les villes chassèrent leurs garnisons bourguignonnes, et Nancy assiégée capitula. A ces nouvelles, le duc de Bourgogne sortit de son apathie, ramassa avec la plus grande peine six mille hommes, entra en Lorraine, et vint assiéger Nancy (22 oct.). René laissa une bonne garnison dans cette ville, et s'en alla chercher des secours chez ses alliés. Le roi lui fournit de l'argent; mais les Suisses, malgré ses prières et l'appât de la solde, se décidèrent avec peine à le suivre. Pendant ce temps, Nancy était réduite aux dernières extrémités; mais la saison étant très-rigoureuse, les assiégeants périssaient de froid et de misère. Charles n'en persistait pas moins dans son entreprise; et, devenu plus sombre et plus cruel par l'adversité, il était exécré des siens. Enfin René se mit en marche avec huit mille Suisses; des Alsaciens, des Lorrains, des Français vinrent le joindre, et il arriva devant le camp bourguignon avec vingt mille hommes. On supplia Charles de se retirer devant ces forces triples des siennes; mais il ne répondit à ses chevaliers que par des injures : « Ce soir, dit-il, nous donnerons l'assaut à la ville, et demain nous livrerons la bataille. » L'assaut fut repoussé, et le lendemain la bataille fut livrée. En quelques heures, l'armée bourguignonne fut mise en pleine déroute, et René entra dans Nancy (5 janv.). On ne savait ce qu'était devenu le duc de Bourgogne, et les bruits les plus étranges couraient sur lui : ce ne fut qu'après deux jours de recherches qu'on trouva son cadavre près d'un étang glacé; sa tête

était traversée par une large blessure et déjà mangée par les bêtes ; on ne le reconnut qu'à son anneau.

Ainsi mourut le dernier défenseur de la grande féodalité, type de cette noblesse ignorante et orgueilleuse qui fit tant de mal à la France ; homme sanguinaire, tyrannique et perfide, que nul ne regretta ; personnage extraordinaire, que la renommée avait tant célébré pendant sa vie, et sur lequel le peuple fit mille contes après sa mort. Celui qui l'avait vaincu par les mains des Suisses et du jeune René, c'était son implacable, vigilant et subtil ennemi, Louis XI, qui, se tenant à part du champ de bataille, n'avait cessé de le regarder, de le suivre, de l'épier : pas un mouvement, pas une action, pas une faute ne lui étaient échappés ; il l'avait constamment observé, attaqué, ébréché, miné. Jamais lutte ne fut plus intéressante : c'était la brutalité aux prises avec l'intelligence, la féodalité chevaleresque en présence de la royauté bourgeoise. La première ne pouvait être vaincue par la force, car elle-même était la force ; elle ne pouvait l'être que par la souplesse et la ruse. Alors se put voir l'immense supériorité du bonhomme de Tours, du bourgeois de Paris, « vêtu si mal que pire ne se pouvoit, » sur le grand duc de l'Occident, toujours couvert de pierreries et perdu dans les nuages de son orgueil. Celui-ci n'était qu'un enfant volontaire et gâté, livré à toutes ses passions capricieuses, courant de côté et d'autre, au gré de son imagination fougueuse ; se rebutant, s'usant, se ruinant, et qui vint à bout de détruire sa maison. Celui-là, homme tout positif, sans fausse gloire et sans illusions, s'était donné un but unique et le poursuivit pendant toute sa vie, ne se rebutant jamais, tournant les obstacles, glissant aux mains de ses ennemis, convenant de ses fautes et les réparant avec tant de dextérité qu'elles semblaient à ses familiers eux-mêmes de nouvelles habiletés ; enfin laissant après lui les fondements assurés du grand œuvre auquel tous les rois de France ont travaillé, l'unité de nation et de pouvoir.

CHAPITRE III.

Démembrement des états de la maison de Bourgogne. — 1477 à 1483.

§ I. Démembrement des états bourguignons. — Louis XI, au moyen des postes qu'il avait inventées, apprit promptement la nouvelle de la mort de Charles-le-Téméraire, et il en témoigna la plus grande joie. Tous les seigneurs tremblèrent en voyant son allégresse : en effet, il n'y avait plus rien entre eux et la royauté ab-

solue ; et « oncques puis ne trouva le roi de France homme qui osât lever la tête contre lui ni contredire à son vouloir [1]. »

Aussitôt il ordonna à ses lieutenants d'entrer dans le duché et la comté de Bourgogne et de s'en mettre en possession ; car ces états, étant fiefs masculins, disait-il, revenaient à la couronne de France ; et d'ailleurs il voulait marier la fille du duc Charles avec le dauphin (1477, 9 janv.)[2]. D'autres eurent commandement de travailler à la soumission de la Picardie et de l'Artois. Une grande armée fut préparée.

La mort de Charles avait excité une fermentation universelle dans ses états, et tous les peuples qui avaient été réunis de force par la maison de Bourgogne voulurent reprendre leur position naturelle : ceux de langue allemande, comme la Hollande, la Zélande, la Gueldre, inclinèrent vers l'empire ; ceux de langue française, comme la Bourgogne et la Picardie, vers la France ; la Flandre, pays féodalement français, mais ennemi éternel de la France, tendit à rester neutre et indépendante entre la France et l'Allemagne. Marie, fille unique et héritière de Charles, aurait voulu, comme son père, se tenir intermédiaire entre les deux grandes puissances qui l'avoisinaient ; mais il lui fallait de toute force choisir l'une des deux. Sa naissance et sa langue la portaient vers la France ; mais la maison de Bourgogne était devenue trop odieuse à la couronne des Valois, et sa destinée la jetait forcément vers l'Allemagne.

Cependant les états du duché de Bourgogne s'étaient rassemblés, et avaient reçu du roi la demande de réunion. Ils répondirent que, dans la loi féodale, les femmes n'étaient nulle part exclues ; que le roi Jean n'avait lui-même hérité de la Bourgogne que par les femmes ; enfin, qu'en supposant que le fief fût masculin, il y avait des héritiers mâles plus proches que Louis XI. Toutes ces raisons étaient inutiles contre la volonté et la puissance du roi, et les états furent obligés de conclure un traité par lequel la Bourgogne se mit provisoirement sous la main de Louis jusqu'à ce que la question de propriété fût décidée. Les troupes royales occupèrent la province ; un parlement fut créé à Dijon.

La comté de Bourgogne, quoique fief de l'empire, eut même sort : elle se remit à la protection du roi, par un traité que ne put empêcher la jeune duchesse. En Picardie, le succès fut plus facile : les villes de la Somme se regardaient comme françaises et se soumirent volontairement. L'Artois résista.

Marie ne pouvait donner du secours à ses provinces : jeune et ignorante, elle était jetée au milieu des affaires si confuses de son

[1] Comines, t. II, p. 346. — [2] Molinet, ch. 37.

père, et exposée aux agitations de la Flandre, qui se remuait comme dans les temps anciens. Ce pays avait fait éclater des transports de joie à la mort de Charles; il était résolu à secouer le joug de cette maison de Bourgogne, qui l'avait accablé d'impôts, privé de ses libertés, mêlé à toutes les affaires de la France; il ne voulait plus de ces Bourguignons qui l'avaient opprimé, soit comme ministres, soit comme soldats des derniers ducs; il poursuivait surtout de sa haine le chancelier Hugonet et le sire d'Himbercourt, fidèles serviteurs du duc Charles, qui formaient tout le conseil de sa fille et inclinaient à la marier avec le dauphin. C'était là ce qui rendait ces deux seigneurs si odieux aux Flamands, qui ne voulaient pas, à quelque prix que ce fût, tomber sous la domination directe de la France, et principalement d'un roi décrié pour ses cruautés, son despotisme et ses perfidies. La révolte fut terrible; les féroces Gantois se vengeaient des princes guerriers qui avaient enchaîné leur turbulence sur la jeune fille qui leur avait succédé. Ils massacrèrent leurs magistrats, donnèrent un conseil de bourgeois à Marie et la tinrent en captivité. Le soulèvement de la Flandre était excité par Louis XI lui-même, qui, fidèle à sa politique tortueuse, espérait du désespoir de Marie qu'elle se jetterait sans condition entre ses bras.

Cependant la duchesse avait essayé d'arrêter les progrès du roi, en lui annonçant qu'elle avait formé son conseil des sires d'Himbercourt et Hugonet, et qu'elle n'avait d'autre désir que la conservation de la paix : elle promettait l'hommage pour la Bourgogne, l'Artois et la Flandre, avec la restitution de la Picardie. Louis répondit qu'il venait presser la réunion des états bourguignons reversibles à la couronne, prendre la garde noble de sa vassale mineure, et conclure son mariage avec le dauphin. Jamais il n'avait songé sérieusement à faire attendre à une jeune fille de vingt ans, belle et gracieuse, la puberté d'un enfant de huit ans, laid et malade. Depuis que ses succès lui avaient fait croire la réunion complète des états de Bourgogne très-facile, il ne parlait même de ce mariage que par dérision et pour la forme. Pendant ces négociations, il faisait marcher ses troupes dans le Hainaut, où la haine contre la domination française était très-prononcée, et il fomentait les troubles de Flandre, qui devenaient de plus en plus menaçants. Les états s'étaient rassemblés à Gand : ils ne désiraient que le dépiècement des états de Bourgogne, l'expulsion des Bourguignons du conseil de Marie, et son mariage avec un prince peu puissant qui ne fût pas Français : c'était le duc de Gueldre, Adolphe-le-Parricide, qu'ils avaient choisi, et, à cet effet, ils le délivrèrent de la prison où l'avait enfermé Charles. La princesse, menacée par ses sujets, fut obligée de

tout promettre, et les états envoyèrent une ambassade à Louis XI pour lui demander la paix. Le roi répondit aux envoyés flamands en élevant des doutes sur la mission dont ils étaient chargés, et il leur donna la lettre où la duchesse, en lui annonçant qu'elle gardait les deux ministres de son père, lui disait de n'ajouter foi qu'aux propositions qui viendraient d'eux. Les députés repartirent indignés, insultèrent Marie en lui présentant sa lettre, et excitèrent les Gantois contre les deux ministres. Tous les ennemis de Hugonet et d'Himbercourt joignirent leur fureur à celle des Flamands, le comte de Saint-Pol à cause de la mort de son père, les députés de Liége à cause de la ruine de leur ville. Les deux seigneurs furent arrêtés, mis à la torture, condamnés à mort et décapités (1477, 3 avril) ; leur sang jaillit jusque sur la malheureuse Marie, qui, les mains jointes et tout en larmes, parcourait la place du supplice en suppliant les Gantois de faire grâce à ses vieux serviteurs. Alors la jeune fille, pleine d'horreur pour Louis XI, jura de tout souffrir plutôt que de tomber en son pouvoir, et elle résolut de se jeter du côté de l'Allemagne pour y trouver un protecteur et un époux.

§ II. Mariage de Marie de Bourgogne avec Maximilien d'Autriche. — Guerre avec la Flandre. — Pendant ce temps, Louis attaquait l'Artois : toutes les places se rendirent, par force ou par argent ; Arras consentit à se remettre entre ses mains jusqu'à ce que Marie lui eût fait hommage, et elle envoya, à cet effet, vingt-trois députés vers la duchesse. Mais, à peine ceux-ci étaient-ils partis, que la ville, reprenant ses haines contre la France, chassa la garnison royale et demanda des secours aux Flamands. Louis fit arrêter et mettre à mort les vingt-trois députés ; il battit les auxiliaires flamands, força Arras à capituler et la traita avec la plus grande rigueur. Toute la province frémit d'indignation et se prépara à reprendre les armes.

Louis s'arrêta : à force de cruauté, il avait discrédité son entreprise. L'Artois était mal soumis, les Flamands se disposaient à la guerre ; enfin, derrière lui, les deux Bourgognes, irritées de la tyrannie du sire de Craon, leur gouverneur, s'étaient révoltées et avaient obtenu des secours de la Suisse. Il reprit ses premières ruses, remit en avant le mariage de Marie avec le dauphin, et chargea de cette négociation Olivier Teufel, dit le Daim, son ancien barbier, qui était devenu comte de Meulan. L'ambassadeur fut moqué, insulté, obligé même de s'enfuir, et les Flamands commencèrent les hostilités (juin). Louis redoubla d'activité : il s'empara de Cambray, ville impériale, attaqua le Hainaut, détruisit Avesnes de fond en comble, ravagea tout le pays ; mais il échoua au siége

de Valenciennes, et, derrière lui, Saint-Omer se défendait avec vigueur. Il n'osa s'avancer vers Bruges ou Bruxelles sans être maître de ces deux places. Sa cruauté, sa perfidie, les ravages épouvantables qu'il ordonnait à ses soldats, doublaient ses ennemis, qui résistaient avec désespoir : la conquête de la Flandre était manquée.

Cependant, malgré l'héroïsme de ses sujets, Marie ne pouvait point se passer d'un protecteur : les Flamands, menacés dans leur indépendance, ne répugnaient plus à lui voir un mari puissant et tout Allemand ; d'ailleurs, le duc de Gueldre était mort en combattant les Français. Alors on rouvrit les négociations déjà entamées avec l'empereur pour le mariage de son fils Maximilien avec Marie. C'était, de tous les prétendants à la main de la riche héritière, celui qui lui était le plus agréable : « elle avait, dit Molinet, son cœur en Germanie. » Ce mariage était une véritable fortune pour la maison d'Autriche, alors si pauvre[1] que Marie dut fournir à son fiancé l'argent nécessaire pour son voyage. Maximilien arriva à Gand au milieu des transports de joie des peuples de la Flandre, du Brabant, de la Hollande, etc., qui le reçurent comme un libérateur. Dès le lendemain de son arrivée, son mariage avec Marie fut célébré, et la maison d'Autriche commença sa grandeur (1477, 20 août).

La France voyait s'élever une puissance nouvelle qui devait être un jour sa rivale; mais la féodalité souveraine n'en était pas moins frappée au cœur : si à l'extérieur un orage se formait, à l'intérieur le calme était assuré; d'ailleurs, tous les états du dernier représentant de la grande vassalité n'allaient pas devenir étrangers à la France : la Bourgogne, l'Artois, la Picardie, rentraient dans l'unité française. Quant à ceux qui en restaient séparés et empêchaient la France d'occuper le cadre naturel de l'ancienne Gaule, une lutte de trois siècles allait s'engager pour leur possession; mais ce n'est plus une lutte féodale et intestine, c'est une lutte étrangère et nationale qui aura pour théâtre presque tous les pays de l'Europe : elle commencera pendant les guerres des Français en Italie, cessera pendant la tourmente religieuse du seizième siècle, sera en pleine vigueur sous Richelieu et Louis XIV, les deux hommes qui continueront directement l'œuvre d'unification de Louis XI; enfin, elle reprendra avec une nouvelle énergie pendant la révolution française.

§ III. Guerre entre Louis et Maximilien. — Bataille de Guinegate. — Trêve. — Louis XI eut peu de chagrin du mariage de Marie : son but était à moitié atteint; il avait forcé la féodalité à se déclarer définitivement ennemie et étrangère; il n'avait plus à craindre des ligues et des trahisons à l'intérieur, le centre en était

[1] Elle ne possédait alors que l'Autriche, la Styrie, la Carinthie et le Tyrol.

détruit. Quant à la maison d'Autriche, il ne pouvait prévoir le bonheur toujours constant qui devait faire sa grandeur future, et d'ailleurs il comptait lui enlever une bonne partie de ces états qu'elle venait d'acquérir. Cependant la fondation de la puissance autrichienne imposait à la France une politique nouvelle, dont Louis ne pouvait avoir l'intelligence : aussi il parut d'abord irrésolu et embarrassé devant Maximilien, et il se hâta de lui demander une trêve. C'est qu'il voyait les deux Bourgognes en pleine révolte, la conquête de la Flandre impossible, l'Artois prêt à se soulever ; il savait que Maximilien tramait une ligue avec l'Angleterre et l'empereur, dans laquelle le duc de Bretagne menaçait d'entrer ; il craignait de se heurter contre cette Allemagne, si mal connue, avec laquelle la France n'avait eu jusqu'alors aucune querelle sérieuse. Grâce au repos que lui donna l'armistice, il parvint à conclure une trêve avec l'Angleterre, qui devait durer pendant toute la vie des deux rois ; il répondit aux menaces de l'empereur qu'il ferait mieux de défendre l'empire attaqué par les Turcs, que de chercher querelle aux rois chrétiens dans l'intérêt de sa maison ; puis il fit d'immenses préparatifs pour la guerre, surtout en artillerie, et commença les hostilités.

Le gouvernement des Bourgognes avait été ôté au sire de Craon, à cause de sa dureté ; il fut donné au sire d'Amboise, homme habile et confiant, qui commença la soumission des deux provinnes (1478, avril). Mais en Flandre, Maximilien déployait une grande activité, et rassembla une bonne armée. Il reprit Condé, s'approcha de Valenciennes, et voulut livrer bataille. Louis, fidèle à son système, et craignant d'ailleurs d'être attaqué sur les Pyrénées par le roi d'Aragon, négocia ; aussitôt qu'il eut appris que la Bourgogne était rentrée sous sa domination, il conclut une nouvelle trêve, par laquelle il évacua le Hainaut, Cambray et la comté de Bourgogne, et garda le duché, la Picardie et l'Artois. « C'est assez pour cette fois, » dit-il, et des négociations furent entamées pour la paix, sous la médiation du pape (11 juillet).

Louis usa du répit que lui laissait la trêve pour effectuer de grandes réformes dans son armée. Devenu plus triste et plus défiant à mesure qu'il vieillissait, il avait cassé dix des plus célèbres capitaines d'ordonnance, et même Chabannes ; pour être sûr d'être mieux obéi, il augmenta le nombre de ses troupes mercenaires, se fit déclarer bourgeois et premier allié des Suisses, et obtint d'eux six mille hommes. Cependant les négociations n'amenèrent aucun résultat ; le pape Sixte IV se prononça même pour Maximilien. Louis XI se vengea du pontife en envoyant des secours aux Florentins, qui étaient en guerre avec lui à cause de la fameuse con-

juration des Pazzi[1]; il fit même demander par son clergé la convocation d'un concile général, pour mettre fin aux tyrannies de la cour de Rome (1478, 9 oct.). Enfin, lorsqu'il eut conclu un traité définitif avec le roi d'Aragon, qui le laissa maître du Roussillon, il reprit les hostilités contre la maison de Bourgogne (1479, avril). Ses principales forces se portèrent dans la Comté : Dôle fut assiégée, incendiée et pillée; sa chute entraîna la soumission des autres villes, où les Suisses commirent de grandes cruautés; Besançon elle-même, quoique ville libre et impériale, fut forcée de se rendre. Ensuite Louis se tourna contre l'Artois qui s'était révolté, et il tira de la capitale une vengeance terrible : « il en chassa tous les habitants, et la repeupla de Normands, étrangers et autres; et, pour changer les courages, il fit changer le nom d'Arras et la fit nommer *Franchise* (juillet)[2]. »

Maximilien vint mettre le siége devant Térouanne avec une armée de vingt-sept mille hommes. Les Français arrivèrent du côté d'Hesdin au nombre de dix-huit cents lances et de quatorze mille archers, commandés par le sire d'Esquerdes. Une bataille s'engagea à Guinegate : ce fut presque une répétition de celle de Montlhéry; il y eut dans chaque armée une aile victorieuse et une aile vaincue; mais on combattit avec plus d'ordre, et douze à quatorze mille hommes furent tués (7 août). On s'attribua des deux parts la victoire, et Maximilien leva le siége de Térouanne. Louis fut très-irrité d'un engagement qu'il regardait comme une défaite; et, comme la bataille n'avait pas eu de succès à cause de l'empressement des soldats à piller, il ordonna qu'ils missent dorénavant les prisonniers et le butin en commun, « afin, dit-il, qu'une autre fois ils tuent tout et ne prennent plus ni prisonniers, ni chevaux, ni bagages. »

Les deux princes se tinrent sur la défensive après cette bataille, et la guerre continua pendant un an par de petits combats et des surprises de villes. Mais Louis voulait une paix qui lui assurât ses conquêtes : il voyait qu'il avait enlevé à la maison de Bourgogne tout ce qu'il pouvait lui prendre; il se sentait vieux, il s'arrêtait, et bornait désormais toute son ambition à consolider ce qu'il avait fait; d'ailleurs, il craignait qu'Édouard IV ne prît parti pour Maximilien. Une nouvelle trêve fut conclue (1480, 8 février). Le pape envoya un légat pour presser les négociations et demander des secours contre Mahomet II, qui assiégeait Rhodes et venait de débarquer en Italie.

[1] Les Pazzi, le pape et l'archevêque de Florence avaient conjuré de tuer Julien et Laurent de Médicis, dans la cathédrale, pendant l'office divin. Julien périt, Laurent se sauva. Les Florentins pendirent l'archevêque, le pape les excommunia.

[2] Molinet, ch. 40.

§ IV. Supplice de Jacques d'Armagnac. — Acquisition de la Provence. — Louis ne s'inquiéta point des dangers de la chrétienté : débarrassé de la guerre féodale, il tourna tous ses regards vers l'intérieur. Malade et aigri par ses souffrances, désabusé de tout et n'ayant d'affection pour personne, il n'était plus distrait de ses infirmités et de ses dégoûts que par un seul plaisir, la vengeance; aussi, quand il éprouvait quelques revers dans ses guerres ou ses négociations, il retrempait son ardeur politique dans le sang de quelque ancien ennemi. C'est ainsi qu'il s'était consolé du mariage de Marie en livrant tout à coup à la justice Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, enfermé depuis deux ans à la Bastille dans une cage de fer, d'où on ne le tirait que pour le mettre à la torture. C'était un seigneur aimé de ses vassaux, moins coupable que les autres grands, mais qui avait été mêlé dans toutes leurs intrigues, ingrat envers Louis XI et deux fois gracié par lui. Il confessa toutes ses fautes dans une lettre touchante, où il avouait que la ligue des grands n'avait jamais été rompue, malgré les traités. Le roi ne fut pas ému : il ne pardonnait jamais à un ennemi politique; il n'avait pas oublié un seul des promoteurs de la ligue du Bien-Public; enfin il détestait ce nom d'Armagnac, signal d'un parti féodal pendant trente ans. Il traduisit le duc devant une commission, malgré ses réclamations pour être jugé par ses pairs; et, comme il trouvait cette commission trop lente, il transporta l'affaire au parlement, auquel il adjoignit des commissaires. Le parlement, qui souvent avait montré de la dignité en résistant aux iniquités du roi, n'osa cette fois aller contre son expresse volonté, et, malgré la profonde pitié que lui inspirait l'accusé, il le condamna à mort. Jacques d'Armagnac fut exécuté aux Halles de Paris; ses biens furent confisqués, ses enfants enfermés à la Bastille et livrés à d'horribles tortures. Les révélations de Jacques rendirent le roi plus cruel : il vit qu'il était odieux à tout le monde, et, méprisant tous les hommes, il ne s'inquiéta pas de la haine universelle, pourvu qu'il parvînt à en garantir sa vie. Il rendit une ordonnance par laquelle il déclara coupables de lèse-majesté tous ceux qui, ayant eu connaissance d'un complot contre lui, ne le révéleraient pas. Il destitua trois conseillers qui n'avaient pas voté la mort de Jacques, et répondit aux remontrances du parlement « qu'il ne voulait pas qu'on fît si bon marché de sa peau. »

Le duc de Nemours fut pourtant le dernier grand seigneur qui périt sur l'échafaud. Il n'y avait plus d'ailleurs que les ducs de Bretagne, de Bourbon, d'Alençon et d'Anjou. Le duc de Bretagne n'osait bouger, sachant que le roi aurait préféré son duché à tous les

états de Bourgogne, pour fermer cette porte de la France toujours ouverte à ses ennemis. Le duc de Bourbon était inquiété par des procès intentés à ses officiers pour abus de pouvoir; néanmoins, son frère, le sire de Beaujeu, avait toute la confiance du roi, qui lui donna en mariage sa fille aînée, Anne, mais avec la condition que les biens de la maison de Bourbon reviendraient à la couronne s'il n'avait pas d'enfants mâles. Louis, duc d'Orléans, fils de Charles, qui était mort en 1464, était suspect au roi par son voisinage du trône; il avait été forcé d'épouser sa deuxième fille, Jeanne, quoiqu'elle fût laide et contrefaite; et cela, disait le roi à Chabannes, « parce qu'il me semble que les enfants qu'ils auront ensemble ne coûteront guère à nourrir. » Le duc d'Alençon, René, fils de Jean V, se tenait coi dans ses domaines, craignant de porter la peine des rébellions de son père : il n'en fut pas moins traduit devant le parlement, qui, le trouvant innocent, satisfit à la volonté de Louis en le condamnant à recevoir garnison royale dans ses châteaux (1481). Enfin le duc d'Anjou, le bon roi René, mourut, laissant à son petit-fils René II, duc de Lorraine, le duché de Bar; et à son neveu, le comte du Maine, l'Anjou, la Provence et ses droits sur le royaume de Naples (1480). Louis XI occupait déjà le Barrois et refusa de le rendre. Le duc de Lorraine réclama contre le testament de René; mais une armée qu'il envoya en Provence fut battue et chassée par les troupes royales. Un an après le comte du Maine mourut, instituant le roi de France pour son héritier. Malgré les réclamations de René II et la résistance des seigneurs provençaux, Louis s'empara de la Provence, de l'Anjou et du Maine. L'Anjou et le Maine furent immédiatement réunis à la couronne, mais la Provence n'y fut *annexée* qu'en 1486, par un traité qui laissa à ce pays ses lois particulières et ses droits de province étrangère; et les rois de France ont, jusqu'en 1790, dans leurs rapports avec lui, porté le titre de *comtes de Provence.* Quant aux droits sur le royaume de Naples, Louis était un homme trop positif pour songer à les faire valoir : il voulait de bonnes alliances en Italie, mais point de possessions. C'est ainsi que la ville de Gênes lui ayant offert de se mettre entre ses mains : « Les Génois se donnent à moi, dit-il; moi, je les donne au diable. »

§ V. ADMINISTRATION DE LOUIS XI. — JUSTICE, COMMERCE, LETTRES, IMPRIMERIE. — Il n'y avait plus de seigneurs pour suspendre ou arrêter ses grands projets, plus d'états-généraux pour embarrasser son gouvernement; hommes et choses étaient nivelés sous une volonté unique. Sa tête travailleuse pouvait s'appliquer tout entière aux réformes administratives qu'il avait entreprises, au milieu des

embarras incessants de cette guerre féodale qui l'étreignait corps à corps et le tenait souvent à terre. L'armée, l'impôt, la justice, étaient les trois leviers de son gouvernement. Il avait constamment sur pied une armée de cinq mille lances et de vingt-cinq mille fantassins, avec une belle artillerie; et, pour la solder, il levait une taille de 4,700,000 liv. Il avait créé trois parlements nouveaux, à Grenoble, à Bordeaux, à Dijon : c'était donner une sorte d'indépendance au Dauphiné, à la Guyenne, à la Bourgogne, rendre l'administration de la justice plus facile, diminuer d'autant la puissance du parlement de Paris. Il renouvela l'ordonnance de son père pour la formation d'un *grand coustumier;* et, pour donner de la force à la loi, il rendit les juges inamovibles en déclarant qu'il ne serait pourvu à l'avenir à aucun office de judicature, « s'il n'était vacant par mort, résignation ou forfaiture. »

Il créa un code municipal presque complet, dans lequel la liberté des villes était conservée et liée avec le pouvoir central; il organisa les maîtrises et les corporations qui étaient unies entre elles par une hiérarchie qui remontait jusqu'à lui; il se fit le chef des métiers de Paris, et régularisa la police de cette grande ville. Il encourageait le commerce et l'industrie par tous les moyens : il créa des foires et des marchés libres; donna le droit aux prêtres et aux nobles de commercer; défendit d'importer des marchandises en France autrement que par vaisseaux français; établit les postes; encouragea l'exploitation des mines, l'établissement des vers à soie, des fabriques de draps, etc.; enfin, il avait la pensée de rendre les poids et mesures uniformes. Lui qui avait eu « en lettres, dit Comines, une autre nourriture que les rois n'ont accoutumé d'en avoir, » ne resta pas insensible à cette passion qui avait saisi le monde chrétien pour l'antiquité païenne : il accueillit et traita avec faveur les savants grecs chassés de Constantinople; il augmenta les priviléges de l'université de Paris; il y fonda une école spéciale de médecine; il rétablit et augmenta la bibliothèque commencée par Charles V, et qui avait été dispersée pendant les guerres civiles; la direction en fut confiée à Robert Gaguin, historien médiocre, mais profond érudit. La littérature s'éleva; elle fut plus nourrie d'idées, plus méthodique, plus réfléchie : témoin le grand écrivain de ce règne, Comines, qui ouvre une nouvelle voie à l'histoire. Comines n'est pas, comme Froissard, le conteur gracieux des prouesses chevaleresques; c'est l'homme d'état, ayant une haute intelligence des caractères et des événements, les expliquant froidement et sans passion, racontant les cruautés et les perfidies de Louis XI, mais sans trop d'indignation, car l'historien, ministre dévoué du roi de

France, est imbu de ses principes politiques, et pardonne tout à l'habileté.

Louis avait écrit lui-même un recueil de contes licencieux à la manière de Boccace; il travailla au *Rosier des guerres*, ouvrage médiocre de politique et de science militaire, qui était destiné à l'éducation de son fils : c'était le préliminaire des grandes Chroniques de France, qu'il fit aussi écrire pour lui. Enfin ce roi tant décrié pour ses crimes, mais qui a fait, essayé ou rêvé toutes les innovations de la France moderne, a accolé son nom à la découverte qui a renouvelé l'humanité, l'imprimerie. Trois imprimeurs allemands, élèves de Jean Fust, vinrent à Paris, et fondèrent, en 1470, dans la Sorbonne, la première imprimerie française : il n'y avait que treize ans que le premier *livre* connu, le *Psautier de Mayence*, avait été imprimé. L'Université et le parlement s'élevèrent contre cette innovation, traitant de sorciers les imprimeurs : Louis XI les prit sous sa puissante protection.

Jamais administration n'avait été si laborieuse; jamais roi n'avait tant écrit; la collection du Louvre renferme quatre volumes d'ordonnances, d'actes, d'instructions de Louis XI; deux mille cinq cents chartes ont été scellées de sa main. Il se mêlait de tout, même des plus minces détails, voulant tout savoir et tout faire par lui-même, écrivant lettres sur lettres à ses agents dans un style trivial, énergique, serré, quelquefois atroce[1]. La diplomatie, avec ses formules, ses conventions, ses protocoles, date de lui; diplomatie cauteleuse et immorale, sans doute, mais qui n'en a pas moins commencé à établir les rapports des états entre eux, les grandes combinaisons d'alliances, le système d'équilibre européen. Il n'y avait pas d'état en Europe, petit ou grand, où il ne négociât, où il n'eût des agents, où il ne corrompît quelque ministre : l'argent était pour lui un moyen de gouvernement qui remplaçait l'épée; il le répandait à foison pour se faire des ministres, des amis, des créatures. Tout ce qui avait du mérite était prisé par lui, et il savait le récompenser.

§ VI. Impopularité de Louis XI. — Sa vie intérieure. — Malgré tant de travaux et de bienfaits, le peuple haïssait Louis XI :

[1] « Envoyez-le-moi, dit-il d'un homme qui l'a trahi, que je fasse la noce du galant avec une potence. » — « J'aurois bon besoin d'une bonne tête comme la vôtre, » avait-il écrit à Saint Pol au moment où il tramait sa perte. — « Chancelier, vous avez refusé de sceller les lettres de mon maître-d'hôtel, je sais bien à l'appétit de qui vous le faites... Vous souvienne, beau sire, de la journée que vous prîtes avec les Bretons, et les dépêchez sur votre vie. » — « Dites à M. de Saint-André qu'il ne fasse point du floquet ni du rétif, car c'est la première désobéissance que j'aie jamais eue de capitaine. S'il fait semblant de désobéir, mettez-lui vous-même la main sur la tête, et je vous jure que je lui ôterai bientôt la tête de dessus les épaules. »

il ne voulait voir en lui ni l'auteur d'une politique nouvelle, ni le destructeur de la féodalité, ni le fondateur de l'unité de pouvoir et de nation, de la justice civile, de l'armée permanente, de l'administration publique, de la diplomatie, ni le créateur des postes et de l'imprimerie, ni le protecteur du commerce et des métiers, ni le roi qui, sans livrer de batailles, avait réuni à la couronne la Picardie, l'Artois, les deux Bourgognes, le Roussillon, la Provence, l'Anjou, etc. C'était à ses yeux un tyran trivial, perfide, féroce, maniaque, aux mœurs basses, au langage et au costume grotesques; sans suite dans ses projets; priant la Vierge, sa *bonne dame*, sa *petite maîtresse*, sa *bonne amie*, de lui pardonner ses crimes; n'ayant pour compagnons que des bourreaux, pour divertissements que des supplices. C'est qu'en effet la misère était grande avec de si lourdes tailles, tant de guerres, tant d'entreprises; la servitude était encore plus grande avec un roi à qui toute liberté déplaisait. On disait que quatre mille personnes avaient été exécutées sous son règne en public ou en secret, et « que le royaume des Francs était devenu le royaume des serfs; » on accusait Louis de tous les maux de la France, même des disettes, même des maladies; on ne regardait pas la fin qu'il se proposait, mais les moyens abominables par lesquels il y arrivait. On rappelait toutes ses fautes et surtout son voyage à Péronne; on ne voyait dans sa conduite que de l'égoïsme, de basses pensées de vengeance, une politique brouillonne et capricieuse : la Pragmatique n'avait été abolie qu'en haine du clergé comme corps féodal, l'inamovibilité des juges établie que pour donner force de loi à ses tyrannies, l'uniformité des coutumes ordonnée que pour attaquer les autorités seigneuriales, les Suisses pris à solde que pour avoir une garde sûre.

Louis savait tout cela : « il savoit n'être pas aimé des grands personnages de son royaume ni de beaucoup de menus[1]; » défiant à l'extrême parce que personne n'avait été trahi davantage, il se croyait sans cesse entouré d'ennemis. La pitié lui paraissait une faute. Il ne pouvait souffrir la moindre résistance à ses volontés, quelque bizarres qu'elles fussent, « pour les conséquences, disoit-il, que cela pourroit avoir; » il ne voulait que des sujets. Point de repos; point d'autres plaisirs que les affaires; « on ne le vit oncques, dit Comines, sans peine et sans souci. » Peu de conseillers : « il portoit, disoit-il, tout son conseil dans sa tête; » point de favoris, rien que des ministres et des exécuteurs, qu'il prenait partout, qu'il façonnait à son gré, qui s'imprégnaient de son esprit. Toujours familier avec les petits, rarement il faisait tomber sur eux ses

[1] Comines, t. III, p. 65.

vengeances, mais s'ils excitaient sa haine soupçonneuse, il versait leur sang comme de l'eau. Quant aux grands, nul ne l'approchait que le sire de Beaujeu. Son fils même était l'objet de ses défiances : il le tenait éloigné de lui, le « faisoit étroitement garder au château d'Amboise ; et nul ne le voyoit ni parloit à lui, dit Comines, sans le commandement du roi. » Quant à sa femme, ce n'était que la mère de ses enfants. Sa vie était simple et profondément triste. La maison du Plessis-lès-Tours, sa demeure ordinaire, était ceinte de murailles, de palissades, de fossés, de gardes nombreux ; sombre séjour où ne demeuraient que lui et ses valets intimes, où il avait pour compagnon ordinaire le prévôt Tristan, qui, sur un signe, faisait pendre ou noyer tous ceux qui excitaient ses soupçons. Point de femmes ni d'enfants autour de lui ; rien que des astrologues, des médecins, des prêtres, devant lesquels il se livrait à toutes ses superstitions et à ses craintes de la mort. Malade, maigre, hideux, il ne perdait rien de son esprit actif et inquiet, s'occupait de tout avec une ardeur dévorante, tremblait à l'idée de sa fin prochaine, et suppliait la terre et le ciel d'allonger ses jours. Sa religion était réellement de l'idolâtrie : il ne voulait pas plaire à Dieu par la charité ; il le marchandait en versant de l'or sur ses autels ; et il cherchait à corrompre, à force de dons, les saints et les anges, comme il faisait des ministres et des familiers des souverains.

§ VII. Paix d'Arras. — Situation de l'Europe. — Dernières années de Louis XI. — Pendant que la France était morne et silencieuse sous ce terrible maître, les négociations pour la paix continuaient.

Louis voyait avec inquiétude une alliance qui se formait entre Maximilien, Édouard IV et le duc de Bretagne ; il s'indignait de la renaissance continuelle de cette ligue toujours vivace, malgré les coups qu'il lui avait portés, malgré le sang où il l'avait noyée, malgré sa vie entière consacrée à lutter contre elle : il résolut de s'en débarrasser à tout prix. Il prépara une belle armée, presque toute composée de Suisses, car il avait licencié les francs-archers, milice nationale qui lui déplaisait par son indiscipline ; et il la fit entrer dans le Luxembourg en même temps qu'il entamait des négociations avec les Flamands. Ce peuple changeant était déjà mécontent de son nouveau comte, à cause de sa vanité et de ses dissipations ; et il ne lui restait soumis que par attachement pour Marie, bonne et malheureuse princesse, toute dévouée à son mari et à ses enfants. Celle-ci vint à mourir laissant un fils, Philippe, et une fille, Marguerite (1482). Ce fut un coup de fortune pour Louis. Tous les états de Maximilien se mirent en révolte contre lui pour le con-

traindre à la paix, surtout les Gantois, qui voulaient pour souverain son fils Philippe, et qui le voulaient peu puissant : c'est pourquoi ils se mirent ouvertement en négociation avec le roi pour faire épouser au dauphin la jeune Marguerite, en lui donnant pour dot les provinces de langue française. Louis était très-empressé de conclure une si belle paix, qui réalisait ses premiers projets sur les pays bourguignons. Les états de Flandre, de Brabant, de Hainaut, etc., déclarèrent leur volonté à Maximilien, qui fut forcé de consentir au traité d'Arras, le dernier grand acte de la féodalité souveraine, et qui ouvre une nouvelle ère dans la diplomatie européenne. Par ce traité (23 déc.) Marguerite, fille de Marie et de Maximilien, devait épouser le dauphin et lui apporter en dot les comtés d'Artois et de Bourgogne, avec les seigneuries de Mâcon, d'Auxerre et de Salins, etc.; la Bourgogne et la Picardie étaient définitivement réunies à la couronne; la Flandre faisait hommage et reconnaissait la haute souveraineté du roi; le Brabant, le Hainaut, Anvers, Namur, Luxembourg, la Gueldre, la Zélande, la Hollande, la Frise, restaient à Maximilien au nom de son fils Philippe. Ce fut un traité bien complet, où tous les intérêts des provinces, des villes et des individus furent détaillés et spécifiés, ainsi que les amnisties, les droits de commerce, la garantie des priviléges, l'exemption des impôts, etc.

Ainsi fut consommé le démembrement des états de la maison de Bourgogne; ainsi se séparèrent naturellement des pays facticement réunis, qui prirent dès lors une position nette vis-à-vis les uns des autres; ainsi fut complétée la destruction de la grande féodalité. Un nouvel avenir s'ouvrait pour la France, et son histoire moderne allait commencer.

Après cette paix glorieuse, Louis, en jetant ses regards autour de lui et en voyant quelle position il avait fait prendre à son royaume, devait être satisfait. L'Allemagne était une fédération de princes ennemis, perpétuellement en guerre, sur lesquels l'empereur n'avait aucun pouvoir réel, et qui n'offrait rien de redoutable à la France. « Les Suisses lui obéissoient comme ses sujets. Il tenoit les Flamands à sa poste; les rois d'Écosse et de Portugal étoient ses alliés; la Navarre faisoit ce qu'il vouloit; l'Espagne étoit en repos, et ne désiroient Ferdinand et Isabelle qu'amitié; il les tenoit d'ailleurs en crainte et dépense, à cause du Roussillon; touchant l'Italie, tous les princes le vouloient avoir pour ami, et avoient confédération avec lui [1]. » Quant à l'Angleterre, Édouard IV avait été très-irrité du mariage du dauphin, à qui sa fille était promise; mais il vint à mourir; ses fils furent massacrés par le duc de Glocester, qui

[1] Comines, t. III, p. 85.

monta sur le trône sous le nom de Richard III; et les troubles civils de l'Angleterre assuraient la tranquillité de la France. A l'intérieur, un seul prince restait à qui Louis portait une grande haine, mais qu'il n'avait pu abattre; il l'indiqua à son successeur comme l'ennemi contre lequel il devait agir : c'était le duc de Bretagne. « Là est le danger, » disait-il. Et il avait une forte armée sur la frontière pour le tenir en respect et en crainte.

Louis, toujours malade, voyait son état s'aggraver de jour en jour; mais il ne perdait rien de son activité, et s'occupait ardemment du gouvernement. Plus renfermé, plus gardé, plus soupçonneux, plus impitoyable que jamais, il changeait sans cesse ses serviteurs et ses commandements, comme par caprice fébrile, par besoin d'agitation, par tourment physique, pour faire voir qu'il était là. Il déployait une énergie artificielle au milieu des plus grandes souffrances, pour se montrer toujours travaillant, impassible, le même; il ne voulait pas qu'on vît qu'il déclinait; il parait de riches vêtements son cadavre, afin de rendre quelque chose à la majesté royale; il voulait occuper constamment la renommée; il punissait plus rudement, pour montrer sa main, et, comme il l'avouait lui-même à Comines, de peur de perdre obéissance; il n'avait plus d'autre commandement que cette parole sauvage : « Et sur votre vie, obéissez. » Son administration active et inquiète continuait à l'extérieur et à l'intérieur : on voyait se multiplier les négociations avec l'Espagne, l'Italie, l'Écosse, les Suisses, les réformes du parlement, les ordonnances sur les métiers, les lettres brèves et impératives. La machine qu'il avait créée marchait comme par instinct et à la terreur générale : tout obéissait à la voix grêle de ce fantôme sanglant qui ne pouvait remuer dans sa prison du Plessis, entouré de gibets, de piéges, de soldats, de bourreaux. Moins on l'apercevait, plus il semblait terrible et puissant; personne ne l'approchait; les prisons et les cages de fer étaient pleines; le tyran ne voyait que des ennemis au monde. Il voulait vivre, et tantôt il se prosternait devant ses médecins, qu'il accablait de richesses et qui le traitaient brutalement; tantôt il se tournait vers le ciel, offrant de lui acheter quelques jours de vie. Crédule jusqu'à l'impiété, il s'entourait de reliques, de saints, d'images, il couvrait les autels et les églises de ses dons; mais, si craintif qu'il était de la mort, il témoigna que ce n'était pas pour lui-même qu'il la redoutait; car aussitôt que la sentence lui fut rudement prononcée par son médecin, il la vit venir avec la plus noble fermeté.

En ce terrible moment, ce vieillard, si chétif qu'il semble un squelette, garde sa tête libre et travailleuse; il ne se repose pas,

il songe à assurer son œuvre, il parle des affaires d'état avec une lucidité parfaite jusqu'à son dernier souffle; il fait venir son fils, lui recommande ses serviteurs, et surtout les plus bas en naissance : « Les hauts seigneurs, dit-il, n'auront qu'à gagner à ma mort; mais les pauvres sires seront désappointés de tout, peut-être même pendus[1]. » Il confie la garde de son fils et le gouvernement du royaume à sa fille Anne et au sire de Beaujeu; il les instruit de tout ce qu'il a fait, de tout ce qu'il voulait faire; sa dernière pensée est pour son rêve chéri, l'unité de nation. Apprenant que le sire d'Esquerdes a voulu faire une surprise sur Calais : « Nous avions songé, dit-il, à chasser les Anglois du dernier coin qu'ils ont dans le royaume; mais ce sont trop grandes affaires : tout cela finit avec moi. Cinq ou six ans d'une bonne paix sont bien nécessaires au royaume pour le soulagement du peuple. Si Dieu m'eût voulu laisser la vie, j'y aurois mis bon ordre : c'étoit ma pensée et mon vouloir. »

Ainsi mourut cet homme si remarquable par ses talents et ses vices; figure étrange et unique dans notre histoire, personnage d'une poésie sombre et terrible, génie monstrueux et plein de contrastes, méchant homme et grand politique, tyran justement détesté de son vivant, mais le seul roi vraiment remarquable de la dynastie des Valois (1483, 30 août).

CHAPITRE IV.

Régence d'Anne de Beaujeu. — États de 1484. — Traité de Senlis. — 1483 à 1493.

§ I. **Réaction contre le gouvernement de Louis XI.** — Charles VIII, fils unique de Louis, avait treize ans; il était donc majeur, d'après la loi; mais cet enfant chétif, difforme, de petit esprit et d'instruction nulle, ne pouvait se passer de régence. Une seule personne était capable de continuer le gouvernement de Louis XI : c'était sa fille, Anne de Beaujeu, âgée de vingt-deux ans, à laquelle il avait recommandé, sans tenir compte de son sexe et des prétentions du duc d'Orléans, héritier présomptif de la couronne, le soin du royaume. Mais les princes, qui étaient disposés à renouveler toutes leurs ambitieuses querelles, se rassemblèrent et firent déclarer le duc de Bourbon lieutenant-général et connétable; on ne laissa à la dame de Beaujeu que le soin de la santé et de l'éducation du jeune roi. La réaction contre le gouvernement de Louis XI commença : le duc de Lorraine demanda le duché de

[1] Comines, t. II, p. 481.

Bar; Maximilien récrimina contre le traité d'Arras; la famille d'Armagnac réclama ses biens et ses honneurs. On donna des gouvernements au duc d'Orléans et à ses amis; on licencia six mille Suisses; on poursuivit les ministres parvenus de Louis : Olivier le Daim fut pendu; Jean Doyat eut les oreilles coupées; André Coytier fut exilé; toutes les prisons s'ouvrirent. Le royaume allait retomber dans l'anarchie, lorsque le conseil, inspiré par Anne de Beaujeu, eut recours aux états-généraux.

Ces états, aussi célèbres et aussi infructueux que ceux de 1355, furent composés de deux cent quarante-six députés des trois ordres, venant de vingt-six bailliages, dix-huit sénéchaussées et seize comtés. Il n'y avait encore rien de fixe ni de régulier dans la manière d'élire; on n'avait égard ni à l'étendue ni à la population des pays; plusieurs provinces même négligeaient de se faire représenter; et généralement c'étaient les provinces centrales, l'ancienne France, qui prédominaient par le nombre et l'influence de leurs députés. Toutefois, et grâce à la centralisation du gouvernement de Louis XI, il n'y avait pas encore eu une représentation aussi complète de la France. Elle se montra même pleine de savoir et de bonne volonté, et elle aurait pu épargner au royaume de grandes calamités si elle n'avait pas été convoquée sous l'influence de la réaction contre le règne précédent.

§ II. États de 1484. — Les états s'ouvrirent à Tours le 15 janvier 1484; et, pour procéder à la réforme des abus avec plus de facilité, ils se partagèrent en six *nations* ou bureaux, où les trois ordres étaient confondus. Cette division était une grande faute, car les haines provinciales et les résistances de localité vinrent se mettre à la traverse de toutes les réformes. Dès le commencement, une foule de propositions réprobatives du gouvernement de Louis XI jetèrent la confusion dans l'assemblée : le bas clergé demandait le rétablissement de la Pragmatique; le tiers-état, l'abolissement de la gabelle; les princes, l'expulsion des conseillers du feu roi; le duc de Lorraine, la restitution du Barrois et de la Provence, etc. Mais la véritable discussion s'ouvrit sur la question fondamentale de la régence du royaume et de la garde du roi. « Quelques-uns opinoient que l'autorité suprême du royaume étoit échue aux états, qu'ils ne devoient pas recourir aux supplications, si ce n'est pour la forme, mais qu'il falloit décréter et commander jusqu'à ce que les états eussent institué le conseil qui recevroit d'eux la souveraine puissance [1]. » On proposa d'attribuer cette puissance à une assemblée composée de douze conseillers du feu roi, auxquels les états ad-

[1] Journal de Masselin, édit. de Bernier, p. 138.

joindraient douze autres membres. La délibération fut très-tumultueuse. Les princes, voyant la tendance toute démocratique de l'assemblée, déclarèrent que les états n'avaient aucun droit à s'occuper de la régence, et que, quand le roi était empêché d'exercer le pouvoir, c'était aux princes du sang à le remplacer. Philippe Pot, député de la noblesse de Bourgogne, répondit par un discours très-remarquable, où l'on voit poindre les idées républicaines de la réforme luthérienne. « Dans l'origine, dit-il, le peuple souverain créa des rois par son suffrage... Les princes sont institués, non afin de s'enrichir aux dépens du peuple, mais pour, oubliant leurs intérêts, enrichir et faire avancer la chose publique. Il n'y a que des flatteurs qui attribuent la souveraineté au prince, laquelle n'existe que par le peuple... La chose publique n'est que la chose du peuple : c'est lui qui l'a confiée aux rois. Quant à ceux qui l'ont possédée de toute autre manière, ils n'ont pu être réputés que des tyrans ou des usurpateurs du bien d'autrui. Il est évident que notre roi ne peut gouverner la chose publique par lui-même; mais alors elle ne doit point revenir aux princes : elle appartient à tous. C'est au peuple, qui l'a donnée, que la chose du peuple doit revenir; or, j'appelle peuple, non point la populace ou seulement les sujets du royaume, mais les hommes de tous les états, même les princes [1]. »

Ces beaux principes n'étaient peut-être que des mots déclamatoires pour celui qui les énonçait et pour ceux qui les entendaient; la nation, habituée à être gouvernée, était incapable de se gouverner elle-même; et cette discussion, si longue et si orageuse, finit par cette déclaration : que le roi lui-même ferait les ordonnances, expédierait les actes et présiderait le conseil; que le duc d'Orléans présiderait en son absence, après lui le duc de Bourbon, et après celui-ci le sire de Beaujeu; les autres princes du sang avaient droit de séance et voix délibérative. Le conseil devait se composer des anciens conseillers de Louis XI, auxquels seraient adjoints douze autres membres choisis dans les états. Il ne fut pas question de la dame de Beaujeu, à qui on laissa seulement, comme femme et comme sœur, la garde et l'éducation du roi. C'était cependant elle, « fine et déliée s'il en fut oncques, dit Brantôme, et vraie image en tout de son père, » qui avait amené ce résultat si insignifiant en apparence : elle eut soin de faire présider constamment le jeune roi; écarta du conseil les ducs d'Orléans et de Bourbon, et donna en réalité la présidence à son mari, qui n'avait qu'une volonté avec elle; et ainsi se trouva constitué, malgré les princes, malgré la na-

[1] Masselin, p. 146.

tion, malgré le jeune roi lui-même, qui craignait sa sœur, le gouvernement d'une femme qui était seule digne et capable de faire reprendre à la France la marche imprimée par Louis XI.

L'assemblée, ayant décidé la question de gouvernement, rédigea ses cahiers de réforme, qui devaient être discutés dans le grand conseil et ordonnés par le roi; car, d'après les idées du temps, elle n'imaginait pas que la loi pût émaner d'autre pouvoir que de la royauté. Le cahier du clergé demanda le rétablissement de la Pragmatique-Sanction et des libertés de l'Église telles qu'elles avaient été définies par les conciles de Constance et de Bâle. Le cahier de la noblesse demanda que les juridictions seigneuriales fussent rétablies, que la convocation de l'arrière-ban fut abolie, que les vassaux ne servissent que sous les drapeaux de leurs seigneurs, que la garde des places et le commandement des troupes fussent ôtés aux étrangers, etc. Le cahier du tiers-état, après avoir exposé la misère extrême « du peuple jadis nommé franc, et ores de pire condition que le serf, » à cause des exactions de la cour de Rome et des pillages des gens de guerre, demanda la suppression entière des tailles, la diminution de l'armée, l'abolition des pensions, la réforme de l'ordre judiciaire, l'inamovibilité des juges, la destruction des justices prévôtales, la cassation des sentences rendues par commissaires, la rédaction du code des coutumes ordonnée par Louis XI, la construction de ponts et de routes, la diminution des droits de douanes, la prohibition de l'importation des draps et des soieries, enfin la convocation des états-généraux tous les deux ans.

Ces cahiers étant portés au conseil du roi, et seize commissaires ayant été nommés par les états pour en soutenir la discussion, on délibéra sur les finances. Les états demandèrent que les rôles de recettes et de dépenses leur fussent communiqués, déclarant que sans cela ils ne voteraient aucun impôt. La cour, obligée d'en passer par cette dure nécessité, fournit des rôles manifestement faux : ainsi, la Normandie et le Languedoc étaient indiqués comme payant 50,000 liv. et 250,000 liv., tandis que la première payait 600,000 liv. et le second 1,500,000 liv. L'assemblée, indignée, demanda la réduction de l'armée, des pensions, de la maison du roi, et, dans l'impossibilité où elle était de réformer tant d'abus, elle accorda pendant deux ans un don de 1,200,000 liv.[1]. La discussion fut très-orageuse, et l'assemblée déclara que le vote de l'impôt était un droit national. Mais les six nations étaient en désac-

[1] Environ six millions de notre monnaie, le marc d'argent valant 11 liv. Le domaine rapportait à peu près autant.

cord ; elles n'avaient pu s'entendre sur la nomination des douze membres du conseil, chaque province voulant dominer par ses députés. La cour en profita pour excéder les états de menaces, d'intrigues, d'injures, disant « qu'ils vouloient écrire les lois d'une monarchie imaginaire et abolir les anciennes[1]. » Enfin, dans la répartition de la taille, les haines provinciales se montrèrent ouvertement. « L'argent nous désunit, dit l'historien et l'orateur de cette assemblée ; il nous rendit presque ennemis les uns des autres, chacun luttant au profit de sa province, et tâchant de lui faire supporter la moindre charge de l'impôt[2]. » L'assemblée, que d'ailleurs l'opinion populaire laissait sans appui, en perdit toute considération ; les députés se lassèrent de tant d'entraves à leurs bonnes intentions : « Depuis qu'on a obtenu, dit l'un d'eux, notre consentement pour la levée des deniers, il est hors de doute que nous sommes joués. Tout a été méprisé, et les demandes de nos cahiers et nos résolutions définitives. Malédiction de Dieu ! exécration des hommes sur ceux qui ont causé ce mal[3] ! » Alors trois commissions furent nommées pour accélérer la discussion des cahiers qui furent presque tous tronqués, et les états se séparèrent sans avoir fait autre chose que de témoigner leur incapacité politique, leur impuissance à empêcher le gouvernement progressif de Louis XI ; mais aussi en montrant combien les idées s'étaient développées et combien l'intelligence de la nation avait grandi, puisqu'ils ont émis des principes qui ne sont devenus des faits que douze générations après eux.

§ III. Révolte des seigneurs. — Bataille de Saint-Aubin-du-Cormier. — Les princes, heureux d'être débarrassés d'une assemblée inquiétante par ses idées de réforme, ayant obtenu d'elle de l'argent et s'étant partagé les charges et les pensions, ne s'occupaient plus que de plaisirs : le temps de Louis XI était déjà oublié ; on revenait tout doucement à l'indépendance féodale. Le duc d'Orléans ne songeait qu'aux tournois et aux galanteries ; le duc de Bourbon était toujours malade. Anne de Beaujeu profita de cette sécurité des princes pour s'emparer silencieusement de l'autorité. Maîtresse de la personne d'un roi enfant dont les volontés étaient légales, elle le fit parler à son gré ; elle se donna le maniement des finances, se fit prêter serment par les chefs de l'armée, entoura le jeune Charles d'hommes tout dévoués, et, sous prétexte d'un complot des seigneurs pour l'arracher à sa garde, elle l'enleva de Paris. Le duc d'Orléans se réveilla, adressa une protestation au parlement, à l'Université, aux bonnes villes ; on ne l'é-

[1] Masselin, p. 148. — [2] Id., p. 458. — [3] Id., p. 644.

couta qu'avec indifférence : il fut obligé de se soumettre et rentra au conseil, privé de ses charges et pensions. Alors il sollicita les seigneurs de faire respecter les volontés des états, prit les armes avec le duc de Bourbon, les comtes d'Angoulême et de Dunois, et chercha secours dans le dernier soutien de l'aristocratie féodale, le duc de Bretagne (1485). Anne le poursuivit, l'assiégea dans Beaugency et le força de se rendre. Mais il recommença ses intrigues avec les ducs de Lorraine et de Savoie, le sire d'Albret et avec les deux appuis extérieurs de la vieille ligue aristocratique, le roi d'Angleterre et Maximilien. Dunois, fils du bâtard d'Orléans, était l'âme du complot : il s'agissait d'enlever la régence à la dame de Beaujeu et de donner le gouvernement aux princes.

Anne contre-mina le triple appui de la ligue féodale (1486). Les seigneurs flamands étaient en discorde continuelle avec Maximilien, prince incapable et prodigue, à qui ils ne voulaient pas laisser la tutelle de son fils Philippe; elle fit alliance avec eux, et envoya le sire d'Esquerdes avec une armée qui s'avança jusqu'à Gand. Les seigneurs bretons étaient en révolte ouverte contre leur duc, à cause de son favori Landais; et celui-ci cherchait des appuis contre eux, en offrant à tout le monde la main de l'héritière de Bretagne : ils s'allièrent avec Anne, forcèrent le duc à livrer son favori et à faire la paix avec la France. Landais fut pendu. Richard III, odieux par ses crimes, était menacé d'un prétendant, dernier descendant des Lancastre et qui avait épousé la dernière héritière des York : c'était Henri Tudor, comte de Richemont, qui était réfugié en Bretagne [1]. La dame de Beaujeu donna à ce prétendant deux mille soldats et 60,000 francs pour descendre en Angleterre ; Richard fut battu et tué à Bosworth; le comte de Richemont monta sur le trône sous le nom de Henri VII, et commença la branche des Tudor. Une alliance, sous le nom de trêve, fut conclue entre Charles VIII et le nouveau roi.

Ainsi, grâce à l'habileté de la régente, la ligue des princes était toute déconcertée avant même qu'elle eût pris les armes. Déjà le duc de Lorraine, à qui l'on avait rendu le Barrois, le comte d'Angoulême, à qui l'on fit épouser Louise de Savoie, nièce des princes de Bourbon [2], avaient fait leur soumission. Anne, pour achever la défaite des confédérés, fait marcher rapidement une armée dans le midi, où les maisons de Foix et d'Albret avaient fait soulever la Guyenne; tous les seigneurs mettent bas les armes, et le duc d'Orléans s'enfuit avec le comte de Dunois en Bretagne (1487). Maximilien, qui venait d'être élu roi des Romains, attaque la Picardie;

[1] Voyez plus haut, p. 179. — [2] De ce mariage naquit François Ier.

le sire d'Esquerdes le force à rentrer en Flandre. Alors Anne, tranquille sur le midi, dont elle donne le gouvernement à son mari, et sur le nord, que protége un habile capitaine, veut attaquer la ligue féodale dans son dernier retranchement. Son armée, conduite par le jeune roi, et commandée par le sire de La Trémoille, entre en Bretagne. Le duc, abandonné de sa noblesse, cherche des auxiliaires de toutes parts en offrant la main de sa fille; Maximilien lui envoie quinze cents hommes qui font lever le siége de Nantes; le sire d'Albret amène quatre mille Gascons; quelques seigneurs anglais arrivent avec deux mille hommes. Malgré ces renforts, toutes les places tombent devant l'artillerie française, que Louis XI avait rendue la plus formidable de l'Europe. Enfin l'armée bretonne, commandée par le duc d'Orléans, et forte de dix à douze mille hommes, marche au-devant de l'armée française qui faisait le siége de Fougères. La bataille s'engage à Saint-Aubin-du-Cormier : les Bretons sont complétement vaincus, et le duc d'Orléans reste prisonnier (1488, 22 juill.). La Trémoille s'avance sur Dinan et Saint-Malo. François s'humilie et signe le traité de Sablé (21 août), par lequel il laisse aux mains des Français les quatre places principales de la Bretagne, s'engage à ne recevoir dans son état aucun ennemi de la France, et à ne marier sa fille que du consentement du roi. A peine ce traité est-il signé que le duc meurt (9 septembre), laissant son héritage à Anne, âgée de treize ans, sous la tutelle du sire d'Albret et du comte de Dunois.

§ IV. Mariage d'Anne de Bretagne avec Charles VIII. — La dame de Beaujeu, qui était devenue duchesse de Bourbon (son mari ayant hérité, par la mort de son frère, du Bourbonnais, de l'Auvergne, du Forez, etc.), crut le moment venu de réunir à la couronne cette Bretagne si indépendante, lien continuel entre l'Angleterre et les ennemis de l'intérieur, sans la possession de laquelle la France ne pouvait prétendre à aucune grandeur. Il fallait en finir avec ces princes orgueilleux qui refusaient même l'hommage et la pairie, qui prétendaient « que, de toute antiquité, les rois, ducs et princes de Bretagne n'ont reconnu créateur, instituteur ni souverain fors Dieu tout-puissant [1]. » Alors la ligue féodale devenait impossible, et la France n'avait plus affaire qu'à des ennemis pleinement étrangers. Anne ordonna de reprendre les hostilités (1489). Les états et conseillers de la duchesse de Bretagne étaient en désaccord; Rennes et Nantes, Dunois et d'Albret se faisaient la guerre; la province, inondée de soldats étrangers qui la ravageaient à l'envi, était un foyer de combats et d'intrigues où se débattait

[1] Lobineau, Preuv. de l'Hist. de Bret., t. II, p. 1435.

la féodalité expirante. Anne de Bretagne, réduite à la ville de Rennes, redoutant ses amis et ses ennemis, menacée de tous côtés par des ravisseurs qui voulaient l'épouser de force, était dans le plus grand embarras. Dunois intriguait par toute l'Europe pour sauver l'indépendance de la Bretagne, et avec elle l'aristocratie féodale : il offrit la main de la duchesse à Maximilien.

Louis XI avait bien dit que là était le danger : les puissances rivales de la France, l'Autriche, l'Angleterre, l'Aragon, s'intéressèrent au salut de la Bretagne, persuadées qu'avec la possession de ce pays la France devenait l'état le plus redoutable et le plus compacte de l'Europe. Henri VII, malgré la reconnaissance qu'il devait à Charles VIII, fut forcé par ses sujets d'envoyer six mille hommes en Bretagne. Ferdinand, roi d'Aragon, réclamait la restitution du Roussillon, et avait engagé une petite guerre de frontières à ce sujet; il envoya aussi une petite armée espagnole. Mais c'était à l'Autriche à faire les plus grands efforts; et la jeune Anne comptait sur Maximilien, à qui elle avait promis sa main par gloire de devenir un jour impératrice.

Le roi des Romains, après avoir été battu par d'Esquerdes, avait eu encore à souffrir une révolte de Flamands : attaqué dans Bruges, il fut fait prisonnier, couvert d'outrages, et n'obtint sa liberté qu'en abandonnant toute prétention à gouverner la Flandre. Il viola ses serments, attaqua les Flamands avec une armée allemande, fut battu, et s'en alla, à la prière de son père, défendre l'Autriche contre les Hongrois. Cependant il amusa par des négociations la France, qui avait pris les Flamands sous sa protection; et en même temps il envoya en Bretagne le comte de Nassau, comme son procureur, pour épouser la duchesse (1490). Ce mariage fut tenu dans le plus profond secret pendant quelques mois, jusqu'à ce que la jeune Anne, prenant le titre de reine des Romains, déclara le traité d'alliance qu'elle venait de signer avec Maximilien, les rois d'Angleterre et d'Aragon, pour le démembrement de la France. Dès lors Anne de Beaujeu chercha à gagner la Bretagne autrement que par conquête : il ne fallait pas faire la faute de Louis XI, et laisser aller aux mains de Maximilien, cet épouseur de riches héritières, une autre Marie de Bourgogne : il fut résolu de marier Charles VIII, quoique fiancé à la fille de Maximilien, avec Anne de Bretagne.

Charles commençait à gouverner lui-même; sa sœur, à mesure qu'il devenait homme, avait la sagesse de s'effacer; il avait délivré de prison le duc d'Orléans, reçu en grâce le comte de Dunois, restitué les biens au duc de Nemours, gagné l'affection de la noblesse par son ardeur de conquêtes, son esprit chevaleresque, son

goût pour les plaisirs. Il conduisit une forte armée en Bretagne et s'empara de Nantes par trahison (1491). Pendant ce temps, la jeune Anne était sollicitée par le comte de Dunois et le duc d'Orléans d'épouser le roi : elle résistait par haine contre la France, et voulait se réfugier en Angleterre; mais aussi elle était indignée de l'oubli dédaigneux où la laissait Maximilien, tout occupé de sa guerre de Hongrie. Le roi, qui assiégeait la duchesse dans Rennes, la força de capituler, et signa avec elle un traité qui remettait à l'arbitrage de douze commissaires leurs droits respectifs sur la Bretagne; puis, quand les auxiliaires allemands, espagnols, anglais eurent évacué le pays, il s'en alla secrètement à Rennes, où il fiança la duchesse, et quinze jours après fut célébré le mariage qui réunissait la Bretagne à la France, complétait l'œuvre de Louis XI et achevait la ruine de l'aristocratie souveraine.

§ V. Traité de Senlis. — La ligue de l'intérieur était à jamais détruite, il fallait se débarrasser de la ligue de l'extérieur. Le double affront qu'on avait fait à Maximilien en lui enlevant sa fiancée et en délaissant sa fille, brisait le traité d'Arras, mais le roi des Romains ne put exciter la diète germanique à embrasser sa querelle, et les guerres de Flandre et de Hongrie occupaient toutes ses forces (1492). Henri VII, poussé par la folle haine des Anglais contre la France, débarqua avec une forte armée et assiégea Boulogne; mais il ne voulait que la paix, et, content des subsides qu'il avait obtenus pour la guerre, il ne cherchait qu'à en dégoûter ses sujets. Enfin, Ferdinand d'Aragon était tout occupé de la guerre contre les Maures, auxquels il enlevait alors leur dernière ville. La ligue était donc peu redoutable; mais Charles VIII, prince frivole et capricieux, voulait, à tout prix, obtenir une paix générale pour mettre à exécution les grands et chimériques projets qu'il avait conçus sur l'Italie et sur Constantinople; malgré tous ses conseillers, il résolut de l'obtenir par le sacrifice d'une partie des conquêtes de son père. Il commença par se débarrasser de Henri VII en signant avec lui une trêve illimitée qu'il paya 750,000 écus; puis il rendit à Ferdinand le Roussillon et la Cerdagne, sans même lui demander l'argent pour lequel ces provinces avaient été engagées, et il fit avec lui une alliance contre l'Allemagne (18 janv.). Maximilien restait abandonné à ses propres forces; mais, malgré son incapacité, les anciennes provinces bourguignonnes voyaient en lui le représentant de leur indépendance. Les comtés d'Artois et de Bourgogne se regardaient comme appartenant à Marguerite; et depuis le mariage de Charles avec Anne, elles se jugeaient libres, d'après les stipulations expresses du traité

d'Arras : elles se révoltèrent et chassèrent leurs garnisons. Alors furent entamées des négociations qui amenèrent le traité de Senlis, par lequel on renvoya la jeune Marguerite à son père en lui rendant les comtés d'Artois et de Bourgogne qu'elle avait apportées en dot (1493, 23 mai). Ainsi l'acquisition de la Bretagne coûtait quatre des provinces conquises par Louis XI; mais ces provinces étaient frontières, et leur réunion pouvait être ajournée sans danger pour la nationalité française, tandis que l'acquisition de la Bretagne assurait la destruction de l'aristocratie souveraine, question fondamentale désormais résolue et d'où date une nouvelle ère pour la France.

SECTION IV.

GUERRES DES FRANÇAIS EN ITALIE.

1494-1559.

CHAPITRE PREMIER.

Conquête de Naples par Charles VIII. — 1494 à 1498.

§ I. Progrès du seizième siècle. — Depuis le dixième siècle, il n'y avait eu en France, en exceptant les croisades, que des guerres féodales : c'étaient les seules que l'Europe, telle que le traité de Verdun l'avait constituée, pût connaître. Mais, à la fin du quinzième siècle, l'aristocratie souveraine ayant cessé d'exister, les guerres de vassal à vassal ou de vassal à suzerain n'étaient plus possibles; la France était devenue un état, sinon homogène, du moins le plus compacte de l'Europe, ayant unité d'action et de gouvernement, et par là redoutable à tous les autres. Une nouvelle existence commençait donc pour elle où elle devait bientôt entraîner les autres nations; des guerres d'un nouveau genre allaient naître par elle, guerres d'état à état et d'agrandissement extérieur, qui allaient changer la constitution féodale de l'Europe créée par le traité de Verdun (842), et lui faire succéder un nouveau système politique, celui d'équilibre entre tous les états, établi définitivement par le traité de Westphalie (1648).

Les expéditions des Français en Italie commencent ce grand mouvement politique; mais en même temps, dans toute l'Europe, commence une ère de bouleversement universel. Il y a partout tendance à la centralisation et à l'unité; les anciennes formes politiques disparaissent; le temps des royautés commence : Henri VII, Ferdinand d'Aragon, Maximilien, essaient dans leurs états ce que Louis XI a exécuté en France; ils attaquent les libertés féodales, ils établissent des armées permanentes, ils renforcent le pouvoir central. Tous les peuples ont des relations plus fréquentes et plus

régulières, quoiqu'ils se nationalisent plus fortement; tous marchent au progrès d'un pas presque égal; tous mêlent leur existence et leur histoire. Une ardeur nouvelle s'empare de toutes les intelligences, de tous les cœurs, de tous les bras. Le seizième siècle va s'ouvrir : temps magnifique de progrès en tous genres, temps où les idées et les choses ont un caractère d'inspiration et de renouvellement; temps de méditation et d'action, de grandes luttes et de grandes pensées, de révolutions prodigieuses et de personnages gigantesques; temps qu'on ne peut comparer qu'à celui de l'établissement du christianisme ou à celui de la révolution française. Jamais l'esprit humain ne fut plus remué : le système politique de l'Europe à changer! un monde nouveau à découvrir! l'antiquité à ressusciter! l'art moderne à créer! le christianisme à réformer! un sixième sens à donner à l'homme par l'imprimerie! enfin la terre, la science et la pensée à doubler!

§ II. Histoire des royaumes d'Espagne. — Découverte de l'Amérique. — Puissance de la péninsule hispanique. — L'Espagne, jetée hors de la voie commune des nations européennes par la conquête des Arabes, ne s'était pas pressée de rentrer dans la famille chrétienne en secouant le joug des infidèles : elle avait bataillé contre eux pendant près de huit siècles, et avec une telle lenteur qu'elle semblait se complaire à cette guerre intestine, où il y avait tant de beaux faits d'armes et d'aventures glorieuses. Excepté les querelles des rois d'Aragon avec les grands vassaux du midi, l'alliance des rois de Castille avec les Valois, l'accession au trône de Navarre des deux familles françaises de Champagne et d'Évreux, les relations de l'Espagne avec la France, et par conséquent avec le reste de l'Europe, avaient été presque nulles. Mais dans le quinzième siècle, les Maures ne possédaient plus que le royaume de Grenade, et les nombreux royaumes chrétiens s'étaient fondus en quatre couronnes : Navarre, Aragon, Castille et Portugal. Trois de ces couronnes allaient, par leur réunion sur une seule tête, donner à la péninsule hispanique la suprématie matérielle de l'Europe.

La maison d'Évreux s'était éteinte sur le trône de Navarre, en 1425, dans la personne de Charles III. Ce roi ne laissa qu'une fille, mariée à Jean, deuxième fils du roi d'Aragon, laquelle mourut en 1441, laissant un fils, nommé Charles, et deux filles. Jean, au lieu de céder, selon le droit féodal, le trône de Navarre à Charles, le garda pour lui-même, fit un second mariage, et en eut un fils, devenu célèbre sous le nom de Ferdinand-le-Catholique. Mais les Navarrais, et même les Catalans, se révoltèrent en faveur

de Charles. Jean emprisonna son fils; il avait conçu une haine mortelle contre lui, ainsi que contre sa fille aînée, mariée à Henri IV, roi de Castille; et il n'aimait que Léonor, sa deuxième fille, mariée au comte de Foix. Le frère aîné de ce Jean était Alphonse V, le Magnanime, roi d'Aragon, de Sicile, de Naples : il mourut sans enfants légitimes, laissant son royaume de Naples à son bâtard Ferdinand, et ses royaumes d'Aragon et de Sicile à son frère Jean[1] (1458). Celui-ci, devenu roi d'Aragon, de Sicile et de Navarre, fit mourir en prison le fils et la fille qu'il haïssait, enfin il laissa son royaume de Navarre à Léonor, sa deuxième fille, et ses royaumes d'Aragon et de Sicile à son fils du deuxième lit, Ferdinand-le-Catholique (1479). C'était ce Ferdinand qui devait réunir un jour sous sa domination tous les royaumes d'Espagne, sauf le Portugal; d'abord sa couronne d'Aragon comprenait l'Aragon, la Catalogne, Valence, Murcie, les Baléares, et, hors de la Péninsule, le Roussillon, la Sicile et la Sardaigne; ensuite il épousa Isabelle, reine de Castille.

La couronne de Castille comprenait les deux Castilles, Léon, l'Estramadure, la Galice, les Asturies, la Biscaye : Henri IV, quatrième successeur de Henri de Transtamare, en était roi en 1454; il avait épousé la fille aînée de Jean, roi de Navarre, et en avait eu une fille. Mais ses sujets refusèrent de reconnaître cette fille pour son héritière, disant qu'elle était née des amours adultères de sa femme, et ils proclamèrent la sœur de Henri, Isabelle, qui, après de longues guerres civiles, succéda à son frère, en 1474; elle avait épousé Ferdinand-le-Catholique en 1469.

Dans la Navarre, Léonor, comtesse de Foix, eut pour héritier son petit-fils, François Phœbus, et celui-ci sa sœur Catherine, qui épousa, en 1484, Jean, sire d'Albret. Nous verrons, en 1512, comment Ferdinand-le-Catholique parvint à déposséder Catherine et Jean, et à faire passer la Navarre à ses successeurs. Quant au royaume de Grenade, il fut enlevé aux Maures, en 1492, par Ferdinand et Isabelle; et l'Espagne, libre du joug musulman, commença une vie nouvelle, où déjà le Portugal avait fait de grands pas.

La Méditerranée avait été, dans l'antiquité et dans le moyen âge, l'unique voie commerciale avec l'Asie et l'Afrique; on croyait que l'Océan Atlantique était impraticable et illimité. Les guerres des Portugais avec les Maures d'Afrique inspirèrent le désir d'explorer cette péninsule, dont on disait les côtes occidentales inhabitables. Le prince Henri de Portugal, séduit par les récits de Marc-

[1] Voyez plus haut, p. 163.

Paul[1], envoya deux vaisseaux qui osèrent franchir le cap Non en 1412. Il forma alors le projet de chercher une route vers les Indes en faisant le tour de l'Afrique. Aidé du pape Martin V, qui lui donna toutes les terres qu'il découvrirait, avec indulgence plénière pour ceux qui périraient dans ces voyages, il excita l'ardeur des Portugais, qui doublèrent le cap Bojador en 1433, le cap Blanc en 1440, et l'équateur en 1472. Ils s'apercurent alors que le continent se rétrécissait à l'est, continuèrent leurs voyages, et découvrirent le cap de Bonne-Espérance en 1486 : ils n'osèrent le franchir[2].

Pendant ce temps, un Génois, à l'imagination mystique, exaltée, avide de merveilleux, trouvait dans ses méditations une autre route : c'était Christophe Colomb. Établi à Lisbonne depuis plusieurs années, il avait fait de nombreux voyages aux Canaries et aux Açores, s'était mis en relation avec les navigateurs portugais, et avait conçu l'idée de chercher à l'ouest la route qu'ils cherchaient au midi. Sa théorie n'était appuyée que sur des conjectures légères et d'énormes erreurs, et, d'après les opinions des écrivains anciens sur les dimensions de l'Asie orientale, il comptait trouver le royaume de Cipango, vanté par Marc-Paul et situé dans cette partie du monde, à moins d'un millier de lieues des côtes occidentales de l'Europe. Mais cet homme avait une foi entière dans son idée audacieuse. Plein de l'enthousiasme religieux du moyen âge, il ne regardait sa découverte des Indes et les richesses qu'elle devait donner que comme la préparation à une entreprise plus grande encore, la délivrance de la Terre-Sainte. Les Génois, auxquels il présenta son plan, le rejetèrent. La cour de Portugal, à qui il l'offrit ensuite, le déclara extravagant. Alors il s'en alla en Espagne, proposa son projet à Ferdinand et Isabelle, fut éconduit, rebuté, amusé pendant huit ans. Tout le monde le croyait fou; mais lui ne cessait pas, malgré sa misère profonde, malgré la risée publique, de mendier à Isabelle un seul vaisseau pour les cent royaumes dont il voulait doter la couronne de Castille. Enfin il se lasse et se met en route pour l'Angleterre. Isabelle, sollicitée par le moine Perez, seul ami de Colomb, donne son consentement; un courrier atteint le Génois : il revient, et le traité est conclu. On lui donne trois caravelles ou grandes chaloupes; et, le 3 août 1492, il part de Palos, plein de joie et de confiance : il tenait enfin la mer, il n'avait plus qu'elle à vaincre. Après deux mois de navigation sur

[1] Noble vénitien qui parcourut la plus grande partie de l'Asie pendant vingt ans et visita la Chine en 1271. La relation de ses voyages était la source de toutes les connaissances sur la géographie de l'Asie.

[2] Voyez ma *Géographie physique, historique et militaire*, p. 41 de la 3e édition.

cet océan inconnu, sans bornes, qui finit peut-être par des abîmes, l'imagination des matelots s'exalte de terreur : ils se révoltent. Colomb compose avec eux, et leur jure de revenir si dans trois jours la terre n'apparaît pas. Pendant ces trois jours, plein d'anxiété, l'œil fixé sur l'Océan, le grand homme cherche à voir dans l'immensité cette terre que son génie a devinée. Bientôt des oiseaux, quelques herbes et, dans la nuit du 11 octobre, une lumière, apparaissent... enfin la terre ! l'Amérique était trouvée ! Jamais cœur d'homme ne dut battre d'une joie plus grande. Colomb venait, comme le créateur, de faire sortir un monde du néant ! Il descendit dans l'île de Guanahani, l'une des Lucayes, y planta une croix, et en prit possession au nom d'Isabelle. C'était, pensait-il, l'une des îles du Japon. L'année suivante, il explora toutes les Antilles; et, son imagination rêveuse s'exaltant encore à la vue des merveilles de la nature dans ce nouveau monde, il crut tout possible : il allait bientôt retrouver l'Éden; il était sur le chemin du paradis terrestre; Dieu, disait-il, lui avait donné les clefs des barrières de l'Océan. Ce monde réel qu'il avait découvert n'était déjà plus rien auprès du monde idéal que rêvait maintenant ce génie étrange, plein de naïveté, de poésie et de grandeur. Enfin, après six ans de voyages, il toucha le continent vers les bouches de l'Orénoque; mais il ne sut jamais que ces Indes occidentales qu'il avait cru découvrir étaient un monde entier, qui s'interposait entre l'Europe occidentale et l'Asie orientale, et que ces deux parties du globe, qu'il supposait peu distantes, étaient séparées par tout un hémisphère.

Pendant ces glorieuses découvertes, les Portugais rivalisaient d'efforts. En 1497, Vasco de Gama franchit le cap de Bonne-Espérance, entra dans la mer des Indes, retrouva, sur la côte orientale d'Afrique, la langue arabe et le mahométisme, se lança sur la mer d'Oman, et aborda à Calicut. Le roi Emmanuel de Portugal, transporté de joie, prit le titre de « maître de la navigation, de la conquête et du commerce d'Ethiopie, d'Arabie, de Perse et des Indes. » Gama fut reçu en triomphe à Lisbonne. Colomb n'eut pas le même accueil en Espagne : regardé d'abord comme un homme unique par le peuple, qui le couvrait d'applaudissements, il fut bientôt persécuté par les courtisans et les envieux de sa gloire, et il mourut sans avoir eu même l'honneur de donner son nom au Nouveau-Monde.

Ces découvertes secouèrent le genre humain. Il s'alluma dans tous les esprits une curiosité, une turbulence, une ardeur de savoir, qui se traduisirent en voyages. Les aventures d'outre-mer

allaient être les croisades de ce temps merveilleux. L'audace venait de faire de si grandes choses ! Quels champs à l'imagination ! des mers inconnues, des terres ignorées, une nature vierge, des hommes nouveaux ! et quelle immense source de richesses brutes ! quel immense débouché aux marchandises européennes ! L'imagination s'empara de tout cela, le changea, le transforma, le grandit, l'embellit : tout était là-bas, or, diamants, fruits, soleil; on se jeta sur la mer comme sur une proie; et avec elle, de petits états devinrent de grandes puissances. Le prix des métaux baissa; celui des denrées s'éleva; la propriété foncière changea de mains; la puissance des capitalistes commença; la société se renouvela, sous le rapport des finances et de l'industrie comme sous les rapports moraux et politiques.

Les Portugais, sous le grand Albuquerque, établirent des entrepôts de commerce sur les côtes de Sofala et de Mozambique, s'emparèrent de Socotora, qui commande le golfe Arabique, d'Ormuz, qui commande le golfe Persique; ils fondèrent Goa, prirent Malacca, conquirent les Moluques. Venise et Alexandrie furent menacées de ruine. Maroc, le soudan d'Égypte, les Arabes, l'Inde tremblèrent. Tous les rois recherchaient l'alliance des Portugais, et cette petite nation fut alors à l'apogée de sa grandeur.

Dans le même temps, quelques poignées d'aventuriers espagnols conquirent le Mexique et le Pérou, seuls pays où la race américaine se fût élevée au-dessus de l'état sauvage, et dont la civilisation grossière fut alors anéantie. On fit périr la moitié de leur population dans les mines pour en épuiser l'or; mais on fonda un empire merveilleux, œuvre admirable de sagesse et de patience, qui, malgré la barbarie où ses débris sont aujourd'hui tombés, a de profondes racines morales de civilisation. Le clergé se fit l'auxiliaire de ces conquêtes, et la main pontificale traça la ligne de partage des terres qu'on découvrirait entre les Espagnols et les Portugais. La péninsule hispanique acquit ainsi une masse de richesses factices qui allaient lui faire négliger les richesses réelles, l'agriculture et l'industrie; ses colonies allaient l'épuiser; sa force allait s'écouler par ses ports; mais avant qu'on pût voir les pieds d'argile de ce colosse d'or et d'argent, il devait, avec le produit des mines du Potosi, se mêler des affaires de l'Europe et la dominer pendant près d'un siècle. L'Italie, qui jusqu'alors n'avait eu à craindre que l'Allemagne, et sur laquelle la France jetait aussi les yeux, était le premier pays où les Espagnols allaient étendre leur puissance.

§ III. Situation morale, intellectuelle et politique de l'Italie. — Pendant le dernier siècle, l'Italie était arrivée au degré le

plus élevé de prospérité matérielle et de civilisation intellectuelle où le moyen âge dût parvenir. Elle était pour l'Europe une maison de banque, une manufacture de luxe, une école de politique, de philosophie et d'érudition. La servitude de la glèbe y était inconnue; la bourgeoisie y était souveraine; la noblesse y avait été, pour ainsi dire, proscrite et obligée de briguer avec ardeur les droits de la bourgeoisie; mais le métier des armes en avait été tout déconsidéré, et les honneurs donnés aux professions pacifiques y avaient rendu vénale la profession militaire. La France ne connaissait ce pays que comme une terre de richesses et de plaisirs, où la guerre était facile et le butin abondant; mais elle n'avait pas vu le fond de ce monde étrange; elle n'avait regardé que les palais de marbre de Milan, les riches manufactures de Florence, les grands vaisseaux de Venise; elle n'avait pas pénétré dans la vie intérieure de ces républiques qui avaient eu trois siècles d'une gloire qui allait s'évanouir, d'une indépendance menacée de toutes parts, d'une civilisation luxuriante, orgueilleuse, corrompue[1]. C'était là qu'il fallait voir ce qu'était devenue la religion de saint Paul, déjà si dégénérée en France : en Italie elle était matérielle, pompeuse, artiste, oublieuse de toute morale, magnifique de costumes et de cérémonies, dissolue et sanguinaire. L'art était devenu le dieu unique de l'Italie : c'était la loi, l'amour, la religion; on donnait au talent le nom de *vertu*; les papes pouvaient être infâmes, pourvu qu'ils protégeassent les arts. Aussi quelle cour que celle de Rome! quels papes que Sixte IV, Innocent VIII et enfin Alexandre VI, le père de Lucrèce et de César Borgia! quels prêtres que ces cardinaux savants et athées, qui s'abandonnaient aux plaisirs d'une civilisation molle, oisive, élégante, au goût des lettres et des jouissances matérielles, et souriaient avec mépris aux croyances de la populace! La corruption était partout, dans le sanctuaire, dans les camps, dans le foyer domestique; la vertu qui abandonne les nations la dernière, la valeur même, n'existait plus. On ne trouvait pas un soldat, mais cent assassins; les batailles étaient devenues des exercices où pas un homme ne succombait; mais dans les rues et les maisons, quelle prodigalité de poisons et de poignards! Point d'idées grandes et générales, pas un cœur qui batte pour l'intérêt commun, pas une tête où entre la pensée de faire de l'Italie une nation, comme la France, l'Angleterre, l'Espagne. Les papes veulent, non la domination du saint-siége sur la péninsule, mais de petites sou-

[1] Les deux millions d'hommes libres dont l'Italie se vantait au XIII[e] siècle étaient descendus, à la fin du XIV[e], par suite de ses guerres civiles et des proscriptions mutuelles de tous les partis, à 17,000.

verainetés pour leurs bâtards; les républiques ne demandent que la prééminence de leurs villes; les seigneurs, que l'indépendance de leurs châteaux; les *condottieri*, que l'abondance du butin. On dépense son énergie en petites guerres civiles, en querelles mesquines, en lâches intrigues, en perfidies étroites : pas de lien social, pas de citoyens, pas de pouvoir public, pas de patrie. Aussi, quand l'Italie sera menacée dans son existence, son repos, ses richesses, par la France, que feront tous ces petits états ennemis et divergents contre un géant si fort et si bien uni? Que deviendra cette société aux mille constitutions anarchiques, ce composé de cent républiques citadines, contre ce pays compacte, où tout est classé hiérarchiquement; contre cette monarchie féodale, où, depuis le roi jusqu'au plus humble serf, tout a la guerre en honneur, et cherche à s'élever par elle? Toutes ces petites conspirations, avec lesquelles l'Italie est habituée à dénouer son histoire, déjoueront-elles la politique envahissante des rois de France et d'Aragon? Où trouver un patriote parmi tous ces tyranneaux entourés d'assassins et de courtisanes, de prêtres et d'artistes à gages? Que seront les sonnets contre la furie française ou la férocité espagnole, les palais de marbre contre les coulevrines, les habits de soie et d'or contre les lances des gendarmes bardés de fer? Dans tous ces retrouveurs de grec et de latin, y aura-t-il un poète qui sonne la trompette contre les étrangers? Où est Dante? Dans tous ces prélats gorgés de vin, d'or et de femmes, entourés de bouffons, de comédiens, de cuisiniers, y aura-t-il un homme qui se sacrifie pour la patrie? Où est Hildebrand? L'Italie, corrompue par une civilisation hâtive et bâtarde, doit être conquise, pillée, bouleversée par tous les hommes de l'Europe, pour que les germes de cette civilisation se répandent partout. La France va la première la mettre en œuvre.

Cinq puissances principales se partageaient l'Italie : Milan, Venise, Florence, l'État pontifical, le royaume de Naples.

Le duché de Milan, créé par les Visconti en 1295, était devenu la possession de François Sforza [1], qui avait épousé une bâtarde du dernier Visconti, et vaincu les prétentions des ducs d'Orléans (1447). Jean Galéas, petit-fils de François, était alors duc de Milan, sous la tutelle de son oncle Ludovic, dit le More ou le Mûrier [2].

La république de Venise, affaiblie extérieurement par les conquêtes des Turcs et les découvertes des Portugais, mais maîtresse encore de tout le pays depuis l'Adda jusqu'à l'Isonzo, était toujours la reine de l'Italie, par sa politique habile et patiente; c'était encore l'en-

[1] Voyez p. 150.
[2] *Il Moro*, à cause du mûrier qu'il avait pour devise.

trepôt des marchandises de l'Orient, la puissance maritime la plus considérable de l'Europe, le champion de la chrétienté en face des Turcs, la gardienne de l'Italie en face de l'empereur.

La république de Florence, toujours alliée à la France, qu'elle couvrait depuis trois siècles de ses comptoirs et de ses banquiers, toujours illustre par ses manufactures et son amour pour les arts, était devenue une sorte de monarchie sous le gouvernement des Médicis. Cette famille marchande, sortie de l'obscurité dans le quatorzième siècle, avait exercé la principale autorité dans Florence sous Côme Ier, dit le Père de la patrie (1434), qui la passa à son petit-fils Laurent, dit le Père des lettres (1464). A celui-ci succéda Pierre, jeune homme plein de vanité, d'arrogance, de débauches, qui prétendait à la souveraineté directe de sa patrie (1492).

La papauté n'avait pas recouvré l'éclat de sainteté que le grand schisme lui avait fait perdre : elle avait continué à s'accommoder au siècle, à prendre la forme d'une institution politique, à se servir, pour l'agrandissement de sa souveraineté temporelle, des immenses ressources que lui donnait son pouvoir spirituel. Pendant l'exil des papes à Avignon, les anciens vicaires et feudataires de l'Église s'étaient emparés des villes de la Romagne, les avaient transformées en petites souverainetés héréditaires, et faisaient continuellement la guerre au saint-siége; ils rivalisaient entre eux de cruautés, de débauches et de perfidies, et tenaient le pays dans une perpétuelle anarchie. Les papes avaient résolu d'arracher le patrimoine de saint Pierre au joug de ces petits tyrans : c'était, non pour en faire un puissant état qui tiendrait la balance de l'Italie, mais pour fonder, à l'exemple des Médicis et des Sforza, des souverainetés en faveur de leurs neveux ou de leurs fils; car, dans ces temps orageux, la souveraineté ne se comprenait qu'avec une famille qui la défendît au prix de son sang, et qui la consolidât et la consacrât par la perpétuité. De là le népotisme qui, depuis Sixte IV, devint un usage passé pour ainsi dire à l'état d'institution légale [1], et par lequel l'histoire pontificale fut constamment dominée pendant près d'un siècle. Ainsi la papauté, même dans ses plans de politique terrestre les plus dignes de louanges, se rapetissa de plus en plus; les arbitres des monarques épuisèrent leurs dernières forces dans des intérêts domestiques, dans des tracasseries de famille; les pères du monde chrétien n'eurent plus d'autre ambition que de trouver une bonne condition pour leurs bâtards; ils se réduisirent

[1] Le népotisme était approuvé en Italie. Un orateur du concile de Bâle exprima le regret que les papes n'eussent pas de fils qui pussent les aider contre les tyrans de la Romagne. (Voy. Schroekh, Hist. de l'Église, t. XXXII, p. 90.)

à être les fondateurs obscurs de quelque obscure dynastie. Cette nouvelle politique fut en plein triomphe sous Alexandre VI (Rodrigue Borgia), homme dont les vices égalaient les talents, qui était monté sur le trône en 1492, en achetant ouvertement les voix des cardinaux, et qui avait résolu de reconquérir la Romagne pour en faire des états à ses nombreux bâtards.

Le royaume de Naples était gouverné par Ferdinand, fils naturel d'Alphonse-le-Magnanime; mais la maison d'Anjou n'avait pas abandonné ses droits sur cet état, et le comte du Maine, héritier du roi René, les avait légués à Louis XI, qui refusa de les faire valoir [1]. Le peuple napolitain, habitué depuis trois siècles à changer continuellement de maîtres, était le plus mobile de l'Italie; il ne désirait que le roi qu'il n'avait pas, et accueillait avec enthousiasme l'avénement de toute dynastie nouvelle : c'était une occasion de fêtes, de danses, de loisirs. Les seigneurs partageaient cette mobilité du peuple; le plus grand nombre regrettait la maison d'Anjou, si affable, si prodigue, si amie des arts et des plaisirs. Quelques-uns, persécutés par Ferdinand, émigrèrent en France, et engagèrent Charles VIII à faire valoir les droits que son père lui avait transmis sur le royaume de Naples.

§ IV. Charles VIII se prépare a faire la conquête de Naples. — Le jeune roi, nourri de lectures romanesques, se croyait appelé à être un Alexandre ou un Charlemagne. Cet esprit faible et vain, cette imagination maladive dans un corps chétif et contrefait, rêvait l'expulsion des Turcs de l'Europe et la conquête de Constantinople; et, comme Naples était un point de départ et d'appui pour débarquer en Grèce, il accueillit chaudement les propositions des émigrés napolitains. « C'était une honte, disait-il, que la couronne de Naples eût été enlevée à la maison de France par un bâtard d'Aragon; » et il était entretenu dans ses idées par ses frivoles conseillers, Étienne de Vesc, son valet de chambre, et Brissonnet, receveur-général des finances. La sagesse des vieux ministres de Louis XI ne repoussa que faiblement ce projet si déraisonnable, cette guerre sans excuse, cette expédition enfantée par le caprice et la folie chevaleresque du roi : l'activité de la noblesse, qui jusqu'à ce jour avait trouvé pâture dans les guerres féodales, avait besoin d'être occupée à l'extérieur; d'ailleurs la France était paisible, sans aucune crainte de ses voisins. Une croisade fut donc prêchée : « Notre intention, écrivit Charles aux évêques en leur demandant des subsides, n'est pas seulement au recouvrement de notre royaume de Naples, mais à celui de la Terre-Sainte. »

[1] Voyez p. 199.

Ludovic-le-More tenait son neveu en captivité, voulant s'emparer de ses états : il était jalousé par Venise, Florence, le pape, et surtout par Ferdinand de Naples, dont la fille avait épousé Galéas. Craignant d'être dépouillé par la ligue qui se formait contre lui, il chercha un appui extérieur, appela Charles VIII à faire valoir ses droits sur Naples, et promit, si on le laissait consommer son usurpation, la flotte génoise, cinq cents lances et 200,000 ducats. Vainement Ferdinand proposa de reconnaître la suzeraineté du roi de France, de lui payer tribut, de lui donner passage pour la croisade de Constantinople; vainement le pape, dont les bâtards venaient d'être gorgés de faveurs par la maison d'Aragon, menaça la France de sa colère; vainement Pierre de Médicis fit alliance avec le roi de Naples; la guerre fut résolue. On avait l'entrée de l'Italie par Saluces, fief du Dauphiné, Asti, possession du duc d'Orléans, et surtout Gênes, qui était, depuis 1464, vassale du duc de Milan, sous la protection de la France. Avec l'alliance promise par Ludovic, les Vénitiens qui s'engageaient à la neutralité, Florence qu'on espérait ramener dans notre amitié, le pape qu'on voulait acheter ou effrayer, la conquête de Naples devait n'être qu'une promenade. On envoya une ambassade dans tous ces états, pour les préparer à l'invasion projetée; et l'annonce d'une guerre qui devait changer les destinées de l'Italie, lui ravir son indépendance, faire cesser sa prospérité, excita plus de curiosité que de terreur : il semblait que ce pays, confiant dans ses félicités et engourdi dans son opulence, fût possédé d'une folle envie de courir des chances de fortune. « De tous côtés, dit Comines, les peuples d'Italie commençoient à prendre cœur pour les François, désirant nouvelletés, voulant voir choses qu'ils n'eussent vues de long-temps (1494). »

Charles laissa le gouvernement du royaume au duc et à la duchesse de Bourbon, donna le commandement des provinces à des seigneurs peu puissants, et emmena les plus grands avec lui (août). La noblesse se porta en foule autour du *petit roi*, qui sympathisait si bien avec elle par sa légèreté, sa bravoure, son amour de fêtes et de gloire; d'ailleurs, il n'y avait plus d'autre guerre que la sienne; le servir était désormais l'unique voie de fortune des gentilshommes, qui furent aussi soumis sous Charles VIII qu'ils avaient été turbulents sous Louis XI. Le rendez-vous était à Lyon. Le roi y arriva et se prépara à son expédition chevaleresque par des fêtes et des tournois où le trésor disparut; « car, il n'étoit pourvu ni de sens, ni d'argent, ni d'autre chose nécessaire à cette entreprise; et ceux qui le conduisoient de nulle chose n'avoient expérience [1]. »

[1] Comines, liv. VII, ch. 5.

C'était au commencement de l'automne; mais cela n'inquiétait personne : « aussi faut conclure, dit Comines, que ce voyage fut conduit de Dieu, tant à l'aller qu'au retourner [1]. » On engagea les domaines, on fit des emprunts à 56 p. 100; on demanda aux princesses de Savoie leurs bijoux, et on les prêta pour 24,000 ducats. Tantôt on voulait marcher par terre, tantôt on résolvait de s'embarquer; chaque jour des ordres de départ étaient contremandés. Enfin l'on apprit que les Aragonais avaient pris l'offensive sur mer contre Gênes, et dans la Romagne contre le Milanais. Aussitôt le duc d'Orléans partit pour Gênes avec quatre mille Suisses, et d'Aubigny [2] pour Milan, avec trois mille fantassins et huit cents lances; l'artillerie et les bagages, qui étaient trop considérables pour qu'on pût leur faire passer les Alpes et les Apennins, descendirent le Rhône, et s'embarquèrent pour aller joindre l'armée au golfe de la Spezia.

§ V. Marche des Français par le Milanais et la Toscane. — Composition de l'armée. — Entrée a Florence. — Cependant Ferdinand de Naples était mort : Alphonse II lui avait succédé et avait renouvelé ses alliances avec Pierre de Médicis, Alexandre VI et les seigneurs de la Romagne. Son frère Frédéric prit le commandement de la flotte napolitaine, qui marcha sur Gênes; son fils Ferdinand s'avança en Romagne avec une armée de quatre à cinq mille hommes, et s'y rallia aux seigneurs de ce pays. La flotte napolitaine débarqua quelques troupes à Rapallo; les Suisses du duc d'Orléans tombèrent sur elles et les déconfirent, de telle sorte que l'Italie, habituée à regarder la guerre comme un jeu peu sanglant, en fut épouvantée : « ces pauvres gens n'avoient jamais rien vu de pareil, » dit Comines. Quant à l'armée de Ferdinand, elle n'osa attaquer le Milanais, et, dès qu'elle vit les Suisses de d'Aubigny, elle se mit en retraite.

Alors Charles se mit en marche avec toute son armée, et passa les Alpes par le mont Genèvre (septembre); il arriva à Turin, y fut reçu avec de grandes fêtes et traversa le Milanais. A Pavie, les Français commencèrent à entrer en défiance des mœurs et des intrigues italiennes (14 oct.) : ils voyaient le jeune Galéas mourant du poison que lui avait donné son oncle; ils apprenaient que le perfide Ludovic avait conseillé aux Florentins de se défendre; ils disaient qu'il fallait rendre le duché de Milan aux Visconti, dont le duc d'Orléans était l'héritier. Ludovic parvint à conjurer ces mécontentements. Charles n'osa témoigner la pitié que lui inspirait Galéas; mais, lorsque l'armée eut repris sa marche, elle ap-

[1] Comines, t. III, p. 129.
[2] C'était le petit-fils de ce Stuart qui s'établit en France sous Charles VII.

prit que le jeune duc était mort, et que son oncle, au détriment de ses petits-neveux, s'était fait élire duc de Milan.

On passa l'Apennin au col de Pontremoli, et l'on entra dans la Toscane (28 oct.) : les premiers bourgs furent dévastés, et l'on arriva devant la forteresse de Sarzane, qui fermait la route. Les Florentins s'émurent de se voir en guerre avec la maison de France, « de laquelle ils ont été de tout temps vrais serviteurs et partisans[1]. » Un moine plein d'éloquence, Savonarole, qui prêchait la réforme de l'Église et la restauration du gouvernement démocratique, était devenu l'idole du peuple; il disait que « le roi de France étoit le fléau de Dieu envoyé pour châtier les tyrans de l'Italie, et que l'Église seroit réformée par l'épée[2]; » il anima les Florentins contre les Médicis. Pierre n'avait pris aucune mesure de défense contre l'armée qui descendait de l'Apennin : il perdit la tête aux cris de ses concitoyens, courut seul au-devant des Français qui étaient embarrassés du siége de Sarzane, et signa éperdument avec eux un traité par lequel il leur livra Sarzane, Pise, Livourne, toutes les places de la république, 200,000 ducats, etc. Les conseillers du roi étaient ébahis. Un cri d'indignation s'éleva à Florence contre tant de lâcheté, et, au retour de Pierre, tout se révolta contre lui; il s'enfuit à Venise, où le sénat le garda à vue. Les Médicis furent proscrits de Florence, et la tête de Pierre mise à prix.

Charles rallia, vers l'embouchure de la Magra, les Suisses qui avaient combattu à Rapallo, les bagages et l'artillerie qui avaient débarqué à la Spezia; et alors il se vit à la tête d'une armée formidable. Elle comptait dix-huit cents lances, formées chacune de cinq hommes et de onze chevaux, six mille archers bretons, six mille arbalétriers ou arquebusiers gascons, huit mille Suisses se formant par bataillons carrés de huit hommes de hauteur, dont le premier rang était armé d'arquebuses, le deuxième de hallebardes, et les autres de longues piques. L'artillerie se composait de trente-six canons de bronze, dont quelques-uns avaient dix pieds de long et pesaient six milliers, de cent canons en fer plus légers, et de douze cents canons à main. Les grosses pièces étaient posées sur des affûts à quatre roues, dont l'arrière-train se détachait; mobiles et bien manœuvrées, elles étaient servies par six mille deux cents artilleurs ou *bastardiers*, deux mille quatre cents charpentiers ou poudriers, huit mille chevaux conduits par quatre mille charretiers, et elles étaient commandées par Guillot Louziers et Chaudoit. En outre, la maison du roi comprenait mille à douze cents gentilshommes ou archers, les nombreux volontaires de la

[1] Comines, t. III, p. 271. — [2] Id., p. 183.

noblesse, les ministres, conseillers, magistrats, évêques de la cour. Avec l'immense armée des valets et le corps de d'Aubigny, cela faisait plus de soixante mille hommes, et trente-cinq à quarante mille chevaux [1].

Charles, après avoir occupé les forteresses toscanes et reposé ses troupes, reprit sa marche par Lucques, et arriva à Pise (1494, 9 nov.). Cette ville, jadis rivale de Gênes et de Venise, était tombée depuis un siècle sous le joug des Florentins, qui avaient ruiné son commerce, détruit sa population, empesté même son territoire; elle accueillit les Français avec des transports de joie, en criant : Liberté! et le jeune roi tout ému lui rendit son indépendance. Les Florentins envoyèrent au-devant des Français Savonarole; mais Charles écouta à peine le moine enthousiaste qui, depuis quatre ans, avait prédit l'invasion des *Barbares;* il poussa sur la ville, dont ses soldats convoitaient le pillage, et, malgré les sollicitations des habitants, il y entra en conquérant, la lance sur la cuisse, avec un appareil si terrible, que Florence la Belle croyant voir en lui l'envoyé de Dieu, comme Savonarole le prêchait, l'accueillit avec acclamation (17 nov.). Mais la république voulait traiter, Charles la regardait comme sa conquête; on ne pouvait s'entendre : « Eh bien! s'écrièrent les commissaires florentins, sonnez vos trompettes, nous allons sonner nos cloches. » On connaissait les ressources de cette grande ville aux rues tortueuses, aux maisons fortifiées, si habituée aux guerres intestines : on traita; Florence rentra dans l'alliance de la France, moyennant un tribut de 120,000 ducats et l'occupation de ses forteresses pendant la durée de l'expédition.

§ VI. Entrée a Rome. — Traité avec le pape. — L'armée se remit en marche, traversa la république de Sienne, et se dirigea sur Rome. Pendant ce temps, Frédéric de Naples, pressé dans la Romagne par d'Aubigny et se voyant débordé par Charles VIII, n'osa tenir à Viterbe, comme tout l'y conviait; il se retira à Rome, où sa présence ranima le courage d'Alexandre VI, tandis que d'Aubigny passa l'Apennin et se joignit à l'armée du roi.

L'Italie commençait à s'agiter à la venue de ces étrangers qui bouleversaient son existence, ses états, sa politique : elle s'inquiétait pour son indépendance, sa civilisation, ses richesses. Venise et le roi d'Aragon faisaient des représentations et comptaient sur la résistance du pape. Mais Rome ne pouvait songer à se défendre; elle se voyait menacée par soixante mille hommes qui avaient de

[1] Voir, pour les armes, les costumes et l'ordre de cette armée, d'où datent les armées modernes, Sismondi, Républ. ital., t. XII, p. 184; et Ségur, Hist. de Charles VIII, t. I, l. VI.

bons capitaines, une renommée justifiée par le succès, et l'aide de nombreux mécontents. Alexandre était tremblant et irrésolu : ce n'était pas une conquête qu'il craignait, mais une déposition : le cardinal La Rovère, son plus grand ennemi, était dans le camp français, et animait le roi de France contre lui. Le pontife, n'espérant rien de la force, enlaça le jeune roi, si ignorant et si frivole, dans des négociations tortueuses et déliées, et arrêta l'armée française pendant vingt-cinq jours. Il voulait bien abandonner l'alliance napolitaine, mais il refusait l'entrée de Rome aux Français; or, cette entrée était tout le désir du roi, avide de se montrer en triomphateur comme les empereurs dont il avait lu l'histoire. Enfin lorsqu'il vit les barons romains qui avaient livré leurs forteresses, les Français qui franchissaient le Tibre, les Napolitains qui s'étaient mis en retraite, Charles et son conseil qui lui promettaient de respecter son autorité, il laissa libre l'entrée de la ville, et se retira dans le château Saint-Ange. Le petit roi, transporté de joie, y fit son entrée la nuit, « en bel et furieux ordre de bataille, trompettes sonnantes et tambours battants, » au milieu de la terreur inspirée par cette belle armée : il se crut un grand homme; tout le lui disait, et la France applaudit avec transport à cette conquête si facile (31 déc.).

Les cardinaux pressèrent Charles d'assembler un concile pour déposer le pape; ils lui révélèrent tous les crimes de ce prêtre simoniaque, incestueux, empoisonneur, ami des Turcs : il avait dénoncé, disaient-ils, au sultan Bajazet les projets des Français; il recevait de lui 40,000 ducats pour tenir en captivité Djem, son frère, qui, après lui avoir disputé le trône, s'était sauvé en Europe; et il avait promis de l'empoisonner pour 300,000 ducats. Mais les conseillers du roi lui représentaient le danger d'un schisme, la corruption des cardinaux, la facilité de se faire un allié d'Alexandre, et l'on négocia avec le pontife. Un mois se passa en pourparlers et en résolutions contradictoires. Enfin un traité fut conclu, par lequel le pape promit de donner l'investiture de Naples à Charles, de lui livrer trois forteresses, la personne de Djem, et de donner son fils César pour otage (1495, 16 janv.).

§ VII. Entrée a Naples. — L'armée se remit en marche par la route centrale de San-Germano, pendant qu'un petit corps suivait celle des Abruzzes (27 janv.). On n'eut qu'à assiéger quelques forteresses; les troupes napolitaines reculèrent partout sans combattre. Tout le royaume appelait les Français avec transport. Alphonse II avait contre lui la noblesse et le peuple : c'était l'un des plus absurdes et des plus sanguinaires tyrans qui eussent déshonoré l'Ita-

lie. Il se vit perdu, abdiqua en faveur de son fils Ferdinand, et se retira en Sicile, où il mourut.

Charles était arrivé à Velletri : là il commença à s'inquiéter de sa marche. L'ambassadeur de Ferdinand et d'Isabelle, qui suivait l'armée, protesta contre l'envahissement de l'Italie et déchira le traité de 1492. En même temps Djem mourut empoisonné; César Borgia s'enfuit; les forteresses pontificales ne furent pas livrées; enfin l'on apprit qu'Alexandre refusait l'investiture de Naples, et négociait avec Venise et le roi d'Aragon pour former une ligue contre les Français. Ainsi donc les vainqueurs se trouvaient menacés sur leurs derrières par de grands dangers; mais ils étaient trop avancés pour reculer, et ils continuèrent leur marche sur Naples. Le nouveau roi, Ferdinand II, essaya de défendre le Garigliano dans la position si redoutable de San-Germano; mais ses condottieri, et entre autres Trivulzio, émigré lombard, passèrent dans les rangs français; le reste de l'armée s'enfuit; enfin Naples lui ferma ses portes, voulut même le livrer aux Français; et le força de se réfugier à Ischia. Charles VIII entra en triomphe (22 fév.) dans la ville, qui se précipita au-devant de sa brillante armée, avec des transports de joie, en le saluant comme un libérateur et un souverain légitime. « Jamais peuple, disoient les François, ne montra tant d'affection à roi ni à nation [1]. » Les châteaux de Naples, foudroyés par l'artillerie, capitulèrent; toutes les villes se soumirent; tous les grands accoururent; il n'y eut de résistance nulle part.

Cette conquête si rapide jeta la consternation parmi les ennemis de la France. Le nom belliqueux des Francs, qui se réveillait aussi terrible qu'au temps des croisades, se répandit chez les Turcs et les Grecs. Les premiers évacuèrent les côtes de l'Épire; les seconds se révoltèrent; Bajazet « prit un tel épouvantement qu'il fit venir tout son équipage de mer pour se sauver en Asie. » Charles s'était mis en relation avec les peuples de l'Albanie, de la Macédoine et de la Thessalie; il leur fournissait des armes, de l'argent et même un chef de la famille des Paléologue; mais Venise dévoila la conjuration à Bajazet, et la révolte de la Grèce fut éteinte dans le sang de quarante mille chrétiens [2].

Les Français avaient eu un bonheur inouï dans leur conquête; mais pour la conserver il leur fallait une grande sagesse. Le jeune roi était enivré de ses succès : il se croyait tout semblable à Charlemagne, qu'il avait pris pour modèle; mais il ne songeait plus

[1] Comines, t. III, p. 226.
[2] Voir mon *Essai historique sur les relations de la France avec l'Orient*, dans la *Revue indépendante* du 25 octobre 1843.

qu'à se réjouir. Il distribuait les fiefs et les dignités à ses compagnons, sans s'inquiéter des barons angevins qui avaient tant souffert, ou des barons aragonais qu'il fallait tant ménager. Il ne se défiait de personne, donnait des tournois, courtisait les femmes, paradait vêtu des ornements impériaux, se faisait couronner roi de Jérusalem, et croyait son royaume de Naples aussi sûr, aussi tranquille que son royaume de France. Quant à la croisade de Constantinople, on n'y pensait plus.

§ VIII. Ligue contre la France. — Retraite de Charles VIII. — Les Italiens étaient revenus de leur stupeur; ils voyaient que l'indépendance de leur pays était perdue, et que la promenade des Français en avait changé la face. Ludovic savait qu'il était haï de Charles VIII; il se trouvait menacé par le duc d'Orléans dans son duché de Milan : il acheta de Maximilien l'investiture de ce duché, et entama des négociations avec les Vénitiens pour faire de l'Italie le tombeau des Français. Venise avait vu avec terreur la révolution qui établissait dans la péninsule une puissance plus grande que la sienne. D'ailleurs cette république, perpétuellement occupée de ses intérêts particuliers, espérait se faire céder les ports de la Pouille pour prix des secours qu'elle donnerait à la maison d'Aragon, et devenir ainsi maîtresse des deux rives de l'Adriatique. C'était à elle que tous les ennemis de la domination française faisaient leurs plaintes. Ludovic, Alphonse II, Maximilien, le pape, Ferdinand et Isabelle lui avaient envoyé des députés; et, après des négociations très-secrètes, toutes ces puissances signèrent une ligue défensive, par laquelle elles s'engageaient à entretenir, pendant vingt-cinq ans, trente-quatre mille chevaux et vingt mille fantassins (1495, 31 mars). Lorsque cette ligue fut conclue, le sénat la dénonça solennellement à Comines, ambassadeur de France à Venise, et toute l'Italie en fit des réjouissances. On devait, disait-on, attaquer la France par les Pyrénées, la Picardie et la Champagne; envoyer Ferdinand dans le Labour, Gonzalve de Cordoue dans la Calabre, une flotte vénitienne dans la Pouille; barrer la descente des Apennins, assiéger le duc d'Orléans dans Asti, etc. Les Borgia commencèrent les hostilités par une guerre de brigands dans l'État de l'Église; tous les Français isolés ou en voyage furent massacrés.

Les Napolitains s'étaient bien vite lassés de la domination française, si orgueilleuse, si méprisante, si peu soucieuse de leurs mœurs, de leurs priviléges, de leurs besoins. Les vainqueurs étaient des étrangers qui venaient prendre leurs femmes et leurs trésors, non les gouverner; ils ne s'inquiétaient même pas de quelques châ-

teaux fidèles au parti aragonais; ils pillaient les magasins d'armes et de vivres, ils les vendaient, ils les donnaient; le valet de chambre de Charles était devenu duc de Nola et gouverneur de Gaëte.

Pendant ce temps la ligue se formait à Venise; Otrante, Reggio, Bari, Gallipoli, relevaient le drapeau aragonais; Gonzalve de Cordoue descendait en Sicile. A ces nouvelles, les Français commencèrent à regarder tous ces fleuves, ces montagnes, ces villes, ces ennemis qui les séparaient de la France; et ils ne se voyaient plus que quinze à vingt mille pour défendre leur conquête et percer cinquante à soixante mille hommes qui allaient leur barrer la route. On se décida à partir. On était sûr de Florence, qui avait repris toute sa sympathie pour la France; on était maître des forteresses pontificales; enfin l'on se moquait de ces Lombards, de ces Albanais, de ces Allemands que Venise et Ludovic rassemblaient à la hâte, les Français ne croyant pas « qu'il y eût en Italie autres gens qu'eux qui portassent armes [1]. »

Gilbert de Montpensier et Stuart d'Aubigny furent laissés, l'un pour vice-roi, l'autre pour connétable du royaume de Naples, avec cinq mille fantassins, treize cents lances françaises et italiennes, en tout onze mille hommes. Le roi partit (20 mai) avec un nombre égal d'hommes et l'artillerie, si redoutée des Italiens. On traversa Rome, on rallia les garnisons laissées dans les forteresses, et l'on se dirigea sur Florence. Cette ville s'était formée en république démocratique, sous la domination de Savonarole, qui avait fait proclamer roi Jésus-Christ; elle offrit à Charles 100,000 ducats et quatre mille hommes s'il voulait lui rendre Pise et ses forteresses; sur son refus, elle s'arma, barricada ses rues, et envoya Savonarole sommer les Français de garder leur parole. Charles n'osa passer par cette ville menaçante : il se dirigea sur Pise, qui reçut l'armée française avec des transports d'enthousiasme, et il y laissa garnison.

§ VIII. Bataille de Fornovo. — Toutes ces difficultés avaient ralenti la marche des Français; et lorsqu'ils arrivèrent à Sarzane, ils apprirent que l'armée confédérée, forte de quarante mille hommes, se rassemblait à la descente des Apennins. Ils comptaient sur le duc d'Orléans, qui avait reçu cinq à six mille hommes de la France et qui devait marcher d'Asti sur Parme pour donner la main à l'armée; mais ce prince inhabile, à qui son duché de Milan tournait la tête, s'était avisé d'attaquer Ludovic; il s'était emparé de Novare, et, au lieu de pousser sur Milan ou Pavie, où il avait de nombreux partisans, il s'était laissé bloquer par une armée

[1] Comines, t. III, p. 266.

lombarde et se trouvait coupé de toute communication, soit avec la France, soit avec le roi. Malgré ce fâcheux contre-temps, on se décida à percer par l'Apennin et à travers l'ennemi. Pontremoli se rendit; mais les Suisses ayant incendié cette ville et massacré les habitants, l'on manqua de vivres et de guides pour s'aventurer dans des montagnes de dix-sept lieues d'épaisseur, par un sentier si escarpé qu'un homme avait peine à y poser le pied; il fallait pourtant y traîner des canons pesant six à sept milliers; car l'armée attachait sa gloire à sa belle artillerie, et elle ne voulait pas abandonner une seule pièce aux Italiens.

Le maréchal de Gié, avec quatorze cents hommes, passa le premier, s'arrêta devant l'armée ennemie et la contint durant trois jours. Pendant ce temps, les Suisses, voulant se racheter du sac de Pontremoli, s'étaient attelés aux canons; et, avec des peines incroyables, ils les traînèrent à travers les rocs et les précipices. La Trémoille et les autres chefs donnaient l'exemple en portant les boulets et les poudres. Enfin l'on parvint à traverser, presque sans perte, ce formidable défilé; et ce passage fut célébré avec raison, dans toute l'Europe, comme l'action militaire la plus remarquable de l'époque.

L'armée vénitienne et lombarde, commandée par Gonzague, marquis de Mantoue, était retranchée au delà de Fornovo, sur la rive droite du Taro : elle comptait vingt-trois mille fantassins, quatorze mille cavaliers italiens et deux mille cinq cents cavaliers stradiotes, milice barbare, qui combattait à la turque. Elle croyait que l'armée française chercherait à l'éviter en se jetant sur la route de Gênes, et qu'elle serait facilement mise en désordre sur cette route, impraticable aux charrois; mais Charles n'y avait envoyé qu'un petit corps qui devait, à l'aide des exilés génois, reprendre cette ville. L'ennemi fut donc très-étonné de l'audace des Français; il n'osa attaquer la faible avant-garde de Gié, et laissa l'armée entière se développer dans la plaine et occuper Fornovo (1495, 5 juillet). Charles ordonna de passer sur la rive gauche du Taro. L'avant-garde, commandée par Gié, se composait de quatre mille fantassins, de deux mille cavaliers et de l'artillerie; au centre était le roi, avec huit ou neuf cents gentilshommes; l'arrière-garde, commandée par La Trémoille, n'avait pas plus de deux mille deux cents hommes. Ces neuf mille hommes, devant quarante mille, étaient pleins de confiance et d'enthousiasme. « Le petit roi n'était plus reconnoissable, dit Comines, tant il étoit grand, ferme, audacieux. » Les confédérés se partagèrent en trois corps, qui devaient attaquer la colonne française en tête, sur le flanc et en queue. L'avant-garde

avait déjà passé le Taro; mais Charles ne la suivait imprudemment qu'à un long intervalle, à cause des négociations inutiles qu'il avait entamées avec les commissaires vénitiens; et à l'arrière-garde, la cohue des valets et des bagages était en plein désordre. Les stradiotes s'étant jetés de ce côté pour faire du butin, le roi accourut à l'aide, et se trouva en face de quinze à seize mille hommes avec trois mille. Aussitôt il se précipita, à la tête de sa noblesse, sur cette armée. La mêlée dura à peine un quart d'heure : l'ennemi fut enfoncé par la furie française, taillé en pièces, poursuivi jusqu'à son camp, laissant plus de trois mille hommes sur le champ de bataille. Pendant ce temps, quinze mille Lombards et Allemands arrêtaient l'avant-garde; mais, à la première charge des Suisses, ils se dispersèrent; et Gié aurait pu entièrement les détruire, s'il eût su ce qui se passait à l'arrière-garde. Jamais la couardise italienne n'avait été plus flagrante : deux cents Français seulement avaient été tués, et presque tous étaient des valets de bagages.

Cette belle victoire pouvait donner la possession de l'Italie; on n'avait qu'à marcher en avant : Milan ouvrait ses portes; Rome rentrait dans notre alliance; Naples était délivrée. C'était l'opinion des plus sages conseillers du roi; mais Charles était pressé de revenir en France : il avait pris dégoût de l'Italie; et, gaspillant encore cette fois la fortune qui lui était propice, il ne tira de sa victoire qu'un chemin de retraite. On se remit donc en marche par un pays abandonné des habitants, sans vivres, sans guides, sans habits, avec de grandes souffrances. L'ennemi, sorti de sa stupeur, s'était reformé, et se mit à notre poursuite; mais il suffit de quelques charges des Suisses pour le tenir à distance; enfin l'armée française, épuisée de faim et de fatigue, mais n'ayant perdu ni un canon, ni une charge de poudre, ni un traîneur, arriva à Asti.

§ X. Retour du roi en France. — Ruine de l'armée de Naples. — Là il fallut songer à secourir le duc d'Orléans, enveloppé par cinquante mille hommes dans Novare, avec sept mille cinq cents combattants qui manquaient de vivres. Mais un parti puissant voulait la paix à tout prix. Le roi et ses jeunes favoris, retenus malgré eux dans ce pays d'ennui, ne demandaient qu'à en sortir aux conditions les moins humiliantes. On vendit Pise à Florence, mais le commandant vendit la ville même à ses habitants; les autres forteresses furent aussi livrées à prix d'argent par les capitaines qui les avaient en garde : le nom français fut en horreur dans la Toscane, et les secours que Florence avait promis pour Naples furent perdus. Pendant ce temps, Novare était réduite aux dernières extrémités de la famine, et on se décida à traiter

de sa reddition. Mais en ce moment arrivèrent dix mille Suisses qu'on avait appelés de leurs montagnes; dix mille autres les suivaient : ces pâtres avides accouraient en foule au pillage de l'Italie. Le parti de la guerre reprit vigueur : avec trente mille hommes on pouvait marcher sur Milan et conquérir toute la presqu'île. Mais le roi se voyait avec crainte dans une armée composée de ces farouches montagnards : il conclut la paix avec Ludovic (1495, 10 oct.), et lui céda Novare en propriété, Gênes en fief, sous condition qu'il renoncerait à l'alliance de Venise et du roi d'Aragon. A la nouvelle de ce traité, les Suisses se révoltèrent, à l'instigation du duc d'Orléans. Le roi s'enfuit et ne parvint à se débarrasser d'eux qu'en leur donnant trois mois de solde; puis il se hâta de repasser les Alpes (7 nov.)

Cependant quelques troupes aragonaises étaient arrivées en Sicile, avec un capitaine aussi célèbre par ses talents militaires que par ses perfidies, Gonzalve de Cordoue : elles débarquèrent en Calabre avec Ferdinand II, et se réunirent à six mille hommes de bandes napolitaines. D'Aubigny, avec douze cents chevaux, attaqua cette armée désordonnée à Seminara, et la mit en pleine déroute (24 juin). Ferdinand se réfugia en Sicile : il y équipa une petite flotte, et apparut devant Naples. Aussitôt la ville se révolta, chassa les Français, et reçut Ferdinand avec transport. Montpensier se retira avec six mille hommes dans les trois châteaux, et y fut assiégé. Percy, qui commandait dans la Basilicate avec trois mille hommes, marcha à la délivrance du vice-roi, et battit dix mille Napolitains à Éboli; mais lorsqu'il arriva devant Naples, Montpensier, qui manquait de vivres, venait de capituler, et se retirait à Salerne avec deux mille cinq cents hommes.

La lutte continua, mais avec mollesse, sans autre résultat que le pillage du pays. Les Français, sans solde et sans munitions, s'affaiblissaient et ne recevaient que de médiocres secours. Ferdinand avait déjà épuisé ses ressources et l'enthousiasme éphémère de ses sujets; il acheta les secours des Vénitiens en leur livrant les ports de la Pouille. Enfin, après de nombreuses vicissitudes, Montpensier, abandonné par les Suisses et par ses alliés de Naples, voulut gagner Venosa : il fut surpris et enveloppé à Atella (20 juillet) par Ferdinand et Gonzalve, et forcé de signer une capitulation par laquelle les Français devaient évacuer le royaume. Il avait encore cinq mille hommes, qui furent entassés sur les vaisseaux espagnols; mais une épidémie les décima, et lui-même mourut. D'Aubigny et les autres chefs capitulèrent l'un après l'autre, et revinrent en France.

§ XI. Résultat de l'expédition. — Fin du règne de Char-

LES VIII. — Ainsi se termina cette expédition, entreprise, conduite et abandonnée avec tant de légèreté; boutade de jeunes fous, qui avait changé le système politique de l'Europe, et qui sembla si étrange aux hommes d'état qu'ils ne l'expliquèrent que par les ordres secrets de la Providence : « ce fut un mystère de Dieu, » dit sans cesse Comines. Cette guerre eut partout un immense retentissement et fut très-populaire en France : c'était la première excursion lointaine faite par un de ses rois depuis saint Louis. On n'en vit que l'éclat; mais elle témoignait que le temps des guerres féodales était fini, que celui des guerres extérieures commençait, que la guerre, si long-temps faite en France, était transportée ailleurs, que l'activité de ses habitants allait s'exercer, non plus au dedans, mais au dehors. La royauté avait fini sa lutte avec la noblesse : elle n'avait jamais été mieux obéie que sous ce petit roi faible et frivole, qui ralliait si facilement autour de son trône, par l'amour de la gloire et de la guerre, tous ces nobles si turbulents et redoutables sous son père. Le règne de Charles VIII était l'apologie de celui de Louis XI : l'œuvre du père était bien durable, puisqu'elle s'était continuée toute seule, et se montrait en plein triomphe sous son fils si capricieux et si inconsidéré. Maintenant que le pouvoir était définitivement concentré en France, la force de ce royaume, qui venait de bouleverser si facilement la face d'une contrée, se manifestait, et les efforts d'une moitié de l'Europe allaient se porter contre lui pour en arrêter le menaçant accroissement.

Charles VIII, revenu en France, eut à repousser une invasion espagnole dans le Languedoc (1496); mais cette guerre peu active fut bientôt terminée par une trêve; quant aux ennemis qui devaient l'attaquer par la Champagne et la Picardie, ils ne mirent pas même de troupes en campagne. Il pouvait donc porter tous ses soins sur Naples; mais il se contenta d'y envoyer quelques milliers de Suisses et deux petites flottes, puis il n'y songea plus. « Il n'écoutoit pas les gens qui en venoient, et alloit de Lyon à Moulins ou à Tours, sans penser à autre chose qu'à joutes et tournois. » En vain sa noblesse brûlait de recommencer cette guerre si glorieuse; en vain ses alliés d'Italie l'appelaient à leur aide; en vain Venise elle-même l'invitait à détrôner le traître Ludovic : Charles fit échouer plusieurs fois les apprêts d'une nouvelle expédition par son incurie et sa prodigalité; il ruinait son trésor et sa santé dans des fêtes et des amours continuelles; il dégoûta de la guerre ses serviteurs et ses alliés. Cependant les désastres de son armée de Naples, la perte de ses enfants, qui moururent tous en bas âge, enfin les plaintes du peuple le firent rentrer en lui-même : « car c'est la voix de Jésus-Christ, dit Comines,

que la voix du peuple. Il mit donc son imagination de vouloir vivre selon les commandements de Dieu, de mettre la justice en bon ordre et aussi de ranger ses finances[1]. » Ce fut alors qu'il commença (1497) la rédaction des coutumes ordonnées par Charles VII, Louis IX et les états de 1484, et qui ne fut achevée que sous Charles IX. Il voulait travailler aussi à la réforme de l'Église, si nécessaire, si pressée, si menaçante; enfin il avait résolu d'abolir les impôts, et de se réduire à vivre de son domaine : « ce qu'il pouvoit, dit Comines, car le domaine est bien grand, et, avec les aides et gabelles, passe un million de francs[2]; » mais la mort le surprit dans ces belles résolutions (1498, avril).

CHAPITRE II.

Premières guerres de Louis XII en Italie. — Traités de Blois. — 1498 à 1506.

§ I. MARIAGE DE LOUIS XII AVEC ANNE DE BRETAGNE.—LOUIS XII, duc d'Orléans, petit-fils du frère de Charles VI, était le plus proche parent du feu roi, et lui succéda sans obstacle. Ce chef de l'opposition aristocratique sous Charles VIII, dès qu'il fut devenu roi, embrassa complétement le système politique de ses prédécesseurs. Mu d'ailleurs par son naturel débonnaire, il accueillit avec faveur tous ceux qui lui avaient été contraires, disant « que ce n'étoit pas au roi de France à venger les injures du duc d'Orléans. » Il maria la fille unique d'Anne de Beaujeu à Charles, comte de Montpensier[3] (depuis connétable de Bourbon), et renonça aux droits stipulés par Louis XI pour la réunion des domaines de la maison de Bourbon à la couronne, dans le cas où Anne et son mari n'auraient pas d'enfants mâles[4]. Il conserva La Trémoille dans ses honneurs et dignités, le priant « de lui être aussi loyal qu'à son prédécesseur[5]. » Son principal ministre fut Georges d'Amboise, archevêque de Rouen, qui avait partagé sa mauvaise fortune; mais les autres avaient vieilli dans les affaires sous Louis XI : c'étaient Louis d'Amboise, évêque d'Albi, le maréchal de Gié, l'amiral de Graville, le chancelier de Rochefort, le sire du Bouchage.

Anne de Bretagne, qui était peu française et très-jalouse de sa

[1] Comines, t. III, p. 212 et 429. — [2] Ibid.

[3] Il était fils de Gilbert de Montpensier, mort dans le royaume de Naples en 1496. Ce Gilbert était fils de Louis Ier, qui épousa l'héritière des dauphins d'Auvergne, et qui était le deuxième fils de Jean Ier, duc de Bourbon.

[4] Voyez p. 199.

[5] Mémoires de La Trémoille, ch. 8, p. 15.

couronne ducale, après la mort de Charles VIII, s'était retirée dans son pays. Il fallait l'empêcher de porter, par un second mariage, son duché en des mains étrangères, et pour cela on résolut de la faire épouser par le nouveau roi. Louis XII était marié depuis vingt-deux ans à Jeanne, princesse laide, bonne et pieuse, avec laquelle il avait cessé de vivre, et dont il n'avait pas d'enfants. L'intérêt de la France exigeait un divorce que la morale réprouvait hautement, et qu'aucune raison honnête ne justifiait. Mais Alexandre VI était là : il accéda à la requête du roi, nomma des juges tout gagnés à sa cause, et obtint en récompense, pour son fils César [1], le duché de Valentinois avec de grosses pensions, une princesse d'Albret pour épouse, et la promesse de l'aider à dépouiller les seigneurs de la Romagne. Après un procès très-scandaleux, et qui excita les rumeurs de tout ce qui avait des sentiments chrétiens, le divorce fut prononcé, et Louis épousa Anne de Bretagne (1499, 8 janv.). Mais cette orgueilleuse princesse fit chèrement acheter son consentement à ce second mariage : elle voulut que son duché formât un état séparé, comme sous les anciens princes; elle en eut entièrement le gouvernement et les revenus; elle put seule, avec l'approbation des états, y lever des impôts et des troupes; la Bretagne devait passer à son second fils mâle ou à sa fille aînée, ou enfin aux prochains et vrais héritiers de ladite dame, sans que les autres rois ou successeurs du roi y pussent demander autre chose [2]. »

Louis XII, qui avait l'amour de l'ordre et du bien public, effaça le scandale de son divorce par une sage administration : il abolit plusieurs impôts, rétablit la discipline des troupes soldées, restreignit les priviléges abusifs de l'Université; enfin il publia une grande ordonnance pour la réformation de la justice, dans laquelle il soumit les magistrats à des examens, à des tribunaux de censure, et réprima l'industrie des huissiers et procureurs. Un parlement fut créé en Provence (1501), et un autre en Normandie, à la place de l'*échiquier* des anciens ducs (1499). Mais pendant que ces sages mesures lui conciliaient l'amour du peuple et donnaient de la prospérité au royaume, il allait, dans des vues d'ambition toute personnelle, jeter la France dans une politique toute contraire à celle de Louis XI, et plus désastreuse que celle de Charles VIII. L'Italie était l'ombre fatale que les rois de France allaient poursuivre obstinément pendant soixante ans.

[1] Nommé d'abord cardinal par son père, il abandonna la pourpre après la mort de son frère aîné, le duc de Gandie.

[2] Preuves de l'histoire de Bretagne, t. III.

§ II. Conquête du Milanais. — Trahison des Suisses envers Sforza. — Alliance de Louis XII avec les Borgia. — C'était non-seulement au royaume de Naples que Louis XII prétendait, mais au duché de Milan, dont il se croyait le légitime seigneur, comme petit-fils de Valentine Visconti. Son droit était pour le moins très-douteux; car l'empereur Wenceslas, en conférant ce duché aux Visconti, en avait exclu les femmes à perpétuité; de plus, Louis XI et Charles VIII avaient reconnu le droit des Sforza en faisant alliance avec eux. Il renouvela les traités avec Maximilien, l'archiduc Philippe, Ferdinand d'Aragon et Henri VII, prit à sa solde des Suisses, et chercha des alliés en Italie. Tel était le bouleversement des idées politiques dans cette contrée, que la plupart des ennemis de Charles VIII devinrent les amis de Louis XII. Le pape lui était déjà dévoué; les Florentins firent un traité d'amitié avec lui; les Vénitiens convinrent d'attaquer le Milanais de leur côté et de lui fournir six mille hommes; enfin le duc de Savoie lui accorda le passage des Alpes et une troupe auxiliaire de six cents hommes d'armes. Ludovic se trouva sans alliés.

L'armée royale se rassembla à Lyon : elle se composait de seize cents lances ou huit mille chevaux, de douze mille Suisses et Gascons, de cinquante-huit canons et coulevrines, et elle avait pour chefs d'Aubigny et Trivulzio (1499). On passa les Alpes. Toutes les villes de la Lombardie se rendirent. Ludovic, trahi par les seigneurs qui commandaient son armée, haï de ses sujets à cause des impôts excessifs qu'il avait mis sur eux, se sauva dans le Tyrol; les Français entrèrent à Milan sans obstacle (2 oct.). Le roi accourut, prit possession du duché, lui donna une bonne administration, avec Trivulzio pour gouverneur, et, ayant acquis en Italie une belle renommée de grandeur et de justice, il revint en France.

Milan était une ville gibeline. Trivulzio, esprit hautain et violent, traita les Gibelins avec passion, et les Milanais se préparèrent à secouer la domination française. Ludovic accourut avec vingt mille aventuriers, gens de sac et de corde, qui ne voulaient que du butin (1500, février). Tout se souleva en sa faveur : les garnisons françaises furent massacrées; Trivulzio, attaqué dans Milan par les habitants, balaya les rues et écrasa les maisons de son artillerie pour s'ouvrir un passage, et il recula jusqu'à Mortara en combattant sans cesse. Son armée était réduite à sept cents lances et à trois mille fantassins; mais elle fut bientôt renforcée par quinze mille Suisses et douze cents hommes d'armes que conduisaient La Trémoille et Georges d'Amboise. Ludovic rentra dans sa capitale, s'empara de Novare, et vint s'établir devant l'armée française.

Les Suisses étaient alors les meilleurs fantassins de l'Europe; mais avides d'or et de pillage, pleins d'orgueil et de férocité, ils vendaient leur épée à tous les souverains, et faisaient dépendre toutes les querelles de leurs volontés brutales et mercenaires. Ils composaient près de la moitié des armées de Louis XII et de Ludovic, et, quand ils se trouvèrent en présence, ils cherchèrent à se débaucher les uns les autres. L'armée française bloqua Novare. Ludovic sortit de la ville pour livrer bataille; mais ses Suisses se mutinèrent, sonnèrent la retraite, et firent secrètement accord avec les Français : il se vit trahi et voulut se rendre; ses mercenaires le retinrent de force; alors ils feignirent d'engager le combat, passèrent sous les piques françaises, et livrèrent, caché dans leurs rangs, le malheureux Sforza (10 avril). Enfin, gorgés d'or et de honte, ils repassèrent les Alpes, en s'emparant de Bellinzona, l'une des portes du Milanais, qu'ils n'ont jamais rendue.

Sforza fut conduit en France et tenu dans une dure captivité; sa famille se réfugia auprès de Maximilien. Milan obtint sa grâce moyennant quelques supplices et d'énormes contributions, et tout le pays rentra sous la domination française. Charles d'Amboise, seigneur de Chaumont, lui fut donné pour gouverneur.

Il fallait payer les alliés de la France : Venise, Florence et Rome. Venise obtint Crémone et un territoire le long de l'Adda. Florence avait demandé qu'on l'aidât à reprendre Pise, délivrée du joug florentin par Charles VIII, et qui luttait avec héroïsme depuis sept ans contre sa rivale. Pise fut donc attaquée par huit mille Suisses et six cents lances françaises (24 juin); mais les Pisans ne combattaient qu'aux cris de : Vive la France! ils apportaient des vivres aux assiégeants et les accablaient de caresses. Les Français abandonnèrent le siége, et Pise resta libre jusqu'en 1509.

César Borgia reçut de Louis XII trois cents lances françaises et quatre mille Suisses. Avec ce secours, à force de perfidies, de violences, d'assassinats, il parvint à conquérir la Romagne. Vainement tous les gouvernements de l'Italie se plaignirent au roi, et principalement Venise, qui tenait à sa solde et dans sa dépendance tous les tyranneaux romains : Louis leur déclara qu'il regarderait comme une injure faite à lui-même toute opposition apportée aux conquêtes pontificales [1]. Borgia assura sa domination dans la Romagne, menaça Bologne et inquiéta Florence : il était aimé du peuple, qu'il avait délivré de ses tyrans, et auquel il donna une bonne administration; il trouva des partisans dans quelques hommes d'état qui attribuaient tous les malheurs de leur pays à son défaut d'unité

[1] Guichardin, liv. V, p. 258. — Sismondi, Républ. ital., t. XIII, p. 86.

et d'énergie ; il fut loué et excusé de tous ses crimes par Machiavel, qui crut que c'était l'homme qui rendrait l'indépendance à l'Italie.

§ III. Traité de Grenade. —Conquête et partage du royaume de Naples. — Au moment où l'Italie s'indignait de la domination française, à cause de la protection accordée aux Borgia, du siége de Pise et de la trahison de Novare, Louis annonça hautement ses prétentions sur Naples. Au lieu d'accéder à la proposition de Frédéric, successeur de Ferdinand II, qui lui offrait de se reconnaître son feudataire, il avait conclu à Grenade un traité secret avec le roi d'Aragon (1500, 11 nov.), par lequel les deux rois devaient faire ensemble la conquête de Naples et se partager ce royaume : Ferdinand aurait les duchés de Pouille et de Calabre ; Louis, le reste du pays avec le titre de roi : convention absurde, par laquelle le roi de France se faisait le complice de l'insigne perfidie du roi d'Aragon envers son parent, et introduisait d'emblée à Naples le rival qui devait le chasser de la péninsule.

Bajazet menaçait alors l'Italie. Venise avait appelé les rois d'Europe à son aide, et le pape ordonna la levée d'un décime sur toute la chrétienté pour faire la guerre aux Turcs. L'impôt fut très-productif ; mais le pape et les rois gardèrent l'argent. Louis XII et Ferdinand s'en servirent pour lever des troupes, et voilèrent du prétexte de la croisade leurs apprêts de guerre contre Naples.

Louis rassembla à Lyon neuf cents lances, sept mille fantassins et trente-six canons, et en donna le commandement à d'Aubigny (1501, 2 juin). Une flotte, armée à Toulon, portait six mille hommes de débarquement, et devait, après la conquête de Naples, se diriger sur la Grèce, avec la flotte des croisés, qui se rassemblait à Gênes. On traversa le Piémont, la Toscane, l'État pontifical sans obstacle, et César Borgia se joignit, avec ses troupes, à l'armée française. Le roi de Naples n'avait aucun soupçon du traité de partage, et comptait sur les secours du roi d'Aragon ; il appela Gonzalve de Cordoue, lui livra ses principales places, et partagea ses troupes entre Averse, Capoue et Naples. Les Français s'emparèrent de Capoue, massacrèrent tous les habitants et saccagèrent la ville de fond en comble ; en même temps les Aragonais jetèrent le masque. Frédéric s'enfuit dans l'île d'Ischia, et traita avec d'Aubigny pour la cession de son royaume ; mais Philippe de Ravenstein, qui commandait la flotte française, ne voulut pas reconnaître cette convention ; alors le malheureux roi se rendit à discrétion, fut conduit en France et y mourut en captivité. Les Espagnols et les Français se partagèrent son royaume. La flotte de Ravenstein, avec

celle des Vénitiens fit voile pour la Grèce, échoua devant Lesbos, et fut abîmée par les tempêtes.

§ IV. **Projets de César Borgia. — Guerre entre les Aragonais et les Français. — Revers des Français. — Mort d'Alexandre VI. — Désastre du Garigliano.** — Cette guerre remua de nouveau l'Italie. Borgia, mettant à profit la protection française, s'était emparé d'Urbino, de Sinigaglia, de Camerino : débauché, féroce, sans pitié et sans foi, il exterminait ses ennemis, violait tous les traités, et déployait autant d'intrigues tortueuses que s'il se fût agi de dominer toute l'Europe. Il n'y avait qu'un cri contre lui et contre le roi de France, qui s'associait à ses crimes. Louis s'en émut; mais Borgia avait pour protecteur le cardinal d'Amboise, dont l'ambition visait à la tiare, et qui devait trouver dans César le plus grand appui. Il continua donc ses entreprises, avec une perfidie qu'on a appelée *machiavélique*, parce que Machiavel, dans son livre *du Prince*, l'a offerte pour modèle; il fit périr plusieurs de ses capitaines qui s'étaient révoltés contre lui; il rompit la ligue qui le menaçait, et dont Venise et Florence étaient l'âme; enfin, comptant sur l'aveuglement de Louis et de son ministre, il attaqua même les alliés de la France, et commença à négocier avec le roi d'Aragon.

Cependant Louis d'Armagnac, duc de Nemours, fils de ce Jacques qui fut décapité en 1477, avait été envoyé à Naples comme vice-roi. D'Aubigny fut mécontent, et la discorde divisait l'armée française, quand les querelles éclatèrent entre les Espagnols et les Français au sujet de la Capitanate et de la Basilicate, que les premiers prétendaient n'être pas comprises dans l'Abbruzze et le Labour (1502). Une guerre de surprises et d'escarmouches commença (19 juin). Les Français eurent d'abord l'avantage : la Pouille et la Calabre furent conquises; il ne resta que cinq places aux Espagnols, et Gonzalve fut enfermé pendant sept mois dans Barletta. Mais le duc de Nemours, au lieu de presser le siége de cette ville, attendit l'issue des négociations habilement entamées par Ferdinand pour terminer la querelle.

La maison d'Autriche continuait ses agrandissements par des mariages[1] : Philippe, fils de Maximilien d'Autriche et de Marie de Bourgogne, et souverain des Pays-Bas, avait épousé Jeanne, fille unique de Ferdinand et d'Isabelle; il fut envoyé en France pour terminer les différends relatifs à Naples, et s'entendit facilement

[1] C'est ce qui donna lieu à ce distique :

Bella gerant alii; tu, felix Austria, nube;
Nam quæ Mars aliis, dat tibi regna Venus,

avec Louis, qui ne voulait que la paix. Le traité de partage fut éclairci et maintenu. Le roi, à l'instigation de sa femme, « qui n'avoit nullement l'humeur françoise, » et au grand déplaisir de la Bretagne et de la France, promit même de marier sa fille aînée, Claude, à Charles, fils de Philippe (1503, 3 avril). L'empereur accéda à cet accord, et tout le monde croyait à la paix; mais Ferdinand avait trompé tout le monde, même son gendre : il ne voulait que gagner du temps, et refusa de ratifier le traité.

Grâce à cette perfide négociation, les renforts d'Espagne avaient eu le temps d'arriver à Naples, et Gonzalve reprit l'offensive. D'Aubigny fut battu à Seminara et perdit la Calabre (21 avril); La Palice, après des exploits presque fabuleux, fut fait prisonnier; Gonzalve, posté dans une position formidable à Cerignola, fut attaqué par le duc de Nemours, qui perdit la bataille et fut tué (28 avril). Toutes les places tombèrent l'une après l'autre; les corps français ne combattaient plus qu'isolément; d'Aubigny fut pris; Naples se rendit; enfin il ne resta aux Français que Venoza et Gaëte, où leurs débris se réunirent.

Louis XII, avec le prix des offices judiciaires et quelques emprunts, leva deux armées. La première, commandée par le maréchal de Rieux, était forte de sept cents lances, de deux mille cinq cents chevau-légers, de seize mille fantassins et de quarante vaisseaux : elle attaqua le Roussillon, échoua au siége de Salces, et se retira devant l'armée aragonaise, supérieure en nombre. La deuxième, forte de douze cents lances et de dix mille fantassins, passa les Alpes sous le commandement de La Trémoille, et arriva dans l'État pontifical, où elle négocia avec Borgia, dont les intentions étaient suspectes. Tout à coup Alexandre VI mourut (18 août). Les barons romains se soulevèrent et forcèrent César à se mettre sous la protection des lances françaises. Le cardinal d'Amboise accourut et fit séjourner l'armée pendant six semaines à Népi, espérant emporter la tiare par son appui; mais le cardinal de La Rovère, qu'on croyait ami de la France, se joua de lui et fut élu sous le nom de Jules II. César Borgia s'accorda avec le nouveau pape, vieillard plein d'énergie et d'ambition, qui n'avait à cœur, disait-il, que de chasser les Barbares de l'Italie, et il s'apprêta à reconquérir la Romagne sur les barons révoltés; mais il fut arrêté par les ordres de Jules, dépouillé des restes de sa puissance et emprisonné. Il s'échappa, s'enfuit auprès de Gonzalve qui le retint prisonnier, et fut envoyé en Espagne, où il mourut trois ans après.

Pendant ce temps, le capitaine Louis d'Ars se couvrait de gloire à Venoza avec les débris de l'armée française, et le marquis de

Saluces, qui avait succédé au duc de Nemours, défendait Gaëte avec vigueur. L'armée de La Trémoille, diminuée de moitié par les désertions et l'indiscipline, entra enfin dans le royaume de Naples, et arriva sur le Garigliano (18 oct.). Gonzalve, grossi des renforts fournis par les Vénitiens et les barons romains, défendait ce fleuve; il força, pendant deux mois, les Français à se morfondre dans les marais, par des pluies effroyables. La Trémoille, manquant de vivres et ruiné par les maladies, se décida à se mettre en retraite; mais il fut poursuivi par les Espagnols et mis en pleine déroute (27 déc.). Toute l'artillerie fut prise avec la moitié de l'armée; une partie périt de misère ou sous les coups des paysans; le reste se réfugia dans Gaëte, où il capitula, sous la condition qu'il aurait la retraite libre et que tous les prisonniers seraient délivrés; mais ceux-ci étaient déjà morts. Il ne resta que Louis d'Ars, qui, maître de Venoza, refusa de reconnaître la capitulation de Gaëte, continua la guerre avec ses débris, et s'ouvrit un chemin glorieux à travers toute l'Italie jusqu'en France.

§ V. Traités de Blois. — La nouvelle de ce désastre excita dans le royaume une grande consternation : il y avait long-temps qu'on n'avait eu une aussi belle armée; la maladresse du roi, en la conduisant à sa perte, venait de donner aux Espagnols un pays qu'ils devaient garder deux cents ans; enfin, on croyait déjà Gonzalve en marche pour conquérir toute l'Italie. Louis n'avait plus d'autre allié que Florence; les Suisses et les Vénitiens étaient mécontents de lui; le pape se montrait déjà son ennemi; tous les princes italiens avaient été inutilement sacrifiés aux Borgia. Dégoûté de l'Italie et avide de terminer promptement cette triste guerre, il conclut une trêve de trois ans avec Ferdinand, qui en avait besoin pour assurer sa domination à Naples. Cette trêve fut suivie de négociations pour marier Claude de France avec Charles d'Autriche, en donnant aux deux époux le royaume de Naples sous la tutelle de Philippe. Ferdinand s'opposa à ce mariage. Alors l'archiduc et l'empereur, irrités contre lui, conclurent avec Louis XII les trois traités de Blois (1504, 22 sept.). Par le premier, Louis et Maximilien, sollicités par les légats du saint-siége, font alliance, « pour punir les iniquités des Vénitiens, qui ont fait grand préjudice à l'Église romaine, au saint-empire romain et au roi très-chrétien, en s'emparant sur eux de plusieurs villes et provinces. » Par le second, l'empereur accorde à Louis l'investiture du duché de Milan pour lui, ses héritiers mâles, et, à leur défaut, pour Claude de France, promise à Charles d'Autriche. Par le troisième, Louis donne en dot à Claude, mais seulement après sa mort, les duchés de Milan, de

Bretagne, de Gênes, d'Asti et de Blois, et, en outre, la Bourgogne, s'il meurt sans enfants mâles.

Ces traités, où Louis sacrifiait complétement les intérêts de la France à sa passion de duc de Milan, furent complétés, l'année suivante, par une convention non moins impolitique, qui devait, selon lui, désarmer le dernier de ses ennemis. Isabelle de Castille était morte (1504, 26 nov.), laissant le gouvernement de son royaume à son mari, au détriment de sa fille Jeanne; il s'ensuivit une querelle entre Philippe et Ferdinand. Celui-ci chercha alors à faire la paix avec la France; et Louis XII signa avec lui un traité par lequel il lui cédait ses droits sur le royaume de Naples, sous la condition unique d'épouser sa nièce, Germaine de Foix (1505, 12 oct.).

Cependant les Vénitiens, avertis du premier traité de Blois, se plaignirent au roi de France, qui ne fit rien pour les rassurer, et ajourna seulement la conclusion de la ligue formée contre eux. Georges d'Amboise alla demander à Maximilien l'exécution du deuxième traité, et, au nom de Louis, il reçut l'investiture du duché de Milan (6 avril). Quant au troisième traité, il avait excité de grandes rumeurs en France : tout le monde demandait le mariage de Claude avec François, duc d'Angoulême, neveu et héritier du roi [1], afin que la Bretagne ne fût pas séparée du royaume : « on ne parloit d'autre chose entre gens de tous états. » Louis s'aperçut de sa faute, et, étant tombé dangereusement malade, il ordonna, par testament, le mariage de Claude et de François. Revenu à la santé, il confirma cette disposition, en déclarant que le mariage de sa fille avec Charles d'Autriche était contraire « au bien, profit et utilité de la chose publique. » Mais la reine Anne, qui avait un grand ascendant sur son époux, s'opposa à la violation du troisième traité de Blois : « elle n'avoit pas l'air de France agréable; » elle ne voulait pas la réunion de son cher duché; enfin elle aurait tout sacrifié au plaisir de voir sa fille épouser l'héritier de Maximilien, de Ferdinand et de Philippe. Alors le roi résolut de consulter la nation, et il convoqua les états-généraux à Tours (1506).

§ VI. États de Tours. — Les guerres d'Italie étaient toutes personnelles à la royauté et coûtaient peu de chose au royaume. Le roi ne demandait pas d'hommes pour ses armées, car il avait assez de sa noblesse et de ses aventuriers soldés; il n'avait pas augmenté les impôts, il les avait même répartis avec plus d'équité, et il mettait une grande économie dans les finances. Le peuple n'avait donc pas souffert de nos désastres d'Italie et s'inquiétait peu de cette guerre; il attribuait au roi le repos et le bien-être dont il jouissait, et ne

[1] Voyez p. 210.

voyait que ses manières affables, sa bienveillance, la protection qu'il donnait aux paysans et à l'agriculture. « Il y a trois cents ans, disait-on, qu'il ne courut en France si bon temps qu'il fait à présent. » Aussi Louis XII était aimé et regardé comme un bon roi. Les états de Tours obéirent donc à l'opinion publique en lui décernant le beau titre de Père du peuple; et le roi fut vivement touché de recevoir « le plus saint nom qu'on puisse donner à un prince. » (14 mai). Mais en même temps ils firent des représentations sur les traités de Blois, et sollicitèrent vivement le roi de conclure le mariage de sa fille avec le duc d'Angoulême. Louis fut heureux de ces représentations, qu'il avait peut-être suggérées lui-même : il déclara qu'il se rendait au vœu de la France; et, comme il se croyait alors près de sa fin, il fit jurer aux états de faire accomplir ce mariage et de tenir son neveu pour vrai roi après lui; puis il fiança Claude et François; enfin, en demandant à Philippe d'Autriche la continuation de la paix, il lui déclara que le troisième traité de Blois était cassé, « comme contrevenant au premier serment solennel fait par lui à Reims, qui est de faire toute chose que connoîtra être au bien, sûreté et conservation du royaume, sans consentir ni permettre la diminution d'icelui. »

Philippe n'osa réclamer contre cette injure; mais il se prépara à la guerre. Il était alors en Espagne, et venait d'enlever le gouvernement de la Castille à son beau-père, lorsqu'il mourut âgé de vingt-huit ans, laissant deux fils, Charles et Ferdinand (1506, 25 sept.). Sa femme, Jeanne, devint folle de la douleur de cette mort, et Ferdinand-le-Catholique prit, au nom de sa fille, le gouvernement du royaume de Castille. Quant aux Pays-Bas, dont Charles d'Autriche héritait directement de son père Philippe, ils furent administrés par Marguerite, fille de Maximilien, pendant la minorité du jeune prince, qui fut élevé à Gand.

CHAPITRE III.

Ligue de Cambrai. — 1507 à 1515.

§ I. Révolte et soumission de Gênes. — Guerre de l'empereur et des Vénitiens. — La république turbulente de Gênes, déchue de sa splendeur, s'était mise alternativement, pendant le dernier siècle, sous la protection de tous les souverains, et, en dernier lieu, des ducs de Milan; tombée sous la domination française depuis que Louis XII avait remplacé Sforza, elle voulut encore changer de maître. A l'instigation du pape et des Vénitiens, elle se révolta,

massacra les Français, assiégea les restes de la garnison dans la citadelle, et se plaça sous la protection de l'empereur (1507). A cette nouvelle, les ennemis de la France se mirent en mouvement. Jules II écrivit à tous les princes que c'était l'occasion de rendre à l'Italie son indépendance; Maximilien se prépara à soutenir les révoltés avec sa toute-puissance. Louis vit qu'il fallait frapper un grand coup sur Gênes s'il ne voulait être chassé de l'Italie : il mit rapidement sur pied une armée de cinquante mille hommes, passa les Alpes, réunit dans le Montferrat les contingents des ducs de Savoie, de Mantoue et de Ferrare, ses alliés, et marcha sur les Apennins. Les Génois essayèrent vainement d'en défendre les passages; la ville fut obligée de se rendre à discrétion (29 avril). Louis la traita sévèrement : il fit exécuter un grand nombre de révoltés, imposa d'énormes taxes, abolit la constitution républicaine, et déclara que « la seigneurie de Gênes étoit réunie au domaine royal pour être gouvernée à la manière de France. »

Cette expédition rapide jeta la terreur dans toute l'Italie; le pape rechercha l'alliance française, et Louis, qui voulait à toute force se faire un ami de Jules, l'aida même à s'emparer de Bologne, ville distraite de l'État de l'Église depuis un siècle et très-attachée à la France. Ferdinand d'Aragon vint féliciter le roi à Savone, et promit au cardinal d'Amboise de le faire arriver au trône pontifical. Il n'y eut que Maximilien qui continua ses apprêts de guerre.

Ce prince convoqua une diète à Constance (août), et lui demanda des subsides pour rétablir les Sforza et rendre à l'Allemagne la domination de l'Italie : il obtint d'elle trente mille hommes, demanda passage aux Vénitiens, et leur proposa le partage du Milanais, en leur montrant le traité que le roi de France avait fait avec lui pour le démembrement de leurs états. Mais le sénat resta fidèle à l'alliance française, et refusa le passage aux troupes impériales. Louis lui garantit ses conquêtes à perpétuité et lui envoya des secours; il mit le Milanais en état de défense, garnit de troupes la Bourgogne et menaça les Pays-Bas. L'empereur, toujours besogneux d'argent, en demandait à tout le monde : il courait de côté et d'autre, faisait beaucoup de bruit, et changeait chaque jour de plans et de desseins. Il arriva en grande pompe à Trente (1508), et attaqua les frontières vénitiennes; mais comme il était déjà au bout de ses ressources, il laissa son armée livrée à la misère et à la désertion, et revint à Inspruck pour y mettre ses joyaux en gage; puis il courut par toute l'Allemagne pour presser les contingents, changeant de lieux comme de projets, « de telle sorte que l'on ne sut pendant plusieurs jours où il se trouvoit. » Les Véni-

tiens lui prirent plusieurs places sur l'Adriatique, et voulurent attaquer Trente; mais les Français ayant refusé de les aider, ils conclurent avec l'empereur une trêve de trois ans sans y comprendre la France (7 juin). Louis fut courroucé de cette insulte; il se rappela tous les actes hostiles de la république contre la France, la bataille de Fornovo, les secours donnés à Ferdinand dans la guerre de Naples, la rébellion de Gênes, et il résolut de se venger d'elle. Alors Maximilien lui proposa de mettre à exécution le premier traité de Blois; Louis y consentit, et des négociations s'ouvrirent pour la ruine de Venise, auxquelles accédèrent le pape, le roi d'Aragon, le duc de Ferrare, etc.

§ II. De la politique des rois de France en Italie. — Ligue de Cambrai. — D'après les souvenirs de l'empire de Charlemagne, les empereurs étaient toujours de nom les souverains de l'Italie : la couronne impériale leur était donnée à Rome; les princes recevaient d'eux l'investiture; les républiques reconnaissaient leur suprématie; enfin nul ne contestait leur titre, pourvu qu'ils n'exerçassent pas la puissance. Mais toute cette grandeur n'était que nominale; depuis la ruine des Hohenstauffen, les empereurs n'avaient fait aucune tentative pour changer leurs prétentions en réalités, et la vieille lutte de l'indépendance italienne contre la domination germanique semblait terminée, quand la question changea de face avec l'avénement de la maison d'Autriche au trône impérial. Alors la suzeraineté toute féodale des prétendus Césars d'Occident tendit à devenir la domination toute politique des princes autrichiens sur l'Italie. L'intérêt de la France était de se faire la rivale de ces maîtres légitimes, d'opposer à leur droit sa puissance, de se donner enfin, au moyen de la haine des Italiens pour les Allemands, la domination de la Péninsule. Alors les expéditions inconsidérées de Charles VIII et de Louis XII devenaient des guerres de grande et sage politique. Malgré ses désastres à Naples, Louis était arrivé, pour ainsi dire, à ce résultat : maître du Milanais, appuyé d'un côté par les Suisses, de l'autre par les Vénitiens, il dominait en réalité l'Italie, dont la possession dépend entièrement du bassin du Pô; mais, pour s'assurer cette possession, il fallait rester uni aux Suisses et aux Vénitiens, qui fermaient les Alpes aux Allemands; et telle ne fut pas la politique étroite et capricieuse de Louis, qui se montra toute sa vie plutôt duc de Milan que roi de France. Nous le verrons bientôt se brouiller avec les Suisses; nous venons de voir qu'il s'unissait avec son ennemi naturel, Maximilien, contre ses alliés, les Vénitiens; enfin, pour se venger d'un état qui venait pourtant de sauver son duché de Milan, il allait, comme dans le

partage du royaume de Naples avec Ferdinand, introduire en Italie celui qu'il aurait dû en repousser de tous ses efforts, et donner pour des siècles à la maison d'Autriche la possession de la Lombardie. On ne peut s'expliquer cette lourde faute que par la haine aveugle que tous les princes portaient à cette république de marchands, si prospère et si hautaine, dont la puissance un peu mystérieuse s'étendait sur tant de points à la fois, dont les richesses immenses étaient encore exagérées par la renommée, dont le gouvernement avait une politique persévérante, toujours heureuse, toujours attentive à ses intérêts. On lui enviait ses mille vaisseaux, ses trente mille marins, ses manufactures de soie, de glaces, de bijoux, ses possessions de Morée, de Chypre, des îles Ioniennes, et surtout ses conquêtes sur tous ses voisins d'Italie. Louis XII convoitait Crémone, Bergame, Brescia, séparées du duché de Milan en 1426 et en 1499; le pape, Ravenne, Rimini, Faenza, etc., enlevées à l'État de l'Église après la chute de César Borgia; le roi d'Aragon, Brindes, Otrante, Gallipoli, etc., cédées par les derniers rois de Naples, à cause des secours donnés par Venise contre Charles VIII; l'empereur, Vicence, Vérone, Padoue, usurpées, disait-il, sur l'empire, qui n'avait jamais eu sur elles qu'une souveraineté illusoire, et de plus Trévise et le Frioul enlevés à la maison d'Autriche; enfin le duc de Ferrare et le marquis de Mantoue réclamaient quelques territoires voisins du Pô. C'étaient donc uniquement la jalousie et la cupidité qui réunissaient tant de puissances ennemies contre un état que les uns avaient de fortes raisons de soutenir et que les autres n'avaient aucun lieu de craindre.

Le cardinal d'Amboise et Marguerite d'Autriche se réunirent à Cambrai et y signèrent une ligue entre tous ces états (1508, 10 déc.), « pour y faire cesser les dommages, injures, rapines et maux que les Vénitiens ont faits tant au saint-siége apostolique qu'au saint-empire romain, à la maison d'Autriche, aux ducs de Milan, aux rois de Naples, etc. » Cette ligue était la conséquence du nouveau système politique qui tendait à régir l'Europe : une coalition se formait entre des puissances ayant des intérêts divergents contre un état unique dont la ruine était désirée : arme terrible qui fut retournée presque aussitôt contre la France, et qu'on a le plus souvent employée contre elle.

§ III. Bataille d'Agnadel. — Détresse des Vénitiens. — Siége de Padoue. — C'était Jules II qui avait le moindre intérêt à la ruine de Venise, le seul état qui fût capable de l'aider à chasser les *Barbares* : aussi ne voulait-il que l'effrayer pour se faire rendre les villes de la Romagne. Il négocia donc avec elle et l'avertit de

la ligue. Mais le sénat ne s'épouvanta pas; il chercha d'abord à désunir ses ennemis; puis, confiant dans ses richesses, ses armées bien payées, ses arsenaux bien fournis, et dans la discorde qui devait bientôt briser une ligue si absurde, il refusa de rien céder au pape, et s'apprêta à la résistance.

Il était convenu que Louis XII attaquerait le premier et que les autres alliés ne se mettraient en marche que quarante jours après lui : c'était le moyen assuré de faire porter aux Français tout le poids de la guerre et de profiter de leurs avantages sans coup férir. Louis avait pourvu aux frais de la campagne en vendant aux Florentins, pour 100,000 ducats, le droit d'assiéger et de ruiner Pise : convention déshonorante, qui lui permettait de ne pas demander d'impôts à la France. Il rassembla (1509, 8 mai) dans le Milanais vingt mille fantassins et huit à dix mille cavaliers; puis il passa l'Adda. Les Vénitiens avaient mis sur pied trente mille fantassins et douze mille cavaliers commandés par Petigliano et l'Alviane : ils se retranchèrent à Treviglio, où la canonnade s'engagea pendant plusieurs jours. Louis, pour les forcer à quitter cette position, voulut leur couper les routes de Créma et de Crémone; il se porta à Rivolta. Les Vénitiens firent une contre-marche sur Vaila pour le prévenir et l'arrêter (14 mai) : ils se fortifièrent à Agnadel et résistèrent d'abord à l'avant-garde française; mais quand toute l'armée fut arrivée, et que Bayard, d'Alègre, Molard et les autres chefs d'aventuriers eurent tourné leur flanc par les marais, ils se mirent en déroute : huit à dix mille restèrent sur le champ de bataille avec tous les bagages et l'artillerie; l'Alviane fut fait prisonnier, et les Français ne perdirent que quatre à cinq cents hommes. Les débris de l'armée vaincue se retirèrent sur Peschiera. Brescia, Créma, Bergame se rendirent; Peschiera, prise d'assaut par les aventuriers, fut livrée au pillage, et les deux gouverneurs qui avaient capitulé furent pendus par l'ordre du roi et malgré les prières de ses chevaliers. Enfin Crémone fut prise, et l'armée française s'arrêta : sa tâche avait été remplie en quinze jours.

A cette brillante campagne, tous les ennemis de Venise jetèrent des cris de joie et se mirent en mouvement. Le pape s'empara des villes de la Romagne; les ports napolitains se rendirent sans combat à Ferdinand, que la république voulait détacher de la ligue; les seigneurs de Ferrare et de Mantoue reconquirent sans peine les territoires réclamés par eux; les vassaux de Maximilien (car lui-même, après avoir emprunté de toutes parts, à Henri VII, au pape, à l'Allemagne, à Louis XII, était sans argent et sans soldats) s'emparèrent du Frioul et de l'Istrie; enfin l'approche des Français fit

tomber devant un petit corps allemand Vérone, Vicence et Padoue. Ce fut le terme des succès des confédérés.

Venise, dans sa détresse, avait rappelé ses garnisons, abandonné ses états de terre ferme, renoncé à la politique qu'elle suivait depuis plusieurs siècles; et, retirée dans ses lagunes inexpugnables, elle attendait l'effet des discordes qui divisaient déjà ses ennemis. Elle négociait avec tous, sauf avec le roi de France, qu'elle haïssait mortellement pour sa perfidie, ses victoires, son acharnement. Maximilien repoussa ses offres, Ferdinand les ajourna, le pape les accueillit avec faveur. Louis s'était arrêté sur l'Adige; il laissa six à sept cents lances à La Palice et à Bayard pour aider l'empereur, ramena ses troupes dans le Milanais et revint en France.

Maximilien se mit en campagne quand tous ses alliés étaient dans l'inaction; les Vénitiens venaient de reprendre Padoue et y avaient rassemblé quatre mille cavaliers, vingt mille fantassins, toute leur noblesse; il mit le siége devant cette place avec quatre-vingt mille hommes, deux cents canons et un renfort de mille hommes d'armes et de quinze mille fantassins envoyés par Louis XII (1509, 15 sept.). La ville fit une héroïque résistance; deux assauts furent repoussés, et l'empereur leva honteusement le siége, abandonnant armée, bagages, munitions, pour se sauver en Allemagne; il accusait ses alliés de perfidie, et supplia les Français de protéger ses conquêtes (3 oct.).

Les Vénitiens reprirent Vicence, menacèrent Vérone, et assiégèrent Ferrare. Les Français furent obligés de défendre Vérone et de solder les troupes que Maximilien abandonnait. Le duc de Ferrare foudroya la flotte vénitienne qui bloquait sa ville, la détruisit et lui fit perdre deux mille hommes.

§ IV. **Jules II, les Suisses et Ferdinand se déclarent contre la France. — Guerre contre le pape. — Affaire de Bologne. — Concile de Milan.** — Jules II, par son adhésion à la ligue, s'était éloigné de son grand projet, l'expulsion des Barbares; il y revint aussitôt qu'il eut sa part des dépouilles de Venise. Il se réconcilia avec la république, garda ses conquêtes et chercha partout des ennemis aux Français (1510). Il négocia d'abord sans succès avec Maximilien et avec le roi d'Angleterre, Henri VIII, qui venait de succéder à Henri VII; puis il s'adressa à un peuple qui était, comme les Vénitiens, gardien des Alpes, et que Louis XII s'était aliéné par une imprudente économie : c'étaient les Suisses, qui avaient demandé au roi une augmentation de subsides, et qui furent refusés avec mépris. Le pape leur envoya comme légat l'évêque de Sion,

ennemi acharné de la France, qui les irrita encore par ses largesses, ses flatteries, et leur vanta la gloire d'être les protecteurs du saint-siége. Ils s'allièrent avec Jules et les Vénitiens.

Louis venait de perdre son ami Georges d'Amboise et se trouvait seul à se démêler des embarras de sa position ; il resserra son alliance avec Maximilien et ordonna à ses troupes de pousser vivement la guerre contre les Vénitiens ; mais l'empereur, malgré ses promesses continuelles, étant resté immobile, la campagne se passa en ravages inutiles. Pendant ce temps, le pape déployait une activité extrême ; il parvint à obtenir des secours de Ferdinand en lui donnant l'investiture de Naples ; et les Français se trouvèrent sans autres alliés que Maximilien et le duc de Ferrare, le premier inutile, le second qu'il fallait aider. Cependant la ligue qui se formait contre Louis XII eut peu de succès : une flotte vénitienne assiégea inutilement Gênes ; les Suisses descendirent dans le Milanais (1510, juillet) ; mais, vaincus par l'argent de la France, ils se retirèrent sans combattre ; enfin les Vénitiens, qui assiégeaient Vérone, furent battus par les Allemands et les Français (sept.).

Le roi, qui était dominé par les scrupules religieux de sa femme, regardait comme un malheur sa guerre contre le pape ; il assembla un concile national à Tours, qui l'autorisa à se soustraire à l'obédience de Jules, et lui accorda des subsides (14 sept.). Il envoya cette décision à tous ses alliés et les engagea à assembler un concile œcuménique pour réformer l'Église dans son chef et dans ses membres. Le pape ne s'effraya pas : il condamna le duc de Ferrare à la confiscation de ses biens et marcha contre lui. Chaumont d'Amboise, qui commandait l'armée française, accourut et menaça Jules dans Bologne. Celui-ci négocia jusqu'à ce que l'arrivée d'une armée vénitienne eût forcé les Français à la retraite ; alors il excommunia Chaumont, reprit l'offensive et se porta sur la Mirandole, qui appartenait à un seigneur allié de la France ; là, armé de pied en cap, et malgré son âge, il fit pointer l'artillerie, dirigea les attaques et entra lui-même par la brèche (1511, janvier). Chaumont arriva trop tard au secours de la place ; mais le vieux pontife, ayant mis le siége devant les châteaux qui approvisionnaient Ferrare, fut battu par Bayard, qui lui fit perdre trois à quatre mille hommes, et forcé de se retirer sur Ravenne. Chaumont mourut, et le commandement passa à Trivulzio (11 mars).

Cependant Maximilien était sollicité par Louis XII de convoquer un concile général ; mais il craignait un schisme et plus encore la puissance des Français, qu'il voyait s'élever sur celle des Vénitiens : s'il eût pu recouvrer sans guerre les territoires qu'il récla-

mait de la république, il eût prêté l'oreille aux intrigues du pape et de Ferdinand, qui le pressaient d'entrer dans la ligue. Il convoqua à Mantoue un congrès pour la pacification de l'Italie. Le roi de France y fit les propositions les plus modérées; mais le pape parvint à rendre le congrès inutile. Alors Louis ne ménagea plus le pontife : une assemblée du clergé de France décréta la convocation d'un concile général à Pise; des écrits menaçants contre l'autorité pontificale furent publiés; enfin une grande armée s'apprêta à passer les Alpes.

Après la rupture du congrès, l'armée papale se retira sur Bologne; Trivulzio la suivit, et, arrivé devant cette ville, il la canonna pendant plusieurs jours. Bologne s'insurgea et livra ses portes (21 mai); le pape s'enfuit; son armée se débanda sans combat. Les Français se jetèrent à la poursuite des fuyards et en tuèrent plus de trois mille : quarante canons, tous les bagages, une foule de prisonniers, furent les fruits de cette victoire facile. Jules était humilié et furieux; il croyait les vainqueurs en marche sur Rome. Mais Louis ne profita pas de ses succès : embarrassé par ses pieux remords et les prières de sa femme, il parut tout enclin à la paix, et rappela ses troupes en Lombardie pour les joindre à celles de Maximilien. Jules, sorti de danger, se montra plus acharné que jamais contre la France; il assembla une nouvelle armée, excita les Suisses à descendre sur Milan, et chercha à mettre dans la ligue Marguerite d'Autriche et l'empereur. Louis, pendant ce temps, portait tous ses efforts contre les Vénitiens, et travaillait pour Maximilien : on prit Vicence, on dévasta le Frioul, on assiégea Trévise; mais la misère et les maladies ravageaient l'armée française; l'empereur n'arrivait pas. Sur la nouvelle que le pape était mortellement malade, ce prince capricieux songeait à se faire élire au pontificat et à élever son petit-fils, Charles, à l'empire. Louis ramena ses troupes dans le Milanais.

Le concile de Pise s'était ouvert avec quatre cardinaux et presque tous les évêques de France (1511, 1er sept.); mais le pape ayant mis l'interdit sur cette ville, le peuple s'insurgea et força le concile à se retirer à Milan. L'opinion publique était fortement prononcée contre cette assemblée, qui pouvait renouveler le grand schisme; aucun prince et même l'empereur ne voulait y envoyer ses évêques; les ambassadeurs d'Aragon et d'Angleterre faisaient de vives représentations à Louis XII; la reine de France elle-même avait empêché les évêques de Bretagne d'y assister; enfin Jules en neutralisa tout l'effet en convoquant un concile à Saint-Jean de Latran et en excommuniant le conciliabule de Milan.

§ V. Formation de la sainte ligue. — Campagne de Gaston de Foix. — Bataille de Ravenne. — Les intrigues de Jules et les fautes de Louis portèrent fruit : le pape, Venise et Ferdinand formèrent une ligue dite sainte, et s'engagèrent à mettre sur pied toutes leurs forces pour expulser les Français de l'Italie (5 oct.). Henri VIII accéda secrètement à cette ligue, et conclut avec Ferdinand un traité particulier pour rendre la Guyenne à l'Angleterre et donner la Navarre à l'Aragon. Maximilien, invité à se joindre aux confédérés, adhéra au concile de Latran et négocia avec les Vénitiens. Enfin les Suisses, que la France aurait eus pour amis moyennant 10,000 ducats, s'apprêtèrent à descendre en Lombardie. Ainsi la coalition formée par le roi de France contre Venise s'était retournée contre lui ; il se trouvait avoir sur les bras la moitié de l'Europe, sans avoir un seul allié ; car Maximilien était sans ressources et prêt à l'abandonner ; enfin, lui-même était discrédité dans la chrétienté, comme chef d'une guerre ouverte contre le pape.

Louis rassembla une armée destinée à prévenir celle de la ligue ; mais, au moment où il la dirigeait sur la Romagne, seize mille Suisses passaient les Alpes. Gaston de Foix, duc de Nemours [1], jeune homme de vingt-deux ans, plein d'activité et d'audace, avait été nommé gouverneur du Milanais ; il avait sur son flanc les Vénitiens, qui avaient repris sans obstacle Vicence et le Frioul ; il savait que l'armée d'Aragon, forte de huit mille fantassins, quatre mille cavaliers et vingt-deux canons, arrivait à Imola ; enfin il voyait derrière lui les Suisses qui se dirigeaient sur Milan. Il se tourne contre ces derniers, leur coupe les vivres, les harcèle par de petits combats, et les engage à se retirer à force d'argent : puis, avec treize cents lances et quatorze mille fantassins, il marche au secours de Bologne qui était bloquée par l'armée de la ligue, parvient à entrer dans la ville et en fait lever le siége (1512, 7 fév.). Mais ce jour-là même, il apprend que Brescia a ouvert ses portes aux Vénitiens, que Bergame et Crémone vont suivre cet exemple; aussitôt il quitte Bologne, marche avec une diligence merveilleuse, bat les Vénitiens, et arrive en neuf jours devant Brescia. C'était l'une des plus riches villes d'Italie, et elle excitait depuis long-temps la convoitise des aventuriers français : emportée d'assaut, elle fut pillée et massacrée avec une fureur épouvantable (19 fév.). « Ce fut la ruine des François; car ils avoient tant gagné en cette ville que la plupart s'en retourna et laissa la guerre. »

Malgré ces avantages, le danger allait en s'augmentant. Henri VIII, sollicité par le pape, venait d'envoyer dix mille

[1] Il était fils de Marie, sœur du roi, et de Jean de Foix, vicomte de Narbonne.

hommes en Espagne pour attaquer les Pyrénées et s'emparer de la Guyenne (4 fév.); les Suisses s'avançaient à la fois sur la Bourgogne et sur le Milanais; Marguerite d'Autriche se préparait à attaquer la Picardie; enfin Maximilien, toujours inconstant et perfide, se faisait payer 50,000 ducats une trêve de dix mois avec les Vénitiens. La France se trouvait pour la première fois attaquée dans toutes ses conquêtes et sur toutes ses frontières. Les haines amassées contre elle, depuis la folle expédition de Charles VIII, éclataient à la fois. Tous les états de l'Occident avaient oublié leurs différends et leurs projets antérieurs pour écraser cette puissance, dont l'ambitieux caprice avait bouleversé le système politique de l'Europe.

Louis XII avait résolu de frapper un grand coup en Italie; il pressa son neveu de marcher contre l'armée de la ligue et de lui livrer bataille. Gaston, à qui ses marches rapides et ses brillants succès avaient donné la renommée d'un grand capitaine, était revenu de Brescia sur Modène avec seize cents lances, dix-huit mille fantassins français, italiens et allemands, et la belle artillerie du duc de Ferrare. L'armée espagnole et pontificale, commandée par Raymond de Cardonne, était forte de quinze cents lances et de seize mille fantassins; elle s'appuyait sur les derniers rameaux des Apennins. Gaston marcha sur Ravenne; il fut poursuivi par l'ennemi, qui l'enferma entre la ville et son camp. Alors il abandonna le siége et attaqua le camp espagnol (11 avril) : son infanterie fut repoussée; il fit tonner sa terrible artillerie. La cavalerie pontificale, lasse d'être hachée par les boulets, pendant que l'infanterie espagnole se tenait en réserve, s'élança sur la gendarmerie française, et fut mise en déroute. Alors toute l'armée française se précipita sur l'infanterie espagnole, qui se retira sans être entamée. Le fougueux Gaston, ne croyant pas sa victoire complète, conduisit une dernière charge contre ces terribles fantassins; il fut renversé par un soldat qui lui enfonça son épée dans le sein. Les vaincus perdirent douze mille hommes, leurs bagages, leur artillerie; les vainqueurs, six mille hommes et leur jeune et brillant général. Ce fut la plus sanglante bataille qu'on eût encore vue dans les guerres modernes de l'Italie [1].

§ VI. Revers des Français. — Conquête de la Navarre par Ferdinand. — La Palice, qui succéda à Gaston, voyant l'armée diminuée par la désertion des Allemands, et craignant pour Milan, que menaçaient de nouveau les Suisses, laissa sept à huit mille

[1] Guicciardini, liv. x, p. 585-596. — Sismondi, Républiques italiennes, t. xiv, p. 196-212.

hommes dans la Romagne, et ramena le reste dans le Milanais, où, faute de solde et de discipline, il se débanda ; de sorte que la belle victoire de Ravenne fut entièrement inutile. Les alliés revinrent bientôt de leur terreur. Le pape, fort du concile de Latran, où quatre-vingt-trois évêques s'étaient rendus, excommunia l'assemblée de Milan, redoubla ses violences contre les Français, et livra leur royaume au premier occupant. L'empereur, malgré les témoignages d'amitié que lui donnait Louis XII, entra ouvertement dans la ligue : il envoya Maximilien Sforza, fils de Ludovic-le-More, pour reconquérir le duché de Milan. Vingt mille Suisses, furieux de haine contre la France, descendirent par Trente et Vérone, se joignirent à dix mille Vénitiens, et entrèrent dans le Milanais avec Sforza. La Palice n'avait que huit à dix mille hommes ; il laissa quelques garnisons dans les places et abandonna le duché. Le concile de Milan se dispersa. Le pape reconquit la Romagne, reprit Bologne (1512, 29 juin), accabla le duc de Ferrare, s'empara de Parme et de Plaisance. Gênes se révolta, chassa les Français et se donna un doge. La Toscane fut envahie par les Espagnols ; et, pour punir Florence de son vieil attachement pour la France, on y rétablit les Médicis. Partout les Français étaient poursuivis et massacrés ; ils ne possédaient plus que les citadelles de Milan, de Novaré, de Crémone et de Gênes. Le Milanais était disputé par tous les confédérés ; et ce fut seulement quand ils en eurent tous arraché des lambeaux, les Grisons la Valteline, le pape Parme et Plaisance, Maximilien quelques territoires voisins du Tyrol, que Sforza fut rétabli dans son duché.

Pendant que les efforts des alliés se portaient sur le Milanais, Ferdinand profitait de la conflagration générale pour unir à ses royaumes d'Espagne un état qui assurait sa frontière du côté de la France : c'était la Navarre, où régnait Jean d'Albret, au nom de sa femme, Catherine de Foix [1]. Jean avait fait alliance avec Louis XII, mais sans lui donner aucun secours. Jules II l'excommunia comme fauteur du schismatique roi de France, et donna son royaume au premier occupant. Ferdinand, qui avait une armée anglaise à sa disposition, attaqua Jean, malgré ses protestations de neutralité, et le chassa de ses états en quelques jours (juill.). François, duc d'Angoulême, accourut à son aide ; il battit les Aragonais et s'avanca jusqu'à Pampelune ; mais il fut bientôt forcé de repasser les Pyrénées ; la Navarre resta à Ferdinand, et depuis cette époque elle n'a pas cessé d'être unie à la monarchie espagnole.

Jules II mourut (1513, 21 fév.). Son successeur fut Léon X, de

[1] Voyez p. 218.

la maison de Médicis : c'était un ennemi déclaré de la France. Sa famille avait été chassée de Florence par les Français; elle venait d'y être rétablie par les ennemis de la France; lui-même avait combattu contre les Français et avait été pris à la bataille de Ravenne. Enfin c'était un homme plein de talents et qui n'avait que trente-sept ans.

§ VII. Ligue de Louis XII avec les Vénitiens. — Bataille de Novare. — La guerre continuait, mêlée de négociations si compliquées, si ignobles, si contradictoires, qu'il est difficile de les suivre. Entre tous les souverains perfides de ce temps, Ferdinand était le plus perfide; il négociait avec tout le monde et trompait tout le monde. En même temps qu'il signait une trêve avec Louis XII au nom de l'empereur et du roi d'Angleterre, il signait avec ceux-ci une nouvelle ligue, par laquelle on devait attaquer les Français non-seulement en Italie, mais sur les frontières de France. Louis cherchait partout des alliés : il ne put en trouver que dans le peuple pour la ruine duquel il avait commencé cette guerre désastreuse; après tant de sang versé pour détruire les Vénitiens, il en revenait, pour se sauver lui-même, à ses alliés naturels. Les Vénitiens, qui avaient beaucoup souffert de la sainte ligue, se rapprochèrent facilement de l'auteur primitif de leurs maux, moins à craindre pour eux que Maximilien, Ferdinand ou le pape; un traité fut conclu, par lequel ils garantirent à Louis XII la possession du Milanais, et lui fournirent dix mille fantassins et quatre mille gendarmes, commandés par l'Alviane (1513, 24 mars).

Louis, au lieu de concentrer ses forces à la défense de son royaume, ne songeait qu'à reprendre le duché de Milan; il savait que Sforza était déjà haï des Milanais, et qu'il n'avait d'autre appui que les Suisses. La Trémoille et Trivulzio entrèrent dans le duché avec deux mille lances et seize mille fantassins; toutes les villes se rendirent, et Sforza s'enferma dans Novare, où les Français l'assiégèrent (mai). Il n'avait d'autres troupes que les Suisses qui avaient trahi si indignement son père dans cette même ville; mais cette fois ils résistèrent glorieusement, et La Trémoille se mit en retraite. Les Suisses, au nombre de vingt mille, le suivirent et l'attaquèrent à l'improviste, près de la Riotta. Rien ne put résister à cette terrible infanterie qui n'avait pas un seul canon (6 juin). La gendarmerie française, saisie d'une terreur panique, prit la fuite; dix mille hommes restèrent sur le champ de bataille, et toute l'artillerie tomba au pouvoir des vainqueurs. Les Français repassèrent les Alpes, et le Milanais rentra sous la domination de Sforza. De son côté, l'armée vénitienne fut battue à Vicence, par

Raymond de Cardonne ; et l'état de Venise, jusque devant les lagunes, fut ravagé impitoyablement par les Espagnols.

§ VIII. Journée des Éperons. — Invasion de la Bourgogne. — Dissolution de la ligue. — Mort de Louis XII. — En même temps, la France était attaquée sur toutes ses frontières : les Espagnols menaçaient les Pyrénées, les Suisses la Bourgogne, et les Anglais avaient débarqué à Calais. Henri VIII, après avoir attendu Maximilien, qui arriva, comme de coutume, sans argent et sans soldats, assiégea Térouane (1513). Une armée française essaya de secourir la garnison ; mais le corps chargé de cette opération rencontra une partie de l'armée anglaise, et recula sur la cavalerie ; celle-ci se jeta en désordre sur l'infanterie et la mit en déroute : tout s'enfuit (16 août). Le duc de Longueville (Dunois), Bayard, La Palice, voulant empêcher la déroute, furent faits prisonniers. Telle fut la honteuse affaire de Guinegate, où il n'y eut pas quarante hommes tués, et qu'on appela par dérision la *journée des Éperons*. Térouane se rendit ; et les Anglais allèrent assiéger Tournai. La prise de cette dernière ville brouilla les deux alliés ; et Henri retourna en Angleterre, où déjà il avait renvoyé la plupart de ses troupes, à cause d'une invasion de Jacques IV, roi d'Écosse, fidèle allié de la France. Les Écossais furent battus à Flodden, et perdirent dix mille hommes avec leur roi.

La Bourgogne regrettait son indépendance, et était toujours revendiquée par la maison d'Autriche ; elle fut attaquée par la gouvernante des Pays-Bas, de concert avec les Suisses. Ceux-ci arrivèrent, au nombre de vingt mille, devant Dijon, qui était incapable de se défendre (7 sept.). La Trémoille n'avait à leur opposer que quatre à cinq mille hommes, dispersés dans les places. Il négocia avec les Suisses, les corrompit, les trompa, et enfin les amena à conclure « un traité merveilleusement étrange, » dit le roi en l'apprenant ; car ces gens simples traitèrent sans l'aveu de personne, pour la paix générale. Louis XII devait leur donner 400,000 écus d'or, abandonner le Milanais, dissoudre le concile de Milan, etc. Contents de cette belle œuvre, de l'argent qu'on leur distribua en à-compte, des promesses qu'on leur fit, ils ne demandèrent rien de plus et s'en allèrent (18 sept.). « Sans cette honeste défaite, dit La Trémoille, le royaume de France étoit lors affolé ; car, assailli en toutes ses extrémités par ses voisins, il n'eût, sans grand hasard de finale ruine, pu soutenir le faix de tant de batailles. » Cependant le roi fut très-mécontent de ce traité : il refusa de le ratifier, et augmenta ainsi le ressentiment des Suisses.

Malgré tant de revers, la coalition cessait d'être redoutable : sauf

Térouane et Tournai, la France n'avait rien perdu. Léon X n'avait pas contre la France la haine furieuse de son prédécesseur; prince tout mondain et n'ayant de chrétien que le nom, il bornait son ambition à enrichir sa famille, et à jouir de sa dignité au milieu d'une cour pompeuse. Il négocia avec toutes les puissances, les trompant tour à tour, feignant l'amour de la paix, la crainte des Turcs, le désir d'une croisade; et lorsque Louis eut abjuré son concile et abandonné le Milanais à Sforza, il se réconcilia avec lui (1514, 13 mars). Ce traité fut suivi d'une trêve conclue avec Maximilien, satisfait de voir les Français renoncer au duché de Milan, et avec Ferdinand, à qui on laissa la possession de la Navarre. Alors Henri VIII, se voyant abandonné par ses alliés, fit aussi sa paix avec la France; et, pour gage de cette réconciliation, Louis XII, qui avait perdu Anne de Bretagne et n'avait pas d'enfants mâles, épousa Marie, sœur de Henri (7 août). Mais cette princesse n'avait que seize ans, et le roi, qui en avait cinquante-trois, était d'une santé chétive; il changea sa vie dans la compagnie de cette jeune épouse; et, six semaines après son mariage, il mourut (1515, 1er janv.), ne laissant que deux filles, Claude, mariée à François, duc d'Angoulême; Renée, qui devint duchesse de Ferrare.

§ IX. État de la France sous Louis XII. — Arts et lettres. — Louis fut vivement regretté; car, malgré ses guerres désastreuses, la France fut, sous son règne, prospère et paisible. Le peuple, dont l'horizon était si borné, ne s'inquiétait nullement de la mauvaise politique de son roi; il ne s'était jamais mêlé aux affaires qu'à cause des impôts qu'on lui demandait ou des ravages qu'il éprouvait; maintenant qu'il n'y avait que des impôts légers, que l'ennemi était éloigné, que les gens d'armes ne pillaient plus, il traçait gaiement son sillon et bénissait le roi qui lui avait donné un si bon temps. Louis était d'ailleurs d'une grande douceur; il avait d'excellentes intentions, et une vertu rare chez les princes, l'économie, vertu dont il ne se départit jamais, malgré les railleries de ses courtisans : « J'aime mieux, disoit-il, les voir rire de mon avarice, que mon peuple pleurer de mes dépenses. » Grâce à sa protection active et éclairée, l'agriculture prit un grand accroissement, et l'on crut que « bien la tierce partie du royaume avoit été défrichée en douze ans. » Le commerce intérieur se développa avec la sûreté des routes, et le commerce extérieur commença. Il y eut plus d'aisance dans les maisons, plus d'élégance dans la vie intérieure, plus de richesse et de goût dans les meubles et les vêtements. Les arts, amenés d'Italie, protégés par Louis XII et

Georges d'Amboise, commencèrent une nouvelle existence. L'architecture du moyen âge s'était toute portée sur les églises : on ne voulait, sous la féodalité, que des maisons fortes, que des châteaux; maintenant que la féodalité n'était plus, l'art allait abandonner les cathédrales et bâtir des maisons élégantes, des palais. L'architecture gothique se mêla au style grec avec grâce, et enfanta des monuments admirables, dont les principaux sont les châteaux de Gaillon et le Palais-de-Justice de Rouen, œuvre de Jean Giocondo, architecte de Louis et ami de Georges d'Amboise. Le roi et son ministre connurent à Milan Léonard de Vinci, génie universel, peintre, architecte, mécanicien : ils l'appelèrent en France; et aux artistes naïfs, disgracieux et chrétiens du temps de Louis XI, succédèrent les peintres imitateurs de l'école italienne, où la chair et les formes sont réhabilitées : la beauté physique s'insinua victorieusement dans le christianisme; l'art se fit païen; mais l'école française n'eut à garder aucun nom célèbre jusqu'à Jean Cousin.

Le contact de l'Italie donna aussi une nouvelle vie à la littérature; mais elle fut moins gracieuse et spontanée que celle du siècle précédent. L'érudition était chose de mode : on l'aimait, quelque costume qu'elle prît; les écrivains s'efforcèrent d'écrire latin en français, et la littérature toute farcie d'antiquité, pédante, maniérée, ne fut qu'une copie maladroite, fausse et détestable de la littérature ancienne. Les poètes, barbares et puérils, entortillaient leurs phrases, faisaient des tours de force de rhythme et n'étaient que de fades louangeurs, toujours à genoux et tendant la main à quelque seigneur. Les historiens, à gages comme les poètes, pédants et flatteurs comme eux, n'ont laissé que des compilations indigestes, ignorantes, crédules, dont les faussetés n'ont pas encore disparu des croyances populaires. Nul doute que la découverte de l'antiquité n'ait puissamment développé l'intelligence et la civilisation; mais dès l'abord elle ôta à notre littérature son caractère spontané et original; notre langue si claire s'embarrassa de constructions bizarres et d'épithètes oiseuses; la pensée fut sur le point de disparaître sous les mots.

Si l'étude des lettres anciennes fit peu de bien à notre littérature, elle donna au caractère national plus de gravité. La magistrature chercha à imiter les mœurs austères de Sparte et de Rome : elle fut savante, patriotique, simple, laborieuse, vouée à la défense des libertés de la France, opposée à la cour, à ses caprices, à ses débauches. Plusieurs ordonnances très-sages furent rédigées sous son influence, entre autres celle de 1510, qui réforma la justice et ordonna que les débats auraient lieu en langue vulgaire.

Louis XII continua l'œuvre de son prédécesseur et fit rédiger les coutumes de huit provinces. Thibaut Baillet, premier président du parlement de Paris, fut l'auteur de ce grand travail, « avec le concours des baillis, sénéchaux et états de chaque province. »

CHAPITRE IV.

Bataille de Marignan. — Le concordat. — Luther. — 1515 à 1520.

§ I. François Ier renouvelle la guerre. — Bataille de Marignan. — Paix générale. — François Ier était petit-fils du comte d'Angoulême, lequel était le troisième fils du duc d'Orléans, assassiné par Jean-sans-Peur. Il avait vingt ans : beau, spirituel, brave, magnifique, adroit à tous les exercices du corps, plein des idées romanesques de la chevalerie qui eurent sur lui une influence fatale, « jamais roi n'avoit été vu en France de qui la noblesse s'éjouit tant [1]. » Après avoir célébré son avénement par des fêtes qui épuisèrent le trésor, il donna l'épée de connétable au duc de Bourbon, la surintendance des finances à Boisy, les sceaux à Duprat, premier président du parlement de Paris; mais le personnage qui domina l'administration fut Louise de Savoie, mère du roi, femme vaine et jalouse, avide de plaire et de gouverner.

François, comme époux de Claude, fille de Louis XII, prétendait les mêmes droits que celui-ci sur le Milanais, et son orgueil le portait à venger les humiliations de la France en Italie. Dès qu'il fut sur le trône, il se prépara à la guerre contre Sforza, qui n'avait plus pour appui que les Suisses, et la protection douteuse de l'empereur et du roi d'Aragon. Il renouvela la paix avec Henri VIII et l'alliance avec les Vénitiens; il fit rentrer Gênes sous sa domination par les intrigues de quelques citoyens de cette république si changeante; puis il négocia contre l'empereur et le roi d'Aragon, avec leur petit-fils, Charles d'Autriche, à qui il promit la main de la deuxième fille de Louis XII, en s'engageant à l'aider un jour à recueillir les héritages de ses deux grands-pères (1515, 24 mars). A la nouvelle de ces traités, la sainte ligue se reforma pour maintenir Sforza dans la possession du Milanais : le pape, l'empereur, Ferdinand et les Suisses y entrèrent.

Deux mille cinq cents lances, six mille fantassins gascons, quatre mille aventuriers français et huit mille *lansquenets* [2] se rassem-

[1] Bayard, ch. 58.

[2] C'était le nom donné aux aventuriers levés en Allemagne : *landsknechts*, enfants du pays.

blèrent dans le Dauphiné. Le roi laissa la régence à sa mère, et partit, accompagné du connétable de Bourbon, des ducs de Lorraine, de Vendôme, d'Alençon et de Gueldre, des maréchaux Trivulzio et Chabannes, de La Trémoille, Bayard, Lautrec, etc.

Cependant la sainte ligue s'était mise en mouvement. L'empereur n'y participait que par ses promesses; mais les Espagnols, commandés par Cardonne, avaient déjà enlevé aux Vénitiens Brescia, Vérone et Vicence; l'armée du pape marchait pour les joindre; enfin Sforza avait envoyé vingt mille Suisses dans le Piémont. Ces Suisses devaient, sous le commandement de Prosper Colonna, interdire aux Français le passage des Alpes; et ils se placèrent derrière ces montagnes, depuis le mont Cenis jusqu'au mont Genèvre : c'étaient les seuls passages qu'on croyait praticables pour une armée.

L'armée française résolut de tourner les positions des Suisses en traversant des montagnes infranchies jusqu'à ce jour; elle se partagea en trois corps, outre plusieurs détachements destinés à inquiéter les passages du mont Genèvre et du mont Cenis. Celui du centre partit de Queyras sur la Durance, et s'avança par le col d'Agnello, mauvais sentier pratiqué sur le flanc méridional du mont Viso, où les chasseurs s'aventuraient à peine, et où il fallut hisser, avec des travaux inouïs, soixante-douze canons (1515, 10 août); il se dirigea sur Saluces. L'aile droite partit de Barcelonnette et arriva par le col d'Argentière sur Demonte; l'aile gauche partit de Briançon, monta sur le col de Sestrières, et se dirigea sur Villafranca; comme celle-ci était la plus voisine des Suisses, elle surprit leur général dans cette ville et le fit prisonnier [1] (15 août).

Ce passage merveilleux jeta l'épouvante en Italie. Les Suisses se mirent en retraite sur Milan; l'armée pontificale s'arrêta à Modène; Cardonne, serré par l'Alviane, qui commandait les Vénitiens, se retira de Vérone sur Plaisance. Les Français s'avancèrent rapidement, et, sans s'arrêter à prendre Milan, ils marchèrent sur les Suisses qui se retiraient sur Plaisance pour joindre, dans cette dernière ville, leurs alliés; ils entamèrent des négociations avec eux, et leur promirent 700,000 écus avec une pension pour Sforza, s'ils évacuaient le duché. Le traité fut conclu, et les Suisses allaient se diriger sur le Simplon, lorsque arrivèrent des Alpes vingt mille de leurs compatriotes avec le cardinal de Sion. Ceux-ci n'étaient pas hommes à s'en aller sans butin; ils engagèrent les premiers à violer le traité, et tous, au nombre de trente-cinq mille, prirent

[1] Voy. ma *Géographie militaire*, p. 157, 3e édit.

les armes. Les Français s'étaient avancés jusqu'à Malegnano ou Marignan, pour assurer leur jonction avec les Vénitiens, et pour couper les Suisses des armées espagnole et pontificale. En effet, l'Alviane était arrivé à Lodi et tenait Cardonne en échec sur la rive droite du Pô; et les Suisses, se voyant isolés de leurs alliés, rentrèrent à Milan. Les négociations recommencèrent, et François, comptant sur leur succès, s'était arrêté dans une mauvaise position près de Marignan, lorsque les Suisses, excités par le cardinal de Sion, sortirent de Milan et s'avancèrent tête baissée sur le camp français par une longue et étroite chaussée située entre deux marais (13 sept.). L'armée française, surprise, fut bientôt sur pied : le connétable voulait qu'on se mît en retraite, mais le roi s'écria : « Je les combattrai plutôt tout seul que de fuir devant telle paysandaille [1]. » Alors la gendarmerie, cinq cents hommes par cinq cents hommes, fit plus de trente charges sur cette tête de colonne sans pouvoir l'arrêter : vainement elle était enfilée par l'artillerie, harcelée de flanc par les lansquenets qui s'étaient jetés dans les marais, chargée en tête par la noblesse; elle s'avançait toujours, pique basse, serrant ses rangs à mesure que le canon y faisait des trouées, et elle s'empara même des premières batteries. La nuit seule l'arrêta. Les combattants demeurèrent là où ils venaient de combattre; et, comme de part et d'autre les fossés avaient été franchis pendant la bataille, les corps suisses et français se trouvèrent entremêlés pendant la nuit, et le roi s'endormit sur un canon à quelques pas d'un bataillon ennemi. Au point du jour le combat recommença; mais le connétable avait réuni toutes ses troupes et pris de bonnes dispositions : les Suisses furent repoussés. Enfin, lorsqu'ils entendirent les cris de l'armée vénitienne, qui avait marché toute la nuit pour prendre part à la bataille, ils se retirèrent en bon ordre, laissant douze mille morts sur le terrain, et, sans s'arrêter, ils reprirent le chemin de leurs montagnes. Sforza s'enferma dans Milan et signa bientôt une capitulation par laquelle il cédait le duché à François : il fut envoyé en France et y mourut. La victoire de Marignan, qui coûta aux vainqueurs six mille hommes, eut un grand retentissement et fut très-vantée, même par les ennemis de la France; elle mit fin à la prépondérance militaire des Suisses. François Ier en prit une confiance extrême dans ses talents, et il se crut le plus grand monarque de l'Europe, parce qu'il avait dompté ceux qu'on appelait « les dompteurs des princes. »

La ligue était vaincue et les Français dominaient de nouveau en Italie. François chercha à y rendre son influence durable en se faisant

[1] Vieilleville, t. I, p. 295.

des amis du pape et des Suisses : c'étaient la tête et les bras de la ligue. Léon X, qui se croyait perdu, en fut quitte pour rendre Parme et Plaisance, et le roi garantit la possession de Florence aux Médicis (13 oct.). Les Suisses firent un traité par lequel il était permis à la France de lever des troupes chez eux moyennant 700,000 écus, et ce traité, appelé la paix perpétuelle, a duré aussi long-temps que la monarchie française (29 nov.). Il ne restait plus que Ferdinand et Maximilien pour ennemis. Une convention faite avec Cardonne permit aux troupes espagnoles de rentrer dans le royaume de Naples. Quant à Maximilien, qui arrivait toujours trop tard, il fit invasion dans les états vénitiens lorsque François Ier était déjà revenu en France (1516, mars). Le connétable, qui avait été laissé à la garde du duché, recula d'abord devant l'armée d'aventuriers de l'empereur ; mais dix mille Suisses arrivèrent à son aide et excitèrent à la désertion les Suisses de l'autre armée : Maximilien craignit d'être trahi et s'enfuit honteusement.

Sur ces entrefaites, Ferdinand-le-Catholique mourut, laissant à son petit-fils les royaumes d'Aragon, de Naples, de Sicile, de Sardaigne, mais avec de grandes difficultés pour s'emparer de ce riche héritage (23 janv.). Aussi, malgré les sollicitations de Maximilien pour lui faire continuer la guerre, Charles s'empressa-t-il de rechercher l'amitié de François. Celui-ci ne s'inquiéta pas de la masse d'états qui allait échoir au jeune prince, et, avec plus de générosité que de sagesse, il conclut avec lui un traité d'alliance offensive et défensive. Charles devait épouser la fille de François, et il promettait de donner satisfaction à Jean d'Albret pour la Navarre (13 août). Maximilien accéda à ce traité (8 oct.) : il rendit à Venise tous ses états; mais cette république, déchue du rang qu'elle occupait jadis, était désormais incapable de servir de barrière à l'Italie et d'être utile à la France. Enfin toutes ces négociations furent terminées par un traité avec l'Angleterre, qui rendit Tournay à la France moyennant 600,000 couronnes.

§ II. Ministère de Duprat. — Vente des charges judiciaires. — Le concordat. — L'Europe était en paix. François Ier, glorieux de sa victoire de Marignan, de son influence dominatrice sur l'Italie, de son protectorat sur les états de Charles d'Autriche, ne s'occupait plus que de fêtes, d'amours, de tournois, de libéralités. Il se croyait un grand roi; tout le lui disait; tout se courbait devant lui. Il n'y avait pas en Europe un souverain si bien obéi : toute résistance féodale avait disparu; et si une révolution religieuse n'était pas survenue pour faire revivre la puissance et l'opposition seigneuriale, on serait dès lors entré de plain-pied dans la mo-

narchie absolue. François I[er] et Louis XIV, séparés par cette révolution religieuse, sont sous ce rapport deux mêmes hommes : le premier s'est vanté d'avoir mis les rois de France *hors de pages*; le second a dit : *L'état, c'est moi !*

François laissait tout le gouvernement à sa mère, et celle-ci à Duprat, « l'un des hommes les plus pernicieux qui fût jamais. » Ce ministre, par ses actes arbitraires, son mépris pour les lois, les jugements iniques qu'il fit rendre par des commissions, la multitude de taxes vexatoires qu'il inventa, devint l'objet de la haine populaire. « Pendant vingt ans de ministère, pouvant tout, osant tout, il n'eut d'autre but que d'accroître sa fortune et l'autorité du monarque. Ce fut un de ces ministres qui, sans être aimés de leur maître, s'imposent à lui comme gardiens et promoteurs de sa prérogative; homme d'action et de despotisme, dur aux plaintes des sujets, audacieux aux coups d'état, le Richelieu de son temps, à la grandeur et à la dignité près[1]. » De tous les actes de Duprat, les plus impopulaires furent la vente des offices judiciaires et le concordat.

Avec des guerres si lourdes et une cour aussi pompeuse que celle des rois de France, les impôts réguliers devenaient insuffisants. Louis XII y avait pourvu par des économies, des engagements de domaines, et aussi par la création de nouvelles charges de justice qu'il vendit en recevant des acquéreurs des avances remboursables sur les impôts. François I[er] fit de ce dernier moyen, que son prédécesseur s'était reproché comme illégal et désastreux, une source perpétuelle de revenus. Dès le commencement de son règne, et pour fournir à sa guerre contre les Suisses, il créa dans le parlement de Paris une chambre nouvelle de vingt conseillers dont les charges furent vendues. Le parlement fit une résistance énergique, disant « que c'étoit avilir la justice que de la mettre ainsi à prix d'argent; » et il n'enregistra l'ordonnance qu'avec la clause « du très-exprès commandement du roi plusieurs fois répété. » Les créations de charges nouvelles n'en continuèrent pas moins, malgré les restrictions que les parlements mirent à l'admission des nouveaux magistrats; on doubla aussi le nombre des huissiers, des procureurs, des greffiers; et la France se trouva couverte d'une foule d'officiers dont l'origine faisait soupçonner le désintéressement, lesquels étaient rétribués par l'état et exempts des charges du peuple. Ce fut une grande plaie et dont on ne cessa de se plaindre. Cependant ces offices, ayant été achetés, devinrent des propriétés qu'on put transmettre et vendre : les cours de

[1] Ragon, t. I, p. 266.

justice en acquirent plus d'indépendance, et il se développa chez elles, en toute circonstance, un esprit d'opposition au despotisme royal, qui se manifesta surtout dans l'affaire du *concordat*.

A l'époque où le roi et le pape firent la paix, ils eurent une entrevue à Bologne, et là, par le ministère du chancelier, fut signé un traité qui abolit la Pragmatique-Sanction (1516, 18 août). Le pape donna au roi le droit de nommer directement à toutes les dignités ecclésiastiques, et abolit les réserves, grâces expectatives et appels en cour de Rome; le roi renonça à la convocation périodique des conciles et donna au pape les annates.

Il fallait que ce scandaleux marché, où les deux souverains se concédaient mutuellement ce qui ne leur appartenait pas, fût ratifié par le concile de Latran et par le parlement de Paris. Le concile n'était qu'une misérable copie des grandes assemblées du moyen âge; tout composé de prélats italiens, dévoués aux volontés du pape, il accepta le concordat sans délibération, et termina ainsi ses sessions (1517, 16 mars). Mais en France il n'y eut qu'un cri d'indignation contre le fatal traité qui livrait l'Église gallicane aux caprices du monarque. Le clergé, l'Université, le parlement réclamèrent. Le roi s'irrita et exigea que la matière fût mise en délibération au parlement; mais celui-ci, après douze séances, déclara qu'il ne pouvait enregistrer le concordat ni consentir à l'abolition de la Pragmatique. François entra dans une violente colère, et maltraita les magistrats : « On verra, leur dit-il, qu'il n'y a qu'un roi en France; et je ne souffrirai pas un sénat comme à Venise. » Tout le clergé fut consterné; l'Université ordonna des prières publiques comme dans les temps de calamités; le parlement résista pendant un an. Les persécutions commencèrent; on mit en prison des membres de l'Université, on menaça la vie des conseillers les plus énergiques, on menaça l'existence même du parlement. Alors celui-ci fit une dernière protestation contre la violence qui lui était faite, interjeta appel au concile général, déclara qu'il n'abandonnait pas les saints décrets de la Pragmatique, et enfin, par force et par nécessité, enregistra le concordat (1518, mars).

Malgré cet enregistrement, le parlement, soutenu par la nation, qui ne cessa jamais de regretter la Pragmatique, persista à la regarder comme non abolie. Le roi, désespérant de vaincre sa résistance, lui ôta la connaissance de toutes les affaires ecclésiastiques, et l'attribua, en 1527, à son grand conseil. On fit long-temps des prières publiques pour l'abolition du concordat; on demanda le rétablissement des élections ecclésiastiques au concile de Trente; il fut demandé encore par les états de 1579, les conciles nationaux

de 1581, 1583, 1595, 1605, 1606, etc. Jamais il ne fut accordé, et le concordat, « par lequel les rois de France, dit Bossuet, ont la conscience chargée d'un poids terrible et le salut de leurs sujets entre leurs mains, » a subsisté jusqu'à la fin de la monarchie. Les rois eurent ainsi, sans violence, la disposition de tous les biens du clergé, qui formaient plus d'un tiers des biens de tout le royaume; ils s'en firent un moyen de corruption et de gouvernement; ils les conférèrent en *commende* à leurs courtisans, à leurs capitaines, à leurs favoris, qui jouissaient des revenus et faisaient exercer les fonctions ecclésiastiques par des prêtres ordinairement vendus et infâmes. La dissolution et l'insolence des prélats, l'ignorance et la crapule des moines furent au comble. « Il n'y eut plus, dit le cardinal Bellarmin, ni sévérité dans les tribunaux ecclésiastiques, ni discipline dans les mœurs du clergé, ni connaissance des choses sacrées, ni respect des choses divines; il ne resta enfin presque plus de religion. »

§ III. Situation de l'Église. — Vente des indulgences. — Commencement de Luther. — Érasme. — La cour de Rome triomphait, et le genre humain lui semblait asservi. Tous les efforts tentés par les esprits indépendants pour la ramener dans la voie évangélique avaient été vains, tous les traits s'étaient émoussés contre elle. Les conciles de Constance et de Bâle, l'Université et le parlement de Paris, Wicliffe, Jean Hus, Savonarole, avaient fait beaucoup de bruit sans aucun effet : elle n'avait rien perdu, donc elle pensait n'avoir rien à craindre; elle se voyait toujours puissante et respectée; elle était pleine de confiance dans la foi des peuples, l'antiquité de son pouvoir, l'enracinement des abus. Il y avait si long-temps que ces choses existaient et qu'on criait contre elles, que leur durée semblait indéfinie : si certains mots de réforme se faisaient entendre, disait-elle, ils venaient de mécontents isolés, qu'il était facile de réduire au silence. Les règnes heureux d'Alexandre VI et de Jules II avaient assuré sa puissance temporelle en Italie; elle s'était faite gibeline; elle avait menti à sa nature et trahi la cause populaire pour devenir l'amie des empereurs et des rois de Naples; elle avait, par une transaction habile, terminé ses éternelles discussions avec les rois de France, qui, désormais accolés à elle pour exploiter l'Église, ne lui parleraient plus ni de conciles, ni de réformes; enfin des trésors lui étaient ouverts par les annates : elle pouvait *vivre*. C'était là toute l'ambition de Léon X, ce pape des poètes et des peintres, qui regardait sa vie comme une fête perpétuelle, qui *voulait vivre* [1] ! Il fallait, pour achever la

[1] Relation de Marco Minio, citée par Ranke, Histoire de la Papauté au XVIe siècle, t. I, p. 108.

décadence de la tiare, après des pontifes comme Alexandre VI et Jules II, un homme comme Léon X, doux, élégant, plein de noblesse et de bon goût, athée aux mœurs faciles, épicurien aimable, prodigue, fastueux, sorte de sultan catholique, qui n'aimait que la chasse, les festins, la musique, les beaux vers; qui passait sa vie dans de molles et savantes causeries, sous les bosquets ombreux de Malliana; véritable type du paganisme ressuscité avec les lettres anciennes, qui fit fleurir au pied de la croix la mythologie de la grâce et de la volupté, qui livra le Vatican à la religion de la chair, à la beauté matérielle, à l'art païen; qui ne connut d'autre philosophie que celle de Lucrèce et d'Anaxagore!

Rome voyait quelquefois entrer dans ses murs des moines de l'Allemagne ou des contrées du nord, qui venaient visiter la ville des apôtres, pleins de foi et d'espérance : c'étaient des hommes du peuple, ignorants, austères, nourris d'un spiritualisme exalté, qui s'ébahissaient de voir la ville des apôtres devenue païenne. Statues, tableaux, comédies, poètes, artistes, prêtres, femmes, tout reproduisait la Rome de Virgile et d'Auguste : la pensée chrétienne, altérée à sa source, s'était évanouie sous les pompes de la renaissance dans une sorte d'évocation universelle de la beauté et du génie antiques. Ils reculaient d'horreur en voyant cette cour voluptueuse, impie, abominable; ces prêtres qui préféraient Socrate à Jésus, qui refusaient de lire la Bible de peur de gâter leur style, qui mêlaient des paroles blasphématoires aux paroles sacramentelles du divin sacrifice; ces cardinaux tout mondains et sensuels, amis des savants, savants eux-mêmes, pleins d'aveuglement sur la révolution religieuse à laquelle l'érudition poussait de tous ses efforts; enfin ce pape qui était ou un Jules II, le casque en tête et le blasphème à la bouche; ou Alexandre VI, l'amant incestueux de sa fille, ou Léon X, audacieusement incrédule, riant tout haut de la fable du Christ. En 1510, un de ces moines vint à Rome : il se nommait Martin Luther, et était né à Eisleben, en Saxe, le 10 novembre 1483. Il s'enfuit effrayé, et ayant déjà, dans son cœur, condamné l'Église[1] : âme énergique, bouillante, rude, passionnée, il s'enferma dans sa solitude, dans ses pensées, dans ses études théologiques, et, six ans après, au milieu de la sécurité des chefs de l'Église et des nations, il jeta aux peuples un cri de révolte et de liberté dont le retentissement existe encore.

Léon X achevait l'église de Saint-Pierre, commencée par Jules II sur les débris de l'antique basilique des apôtres : c'était un magni-

[1] « Je ne voudrais pas, disait-il souvent, pour cent mille florins, n'avoir pas vu Rome : je me serais toujours inquiété si je ne faisais pas injustice au pape. »

fique monument, qui devait effacer tous ceux de l'Europe et témoigner de la puissance universelle de la papauté. Mais le trésor pontifical était obéré par les fêtes et les prodigalités de la cour romaine, et Léon s'avisa de le remplir par un des abus contre lesquels les esprits religieux avaient le plus réclamé, par une vente d'indulgences. De la croyance que les prières des fidèles pouvaient tirer du purgatoire les âmes qui y gémissaient, on était venu à penser que l'argent donné, soit pour une croisade, soit pour quelque fondation pieuse, avait le même effet que les prières, et alors les papes, qui s'étaient donné la dispensation des indulgences, en avaient fait, sans l'assentiment d'aucun concile, une source très-productive de revenus et l'objet du plus scandaleux trafic. Léon X ordonna donc une prédication générale des indulgences, et il la confia aux ordres mendiants (1517). Les dominicains furent chargés en Allemagne de cette prédication, et ils s'en acquittèrent de la manière la plus honteuse : sur les places publiques, dans les cabarets, avec des exhortations infâmes, ils vendaient des indulgences, non-seulement pour les morts, mais pour les vivants; non-seulement pour les péchés passés, mais pour ceux qu'on voudrait faire. Les moines augustins, jaloux d'ailleurs de la préférence accordée aux dominicains, se récrièrent contre ces excès : l'un d'eux, Martin Luther, était renommé comme le plus savant docteur de l'Université de Wittemberg. Il publia contre les indulgences quatre-vingt-quinze thèses, invitant les savants à y répondre, et protestant de sa soumission au saint-siége (11 nov.). Ses doctrines furent accueillies avec une faveur extrême. Cependant ce n'était qu'avec crainte et hésitation qu'il osait parler de la source même des indulgences : « Car j'étois seul, dit-il plus tard, et jeté dans cette affaire sans prévoyance. Qu'étois-je, misérable moine, pour tenir tête contre la majesté du pape, devant lequel les rois de la terre, que dis-je! la terre même et l'enfer tremblent[1]? » La discussion, quoiqu'elle fût encore catholique, s'envenima, s'étendit, éveilla toute l'Allemagne, qui avait été préparée à recevoir l'hérésie par son caractère spiritualiste, la vulgarisation des saintes Écritures et surtout la réaction contre les désordres du clergé. Le pouvoir impérial, toujours avide d'abaisser la papauté, jaloux d'ailleurs de l'alliance de Léon avec François Ier, vit avec joie l'opposition luthérienne, dont il espéra se faire une arme contre la tiare; et Maximilien recommanda le docteur de Wittemberg à l'électeur de Saxe, « comme un homme dont on pourrait un jour avoir besoin[2]. »

Léon se souciait peu d'une dispute scolastique, écrite dans un

[1] Michelet, Vie de Luther, t. I, p. 55. — [2] Ranke, t. I, p. 126.

latin barbare, par un moine grossier, au fond de l'Allemagne [1]; néanmoins il délégua le cardinal Cajetan pour examiner les opinions nouvelles, et Luther fut cité à comparaître devant la diète d'Augsbourg. Il s'y rendit, pauvre et à pied, discuta hardiment avec le légat, refusa d'abjurer ses opinions, et en appela au pape mieux informé. Menacé des censures ecclésiastiques et craignant d'être arrêté, il s'enfuit d'Augsbourg et se mit sous la protection de Frédéric, électeur de Saxe. Le légat le réclama; Frédéric refusa de le livrer : il prévoyait le grand bouleversement politique qui allait surgir de cette obscure discussion. Le pape publia une bulle en faveur des indulgences, et menaça des peines les plus graves ceux qui enseigneraient des doctrines contraires. Les idées de Luther en devinrent plus populaires; l'Université de Wittemberg les adopta solennellement; presque tous les docteurs de l'Allemagne y adhérèrent.

La prédication luthérienne avait eu un précurseur dans Érasme, l'homme le plus universel de son temps, et qui a exercé sur les lettres, au seizième siècle, la même prééminence que Voltaire dans le dix-huitième. Sa plume, fine et railleuse, avait attaqué la grossièreté, l'oisiveté et la débauche des moines, avec un persiflage tranchant et poli, une verve inépuisable, pleine de grâce et de bon ton. Ses sarcasmes contre les prédicateurs d'indulgences faisaient croire à Luther qu'il appuierait de son grand nom le mouvement de la réforme; mais Érasme voulait garder l'unité de la foi, en corrigeant les formes et les abus, émonder les branches sans toucher à l'arbre, « crier contre ceux qui abusent de l'autorité des prêtres et des rois, non contre les prêtres et les rois eux-mêmes [2]; » enfin tenir le milieu entre la protestation qui commençait et le catholicisme étroit, opiniâtre, abusif de son siècle : c'était la neutralité en face d'une faction innovatrice sans mesure et d'un parti stationnaire sans raison. Il ne répondit pas aux avances de Luther, et fut accusé des deux côtés d'indifférence. Il y avait trop de distance entre lui, esprit fin, délicat, contemplatif, tolérant, caractère du dix-neuvième siècle et non du seizième, et Luther, révolutionnaire passionné, injuste, colère, homme de sang et de chair, plein de grossièreté et de véhémence, peuple surtout, et cherchant la sympathie populaire. Chef d'un tiers-parti, du parti de la modération, Érasme eut d'abord des sectateurs, surtout parmi les savants : ainsi l'Université de Paris, avec son esprit de sagacité et de li-

[1] « C'est d'un Allemand ivre, disait-il; laissez-le se dégriser, il parlera autrement. »

[2] Lettres d'Érasme.

berté, désapprouva la prédication des indulgences et condamna les doctrines de Luther; mais quand la réforme luthérienne fut devenue révolution sociale et eut bouleversé tous les esprits, un tiers-parti était impossible, et Érasme se trouva seul.

§ IV. LE LIBRE EXAMEN. — LÉON X CONDAMNE LA DOCTRINE LUTHÉRIENNE. — LUTHER BRULE LA BULLE DU PAPE. — Cependant Luther, entraîné par la discussion et le besoin de se défendre, allait beaucoup plus loin qu'il n'avait pensé : à chaque thèse il déviait d'un pas de la doctrine catholique; de la question des indulgences, il était venu à attaquer d'abord les abus de l'Église, puis sa discipline, enfin ses dogmes; les fêtes, les jeûnes, les pèlerinages, le culte des saints, le purgatoire, le célibat des prêtres, les vœux monastiques, la confession, la puissance papale, tout cela avait été sapé par lui [1]. Il ne restait debout que la Trinité, l'incarnation, le baptême, l'eucharistie; encore Luther changeait-il la transsubstantiation en *impanation*, c'est-à-dire que Jésus-Christ était sous les espèces du pain et du vin, sans que le pain et le vin disparussent. Enfin il avait adressé un violent pamphlet « à sa majesté impériale et à la noblesse chrétienne allemande, » pour prouver que le pouvoir temporel est au-dessus du pouvoir spirituel et également institué de Dieu, pour énumérer les griefs des laïques contre le clergé, et les exciter à secouer le joug de Rome [2]. Cette progression fit la fortune de Luther : en attaquant tout à la fois, il aurait effrayé; en attaquant une chose après l'autre, il préparait et conduisait naturellement les esprits à son dernier mot. Ce dernier mot, conséquence fatale du doute né avec le grand schisme d'Occident, ce dernier mot, qui a creusé l'abîme où l'humanité se débat encore, c'est le *libre examen :* la raison détrônait la *foi!*

On craignait tant l'hérésie, on avait tellement peur de briser l'unité, on était si bien habitué à rejeter la lumière faible et orgueilleuse du raisonnement, qu'on ne se servit d'abord de ce terrible instrument qu'en tremblant. Luther opposa à l'infaillibilité des papes ou des conciles l'autorité de la Bible, et il voulut que cette autorité remplaçât la foi. Mais le chemin était ouvert à l'examen : tout tombait sous l'empire de la discussion et du raisonnement; l'édifice social était ébranlé dans sa base : la *foi* n'était plus. L'*examen*, puissance perpétuellement envahissante, qui regarde, scrute, analyse, dissèque tout, allait mettre en discussion et les abus de l'Église, et l'Église elle-même, et l'Évangile, et tous les pouvoirs

[1] Le 3 mars 1517, il écrivait au pape : « Je reconnais pleinement que l'Église romaine est au-dessus de tout, qu'on ne peut rien lui préférer, si ce n'est Jésus-Christ lui-même. » Et le 13 : « Je ne sais pas si le pape n'est pas l'anti-Christ. »

[2] Œuvres de Luther, t. VI, p. 544.

et toutes les idées, tiare, couronnes, droits des rois et des prêtres, science, morale, politique, philosophie, l'homme et Dieu! et, après avoir réduit tout en poussière, s'effrayer elle-même du néant qui est au bout de son impitoyable analyse. C'est là pourtant ce qui fit la grandeur de l'idée luthérienne, dont le génie était bien moins réformateur que révolutionnaire, moins religieux que social : c'est qu'elle était l'insurrection de l'esprit humain contre l'autorité absolue, et le plus grand pas que l'humanité dût faire entre l'établissement du christianisme et la révolution française; fait inévitable et indépendant de la question des indulgences; car, depuis un siècle surtout, la pensée humaine avait marché, pendant que le gouvernement de la pensée était resté stationnaire. Luther avait donc, en affranchissant l'intelligence, jeté l'humanité dans une voie sans fin; les deux grands principes qui remuent le monde, et que Platon et Aristote avaient pour la première fois formulés, étaient en présence : la foi, depuis quatorze siècles victorieuse; l'examen, qui nous gouverne aujourd'hui. L'idéalisme et le sensualisme prenaient les noms de catholicisme et de protestantisme [1].

La cour de Rome s'alarma. Ce n'était plus une discussion théologique : c'était la réforme tant demandée depuis trois siècles, tant redoutée par le clergé, et qui allait se faire malgré lui, contre lui, contre l'Évangile peut-être, contre toute la société. Ce n'était pas une hérésie comme toutes celles que le saint-siége avait vaincues, heureuse de vivre dans l'ombre et d'être supportée : l'hérésie de Luther prétendait être l'unique vérité et visait au trône. Elle n'attaquait pas, comme les autres, au nom de la science, mais au nom de la morale, ce qui rendait insuffisant contre elle tout l'arsenal d'argumentations théologiques avec lequel l'Église avait vaincu toutes les hérésies. Enfin ce n'était pas seulement une hérésie; c'était un déchirement social. Les idées nouvelles prenaient partout

[1] Pendant que Luther fondait la liberté en pratique, il la niait en théorie : esprit plein de contradictions, en faisant appel à l'examen, il immola le libre arbitre à la grâce et la morale au fatalisme. « La meilleure préparation et l'unique disposition à recevoir la grâce, dit-il, c'est le choix et la prédestination arrêtés par Dieu de toute éternité... Les œuvres de la loi sont insuffisantes pour le salut, donc elles sont inutiles. La volonté de l'homme est captive : Dieu seul peut nous sauver *. » La grâce, au lieu d'être une disposition à faire le bien, qu'on acquiert par un don de Dieu et par les bonnes œuvres, devint une prédestination au salut accordée gratuitement et que rien ne peut changer. Les hommes se trouvèrent ainsi partagés en deux classes, l'une de justes qui ne peuvent faillir, l'autre de méchants qui ne peuvent s'amender; et ses disciples poussèrent la conséquence de ses principes jusqu'à l'absurde, en disant que Dieu fait toutes choses, même celles qui sont méchantes et exécrables. Erasme prit la défense du libre arbitre et poussa victorieusement Luther jusqu'aux dernières limites de sa théorie; le réformateur se débattit vainement : « Il m'a frappé à la gorge! » s'écriait-il; et dès lors il n'eut plus pour Erasme que des injures et des fureurs.

* Op. Luth., t. I.

faveur, tant les esprits y étaient disposés par le grand schisme, les infamies du trône pontifical, l'obstination du clergé dans ses abus, la renaissance des lettres, le réveil général de l'esprit humain, la découverte de l'imprimerie[1], il n'y avait pas jusqu'à l'esprit pamphlétaire et facile, jusqu'aux violences populacières du réformateur qui ne fussent un moyen de succès; car il avait « de la force dans le génie, de la véhémence dans le discours, une éloquence vive, impétueuse, qui entraînait les peuples et les ravissait; une hardiesse extraordinaire quand il se vit soutenu et applaudi, avec un air d'autorité qui faisait trembler ses disciples[2]. »

La cour de Rome, qui, au commencement de la querelle, s'était hâtée de menacer, faiblit quand elle la vit si redoutable; elle négocia avec Luther pour l'amener à se rétracter, et donna aussi le temps à ses doctrines de se consolider; enfin, ce fut seulement lorsqu'une partie de l'Allemagne les eut adoptées, et qu'elles se propageaient déjà en Suisse, en France, en Angleterre, que Léon X, sollicité de toutes parts, se décida à lancer une bulle par laquelle quarante-une propositions de Luther étaient condamnées : si dans soixante jours il n'avait pas rétracté ses erreurs, il était excommunié avec tous ses adhérents, comme hérétique; ordre était donné à tous les princes de se saisir de lui (1520, 15 juillet).

Luther répondit à cette bulle par des invectives, appelant le pape l'anti-Christ, et s'applaudissant d'être persécuté comme « défenseur des libertés du genre humain. » Puis il publia son grand ouvrage : *de la Captivité de Babylone*. « Il y a deux ans, dit-il, que j'étais engagé dans la superstition de Rome : je la secoue aujourd'hui; alors je ne rejetais pas absolument les indulgences : maintenant je dis que ce sont des billevesées inventées par les flagorneurs de Rome. J'admettais sept sacrements : je n'en reconnais plus que trois, le baptême, la pénitence, l'eucharistie. Je disais que la papauté n'était pas de droit divin : je reconnais maintenant qu'elle est une grande Babylone. Quelle est cette triple couronne que les pontifes nomment la tiare? Vicaires d'un Dieu crucifié, ne doivent-ils pas renoncer à toutes ces pompes qui corrompent l'Église? Je propose à toutes les nations une grande réforme : que les rois aient sur les prêtres le même pouvoir que les papes, et que ceux-ci, ainsi que les évêques, soient soumis à l'empereur[3]. » Enfin, pour mettre le comble à sa rébellion, à la grande porte de Wittemberg,

[1] Luther appelait l'imprimerie « le dernier et suprême don par lequel Dieu avance les choses de l'Evangile. C'est la dernière flamme, ajoutait-il, qui luit avant l'extinction du monde. »

[2] Bossuet, Hist. des Variat. des Églises protestantes.

[3] Op. Luth., t. II. — Michelet, t. I, p. 48.

le 10 novembre 1520, le novateur, aux applaudissements du peuple, jeta au feu la bulle du pape, avec les décrétales et autres livres pontificaux.

La réforme était déclarée : jusqu'au milieu du dix-septième siècle elle va être le fait prédominant qui engendre, transforme et ramène à lui tous les autres; elle va tomber au milieu des grands événements et des grands hommes dont l'Europe abonde : au milieu de la restauration de l'antiquité, de la découverte de l'imprimerie et du Nouveau-Monde, de la lutte de la France et de la maison d'Autriche; au milieu de François 1er, de Charles-Quint, de Léon X, de Henri VIII, de Soliman-le-Magnifique; au milieu de Gustave Wasa, le restaurateur de la Suède, de Vassili Ivanowitch, le fondateur de la puissance russe, d'André Doria, le libérateur de Gênes; au milieu d'Érasme et de Rabelais, de Raphaël et de Michel-Ange! Déplorable scission, qui brisa pour jamais cette magnifique unité d'où descendaient dans les masses les inspirations communes qui font agir les peuples comme un seul homme! L'esprit d'individualisme allait dominer; la société, de féodale, chevaleresque et militaire, tendait à devenir positive, bourgeoise et industrielle : les temps de poésie étaient passés!

CHAPITRE V.

Charles d'Autriche, empereur. — Bataille de Pavie. — Traité de Cambrai. — 1520 à 1529.

§ I. Troubles de l'Espagne. — Mort de Maximilien. — Élection de Charles d'Autriche. — Charles d'Autriche était allé prendre possession des couronnes d'Espagne réunies pour la première fois, depuis huit siècles, sur une seule tête; mais il trouva ses nouveaux états dans une grande agitation (1517 à 1519). La noblesse et la bourgeoisie, jalouses de leurs libertés, avaient supporté avec peine la domination de Ferdinand : elles se virent, avec un profond chagrin, tombées aux mains d'un prince étranger, qui allait entraîner l'Espagne hors de ses voies naturelles de prospérité et de grandeur. Charles justifiait ces craintes. La Castille s'était révoltée : mais le grand cardinal Ximénès, à qui Ferdinand avait laissé la régence, « écrasa la fierté des nobles sous ses sandales de cordelier, » pacifia le royaume et prépara les voies à la monarchie absolue. A son arrivée, le jeune roi disgracia ce vieillard aussi vénérable par ses vertus que par ses talents; il distribua les dignités et le trésor aux Flamands qui l'avaient suivi, traita le pays avec

arrogance, et se rendit odieux aux Castillans. Les états d'Aragon lui refusèrent des subsides. Toute l'Espagne vit qu'elle allait être sacrifiée à la grandeur personnelle de son souverain pour l'Italie, les Pays-Bas et peut-être aussi l'Allemagne, vers laquelle Charles dirigeait ses vues ambitieuses.

Maximilien était mort (1519, 11 janv.). Ce prince, si peu puissant par ses propres domaines, avait, malgré sa politique vacillante et inconsidérée, commencé la grandeur de sa maison et le renouvellement de l'ordre en Germanie. C'était sous ses auspices que, en 1498, la diète de Worms avait créé la *Chambre impériale* pour régler les différends entre les états allemands et donner une garantie légale à l'existence et aux droits des membres de la confédération germanique; les états eux-mêmes furent chargés de l'exécution des sentences de ce tribunal, et l'Allemagne fut partagée en neuf *cercles* qui devaient à cet effet fournir des contingents en hommes et en argent. Ces changements achevèrent de transformer l'empire en une république fédérative de princes et de villes, dont le chef n'avait nul pouvoir, quoiqu'il s'expliquât dans ses édits en maître absolu de l'univers. Mais en liant ensemble toutes les parties de l'Allemagne, en faisant succéder une sorte de régularité à l'anarchie, ces mêmes changements pouvaient, si l'on venait à élire un prince puissant par ses propres états, aider l'autorité impériale, privée à cette époque de toute force matérielle, de tous domaines, de tous revenus, à devenir absolue et héréditaire. C'était l'ambition de la maison d'Autriche, et Maximilien aurait bien voulu, à cet effet, assurer à son petit-fils la couronne impériale; mais lui-même n'étant qu'empereur élu ou roi des Romains, ne pouvait, d'après les constitutions de l'empire, se faire nommer un successeur de son vivant; de plus, Charles, comme roi de Naples, était, par une loi pontificale établie depuis la ruine des Hohenstauffen, exclu de la dignité impériale; enfin un concurrent redoutable se présentait, François 1er, que ses lectures romanesques portaient à prendre Charlemagne pour modèle.

La maison d'Autriche avait déjà donné six empereurs, et les trois derniers avaient occupé le trône pendant quatre-vingts ans consécutifs. L'Allemagne, menacée de devenir une monarchie héréditaire dans cette maison, penchait à mettre à sa tête un prince national; mais il lui fallait un souverain puissant par lui-même, à cause des Turcs qui envahissaient la Hongrie. Charles avait ses états héréditaires d'Autriche exposés au premier choc des Ottomans; il confinait aux infidèles par l'Italie et l'Espagne, les deux contrées qui avaient alors la puissance maritime la plus grande; il

était membre du saint-empire par l'Autriche, le Tyrol et une partie des Pays-Bas; enfin, s'il possédait de nombreux états, ces états étaient dispersés, et son principal royaume situé loin de l'Allemagne. Mais il était né en Flandre, parlait français, n'avait aucune idée de l'Allemagne, et n'était connu que par sa tyrannie en Espagne. Quant à François Ier, c'était le premier roi de France qui prétendait à la dignité impériale : souverain d'un royaume voisin et ennemi de l'Allemagne, il n'appartenait au saint-empire que comme duc de Milan et possesseur de l'ancien royaume d'Arles; de plus, il était redoutable aux Allemands par sa gloire militaire et son caractère despotique. « Combien peu l'on doit s'attendre, disaient les électeurs, qu'il conserve la liberté de la Germanie, quand l'on voit qu'en France, où il y avait jadis tant de princes de grande autorité qui maintenaient la justice et la liberté dans cette contrée, il ne s'y trouve plus si grand personnage qui ne tremble au moindre signe du roi. »

L'Europe se partagea entre les deux concurrents. Tous deux employèrent des moyens déloyaux pour gagner les électeurs; François, qui avait levé des impôts sur ses états « pour tâcher d'être empereur, » distribua ouvertement l'argent avec une scandaleuse profusion; Charles fit approcher une armée de Francfort. Enfin les électeurs portèrent leurs voix sur Frédéric, électeur de Saxe. Le protecteur de Luther, prévoyant les troubles que la réforme allait causer en Allemagne, refusa l'empire et conseilla de choisir Charles. Charles fut élu (1519, 5 juil.).

Ce fut un grand bonheur pour la France. Si son roi fût monté sur le trône impérial, ses intérêts eussent été sacrifiés, ses trésors et ses hommes dépensés pour des guerres étrangères; car l'on ne peut douter que François n'eût incliné sa couronne natale devant celle des césars, et compromis cette suzeraineté de la France, conservée avec tant de soin par ses prédécesseurs contre les prétentions des empereurs germains. L'Espagne apprit l'élection de Charles avec douleur : elle prévit, ce qui lui arriva; qu'elle serait sacrifiée pour l'Allemagne comme elle l'était déjà pour les Pays-Bas et l'Italie; et en effet elle allait, sous la domination de la maison d'Autriche, s'élever à une grandeur factice et épuisante, qu'elle a chèrement payée et qu'elle paie encore aujourd'hui.

Cependant Charles V ou Charles-Quint, maître de l'Allemagne, de l'Espagne, de l'Italie, des Pays-Bas, avait acquis une puissance démesurée et très-dangereuse pour l'indépendance de l'Europe. L'empire de Charlemagne se trouvait renouvelé sous un homme actif, rusé, ambitieux : c'était encore à la France à défendre la

liberté de l'Occident, et elle allait, pendant cent quarante ans, travailler presque sans relâche à briser l'union de tant de couronnes dans cette maison d'Autriche, si heureuse depuis un demi-siècle, si gâtée par la fortune. Cette politique était si simple, elle était si nettement indiquée par la position géographique, l'intérêt et la gloire de la France, que François Ier l'embrassa tout d'abord : il y était d'ailleurs porté par son orgueil blessé, et n'avait plus d'autre pensée que de se venger de son rival. Mais la lutte était en apparence très-inégale, car le roi de France était inférieur à l'empereur autant par ses talents que par sa puissance; elle devait néanmoins mettre un terme à l'accroissement de la maison d'Autriche, et, un siècle après la mort des deux rivaux, finir par le triomphe de la France.

§ II. SUITE DES TROUBLES DE L'ESPAGNE. — BATAILLE DE VILLALAR. — DIÈTE DE WORMS. — LUTHER A WARTBOURG. — Les motifs de discorde ne manquaient pas entre les deux rivaux : François redemandait le royaume de Naples pour lui-même, le royaume de Navarre pour Jean d'Albret; Charles prétendait des droits sur la Bourgogne et sur Milan. Tous deux cherchaient des alliances et se préparaient à la guerre, mais avec des dispositions bien différentes : le premier était occupé uniquement de fêtes et de plaisirs, le second était plein d'embarras dans ses nombreux états.

Charles était en Espagne lorsqu'il fut élu empereur; son ingratitude envers le grand Ximénès, qu'il avait fait mourir de chagrin, lui avait aliéné tous les esprits; les cortès de Castille et d'Aragon ne voulaient le reconnaître pour roi que comme associé à Jeanne, sa mère; les communes de Valence étaient en pleine insurrection contre la noblesse; partout on lui refusait des subsides. Cependant, à la nouvelle de son élection, il se décida à partir pour l'Allemagne, où la noblesse se disposait à prendre les armes pour la réforme luthérienne; et malgré les menaces des Espagnols qui voulaient le retenir de force, il s'embarqua pour les Pays-Bas, laissant le gouvernement au cardinal Adrien, son précepteur (1520, 22 mai). Aussitôt la Castille se mit en pleine révolte : une *sainte junte* se forma pour demander l'abolition des priviléges de la noblesse et l'augmentation des libertés municipales; elle prit pour chef Juan de Padilla, destitua Adrien, et gouverna sous le nom de Jeanne-la-Folle.

Charles, de l'Allemagne où il était arrivé, essaya de traiter avec les rebelles; mais ses concessions arrivaient trop tard; les confédérés, fiers de leurs succès, lui demandèrent des institutions qui témoignent une science de gouvernement et des idées de liberté

très-avancées. Il refusa, et les royaumes d'Espagne semblaient perdus pour la maison d'Autriche. Mais ces royaumes agissaient isolément, n'avaient pas les mêmes intérêts, ne tendaient pas au même but, ils étaient même rivaux et ennemis : ce fut le salut de la royauté. La noblesse prit parti contre les communes, et celles-ci furent complétement vaincues à la bataille de Villalar (1521).

Pendant ce temps, Charles avait convoqué une diète à Worms (1521, 6 janv.), « afin de réprimer les progrès d'opinions nouvelles et dangereuses qui troublaient la paix de l'Allemagne et menaçaient de renverser la religion. » Luther fut cité à y comparaître. Il partit avec un sauf-conduit de l'empereur, malgré les conseils de ses amis qui lui représentaient le sort de Jean Hus : « Je suis légalement sommé, dit-il, de comparaître à Worms, et je m'y rendrai au nom du Seigneur, dussé-je voir conjurés contre moi autant de diables qu'il y a de tuiles sur les toits des maisons [1]. » Il y entra en compagnie de gentilshommes qui étaient ses disciples, chantant avec eux son hymne de la réforme, qui devait bientôt se faire entendre dans les batailles (6 mars) [2]. Il avoua ses ouvrages, refusa de rétracter ses doctrines, à moins qu'on ne lui prouvât par l'Écriture qu'elles étaient erronées, et se hâta de quitter Worms, en écrivant à l'empereur : « Ce n'est pas ma propre cause que je défends, c'est celle de toute l'Église, c'est celle de l'Allemagne surtout; protégez-moi donc contre mes ennemis, qui sont les vôtres [3]. » L'électeur de Saxe craignit quelque violence contre lui, car le légat menaçait de mettre l'Allemagne en interdit si l'hérésiarque ne lui était livré; il le fit enlever par des cavaliers masqués et conduire secrètement au château de Wartbourg en Thuringe, où il resta neuf mois, ignoré de ses amis comme de ses ennemis, continuant de foudroyer de ses pamphlets populaires « le monstre qui siége à Rome et se proclame Dieu. » Toute l'Allemagne fut en rumeur; un décret impérial déclara Luther hérétique et excommunié, et défendit à tout membre du corps germanique de lui donner asile, sous peine d'être mis au ban de l'empire.

§ III. Alliance de Henri VIII et de Léon X avec l'empereur. — Commencement de la guerre entre François Ier et Charles-Quint. — Cependant Charles et François se préparaient à la guerre et cherchaient partout des alliés. L'Angleterre, sortie des guerres civiles, pouvait se mêler des guerres du continent; son roi, jeune

[1] Luth. Op., liv. II, p. 412.
[2] Voyez ce chant traduit par Heine, dans la Revue des Deux-Mondes du 1er mars 1834.
[3] Sleidan, De statu relig. et reipubl. Germ. sub Carolo V, lib. III.

de Milan aussi grand que celui qui étoit demeuré[1]. » Il avait absurdement persécuté les Guelfes; et, ne recevant pas d'argent de la France, il laissait ses soldats vivre sur le pays et l'accabler d'exactions. Le Milanais était donc disposé à la révolte, quand le pape se prépara à l'attaquer avec six cents lances et seize mille fantassins commandés par Pescaire. Lautrec, sachant la frivolité et le désordre de la cour de François, courut à Paris, et demanda 400,000 écus pour la solde de ses troupes, sinon le Milanais était perdu; sur l'assurance donnée par le roi que l'argent arriverait avant lui, il repartit; mais l'argent ne vint pas, et il fut obligé d'user de violence pour lever des impositions et maintenir ses troupes dans l'obéissance. Cependant l'armée pontificale assiégeait Parme. Lautrec délivra cette ville, mais la défection des Suisses le réduisit à la défensive; il laissa passer le Pô et l'Adda aux ennemis et se retira à Milan. Il y fut surpris par Pescaire, chassé de la ville dont les Gibelins ouvrirent les portes, forcé de se réfugier sur le territoire vénitien (1521, nov.). Léon X réunit Parme et Plaisance à l'État de l'Église, mais quelques jours après il mourut, les uns disent de joie, les autres de poison (1er déc.). L'armée pontificale se dispersa, et Lautrec aurait pu reprendre le duché; mais, comme il manquait de troupes et d'argent, il resta immobile.

Au printemps il reçut un renfort de dix mille Suisses (1522, mars); alors il fit sa jonction avec l'armée vénitienne, passa l'Adda et menaça Milan. Repoussé de cette ville, il s'empara de Novare et se dirigea sur Monza, pour se rapprocher des routes de la Suisse et prendre, à Arona, l'argent qu'on venait de lui envoyer de France. Mais les Impériaux lui coupèrent le chemin à quatre milles de Milan, et se retranchèrent près du château de la Bicoque, dans une position formidable, enveloppée d'artillerie et abordable seulement par un chemin creux bordé lui-même de canons. Lautrec était dans une situation difficile : sa gendarmerie, sans solde depuis dix-huit mois, se mutinait; les Vénitiens répugnaient à continuer une guerre où ils n'avaient rien à gagner; les Suisses, ennuyés de leurs marches continuelles, lui demandaient leur congé ou la bataille : il fut forcé d'attaquer la Bicoque (29 avril). Ses dispositions étaient habilement prises : les Suisses les firent manquer en se jetant dans le chemin creux, où ils furent écrasés sans atteindre l'ennemi; ils reculèrent, mais irrités de leur défaite, ils partirent pour leur pays sans mot dire; les Vénitiens se retirèrent sur leur frontière; les Français évacuèrent toutes les places, et le Milanais fut entièrement perdu.

[1] Brantôme, t. II, p. 128. — Dubellay, l. II, p. 189.

Un congrès s'était assemblé à Calais pour mettre l'accord entre l'empereur et le roi de France, sous la médiation de l'Angleterre. Il fut sans résultat. Henri VIII, sommé par François de se prononcer contre Charles, accusa le premier d'avoir commencé les hostilités et lui déclara la guerre (29 mai). Henri et Charles devaient mettre sur pied chacun quatre mille fantassins et dix mille chevaux, pour attaquer la Picardie et les Pyrénées; mais la campagne se passa, sur ces deux frontières, en hostilités insignifiantes.

Lautrec était revenu en France; il se plaignit de la détresse où on l'avait laissé; et il fut reconnu que la mère du roi, pour perdre ce général, qu'elle haïssait, avait gardé pour elle-même l'argent qui lui était destiné. Le surintendant des finances, Semblançay, montra les reçus qu'il avait d'elle et dévoila ainsi cette infamie. Il en fut puni. La duchesse, d'accord avec Duprat, lui intenta un procès inique, à la suite duquel il fut pendu en 1527.

C'était avec des affaires si mal administrées, une cour pleine de misérables intrigues, de favoris et de maîtresses, que François Ier luttait contre un rival qui n'était pas un homme de génie, mais un homme vigilant, économe, travailleur, habile à choisir ses généraux et ses ministres. Charles, si embarrassé au commencement de la guerre, avait raffermi sa position. Sa douceur, son adresse, son attachement aux mœurs nationales avaient pacifié l'Espagne, et il tirait de ce pays ses principales forces en hommes et en argent. Ensuite, il avait fait monter sur le trône pontifical son précepteur, Adrien VI (1522, 9 janv.), esprit conciliant, prêtre vertueux, plein du désir de la réforme de l'Église, mais dont les bonnes intentions n'eurent aucun succès, parce que, comme il le disait lui-même, il est des temps dans lesquels le meilleur homme est obligé de succomber. De plus, une faction qu'il avait dans Gênes, aidée de ses propres troupes, chassa les Français et fit un nouveau doge sous la protection impériale. Enfin il excita l'indignation de Venise contre la frivolité insouciante de François Ier qui la laissait exposée à tous les efforts de la guerre; et il enleva à la France cette dernière alliée (1523, 8 août).

§ V. Ligue contre la France. — Trahison du connétable de Bourbon. — Alors une grande ligue fut conclue entre le pape, l'empereur, le roi d'Angleterre, Ferdinand, archiduc d'Autriche, Venise, Florence, Gênes, etc. Prosper Colonna en fut nommé généralissime. La France avait donc encore, comme sous Louis XII, à soutenir les efforts de l'Europe.

François Ier se réveilla à l'approche du danger. Le Dauphiné et la Provence étaient couverts par la neutralité de la Savoie; la

Bourgogne, par celle de la Comté; une partie de la Champagne, par celle de la Lorraine; il ne restait de frontières vulnérables que celles de Picardie et des Pyrénées, encore les armées ennemies y avaient-elles déjà échoué. Le roi s'apprêta donc à porter ses principales forces en Italie. Mais il n'en continua pas moins ses folles dépenses, laissant ses soldats sans solde dévaster le royaume et sa mère gouverner selon ses caprices, pendant qu'une grande défection allait augmenter les dangers de la France.

Charles III, comte de Montpensier, avait réuni par son mariage avec Suzanne, fille unique d'Anne de Beaujeu et de Pierre II, duc de Bourbon[1], tous les domaines de la maison de Bourbon : il possédait la Marche, le Bourbonnais, l'Auvergne, le Forez, le Beaujolais, etc. Louis XI n'avait pas songé à détruire cette maison, presque toujours docile et fidèle aux Valois, et il se l'était attachée en mariant sa fille Anne au sire de Beaujeu; Charles VIII et Louis XII l'avaient aussi regardée avec affection; mais, sous le règne des flatteurs et des courtisans, il avait été résolu de débarrasser la royauté si absolue et si capricieuse de François Ier d'un vassal trop puissant. Charles était un homme très-distingué, grave, valeureux, plein de talents pour la guerre, mais superbe, emporté, vindicatif: il méprisait la cour de François, ses favoris, ses maîtresses, sa mère, et il était jalousé des favoris, de la mère du roi et du roi lui-même, à cause de sa renommée de grand capitaine. Suzanne vint à mourir, après avoir fait donation à son mari de tous ses biens (1521). Louise de Savoie offrit sa main au connétable; indignée d'un refus, elle résolut sa perte : et de concert avec Duprat, elle entreprit de le ruiner. La donation de Suzanne fut attaquée et par Louise, petite-nièce des deux derniers ducs de Bourbon, et par le roi, qui demanda la réversion de leurs domaines à la couronne. La cause ayant été portée au parlement, Bourbon fut condamné sur le dernier point, la moitié de ses terres confisquée, et cette moitié donnée par le roi à sa mère; sur le premier point, le parlement prit des délais (1523). Charles, plein des idées féodales, ne connaissait que ses domaines seigneuriaux et point sa patrie; il résolut de se venger des injustices de son souverain en appelant les étrangers en France. Il traita secrètement avec l'empereur et le roi d'Angleterre, et le partage de la France fut résolu entre eux. Bourbon devait avoir le Dauphiné et la Provence, et en former avec ses domaines l'ancien royaume d'Arles; Charles-Quint aurait eu la Bourgogne, la Champagne et la Picardie; Henri VIII, tout ce qui avait appartenu aux Plantagenet. Le nom de la France devait être effacé. Jamais

[1] Voyez p. 238.

seigneur féodal n'avait tramé un si grand crime! et il n'est pas d'injustice ou d'ingratitude royale qui puisse l'excuser!

Le roi ne se doutait de rien et continuait ses apprêts de guerre avec activité. Il avait dirigé vingt-cinq à trente mille hommes sur les Alpes, et il partit lui-même pour en prendre le commandement. Il apprit en route le complot du connétable, alla le trouver à Moulins, et lui demanda sa parole qu'il n'avait pas d'engagement avec l'empereur. Le traître la donna et promit de suivre le roi; mais il s'enfuit secrètement (7 sept.), erra pendant près de deux mois dans les provinces du midi et arriva en Italie, où Charles-Quint l'accueillit froidement. Ce n'était plus un prince qui arrivait avec une armée : c'était un proscrit qui n'apportait que son épée.

§ VI. Attaques sur toutes les frontières de la France. — Revers de Bonivet en Italie. — Depuis le temps de Louis XI, où des entreprises semblables à celle du connétable avaient été si fréquentes, sans que jamais elles fussent flétries du nom de trahison, il s'était fait un immense progrès dans les idées, même de la noblesse; car il n'y eut qu'un cri d'indignation contre la défection du duc de Bourbon. Cependant François Ier en fut effrayé : on disait qu'une partie de la noblesse y avait trempé, et il se voyait attaqué de tous côtés. Douze mille lansquenets étaient entrés en Bourgogne; ils devaient se joindre à Bourbon, et fermer au roi le retour d'Italie; en même temps la Picardie était envahie, et les Pyrénées franchies. L'attaque des lansquenets fut infructueuse à cause de la fuite du connétable; aux Pyrénées, les Espagnols s'emparèrent de Fontarabie et échouèrent sur Bayonne; mais trente mille fantassins et six mille chevaux étaient entrés dans la Picardie (1524, janv.). La Trémoille, qui y commandait, « avoit si petit nombre d'hommes qu'il étoit contraint, quand l'ennemi avoit abandonné une place, de retirer les forces qui étoient dedans pour les mettre en une autre[1]. » Il fit néanmoins une résistance très-vigoureuse, mais il ne put empêcher les ennemis d'arriver sur l'Oise, à onze lieues de Paris. Le roi, qui était à Lyon, dépêcha à son secours toute sa gendarmerie; et les Anglais, craignant de se trouver pris entre les deux armées, abandonnèrent la Picardie.

Ainsi donc, par un bonheur inespéré, la Bourgogne, la Guyenne, la Picardie se trouvaient délivrées, et la trahison du connétable n'avait entraîné aucun désastre; mais, dans le trouble de tant d'attaques, le roi n'avait osé quitter la France; et le commandement de l'armée d'Italie était resté à Bonivet, libertin sans talents, qui outrait tous les vices de son maître, et était l'amant de Louise de

[1] Dubellay p. 228.

Savoie. Cette armée, forte de dix-huit cents lances et de trente mille fantassins, avait passé les Alpes (1523, sept.), mais elle marcha sur Milan avec tant de lenteur, qu'elle laissa le temps à Pescaire de rassembler vingt-cinq mille hommes et de fortifier la ville. Bonivet s'amusa à des escarmouches qui épuisèrent son armée; puis il se cantonna sur le Tésin, pendant que l'armée ennemie se grossissait d'un contingent vénitien et de six mille aventuriers amenés par Bourbon et levés à ses frais. Pescaire, voyant alors ses forces supérieures à celles de son ennemi, passa le Tésin, et voulut enfermer les Français dans l'Italie en s'emparant de Verceil. Bonivet se replia à la hâte sur Novare : il attendait dix mille Suisses; mais ceux-ci, arrivés à Gattinara, refusèrent d'aller plus loin; il résolut de les joindre, franchit la Sesia à Romagnano, se réunit aux Suisses, et se dirigea sur Ivrée pour repasser les Alpes (1524, avril). Les Impériaux se jetèrent à sa poursuite, et firent de sa retraite jusqu'à Ivrée un combat perpétuel. Bonivet se mit à l'arrière-garde; il fut blessé et laissa le commandement à Bayard. Le *Chevalier sans peur et sans reproche* tomba à son tour percé d'un coup d'arquebuse, et expira trois heures après [1]. Enfin l'armée repassa les Alpes; toutes les places occupées par les Français se rendirent; et l'Italie fut encore perdue pour eux.

§ VII. Invasion de la Provence. — Retraite des Impériaux. — Siége de Pavie. — Adrien VI était mort (1523, 14 sept.), et Jules de Médicis, cousin de Léon X et chef de la république florentine, lui avait succédé sous le nom de Clément VII. C'était un pontife plein de modération et d'intelligence, qui désirait affranchir la papauté de la dépendance impériale. D'accord avec Venise et Florence, il excitait Charles à terminer une guerre qui n'avait plus de but, puisque les Français étaient expulsés de l'Italie. Mais Bourbon n'avait d'autre pensée que la ruine de sa patrie; il persuada à l'empereur qu'il pourrait pénétrer, par la Provence et le Dauphiné, dans ses anciens domaines et faire révolter l'intérieur de la France. Il se dirigea donc sur le Var, aidé et surveillé par Pescaire, et entra dans la Provence avec quinze mille hommes et six cents lances (1524, 7 juill.). Aix et la plupart des villes maritimes se rendirent; mais Marseille fit une défense héroïque, et força les Impériaux à la retraite (19 août). Le roi arrivait avec huit mille chevaux,

[1] « Le duc de Bourbon rencontra Bayard couché au pied d'un arbre, le visage tourné devers l'ennemi, et dit audit Bayard qu'il avait grand' pitié de lui, le voyant en cet état pour avoir été si vertueux chevalier. — Monsieur, lui répondit Bayard, il n'y a point de pitié en moi, car je meurs en homme de bien; mais j'ai pitié de vous, de vous voir servir contre votre prince, votre patrie et votre serment. »

trente-quatre mille fantassins, de l'argent en abondance[1] et une formidable artillerie. Après quarante jours de ravages en Provence, Bourbon se retira précipitamment (29 sept.) par Nice, harcelé par Chabannes et Montmorency, et il acheva de se ruiner dans les montagnes de Gênes. François ne put voir cette retraite désordonnée sans désirer de reprendre le Milanais; malgré les instances de ses vieux généraux, il laissa la régence à sa mère et se jeta dans les Alpes, espérant d'arriver à Milan avant les Impériaux. En effet, sa marche fut si rapide qu'il entrait à Verceil quand Pescaire était encore sur le Tanaro avec une armée malade, découragée, sans argent et sans vivres. L'avant-garde française arriva à Milan, qui venait d'être ravagée par une peste effroyable. Les Impériaux étaient en pleine déroute; ils jetaient leurs armes et couraient se réfugier derrière l'Adda. Pescaire mit cinq à six mille hommes dans Pavie avec Antoine de Leyva, se retira à Lodi et s'y fortifia, pendant que Bourbon courut en Allemagne faire des levées. L'empereur laissait ses généraux sans argent, et ils étaient réduits aux plus misérables expédients pour nourrir leurs soldats. Si François les eût poursuivis, il les détruisait entièrement, retrouvait ses alliés de Venise et de Florence, et faisait soulever Naples : mais il ne crut pas bon de laisser en arrière des citadelles, et il vint assiéger Pavie avec deux mille lances et vingt-quatre mille fantassins (28 oct.). Jamais il ne s'était trouvé en si belle position : toute l'Italie remuait en sa faveur; le pape, Venise et Florence s'étaient déclarés neutres; Henri VIII, mécontent de l'élection de Clément VII, restait immobile; la garnison de Pavie, manquant de vivres et de munitions, se mutinait contre son capitaine : François se croyait si près d'être maître de l'Italie, qu'il détacha un corps de huit à dix mille hommes pour conquérir le royaume de Naples.

§ VIII. Bataille de Pavie. — François 1er est fait prisonnier. — Pescaire ne bougea pas; il apaisa ses soldats en leur promettant du butin, et reçut douze mille aventuriers, tirés d'Allemagne par le grand nom de Bourbon et l'espoir du pillage. Alors il se trouva supérieur en forces aux Français, et marcha à la délivrance de Pavie (1525, janv.). A cette nouvelle, les vieux capitaines français voulaient qu'on levât le siége et qu'on prît une bonne position, certains que l'armée impériale se dissiperait sans bataille, ou qu'on la combattrait avec avantage dans le pays coupé de canaux entre Milan et Pavie; mais Bonivet et les autres favoris dirent « qu'un roi de France ne recule pas devant ses ennemis et ne change pas ses projets d'après leurs caprices[2]; » et il fut résolu d'attendre les

[1] La taille fut cette année de 5,360,000 livres. — [2] Brantôme.

ennemis sur la rive gauche du Tésin, la droite appuyée à la rivière, la gauche au parc de Mirebel, le front couvert par un fossé et un rempart.

Les deux armées, fortes chacune de quinze mille hommes et de quinze cents chevaux, restèrent pendant un mois en présence. Après de nombreuses escarmouches, Pescaire pénétra dans le parc de Mirebel dans l'espoir d'attirer les Français hors de leurs retranchements; mais son avant-garde les trouva rangés en bataille, et couverts sur leur front par une artillerie formidable : elle fut criblée de boulets (24 fév.). Le corps de bataille et l'arrière-garde devaient à leur tour se soumettre à ce feu meurtrier : par l'ordre de leur général, les soldats se mirent à courir pour traverser l'espace qui les séparait d'un pli de terrain. A cette vue, le roi crie : « Les voilà qui fuient! chargeons! » Et tous les courtisans, les chevaliers, les gendarmes, de sortir des lignes en désordre, en passant devant l'artillerie française, obligée de cesser son feu. Mais les Espagnols s'étaient remis en bataille; ils reçurent bravement le choc de cette brillante noblesse; et, profitant du vide laissé par elle sur les flancs des Suisses et des lansquenets, ils se jetèrent sur l'aile droite, où étaient les Suisses. Ceux-ci, effrayés d'une attaque de flanc qu'ils ne prévoyaient pas, se mirent en fuite; les lansquenets firent plus de résistance et furent massacrés; l'arrière-garde, commandée par le duc d'Alençon[1], se sauva sans combattre. Alors le roi et sa gendarmerie se trouvèrent attaqués en face et par derrière. Bonivet, désespéré d'un désastre dont il était la cause principale, se fit tuer; La Trémoille, la Palice, San-Severino et les autres vieux généraux de Louis XII, périrent autour du roi. François poussa son cheval au galop pour revenir sur le Tésin; un fusilier espagnol le jeta dans un fossé, et plusieurs hommes se précipitèrent sur lui. Pompéran, gentilhomme français, qui avait suivi le connétable dans sa défection, reconnut le roi et le tira des mains des aventuriers; le vice-roi de Naples, Lannoy, accourut et reçut son épée. La bataille n'avait duré qu'une heure; mais le massacre dura tout le jour : huit mille Français périrent; les Impériaux ne perdirent que sept cents hommes. Les débris de l'armée vaincue se dispersèrent, et, quinze jours après la bataille, il ne restait plus un Français en Lombardie.

François fut conduit à la citadelle de Pizzighettone; il ne montra

[1] Ce duc, nommé Charles IV, était fils de ce René qui fut condamné par Louis XI à la confiscation de ses biens et rétabli par Charles VIII. Il avait épousé Marguerite, sœur de François Ier, et mourut six semaines après la bataille de Pavie, sans postérité. Ainsi se termina cette branche collatérale des Valois, qui remontait à Charles, frère de Philippe-le-Bel.

pas dans sa captivité une fermeté digne de son orgueil, et il écrivit à Charles-Quint une lettre bien humble : « S'il vous plaît, lui disait-il, avoir cette honnête pitié et moyenner la sûreté que mérite la prison d'un roi de France, lequel on veut rendre ami et non désespéré, vous pouvez faire un acquêt, au lieu d'un prisonnier inutile, de rendre à jamais un roi votre esclave[1]. » Il croyait tout perdu parce qu'il était captif, et ne comptait plus que sur la générosité du vainqueur.

La bataille de Pavie terrifia la France : ces guerres d'Italie, qui semblaient toutes personnelles à la royauté, avaient pour résultat de faire craindre au royaume sa ruine et son partage. Ce n'est pas qu'on eût en définitive perdu autre chose que de l'argent ; car les frontières étaient intactes, et l'armée battue se composait, en grande partie, de mercenaires étrangers ; mais, sous le règne despotique de François Ier, la France était là où était le roi ; la nation craignait de payer la liberté de son chef par de grands sacrifices ; enfin, dans le danger qui la menaçait, elle ne savait à qui confier ses destinées : la noblesse était mécontente, la bourgeoisie accablée d'impôts, le clergé travaillé par la réforme luthérienne ; point de princes du sang ; une femme impudique pour régente, et, pour principal ministre, un homme accusé de tous les malheurs de la France.

§ IX. Ligue de Henri VIII et des États d'Italie contre Charles-Quint. — Traité de Madrid. — La captivité de François Ier fit sentir aux alliés de l'empereur dans quelle voie impolitique ils étaient entrés, en contribuant à renverser le seul champion qui protégeât l'Europe contre la domination envahissante de la maison d'Autriche ; ils s'intéressèrent au salut de la France comme à leur propre salut, promirent à la régente ou leur neutralité ou leur appui, et l'engagèrent à la fermeté ; ils craignaient qu'elle n'achetât la délivrance de son fils à des conditions qui auraient été l'asservissement de l'Europe. Louise et le chancelier contribuèrent, par leurs actives et intelligentes négociations, à ce revirement dans la politique européenne ; et le premier souverain qui se détacha ouvertement de l'alliance de l'empereur fut Henri VIII, qui était poussé par le cardinal Wolsey ; il signa un traité de neutralité avec la régente, sous la condition expresse qu'elle ne dé-

[1] Sismondi, Hist. des Franç., t. xvi, p. 241. — Il écrivit aussi à sa mère une lettre fort insignifiante et dont nous ne parlerions pas si les historiens courtisans ne l'avaient pas transformée en ce billet laconique et devenu populaire : « Tout est perdu, fors l'honneur ! » Voici le commencement de cette lettre : « Pour vous avertir comme se porte le ressort de mon infortune, de toutes choses ne m'est demouré que l'honneur et la vie qui est sauve, » etc.

membrerait pas la France pour la délivrance du roi (1525, 30 août). Les états d'Italie suivirent cet exemple : ils se voyaient menacés par une armée victorieuse, désordonnée, formée de brigands et de criminels, ne vivant que de pillages, et appartenant plus à ses chefs qu'à l'empereur; le pape, Venise, Florence et les Suisses formèrent une ligue avec Henri VIII pour la délivrance du roi de France et l'indépendance de l'Italie. Sforza lui-même, qui voyait les Impériaux ruiner son duché, entra secrètement dans cette ligue, sous la promesse qu'on lui rendrait le Milanais. Enfin, la régente et le roi lui-même entamèrent secrètement les premières négociations qui devaient amener l'alliance de la France avec la Turquie pour l'abaissement de la maison d'Autriche : « sur leur demande, dit un historien turc, le *padischah*, ému de compassion, promit d'envahir la Hongrie [1]. »

La discorde des chefs, le manque d'argent, l'indiscipline des soldats décimaient l'armée victorieuse; une partie se débanda, une autre partie fut licenciée. Lannoy, craignant les projets de Pescaire et de Bourbon sur son royal prisonnier, résolut de le conduire en Espagne, où était l'empereur. François le demanda lui-même; il espérait, dans une entrevue avec son vainqueur, l'amener à lui faire des conditions modérées, et il donna ordre à la flotte française qui croisait dans la Méditerranée de rentrer dans les ports. Il s'embarqua à Gênes, arriva en Espagne, et fut conduit à Madrid. Mais Charles, qui avait reçu la nouvelle de sa victoire avec une humilité hypocrite, était tout ébloui d'une fortune qui lui avait coûté si peu d'efforts; il croyait la France ruinée, et voulait abuser de sa victoire. Il traita si durement son prisonnier, que celui-ci en devint dangereusement malade; et il employa des artifices honteux et des moyens tyranniques pour l'amener à une paix déshonorante. François, désespéré, eut d'abord le dessein d'abdiquer sa couronne en faveur de son fils, afin de frustrer son rival d'un captif dont il exploitait si bassement le malheur; mais il ne persista pas dans cette noble résolution, et voyant Charles encore plus opiniâtre depuis qu'il avait appris la ligue des états d'Italie, il se résolut à signer le traité qu'on lui proposait, en protestant secrètement contre la violence qui lui était faite, et qui l'entachait, disait-il, de nullité. Par ce traité (1526, 14 janv.), il cédait à Charles, sous la réserve de l'hommage, la Bourgogne avec quelques annexes; il renonçait à Naples, à Milan, à Gênes, à la suzeraineté de la Flandre et de l'Artois; il rétablissait Charles de Bourbon dans ses

[1] Voir mon *Essai historique sur les relations de la France avec l'Orient*, dans la *Revue indépendante* du 25 octobre 1843.

biens, promettait de faire renoncer Henri d'Albret à la Navarre, épousait la reine douairière de Portugal, sœur de l'empereur, et donnait ses fils pour otages; enfin, et pour dernières humiliations, il était tenu de lui fournir une flotte et une armée pour le mener à Rome prendre la couronne impériale, et de le suivre dans la guerre contre les Turcs et contre les hérétiques.

§ X. **François viole le traité de Madrid et recommence la guerre.** — François, revenu dans son royaume (18 mars), confirma le traité fait par sa mère avec Henri VIII, déclara au pape qu'il était prêt à tout sacrifier pour rendre l'indépendance à l'Italie, et annonça hautement qu'il regardait le traité de Madrid comme nul, imposé par la force, et contraire aux volontés de la France. Cependant Lannoy vint, au nom de l'empereur, réclamer l'exécution de ce traité. Une assemblée de notables fut convoquée à Cognac, et déclara, en présence de Lannoy, que le roi ne pouvait aliéner aucune province de son royaume. Les députés des états de Bourgogne, introduits dans cette assemblée, protestèrent que leur pays ne voulait pas être séparé de la France, et qu'il résisterait au traité de Madrid par les armes.

Le roi, croyant avoir justifié son manque de foi par cette cérémonie, signa un traité d'alliance avec le pape, Venise et Sforza (22 mai). Les confédérés italiens devaient armer, et le roi solder trente mille fantassins et deux mille quatre cents lances, avec lesquels ils rétabliraient Sforza et feraient la conquête de Naples. Henri VIII fut déclaré le protecteur de cette ligue; Clément VII en était l'âme : il voulait rendre l'indépendance à la tiare, en revenant à la politique naturelle des papes, l'alliance de la France; décision hardie, qui fit sa perte. Jamais l'Italie ne s'était portée avec tant d'ardeur à la guerre : cette belle contrée, ruinée depuis si longtemps par tant d'armées étrangères, croyait le moment venu de recouvrer son indépendance. « Cette fois, disait Giberto, ministre de Clément, il ne s'agit pas d'une petite vengeance, d'un point d'honneur, d'une seule ville; cette guerre va décider de la délivrance ou de l'esclavage de l'Italie. La gloire en sera à nous seul [1]. » Le moment semblait bien choisi : François avait abandonné tous ses projets sur la péninsule; il ne fallait plus qu'en chasser l'empereur : or, celui-ci voyait alors tous ses états en fermentation, les Turcs qui attaquaient la Hongrie, la moitié de l'Europe contre lui; il s'inquiéta et se repentit de ses fautes; mais la fortune, si propice à la maison d'Autriche, devait encore les réparer.

On avait espéré que François déploierait une activité extrême

[1] Lettere di principi, t. I, p. 192.

pour se venger ; mais il ne songeait de nouveau qu'à ses plaisirs, et une nouvelle maîtresse, la duchesse d'Étampes, le gouvernait ; l'administration était toujours désordonnée, et le royaume accablé d'impôts ; le peuple murmurait ; le parlement essayait de faire des remontrances. Le roi défendit aux magistrats de se mêler des affaires de l'état ; et il satisfit aux murmures populaires en faisant des poursuites contre les financiers. Il comptait effrayer Charles au moyen de la ligue italienne, le forcer à la paix, et, en sacrifiant ses alliés, obtenir de lui des conditions avantageuses ; il se contenta donc d'envoyer quatre mille hommes en Italie, et laissa les confédérés exposés à toute la colère de l'empereur. Alors se vit la faiblesse de cette Italie si morcelée, si anarchique, si divisée par les étrangers. La guerre commença avec lenteur ; l'armée des alliés, commandée par le duc d'Urbin, et très-supérieure en forces à celle des Impériaux, ne fit que des fautes. Milan fut prise par les Espagnols et livrée à toute la cupidité et la barbarie des soldats pendant plusieurs mois ; Sforza, assiégé dans le château, capitula. Les Italiens étaient désespérés de l'inaction de François : « Combien ne paroît-il pas étrange, écrivait un ambassadeur français, que, depuis deux mois que la ligue est conclue, la France n'ait pas contribué par le moindre secours à cette entreprise, tandis que le pape et les Vénitiens ont fait une si grosse dépense et se sont si fort compromis ! » La ligue ralentit ses efforts ; chacun craignit de se sacrifier pour un prince si facile à donner des promesses, et qui abandonnait dans les plaisirs une cause qui était la sienne.

§ XI. Prise de Rome par les Impériaux. — Pendant ce temps, l'armée impériale se grossissait. Lannoy débarqua à Gaëte avec sept mille hommes, et arrêta l'armée pontificale qui était entrée dans le royaume de Naples ; une flotte française parut inutilement devant Naples, et se contenta de piller les côtes. George Frundsberg, chef d'aventuriers, amena d'Allemagne quatorze à quinze mille pillards luthériens, ennemis du pape qu'ils voulaient pendre, amis de Bourbon qui était leur héros (1527, janv.). Il déboucha par le Mantouan, sans que le duc d'Urbin arrêtât sa marche, et se joignit à Bourbon vers la Trebbia. Celui-ci ne savait que faire de son armée, n'ayant pas un denier pour la payer : la licencier, c'était la donner à ses ennemis ; il avait eu beaucoup de peine à l'arracher de Milan, où depuis un an elle vivait dans la débauche, le meurtre et le pillage. Quand il se vit à la tête de vingt-cinq à trente mille brigands, il résolut de se porter dans un pays neuf pour les y faire vivre, et il se dirigea sur l'État pontifical, espérant de détruire la ligue par une pointe sur Rome, et d'ôter pour jamais

à la tiare ses velléités d'indépendance. Le pape, attaqué d'un côté par Lannoy, de l'autre par Bourbon, et n'obtenant aucun secours des Français, trembla de frayeur : il fit une trêve avec Lannoy, et licencia ses troupes. Mais Bourbon était arrivé à Bologne, entraîné par ses soldats, qui pillaient tout sur leur passage, et se grossissaient de tous les brigands de l'Italie; il refusa de tenir compte de la trêve faite avec Lannoy, car son armée se serait révoltée; puis il se dirigea sur Rome sans obstacle, le duc d'Urbin s'étant replié sur la Toscane pour couvrir Florence. Il arriva avec quarante mille hommes devant la ville éternelle, et hésita à consommer sa sacrilége entreprise; mais ses pillards l'entraînèrent à l'assaut, et, dès les premiers coups, il fut tué. Toute son armée se précipita dans la ville (1527, 6 mai). Jamais il n'y eut un abus plus abominable de la victoire; peu de monde fut tué : « on ne tue pas, dit Vettori, ceux qui ne se défendent pas; » mais quel pillage! quelle destruction dans cette ville pleine de tant de richesses, ornée de tant de chefs-d'œuvre! et cela ne dura pas un jour, mais dix mois. Chaque maison, chaque famille fut saccagée et torturée à son tour avec une sorte d'ordre barbare; c'était un nouveau mode de dévastation dont les Espagnols avaient donné l'exemple à Milan. Les luthériens rançonnèrent les cardinaux, mirent les prêtres à la torture, profanèrent les ornements sacerdotaux, et, dans un conclave burlesque, ils proclamèrent pape Luther. Le duc d'Urbin, par trahison ou par lâcheté, ne fit rien pour délivrer la ville; le pape capitula dans le château Saint-Ange; l'état de l'Église fut tout bouleversé; les Impériaux, les Vénitiens, les ducs d'Urbin et de Ferrare se partagèrent ses dépouilles; Florence chassa les Médicis.

Il n'y eut qu'un cri d'indignation dans toute l'Europe à la nouvelle du sac de Rome. L'empereur en témoigna une douleur hypocrite; mais il n'ordonna pas à ses soldats de lâcher leur proie : il fit faire des prières pour la délivrance du pontife, mais il maintint les conditions exorbitantes de sa rançon. François et Henri levèrent des troupes pour la délivrance du pape et de l'Italie (29 mai).

§ XII. Revers des Français a Naples et dans le Milanais. — Une assemblée de notables fut convoquée (16 déc.), et le roi lui demanda son assentiment sur la violation du traité de Madrid : elle déclara que le traité avait été forcé, qu'il ne devait ni l'exécuter ni retourner en prison; et elle offrit de payer à l'empereur deux millions de rançon, sous condition que le pape serait mis en liberté. Charles accusa François de déloyauté; celui-ci déclara qu'il en avait menti par la gorge, et le défia à combattre en champ-clos (1528, 28 mars); roi chevalier et tout nourri de lectures romanes-

ques, il se croyait grand par ces incartades, qui ne firent qu'envenimer la haine entre les deux monarques.

Cependant Lautrec était entré en Italie avec mille lances et vingt mille fantassins; il fut joint par les troupes de Florence, de Venise et de Sforza, s'empara de Pavie et se dirigea sur Rome (février). Les brigands qui avaient pillé cette ville, diminués de moitié par leurs débauches, se réfugièrent dans le royaume de Naples, sous le commandement du prince d'Orange. Lautrec les suivit. Toutes les villes se déclarèrent pour lui; et l'Italie semblait encore disposée à secouer le joug impérial. Il mit le siége devant Naples, pendant que la flotte génoise, commandée par le grand Doria, bloquait cette ville par mer. Mais son armée n'était pas payée, et la peste se mit dans ses rangs; Doria, mécontent de François, qui ruinait le commerce et les libertés de Gênes, ambitieux de rendre l'indépendance à sa patrie, et d'ailleurs menacé d'être arrêté, se mit sous la protection de l'empereur; il abandonna les Français, débloqua Naples et coupa les vivres à Lautrec. Cette défection fut un coup mortel pour la cause française. Lautrec mourut (16 août); les débris de son armée se mirent en retraite; harcelés par les Espagnols, ruinés par la peste et la faim, ils capitulèrent à Averse et périrent dans les lieux infects où leurs ennemis les entassèrent. Doria ramena sa flotte à Gênes, chassa la garnison française, refusa de prendre la souveraineté de sa patrie, et lui donna une constitution républicaine qui a duré jusqu'en 1797.

Une deuxième armée, forte de mille lances et de dix mille fantassins, avait été, pendant le siége de Naples, envoyée en Italie, sous le commandement du comte de Saint-Pol : elle fut arrêtée en Lombardie par Antoine de Leyva, et ne put joindre celle de Lautrec (1529). Le manque d'argent, la désertion et l'incapacité du général la réduisirent de moitié; le reste fut surpris à Landriano par Leyva, battu et dispersé (21 juin).

§ XIII. Traité de Cambrai. — Soumission de l'Italie a la maison d'Autriche. —Tous les états étaient épuisés par cette interminable guerre : on trouvait bien encore des aventuriers à armer, mais non plus d'argent pour solder ces pillards féroces et insatiables. L'Italie semblait entièrement ruinée; François se lassait d'une guerre où il n'avait eu que des humiliations et des désastres; Charles craignait de perdre tous les avantages qu'un bonheur constant lui avait donnés, lui qui avait eu de belles armées sans les payer, gagné des victoires qu'il n'attendait pas, pris des villes auxquelles il n'avait jamais songé. Des négociations s'entamèrent à Cambrai entre Louise de Savoie et Marguerite d'Autriche; et là ces deux

femmes, sans témoin et sans aide, signèrent la paix (1529, 5 août).

Le traité de Cambrai ne fit que modifier celui de Madrid. La Bourgogne restait à la France, qui abandonnait ses droits de suzeraineté sur la Flandre et l'Artois; le roi renonçait à Milan, à Gênes, à Naples, et payait deux millions d'écus pour sa rançon; il épousait la sœur de l'empereur, abandonnait ses alliés d'Italie, promettait de les contraindre à se soumettre à Charles, enfin rétablissait les héritiers du connétable de Bourbon dans leurs biens[1]. Ce fut l'un des traités les plus humiliants qu'eût subis la France. On ne perdait que l'Italie, mais on l'abandonnait au dominateur de la moitié de l'Europe; François sacrifiait tous ceux qui s'étaient armés pour lui, sans les recommander même à la merci du vainqueur; il n'y eut pas une stipulation pour Venise, pour Florence, pour Ferrare! La France en acquit un funeste renom; et cette tache à son caractère, si naturellement dévoué et généreux, elle la doit à François Ier, que les courtisans prônaient comme un modèle de loyauté et de franchise. Le roi chevalier n'eut pas honte de faire des protestations secrètes contre ces renonciations, comme si, bien mieux qu'à Madrid, il ne les faisait pas volontairement : artifice puéril, indigne d'un roi et destructif de toute foi publique!

Le traité de Cambrai avait été précédé de la paix entre le pape et l'empereur. Le saint-siége, comme s'il eût senti qu'il ne pouvait rien faire pour l'indépendance de l'Italie, s'humiliait devant la couronne germanique, et semblait n'avoir plus d'autre ambition que de sauver les restes de son pouvoir spirituel. Clément donna à son vainqueur l'investiture de Naples, et il recouvra ses états, avec la promesse du rétablissement des Médicis dans Florence. Ce traité était le commencement de l'asservissement de l'Italie. Après la paix de Cambrai, l'empereur monta sur les galères de Doria, et, avec une armée de trente mille hommes, il s'en alla prendre possession de ce beau pays, cédé si facilement par son rival. Il débarqua à Gênes, eut une entrevue avec le pape à Bologne, et s'occupa de pacifier la péninsule. Pressé de retourner en Allemagne, où les Turcs assiégeaient Vienne et où les luthériens prenaient une puissance menaçante, il la traita avec indulgence; d'ailleurs, la ligue, épouvantée, s'était humiliée et avait mis bas les armes. Sforza fut rétabli dans son duché, qui reçut garnisons espagnoles et fut taxé à d'énormes sommes; Venise rendit ses conquêtes et paya les frais de la guerre; le duc de Savoie se tourna entièrement du côté de

[1] Un arrêt du parlement, en 1527, avait déclaré Bourbon coupable de lèse-majesté divine et humaine et condamné à la confiscation de ses biens. L'article du traité de Cambrai ne fut pas exécuté, et la maison de Bourbon resta dépouillée [...]

l'Autriche, et la France perdit à jamais l'alliance de ce portier des Alpes; enfin Florence, l'antique amie des rois de France, fut livrée au pape. Elle résista pendant dix mois à l'armée impériale [1], et capitula sous condition qu'elle conserverait ses libertés; mais la capitulation fut violée, et la tyrannie la plus odieuse fut établie en la personne d'un bâtard des Médicis, Alexandre, premier duc de Florence.

Alors Charles se fit couronner à Bologne empereur et roi d'Italie, et désormais il eut dans cette contrée un pouvoir plus grand que celui de Charlemagne et d'Otton. L'Allemagne, ou plutôt la maison d'Autriche, n'avait plus de barrière dans la péninsule; la France avait abdiqué son protectorat, et l'on peut dire qu'à partir de cette époque l'Italie a cessé d'exister comme nation. D'ailleurs ce fut la dernière fois qu'on vit un roi d'Allemagne venir dans une église italienne pour recevoir des mains du pape la couronne d'or. Il n'y eut plus de couronnement pour les empereurs, qui, plus que jamais, furent des souverains nationaux pour l'Allemagne, des maîtres étrangers pour l'Italie, et qui, peu soucieux de faire confirmer leur dignité par un pouvoir spirituel tombé en décadence, se contentèrent dorénavant du titre d'*empereur élu*.

CHAPITRE VI.

Progrès de la réformation. — Deuxième guerre de François Ier et de Charles-Quint. — Trêve de Nice. — 1529 à 1538.

§ I. AGITATIONS DE L'ALLEMAGNE. — SECTES LUTHÉRIENNES. — RÉVOLTE DE MUNCER. — Luther était sorti du château de Wartbourg plus âpre et plus fougueux que jamais; il avait prêché contre l'ordre des évêques, « réceptacle d'ignorance, de débauche et de tyrannie; » il avait demandé l'abolition des monastères et la confiscation de leurs biens; enfin il avait publié sa fameuse traduction de la Bible avec des commentaires, chef-d'œuvre de style, qui a fixé la langue allemande et popularisé la réforme.

Le peuple commença à s'emparer de ses théories et à les traduire en faits : cette liberté religieuse dont on lui parlait, il en fit une liberté politique et sociale. Luther avait lui-même poussé à cette conséquence : « Les princes, disait-il, servent à Dieu de licteurs et de bourreaux; ils sont presque tous ou les plus grands des imbéciles ou les plus mauvais des débauchés. Le peuple commence à le comprendre : il s'agite de tous côtés, il a les yeux ouverts. Aussi,

[1] Cette armée était commandée par le prince d'Orange, qui fut tué. Ses biens passèrent à sa sœur, mariée au comte de Nassau, dont les enfants ont rendu le nom d'Orange si célèbre.

nobles seigneurs, gouvernez avec modération; car les nations ne supporteront pas long-temps votre tyrannie. Le monde n'est plus le monde d'autrefois, où vous alliez à la chasse des hommes comme à celle des bêtes fauves [1]. » C'était dans ce style qu'il avait écrit à Henri VIII, qui avait publié un grand ouvrage contre lui, à plusieurs princes d'Allemagne, à l'empereur lui-même. La réforme, quoique dès l'abord, pour s'affranchir de la papauté, elle se fût mise humblement sous la protection de l'autorité civile, était entraînée, par ses principes mêmes, à attaquer cette autorité; et, à la vue des agitations de la petite noblesse et du peuple, Luther lui-même s'écriait: « Je prévois un grand bouleversement des états. L'Allemagne est menacée de la plus cruelle guerre ou de son dernier jour : je la vois nager dans le sang [2]. » Cependant, alarmé de cette tendance universelle à la dissolution, il cherchait à arrêter l'esprit de destruction, et essayait de conserver quelque chose de l'ancien édifice en organisant une nouvelle Église. Mais il ne pouvait rien fonder : son œuvre était de démolir. Vainement il s'emportait contre tout ce qui se séparait de sa réformation; il était absurde à lui de vouloir être le seul interprète de l'Évangile, quand l'interprétation était livrée à la raison humaine; d'invoquer l'autorité pour constituer sa doctrine, quand il avait invoqué la liberté pour se séparer de l'Église. Là était la plaie vitale de la réforme luthérienne : elle ne voulait pas avouer qu'elle sortait du doute, qu'elle menait au doute; elle se tourmentait pour n'être pas envahie par ce dissolvant de toutes les croyances; elle s'imposait des doctrines et des dogmes inflexibles, pour avoir de l'unité et renouveler la foi; mais l'individualisme, la variation, la division étaient dans son essence.

Les disciples de Luther entraînaient la réforme bien au delà de la volonté du maître : c'étaient Zwingle, l'apôtre de la Suisse, qui mettait Hercule et Numa au rang des saints; Bucer, « le grand architecte des subtilités; » Carlostadt, le destructeur de l'eucharistie et des images, etc. Ils appelaient déjà Luther l'allié du pape et de l'anti-Christ. Chacun de ces chefs de secte déplorait l'existence des autres; tous se détestaient et ne voulaient se faire aucune concession. Leur polémique était pleine d'outrages, de violences et de fureurs; toutes les presses de l'Allemagne n'étaient occupées qu'à jeter des pamphlets, des commentaires, des dissertations de Luther contre ses adversaires, de ses adversaires entre eux, des catholiques contre eux tous. Nul ne visait à faire de l'éloquence, mais

[1] De seculari potestate, apud Luth. Opera. — Cochlœus, Vie de Luther, p. 58.
[2] Lettres de Luther, 1523.

à exercer de l'action. C'était le commencement de la puissance de la presse, reine nouvelle, devant laquelle les princes s'inclinaient déjà; mais déjà dévergondée, outrageuse, vénale. « Jamais on ne vit rien de plus séditieux et de plus licencieux tout ensemble, s'écriait Érasme. On met le feu à la maison pour consumer les ordures. Le peuple secoue le joug des supérieurs et ne veut plus croire personne. » Mélanchton, le plus doux et le plus pacifique des disciples de Luther, se voyait, « au milieu de ces démagogues, comme Daniel dans la fosse aux lions. Ce n'est pas de religion, disait-il à son maître, que les esprits sont occupés; c'est de liberté! »

Enfin Muncer poussa le principe luthérien aux dernières conséquences, en ranimant le vieux ferment hussite qui existait encore en Allemagne : il appela le peuple à l'égalité absolue de l'Évangile, abolit toute distinction de rang, de naissance, de fortune, déclara le travail obligatoire pour tous, et ameuta les paysans de la Thuringe, du Palatinat, de la Souabe, de l'Alsace, contre les prêtres, les nobles et les magistrats. Les insurgés firent d'abord des demandes très-modérées et équitables : ils ne voulaient plus être traités comme la propriété de leurs seigneurs; ils demandaient l'allégement de leurs services féodaux, le droit d'élire leurs pasteurs, etc. Mais Muncer les appela aux armes par une proclamation sanguinaire : « L'heure des méchants est venue! dit-il. L'Allemagne, l'Italie, la France, sont tout entières soulevées contre eux. En avant! que le glaive chaud de sang ne se refroidisse jamais[1]. » Luther fut très-alarmé de cette jacquerie terrible, niveleuse, raisonnée. Les paysans l'invoquaient pour arbitre, les princes l'accusaient d'être la cause de la révolte; il répondit aux uns et aux autres par le plus éloquent de ses écrits, excitant les paysans à la soumission, les princes à la modération. Sa voix ne fut pas entendue; la guerre commença. Des armées de paysans sauvages et fanatiques chassèrent, dépouillèrent, massacrèrent « tout ce qui vivoit dans l'oisiveté. » Luther vit la réforme compromise si les grands, effrayés des conséquences de son terrible principe, l'abandonnaient; alors il n'hésita pas à se prononcer contre ceux qui avaient exagéré ses doctrines : « Puisqu'ils n'ont pas écouté mes exhortations, dit-il aux princes, qu'ils soient exterminés! que les seigneurs prennent les armes, et qu'il ne soit pardonné qu'à ceux qui se soumettront! » Les princes de Saxe, de Hesse et de Brunswick rassemblèrent une armée, enveloppèrent les troupes désordonnées de Muncer, et les mirent en pleine déroute; leur chef fut pris et supplicié (1525). Leurs débris, attaqués, poursuivis, traqués en tous

[1] Michelet, Vie de Luther, t. I, p. 195.

lieux, traversèrent le Rhin, l'Alsace, la Lorraine, et menacèrent la Champagne. Le gouverneur de cette province était Claude, duc de Guise, frère du duc de Lorraine; il rassembla des troupes qu'il mena à la poursuite de ces misérables, et il acheva de les détruire dans trois batailles où trente mille hommes périrent[1]. Luther ne montra nulle pitié pour tant de victimes : « Pas de grâce pour les paysans, disait-il; ils sont dans le ban de Dieu et de l'empereur. Qu'on les traite comme des chiens enragés[2]! »

§ II. **État de la réforme en Allemagne. — Diètes de Spire et d'Augsbourg. — Ligue de Smalkalde.** — La réformation, sauvée de ces sectateurs fanatiques, continuait ses progrès et se donnait une base durable en dépouillant le clergé de ses biens. Nul n'obéissait aux décrets de la diète de Worms : l'électeur de Saxe, le landgrave de Hesse et plusieurs villes impériales abolirent solennellement la messe; Albert de Brandebourg, grand-maître de l'ordre Teutonique, embrassa la réforme, et, par le conseil de Luther, se fit, sous la protection de la Pologne, une souveraineté des provinces prussiennes appartenant à l'ordre; partout les nombreux aventuriers qui foisonnaient en Allemagne prenaient les armes pour piller les biens ecclésiastiques; la réforme était sûre de trouver des armées pour sa défense.

Charles-Quint voyait la constitution germanique bouleversée par ces innovations; mais, comme à cette époque la ligue italienne menaçait sa puissance, il espérait en tirer parti contre Clément VII. Une diète fut convoquée à Spire pour s'occuper de la défense de la Hongrie contre les Turcs et de l'extirpation de l'hérésie (1529); et, à l'instigation secrète de l'empereur, elle demanda un concile général et déclara que chaque prince était libre de gouverner ses états en fait de religion comme il l'entendait. Ce décret était le commencement de l'établissement légal de la réforme : il fut lancé contre le pape en même temps que l'armée de Bourbon marchait sur Rome. Luther était alors à Spire, et, par ses pamphlets incendiaires, précipitait l'Allemagne dans la guerre contre le saint-siége; Frundsberg était l'exécuteur de ses violences; et comme l'on demandait des subsides pour résister aux Turcs : « Prenez les biens du clergé, s'écriait-il, et servez-vous-en pour les besoins de la république chrétienne. » Mais lorsque l'empereur eut signé le traité de Cambrai et fait sa paix avec le pape, il changea de plan et résolut de faire servir le rétablissement de l'unité religieuse à l'établissement de son pouvoir politique sur l'Allemagne. La maison d'Autriche semblait alors au faîte de la puissance : Charles avait vaincu

[1] Sleidan, p. 115. — [2] Michelet, Vie de Luther, t. I, p. 201.

la France; il dominait l'Italie, et il faisait épouser à son frère Ferdinand l'héritière des royaumes de Bohême et de Hongrie [1]. Alors une nouvelle diète fut convoquée à Spire, et elle déclara que l'édit de Worms serait exécuté dans tous les lieux où le luthéranisme n'était pas régulièrement établi. L'électeur de Saxe, le landgrave de Hesse, le margrave de Brandebourg, les princes d'Anhalt et de Lunebourg, avec les villes impériales de Strasbourg et de Nuremberg, d'Ulm et de Constance, *protestèrent* contre cette « résolution injuste et impie, » et, soutenus secrètement par François Ier, ils déclarèrent qu'ils n'y obéiraient pas.

Charles venait d'être couronné à Bologne; il passa en Allemagne et convoqua une diète à Augsbourg (1530, 20 juin). Tous les princes s'y rendirent, tant la puissance de l'empereur semblait redoutable. Les *protestants* lui présentèrent leur confession de foi rédigée par Mélanchton et signée par trois électeurs, cinquante-deux évêques et abbés, cinquante-cinq princes, comtes et barons, trente-neuf villes impériales. Cette confession reconnaissait l'autorité des quatre premiers conciles généraux, le dogme de la Trinité, la nécessité du baptême, la présence réelle de Jésus-Christ dans l'eucharistie; elle abolissait les vœux monastiques, le célibat des prêtres, les cérémonies de la messe; elle déclarait la puissance ecclésiastique distincte de la puissance séculière et tout à fait en dehors du gouvernement. Le légat qui assistait à la diète, outré de colère, demanda à l'empereur la punition d'une adhésion si solennelle à l'hérésie. Charles fut inquiet d'une manifestation d'indépendance si redoutable à son pouvoir politique; et, secrètement satisfait de cette attaque contre l'autorité pontificale, il fit entamer des conférences pacifiques entre les docteurs des deux communions, espérant arriver à une conciliation qui abaisserait la tiare au profit de la couronne impériale; mais malgré les concessions mutuelle des docteurs, l'on ne put s'entendre. Luther, qui dirigeait de loin les conférences avec son ardeur ordinaire, était opposé à toute tentative pour la réunion des deux Églises; et si la diète était défavorable à la réformation, il voulait qu'on résistât à ses décrets par les armes. Charles essaya tous les moyens de séduction pour ramener les princes dissidents au catholicisme, mais sans succès; et, à la fin, il fit rendre un décret qui condamnait la confession de Mélanchton, enjoignait l'observation du culte catholique dans toutes ses parties, annulait la vente des biens ecclésiastiques, et mena-

[1] Après la mort du roi Louis II, tué à la bataille de Mohacz en 1526, Ferdinand avait déjà reçu de son frère l'Autriche, la Styrie, la Carinthie et le Tyrol; et au royaume de Hongrie étaient annexées la Moravie, la Silésie, l'Esclavonie et la Croatie.

çait d'exil et de mort ceux qui persisteraient dans la doctrine luthérienne (19 nov.)

Ce décret excita une vive rumeur : il faisait du catholicisme le fondement de la confédération germanique, et, sous le prétexte de défendre l'ancienne religion, fondait la puissance absolue de l'empereur, dont les projets politiques sur les libertés de l'Allemagne se manifestaient ouvertement. Les princes protestants lui répondirent en se réunissant pour la défense de leurs privilèges par un traité d'alliance défensive qui les affranchissait en réalité de la confédération allemande. Ce fut la fameuse ligue de Smalkalde, par laquelle l'unité du corps germanique était rompue pour jamais, et la réforme se trouvait avoir, pour ainsi dire, comme le catholicisme, son empire, ses lois, son armée. Sur-le-champ elle témoigna son indépendance, en négociant avec les puissances étrangères et en sollicitant l'appui des rois de France et d'Angleterre.

Charles voyait détruits ses projets de monarchie absolue et héréditaire, et il fit tous ses efforts pour ruiner les confédérés : il poursuivit la restitution des biens ecclésiastiques, dépouilla Albert de Brandebourg de la grande-maîtrise de l'ordre Teutonique, favorisa la formation d'une ligue catholique, enfin convoqua une diète à Cologne pour y faire élire son frère Ferdinand roi des Romains. C'était le moyen d'assurer d'avance à l'empire un souverain catholique, car les réformés ne désespéraient pas de voir dans l'avenir le trône impérial occupé par un prince de leur communion. L'électeur de Saxe refusa de se rendre à cette diète et convoqua les confédérés à Smalkalde; mais Ferdinand n'en fut pas moins élu. Les luthériens protestèrent contre cette élection, renouvelèrent leur alliance, publièrent un manifeste contre les desseins politiques de l'empereur, et preparèrent leurs contingents.

§ III. François Ier protége les protestants d'Allemagne et s'allie aux Turcs. — Guerre de Soliman et de Charles-Quint. — A la nouvelle de la ligue de Smalkalde, François Ier, plein de joie, crut avoir trouvé l'occasion de venger ses humiliations : la question luthérienne était le défaut de la cuirasse de son ennemi; dès lors son rôle lui fut tracé : il fallait rester catholique à l'intérieur et se montrer protestant à l'extérieur, politique de milieu que ses successeurs adoptèrent, qui dessine nettement la France dans la révolution luthérienne et qui convenait parfaitement à son caractère spécial. Cette nation mobile et sympathique, méridionale par les émotions et septentrionale par la pensée, devait d'un côté garder le catholicisme en rétablissant la discipline de son clergé, d'un autre côté prendre à la réformation son grand principe

qu'elle élabora pendant trois siècles et avec lequel elle remue aujourd'hui le monde. François, mu par son orgueil blessé, devina cette politique : il envoya Dubellay-Langey aux confédérés de Smalkalde et, malgré les stipulations expresses du traité de Cambrai, il leur assura qu'ils le trouveraient « prêt à les secourir sans rien épargner[1]; » enfin il prit la ligue sous sa protection, et lui accorda des subsides.

Le rival de Charles-Quint ne s'arrêta pas là : il renoua ses relations avec les Turcs et chercha à faire avec eux une alliance effective; alliance réputée monstrueuse et sacrilége, mais qui n'exposait pas l'Europe à être envahie par les barbares, comme le disaient les ennemis de François Ier. En effet, la France, enveloppée par les états de la maison d'Autriche et se voyant exclue de la Méditerranée, devait chercher dans une puissance nouvelle les moyens de rétablir l'équilibre de l'Europe; et elle ne le pouvait faire qu'avec un peuple qui menaçait par la Hongrie et par la mer les états autrichiens, avec lequel elle n'avait nulle rivalité de position et d'intérêts, dont l'empire, assis à la fois en Europe, en Asie, en Afrique, semblait avoir des bases inébranlables. Ce n'était pas trahir la cause chrétienne; car, malgré les conquêtes des Turcs, malgré la prise récente de Rhodes sur les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem[2], les croisades avaient porté leur fruit; l'islamisme arrivait trop tard; l'Occident était si fortement constitué qu'il se sentait invincible. D'ailleurs la politique des intérêts avait pris, à cette époque de triomphe du libre examen, la place de la politique des sentiments; et la plupart des princes, loin de s'épouvanter, comme la multitude, des victoires des Ottomans, sachant bien qu'il suffirait d'une guerre ordinaire pour les contenir, ne songeaient qu'à tirer parti de la puissance de ces derniers venus en Europe.

Le padischah des Turcs était alors Soliman, dit le Conquérant, le Magnifique, le Législateur. Il avait reçu d'abord des propositions d'alliance de la part de Charles-Quint et les avait repoussées; mais il avait accueilli, comme nous l'avons vu, après la bataille de Pavie, les demandes de François Ier, celui-ci étant l'ennemi de son naturel ennemi. Suivant ses promesses, il envahit deux fois la Hongrie : la première fois il vainquit et tua le roi Louis II, dernier

[1] Dubellay, liv. IV, p. 251.

[2] L'île de Rhodes fut défendue héroïquement par Villiers de l'Isle-Adam, grand-maître de l'ordre, et ne se rendit qu'après six mois de siége (1522), cent vingt mille coups de canon et la mort de 40,000 Turcs. Les chevaliers se retirèrent avec 4,000 Rhodiens dans l'île de Malte, qui leur fut donnée en 1530 par Charles-Quint, sous la condition qu'ils feraient une guerre sans relâche à la marine ottomane.

rejeton des Jagellons, à la bataille de Mohacz (1526); la deuxième fois il vint à l'aide de Jean Zapoli, waiwode de Transylvanie, qui disputait le trône de Hongrie à l'archiduc Ferdinand, et il assiégea Vienne sans succès (1529). Le traité de Cambrai ne lui fit pas poser les armes : il envahit une troisième fois la Hongrie, et faisait le siége de Guntz, lorsqu'il reçut une ambassade de François Ier qui avait pour but de lui demander l'assistance de ses flottes quand la guerre recommencerait entre la France et l'Autriche. L'envoyé français fut reçu avec une pompe et des honneurs qui n'ont été répétés à la Sublime-Porte pour aucun ambassadeur chrétien. Le sultan accéda à la demande de *son ami le padischah de France*, et il s'apprêta à envahir l'Allemagne (1531).

Charles-Quint appela tous les chrétiens à la défense commune; et depuis la Vistule jusqu'au Rhin, une foule de volontaires accoururent sous ses drapeaux : le danger était si grand, que l'enthousiasme des croisades sembla se réveiller. Le roi de France, sommé par l'empereur de venir à son aide, feignit une grande ardeur pour la guerre sainte et leva, malgré le pape, deux décimes sur le clergé; puis il offrit à son rival de garder l'Italie pendant son absence. Charles s'effraya de l'allié infidèle qui allait peut-être faire soulever l'Allemagne derrière lui, et il négocia avec les protestants. Alors fut conclue la pacification de Nuremberg, qui renvoya toute décision sur les affaires religieuses à un concile général, confirma l'expropriation des biens ecclésiastiques, et composa la chambre impériale également de catholiques et de luthériens (1532, 23 juill.). Les protestants, satisfaits de si grandes concessions, se rendirent avec empressement dans l'armée impériale, qui se trouva composée de plus de cent cinquante mille hommes. Soliman en avait, disait-on, trois cent mille, et l'on s'attendait à une grande bataille; mais Charles manœuvra habilement pour délivrer l'Allemagne sans combattre; les Turcs reculèrent, et il revint avec honneur de cette guerre, la première qu'il faisait par lui-même[1].

§ IV. État intérieur de la France. — François Ier protége les arts et les lettres. — François Ier, voyant ses alliés d'Allemagne et de Turquie immobiles, ajourna ses projets de guerre, et s'occupa de la réforme et de l'augmentation de l'armée, de l'administration des finances, enfin de la marine[2]. Déjà, depuis quinze

[1] Voir mon *Essai historique sur les relations de la France avec l'Orient*, dans la *Revue indépendante* du 25 octobre 1843.

[2] Ce fut dans ce temps que la Bretagne fut définitivement réunie à la couronne. Cette province, même depuis la mort de la reine Claude, avait conservé son administration particulière, et les états voulaient que la souveraineté en fût donnée au fils puîné de Claude et de François. Mais le roi obtint d'eux, à force de pro-

ans, les Bretons et les Normands avaient fondé des pêcheries à Terre-Neuve; le navigateur Verazzani avait, par l'ordre du roi, exploré, en 1520, les côtes de l'Amérique du nord; Jacques Cartier avait, en 1528, pénétré dans le fleuve Saint-Laurent et découvert le Canada. Tous ces efforts étaient bien inférieurs à ceux des Portugais et des Espagnols; mais ils témoignaient l'activité de la nation et l'extension que prenait son commerce extérieur. La flotte de Marseille « battoit la mer de Levant, si bien que les François y étoient redoutés et quasi les maîtres[1]. » Un armateur de Dieppe, Ango, armait des escadres pour châtier les rois qui insultaient son pavillon, et traitait d'égal à égal avec leurs ambassadeurs. Malgré les désastres de la guerre précédente, malgré la lourdeur des impôts et les dépenses excessives de la cour, le progrès matériel continuait, l'agriculture et l'industrie étaient florissantes, et le pays généralement riche et prospère.

Le roi, quoique plus attentif au gouvernement, avait conservé tout son goût pour le luxe et les plaisirs; sa cour était toujours galante, lettrée, chevaleresque, frivole; son règne était toujours celui des favorites, des arts, des fêtes, de la licence. Il bâtit Chambord et Saint-Germain, embellit Fontainebleau et commença le Louvre; il agrandit la bibliothèque royale; il fonda le *Collége de France* pour l'étude des langues latine, grecque et hébraïque, et plus tard pour celle des mathématiques, de la philosophie, de la médecine. A l'exemple des princes d'Italie, il aimait à s'entourer de savants, de poètes, d'artistes; il les comblait de richesses et d'honneurs; il en attira plusieurs de l'étranger à sa cour. Lascaris de Constantinople fit revivre l'étude de la langue grecque en France, fonda la bibliothèque de Fontainebleau et fut ambassadeur à Venise; Léonard de Vinci mourut dans les bras du roi; Rosso de Florence décora de ses peintures le château de Fontainebleau; Primaticcio de Bologne continua les travaux de Rosso, et traça le plan de Chambord; André del Sarto, Jules Romain, le Titien, Benvenuto Cellini et une foule d'autres furent honorés des bienfaits royaux. Les arts acquirent une perfection qui n'a pas été dépassée et qui est toute la gloire du règne de François Ier : la peinture italienne alla orner les châteaux gothiques; des monuments pleins de la grâce et de la majesté helléniques s'élevèrent à côté des fortes tours du moyen âge; la glorieuse série des artistes français commença par le peintre

messes, qu'ils proclamassent son fils aîné duc de Bretagne, et qu'ils déclarassent « leur duché uni irrévocablement et à perpétuité à la couronne. » (Actes de Bretagne, t. III, p. 1001.)

[1] Mémoires de Vieilleville.

Jean Cousin, les sculpteurs Germain Pilon, Jean Goujon, Pierre Bontemps, les architectes Jean Lescot et Philibert Delorme. La France rivalisa avec l'Italie par ses savants, et le roi les employa avec succès dans ses conseils et dans ses ambassades. Les trois frères Dubellay étaient en même temps diplomates, hommes de guerre, écrivains distingués; Guillaume Pélicier, Pierre Danès, George de Selve, servirent la France par leurs négociations et l'éclairèrent par leur érudition; Guillaume Budé, qui cultiva toutes les sciences et surtout la langue grecque, était prévôt des marchands de Paris: c'était le « prodige de la France, » disait Érasme, dont l'école philosophique avait pourtant trouvé en lui un adversaire. Après eux on vit Jules-César Scaliger, restaurateur de la langue latine; Joseph Scaliger, restaurateur de la chronologie; Robert Estienne, le savant imprimeur; Ramus, l'adversaire d'Aristote; Turnèbe, Muret, etc. L'érudition était la grande passion de cette époque, et la philologie la science favorite; la littérature en devint disputeuse et lourde. La poésie eut peine à se faire entendre au milieu des vastes et savants commentaires dont on écrasait les esprits; pleine de grâce et de finesse sous la plume de Marot, elle resta froide et érudite sous celle de ses imitateurs. D'ailleurs l'esprit luthérien, qui envahissait tout, étouffait l'imagination et tuait l'instinct poétique.

§ V. **Renouvellement de la philosophie ancienne. — Michel Servet. — Rabelais. — Anabaptistes de Munster.** — L'invasion des livres anciens ayant amené comme une restauration de toute l'antiquité, la philosophie scolastique du moyen âge tomba devant les ouvrages récemment découverts de la philosophie grecque. Les écoles furent éblouies et comme enivrées de Platon : on l'imita, on le commenta, on l'adopta avec folie et sans critique, on eut foi dans lui comme dans l'Évangile; mais on ne fut qu'érudit en philosophie et non pas philosophe. Le platonisme voulut s'allier à la réforme; Ramus essaya de l'introduire dans l'université de Paris tout infatuée d'Aristote; on prétendit même remettre en vigueur les idées de Pythagore, de Zénon, d'Épicure. Tout cela échoua : il fallait encore un siècle pour que la pensée de Descartes, fille de la pensée de Luther, créât la philosophie moderne. Cependant la scolastique ne se releva pas de sa ruine : elle avait eu beau s'appuyer de la logique d'Aristote, qui, depuis un siècle, était en plein triomphe; elle ne pouvait durer devant le libre examen, elle à qui la religion imposait les principes et les conséquences de la discussion ; et l'idée luthérienne, en attendant que Descartes la réduisît en méthode, fut libre de jeter l'anarchie dans les esprits.

La conséquence inévitable du libre examen était le *rationalisme*, conséquence où le protestantisme est arrivé aujourd'hui presque universellement, et où, dès son origine même, il fût entraîné. La raison, en dépouillant toutes les croyances de leurs mystérieux entours, en vint à ôter au christianisme son caractère divin, et à ne voir dans Jésus-Christ qu'un homme, le plus sage et le plus parfait des hommes, celui qui a doté l'humanité du plus grand des bienfaits, et que l'humanité, en récompense, a adoré comme Dieu. C'était l'hérésie d'Arius développée; ce fut celle de Michel Servet, prêchée ensuite par Socini. Les prosélytes peu nombreux de cette doctrine furent persécutés sous le nom d'*athées* et de *libertins* par les deux communions; Servet [1] périt sur le bûcher par la main de Calvin. D'autres allèrent plus loin : ils descendirent jusqu'à l'indifférence en matière de religion, autre conséquence du rationalisme de Luther, plaie qui dévore le temps où j'écris et après laquelle on ne voit que le néant. On en accusa Érasme; mais ce type de la modération n'avait que la tolérance et la philosophie chrétiennes des temps modernes, et le vrai coryphée de l'indifférence ou de l'athéisme fut Rabelais, sceptique malin, audacieux, cynique, qui se moqua de tout, de l'Église, des rois, des grands, des peuples, qui néanmoins fut lu et protégé par tout le monde, et surtout par la cour de François Ier. Son *Pantagruel* et son *Gargantua*, qui parurent en 1533 et en 1535, attaquaient les trônes, les croyances, l'ordre social, tout ce qui est spiritualisme, âme, science, philosophie, tout ce qui n'est pas vin, chair, sens, matière; espèces de cauchemars satiriques, désordonnés, anarchiques, comme le temps où ils furent écrits, ils montraient le curé de Meudon comme le dernier terme du docteur de Wittemberg, qui chantait : « Si tu n'aimes le vin, les femmes, la musique, tu seras un sot toute ta vie. »

Pendant que certains esprits descendaient aux extrêmes limites du libre examen, les sectateurs de Muncer ou *anabaptistes* [2], relevaient la tête pour traduire en faits les dernières conséquences de la liberté religieuse, et ramener, disaient-ils, le règne de Jésus-Christ. Ils s'étaient répandus en Hollande, dans le Brabant, sur les

[1] Servet, né en Aragon, avait étudié en France. Son premier pamphlet, *De Trinitatis erroribus*, parut en 1531; le dernier, *De la restitution du Christianisme*, en 1533. Exilé de France, il voulut se sauver en Suisse et passa par Genève. Calvin, contre tout droit et toute justice, le fit arrêter, condamner à mort et exécuter. « Tant que prévaudra mon autorité, disait le farouche sectaire, il ne s'en ira pas vivant. »

[2] On appelait anabaptistes les sectateurs de Muncer, parce qu'ils regardaient comme nul le baptême donné aux enfants.

bords de la mer Baltique, dans la Westphalie; pleins d'un mysticisme démagogique poussé jusqu'à l'extravagance, ils brûlaient de rétablir les formes sociales des Hébreux, la lecture de la Bible ayant amené les esprits vulgaires à croire que la constitution politique du peuple de Dieu devait être la meilleure. Les anabaptistes de Munster parvinrent à s'emparer de cette ville; ils en chassèrent tout ce qui n'était pas de leurs croyances, mirent tous les biens en commun, et commencèrent l'exécution de leur rêve politique. Douze prophètes gouvernèrent la république; ils furent bientôt remplacés par Jean de Leyde, fils d'un tailleur, jeune homme de vingt-six ans, d'un caractère extraordinaire, qui se fit nommer roi de Sion, se donna une cour pompeuse, établit la polygamie et gouverna par l'inspiration cette tourbe délirante (1535). Une de ses dix-sept femmes vint à douter de lui : il la décapita de sa main au milieu des seize autres prosternées et chantant des cantiques. Les anabaptistes, ayant fait de Munster le théâtre de toutes les monstruosités que l'esprit humain peut inventer, furent assiégés par le prince-évêque de cette ville, assisté de plusieurs seigneurs; ils se défendirent avec désespoir pendant six mois, et Munster ayant été prise d'assaut, ils furent tous exterminés; Jean de Leyde périt dans les plus affreux supplices[1]. On persécuta la secte avec acharnement en Hollande et dans la Basse-Allemagne, mais elle ne fut pas détruite, et aujourd'hui elle existe encore, quoique bien changée : elle s'est généralement fondue dans celles des *quakers* et des *unitaires*, lesquels sont sociniens. Ses doctrines passèrent aussi dans la Grande-Bretagne, et furent le fondement du puritanisme, qui devait, un siècle après, réaliser le rêve d'une république militaire et religieuse, imitée des Hébreux.

§ VI. Henri VIII se sépare de l'Église romaine. — Catholicisme équivoque de François Ier et de Charles-Quint. — Malgré ces excès, contre lesquels Luther tonnait avec fureur, la réformation faisait des progrès. En Suède et en Danemark, Gustave Wasa et Frédéric de Holstein ayant renversé le tyran Christian II, qui régnait sur les trois royaumes du nord, rendirent cette révolution prompte et durable en l'appuyant sur un changement de religion : ils adoptèrent le luthéranisme et distribuèrent les biens du clergé à leurs soldats. En Suisse, six cantons avaient embrassé la réforme de Zwingle; les sept autres restèrent catholiques; il s'ensuivit une guerre civile dans laquelle le réformateur fut tué, et après laquelle un traité de paix stipula la tolérance mutuelle, en laissant le pays partagé en deux confédérations ennemies.

[1] Spanheim, De Origine et progressu Anabaptist., l. III.

Enfin les trois premiers monarques de l'Europe, Charles-Quint, François Ier, Henri VIII, chancelaient dans le catholicisme politique qui était toute leur religion. Le dernier allait même, par un caprice libidineux de despote, enlever l'Angleterre à l'Église romaine.

Henri VIII s'était, dès le commencement de la réformation, prononcé avec éclat contre Luther : il avait écrit un gros livre contre lui, poursuivi sévèrement ses sectateurs, et reçu du pape le titre de défenseur de la foi. Mais ce tyran sanguinaire et libertin était amoureux d'Anne de Boleyn, fille d'honneur de la reine, et il avait résolu de répudier sa femme, Catherine d'Aragon, pour épouser sa maîtresse (1529). Il demanda le divorce à Clément VII, qui négocia, temporisa, et enfin, pressé par sa conscience et par l'empereur, lequel était neveu de Catherine, refusa de prêter la main à ce scandale. Alors il menaça le pape d'embrasser la doctrine luthérienne, et resserra son alliance avec François Ier. Une entrevue eut lieu entre les deux rois, sous prétexte d'aviser à une croisade contre les Turcs (1532, 20 oct.) : François conseilla à Henri d'épouser Anne sans le consentement de l'Église, et Henri à François de se séparer du pape, pour lutter contre Charles-Quint à armes égales, en se plaçant à la tête des réformés comme l'empereur à la tête des catholiques.

François recula devant cette proposition : il était toujours infatué de ses projets sur l'Italie, et ne pouvait les faire réussir qu'à l'aide du pape; il offrit même à Clément, pour l'attirer dans son alliance, de faire épouser à son deuxième fils sa parente, Catherine de Médicis[1]. Le pontife regarda cette proposition comme un leurre, et refusa en prétextant la bassesse de sa maison en face de la glorieuse maison de France. Le roi, qui croyait ce refus dicté par l'empereur, en fut très-irrité, et fit dire à Clément qu'il eût à « considérer l'état où sont l'Allemagne, la Suisse, et autres pays de la chrétienté, comme ils se sont disjoints de l'obéissance de l'Église romaine; dont il seroit à craindre que si deux puissants rois s'en détournoient à faute de justice, ils trouveroient plusieurs qui leur adhéreroient, et eux deux pourroient faire un tel effort, qu'il seroit difficile d'y résister[2]. »

Charles-Quint ne semblait pas plus ferme que Henri VIII et François Ier dans la foi catholique; il ne cessait de tourmenter le pape pour qu'il convoquât un concile général, espérant trouver dans ses décrets des armes pour rétablir l'autorité impériale aux

[1] Fille de Laurent de Médicis, neveu de Léon X, et de Madeleine de La Tour, comtesse de Boulogne.

[2] Dubellay, liv. IV, p. 171.

dépens du saint-siége; il eut avec lui des altercations très-vives dans une entrevue à Bologne; et il aurait, disait-on, élevé sur le fondement de la révolte religieuse la prépondérance de la couronne impériale, s'il n'eût craint de jeter le saint-siége dans l'alliance française, et de ramener ainsi François Ier en Italie.

Ce n'était donc qu'aux craintes mutuelles des deux rivaux sur l'Italie que la papauté devait son salut. Clément VII, homme éclairé, de bonnes mœurs, ami des arts, estimé de tous, payait pour ses prédécesseurs; il avait vu Rome mise à feu et à sang, le Vatican dépouillé de sa gloire, les royaumes du nord se détachant du saint-siége, ceux du midi qui menaçaient d'en faire autant: il en perdit la tête et n'eut plus qu'une politique équivoque et mobile, qui fit tomber si bas l'Église romaine, qu'elle semblait ne jamais devoir se relever. Poussé à bout par les demandes de Charles-Quint, et regardant la convocation d'un concile général comme la ruine de la papauté, il se tourna vers le roi de France, lui promit son alliance pour reconquérir l'Italie, et négocia avec ardeur le mariage de sa cousine. Enfin il vint à Marseille avec la jeune Catherine, et là fut conclue cette union si honorable pour les Médicis, qui n'apportait pas à la France le moindre avantage (1533, 13 oct.).

Alors il ne ménagea plus Henri VIII, et il allait déclarer son mariage légitime et indissoluble, quand celui-ci fit casser ce mariage par l'archevêque de Cantorbéry, épousa Anne de Boleyn, et fit déclarer par son parlement l'Angleterre affranchie du pouvoir et de la juridiction du pape (1534, 28 mai). Clément l'excommunia. Alors Henri s'empara des biens ecclésiastiques; mais il n'adopta pas la doctrine luthérienne : il prétendit rester catholique, opérer une réforme à sa façon, faire une Église dont il serait le chef, et il imposa à ses sujets ses idées théologiques. Liturgie, prières, dogmes, tout fut réglé par lui et par son parlement, lâche instrument de ses tyrannies : les décisions des conciles n'eurent de force qu'avec l'approbation du prince; toute juridiction émana de lui; les évêques ne furent que ses vicaires; mais, malgré ses efforts pour conserver les dogmes catholiques, malgré ses persécutions contre les luthériens, la porte était ouverte au protestantisme, et ses sujets s'y précipitèrent. « Il y eut donc dès l'origine, en Angleterre, deux réformes, celle du prince et celle du peuple : l'une incertaine, servile, plus attachée à des intérêts temporels qu'à des croyances, alarmée du mouvement qui l'avait fait naître, et s'efforçant d'emprunter au catholicisme tout ce qu'elle en pouvait retenir en s'en séparant; l'autre, spontanée, ardente, méprisant les considérations mondaines, acceptant les conséquences de ses prin-

cipes; vraie révolution morale enfin, entreprise au nom et avec la passion de la foi, et qui devait amener une révolution politique[1]. »

§ VII. État de la réformation en France. — Calvin. — François Ier reste catholique. — Premières persécutions contre les luthériens. — L'Angleterre avait donc, comme l'Allemagne, la Suisse, la Scandinavie, embrassé le parti de la révolte; l'Écosse, les Pays-Bas, la Pologne, la Hongrie étaient déjà troublés; il y avait fermentation en Italie et en Espagne; si la France suivait la même impulsion, c'en était fait de l'Église romaine. La France semblait une terre toute disposée pour la réforme. C'était de là qu'étaient parties depuis un siècle les plus rudes protestations contre le despotisme pontifical; la voix des docteurs français avait dominé les conciles de Constance et de Bâle; l'Université et le parlement avaient rendu populaire l'idée d'une église nationale; enfin, la Pragmatique-Sanction semblait être le commencement d'une séparation avec l'Église romaine. Les idées luthériennes trouvèrent donc faveur en France, surtout dans la noblesse, la magistrature, la haute bourgeoisie, c'est-à-dire dans tout ce qui avait fait opposition à l'autorité, soit temporelle, soit spirituelle; les savants, les hommes d'étude et d'intelligence, quelques poètes même, les adoptèrent. Renée, fille de Louis XII, duchesse de Ferrare, Marguerite, reine de Navarre, veuve du duc d'Alençon et sœur de François Ier, professaient ouvertement la réforme; la duchesse d'Étampes était soupçonnée d'hérésie. On chantait publiquement dans les rues de Paris les psaumes de David, traduits en vers par Marot; les *Colloques* d'Erasme étaient vendus à vingt-quatre mille exemplaires; de nombreux pamphlets répétaient les attaques de Luther contre les abominations de Rome. Mais tout cela était moins une adoption du luthéranisme que l'expression vague d'une opposition violente à l'Église romaine. Jean Calvin, né à Noyon en 1509, formula les doctrines des réformés de France dans son livre *De l'Institution chrétienne*, publié à Bâle en 1535, et dédié à François Ier. Il prit pour base de la croyance l'inspiration intérieure, établit la justification de l'homme exclusivement sur les mérites de Jésus-Christ, sans que les œuvres y eussent aucune part, rejeta la pénitence, la confession, le purgatoire, le culte des images, la messe, l'impanation des luthériens et la transsubstantiation des catholiques; enfin, ne conserva que deux sacrements, le baptême et la cène.

La doctrine calviniste, plus hardie et plus logique que celle de Luther, eut de nombreux prosélytes. Calvin s'était retiré à Genève,

[1] Guizot, Hist. de la révol. d'Anglet., t. I, p. 13.

ville qui venait de s'affranchir, avec l'aide de François Ier, de la domination de son évêque et du duc de Savoie, et dont les magistrats avaient adopté publiquement la réforme de Zwingle; il en devint bientôt le maître unique, par sa foi sévère, implacable, despotique, et en se plaçant, comme il disait lui-même, « entre le paganisme de Zwingle et le papisme de Luther; » enfin il fit de cette ville la Rome du calvinisme. Cet homme aux mœurs austères et cruelles, au langage plein de fiel, mais fort et pénétrant, organisa son église sur des bases si sévères, que la société semblait transformée en un couvent. Il lui donna des formes toutes républicaines : les ministres et les pasteurs étaient élus par le peuple; le pouvoir résidait dans le consistoire, ou assemblée des anciens de chaque église, qui réglait les matières de foi et de discipline, les collectes faites pour l'entretien des ministres, enfin les rapports de l'Église avec le pouvoir civil. Point de liberté de conscience, pas de jeux, pas de plaisirs; pour tout divertissement la Bible ou le prêche. La moindre infraction au culte, la moindre faiblesse humaine était punie sans pitié; des ordonnances sanguinaires poursuivaient les athées et les libertins. « Surtout, recommandait Calvin, ne faites faute de défaire le pays de ces zélés faquins qui excitent les peuples à se bander contre nous. Pareils monstres doivent être étouffés, comme j'ai fait de Michel Servet. »

Pendant que le calvinisme se propageait et s'organisait en France, le gouvernement semblait indécis entre les anciennes et les nouvelles doctrines. Les liaisons du roi avec Henri VIII et les princes d'Allemagne faisaient naître des doutes sur sa foi; il était le protecteur de Rabelais et de Marot; tout ce qui l'entourait semblait empreint des idées luthériennes; il désirait certainement lui-même s'affranchir de toute sujétion envers la cour de Rome, et rendre son pouvoir aussi absolu au spirituel qu'au temporel. Mais la réformation était vue en France à travers les troubles politiques de l'Allemagne, les excès des anabaptistes, les déclamations roides, disgracieuses et démocratiques de Calvin. François la regardait comme une atteinte à l'autorité des rois, comme un réveil de l'aristocratie féodale, comme une envie de révolte des peuples; il voyait qu'elle entraînait une fermentation politique défavorable aux gouvernements absolus; qu'il y avait, pour les constitutions vieillies des états chrétiens, menace d'un changement radical; enfin, que la dernière conséquence de la révolution luthérienne serait peut-être la destruction de tout le système social. « Le roi de France est persuadé, disait Luther, que chez nous il n'y a plus ni

autorité politique, ni église, ni religion, pas même de mariage[1]. » D'ailleurs, les manières dures et farouches du calvinisme, qui traitait d'idolâtrie l'amour pour les arts, qui proscrivait les tableaux et les plaisirs, qui punissait de mort l'adultère, n'allaient pas à la cour élégante et licencieuse de François. Enfin, ce roi n'avait pas, comme Henri VIII et les princes d'Allemagne, un intérêt tout matériel à embrasser la réforme : il n'avait pas à s'emparer des biens du clergé. Le concordat lui ayant donné la disposition de ces biens, la réforme ne pouvait, pour ainsi dire, rien ajouter à ce qu'il possédait : il était donc inutile de se lancer dans une voie de troubles qui jetait nécessairement le pape dans la sujétion de l'empereur, et faisait échouer tous les projets de François sur l'Italie.

Une statue de la Vierge ayant été mutilée dans Paris par les protestants, le peuple jeta des cris d'indignation; le gouvernement ordonna des informations sur l'hérésie, et quelques supplices eurent lieu avec des cérémonies expiatoires où toute la cour assista (1528). Mais la persécution ne commença réellement que sept ans après, lorsque le roi eut trouvé des placards contre la messe affichés jusque dans sa chambre : « il en conçut une telle colère, qu'il se délibéra de tout exterminer, s'il eût été en sa puissance[2]; » et il déclara que « si ses propres enfants étoient si malheureux que de tomber en telles exécrables et maudites opinions, il les voudroit bailler pour faire sacrifice à Dieu[3]. » Il fit brûler en grande pompe plusieurs hérétiques, publia des édits très-sévères contre eux, proscrivit les imprimeurs, et ne révoqua cette proscription que pour défendre, sous peine de mort, d'imprimer aucun livre sans la permission royale. Ses alliés d'Allemagne s'alarmèrent d'une telle persécution : il s'excusa en disant que ceux qu'il avait fait périr, « c'étoient comme brouillons politiques semblables aux anabaptistes; » que « les réformés de France étoient contempteurs du Saint-Sacrement, que Luther respectoit; » enfin que les doctrines de la confession d'Augsbourg lui paraissaient si raisonnables, qu'il serait bien aise d'en conférer avec Mélanchton.

§ VIII. François Ier se prépare a la guerre. — Expédition de Charles-Quint a Tunis. — François Ier continua à ménager d'un côté l'alliance du pape, de l'autre celle de Henri VIII et des princes d'Allemagne, et, sûr de ces appuis, il s'apprêta à recommencer la guerre contre Charles-Quint. Sa mère venait de mourir et lui avait laissé un trésor de 1,500,000 écus d'or, fruit de ses concussions, avec lequel il pouvait entrer en campagne. La France

[1] Lettres de Luther, février 1537. — [2] Théodore de Bèze, Hist. ecclésiast., l. I, p. 15. — [3] Gaillard, Hist. de François Ier.

était moins agitée de troubles religieux que les autres pays; elle offrait plus de ressources que les états si désunis, si peu tranquilles de l'empereur; la noblesse témoignait toujours une grande ardeur pour les guerres d'Italie; la gendarmerie avait été rétablie sur un pied formidable; une infanterie nationale, forte de trente mille piquiers et de douze mille arquebusiers, avait été formée[1]; la solde des troupes était assurée, leur discipline réglée par des ordonnances sévères; enfin, l'Allemagne devait fournir à foison des soldats mercenaires. L'occasion de la guerre se présenta.

Il y avait à Milan un agent secret du roi de France, nommé Maraviglia; cet agent fut, à l'instigation de l'empereur, et sous prétexte d'une querelle particulière, arrêté, jugé et décapité (1533). François cria à la violation du droit des gens, et n'obtint aucune satisfaction; alors il se disposa à attaquer le duc de Milan, en même temps qu'il excitait les confédérés de Smalkalde à commencer les hostilités contre l'empereur. Il se lia par un traité secret avec le landgrave de Hesse pour qu'il rétablit dans le duché de Wurtemberg Ulrich, prince luthérien, qui en avait été dépossédé par Ferdinand en 1520. En effet, le landgrave, avec les subsides de la France, chassa les Autrichiens et rétablit Ulrich. Charles-Quint s'alarma : la ligue refusait un concile; Luther ne voulait aucun accord avec les catholiques; le landgrave menaçait de marcher sur les états héréditaires pendant que François Ier entrerait en Italie, on disait que le pape était d'intelligence avec eux. Charles et Ferdinand négocièrent avec les protestants et signèrent à Kadan un traité confirmatif de la paix de Nuremberg (1534, 20 juin) : la confiscation des biens ecclésiastiques fut déclarée irrévocable; l'électeur de Saxe reconnut Ferdinand pour roi des Romains, et le Wurtemberg resta à Ulrich. Ce fut l'époque décisive du triomphe des protestants en Allemagne : le Wurtemberg, la Saxe, le Palatinat, le Brandebourg, la Poméranie avaient embrassé la réforme.

Alors l'empereur, sans s'inquiéter des menaces de François Ier sur l'Italie, résolut d'attaquer la puissance ottomane dans sa marine, et par conséquent l'alliance de la France avec les Turcs, par une expédition qu'il préparait depuis deux ans.

Deux frères, nommés Barberousse, avaient élevé une monarchie puissante sur les côtes de l'Afrique, et créé une marine de pirates

[1] Cette milice nationale ne dura guère. « Voyant que le service de telles gens mal aguerris était du tout inutile, on commua cela en argent; et appelle-t-on cette taille la solde des cinquante mille hommes de pied, à laquelle tous les roturiers universellement du royaume sont contribuables et subjects, et de cet argent on en façonne de braves hommes et vaillants capitaines. » (Mém. de Vieilleville, l. VII, ch. 3.)

très-redoutable. Le premier, après s'être emparé des royaumes d'Alger et de Tlemcen, fut vaincu en 1518 par les Espagnols ; le deuxième, qui lui succéda, soumit ses états à Soliman, qui le nomma amiral de toutes ses flottes, et, au nom du sultan, il s'empara du royaume de Tunis. Alors, maître de la côte septentrionale de l'Afrique, il lança ses deux cent cinquante vaisseaux sur la Méditerranée, pilla les côtes d'Italie et d'Espagne, enleva une multitude de chrétiens. L'empereur, sollicité par le cri universel, avait résolu de détruire cette puissance barbare : il somma François, au nom de la religion et de l'humanité, de respecter la paix de l'Europe pendant son absence ; et celui-ci, n'osant se montrer le complice des pirates, ajourna ses projets de guerre : il comptait d'ailleurs que Charles reviendrait ruiné de son expédition (1535). Mais malgré les sollicitations du pape Paul III, qui venait de succéder à Clément VII, il refusa de donner aucune aide à l'empereur, et il réserva pour sa guerre d'Italie le produit des décimes levés sur le clergé de France pour cette croisade nouvelle.

Charles partit de Cagliari avec cinq cents navires et trente mille combattants (4 juin) : Doria commandait la flotte, Duguast l'armée. Il débarqua à Porto-Farina, assiégea la Goulette, battit l'armée de Barberousse et s'empara de Tunis. L'ancien roi fut rétabli, se reconnut tributaire de l'empereur, et lui céda la Goulette et plusieurs ports. Charles se rembarqua avec vingt mille captifs chrétiens qu'il avait délivrés, et arriva en Sicile deux mois et demi après son départ (4 sept.). Cette expédition lui donna une gloire incomparable : sa puissance, ses talents, sa générosité furent célébrés par toute l'Europe.

§ IX. **Premières capitulations entre la France et la Porte. — Invasion du Piémont. — L'empereur déclare la guerre a François Ier.** — François Ier et Soliman ne se méprirent pas sur le but politique de la prise de Tunis, et ils résolurent de faire une alliance ouverte et solennelle qui pût en ruiner les conséquences. Alors furent signées les premières *capitulations* entre la Porte et la France (1535), capitulations ostensiblement bornées au commerce, qui donnèrent aux rois de France le protectorat des chrétiens d'Orient et des lieux saints de la Palestine, forcèrent toutes les nations chrétiennes à ne naviguer dans les mers ottomanes que sous pavillon français, enfin transformèrent les comptoirs de nos marchands dans le Levant en colonies françaises[1]. Des stipulations politiques tenues secrètes suivirent les stipulations

[1] Voir mon *Essai historique sur les relations de la France avec l'Orient*, dans la *Revue indépendante* du 25 octobre 1843.

commerciales rendues publiques : François devait envahir le Milanais avec 50,000 hommes, et Soliman attaquer le royaume de Naples avec toutes ses flottes.

Au moment où l'armée française allait passer les Alpes, Sforza vint à mourir sans héritiers (24 oct.). Le Milanais faisait échute à l'empire, et Antoine de Leyva l'occupa au nom de Charles-Quint. Alors François, arrêté dans ses projets sur Milan, résolut de s'emparer de la Savoie et du Piémont, pour que les Français pussent désormais s'enfoncer dans l'Italie sans avoir d'inquiétude sur leurs derrières. C'était une nouvelle manière de dominer la presqu'île. Charles VIII avait ambitionné Naples, Louis XII s'était rabattu sur Milan, François Ier se jetait sur le Piémont. Sous le rapport de la guerre et de la politique, c'était une ambition plus sage que celle de ses deux prédécesseurs; sous le rapport de la morale, la conquête du Piémont était encore moins excusable que celle de Naples et de Milan. On se plaignait de ce que le duc de Savoie, ami de la France pendant plus d'un siècle, s'était tourné entièrement du parti de l'empereur; on prétendait qu'il voulait échanger la Savoie et Nice contre des possessions impériales dans l'intérieur de l'Italie. Cependant François ne mit pas ces raisons en avant : il revendiqua la Savoie et la Bresse, comme héritage de sa mère, bien que celle-ci eût, en 1523, renoncé formellement à tous les droits qu'elle pouvait exercer contre son frère; il réclama Nice et Asti, comme fiefs du Dauphiné et de la Provence, Turin et le Piémont, comme possessions de Charles d'Anjou, frère de saint Louis, etc.

Cependant l'empereur était arrivé à Naples (1535, 25 nov.), et accueillait les plaintes de tous les princes d'Italie, mais en s'efforçant d'éviter la guerre, car l'invasion des Turcs, la ligue de Smalkalde et des troubles dans les Pays-Bas l'inquiétaient. François réclama de lui le Milanais. Charles promit de le donner au troisième fils du roi, sous condition que cet état ne serait jamais réuni à la France, que Gênes serait libre, que François lui donnerait une aide efficace contre les Turcs et les protestants d'Allemagne. Le roi abandonna sans scrupule tous ses alliés, même Henri VIII; mais il demanda Milan pour son deuxième fils. L'empereur différa, mit des entraves à la négociation, déploya toutes les ressources de sa politique astucieuse, et parvint ainsi à suspendre la guerre. Une armée française de trente mille hommes était entrée dans les états du duc de Savoie (1536, 11 fév.) et s'en était emparée sans obstacle; mais au lieu de marcher sur le Milanais, qui aurait été pris au dépourvu, elle s'arrêta par l'ordre du roi, qui se confiait aux promesses artificieuses de son rival. Celui-ci, pendant ce temps, levait

des troupes, renouvelait ses alliances, négociait avec Henri VIII; il arriva à Rome (8 avril), reçut solennellement la plainte du duc de Savoie, amusa de paroles les ambassadeurs français; enfin, pressé par leurs demandes péremptoires, dans un consistoire tenu par le pape, et en présence de tous les ambassadeurs chrétiens, il oublia sa réserve accoutumée et sa modération hypocrite, et, aveuglé par la prospérité, irrité des attaques perpétuelles d'un rival qu'il méprisait, il leva le masque. Il rappela toute sa vie, son dévouement à la cause chrétienne, les obstacles que lui avait suscités le roi de France, allié sacrilége des Turcs et des hérétiques, prince perfide, qui venait de dépouiller le duc de Savoie; il rejeta sur lui la guerre qui allait commencer, guerre terrible, où celui qui succomberait devait demeurer le plus pauvre gentilhomme de l'Europe; il vanta avec un orgueil indécent ses exploits, sa puissance, sa grandeur : « Si mes ressources, dit-il, n'étaient pas plus solides, et mes espérances de vaincre mieux fondées que celles du roi de France, j'irais dans l'instant, les bras liés, la corde au cou, me jeter à ses pieds et implorer sa pitié [1]. »

§ X. **Les Français sont chassés du Piémont. — Invasion de la Provence. — Retraite des Impériaux.** — François I[er] pouvait se venger de telles insultes : maître d'un pays hérissé de forteresses, il n'avait qu'à précipiter sa marche sur le Milanais, où Leyva avait à peine rassemblé douze mille hommes; mais, par suite de ses profusions ordinaires, il manquait d'argent; lui, qui avait excité la guerre avec tant de chaleur, ne songeait plus qu'à négocier. D'ailleurs l'alliance des Turcs lui avait été peu profitable, et la flotte ottomane s'était bornée à des ravages dans la Pouille et dans la Sicile. Alors il dispersa une partie de son armée dans les places du Piémont, licencia le reste, et donna le commandement de cette contrée si importante au marquis de Saluces, homme sans talents, allié infidèle, qui était déjà en correspondance avec l'empereur.

Aussitôt Leyva passa la Sesia (1536, 7 juin). Charles le joignit à Savigliano; et, voyant l'inconséquence de son rival, qui semblait fuir devant lui, il résolut d'entrer en France. Son armée était composée de vingt-quatre mille Allemands, quatorze mille Espagnols, douze mille Italiens, trois mille chevaux, et elle avait pour généraux Duguast, Leyva, le duc d'Albe, etc. Toutes les places du Piémont se rendirent par la trahison du marquis de Saluces, qui passa dans le camp impérial : il n'y eut que Fossano qui tint pendant un mois.

[1] Robertson, Hist. de Charles-Quint, t. III, p. 140.

Francois reformait son armée, mais avec tant de peine qu'il ne put garder les passages des Alpes et laissa l'ennemi pénétrer en Provence. Charles n'écouta pas ses généraux, qui le dissuadaient d'entrer en France, pays invincible, disaient-ils, dans une guerre défensive; il se sentait heureux, fort et habile; il voulait en finir avec ce rival, qui avait commencé si étourdiment la guerre, abandonné si rapidement ses conquêtes, exposé si absurdement son royaume à une invasion. Il passa le Var (25 juill.). La défense de la Provence avait été confiée à Montmorency, le principal ministre de François, homme ignorant, superbe, impitoyable : il conçut le plan de défendre l'entrée de la France, non avec du courage et des hommes, mais en ruinant si complétement le pays que les Impériaux ne pussent y vivre. Par son ordre, des bandes de soldats parcoururent la Provence, détruisirent non-seulement les villages, mais les villes non fortifiées, avec les moulins, les granges, les puits, les vivres de tout genre. Toulon, Antibes, Draguignan, Aix, qui auraient pu être mises en état de défense en moins de quinze jours, furent démolies et abandonnées par les habitants. Il ne resta debout que Marseille et Arles. La Provence ne fut plus qu'une solitude couverte de décombres; les habitants se réfugièrent dans les montagnes et les forêts; un grand nombre périt de misère; six cent mille furent ruinés; le pays fut ruiné pour plus d'un siècle. Jamais on n'avait employé des moyens de défense si barbares; et pourtant Montmorency s'en vanta comme d'un acte de grand capitaine.

Les Impériaux arrivèrent dans cette vaste solitude et y trouvèrent encore quelques ressources; Doria débarqua à Toulon et y apporta des vivres; mais tout cela dura peu de temps. L'empereur fit une tentative inutile sur Marseille; il s'empara d'Arles et voulut s'y faire couronner roi de Provence; mais la noblesse, le clergé, le parlement avaient abandonné cette ville. La dyssenterie se mit parmi ses soldats; vingt mille étaient déjà morts ou malades; une armée française se rassemblait à Avignon : il ordonna la retraite. Vainement les Français brûlaient de se jeter à sa poursuite : Montmorency les força de rester dans leur camp. Charles repassa le Var, sans avoir été inquiété, mais avec une armée délabrée, qui couvrait sa route de cadavres et de traîneurs. Arrivé à Gênes (1536, 25 sept.), il s'embarqua pour l'Espagne, humilié d'une expédition annoncée avec tant de faste, certain que la France, quelle que fût l'inhabileté de son souverain, était un obstacle invincible à sa puissance, épuisé par cette guerre de quelques mois.

§ XI. Hostilités en Picardie et en Artois. — Opérations des Français et des Turcs. — Trêve de Nice. — La joie de Fran-

çois I[er] fut troublée par la mort subite de son fils aîné (10 août). Il accusa l'empereur de l'avoir fait empoisonner, fit mettre à la torture l'échanson du jeune prince, tira de lui des aveux forcés et le fit écarteler. Les deux souverains avaient conçu l'un pour l'autre une telle haine qu'ils ne rougissaient plus de rien. Après l'horrible vint le ridicule. Le roi, toujours avide de cérémonies théâtrales, fit citer au parlement Charles, comte de Flandre et d'Artois, comme ayant fait la guerre à son seigneur. L'empereur se moqua de la citation : il fut déclaré félon et déchu de ses fiefs (1537, 15 janv.).

La guerre se faisait aussi dans le nord. Pendant que l'empereur pénétrait en Provence, le comte de Nassau était entré en Picardie, avait pris Guise et vint assiéger Péronne ; mais cette ville fut vaillamment défendue par Fleuranges, et l'armée impériale battit en retraite. Après la fuite de Charles, le roi se porta en Picardie, prit Hesdin, ravagea l'Artois, mit garnison dans Saint-Pol, qui n'était pas fortifié ; puis il licencia son armée au commencement du printemps, au moment même où l'ennemi allait se mettre en campagne. En effet, les Impériaux entrèrent dans l'Artois, reprirent Saint-Pol et massacrèrent la garnison si absurdement laissée dans une ville ouverte (1537, 15 juin). Enfin Montmorency arriva avec une nouvelle armée ; mais sa science militaire consistait à ne jamais combattre pour ne pas perdre de bataille : il négocia avec l'ennemi, et signa une trêve pour cette frontière.

La guerre se faisait dans le Piémont, comme en Artois, sans plan, sans suite, sans ordre ; les capitaines français combattaient ou négociaient à leur volonté ; leurs troupes se révoltaient faute de solde. L'avantage resta aux Impériaux : Duguast avait vingt-cinq mille fantassins et trois mille chevaux ; il s'empara de toutes les places et occupa le Pas-de-Suze.

Cependant le roi de France avait essayé de soulever les états d'Italie ; toutes ses négociations échouèrent ; Venise même offrit sa flotte à l'empereur : alors il appela de nouveau les Turcs à son aide. Barberousse devait débarquer dans la Pouille une armée musulmane, qui marcherait sur Rome, pendant qu'une armée française attaquerait la Lombardie. En effet, Soliman arriva, avec deux cent mille hommes, à Valona, prêt à fondre sur l'Italie ; son amiral débarqua, avec soixante-dix galères, près d'Otrante, ravagea les côtes, et recula devant les flottes vénitienne et génoise (juill.). Un cri d'indignation s'éleva en Europe contre François I[er], qui hésita à tenir ses promesses envers les Turcs. Alors Soliman tourna ses forces contre la Hongrie et gagna sur Ferdinand la bataille d'Essek, où périrent vingt-quatre mille chrétiens. Quand les

Turcs eurent évacué l'Italie, une armée française y entra (31 oct.), força le Pas-de-Suze, reconquit le Piémont. L'empereur, effrayé de l'union de la France avec les infidèles, négocia. François, inquiet des clameurs de la chrétienté, conclut une trêve, repassa les Alpes, et entama des négociations pour la paix. Paul III offrit sa médiation aux deux souverains, et les convia à une entrevue près de Nice. Ils vinrent, refusèrent de se voir, ne purent s'entendre sur les conditions de la paix, et convinrent seulement d'une trêve de dix ans, pendant laquelle ils garderaient ce qu'ils possédaient (1538, 18 juin). Les stipulations du traité de Cambrai furent rétablies : François abandonna ses alliés d'Allemagne et de Turquie, et l'empereur le duc de Savoie, qui resta dépouillé de ses états.

CHAPITRE VII.

Troisième guerre de François Ier et de Charles-Quint. — Traité de Crespy. — Mort de François Ier. — 1538 à 1547.

§ I. **François abandonne ses alliés et devient l'ami de Charles-Quint. — Voyage de Charles en France.** — Montmorency avait acquis une grande réputation dans la dernière guerre : esprit étroit, cupide, courtisan, il avait le talent de se faire passer pour habile, austère, inflexible [1]; et il domina le gouvernement par sa rudesse, son orgueil, son application aux affaires. Il fut nommé connétable, s'empara entièrement de l'esprit du roi, et l'engagea à changer de politique en recherchant l'alliance de Charles-Quint. C'était tout le désir de l'empereur, qui n'avait jamais demandé la guerre contre la France, puisque la pensée de toute sa vie était d'établir sa domination absolue et héréditaire sur l'Allemagne et l'Italie. Il n'avait trouvé d'obstacle à ce grand projet que dans François Ier : il était donc prêt à tous les sacrifices pour se faire un ami de ce rival, certain, quand il se serait débarrassé des protestants et des Turcs, de reprendre sur lui tous ses avantages. Les deux souverains avaient refusé de se voir à Nice; ils convinrent secrètement de se rencontrer sans témoins à Aigues-Mortes, et là, oubliant les injures dont ils s'étaient mutuellement accablés, ils se traitèrent avec la plus grande amitié (1538, 14 juill.).

[1] « Tous les matins, dit Brantôme, il ne failloit de dire des patenôtres, et disoit-on qu'il falloit se garder des patenôtres de M. le connétable; car en les disant en marmottant, lorsque les occasions se présentoient, il disoit : Allez-moi pendre un tel, attachez-moi celui-là à un arbre, faites passer celui-ci par les piques tout à l'heure, taillez-moi en pièces ces marauds, boutez-moi le feu partout. Et ainsi tels et semblables mots de justice et police de guerre, sans se débaucher nullement de ses paters, pensant faire une grande erreur s'il les eût remis à plus tard, tant il étoit consciencieux. »

Après cette entrevue, François Ier commença à se détacher des Turcs, des protestants d'Allemagne et de Henri VIII. Il cessa de correspondre avec Soliman ; mais un réfugié espagnol, qui était son agent à Constantinople, parvint à maintenir le sultan dans de bonnes dispositions pour la France. Charles annonça lui-même à la diète de Francfort que le roi très-chrétien était prêt à le seconder pour le rétablissement de la religion catholique et de l'autorité impériale. Les Suisses s'en alarmèrent, et les princes protestants négocièrent avec le roi d'Angleterre.

Henri VIII continuait sa réforme contre les luthériens et les papistes, suspect à la fois aux deux partis qui divisaient l'Europe. Il avait vu avec colère le roi de France persister dans sa fidélité à l'Église romaine, appeler les Turcs en Italie, renouer son alliance avec l'Écosse par le mariage de Jacques V avec une princesse de Guise; il était irrité contre lui, parce qu'il lui avait refusé une femme de sa famille, car Henri en était déjà à son quatrième mariage : il avait fait mourir sur l'échafaud Anne de Boleyn, et venait de perdre Jeanne Seymour, sa troisième épouse. Enfin il savait que le pape et François avaient fait accord pour effectuer un débarquement en Angleterre, et qu'ils avaient même engagé l'empereur à les seconder. Alors il se tourna vers les ennemis de la France et entama des négociations secrètes avec Charles.

Ainsi François n'avait plus d'alliés et laissait l'empereur libre de développer ses projets ambitieux. Celui-ci, heureux de ce changement inespéré, accablait son rival de témoignages d'amitié, promettant de donner Milan à son second fils, cherchant à l'intéresser dans sa guerre contre les Turcs. L'inaction de la France lui était bien nécessaire, car jamais il n'avait été plus embarrassé dans ses propres états : ses finances étaient mal administrées; le Pérou et le Mexique ne rapportaient encore que peu de chose, et il avait un continuel besoin d'argent pour ses guerres continuelles; aussi avait-il contracté une dette de sept millions de ducats, et laissait-il ordinairement ses armées, sans solde, vivre à discrétion dans les pays qu'elles occupaient. Ses soldats se révoltèrent dans le Milanais et dans la Sicile; il fut obligé d'en livrer au supplice un grand nombre et de licencier leurs bandes indisciplinées. L'Espagne, qui se voyait épuisée pour des querelles étrangères, déclara qu'elle ne lui fournirait plus les moyens de s'engager dans des entreprises ruineuses; il cessa alors d'assembler les cortès de Castille et les remplaça par une commission de trente-six députés des villes, qui sanctionna toutes ses volontés. Les Pays-Bas avaient été accablés d'impôts pour la guerre de France; Gand se souvint de ses vieilles fran-

chises, chassa les officiers impériaux, réclama l'assistance de François Ier et offrit de se donner à lui (1539). Charles trembla : cette révolte pouvait détourner son rival de l'Italie et le ramener à la politique vraie et naturelle de son royaume. C'était une belle occasion de réunir la Flandre à la couronne de France; mais le roi ne songeait qu'au Milanais ; le connétable persistait aveuglément dans sa politique d'alliance avec l'empereur : les Gantois furent donc refusés; on instruisit Charles de leurs offres et de leurs mesures de défense; on l'invita même à passer par la France pour aller les châtier; enfin on lui promit qu'on ne lui parlerait pas, dans ce voyage, de ses engagements sur le Milanais. « On laissoit tout, disait Montmorency, qui mena cette affaire avec son outrecuidance obstinée, à sa justice et à son amitié. »

Charles, heureux de tant de fautes et d'aveuglement, traversa la France, et y fut accablé de fêtes et d'honneurs (1540). François alla au-devant de lui jusqu'à Châtellerault; il s'imaginait, à force de générosité, vaincre l'astucieuse ténacité de son rival, auquel il témoigna la plus vive affection[1]. Mais, malgré la promesse de Montmorency, « on ne fit que parler et importuner l'empereur de ce Milan, si bien que tant d'honneurs et de bonnes chères qu'on lui fit ne valoient pas, disoit-il, les importunités qu'on lui en donnoit[2]. » Il s'impatienta de tant de fêtes, craignant qu'on découvrît sa mauvaise foi; il savait que plusieurs courtisans avaient conseillé au roi de le retenir prisonnier, et, malgré l'indignation qu'avait témoignée François d'une telle proposition, il n'était pas sans crainte. A peine fut-il sorti du royaume que les ambassadeurs français lui demandèrent l'investiture de Milan. Il prit du temps, arriva en Flandre, soumit les Gantois, traita cette ville, où il était né, avec une rigueur extrême, et abolit pour jamais ses priviléges. Alors il se démasqua avec les ambassadeurs, leur déclarant qu'il n'avait rien promis; et comme on lui rappelait ses paroles : « Qu'on me montre mon écrit, » dit-il. Cependant il ne voulait pas rompre l'alliance française, qui lui était si profitable, et il essaya de tromper

[1] Il poussa l'aveuglement jusqu'à écrire à Soliman une lettre chaleureuse en faveur de Charles, qui sollicitait une trêve des Turcs. Voici ce que le sultan lui répondit : « Charles, roi d'Espagne, désire et recherche, par votre médiation, une trêve auprès de ma Sublime-Porte. Constant dans la fraternité qui a existé jusqu'ici entre vous et moi, et que je confirme par ma foi impériale, je déclare que si le roi d'Espagne veut obtenir une trêve, et que ce soit votre désir qu'il l'obtienne, je veux qu'il commence par remettre entre vos mains toutes les provinces, terres et forteresses qu'il vous a enlevées. Lorsqu'il aura rempli cette condition, vous en donnerez avis à ma Sublime-Porte, et je ferai ce qu'il vous plaira : elle sera ouverte à quiconque s'y présentera de votre part, soit que j'accorde la paix, soit que je déclare la guerre à notre ennemi commun. »

[2] Brantôme, t. II.

encore son rival en proposant de céder les Pays-Bas à sa fille, qui épouserait le duc d'Orléans, second fils du roi, sous condition que la France restituerait les états de Savoie.

§ II. Rupture entre François Ier et Charles-Quint. — Conférence de Ratisbonne. — Expédition de Charles a Alger. — François sentait que sa crédulité extrême, après tous les motifs de défiance qu'il avait contre son rival, le rendait la fable de l'Europe; il songea dès lors à recommencer la guerre. Cependant il continua à négocier sur les nouvelles propositions de l'empereur; mais ni l'un ni l'autre n'était sincère, et à la fin ils rompirent ouvertement. Le roi de France déclara qu'il n'y avait pas lieu à discuter la restitution des états de Savoie, et l'empereur donna l'investiture du Milanais à son fils Philippe. François, profondément chagrin de ses fautes, s'en prit à ses ministres et disgracia le connétable. L'amiral Chabot, accusé de malversations, fut traduit devant une commission, condamné au bannissement, et il n'obtint sa grâce que par l'entremise de la duchesse d'Étampes (1541). Le chancelier Poyet, qui avait succédé à Duprat en 1538, ami et créature du connétable, fut poursuivi à son tour; et après un procès qui dura trois ans, il fut condamné à l'amende et à la prison. C'était un légiste savant, et dont les ordonnances ont servi de base à la jurisprudence moderne de la France; celle de Villers-Cotterets est un code civil presque complet (1540, août) : elle institue des registres d'état civil, ordonne de rédiger les actes en français, détermine les limites de la juridiction ecclésiastique, etc.

Le roi chercha à renouer les alliances qu'il avait si absurdement perdues, et il négocia avec les princes d'Allemagne. Une diète était rassemblée à Ratisbonne, où le pape avait envoyé, comme légat, le savant et modéré Contarini, pour tâcher de ramener les protestants à l'unité de l'Église. Le moment semblait favorable à la réconciliation. Luther, marié, père de famille et laissé dans la misère par l'électeur de Saxe, était alors plein de découragement; il voyait qu'il avait travaillé uniquement pour l'ambition des princes. « Ils regardent, disait-il, toute cette affaire comme une comédie qui se joue entre eux. » La nouvelle Église, qui avait tant crié contre les tyrannies du pouvoir pontifical, était en face du pouvoir civil dans un état ignoble de dépendance; elle devait servir tous les caprices des princes; elle était obligée de mendier du pain et des habits à ceux qu'elle avait dotés de tant de richesses ecclésiastiques; enfin elle en vint à cette servilité, et ce fut le plus grand chagrin de Luther, de permettre au landgrave de Hesse d'épouser deux femmes. Cependant les conférences de Ratisbonne n'amenèrent aucun résul-

tat (1541); les concessions du légat échouèrent devant l'opposition des princes protestants, qui savaient bien que l'unité religieuse, ramenée en Allemagne, donnerait à l'empereur la toute-puissance. D'ailleurs François Ier fit tous ses efforts pour empêcher un accord : il se plaignit au pape de l'indulgence du légat; il offrit pour la défense de l'Église sa personne, celle de ses fils, toutes les forces de son royaume. Charles, voyant échouer tout espoir de conciliation, se garda bien de sévir contre les protestants : il les aurait rejetés ainsi dans l'alliance de son rival, à une époque où il n'avait nulle envie de recommencer la guerre contre lui : car il était tout occupé à défendre la Hongrie contre Soliman[1], et avait besoin de l'assistance de toute l'Allemagne. Les traités de Nuremberg et de Kadan furent remis en vigueur jusqu'à la convocation d'un concile général. Les protestants rejetèrent les propositions d'alliance de François Ier, et s'empressèrent de venir dans l'armée impériale.

Charles chargea son frère de continuer la guerre en Hongrie, et il résolut de frapper la puissance ottomane dans sa marine. Les vaisseaux turcs infestaient la Méditerranée et dépeuplaient avec une sorte de régularité les côtes d'Italie et d'Espagne, comme les hordes de janissaires faisaient un désert de la Hongrie méridionale. Toute la chrétienté demandait une guerre de délivrance. Charles se prépara à détruire Alger, qui était devenu, depuis la conquête de Tunis, le repaire de tous les pirates; il espérait frapper le sultan de terreur, l'empêcher de secourir François Ier dans la guerre que celui-ci préparait, enfin exciter de nouveau l'admiration de l'Europe, en opposant sa conduite généreuse et chrétienne à la politique barbare de son rival. Ses apprêts étaient formidables; mais l'automne approchait; Doria, le pape, ses vieux capitaines, voulaient le dissuader d'une expédition si aventureuse au moment où son frère venait d'être battu à Bude par les Turcs, et où François allait peut-être attaquer le Milanais. Aveuglé par sa bonne fortune, il partit de Majorque avec vingt mille fantassins et cinq mille chevaux, et débarqua auprès d'Alger (1541, 18 oct.). Mais à peine le débarquement était-il opéré, qu'une tempête, la plus violente que le vieux Doria eût vue de sa vie, dévasta complétement le camp et la flotte : quinze vaisseaux de guerre, cent quarante transports, huit mille marins, tous les vivres et les munitions furent

[1] Ferdinand et Zapoli étaient convenus que la couronne resterait au dernier, sous condition que le premier lui succéderait. Zapoli mourut laissant un fils qui fut reconnu roi sous la tutelle de sa veuve, Isabelle, et de son ministre, le cardinal Martinozzi. Ferdinand recommença la guerre. Isabelle se mit sous la protection de Soliman, qui s'empara de la personne de son fils, envahit la Hongrie et la réunit à son empire.

engloutis. Les soldats, mourant de faim, harcelés par les Turcs, se traînèrent pendant quatre lieues dans la boue jusqu'au rivage, et remontèrent sur les débris de la flotte. Charles se montra grand dans ce désastre : son intrépidité, son sang-froid et son humanité sauvèrent les restes de son armée. On se rembarqua ; une nouvelle tempête détruisit encore une partie de la flotte, et l'empereur arriva presque seul à Carthagène.

Un cri de douleur presque universel accueillit ce grand désastre. A la cour de France, ce fut un cri de joie. Le roi se mit en mesure d'attaquer ce rival qu'il n'avait jamais vaincu, qu'une tempête venait de faire déchoir de sa grandeur, et qui, ruiné à Alger et à Bude, sans vaisseaux, sans armée, sans trésor, pouvait enfin être abattu. Il y avait déjà un an que le prétexte de la guerre existait.

§ III. RENOUVELLEMENT DE LA GUERRE. — ALLIANCE DES FRANÇAIS ET DES TURCS. — SIÉGE DE NICE. — Depuis sa rupture avec l'empereur, François avait renoué ses négociations avec Soliman. Il convint avec lui d'un traité d'alliance, et lui envoya deux agents secrets pour lui porter la minute de ce traité. Ces agents étaient deux sujets de l'empereur, proscrits par lui comme traîtres; ils voulurent aller à Constantinople par Venise, et traversèrent la Lombardie sans sauf-conduit, malgré les instances de Dubellay-Langey, gouverneur du Piémont, qui eut le soin de garder leurs dépêches. Ils furent assassinés par l'ordre de Duguast, gouverneur de Milan, qui voulait trouver dans leurs papiers la preuve de l'alliance sacrilége du roi de France avec les Turcs (1541, 3 juill.). François demanda réparation à l'empereur, et exposa à l'Europe cette violation abominable de la paix publique. L'Europe était tout attentive à l'expédition d'Alger et ne s'émut pas de la colère de l'allié des Turcs contre le champion de la chrétienté. Mais après le désastre de Charles, François dépêcha à Soliman le capitaine Paulin, soldat de fortune qui devint général des galères et baron de La Garde, et qui obtint du sultan « sa redoutable flotte équipée de tout ce qui est nécessaire, avec ordre au capitan-pacha de former toutes ses entreprises à la ruine des ennemis du roi de France. » Puis il alla chercher des alliances en Danemark, en Suède, en Écosse, et mit sur pied cinq armées. La première, forte de trente mille hommes et commandée par le duc d'Orléans, devait attaquer le Luxembourg ; la deuxième et la troisième, commandées par les ducs de Clèves et de Vendôme [1], étaient dirigées sur le Brabant et la Flandre ; la quatrième, commandée par le dauphin et forte de quarante mille hommes, se porta sur le Roussillon ; la cinquième,

[1] Antoine de Bourbon, père de Henri IV.

commandée par l'amiral d'Annebaud, était dans le Piémont, forte de vingt mille fantassins et de deux mille chevaux.

Le duc d'Orléans, aidé de Claude, duc de Guise[1], conquit en deux mois le Luxembourg, où il n'y avait nul apprêt de défense (1542, juin); puis il licencia son armée pour courir dans le Roussillon, où l'on s'attendait à une bataille. Mais le duc d'Albe défendait cette province : l'armée du dauphin fut forcée de l'évacuer, et pendant ce temps l'on perdit le Luxembourg. Les deux armées du nord ne firent d'abord que des ravages inutiles; mais l'année suivante elles s'emparèrent de l'Artois (1543, juin). Le roi se rendit dans ce pays, fortifia Landrecies, reconquit le Luxembourg, et se retira au moment où Charles arrivait.

L'empereur avait rapidement traversé l'Italie et l'Allemagne; et, avec trente mille hommes et quatre mille chevaux, il se porta dans le duché de Clèves, le conquit, força le duc à se jeter à ses genoux, à renoncer à l'alliance de la France, à lui céder ses droits sur la Gueldre (août). De là il alla assiéger Landrecies. Cette ville fit une vigoureuse résistance; François se porta à son secours, et l'on s'attendait à une bataille entre les deux rivaux, quand Charles leva le siége (octob.).

Les Turcs s'étaient mis en campagne. Presque toute la Hongrie fut conquise par eux. Barberousse, avec une flotte de cent dix navires montés par quatorze mille hommes, ravagea l'Italie et arriva à Marseille, où il devait se joindre à la flotte française, commandée par le comte d'Enghien et forte de quarante galères et de sept mille hommes (mai). Par l'ordre du roi, les deux flottes se portèrent devant Nice, la seule ville qui fût restée au duc de Savoie : elles s'emparèrent de la ville, et à la nouvelle qu'une armée impériale approchait, elles levèrent le siége du château. Nice fut saccagée et brûlée, malgré la capitulation (8 sept.); « de quoi il ne faut blâmer, dit Vieilleville, Barberousse ni les Sarrasins, car ils étoient déjà éloignés; toutefois on rejeta cette faute sur eux pour l'honneur de la France et de la chrétienté[2] ».

C'est à ce mince résultat qu'aboutit cet armement formidable,

[1] René II, duc de Lorraine, laissa trois fils : 1° Antoine, qui lui succéda, mourut en 1544, et eut pour successeur son petit-fils, Charles III; 2° un cardinal mort en 1550; 3° Claude, comte de Guise, qui, ayant eu pour sa part les domaines que sa maison possédait en France, vint s'y établir sous Louis XII, fut nommé gouverneur de Champagne, duc et pair par François Ier, et mourut en 1550, laissant six fils : 1° François, dit le Grand, duc de Guise, assassiné en 1562; 2° Charles, cardinal de Lorraine; 3° Claude, duc d'Aumale; 4° un cardinal de Guise; 5° un marquis d'Elbeuf; 6° un grand-prieur de France. Une fille de Claude, duc de Guise, épousa Jacques V, roi d'Écosse, et fut la mère de Marie Stuart.

[2] Vieilleville, t. I, p. 265.

qui aurait pu anéantir la marine espagnole. 800,000 écus furent donnés aux Turcs; on leur laissa Toulon pour hiverner, et l'année suivante ils s'en retournèrent à Constantinople avec quatorze mille esclaves (1544, avril). L'Europe fut indignée : elle avait vu avec effroi les infidèles vendre à Marseille les chrétiens enlevés par eux en Italie, les lys et le croissant s'unir contre le dernier asile d'un prince chrétien, le descendant de saint Louis appeler les dévastations de ces ennemis de la civilisation, qui ne faisaient pas de grâce aux vaincus, et contre lesquels on bataillait depuis cinq siècles. François Ier n'osa plus se servir de l'alliance des Turcs.

§ IV. Diète de Spire. — Henri VIII se déclare contre la France. — Bataille de Cerisola. — L'empereur tint une diète à Spire, et y exposa les dangers qui menaçaient l'empire (20 fév.). Il affirma que les succès des infidèles n'étaient dus qu'à la trahison des Français envers la cause chrétienne; que, pour les vaincre, il fallait d'abord écraser la France, cette ennemie domestique de l'Europe. « Toute ma vie, dit-il, a été occupée à apaiser les troubles de l'Église et à sauver la chrétienté des Turcs, et toute la vie du roi de France a été occupée à favoriser les armes des infidèles et à perpétuer les troubles de l'Église. » Et il montra aux protestants les lettres que François lui avait écrites en 1540, pour lui offrir son assistance contre eux. L'assemblée fut indignée : elle refusa d'entendre la justification du roi et d'admettre ses ambassadeurs; elle décréta la levée de vingt-quatre mille fantassins, de quatre mille chevaux et de subsides considérables pour faire la guerre à la France; elle applaudit aux ambassadeurs du roi de Danemarck, qui déclarèrent que leur souverain renonçait à l'alliance de l'ami des Turcs.

Un autre ennemi se prononça contre la France : Henri VIII avait affermi son despotisme en Angleterre et en Irlande, à force de sang et de violences. Voulant étendre son influence et ses opinions religieuses en Écosse, et forcer Jacques V à rompre son alliance avec François Ier, il lui déclara la guerre. Jacques fut battu, mourut de chagrin et laissa le trône à sa fille Marie Stuart, sous la tutelle de sa veuve Marie de Guise (1542, 14 déc.). Henri voulut forcer celle-ci à marier la jeune reine avec Édouard, son fils; la régente refusa et demanda des secours à François Ier. Alors le roi d'Angleterre, que ses véritables intérêts devaient attacher à la France, conclut une alliance avec Charles-Quint (1543, 11 fév.). Il fut convenu que les armées anglaise et espagnole marcheraient simultanément sur Paris, sans s'arrêter devant les places.

François était plein de soucis : il se voyait entouré d'ennemis, et

son alliance avec les Turcs lui avait été plus nuisible qu'utile. Ses finances étaient épuisées, il fallait créer sans cesse des charges de judicature et aliéner les domaines royaux pour fournir à la paye des troupes, qui montait par an à 9,000,000; tout cela se faisait sans l'autorisation des états-généraux, qui, depuis 1506 jusqu'en 1560, ne furent pas assemblés; « car il laissa l'exemple d'ordonner la taille de sa pleine autorité royale, sans alléguer d'autre raison que tel est notre bon plaisir[1]. » Deux campagnes avaient été inutiles; au commencement de la troisième, des renforts furent envoyés dans le Piémont, sous le commandement du comte d'Enghien, frère puîné d'Antoine de Bourbon, duc de Vendôme. On assiégea Carignan. Duguast voulut couper la communication des Français avec les Alpes, et de là pénétrer en France; ses forces étaient supérieures à celles du comte d'Enghien qui avait vingt mille hommes (1544, 14 avril); mais pendant qu'il effectuait ce mouvement, il fut attaqué à Cerisola, par le comte d'Enghien, avec tant d'impétuosité, qu'il fut mis en pleine déroute, laissant douze mille morts, ses canons et ses bagages sur le champ de bataille.

Une si belle victoire devait donner le Milanais. Mais les frontières de Champagne et de Picardie étaient menacées : le roi rappela du Piémont douze mille hommes; et d'Enghien, après avoir pris Carignan, conclut une trêve de trois mois avec les Impériaux.

§ V. Invasion des Impériaux en Champagne. — Traité de Crespy. — Mort de François Ier. — L'empereur était arrivé dans le Luxembourg avec une armée de quarante mille hommes; il entra dans la Champagne et assiégea Saint-Dizier (juillet). Cette ville était mal fortifiée et n'avait que deux mille hommes de garnison, mais elle avait pour commandants Sancerre et Lalande, les mêmes qui avaient si bien défendu Landrecies l'année précédente : elle résista pendant un mois, et capitula avec honneur. Ce siége donna le temps au dauphin de rassembler une armée, de fortifier les autres villes, de harceler et de priver de vivres les Impériaux. Quand Charles poursuivit sa marche sur Paris, il trouva un pays dévasté, des villes bien défendues, des fleuves gardés : ses soldats mouraient de faim; sa route de retraite était compromise. Cependant il s'empara d'Épernay et de Château-Thierry, où il trouva des vivres en abondance, fit reculer le dauphin jusqu'à Meaux, et jeta l'alarme dans Paris. François était désespéré de tant de revers : « Dieu! s'écria-t-il, que tu me fais payer cher cette couronne que je croyois avoir reçue de ta main comme un don[2]! »

Pendant ce temps, Henri VIII avait débarqué à Calais : mais il

[1] Mém. de Sully, t. VI, p. 371. — [2] Brantôme, t. VI, p. 861.

s'irrita de voir l'empereur, malgré leurs conventions, s'arrêter au siége de Saint-Dizier, et il vint lui-même assiéger Boulogne. La discorde se mit entre les deux alliés et dégénéra en rupture. Charles voyait son armée diminuée de moitié, celle des Français qui se renforçait sans cesse, sa retraite coupée, son allié d'Angleterre prêt à devenir son ennemi; d'ailleurs il était, comme de coutume, rappelé en Allemagne par l'approche des Turcs et le renouvellement de la ligue luthérienne. Le but de la guerre était atteint pour lui : la France ne pouvait être abattue, il le savait bien; tout ce qu'il voulait d'elle, c'était qu'elle ne se mêlât pas de ses affaires, qu'elle le laissât poursuivre ses projets sur l'Allemagne, et il croyait l'avoir contrainte par ses victoires à rester enfin en repos. D'après cela, il proposa la paix à François Ier, qui se hâta de l'accepter, et le traité de Crespy fut signé (1544, 18 sept.). Les deux souverains se rendirent mutuellement leurs conquêtes; le duc d'Orléans devait épouser une fille ou une nièce de Charles : la première lui apporterait en dot les Pays-Bas; la seconde, le Milanais; les états de Savoie seraient restitués au duc à l'époque de ce mariage. Les deux rivaux s'engageaient à travailler à la paix de l'Église et à la défense de la chrétienté contre les Turcs.

La France se retrouva donc tout à fait dans l'état où elle était à la mort de Louis XII. C'était beaucoup de n'avoir rien perdu dans une lutte de tant d'années, qui semblait si inégale, et de n'avoir, en définitive, permis au vainqueur, malgré toute sa puissance, que de s'agrandir du Milanais. Cette lutte intéressante et qui, malgré les fautes de François Ier, rend sa mémoire très-recommandable, présentait un grand enseignement : c'est que la France était déjà si forte et si compacte, que, seule, elle pesait dans la balance politique de l'Europe autant que l'Espagne, l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Italie, et qu'elle était capable de combattre seule contre plus de la moitié des états européens. C'était là tout le profit que la France retirait de cette longue guerre, « qui a coûté la vie à deux cent mille personnes et la ruine d'un million de familles, » dit Montluc; mais la faute en était à son roi, qui aurait pu, en portant le théâtre des hostilités dans les Pays-Bas, y obtenir, pour son Milanais, des dédommagements qui seraient restés à la France.

Cependant le roi d'Angleterre, abandonné par l'empereur, avait refusé d'accéder à la paix de Crespy; et la guerre continuait, mais sans but et sans activité. Il prit Boulogne (1544, 14 sept.), y laissa une forte garnison et revint dans son royaume. L'année suivante, on fit en France de grands apprêts de guerre : l'amiral d'Annebaud rassembla au Havre, ville nouvelle, bâtie par François Ier, une

flotte considérable pour faire une descente en Angleterre; mais ses opérations se bornèrent à ravager la côte méridionale; de même, le maréchal de Biez rassembla trente mille hommes pour bloquer Boulogne, et ne fit que des pillages inutiles dans le comté d'Oye. Le roi et ses fils vinrent au camp devant Boulogne; et le duc d'Orléans mourut d'une épidémie engendrée par les ravages dont la Picardie était le théâtre depuis deux ans (1545, 9 sept.). Cette mort semblait rendre au roi ses droits sur le Milanais ou sur les Pays-Bas; mais l'empereur refusa de les reconnaître, en se montrant résolu à recommencer la guerre. François garda la Savoie et le Piémont, et renoua ses alliances avec les Turcs et les protestants. Ce fut alors que Henri VIII, inquiet des apprêts de l'empereur contre l'Allemagne, fit la paix avec la France (1546, 7 juin) : il promit de rendre Boulogne dans huit ans, moyennant 2,000,000 d'écus. Huit mois après, il mourut (1547, 29 janv.); et deux mois après, le roi de France, au moment où, comme nous le verrons bientôt, il allait recommencer la guerre contre Charles-Quint, suivit le roi d'Angleterre dans la tombe (31 mars).

François n'avait que cinquante-trois ans. « Les dames plus que les ans, dit Tavannes, lui causèrent la mort. Il eut quelques bonnes fortunes et beaucoup de mauvaises. Il élevoit les gens sans sujet, s'en servoit sans considération, leur laissoit mener la guerre et la paix pour se décharger. Les femmes faisoient tout, même les généraux et capitaines; d'ou vint la variété des événements de sa vie, mêlée de générosité, qui le poussoit à de grandes entreprises, d'où les voluptés le retiroient au millieu d'icelles. Il aimoit les sciences et les bâtiments. Trois actes honorables lui donnèrent le nom de grand : la bataille de Marignan, la restauration des lettres et la résistance qu'il fit à toute l'Europe[1]. »

CHAPITRE VIII.

Restauration du catholicisme. — Règne de Henri II. — Fin des guerres d'Italie. — 1547 à 1559.

§ I. Commencements de la restauration du catholicisme. — Institution des Jésuites; établissement de l'inquisition; convocation du concile de Trente. — Il y avait vingt-cinq ans à peine que Luther avait proclamé sa révolte contre la foi, et déjà, aux immenses progrès de la réformation, l'Église romaine paraissait sur le penchant de sa ruine; elle ne se défendait plus; elle

[1] Tavannes, ch. 8, p. 84.

était comme résignée à sa défaite; elle laissait les royaumes échapper de ses mains sans résistance; il semblait que la papauté, sous Clément VII, allait bientôt s'éteindre, abandonnée de tous ses sujets, malgré le génie des arts dont elle voilait encore son agonie. Avec Paul III, pontife sans conviction religieuse et prince tout temporel, mais âme grande et superbe, intelligence pleine de souplesse et d'habileté, la papauté entra dans une nouvelle voie. Sa fuite devant la rébellion avait été assez longue; elle va faire volte-face et engager le combat; sa politique, il est vrai, était embarrassée depuis si long-temps d'intérêts temporels qu'elle ne pourra encore s'en défaire entièrement pour concentrer son action dans ses intérêts spirituels; mais si, pendant vingt ans, elle ne parvient pas à arrêter les progrès de son ennemie, du moins elle les ralentira en se tenant vigoureusement sur la défensive, et après ces vingt années elle reprendra l'offensive avec tant de succès, qu'elle finira par reconquérir la moitié de ses provinces perdues. Le temps des Alexandre VI est passé; la tiare va recouvrer l'estime publique; les nouveaux pontifes ne sont pas tous des hommes vertueux, mais ils ont des mœurs régulières, du respect pour leur dignité, et l'ambition de lui faire reprendre tout son éclat; presque tous sont des hommes passionnés, mais aussi des esprits supérieurs.

Paul III, dès son avénement, appela dans le sacré collége des prêtres de science et de vertu, tels que Caraffa, Sadolet et Contarini; il offrit même le chapeau à Érasme, qui le refusa (1534). Nous avons vu comment ses idées de conciliation échouèrent aux conférences de Ratisbonne; il prit alors d'autres voies pour amener la restauration du catholicisme. Une réforme dans la discipline présentait les plus graves difficultés, tant il y avait d'intérêts à froisser, de droits acquis à respecter; pourtant il vint à bout d'abolir en partie les promotions simoniaques et les impôts vexatoires que la chambre apostolique levait sur les fidèles; il commença la réforme des ordres mendiants, de la chancellerie romaine, et surtout du clergé séculier; réformes modérées, graduelles et prudentes, dont Luther se moquait en disant qu'on s'amusait à guérir des verrues pendant qu'on négligait des ulcères. Le cardinal Caraffa fonda une congrégation de prêtres qu'on appela Théatins, et qui se vouèrent à la prédication, au soulagement des malades, enfin à l'accomplissement des devoirs ecclésiastiques négligés depuis si long-temps. Plusieurs autres institutions du même genre s'élevèrent en Italie : mais, malgré le bien qu'elles firent, elles étaient trop froides, trop restreintes, trop peu populaires, pour arrêter les proprès du protestantisme; il fallait un ordre tout nou-

veau, tout approprié aux besoins et aux dangers de l'Église, tout retrempé de zèle religieux, qui rendît les mêmes services contre l'hérésie luthérienne que les ordres mendiants avaient jadis rendus contre l'hérésie albigeoise : ce fut l'ordre des Jésuites.

Ignace de Loyola, gentilhomme du Guipuzcoa, en fut le fondateur. L'esprit chevaleresque s'était conservé plus long-temps en Espagne que dans les autres pays, à cause de la lutte contre les Maures : Ignace en était empreint au plus haut degré; jeune homme exalté, mystique, avide de gloire, il rêva d'abord les exploits des anciens chevaliers; mais il fut blessé au siége de Pampeluue en 1521, et forcé d'abandonner la carrière des armes. Alors cette imagination malade et extatique rêva la gloire des saints, tout en gardant son esprit chevaleresque; après avoir fait une veillée des armes en l'honneur de la sainte Vierge, il s'engagea à son service, et résolut de consacrer sa vie à la défense de l'Église. On le vit pendant plusieurs années courir l'Espagne en mendiant, visitant les malades, partageant son pain avec les pauvres, regardé déjà par le peuple comme un saint. A quarante ans, il vînt à Paris se mettre sur les bancs de l'Université pour y apprendre la grammaire; il s'y lia avec plusieurs Espagnols qui se soumirent à son ascétisme exalté, tels que François Xavier, Lainès, Salmeron, et avec eux il fit les plans les plus extraordinaires pour le salut de l'Église : tantôt il voulait fonder un ordre nouveau, tantôt aller prêcher les Turcs, tantôt entreprendre des missions dans l'Inde. Un jour ces enthousiastes se réunirent dans l'église de Montmartre, et là firent le serment, entre les mains de l'un d'eux, de garder les vœux de pauvreté et de chasteté, de consacrer leur vie à secourir les chrétiens et d'offrir au pape leurs personnes pour être employées comme il le voudrait (1536). Ce fut l'origine de la *compagnie* de Jésus, ainsi nommée par Loyola, parce qu'elle était formée de soldats qui faisaient la guerre à Satan; l'ordre qu'il avait en pensée n'était qu'une chevalerie destinée à la défense de la foi. Deux ans après Ignace était prêtre; il errait en tout pays, prêchant, se mortifiant, se faisant des disciples par l'exaltation de sa foi et de sa charité. Son plan commençait à s'éclaircir; les hallucinations de son cerveau fiévreux se débrouillaient; les visions extatiques, sous lesquelles chancelait sa raison, disparaissaient; il se corrigeait lui-même de ces macérations et de cet illuminisme qui ruinaient son corps et son intelligence. Il alla à Rome avec ses compagnons et fit le vœu d'obéissance. L'obéissance, selon lui, était la vertu suprême; et il ajouta à ce vœu celui « de faire en tout temps ce qu'ordonnera le pape, de parcourir le monde, d'aller prêcher chez

les infidèles, sans objection, sans condition, sans salaire et sans retard. » Ainsi, à l'esprit de révolte qui animait toute l'Europe, il opposait l'obéissance absolue ; à l'esprit d'examen, l'abnégation complète ; à l'anarchie de discipline du protestantisme, une hiérarchie inflexible. Ce fut là le chef-d'œuvre de Loyola : il avait trouvé la pierre fondamentale de la restauration catholique ; la Société de Jésus était fondée (1540, 27 sept.).

Les autres ordres avaient été établis pour le salut individuel de leurs membres ; celui-là est établi pour le salut de tous : aussi les jésuites sont destinés à la vie la plus active. On ne les exclut pas du monde ; on ne leur impose pas le costume, la solitude, les mortifications, les longues prières du cloître ; on les oblige, au contraire, à se mêler à la société, à vivre dans le monde ; on leur impose la prédication, le soin des malades, la confession, l'instruction de la jeunesse. Ils doivent être les chevaliers de l'Église. La foi était attaquée partout, dans les cours, chez les nobles et les magistrats, parmi le peuple ; ils iront partout : ils seront les confesseurs des rois, les professeurs de la noblesse et de la magistrature, les prédicateurs du peuple ; hommes d'état, savants, missionnaires, associés à toutes les professions, religieux et laïques, consommés dans la vie pratique et positive, mêlés à tous les événements du monde. Les autres ordres étaient, avec leurs chapitres généraux et conventuels, des espèces de républiques ; celui-là est une monarchie absolue, ayant l'unité d'action et de pensée la plus complète. Le chef de l'ordre a, sous l'autorité absolue du pape, l'autorité la plus absolue : il nomme, dépose, punit, récompense à son gré. L'obéissance a pris la place de tous les mobiles que le monde impose à l'activité humaine. Le jésuite se laisse gouverner, briser, humilier comme un instrument inanimé, ou, selon les paroles de Loyola, « comme s'il était un cadavre ; » on dispose de lui, de ses talents, de ses vertus, de ses actions, de ses pensées ; on favorise son développement individuel, mais pour que la compagnie s'en empare, s'en serve, se l'identifie ; il n'y a qu'une volonté qui gouverne l'ordre ; il se doit tout à cette volonté avec une abnégation si absolue de lui-même, de ses penchants, de son libre arbitre, de sa propre pensée, que le supérieur pourrait même lui imposer l'obligation d'un péché. Le jésuite n'a pas d'autre souverain que le pape, pas d'autre patrie que son ordre, pas d'autre bien, d'autre gloire, d'autre bonheur que le bien, la gloire et le bonheur de l'Église : dévouement qui devait être la source de bien grandes choses, mais qui faisait de la compagnie de Jésus un état à part dans les états, une société distincte de la société générale, un gou-

vernement rival, souvent même ennemi des gouvernements politiques, et qui tendait à les dominer tous. On avait blâmé l'ambition et la cupidité des anciens ordres religieux : il est défendu aux jésuites d'accepter aucune dignité ecclésiastique, moyen assuré d'augmenter leur influence temporelle, de les attacher perpétuellement à l'ordre, de les séparer davantage des gouvernements politiques. La renaissance des lettres avait été une des causes de la réformation : les jésuites vont faire sortir l'instruction des voies profanes, lui donner un caractère religieux avec l'unité de discipline et de méthode, et former le corps enseignant le plus parfait qui fut jamais. Le penchant du siècle était pour les sciences positives : les jésuites seront les mathématiciens, les astronomes, les mécaniciens les plus savants de l'Europe. L'entraînement des idées portait à la réhabilitation de la matière : les jésuites s'efforceront d'accommoder la religion aux temps, aux mœurs, aux lieux, de rendre le christianisme plus sociable et plus universel, de concilier la loi chrétienne, si détachée du monde, avec la société, si pleine d'intérêts matériels.

Telle fut la constitution de l'ordre des Jésuites, œuvre d'un homme qui semblait le don Quichotte de la chevalerie mystique, et qui trouva pourtant, dans son cerveau malade, l'une des institutions les plus merveilleuses de l'histoire. Jamais société religieuse ne s'est élevée avec plus de rapidité, n'a eu une plus éclatante destinée, n'a été gouvernée avec plus d'habileté et de persévérance, plus de souplesse et d'opiniâtreté ; nulle n'a compté de plus grands talents, n'a rendu de plus grands services, n'a paru plus dangereuse aux gouvernements politiques, ne s'est attiré plus de haines ; n'abandonnant jamais un but donné, tournant les difficultés, s'insinuant partout, faisant tout plier à ses fins, même la morale, adroite jusqu'à la déloyauté, capable de tout, ductile, élastique, patiente, elle poussa au dernier degré l'art de dompter et de séduire les hommes, le mépris de la douleur et des outrages, la hauteur et la fermeté des résolutions. « Une telle association de science et de zèle, de travail et de persuasion, de pompe et de mortification, de propagation et d'unité systématique n'a jamais existé avant eux dans le monde[1]. » En moins de cinquante ans, les jésuites instruisaient la jeunesse dans toute l'Europe, étaient les confesseurs des rois, gouvernaient les cours, prêchaient les peuples, se mêlaient à tout, guerres, traités, révolutions ; ils avaient restauré le catholicisme en Allemagne, en France, en Italie, ramené le clergé à l'orthodoxie, consolidé le trône ébranlé de saint Pierre, fondé des

[1] Ranke, t. III, p. 43.

missions dans l'Inde, à la Chine, en Amérique, enfin associé leurs travaux à tous les progrès de la science.

Paul III avait à peine donné la bulle d'institution de la milice nouvelle du saint siége, qu'il prit une autre mesure de restauration catholique, mais aussi odieuse qu'illégitime. L'inquisition était tombée en décadence aux mains des dominicains : c'était une arme dont le saint-siége ne se servait plus que rarement, et dans des intérêts tout temporels; on conseilla de restaurer cette terrible institution, jadis si efficace contre les Albigeois. Loyola appuya ce projet de toute son influence; et, en effet, d'après une bulle solennelle de Paul III, un tribunal suprême d'inquisition fut établi et chargé d'informer, juger et condamner tous les hérétiques, sans égard aux tribunaux civils et ecclésiastiques; il pouvait prononcer toute peine, même celle de mort et de confiscation (1542). Le chef de ce tribunal fut le cardinal Caraffa, vieillard inflexible, qui déploya la plus grande rigueur. Les princes d'Italie favorisèrent les recherches du tribunal; partout les bûchers s'allumèrent; on proscrivit les livres suspects, on inquiéta les savants, on força les faibles et les tièdes à se prononcer, et, par ces moyens abominables, mais efficaces, en peu d'annés le protestantisme fut étouffé en Italie.

A toutes ces mesures de restauration catholique, Paul en ajouta une dernière, celle qu'il redoutait le plus, celle que l'empereur ne cessait de demander, en menaçant de la prendre lui-même : il convoqua un concile universel à Trente pour le mois de mai 1542. La guerre empêcha pendant trois ans les évêques de s'y rendre; les luthériens refusèrent d'y assister, malgré les sauf-conduits qu'on leur donna, et le concile ne commença ses sessions que le 13 décembre 1545. Dès l'abord, il se montra décidé à écraser l'hérésie en confirmant solennellement les dogmes révoqués en doute par les protestants : il déclara que l'Écriture-Sainte ne pouvait être interprétée que par l'Église, que la tradition non écrite, propagée par les apôtres sous l'inspiration du Saint-Esprit, devait servir de règle à la foi aussi bien que l'Écriture, que la Vulgate était la traduction authentique des livres saints. Toutes les opinions protestantes sur la grâce furent condamnées. On déclara les sacrements indispensables pour aider la justification de l'homme dans tous les actes de la vie et compléter le rapport mystique entre le Créateur et la créature. Ainsi le dogme fut hautement proclamé inflexible; il n'y eut plus de place pour la controverse; les esprits incertains durent se prononcer; une barrière insurmontable fut posée entre les deux croyances : l'une était l'erreur, l'autre la vérité,

§ II. Guerre des protestants contre l'empereur. — Bataille de Muhlberg. — Avec l'ordre des jésuites, l'inquisition et le concile de Trente, la restauration catholique était en bonne voie; mais elle devait éprouver de grands obstacles par la position difficile où les papes se trouvaient vis-à-vis de l'empereur. La cour romaine n'avait pas abandonné ses idées de domination sur l'Italie : elle sentait bien que Charles ne luttait contre les protestants que pour agrandir son pouvoir impérial, et que la ruine de l'hérésie serait le signal de l'asservissement du saint-siége; elle ne pouvait donc pas désirer le triomphe complet de l'empereur : c'est ce qui donna à la restauration catholique une marche équivoque et permit à l'hérésie de continuer ses progrès. Cette politique embarrassée fut celle de Paul III, pontife qui avait commencé la réforme catholique sans y être dévoué de cœur, et que nous allons voir sacrifier cette belle œuvre à de misérables intérêts temporels.

Les protestants d'Allemagne avaient regardé les premiers décrets du concile de Trente comme une sorte de déclaration de guerre; ils croyaient que le pape et l'empereur voulaient les réduire par la force à accepter ces décrets, et ils se préparèrent à une rupture ouverte. Charles ramassa secrètement des troupes, conclut un traité d'alliance avec Paul (1546, 26 juin), qui promit de lui envoyer douze mille hommes, et répondit aux plaintes des protestants par des promesses de paix : il n'était pas encore prêt à commencer la guerre. Mais le pape ne voulait lui fournir qu'une demi-victoire; il désirait la destruction des confédérés comme hérétiques, non comme princes, et il leur apprit le danger qui les menaçait, en divulguant son traité d'alliance avec l'empereur.

Aussitôt l'électeur de Saxe, le landgrave de Hesse, le duc de Wurtemberg, les princes d'Anhalt et les villes d'Augsbourg, d'Ulm et de Strasbourg prirent les armes, rassemblèrent soixante-dix mille fantassins, quinze mille cavaliers, cent vingt canons, et négocièrent avec les Suisses, les Vénitiens, l'Angleterre, la France, pour en obtenir des secours. L'empereur pressa l'arrivée de ses troupes et de celles du pape; il mit au ban de l'empire les princes de Saxe et de Hesse, et les déclara rebelles, proscrits, dépouillés de leurs biens et dignités. La discorde se mit parmi les confédérés; leurs troupes étaient mal payées; la mort de Luther les troubla [1]. Charles eut bientôt cinquante mille hommes, redoutables par leur discipline et leur valeur, et prit l'offensive. Mais il eut peu de succès, et la guerre traînait en longueur, lorsque Maurice de Saxe, gendre du landgrave et cousin-germain de l'électeur, trahit ses

[1] Luther mourut le 18 février 1546, âgé de soixante-trois ans.

co-religionnaires : il traita secrètement avec l'empereur et envahit la Saxe (1546, nov.). Cette défection acheva de mettre la division parmi les confédérés, qui se séparèrent et se perdirent. Le duc de Wurtemberg demanda son pardon ; les villes impériales se soumirent ; la confédération sembla détruite ; l'électeur et le landgrave restèrent seuls en armes.

Ces événements se passaient à l'époque où François Ier signait la paix avec Henri VIII et s'apprêtait à recommencer la guerre contre l'empereur [1]. Il négocia avec le pape, Venise et les Turcs, pour sauver l'Europe de l'ambition de Charles, fit passer de l'argent et des munitions aux princes protestants et leva des troupes. Paul III reprit sa position guelfe : il rappela son armée, fit des vœux pour les protestants, et excita le roi de France à prendre part à la lutte. « Sa sainteté, lui fit-il dire par son ambassadeur, a entendu que le duc de Saxe se trouve fort ; ce dont elle a grand contentement, comme celui qui estime le commun ennemi être, par ces moyens, retenu d'exécuter ses entreprises... Elle pense aussi qu'il serait utile d'entretenir sous main ceux qui lui résistent, disant que vous ne sauriez faire dépense plus utile [2]. » Charles fut très-inquiet : « Le pape, disait-il, a voulu, dès le commencement de cette guerre, nous jeter dans une position embarrassante, pour nous abandonner ensuite. » Il porta tous ses regards sur l'Italie, où il craignait que Paul n'appelât les Français ; et, quoique Maurice eût été chassé de Saxe par l'électeur et implorât alors ses secours, il le laissa livré à ses propres forces. La cause catholique, ou plutôt impériale, se trouvait donc en grand danger quand François Ier mourut. Ce fut un nouveau coup de fortune pour Charles-Quint, qui marcha sur-le-champ contre l'électeur de Saxe avec seize mille hommes, et le battit complétement à Muhlberg, sur l'Elbe (1547, 23 avril). L'électeur, fait prisonnier, montra une grande dignité dans son malheur : il refusa de quitter la religion protestante, fut condamné à mort par une cour martiale, et ne racheta sa vie que par l'abdication de sa dignité et une captivité perpétuelle. Maurice fut investi de son titre et de ses états. Le landgrave de Hesse, à la prière de son gendre, se soumit, livra ses états, licencia ses troupes, démantela ses villes, et, lorsqu'il vint implorer le pardon de l'empereur, il fut retenu prisonnier (18 juin). Tous les autres confédérés firent leur soumission. Charles abusa de sa victoire et ne ménagea plus rien : il enleva les priviléges et les armes aux villes impériales, imposa partout des contributions énormes, traita avec rigueur la

[1] Voy. p. 329.
[2] Lettre de Du Mortier au roi. (Ribier, t. I, p. 637.)

Bohême, qui s'était soulevée trop tard pour secourir l'électeur. Il parcourut l'Allemagne en triomphe, traînant avec lui ses deux prisonniers; et tout trembla devant cette autorité impériale, si limitée depuis plusieurs siècles, et qui semblait n'avoir plus qu'un pas à faire pour devenir absolue [1].

§ III. Commencement du règne de Henri II. — Accord du pape avec la France. — Intérim. — Ces événements firent une grande impression en France. A François Ier avait succédé Henri II, prince faible, ignorant, prodigue, entouré de favoris. Son père, à son lit de mort, lui avait recommandé ses ministres, le chancelier Olivier, l'amiral d'Annebaud et le cardinal de Tournon, hommes intègres et actifs, qui avaient régénéré l'administration; il lui avait signalé la politique inepte de Montmorency et l'ambition des Guise. Henri, à peine monté sur le trône, éloigna les ministres de François Ier, appela les Guise au conseil, et confia tout le gouvernement à Montmorency, qu'il appelait son père et son ami. Diane de Poitiers, sa maîtresse, et qui avait, quoique vieille, le plus grand ascendant sur lui, devint toute-puissante. Les courtisans se partagèrent avidement les dignités, les pensions, les faveurs de tout genre. Un trésor de 400,000 écus d'or, que François Ier avait amassé pour faire la guerre d'Allemagne, fut dissipé en quelques jours, et la prodigalité du nouveau roi fut telle que, pendant un règne de douze ans, il endetta la France de 42 millions.

Cependant, Henri promit des secours aux protestants et sollicita les Turcs d'attaquer la maison d'Autriche; mais il ne fit aucune démonstration hostile et chercha seulement à insurger l'Italie, espérant tout de la haine des peuples contre les tyrans sanguinaires que Charles leur avait donnés pour gouverneurs. Plusieurs conspirations éclatèrent à Gênes et à Naples; une alliance avec le pape fut mollement négociée. Paul III, en apprenant les succès de l'empereur, avait transféré le concile de Trente à Bologne, de peur qu'il ne devînt l'instrument de l'ambition impériale; il fomentait des troubles en Italie et pressait la France de déclarer la guerre. Charles-Quint s'en vengea. Le pontife, avant d'entrer dans les ordres sacrés, avait eu un fils, Pierre-Louis Farnèse; égaré par les idées de népotisme qui dominaient toujours la cour romaine, il avait détaché Parme et Plaisance de l'État de l'Église, pour en faire une souveraineté à ce fils. Mais Farnèse, par ses fureurs sanglantes et ses abominables débauches, était l'effroi de l'Italie; les principaux seigneurs de ses états s'entendirent avec Charles-Quint et

[1] Sleidan, De Statu relig. et reipubl. German. sub Carolo V. — De Thou. — Robertson.

le gouverneur de Milan, le poignardèrent, et livrèrent Plaisance aux troupes impériales (1547, 10 sept.). Le pape, plein de douleur et ardent de vengeance, supplia Henri II de commencer la guerre en lui faisant les plus magnifiques promesses : « Le saint-siége, disait-il, n'a été puissant que quand il étoit allié avec les François ; je le laisserai dévoué au roi de France, et je ferai de celui-ci le premier prince de la terre [1]. » Il travailla à faire révolter Gênes et Naples, à former une ligue entre la France, les Suisses et les Vénitiens ; mais il eut beau tourmenter, intriguer, menacer, l'empereur ne rendit pas Plaisance. Henri II, dominé par les favoris et les femmes, et d'ailleurs occupé des affaires de la Grande-Bretagne, lui fit des promesses et resta immobile.

Cependant Paul fut sommé par l'empereur de ramener le concile à Trente : il refusa et continua à négocier secrètement avec la France, et même avec les protestants d'Allemagne. Charles, irrité, déclara que puisque le pape abandonnait le soin de l'Église, lui-même emploierait tout son pouvoir à la sauver : il convoqua une diète à Augsbourg, et proposa de pourvoir à la paix de l'Allemagne, jusqu'à ce qu'un concile libre et impartial se fût prononcé, par une règle provisoire de doctrine uniforme, appelée *intérim* (1548, 15 mai). C'était une transaction, rédigée en termes ambigus, qui laissait indécis tous les points de contestation, mais dont le fond était entièrement catholique : elle n'accordait aux protestants que le mariage des prêtres et la communion sous les deux espèces. Les deux partis condamnèrent l'intérim ; la diète l'approuva forcément ; la cour de Rome s'indigna de l'audace de l'empereur, qui usurpait les fonctions du sacerdoce ; les électeurs protestants et les villes libres furent contraints par les armes à s'y soumettre.

§ IV. Guerre entre l'Angleterre et l'Écosse. — État de la réforme en France. — Affaire des Vaudois. — Révolte de la Guyenne. — L'Angleterre et l'Écosse avaient deux souverains mineurs, Édouard VI, fils de Henri VIII ; Marie Stuart, fille de Jacques V ; Édouard, sous la tutelle du duc de Sommerset ; Marie, sous la tutelle de sa mère. Sommerset, zélé calviniste, fit abolir, par un parlement dévoué à ses volontés, les lois religieuses de Henri, et compléta la réforme en Angleterre. Alors l'Église anglicane se trouva constituée sur les bases du calvinisme, avec la hiérarchie ecclésiastique et le gouvernement des évêques ; mais cela ne se fit pas sans une vive résistance, la plus grande partie de la nation étant catholique. Dans le même temps, presque tous

[1] Lettre du cardinal de Guise au roi. (Ribier, t. II, p. 75.)

les Écossais avaient adopté les doctrines sévères et exaltées de Jean Knox, disciple de Calvin ; ils étaient persécutés par la régente, Marie de Guise, et demandèrent des secours à Sommerset. Celui-ci voulut contraindre Marie à marier sa fille à Édouard VI, pour réunir les deux royaumes ; et, sur son refus, il lui déclara la guerre (1548, 18 juin). La régente demanda des secours à la France ; Henri II lui envoya sept à huit mille hommes, négocia le mariage de Marie Stuart avec son fils aîné, et fit venir en France la jeune reine. La guerre sembla déclarée entre la France et l'Angleterre, et l'empereur y poussait de tous ses efforts. On fit même le siége de Boulogne. Mais Henri, tout occupé de ses plaisirs, répugnait à la guerre ; les Écossais avaient été battus ; il négocia, racheta Boulogne, et obtint la paix pour l'Écosse (1550, 24 mars).

Ce n'était pas seulement la guerre d'Écosse qui occupait le gouvernement de Henri et l'empêchait de prendre part aux affaires d'Allemagne et d'Italie ; c'était aussi la réforme, qui faisait en France des progrès menaçants. La noblesse avait deviné dès l'abord, en voyant les allures patriciennes du luthéranisme, toutes les chances qu'il présentait au rétablissement de l'indépendance féodale ; la haute bourgeoisie trouvait dans le calvinisme ces idées de république municipale qui lui étaient si chères ; la magistrature conservait son attachement pour la foi catholique, mais aussi son esprit d'opposition à la cour romaine : elle ne faisait exécuter qu'avec répugnance les édits portés contre les hérétiques et s'opposait à l'établissement des jésuites et de l'inquisition. Le peuple seul haïssait sincèrement ces novateurs, qui attaquaient les cérémonies pompeuses, les images touchantes de l'Église ; il croyait aux monstrueuses calomnies qu'on débitait sur leurs mœurs et leurs croyances ; il commençait même à s'émouvoir contre eux. Un événement qui s'était passé depuis plusieurs années témoignait l'acharnement avec lequel la question religieuse serait débattue en France.

Il y avait dans les Alpes de la Provence un petit peuple industrieux, paisible, ignoré de tous, qui suivait depuis trois cents ans les doctrines de Valdo de Lyon, doctrines à peu près semblables à celle des Albigeois. Les luthériens se mirent en relation avec lui : c'était par les Vaudois et les Albigeois qu'ils prétendaient faire remonter jusqu'aux apôtres la filiation perpétuelle de leurs croyances. En 1540, le parlement d'Aix, composé de catholiques très-ardents, informa contre les Vaudois, et en condamna dix-neuf à avoir leurs biens confisqués, leurs maisons détruites, leurs

personnes brûlées. On envoya dans leurs vallées sauvages des théologiens pour examiner leur foi, et on voulut les convertir par la force. Dubellay, gouverneur du Piémont, et Sadolet, évêque de Carpentras, les prirent sous leur protection, et les réclamations des Suisses et des princes d'Allemagne engagèrent François Ier à suspendre la persécution. Mais, cinq ans après, on fit entendre au roi, qui était devenu malade, chagrin, tyrannique, que ces Vaudois correspondaient avec les étrangers, s'attroupaient pour piller les routes et les églises, pouvaient mettre sur pied quinze mille hommes; et, sur les sollicitations du clergé de Provence, il ordonna d'exécuter l'arrêt de 1540. Le président d'Oppède et l'avocat-général Guérin rassemblèrent sept à huit mille hommes, commandés par le baron de La Garde, et entrèrent dans le pays des Vaudois, qui occupaient sans crainte leurs deux bourgs, Merindol et Cabrières, et leurs trente villages (1545). Merindol fut abandonné par les habitants; Cabrières essaya de résister et fut détruit; on dévasta et brûla tout, maisons, arbres, récoltes. Trois mille Vaudois furent massacrés; un grand nombre périt sur les bûchers ou aux galères; le reste de la population mourut de misère dans les bois et les montagnes [1].

Les haines religieuses étaient déjà si violentes, que ce massacre n'excita que des applaudissements de la part des catholiques. Cependant François Ier en conçut des remords; il ordonna au parlement de Paris de commencer une instruction sur cette affaire, et, en mourant, il la recommanda à son fils. Cinquante audiences y furent consacrées. D'Oppède fut déclaré innocent; mais Guérin fut condamné à mort comme faussaire et exécuté (1550).

Le parlement de Paris fut accusé de mollesse dans ce procès; pourtant il montrait des vertus, de l'énergie, une grande liberté; mais il n'osa donner ouvertement raison aux victimes, sous un roi qui était très-ardent à persécuter l'hérésie. Henri II haïssait les protestants comme ennemis de son pouvoir, de ses plaisirs, de ses maîtresses; il prévoyait les troubles qu'ils devaient causer, et l'on croit, en effet, que le calvinisme ne fut pas étranger à une révolte terrible qui éclata en Poitou, en Saintonge et en Guyenne, au sujet de la gabelle du sel qu'on voulait introduire dans ces provinces. Les paysans s'insurgèrent, tuèrent les collecteurs, s'emparèrent de Saintes, de Cognac, et forcèrent Bordeaux à suivre la révolte (1548). Le gouverneur de cette ville, assiégé dans le château Trompette, capitula et fut massacré. Montmorency marcha sur Bordeaux avec une armée; le calme avait été rétabli par le

[1] De Thou, ad ann. 1545.

parlement, qui avait même sévi contre les coupables; le connétable n'en refusa pas moins d'entendre les propositions de la ville, canonna ses murailles et entra par la brèche. Il fit exécuter un grand nombre d'habitants, priva Bordeaux de ses priviléges, lui imposa d'énormes taxes, interdit son parlement. De là il traversa les provinces qui avaient pris part à la révolte, et les traita avec la même cruauté.

§ V. Alliance de Henri II avec les protestants. — Surprise de l'empereur a Inspruck. — Prise de Metz, Toul et Verdun. — Charles-Quint semblait au plus haut degré de la puissance : l'Espagne, l'Italie, les Pays-Bas, l'Allemagne avaient perdu leurs libertés; le pape, les Turcs, la France, étaient immobiles; mais, pour faire de ses vastes états un corps régulier et robuste, dont toutes les parties s'aidassent mutuellement, pour donner de la vie et de la durée à son œuvre, pour conserver enfin l'unité de la monarchie autrichienne, il fallait que son fils fût empereur. Plein de regret des fâcheuses circonstances qui l'avaient forcé à faire élire Ferdinand roi des Romains, il engagea son frère à abdiquer son titre pour sauver la grandeur de leur maison; mais celui-ci refusa, et, à la nouvelle du projet de l'empereur, toute l'Allemagne fut alarmée, les électeurs protestèrent, la ligue de Smalkalde se prépara secrètement à reprendre les armes. La France, qui ne cessait de chercher des ennemis à la maison d'Autriche, d'exciter tous les complots contre elle, de l'entraver dans toutes ses entreprises, renoua ses alliances avec les protestants, et il vint à la ligue un chef inespéré : c'était Maurice, qui, parvenu au but de son ambition, et mécontent de la captivité du landgrave, avait résolu de délivrer l'Allemagne. Il s'y prépara avec tant de secret et d'habileté, qu'en faisant concevoir aux luthériens les plus belles espérances, il ne donna pas à l'empereur le moindre doute sur sa fidélité et son dévouement.

Cependant Charles persistait dans son projet : il espérait le faire réussir au moyen d'un concile qui, en ramenant l'unité religieuse, rendrait son pouvoir absolu en Allemagne. Jules III, homme faible et plongé dans la mollesse, avait succédé à Paul III (1550, 8 fév.). A la première demande de l'empereur, il n'hésita pas à réunir de nouveau le concile à Trente (1551). Charles alla s'établir à Inspruck pour dominer cette assemblée et observer l'Allemagne. Les luthériens s'inquiétèrent; Maurice protesta contre un concile où les théologiens des deux partis ne seraient pas admis avec voix décisive; Henri II défendit à ses évêques d'aller à Trente, et menaça de faire gouverner l'église gallicane selon les principes du concile

de Bâle. Charles ne s'inquiéta pas de ces résistances et continua à séjourner à Inspruck, pendant que de tous côtés on se préparait à la guerre. Le signal partit de l'Italie.

Octave Farnèse, petit-fils de Paul III, était resté maître de Parme, et se trouvait attaqué par le nouveau pape : il fit alliance avec la France, qui lui envoya des secours (27 mai). L'empereur porta aide au pontife. Alors Brissac, gouverneur du Piémont, eut ordre de commencer les hostilités contre les troupes impériales. C'était le prélude d'une guerre générale. Les Guise y poussaient le roi de tout leur pouvoir; malgré l'indolence de ce prince, son goût pour les plaisirs et l'opposition du connétable, ils l'emportèrent. On renouvela les traités avec les Suisses et l'alliance avec les Turcs; les corsaires français se lancèrent sur toutes les mers et firent de riches prises sur les galions espagnols; enfin un traité secret fut conclu entre le roi de France et Maurice de Saxe, au nom des princes de Brandebourg, de Hesse et de Mecklembourg, « pour résister aux pratiques de l'empereur employées à faire tomber leur chère patrie en une bestiale, insupportable et perpétuelle servitude, comme il a été fait en Espagne et ailleurs. » (3 sept.) Ces seigneurs promettaient de ne faire ni paix ni trêve avec l'empereur sans l'aveu du roi de France, qui leur accordait un subside de 60,000 écus par mois. Henri devait attaquer la Lorraine; « et l'on trouvoit bon qu'il s'impatronisât au plus tôt des villes qui appartiennent d'ancienneté à l'empire et qui ne sont pas de la langue germanique, c'est-à-dire de Toul, de Metz, de Verdun, et qu'il les gardât comme vicaire de l'empire. »

Maurice, reconnu secrètement chef de la ligue, continuait à tromper l'empereur par les artifices les plus déliés et la dissimulation la plus profonde, lui faisant croire que ses liaisons avec les confédérés avaient pour but de connaître leurs projets. Charles, si habile et si défiant, ne se doutait nullement de sa trahison : il était tout occupé du concile, et, lorsqu'il reçut une ambassade de tous les princes qui lui demandaient la liberté du landgrave, il regarda l'opposition de Maurice comme une nouvelle habileté, et se contenta de négocier avec lui. Tout à coup celui-ci se met à la tête de vingt mille fantassins et de cinq mille cavaliers rassemblés dans la Thuringe par Georges de Mecklembourg; il déclare, dans un manifeste, qu'il a pris les armes pour défendre la religion protestante, maintenir la constitution de l'empire et délivrer le landgrave (1552, 18 mars); puis il marche rapidement sur la Bavière. Toutes les villes lui ouvrent leurs portes : il entre à Augsbourg et se dirige sur Inspruck. L'empereur est stupéfait de cette attaque ;

malade, sans armée, sans argent, il essaie vainement d'arrêter la marche de Maurice par des négociations, et s'enfuit, porté dans une litière, à travers les montagnes et par un temps affreux, jusqu'à Villach (23 mai). Maurice arriva trois heures trop tard et revint sur Passau, où des négociations étaient entamées avec Ferdinand. Le concile de Trente se dispersa, et ne fut de nouveau réuni que dix ans plus tard.

Pendant ce temps, Henri II s'était mis en campagne en prenant hautement le titre de protecteur des libertés de l'Allemagne. Il laissa la régence à la reine Catherine de Médicis (10 mars), et joignit à Châlons son armée, forte de trente mille fantassins français, suisses, allemands, et de huit mille chevaux [1]. Il arriva devant Metz (10 avril), grande et riche ville impériale, et s'en empara par surprise; Toul et Verdun eurent le même sort; la Lorraine, malgré sa neutralité, fut occupée par les Français. De là on marcha sur l'Alsace, et l'on voulut s'emparer de Strasbourg par trahison; mais les habitants firent une vive résistance. L'armée manquait de vivres; les Suisses, alliés aux villes d'Alsace, témoignaient leur mécontentement : on reprit le chemin de la Lorraine, et, pour se venger des ravages que les troupes impériales faisaient en Picardie et en Champagne, l'on entra dans le Luxembourg. Ivoy, Montmédy, Bouillon, etc., furent prises et traitées avec rigueur; et le roi, après avoir mis des garnisons et des gouverneurs dans ses conquêtes, licencia son armée.

La guerre se fit avec peu d'activité en Italie, et se borna à des attaques et des surprises de villes. Brissac n'avait que douze mille hommes pour garder trente-quatre places; pourtant il eut l'avantage sur Gonzague, gouverneur du Milanais. Le pape fut forcé de conclure une trêve.

§ VI. Paix de Passau. — Siége de Metz. — Prise de Térouane. — Des négociations avaient été entamées à Passau entre l'empereur et les confédérés. Charles, sommé par tous les princes, même par ceux qui étaient catholiques, de leur rendre leurs libertés, vaincu, sans armée, menacé par les Français et les Turcs, consentit à la paix. Henri II n'y mit aucun obstacle; et un traité fut signé, par lequel les deux religions devaient avoir pleine liberté de culte et égalité de droits jusqu'à ce qu'un concile général eût rétabli l'unité parmi les chrétiens (1552, 2 août). Les deux princes prisonniers furent délivrés, l'intérim annulé, les anciennes con-

[1] Le revenu était alors de 8,548,000 liv., dont 5,000,000 de tailles; le reste provenant des domaines, aides, gabelles, décimes ecclésiastiques, etc. La dépense était de 6,629,000 liv. La valeur du marc était de 14 livres 10 sous.

stitutions de l'empire renouvelées. Le roi de France ne fut pas compris dans le traité : les confédérés dirent seulement que ses prétentions seraient mises sous les yeux de l'empereur, et ils se firent un mérite de leur ingratitude.

Ce traité était un acte important dans le droit public : il proclamait le premier la liberté de conscience et indiquait le commencement d'une nouvelle société. Ce fut la plus grande humiliation qu'eût supportée Charles-Quint. La fortune l'avait abandonné : vaincu par les Français en Italie et en Lorraine, il voyait le concile de Trente dispersé, les Turcs attaquant ses provinces, tous ses projets renversés : c'était à la France qu'il devait ce grand changement, et il porta tous ses efforts contre elle.

Albert de Brandebourg, margrave d'Anspach, seul de tous les confédérés, avait rejeté la paix de Passau; vrai chef de brigands, il pillait également protestants et catholiques, et il se jeta dans la Lorraine : c'était, disait-il, pour couvrir Metz, mais en réalité pour surprendre cette ville et la livrer à l'empereur. Charles se dirigea contre lui, menaçant de reprendre les Trois-Évêchés. Henri II avait déclaré qu'il voulait réunir à la monarchie ces trois villes, qui couvraient la Champagne, et par lesquelles l'empereur était si souvent entré en France : il rappelait même que tout le pays jusqu'au Rhin avait obéi aux successeurs de Clovis et à ceux de Charlemagne. Le duc François de Guise s'enferma dans Metz, ville très-vaste et mal fortifiée (17 août) : il l'enveloppa de murailles et de fossés, chassa les bouches inutiles, démolit les faubourgs, ramassa des vivres, des armes, des munitions; il mit une discipline sévère dans sa garnison, qui était de dix mille hommes; et, à la tête d'une brillante noblesse, qui avait elle-même pris la pelle et la pioche pour fortifier la place, il attendit l'ennemi. Charles arriva avec soixante mille hommes, cent pièces de canon, sept mille travailleurs et ses plus illustres généraux (19 oct.). Le siége fut soutenu avec héroïsme, malgré la trahison d'Albert de Brandebourg, qui se joignit à l'empereur. Après deux mois d'efforts et onze mille coups de canon, Charles, ayant perdu la moitié de son armée par la misère, les combats et les maladies, voyant le reste qui périssait dans la boue et la glace, leva le siége en désordre, en abandonnant ses bagages, son artillerie, ses malades (1553, 1er janv.). Ses soldats se débandèrent ou tombèrent par les chemins; les Français se jetèrent à leur poursuite; mais, voyant la misère extrême de ces malheureux, ils les ramassèrent, les guérirent et les renvoyèrent. Exemple d'humanité qui mit le comble à la gloire de la garnison de Metz, et qui contrasta avec la cruauté

de la gouvernante des Pays-Bas, laquelle envahissait alors la Picardie et brûlait sept cents villages[1].

La défense de Metz donna une belle renommée au duc de Guise et excita un vif enthousiasme en France. On croyait l'empereur ruiné pour jamais, et l'on ne songea pas à profiter de sa retraite désordonnée. Pendant que la cour de Henri était dans la sécurité et dans les fêtes, Charles, retiré dans le Brabant, redoublait d'activité et retrouvait une armée : il se jeta dans l'Artois et attaqua Térouane; qui était sans garnison. Un fils du connétable y accourut avec d'Essé de Montalembert, vieux soldat qui avait fait toutes les guerres d'Italie. Après une résistance héroïque de six semaines, quand les murailles eurent été détruites, Montalembert et presque tous les siens tués, on capitula; mais, pendant les négociations, les Impériaux forcèrent les portes, massacrèrent les habitants, mirent le feu à la place et la ruinèrent de telle sorte qu'elle ne s'est jamais relevée (20 juin). De là, l'empereur alla faire le siége de Hesdin, la prit et la livra au pillage. Toute la France était indignée. Le connétable mettait une lenteur extrême à rassembler une armée; et lorsqu'il eut réuni cinquante mille hommes, il les promena devant les Impériaux, dévasta les campagnes, et laissa les ennemis se retirer sans dommage (juillet).

En Italie, la guerre se faisait avec mollesse. Naples, tyrannisée par les Espagnols, se révolta; une flotte française y fut envoyée, mais elle ne s'accorda pas avec la flotte turque, et l'expédition échoua. La Corse fut attaquée par les Français; Sienne secoua le joug impérial et se mit sous leur protection (1552, 11 août). Brissac se maintint avec avantage dans le Piémont, par son humanité et l'affection que lui portaient les habitants.

§ VII. Mariage de Marie Tudor et de Philippe d'Autriche. — Combats de Renti et de Marciano. — Abdication de Charles-Quint. — Charles, avec des talents supérieurs, une volonté forte, le goût des affaires, était plein d'embarras et voyait décroître sa puissance. La France, si mal gouvernée et souvent vaincue, avait fait échouer constamment ses projets de domination universelle; et il craignait que le faisceau de ses états, si difficile à tenir, ne vînt à se rompre après lui. Il n'y avait pas d'unité, même de croyance, dans ses divers royaumes; aucun lien, que sa main tyrannique, n'existait entre eux; lui-même affectait un caractère d'universalité qui ne le rendait national pour aucun de ses états : il pressurait l'un pour secourir l'autre; il n'avait pas de capitale, pas de séjour fixe;

[1] Mémoires de Vieilleville. — Relation du siége de Metz, par Salignac.

il voyageait sans cesse [1]. Nul souverain ne sacrifia davantage l'avenir au présent; nul ne détruisit mieux dans ses sources la prospérité de ses peuples; nul ne laissa après lui plus de germes de révolution pour l'Europe. Tous ces états qui avaient eu tant de puissance lorsqu'ils étaient indépendants et séparés, s'épuisèrent pour l'ambition d'un seul homme. L'Espagne, sans commerce, sans agriculture, sans liberté, brilla sous lui d'une fausse grandeur qui a été sa ruine; l'Italie date de lui sa dépopulation et sa décadence; l'Allemagne reçut de lui les germes de la guerre de Trente Ans. Un seul pays semblait national pour Charles-Quint, un seul s'était réjoui de sa grandeur et en avait tiré gloire et profit : c'était son pays natal, la Belgique. Malgré les ravages de la guerre, malgré les 40,000,000 d'écus qu'il tira d'eux, les Pays-Bas avaient vu, depuis quarante ans, leur commerce et leur opulence s'accroître d'une manière prodigieuse, grâce à la prépondérance européenne de l'empereur, à ses nombreux états situés sur toutes les mers, aux traités de commerce qu'il stipula en leur faveur. Anvers était devenue la plus riche ville du monde : elle recevait dans son port cinq cents barques ou vaisseaux par jour : c'était l'entrepôt du commerce universel. D'ailleurs, quoiqu'il eût traité Gand avec rigueur, quoiqu'il poursuivît avec une sévérité inflexible les hérétiques des Pays-Bas, Charles aimait les Flamands; il s'entourait constamment de leur noblesse; il voulait faire de ces pays, auxquels il avait ajouté quatre provinces (Utrecht, Over-Yssel, Gueldre et Groningue), un corps d'état qui serait l'avant-garde de la maison d'Autriche contre la France. A cet effet, il forma, des dix-sept provinces des Pays-Bas, un cercle de *Bourgogne*, qu'il mit sous la protection de l'Allemagne, mais en l'exemptant de la juridiction de l'empire, et en laissant à chacun des états leur constitution séparée. Enfin il voulut assurer leur indépendance et leur isolement définitif de la France, en les liant à un pays vers lequel leurs intérêts commerciaux les avaient toujours portés, l'Angleterre, et il fit épouser à son fils aîné Marie, fille de Henri VIII, qui venait de succéder à Édouard VI (1554, 2 janv.). Il enveloppait ainsi la France par une ceinture continue d'états ennemis, et renforçait le principe catholique en arrachant l'Angleterre à l'hérésie.

L'Angleterre, depuis vingt ans, ne savait de quelle religion elle était. Son parlement changeait de croyance à chaque changement de souverain; absolvant ce qu'il avait décrété, persécutant ce qu'il avait lui-même prescrit : c'est ainsi qu'il avait été anglican avec

[1] Il alla dix fois dans les Pays-Bas, sept fois en Allemagne, trois fois en Italie, deux fois en Angleterre, deux fois en Afrique, une fois en France.

Henri VIII, calviniste avec Édouard VI, et qu'il fut catholique avec Marie, pour redevenir définitivement, plus tard, protestant avec Élisabeth. Cependant une partie de la nation était sincèrement attachée à la réforme; elle s'effraya du mariage de Marie avec Philippe d'Autriche, malgré les précautions prises pour rendre celui-ci étranger au gouvernement de l'Angleterre; elle craignit de se voir, comme l'Espagne, entraînée dans les guerres du continent sans profit pour elle, et de n'être plus qu'une province de la monarchie autrichienne. Les réformateurs excitèrent une révolte qui fut aisément comprimée; et alors Marie, « femme très-vertueuse et digne de toute louange, » mais d'un zèle exalté, résolut de faire rentrer son royaume dans l'unité romaine. Le parlement, toujours prêt à tout sanctionner, se hâta d'abolir les lois portées contre les catholiques ainsi que les statuts religieux d'Édouard VI; puis il demanda, à l'unanimité, de rentrer dans le sein de l'Église. Un légat fut envoyé, qui réconcilia solennellement l'Angleterre au saint-siége, en déclarant irrévocable l'aliénation des biens ecclésiastiques (30 nov.) : le culte catholique fut rétabli sans obstacle; et Marie, de concert avec le parlement, commença la persécution contre les réformés.

Henri II fut très-alarmé du mariage de Marie et de Philippe; il fomenta des troubles en Angleterre pour empêcher la reine de prendre part aux affaires du continent, et résolut de pousser les hostilités avec vigueur. Il marcha, avec vingt-cinq mille hommes, dans les Ardennes, prit Marienbourg, menaça Bruxelles, et mit tout à dévastation, sans que le duc de Savoie, qui lui était opposé avec huit mille hommes, osât venir à sa rencontre. Puis il se rabattit sur le Cambrésis et l'Artois, et assiégea Renti, forteresse qui couvrait le Boulonnais. Il s'engagea devant cette place un combat où les Impériaux furent défaits par le duc de Guise, mais qui n'amena aucun résultat à cause de l'inaction du connétable (13 août). Le roi fut obligé de lever le siége; le duc de Savoie ravagea à son tour la Picardie, et la guerre dégénéra en pillages et en siéges de châteaux.

En Italie, Côme de Médicis, chef de la république florentine, avait uni ses troupes aux troupes impériales qui assiégeaient Sienne. Le maréchal de Strozzi commandait les Français en Toscane : c'était un émigré florentin, qui avait à venger sur les Médicis les malheurs de sa famille; il voulut délivrer Sienne et fut battu à Marciano (2 août). La ville fut obligée de se rendre, malgré la résistance désespérée de la garnison française, commandée par Montluc, qu sortit avec armes et bagages, sans capitulation (1555, 21 avril). Brissac, dans le Piémont, n'avait que dix mille hommes, et contre

lui le duc d'Albe, le plus habile des lieutenants de l'empereur ; mais il déploya tant d'activité, d'audace et de sagesse, il mit dans son armée une si bonne discipline, qu'il resta victorieux dans une foule de petits combats où s'usa le génie de ce grand capitaine. La flotte française, commandée par le baron de La Garde, se joignit à la flotte turque, battit les Espagnols et s'empara de la Corse.

La France se lassait de la guerre ; le trésor était épuisé, le commerce ruiné ; on n'avait pourvu aux frais des armées qu'en créant une multitude d'offices ruineux [1], en faisant des emprunts forcés, en aliénant les domaines. Un roi prodigue et frivole, les factions de cour, les disputes religieuses, montraient l'avenir sous un jour menaçant, et faisaient désirer la paix. L'avenir était plus sombre encore pour Charles-Quint : ses royaumes tombaient de lassitude et d'épuisement ; ses lieutenants, avides, cruels, impitoyables, les avaient dévorés jusqu'au sang ; on comptait par centaines les bourgs et villages d'Italie ou des Pays-Bas qui avaient disparu depuis quarante ans. Enfin l'Allemagne devenait de plus en plus menaçante : Ferdinand refusait d'abdiquer sa dignité, et cherchait à s'attacher les Allemands par sa modération. Une diète s'assembla à Augsbourg, et, en l'absence d'un concile général, elle déclara : que les états luthériens et catholiques auraient libre exercice de leur religion ; que les biens ecclésiastiques saisis avant la paix de Passau resteraient à leurs possesseurs actuels, mais que les évêques qui, à l'avenir, embrasseraient la réforme, abandonneraient les biens attachés à leurs dignités ; enfin que le pouvoir civil de chaque état serait le seul régulateur de la doctrine et du culte, etc.

Ce fut un coup mortel pour l'empereur : la liberté civile et religieuse était proclamée ; l'unité de l'Église et de l'empire se trouvait rompue. Charles, accablé de chagrins et de maladies, résolut d'abandonner les affaires du monde. Il convoqua les états des Pays-Bas à Bruxelles, et là, après avoir récapitulé sa vie, il déclara que « ses forces, brisées par les infirmités et les travaux, n'étant plus suffisantes pour soutenir le poids d'un si grand empire, il avait résolu, pour le bien public, de renoncer à ses royaumes et de substituer à un vieillard, voisin du tombeau, un jeune homme robuste et exercé à gouverner » (1555, 25 oct.) ; et il fit reconnaître Philippe, son fils, à qui il avait déjà cédé ses états d'Italie, pour souverain des Pays-Bas. Trois mois après, il lui transmit ses royaumes

[1] On créa soixante présidiaux qui jugeaient les causes criminelles et les causes civiles qui n'excédaient pas 250 livres. On y portait les appels des sentences des bailliages, au lieu de les porter au parlement, ce qui facilitait l'administration de la justice. Mais les nouvelles charges judiciaires furent vendues, et l'augmentation des tribunaux augmenta aussi le nombre des agents de la justice.

d'Espagne; enfin, le 27 août 1556, il résigna l'empire à son frère. Il se retira dans le couvent de Saint-Just, près de Palencia, dans l'Estramadure, et il y mourut deux ans après. Six mois avant d'abdiquer la couronne impériale, il avait entamé avec Henri II des négociations qui amenèrent une trêve signée à Vaucelles, près de Cambrai, trêve de cinq ans qui dura à peine cinq mois (1556, 5 fév.).

§ VIII. Expédition du duc de Guise en Italie. — Bataille de Saint-Quentin. — Prise de Calais.—La cour de Rome continuait à être dominée par les idées d'une réforme catholique. Le cardinal Caraffa, fondateur des théatins et président du tribunal de l'inquisition, fut élu sous le nom de Paul IV. C'était un vieillard plein de zèle pour l'Église, mais dur, violent, emporté, qui, à l'exemple de Paul III, ne fit que précipiter les progrès du protestantisme par sa politique temporelle, sa haine contre la maison d'Autriche, son désir de rendre l'indépendance à l'Italie. Il détestait les Espagnols, « la lie de la terre, disait-il, un mélange infâme du juif et de l'Arabe; » il voulait rendre Naples et Milan à la maison de France; et il conclut hardiment avec Henri II une alliance dans laquelle il s'efforça de faire entrer tous les princes d'Italie. La guerre fut ainsi déclarée.

Philippe II ne laissa pas le temps au pape de soulever la péninsule; et, par son ordre, le duc d'Albe, vice-roi de Naples, pénétra dans l'État pontifical et menaça Rome (16 sept.). Paul appela les secours de la France, prit à sa solde des soldats protestants, et s'égara même jusqu'à invoquer l'aide des Turcs. Une armée française, commandée par le duc de Guise, s'apprêta à passer en Italie; mais on manquait d'argent pour la solder; le trésor était déjà endetté de 25 millions; les courtisans se distribuaient pensions, abbayes, dignités, confiscations; les troupes du Piémont, faute de solde, s'étaient débandées. Cependant le duc de Guise amena quinze mille hommes, força les ducs de Parme et de Florence à la neutralité, et reçut le duc de Ferrare dans l'alliance française (1557, janv.). Comme descendant de René d'Anjou[1], il prétendait au royaume de Naples, et, au lieu d'attaquer la Lombardie, où il aurait trouvé l'aide des Vénitiens, il laissa Brissac et Montluc dans le Piémont et dans la Toscane, poussa les Espagnols devant lui, entra en triomphe à Rome, et de là pénétra dans le royaume de Naples. Mais il échoua au siége de Civitella, vit son armée décimée par les maladies, et fut obligé de rentrer dans l'État pontifical, poursuivi par le duc d'Albe. Alors le pape, voyant ses alliés battus et sa capitale menacée, fit sa paix avec l'Espagne; et Guise,

[1] Voyez les pages 163, 188, et la note 1 de la page 325.

qui s'était montré, dans cette guerre, inférieur en talents au duc d'Albe, ramena ses troupes en France. Brissac resta seul chargé de la défense du Piémont. La domination espagnole devint plus solide que jamais, et le saint-siége, ayant perdu tout espoir de la secouer, se renferma uniquement dans ses projets de réforme catholique. L'Italie cessa dès lors d'être le théâtre des hostilités entre la France et la maison d'Autriche.

Marie, malgré la répugnance des Anglais, avait déclaré la guerre à la France, et envoyé au roi d'Espagne un secours de huit mille hommes (1557). Philippe II résolut de frapper un grand coup en Picardie, et forma, sous le commandement du duc de Savoie, une armée de trente-cinq mille fantassins et de douze mille chevaux. Henri n'avait rien à opposer à des forces aussi considérables : il se hâta de rassembler huit à dix mille mercenaires, et garnit Rocroy, Mézières et Marienbourg. Les Espagnols, au moyen d'une fausse attaque sur Rocroy, pénétrèrent dans la Picardie, et se portèrent sur Saint-Quentin, qui leur ouvrait le chemin de Paris (28 juill.). Cette place était sans murailles, sans munitions, sans soldats; l'amiral Coligny s'y jeta avec sept cents hommes, pendant que le connétable accourut de La Fère, avec une armée de vingt-cinq à trente mille hommes, pour protéger l'entrée d'un deuxième secours dans la ville (10 août). C'était Dandelot, frère de Coligny, qui conduisait ce secours; mais il ne put percer qu'avec cinq cents hommes; et, pendant ce temps, Montmorency s'approcha tellement du camp ennemi, qu'il lui fallut combattre. Avec son orgueil ordinaire, et malgré l'avis de ses officiers, il avait négligé de garder une chaussée qui assurait sa retraite; le duc de Savoie envoya sa cavalerie sur cette chaussée, pendant qu'il engageait la bataille avec son infanterie. Les Français résistèrent d'abord avec bravoure; mais, quand ils se virent pris en queue par la cavalerie et sur leur ligne de retraite, ils se mirent à fuir; l'artillerie acheva leur déroute, et, en moins d'une heure, ils furent entièrement détruits. Le connétable fut pris avec quatre mille hommes, une foule de seigneurs, toute son artillerie, et il laissa quatre mille morts sur le champ de bataille.

Il y avait long-temps que la France n'avait éprouvé une si honteuse défaite. Paris trembla. Le duc de Savoie voulait marcher sur cette ville; Philippe II l'en empêcha et lui ordonna de continuer le siége de Saint-Quentin. Cette place fit une défense admirable, et ce ne fut qu'après dix-sept jours d'attaques, et lorsqu'elle était percée de onze brèches, qu'elle fut prise d'assaut, pillée et dévastée (27 août). Sa résistance sauva le royaume. Paris et les

villes de l'intérieur fournirent de l'argent et des hommes ; toute la noblesse se mit en mouvement ; des levées furent faites en Suisse et en Allemagne ; on demanda une flotte aux Turcs ; on excita les Écossais à recommencer la guerre. Le désordre se mit dans l'armée ennemie : les Allemands désertèrent ; les Anglais se retirèrent, et l'hiver mit fin aux hostilités.

Le duc de Guise fut rappelé de l'Italie. On le reçut comme un libérateur ; on le nomma capitaine-général des armées de France ; et comme la rigueur de la saison donnait à l'ennemi toute sécurité, on résolut de frapper à l'improviste un coup qui effacerait la honte de Saint-Quentin. Strozzi entra déguisé dans Calais et examina la place, que la moitié de la garnison abondonnait pendant l'hiver ; le comte de Nevers dirigea secrètement des troupes sur le Boulonnais ; le duc de Guise fit des démonstrations sur l'Artois, et, le 1er janvier, il investi tout à coup la ville avec vingt mille hommes. La garnison n'était que de neuf cents soldats : surprise, effrayée, poussée avec vigueur, elle capitula au bout de huit jours, et les Anglais n'eurent plus un pouce de terre sur le continent (1558).

La prise de Calais fit oublier la défaite de Saint-Quentin, et répandit une joie universelle en France. Cette conquête avait été facile, mais le résultat était si grand, l'orgueil national si flatté, le pays si heureusement délivré d'une honte de deux cents ans, que le duc de Guise fut célébré comme le plus grand capitaine de l'époque, et devint l'homme le plus populaire de la France. L'Angleterre éprouva une profonde douleur de cette perte : il lui semblait que sa vieille gloire s'en allait avec la dernière de ses conquêtes en France, et la reine Marie disait, à son lit de mort, que si on lui ouvrait le cœur on y trouverait le nom de Calais profondément gravé[1].

§ IX. Bataille de Gravelines. — Traité de Cateau-Cambrésis. — Situation du catholicisme. — Les hostilités recommencèrent au printemps, mais avec langueur des deux côtés. Henri et Philippe étaient tout occupés des affaires religieuses de leurs états, et désiraient la paix. Cependant deux armées françaises furent envoyées dans le Luxembourg et dans l'Artois. La première, commandée par Guise, s'empara de Thionville (1558, 22 juin) : elle devait se joindre par le Hainaut, dans la Flandre, à la seconde, commandée par le maréchal de Thermes ; mais l'indiscipline des troupes allemandes força Guise à l'inaction. Pendant ce temps, de Thermes, avec douze mille hommes, prenait Dunkerque, Bergues,

[1] Lingard, t. III, p. 571 (édition Charpentier

Nieuport, et ravageait toute la Flandre maritime; mais il fut forcé de reculer devant le comte d'Egmont, qui se porta rapidement à Gravelines avec quinze mille hommes et ferma la retraite aux Français. De Thermes, après avoir vainement attendu Guise, se mit en marche vers l'Artois, le long de la mer; il rencontra les Espagnols sur l'Aa, leur livra bataille et tenait la victoire, quand dix vaisseaux anglais s'embossèrent sur sa droite et canonnèrent son armée (13 juillet). Les Français se mirent en pleine déroute : deux mille furent tués, et de Thermes, avec ses capitaines, resta prisonnier.

La défaite de Gravelines détermina le roi de France à la paix. La guerre n'avait plus de but : la monarchie de Charles-Quint, divisée entre Ferdinand Ier et Philippe II, était bien moins redoutable, et l'on sentait l'impossibilité d'arracher à la maison d'Autriche ses possessions d'Italie ou des Pays-Bas. D'ailleurs les états européens, qui étaient entrés dans une nouvelle voie de balance politique vers la fin du quinzième siècle, et qui cherchaient à se reconstituer sur des bases différentes de celles qu'avait l'Europe féodale, devaient ajourner cette grave question, pour s'occuper de leurs affaires intérieures. Les intérêts religieux allaient absorber toutes les forces et les pensées.

Un congrès fut ouvert à Cateau-Cambrésis : la mort de Marie Tudor favorisa l'issue des négociations (17 novemb.). Deux prétendantes à la couronne se présentèrent : Élisabeth, fille de Henri VIII et d'Anne de Boleyn; Marie Stuart, petite-fille de Marguerite, reine d'Écosse, sœur aînée de Henri VIII. Le parlement était catholique : il proclama néanmoins Élisabeth, qui était soupçonnée d'un vif attachement au protestantisme. La cour de France, prétendant que la naissance de la fille d'Anne de Boleyn était illégitime, fit prendre le titre de reine d'Angleterre à Marie Stuart, qui venait d'être mariée au dauphin. Philippe II rechercha la main d'Élisabeth; et ce mariage pouvait arracher l'Angleterre à la réforme; mais le pape, à l'instigation de la France, exigea qu'Élisabeth soumît au jugement du saint-siége ses droits au trône, et qu'elle rendît au clergé ses biens. Ces prétentions jetèrent ouvertement la reine d'Angleterre dans la réforme : une majorité calviniste se déclara dans le parlement, qui abolit les statuts de Marie et fit à la liturgie et au dogme les changements qui constituent encore aujourd'hui l'Église anglicane. Alors Philippe II abandonna dans le congrès les intérêts de l'Angleterre, et celle-ci fit la paix avec la France en lui cédant Calais moyennant une somme de 500,000 couronnes.

Ensuite Philippe et Henri signèrent le traité de Cateau-Cambrésis (1559, 3 avril) : ils se rendaient mutuellement leurs con-

quêtes dans les Pays-Bas et la Picardie; mais le roi de France restitua au duc de Savoie tous ses états, sauf Turin, Pignerol et Chivasso; il évacua la Toscane, livra Sienne à Côme de Médicis, la Corse aux Génois, enfin abandonna la possession de cent quatre-vingt-neuf villes ou châteaux. On accusa Montmorency d'avoir imposé cet énorme sacrifice à la France pour sa rançon, et toute la noblesse en jeta des cris d'indignation. La France garda de fait les Trois-Évêchés, mais le droit de possession ne fut pas légitimé par le traité; seulement l'empereur déclara secrètement qu'il ne ferait rien pour recouvrer ces trois villes.

Deux filles de Henri épousèrent, l'une Philippe II, l'autre le duc de Savoie; les fêtes de ce double mariage furent tristement ensanglantées. Henri, en luttant dans un tournoi contre Montgomeri, capitaine des gardes, fut blessé à mort d'un coup de lance (29 juin). Il laissait quatre fils, dont trois montèrent sur le trône et finirent la dynastie des Valois.

Le traité de Cateau-Cambrésis fut le germe de celui qui devait, un siècle plus tard, reconstituer l'Europe, le traité de Westphalie : Henri II avait continué l'œuvre de ses prédécesseurs : Calais, Metz, Toul, Verdun arrondissaient le territoire et rendaient le royaume plus fort que jamais. Ce n'étaient pas des provinces isolées que la France poursuivait, c'était son unité; et, après cinquante ans de guerres en Italie, elle se trouvait heureuse de la conquête de quatre villes qui fermaient ses portes du côté de l'Angleterre et de l'Allemagne. La France était alors l'état le plus uni et le plus riche de l'Europe, celui où l'autorité royale était la plus forte, la noblesse la plus belliqueuse, le peuple le plus soumis. Ces guerres d'Italie, qui avaient détourné l'activité nationale de son vrai but, étant terminées, il semblait qu'elle n'eût plus qu'à se jeter dans une voie de progrès indéfinie; mais les guerres civiles religieuses allaient commencer, la lutte entre le protestantisme et le catholicisme allait prendre pour théâtre la France.

La restauration catholique, commencée sous Paul III, avait été mêlée de tant d'intérêts matériels, qu'elle n'avait pas arrêté les progrès du protestantisme; mais, depuis que la couronne impériale et la couronne des Espagnes n'étaient plus sur la même tête, les papes avaient cessé de haïr la maison d'Autriche, et ils allaient se montrer devant les empereurs pleins de déférence et de concessions, devenir les alliés des rois d'Espagne, abandonner leurs projets de domination sur l'Italie. Cette évolution si difficile, qui donnera à la restauration catholique une allure ferme et décidée, va se faire en face de l'Europe entière, sans que l'Europe s'en

aperçoive. La cour romaine change ses relations, renouvelle sa politique, fait une retraite prudente et silencieuse au sein de ses fonctions ecclésiastiques, subordonne habilement ses intérêts temporels à ses intérêts spirituels; mais elle ménage cette transition avec art : elle ne renonce pas à ses prétentions, elle en adoucit les formes; elle n'abdique pas le passé, mais elle s'assure l'avenir; elle ne désespère pas de recouvrer un jour son ancien empire, mais elle concentre son énergie dans un domaine limité; elle borne son action au midi de l'Europe; elle se cramponne à la France, cette fille aînée de l'Église, dans laquelle est encore son salut. Il était grand temps qu'elle se décidât à cette nouvelle politique : la Scandinavie, la Grande-Bretagne, l'Allemagne presque entière, étaient protestantes; les Pays-Bas, la Pologne, la Hongrie étaient sur le point de le devenir; il s'agissait de savoir si la France serait emportée ou par le mouvement de réforme luthérienne qui avait entraîné tout le nord de l'Europe, ou par le mouvement de restauration catholique qui s'était fait dans le midi. C'était dans cette contrée, intermédiaire de toutes les autres par son génie social, son caractère inexclusif, sa position géographique, que la question religieuse, vainement agitée ailleurs, allait être portée; c'était là qu'elle allait être débattue avec plus de passions et de souffrances que dans tous les autres pays; c'était là que l'Espagne, expression du passé immobile et de l'esprit d'autorité, que l'Allemagne, expression du présent anarchique et de l'esprit d'examen, allaient faire combattre leurs fantassins et leurs landsknechts. C'était là qu'après quarante ans de guerres acharnées qui devaient remuer de fond en comble le sol et la société, allait se décider la lutte entre le fédéralisme féodal du protestantisme et l'unité monarchique du catholicisme.

SECTION V.

GUERRES CIVILES RELIGIEUSES.

1559-1598.

CHAPITRE PREMIER.

Règne de François II. — 1559 à 1560.

. § I. **Progrès du calvinisme en France. — Arrestation et condamnation d'Anne Dubourg. — Organisation civile et religieuse des protestants.** — La victoire des protestants d'Allemagne sur Charles-Quint, l'appui que leur avait donné Henri II, la politique contradictoire des papes, avaient décidé les progrès de la réforme en France ; mais le gouvernement s'était formellement prononcé contre elle. « Le roi, dit Tavannes, haïssoit les calvinistes plus pour son état que pour la religion, en crainte que les étrangers ne s'aidassent de ses sujets contre lui, ainsi que s'étoient aidés les princes luthériens d'Allemagne contre l'empereur[1] ; il avoit donc porté contre eux des édits très-sévères. C'est ainsi qu'en 1551, lorsqu'il avait empêché ses évêques d'aller au concille de Trente, il fit taire les cris de joie des protestants en rendant l'édit de Châteaubriant, qui interdisait toute requête en faveur des hérétiques, accordait des récompenses aux dénonciateurs, exigeait des certificats de catholicisme, etc. Plus tard, il écouta les propositions de Paul IV pour l'établissement de l'inquisition, « seul bélier, disait le pape, avec lequel on pût abattre l'hérésie ; » le parlement s'éleva avec énergie contre ce projet et le fit ajourner ; mais, en 1557, une bulle, confirmée par Henri, confia « l'introduction et observation de l'inquisition » à trois cardinaux ; et les magistrats l'enregistrèrent, à condition que le nouveau tribunal n'aurait pour justiciables que les clercs, et qu'il procéderait non comme juridiction dépendante de la cour de Rome, mais sous l'inspection des évêques. Cet édit excita

[1] Tavannes, ch. 20.

une vive rumeur en France : « les plus politiques et zélateurs de la religion, dit Castelnau, estimoient qu'il étoit nécessaire, tant pour conserver et maintenir la religion catholique que pour réprimer les séditieux qui s'efforçoient, sous couleur de religion, de renverser l'état politique du royaume, et afin que la crainte du supplice retranchât la secte par la racine. Les autres qui n'avoient soin ni de la religion ni de l'état, estimoient aussi l'édit nécessaire, non pour exterminer du tout les protestants, mais que ce seroit un moyen de s'enrichir par les confiscations des condamnés[1]. »

Malgré les édits, malgré les supplices, les protestants « étoient si opiniâtres et résolus en leur religion, que lors même que l'on étoit le plus déterminé à les faire mourir, ils ne laissoient pour cela de s'assembler; et plus on en faisoit de punition, plus ils multiplioient[2]. » La moitié de la noblesse, une partie du clergé et peut-être un dixième du peuple étaient secrètement attachés à la réforme. « Aucune province, écrivait l'ambassadeur de Venise, n'est exempte de protestantisme; à l'exception du bas peuple, qui fréquente toujours avec zèle les églises, les autres ont apostasié, principalement les nobles et presque tous les hommes au-dessous de quarante ans[3]. » En 1555, il n'y avait encore qu'une seule église réformée en France; en 1559, il y en avait deux mille. Malgré les défenses royales, on tenait publiquement des prêches; on faisait des processions de cinq à six mille personnes qui chantaient des psaumes; on voyait des envoyés de Calvin qui parcouraient les provinces en excitant les ardeurs, en répandant les écrits du maître, en faisant des associations et des collectes. Des hommes remarquables par leur naissance et leurs talents étaient déjà à la tête du calvinisme : c'étaient les deux princes de Bourbon, dont nous parlerons tout à l'heure, et les trois frères Châtillon, neveux de Montmorency : le premier, amiral de Coligny; le second, Dandelot, colonel-général de l'infanterie; le troisième, cardinal. Enfin, les parlements, qui étaient chargés de poursuivre l'hérésie, penchaient eux-mêmes pour elle. C'était alors le beau temps de la magistrature française : Olivier, L'Hôpital, Dumoulin, Cujas, Coquille, éclairaient la vieille législation nationale, remettaient en lumière les vrais principes du droit civil, et présentaient une succession de magistrats consommés dans la science et la vertu. Constants dans leur opposition à la cour romaine, jaloux de conserver toute leur juridiction, les parlements, et surtout celui de Paris, éludaient l'application des édits, rendaient l'établissement de l'in-

[1] Castelnau, liv. I, ch. 3. — [2] Id., ibid. — [3] Relat. delle cose di Francia, t. III, p. 20.

quisition inutile, et sauvaient, par leur commisération ou leur connivence, une foule d'accusés. Plusieurs conseillers étaient protestants ; d'autres, qui tendaient à former un tiers-parti, demandaient un concile et la liberté de conscience ; tous avaient, par l'austérité de leurs mœurs et leurs liaisons avec les savants, un semblant de protestantisme. C'en était fait du catholicisme si la magistrature l'abandonnait. Henri II résolut d'arrêter, par un coup d'état, les progrès du calvinisme dans le parlement de Paris : « Partout, disait-il, où les nouvelles doctrines étaient prêchées, l'autorité royale devenait incertaine, et l'on courait risque de tomber en une sorte de république comme les Suisses. » Excité par le cardinal de Lorraine et par Diane de Poitiers, il se rendit subitement au parlement ; et, comme l'on y discutait sur la nécessité d'adoucir les peines portées contre les hérétiques, il invita les magistrats à parler librement (1559, 14 juin). Les conseillers Anne Dubourg et Dufaur se signalèrent par l'âpreté de leur langage : ils demandèrent la suspension de toutes peines jusqu'à la décision du concile général, blâmèrent les vices de la cour, et cachèrent à peine leur adhésion au calvinisme. Henri se crut insulté, surtout dans sa maîtresse, que les paroles de Dubourg avaient paru désigner : il donna sur-le-champ l'ordre d'arrêter les deux conseillers. Trois autres furent saisis dans leurs maisons, et une commission fut nommée pour faire leur procès.

A la nouvelle de ces arrestations, les ministres de l'église réformée se réunirent à Paris, et ce fut le premier synode national des protestants de France. Ils rédigèrent une constitution propre à maintenir l'union entre leurs petites sociétés, et sollicitèrent l'intervention des princes d'Allemagne en faveur des prisonniers. Le roi fut très-irrité de voir ses sujets s'assembler, délibérer sans son ordre, recourir à la protection des étrangers : il défendit les assemblées sous peine de la vie, et ordonna des poursuites rigoureuses contre les sectaires. Mais la mort le surprit au milieu de ses projets de persécution. Le procès de Dubourg continua sous son successeur, et causa une fermentation très-vive, surtout quand on vit le président Minard, ennemi acharné de l'accusé, frappé à mort par un inconnu (18 déc.). Les compagnons de Dubourg se rétractèrent ; quant à lui, il confessa intrépidement sa foi, fut condamné et exécuté (23 déc.). Dès lors le parlement, épuré, se montra entièrement attaché au catholicisme et dévoué au maintien des lois, tout en gardant ses idées de modération et d'opposition à la cour romaine.

Le supplice de Dubourg fit jeter des cris d'indignation aux pro-

testants, et leur inspira des projets de résistance. Sous l'influence de Calvin, qui les exhortait à défendre la *cause*, « même à coups d'arquebuse, » ils arrêtèrent leur profession de foi, leurs réunions consistoriales, l'élection libre de leurs pasteurs, l'établissement de subsides réguliers. C'était tout un état qui se formait dans l'état. Du consistoire de chaque église, les affaires allaient au synode provincial, composé des députés de chaque consistoire, et, de là, au synode national, composé des députés des synodes provinciaux; et, dans ces assemblées, « l'on ne traitoit pas seulement de la religion, mais des affaires d'état, et pour adviser tous les moyens de se défendre et assaillir, de fournir argent aux gens de guerre, et faire des entreprises sur les villes et forteresses [1]. » Les calvinistes étaient pleins d'orgueil et de confiance; leur nombre s'accroissait tous les jours; et, en voyant une grande partie de la noblesse prête à tirer l'épée, ils résolurent de s'emparer du gouvernement par un coup de violence, et d'imposer à toute la France les nouvelles doctrines.

§ II. Les Guise s'emparent du gouvernement. — Continuation de la réforme catholique. — Politique de Philippe II. — La mort de Henri II semblait leur en fournir l'occasion. Le nouveau roi, François II, âgé de moins de seize ans, et aussi faible d'esprit que de corps, était incapable de gouverner. C'était, disait-on, aux princes du sang à prendre en main les affaires; mais il n'y avait plus d'autres princes du sang que les Bourbons; et leur famille, séparée du trône depuis trois cents ans, n'avait plus de parenté avec celle des Valois qu'au vingt-unième degré; d'ailleurs, elle était pauvre et discréditée depuis la trahison du fameux connétable. Le chef de cette famille était Antoine, duc de Vendôme [2], qui avait épousé Jeanne d'Albret, et par elle était devenu roi de Navarre, comte de Foix et seigneur de Béarn [3]. Il avait deux frères: Charles, cardinal de Bourbon; Louis, prince de Condé [4]. Antoine et Louis avaient embrassé la réforme; et, quoique leur conviction religieuse

[1] Castelnau, liv. I, ch. 5 et 7.

[2] De Robert de Clermont, fils de saint Louis, naquit Louis Ier, duc de Bourbon, lequel eut deux fils: 1° Pierre, tige de la branche aînée ou des ducs de Bourbon et des comtes de Montpensier, qui finit, en 1527, par le connétable; 2° Jacques, comte de la Marche, tige de la branche cadette. Le fils de ce Jacques eut deux fils: un comte de la Marche qui mourut sans postérité, et un comte de Vendôme, qui eut pour arrière-petit-fils Charles, duc de Vendôme, lequel fut père des trois Bourbons dont nous parlons.

[3] Jeanne était fille de Henri II (de Navarre) et de Marguerite de Valois, sœur de François Ier. Henri II avait succédé à Catherine de Foix et à Jean d'Albret, dépossédés de la Navarre par Ferdinand-le-Catholique en 1512.

[4] Un troisième frère, le comte d'Enghien, qui gagna la bataille de Cerisola, était mort sans enfants.

fût très-faible, leur arrivée au pouvoir aurait mis le calvinisme dans le gouvernement. Ils étaient absents de la cour quand Henri II fut blessé; et le connétable de Montmorency, craignant l'ambition des Guise, pressa le roi de Navarre d'accourir à Paris pour prendre le gouvernement à la mort du roi; mais Antoine, lent et irrésolu, tarda à venir; et, quand il arriva, le catholicisme s'était emparé du pouvoir sous deux hommes qui, avec une profonde intelligence de leur temps et de leur pays, l'avaient pris hautement pour bannière. Ces deux hommes étaient le duc de Guise et le cardinal de Lorraine. Oncles de Marie Stuart[1], et tout-puissants sur son esprit, ils n'eurent pas de peine à captiver le jeune roi, qui adorait sa femme, et qui n'aimait ni l'impérieux Montmorency, ni les Bourbons, ambitieux et suspects d'hérésie. De plus, ils eurent soin de s'allier à le seule personne qui pût balancer l'influence de Marie dans l'esprit du roi : cette personne était la reine-mère, Catherine de Médicis, qui avait tenu la conduite la plus sage pendant le règne de son mari : soumise, paisible, ignorée, supportant tout, même la maîtresse du roi, attendant froidement et sans humeur le moment de prendre le pouvoir. Le duc de Guise eut l'administration de la guerre, le cardinal de Lorraine celle des finances; on rappela Olivier à la chancellerie. Montmorency fut disgracié, dépouillé même de la grande-maîtrise de la maison royale, que l'on donna au duc de Guise. Le roi de Navarre, après avoir paru un moment à la cour, se retira dans ses domaines. Enfin, les nouveaux maîtres annoncèrent la marche du gouvernement, en renouvelant les édits contre les hérétiques, et en les faisant exécuter avec rigueur.

En même temps que l'avénement des Guise au pouvoir consternait les calvinistes, la réforme catholique se continuait par les mains de Paul IV, qui, ayant mis bas toute pensée temporelle, travaillait au « rétablissement de l'Église dans sa pureté primitive, » avec une énergie passionnée, infatigable, persécutrice. Il donnat à l'inquisition des formes plus cruelles, le droit de mettre à la torture, celui de traduire devant les tribunaux les cardinaux, les rois, le pape lui-même; il se vantait de n'avoir point passé un seul jour sans rendre une ordonnance de discipline; il mourut debout au milieu de ses travaux. D'un autre côté, la société des jésuites faisait d'étonnants progrès : à la mort de son fondateur, en 1556, elle avait quatorze provinces et cent colléges; elle était déjà dans le Brésil et au Japon; elle dominait toute la monarchie espagnole; elle forçait en Allemagne le protestantisme à reculer devant elle[2];

[1] Voyez la note 1 de la page 325.

[2] « On doit considérer, dit Ranke, les progrès de cet institut en Allemagne

la France seule, par la voix des parlements, lui fermait encore ses portes. Enfin, la réforme catholique avait trouvé un bras dans Philippe II, génie étrange, austère, inflexible, plein d'une sombre grandeur, possédé d'une seule idée, le rétablissement de l'unité religieuse et politique; il consacra à cette œuvre sa vie, ses trésors, ses sujets, sa famille; il marcha à ce but avec une constance de volonté prodigieuse, employant comme des armes ordinaires les supplices, les perfidies et les violences. La restauration de la foi et de l'autorité était pour lui une autre manière d'obtenir la domination universelle.

Philippe, depuis qu'il avait fait la paix avec la France, s'était posé en Europe comme le champion du catholicisme; il étouffait la réforme au moyen de l'inquisition en Espagne et en Italie; il introduisait de force ce tribunal aux Pays-Bas, et se préparait à livrer dans cette contrée une terrible guerre à l'hérésie; il poussait les jésuites en Allemagne; il correspondait avec les catholiques de la Grande-Bretagne; enfin, il cherchait à établir son influence sur la France. Telle était la position qu'il s'était donnée dans le monde catholique, que les Guise, dès leur arrivée au pouvoir, se mirent en correspondance avec lui, « l'assurant de leur ardeur pour l'entretènement de la foi, le remerciant du soin qu'il prenoit pour la conservation de la France. » Le roi d'Espagne leur répondit par une lettre de protection superbe : il les assurait de son zèle à les défendre, eux, le roi et la reine-mère, « voire lui coûteroit la vie et à quarante mille hommes qu'il avoit tout prêts, si aucun étoit si hardi d'attenter au contraire [1]. »

§ III. Situation de la réforme en Écosse et dans les Pays-Bas. — Conjuration d'Amboise. — Pendant que Philippe, de son monastère de l'Escurial, poursuivait en tous lieux la réforme, la réforme trouvait un asile, un centre, une citadelle dans l'Angleterre; et, au génie, aux trésors et aux soldats du roi catholique, elle opposait le génie, les trésors et les soldats de la fille de Henri VIII. La lutte entre le catholicisme et le protestantisme allait, pendant trente ans, se personnifier dans ces deux souverains inégalement convaincus, mais également despotes, également insoucieux des moyens qui les menaient à leur but. L'Écosse, les Pays-Bas, et surtout la France, allaient leur servir tour à tour de champ de bataille.

comme une nouvelle intervention de l'Europe romaine dans l'Europe germanique : ils nous ont vaincus sur le sol allemand. » (Hist. de la Papauté au XVIe siècle, t. III, p. 41.)

[1] Régnier de la Planche, p. 61.

C'était Marie de Guise qui gouvernait l'Écosse : par le conseil de son frère, elle abolit la tolérance religieuse que ses barons lui avaient imposée. Aussitôt les calvinistes se révoltèrent, et, aidés des princes du sang, ils la déposèrent de la régence (1559, 21 oct.). Les Guise lui envoyèrent des secours. Mais Élisabeth n'avait pas pardonné à Marie Stuart d'avoir pris les armes et le titre de reine d'Angleterre; elle savait que le triomphe du catholicisme en Écosse serait le signal de la révolte des catholiques anglais, elle était depuis long-temps en correspondance avec les rebelles, et voulait dominer ce royaume voisin au moyen de la religion : elle envoya une flotte et une armée au secours des calvinistes. Les Français furent obligés d'évacuer le royaume; Marie de Guise mourut; sa fille fut forcée de laisser le gouvernement aux princes du sang, de rétablir la liberté religieuse et d'abandonner ses droits à la couronne d'Angleterre (1560, juillet). Élisabeth fut dès lors plus maîtresse de l'Écosse que Marie Stuart.

Les succès des calvinistes d'Écosse, le rôle que prenait Élisabeth et les intrigues de ses ambassadeurs eurent une grande influence sur la réforme dans les Pays-Bas et en France. Aux Pays-Bas, le mouvement se manifesta seulement par des plaintes, que l'inquisition comprima facilement; mais en France, les calvinistes, qu'on commençait à appeler *huguenots* [1], « se mettoient devant les yeux l'exemple de leurs voisins, c'est-à-dire des royaumes d'Angleterre, de Danemarck, de Suède, d'Écosse, de Bohême, les six cantons principaux des Suisses, les trois ligues des Grisons, la république de Genève, où les protestants tiennent la souveraineté; à l'exemple des protestants de l'empire, ils se vouloient rendre les plus forts pour avoir pleine liberté de leur religion, comme aussi ils espéroient et pratiquoient leurs secours et appui du côté des étrangers, disant que la cause étoit commune et inséparable [2]. »

Des pamphlets violents furent publiés : les uns demandaient que le pouvoir fût donné aux princes du sang, et que les états-généraux fussent convoqués; les autres accusaient les Guise de vues ambitieuses sur la couronne, ou du moins sur la Provence, réclamaient contre leur tyrannie et demandaient leur mort [3]. Les réformés s'unirent à tous les mécontents; et le nombre en était grand, car le gouvernement des Guise était despotique, arrogant, nullement ménager des formes. On avait vu le cardinal de Lorraine débarrasser la cour des solliciteurs qui l'encombraient, en faisant élever des

[1] Du mot *eidgenossen*, confédérés, par lequel on désignait, dès 1518, les partisans de la liberté à Genève.

[2] Castelnau, liv. I, ch. 7. — [3] D'Aubigné, t. I, liv. II, p. 89.

potences pour ceux qui n'auraient pas vidé les lieux en vingt-quatre heures. Ces solliciteurs étaient la plupart des gentilshommes qui avaient fait les guerres d'Italie, et qui allèrent porter leur indignation dans les provinces. La noblesse était déjà très-irritée de l'orgueil de ces princes étrangers qui occupaient la place des princes du sang ; en outre, depuis qu'elle se reposait dans ses manoirs, elle avait repris ses souvenirs d'indépendance féodale, et désirait regagner sur la royauté le terrain perdu depuis un siècle ; enfin elle avait dépensé une bonne partie de ses richesses, soit dans les guerres d'Italie, soit dans les fêtes de la cour, et voulait suivre l'exemple des seigneurs d'Allemagne et d'Angleterre, qui avaient si aisément conquis sur le clergé tant de belles abbayes et de beaux domaines. Elle était donc toute disposée à se jeter, comme ses pères, à la suite de quelque duc de Guyenne ou de quelque duc de Bourgogne, pour faire la guerre au roi de Paris. Elle commença dès lors à former une ligue redoutable par son expérience militaire, son caractère aventureux, son crédit sur les esprits, ses relations avec l'étranger, et elle se groupa autour des deux Bourbon, surtout autour de Condé, prince ambitieux, frivole et libertin, mais plein d'esprit et de bravoure.

Les huguenots, croyant avoir pour eux l'opinion publique et étant assurés des dispositions de la noblesse, se mirent en correspondance avec Genève, les princes d'Allemagne et surtout Élisabeth, qui espérait, au moyen des troubles de la France, ravoir Calais[1] ; ils formèrent le projet de mettre le calvinisme dans le gouvernement en renversant les Guise. Quelques-uns voulaient même appeler Condé au trône ; d'autres, établir une république ; « car les huguenots, dit Tavannes, dès ce temps-là, étoient déjà en dessein de fonder une démocratie ou une aristocratie, tellement que l'état de France fût devenu comme celui des Suisses ; leur désir a toujours été d'établir l'état populaire. » Plusieurs assemblées de mécontents furent tenues secrètement ; et dans l'une d'elles, où l'on croit que Condé assistait, il fut résolu qu'on ne s'attaquerait ouvertement ni au roi, ni au gouvernement, ni à la religion, mais aux Guise seulement, comme « usurpateurs du pouvoir, étrangers et tyrans ; » qu'on ne compromettrait pas Condé en le mettant à la tête du mouvement, mais qu'on chargerait de ce rôle dangereux un gentilhomme obscur[2]. On choisit La Renaudie : c'était un homme

[1] Lingard (t. IV, p. 51 de l'édition Charpentier) assure que l'ambassadeur d'Angleterre fut l'instigateur de la conjuration.

[2] La Planche, p. 166. — D'Aubigné, liv. II, p. 92. — Théodore de Bèze, t. I, liv. III, p. 254.

de résolution, qui avait été banni de France comme faussaire. On décida qu'on enverrait à Blois, où séjournait la cour, un grand nombre de huguenots pour présenter des pétitions au roi en faveur de la liberté religieuse; cinq cents cavaliers et mille fantassins, tous gentilshommes d'élite, devaient marcher par petites bandes sur Blois, se réunir aux pétitionnaires et aux gens de Condé, mettre en prison ou tuer les Guise, enlever le roi et donner le gouvernement aux deux Bourbon, qui convoqueraient les états-généraux; enfin l'on devait appuyer ce coup audacieux par une prise d'armes dans les provinces du midi.

Ce plan arrêté, on travailla à rassembler des hommes et des armes; mais un ami auquel se confia La Renaudie dévoila au gouvernement le complot. Aussitôt les Guise transportèrent la cour à Amboise, ville capable de résister à un coup de main; et comme ils ignoraient quels étaient les chefs de la conjuration, ils appelèrent les Châtillon à la cour, sous prétexte de prendre leur avis. Ceux-ci arrivèrent; soit qu'ils ignorassent le complot, soit qu'ils craignissent d'être découverts, ils prétendirent que la persécution contre les réformés était la seule cause du mécontentement, et ils obtinrent un édit qui suspendait les poursuites contre les hérétiques jusqu'à la convocation d'un concile général (1560, 2 mars). Cet édit vint trop tard : les conjurés étaient en marche. Mais Guise parvint à connaître leur plan d'attaque, et il résolut de les prendre en flagrant délit; il distribua des troupes dans les environs d'Amboise, avec ordre de faire main basse sur toutes les bandes qu'elles rencontreraient. Condé s'était hâté de se rendre à la cour, pour écarter les soupçons, dirent les uns, pour aider les huguenots, dirent les autres : il fut placé, ainsi que les Châtillon, aux postes les plus exposés, et forcé de feindre du zèle, pendant que les gentilshommes qu'il avait cachés aux environs d'Amboise furent les premiers rencontrés et massacrés.

Les conjurés, encore qu'ils sussent être découverts, pensaient être assez forts « pour exécuter par intelligence de la cour[1]; » et La Renaudie, cherchant son salut dans l'audace, continua de s'avancer (15 mars). Ses bandes furent surprises et dispersées, lui-même fut tué; tous les prisonniers furent exécutés. Les Guise crurent le danger passé, et se hâtèrent de publier un édit d'amnistie; mais une dernière troupe de conjurés ayant pénétré la nuit dans la ville, le combat recommença, et Condé fut obligé de tremper son épée dans le sang de ses complices. On révoqua l'amnistie : Guise fut nommé lieutenant-général du royaume; on donna l'ordre de tuer

[1] Tavannes, ch. 15.

tout ce qui serait rencontré en armes. « Pendant plusieurs jours, sans jugement et sous les yeux du roi, on pendit, on noya, on décapita les prisonniers; le sang ruisseloit dans les rues; la Loire étoit chargée de cadavres. Les exécutions ne cessèrent qu'à la prière de la reine-mère, qui fit délivrer et renvoyer un grand nombre de conjurés[1]. » Cependant plusieurs furent mis à la torture, et leurs révélations inculpaient si gravement Condé que le cardinal voulait faire tomber sa tête; mais le duc s'y opposa. Le prince nia toute participation au complot, disant que « tous ces pendus-là en avoient menti[2]; » il offrit même de combattre quiconque « maintiendroit qu'il étoit auteur de ladite entreprise[3], » puis il s'échappa de la cour. Coligny se retira aussi, après avoir conseillé à Catherine de s'appuyer sur les protestants pour prendre elle-même le maniement des affaires[4].

Les Guise, ayant témoigné, par le nombre des exécutions, quelle importance ils attachaient à la répression du premier complot protestant, dénoncèrent à toute la France la conjuration d'Amboise, « comme tendant à l'entière subversion de l'état, comme faite contre l'autorité royale, qui devoit être rabaissée à la merci des subjects[5]. » De leur côté, les calvinistes répandirent partout qu'il y avait dans cette affaire « plus de mal-contentement que de huguenoterie, » et qu'ils ne s'étaient armés que contre la tyrannie des Guise. Si la nation fut effrayée de l'audace des conjurés, elle fut indignée du sang versé pour éteindre la conjuration, et le crédit des princes lorrains en reçut une grave atteinte : c'est pourquoi ils se hâtèrent, à la demande de Catherine, de donner une amnistie générale pour tous les crimes commis sous prétexte de religion.

§ IV. Michel de L'Hôpital. — Assemblée des notables. — Jugement de Condé. — Mort de François II. — La reine-mère commençait à se refroidir pour les Guise : esprit de circonspection et de milieu, elle douta, aux clameurs qui accueillirent les exécutions d'Amboise, si le parti qui venait de conspirer était coupable, et elle craignit, sinon pour la couronne de son fils, au moins pour sa propre autorité. Alors elle se rapprocha des calvinistes, écouta leurs plaintes, et chercha à introduire la modération dans le conseil, en faisant succéder au chancelier Olivier, qui venait de mourir, Michel de L'Hôpital. C'était la plus haute réputation de science et de vertu de toute la magistrature; mais il appartenait au parti des mal-contents, et sa femme et ses enfants étaient calvinistes[6]. Le

[1] Castelnau, liv. I, ch. 8. — [2] Id., ch. 10. — [3] Davila, liv. II, p. 43. — [4] Castelnau, liv. I, ch. 11. — De Thou, liv. XXIV. — [5] Mém. de Condé, t. I, p. 77. — [6] D'Aubigné (liv. II, p. 95) prétend qu'il avait signé la conjuration d'Amboise.

premier acte du nouveau chancelier fut l'édit de Romorantin, par lequel la connaissance des crimes d'hérésie fut interdite aux tribunaux séculiers et donnée exclusivement aux évêques. C'était le seul moyen d'empêcher que l'inquisition ne fût établie avec les formes qu'elle avait en Espagne.

Catherine, après ce premier pas dans les voies modérées, essaya de mettre une barrière à l'autorité exorbitante des Guise en convoquant à Fontainebleau une assemblée de notables, ou plutôt de seigneurs et de conseillers d'état. Elle fit elle-même l'ouverture de cette assemblée en la priant de prendre des mesures efficaces pour soulager le peuple et ramener la noblesse à son devoir (1560, 21 août)[1]. Les deux Bourbon n'avaient osé y venir, craignant d'être arrêtés; mais Coligny présenta, au nom des protestants, une requête au roi pour obtenir des temples, la suspension des peines portées contre les hérétiques et la convocation d'un concile national. « Cette requête, dit-il, cinquante mille hommes sont prêts à la signer[2]. » Les Guise lui répondirent en lui rappelant la conjuration d'Amboise. « S'il y a, dirent-ils, cinquante mille protestants pour signer une requête, le roi en trouvera un million de sa religion qui y seront contraires[3]. » Cependant le parti modéré l'emporta; il était représenté par deux évêques, Montluc et Marillac, soupçonnés de calvinisme et conseillers intimes de la reine-mère. Il fut résolu que les états seraient assemblés à Orléans, que la punition des hérétiques serait suspendue, et que les évêques se réuniraient en synode national[4].

C'était une défaite pour les catholiques. Philippe II s'en alarma; il se plaignit « du peu de religion de la reine, qui vouloit tout mettre en compromis et en accommodement[5]; » et le pape Pie IV, qui venait de succéder à Paul IV, effrayé de la proposition d'un concile national, publia une bulle pour la continuation du concile de Trente. De leur côté, les huguenots prirent de l'audace et de l'assurance, persuadés que, dès qu'on permettrait aux opinions secrètes de se manifester, l'on trouverait en France plus de calvinistes que de catholiques. « Grand nombre de bannis, mêmement plusieurs ministres de Genève et d'Angleterre, s'établirent par toute la France en donnant beaucoup de courage aux protestants, qui s'étoient refroidis de continuer leurs assemblées et l'exercice de leur religion[6]. » Des troupes de gentilshommes se levaient dans les provinces; une guerre de partisans avait même commencé dans le

[1] De Thou, liv. XXV. — [2] Castelnau, liv. II, ch. 8. — [3] Id., ibid. — [4] De Thou, liv. XXV. — Castelnau, liv. II. — [5] Le Laboureur, Additions aux Mém. de Castelnau, t. I, p. 459. — [6] Castelnau, liv. I, ch. 11.

Dauphiné et la Provence; plusieurs églises furent dévastées. Les Bourbon et les Châtillon, retirés dans leurs châteaux, dirigeaient tous ces mouvements. Un nouveau complot se forma pour renverser les Guise et commencer la guerre civile sur tous les points du royaume. Les princes lorrains l'apprirent et déployèrent la plus terrible activité : on dissipa les prêches, on pendit les prédicants, on confisqua les biens des perturbateurs; des troupes furent envoyées de tous côtés; Orléans fut garni de huit à dix mille hommes. Les Guise avaient saisi des papiers qui compromettaient les Bourbon : ils avaient résolu de les faire condamner, d'écraser le calvinisme par les états-généraux et de chasser tous les huguenots du royaume : il fallait, disaient-ils, couper d'un coup la tête à la rébellion.

Les deux princes de Bourbon hésitaient à se rendre à ces états qu'ils avaient tant demandés; ils partirent néanmoins avec une escorte de gentilshommes. Sur la défense qu'on leur fit de venir en armes, ils essayèrent de reculer; mais ils voyaient derrière eux les provinces garnies de troupes, et ils étaient hors d'état de commencer la guerre civile, bien que les députés des églises protestantes leur eussent offert un corps de six mille hommes. Ils continuèrent leur route, sur l'assurance donnée par le roi qu'ils seraient accueillis suivant leur dignité[1], et arrivèrent à Orléans. Ils furent reçus d'une manière sinistre, à travers des haies de soldats menaçants, et se présentèrent devant le roi (1560, 29 oct.). « J'ai eu avertissement, dit le jeune François à Condé, de plusieurs entreprises faites par vous contre ma personne et mon état, et je vous ai mandé pour être éclairci de la vérité[2]. » Puis il le fit arrêter et tenir en dure captivité. Le roi de Navarre, contre lequel on n'avait pas de preuves, fut seulement gardé à vue. On nomma une commission pour faire le procès au prince; et, malgré ses appels au parlement, malgré les prières de sa femme et de ses amis, l'affaire fut poussée avec rigueur.

Cependant le roi, depuis long-temps malade, était près de sa fin; les Guise, voyant que le pouvoir allait leur échapper, rompirent toute mesure : ils sollicitèrent la reine-mère de faire périr les deux Bourbon, et de s'emparer de la régence, que le roi de Navarre allait lui disputer, lui promettant de la soutenir avec toutes les forces des catholiques[3]. Catherine, par le conseil de L'Hôpital, repoussa leurs demandes : elle se voyait à la merci de ces ambitieux si les Bourbon cessaient de faire contre-poids à leur puissance; d'ailleurs, ses idées de modération l'entraînaient vers les protes-

[1] La Planche, p. 599. — [2] De Thou, liv. XXV. — Castelnau, liv. II, ch. 10.
[3] De Thou, liv. XXVI. — D'Aubigné, t. I, liv. II. — Mathieu, liv. IV.

tants; elle s'allia même en secret avec le roi de Navarre, sous promesse qu'il ne lui disputerait pas la régence. Condé fut condamné à mort; mais Catherine fit suspendre l'exécution du jugement, et pendant ce temps le roi mourut (5 déc.).

François II ne laissait pas d'enfants. Sa veuve, à peine âgée de dix-huit ans, élevée en France et devenue toute Française, n'avait nulle envie de s'en aller dans son Écosse sauvage, calviniste, où Jean Knox était le maître absolu; mais elle n'était pas aimée de la reine-mère et fut obligée de partir. La malheureuse princesse, debout sur le vaisseau qui l'emportait loin du pays de ses affections, fondait en larmes en répétant: « Adieu, France! adieu, France! » Elle passa à côté de la flotte qu'Élisabeth avait mise en mer pour s'emparer de celle qu'elle haïssait autant comme femme que comme reine, et elle aborda dans son royaume, où tant de malheurs l'attendaient.

CHAPITRE II.

Première guerre civile. — 1560 à 1563.

§ 1er. La reine-mère prend la régence et protége le calvinisme. — États d'Orléans. — A François II succéda Charles IX, deuxième fils de Henri II, âgé de dix ans. La reine-mère, par le conseil de L'Hôpital, s'empara du pouvoir sans prendre le titre de régente, et sans attendre la volonté des états qui s'assemblaient; mais, pour donner une ombre d'autorité aux Bourbon, elle nomma le roi de Navarre lieutenant-général du royaume, en lui promettant de ne gouverner que par ses conseils. Catherine était une femme habile et spirituelle, mais sans convictions religieuses, sans idées politiques arrêtées, pleine d'égoïsme, ne songeant qu'au présent, croyant suppléer à l'énergie par la finesse, aimant les compromis, les voies détournées, les négociations; voulant la conciliation et la paix à tout prix. Sa politique étroite et sans dignité, mais laborieuse et active, fut la modération, la tolérance, la bascule entre les partis; son but, le salut de l'autorité royale, qu'elle voulait exercer au nom de son fils. Elle prit pour guide L'Hôpital, tête large et moderne, âme pure, caractère de milieu, mais qui n'était pas de son siècle, parce que son siècle était passionné, et qu'il ne pouvait amener personne à sa tolérance.

La marche du nouveau gouvernement s'annonça par ses actes. Les Guise gardèrent leurs dignités, et ils feignirent de se réconcilier avec les Bourbon; le duc resta chef de la maison du roi, le

cardinal, maître des finances; le connétable revint à la cour, le roi de Navarre entra au conseil, Condé sortit de prison. Grâce à ces mesures de sagesse et de conciliation, la reine prit en main les affaires, du consentement et avec l'approbation de tous.

Il semblait que Catherine, en suivant les voies de la modération, avait trouvé la vraie politique nationale; car les états eux-mêmes parurent presque unanimes pour solliciter des adoucissements dans les peines portées contre les hérétiques. Le clergé se montra plein d'équité et d'amour du bien public : il avoua le relâchement où il était tombé, et émit le vœu que les élections ecclésiastiques fussent rétablies; la noblesse demanda des temples pour les calvinistes; le tiers-état, la réforme des abus de l'Église, l'abolition de la vénalité des charges, l'institution d'états-généraux périodiques. La question financière fut l'objet des discussions les plus graves : la dette était de 43,000,000, et la recette, qui n'était que de 12,000,000, se trouvait au-dessous de la dépense. Les députés, effrayés d'une telle situation, n'osèrent pourvoir à l'acquittement de la dette avant d'avoir consulté leurs provinces, et ils s'ajournèrent au mois d'août suivant (1561, 31 janv.).

Les demandes des états servirent de base à l'ordonnance d'Orléans, qui essaya une véritable réforme dans l'administration du royaume et dans la discipline de l'église gallicane, mais qui témoigna aussi que l'autorité royale, pour être plus absolue, plus riche, plus pompeuse, tendait à s'affranchir des entraves du catholicisme. Catherine, séduite par ses idées de modération, se laissait entraîner dans le parti persécuté; la conjuration d'Amboise lui avait fait croire que le système rigoureux de catholicisme suivi par les Guise était odieux à la nation; les demandes des états lui persuadèrent que l'opinion de la France penchait vers la réforme. Coligny et les autres chefs calvinistes lui exagéraient et s'exagéraient à eux-mêmes les forces de leur parti; ils croyaient que, si le gouvernement embrassait le protestantisme, il ne faudrait pas dix ans à la France pour devenir tout entière protestante. D'ailleurs, pourquoi Catherine échouerait-elle là où Henri VIII et Gustave Wasa avaient si facilement réussi? N'avait-il pas suffi de la volonté du prince pour rendre l'Angleterre et la Suède protestantes? La reine, entraînée par ces idées, son scepticisme, son ardeur toute féminine de nouveautés, entra de plain-pied dans le calvinisme, croyant faire acte de haute politique et rendre plus solide la couronne de ses enfants. Conseillée par L'Hôpital, qui avait d'ailleurs l'esprit tout porté vers la réforme, elle défendit sous peine de mort les noms de huguenots et de papistes, mit en liberté les détenus pour cause

de religion, rappela les bannis, rendit les biens aux condamnés, fit entrer Condé au conseil; elle tendit même « à instruire le jeune roi dans le mépris des rites romains[1], » et fit prêcher devant lui l'évêque de Valence, « qui parloit, dit l'ambassadeur de Venise, de tous les points aussi clairement que s'il étoit en pleine Genève[2]; » enfin, elle laissa le cardinal de Châtillon faire la cène dans la cathédrale de Beauvais, ayant sa femme à ses côtés. Les huguenots s'enhardirent; ils firent publiquement leurs assemblées, ils demandèrent l'expulsion des Guise, ils présentèrent une requête au roi pour obtenir l'exercice libre de leur culte, la permission de bâtir des temples, la destruction des statues, images et autres signes d'idolâtrie. Une agitation extrême fut le résultat de cette requête; la reine la renvoya au parlement, et, en attendant, elle promit à Coligny une conférence théologique entre les deux religions, véritable triomphe pour les huguenots, à qui l'on donnait une tribune solennelle et l'occasion tant désirée d'exposer leurs doctrines au grand jour.

§ II. Opinion du peuple. — Triumvirat. — Édit de juillet. — États de Pontoise. — Colloque de Poissy. — Rien de tout cela n'était ratifié par la masse du peuple et par une bonne partie de la magistrature et de la noblesse. Montmorency, qui était l'expression du parti des mécontents catholiques, s'indigna « de l'apostasie de la reine, » et se rapprocha des Guise, malgré les sollicitations de ses neveux, « persuadé, disait-il, qu'il ne pouvoit se faire mutation de religion sans un changement d'état[3]. » Le parlement refusa d'enregistrer les ordonnances du chancelier, interdit les prêches sous peine de mort, maintint les édits de Henri II, et accusa le gouvernement de trahison. Les protestants, quelque bruit qu'ils fissent, ne formaient qu'une fraction minime de la population. Ni eux, ni Catherine, ni ses conseillers, « n'apercevaient cette classe si nombreuse du peuple qui, pendant long-temps, ne paraît prendre aucun intérêt aux affaires publiques; mais qui, lorsque tout à coup elle se livre à ses passions, fait taire toute autre voix que la sienne[4]. » Le protestantisme avait d'abord trouvé faveur en France, parce que son principe était en harmonie avec le génie national; mais son alliance avec les factions de cour, son caractère aristocratique, ses allures arrogantes, ses projets de destruction, lui avaient enlevé toute popularité. La société française était fondamentalement catholique : depuis le roi jusqu'au serf, tout était lié

[1] Lettre du nonce Sainte-Croix (15 novembre 1561) dans les Actes ecclésiastiques, civils et synodaux, t. I — [2] Le Laboureur, Addit. aux Mém. de Castelnau, t. I, liv. II. — [3] De Thou, liv. XXVII. — La Place, liv. V. — [4] Sismondi, t. XVIII, p. 107.

hiérarchiquement par la religion; le catholicisme était l'âme de la famille, de la cité, de la nation; il s'était profondément insinué dans toutes les veines du corps social; il était pour le peuple la sanction du passé et de l'avenir, la garantie de tous les droits, la source de toutes les jouissances; il était la vie entière. Lois, mœurs, actions, pensées, arts, cérémonies, foyer domestique, existence publique, tout était imprégné de catholicisme. Aussi le peuple regardait-il les protestants comme des sacriléges, des infidèles, des sauvages, qui voulaient détruire toute la société; à ses yeux, ce n'étaient pas des novateurs qui différaient de sa croyance seulement par quelques dogmes, c'étaient des ennemis, des étrangers, qui l'insultaient par leur mépris pour tous les objets de sa vénération; et, quand il les vit détruire églises, croix, tombeaux; quand il les vit s'attaquer à tout ce qui était pour lui civilisation, gloire, bonheur, c'est-à-dire à ces innombrables chefs-d'œuvre des arts que la foi du moyen âge avait enfantés, il les prit pour des barbares semblables aux Sarrasins, et les traita comme tels.

Les Guise, voyant le peuple alarmé de la marche du gouvernement, résolurent de prendre hautement la défense du catholicisme, et ils se réconcilièrent avec le parti des mécontents politiques. Alors fut formée une alliance étroite entre le duc de Guise, le connétable, et le maréchal Saint-André, alliance que les protestants appelèrent fastueusement le *triumvirat*, en feignant de croire qu'elle avait pour but de les livrer à des proscriptions semblables à celles d'Octave. Les triumvirs s'appuyèrent sur le parlement et la bourgeoisie de Paris, se mirent en relations avec Philippe II, et portèrent des plaintes très-amères sur la violation des lois et la licence des réformés.

Le chancelier, qui rêvait toujours la conciliation, voulut mettre fin à ces plaintes en établissant légalement la position des protestants, lesquels se trouvaient proscrits par les édits et protégés par le gouvernement; il assembla les membres du parlement et du conseil du roi, pour discuter sur la requête que les huguenots avaient récemment présentée: « Il ne s'agit pas, disait-il, de religion; il s'agit de prévenir les troubles et d'assurer la paix publique (1561, juill.). » Mais, depuis le supplice de Dubourg, les parlementaires étaient profondément catholiques, et il n'obtint pas d'eux ce qu'il désirait. L'*édit de juillet*, résultat de cette assemblée, déclara les prêches des protestants illicites, et déféra les coupables aux tribunaux ecclésiastiques, qui ne pouvaient infliger d'autre peine que le bannissement; il défendit aux calvinistes les levées d'hommes et d'argent, aux catholiques les dénonciations relatives

à la foi, injures et sévices contre les hérétiques; il indiqua un colloque à Poissy entre les prélats et ministres des deux communions, enfin, il proclama une amnistie générale pour les délits religieux. Ce fut une victoire pour les catholiques; et le duc de Guise dit « que son épée ne tiendroit pas au fourreau quand il seroit question de faire sortir effet à cet arrêté [1]. »

Alors le chancelier chercha à renforcer le parti modéré par des états-généraux qui fussent à sa dévotion. Il les convoqua à Pontoise pour le 1er août; mais, au lieu d'appeler une véritable représentation nationale, il ne fit nommer que treize députés de chaque ordre; encore les députés du clergé, à cause du colloque de Poissy, ne vinrent-ils pas. Alors les vingt-six députés de la noblesse et de la bourgeoisie, presque tous modérés ou calvinistes, s'entendirent pour faire des demandes exorbitantes : la convocation des états tous les deux ans, l'abolition de l'édit de juillet et de tous autres édits contraires à la liberté religieuse, la convocation d'un concile national, la réforme du clergé, l'exercice du culte calviniste dans toutes les villes, l'abolition de plusieurs ordres religieux, l'amovibilité des magistrats, etc. Ils approuvèrent le gouvernement tel qu'il était constitué, avec la reine-mère exerçant la régence, mais en proposant que les princes étrangers et les cardinaux fussent exclus du conseil; enfin, sur la question financière, ils demandèrent formellement que le clergé fût dépouillé de la totalité de ses biens, et que le produit de la vente fût appliqué à éteindre la dette, à alléger les impositions, et à gager des prêtres d'après des évaluations qui seraient réglées par les corps municipaux [2].

Ces demandes contenaient toute une révolution dans la constitution de la France : Catherine en fut pleine de joie; elle voyait toutes ses idées sanctionnées par la volonté nationale. Le clergé, effrayé, se hâta de parer le coup qui le menaçait en faisant un don de 15,000,000 pour éteindre la dette, et la proposition de vendre ses biens fut ainsi écartée. Mais le gouvernement répondit favorablement aux autres demandes des états, promit l'abolition de l'édit de juillet et l'exercice du culte calviniste dans tout le royaume, et l'on devait, en exécution de cette parole, élever dans la nouvelle croyance le roi et ses frères [3]. Les états se séparèrent, et tout sembla se préparer à un changement de religion.

Pendant que le chancelier commençait la réforme par un simulacre d'états-généraux, Catherine cherchait à l'achever par un si-

[1] Pasquier, p. 65. — [2] La Place, liv. VI. — La Popelinière, liv. VII. — Observ. aux Mém. de Castelnau, t. II, p. 429.
[3] Mém. de Condé, t. II, p. 53. — Observ. aux Mém. de Castelnau, t. II, p. 423.

mulacre de concile national. Le colloque de Poissy était sa grande affaire; elle se croyait appelée à la gloire de concilier les deux communions, et elle écrivit au pape pour lui demander la suppression des images, la communion sous les deux espèces, les prières en langue vulgaire, etc., « parce qu'il est impossible, disait-elle, de réduire, ni par les armes, ni par les lois, ceux qui se sont séparés de l'Église romaine, tant le nombre en est grand, tant il est puissant par les nobles et les magistrats qui ont embrassé ce parti, tant il est bien uni et acquiert de force tous les jours[1]. » Le pape fut très-alarmé de cette lettre et du colloque, grave atteinte portée à sa puissance, au moment où il convoquait un concile général; il envoya un légat en France pour dominer les conférences et renforcer le parti catholique. Les huguenots, déjà si heureux des demandes des états, étaient pleins de confiance; c'était un si grand pas pour eux qu'une discussion libre et solennelle de leurs croyances faite sur un pied d'égalité avec le catholicisme! Leurs ministres arrivèrent avec des sauf-conduits et des escortes de gentilshommes; à leur tête était le plus illustre disciple de Calvin, Théodore de Bèze, orateur disert et facile, mais docteur aussi excessif et intolérant que son maître. Les évêques ne vinrent à ce colloque qu'avec une profonde répugnance; excepté le cardinal de Lorraine, savant théologien, orateur élégant, ayant d'ailleurs des opinions larges en fait de discipline, qui espérait y faire triompher son savoir, son éloquence et ses idées de modération. Toute la cour assistait à ce tournoi théologique (1561, 9 sept.). La discussion fut d'abord courtoise : Théodore de Bèze exposa nettement sa profession de foi; mais, lorsqu'il vint à dire « que le Christ, dans l'eucharistie, est autant éloigné du pain et du vin comme la terre l'est du ciel[2], » tous les évêques se levèrent en criant au blasphème; ils accusèrent le gouvernement « de vouloir innover en religion, et non apaiser les troubles; » le général des jésuites, Lainès, qui accompagnait le légat, protesta contre le scandale que donnait la reine en établissant des conférences religieuses quand le souverain pontife avait indiqué un concile général. Le colloque dégénéra en disputes violentes, et l'on fut obligé de le fermer.

§ III. Alarmes des catholiques. — Édit de janvier. — Commencement des troubles. — Catherine n'en continua pas moins à protéger les protestants; elle les laissa s'assembler publiquement; elle ordonna le désarmement de la bourgeoisie dans les grandes villes; enfin, « pour faire une contre-ligue et résister aux Guise, elle consentit que le prince de Condé, les trois frères Châtillon et

[1] De Thou, liv. XXVIII. — [2] Id., ibid.

les huguenots se liassent ensemble publiquement et secrètement avec elle; ils lui offrirent cinquante mille hommes[1]. »

« Les évêques, curés et autres pasteurs catholiques, voyant le danger de la foi, commencèrent à rivaliser avec les nouveaux prêcheurs si désireux et ardents d'avancer leur religion; ils prirent plus de soin à veiller sur leur troupeau, à étudier aux saintes lettres, à l'envi des ministres protestants, et à prêcher plus souvent que de coutume[2]. » Les moines, et surtout les jésuites, qui commençaient à s'introduire en France, se répandirent dans les villes et les campagnes, avertissant chacun de la doctrine des protestants, excitant la ferveur des fidèles, remontrant les dangers qui menaçaient l'état par un changement de religion. Les haines entre les deux partis en devinrent plus violentes : des émeutes éclatèrent en beaucoup de lieux; les huguenots livrèrent un combat aux catholiques dans l'église Saint-Médard de Paris. Tout se préparait à la guerre civile. Les Guise quittèrent la capitale pour témoigner qu'ils avaient horreur de la marche du gouvernement. Philippe II, sollicité par le clergé de France, demanda formellement à Catherine la destruction des hérétiques; et il écrivit « que si la reine manquoit à un si juste devoir, il avoit résolu de sacrifier tous ses biens et sa vie même, pour arrêter le cours d'une peste qu'il regardoit comme menaçant également la France et l'Espagne; que tous les catholiques françois imploroient journellement son appui; qu'il n'appréhendoit pas les reproches qu'on pourroit lui faire de porter la guerre dans un royaume voisin, parce que les forces d'Espagne ne pouvoient être regardées comme étrangères dans une conjoncture où il s'agit de la religion[3]. »

Le roi de Navarre n'avait été entraîné dans la réforme que par sa femme, ardente calviniste, qui avait proscrit le culte romain dans ses états; il était jaloux de Condé, que les huguenots regardaient comme leur chef; il se voyait joué par Catherine, qui ne lui donnait aucune part au pouvoir; enfin il désirait ardemment recouvrer le royaume de Navarre, ou obtenir de Philippe un équivalent. Un tel homme était facile à ramener au catholicisme : ce fut l'œuvre du cardinal-légat. Antoine s'allia aux triumvirs : son titre de lieutenant-général leur permettait d'en faire au besoin un chef du gouvernement.

Cette défection fit une grande sensation; mais, en renforçant les Guise, elle ne fit que jeter le gouvernement plus avant dans le parti contraire. La reine, trompée par les demandes des états et par les bravades des protestants, qui lui faisaient croire qu'ils étaient plus

[1] Tavannes, ch. 16. — [2] Castelnau, liv. III, ch. 16. — [3] De Thou, liv. XXXVIII

de deux millions d'hommes, ne pensait pas amener la guerre civile, mais assurer la paix du royaume, la couronne à son fils, le pouvoir à elle-même. L'édit de juillet avait été rendu malgré elle et L'Hôpital; les demandes des états de Pontoise et l'issue du colloque de Poissy permettaient de revenir sur cet édit, et l'on résolut de mettre définitivement la tolérance dans la loi. A cet effet, et pour forcer la main au clergé, au parlement, aux triumvirs, le chancelier convoqua à Saint-Germain une assemblée de magistrats choisis par lui-même dans les huit parlements de France, et presque tous protestants secrets ou déclarés (1562, 7 janv.), et il leur exposa ses idées de tolérance : « Il n'est pas question, leur dit-il, de délibérer sur les deux religions et de savoir quelle est la meilleure : l'état politique diffère de l'état religieux; on peut être sujet fidèle et mauvais chrétien; un excommunié ne laisse pas d'être citoyen. » Ces grandes maximes n'étaient vraies que dans la tête de L'Hôpital : elles étaient entièrement fausses pour cette époque, et surtout pour la France, où l'état politique et l'état religieux étaient complétement confondus. Pour qu'elles devinssent l'opinion générale, il fallait quarante ans de guerres civiles, et la tolérance religieuse devait être la grande conquête de l'esprit humain dans le seizième siècle.

L'assemblée de Saint-Germain rédigea, conformément aux vues du gouvernement, un édit de tolérance, dit de *janvier*, par lequel le culte protestant fut autorisé dans les campagnes et prohibé dans les villes fermées; toutes les peines portées contre les hérétiques furent suspendues; défense leur fut faite de troubler l'ancien culte, de prêcher contre les doctrines catholiques, d'empêcher la levée des dîmes, d'amasser des troupes ou des subsides, de garder les églises, terres ou objets du culte enlevés aux catholiques, etc.

Cet édit, qui changeait en réalité la constitution de la France, en établissant légalement deux religions rivales, excita une fermentation universelle. Les protestants jetèrent des cris de joie : la victoire leur semblait assurée; « ce n'étoient, dit Aubigné, que chansons à la louange du roi; élevés de leur droit, ils estimoient toutes doutes effacées, et, tenant au poing l'édit de janvier, l'étendoient par delà ses bornes[1]. » Ils insultèrent les catholiques, s'emparèrent des églises, brisèrent les images, forcèrent les religieuses à sortir des couvents, firent des assemblées menaçantes. Leur arrogance fut extrême : ils crurent qu'il suffisait de forcer la main au gouvernement pour qu'il se déclarât entièrement en faveur de la réforme. Partout il y eut des émeutes sanglantes et de petits combats, surtout à Cahors, à Sens, à Troyes, à Toulouse. Paris fut dans une

[1] D'Aubigné, t. I, liv. III, p. 129.

agitation extrême : le conseil municipal et les confréries des métiers sollicitèrent le roi de maintenir l'ancienne religion, et s'organisèrent en armes. Le parlement refusa d'enregistrer l'édit, qui violait, disait-il, toutes les lois du royaume et détruisait l'unité de la France; il résista pendant deux mois. Les protestants menaçaient de se porter contre lui aux derniers excès; on disait que six mille hommes marchaient sur Paris; des groupes de calvinistes armés criaient dans les cours du Palais que « si on ne vouloit leur bailler des temples, ils en prendroient [1]. » Enfin l'édit fut enregistré, « mais par manière de provision. » Paris avait alors une population de deux cent cinquante mille âmes, dans laquelle on comptait à peine sept à huit mille calvinistes, presque tous de la noblesse ou de la haute bourgeoisie. « C'étoit, dit Lanoue, une mouche contre un éléphant. » Cependant les protestants ne craignaient pas d'irriter cette masse de catholiques en les appelant « pauvres idiots populaires; » ils n'en croyaient pas moins dominer cette grande ville par la supériorité de leurs lumières et de leur bravoure; enfin Condé, avec une troupe de quatre cents gentilshommes, bravait tous les Parisiens en conduisant pompeusement les ministres au prêche de Charenton.

Pendant ce temps, dit Castelnau, « le clergé, partie de la noblesse, et presque tout le peuple jugeoient que le cardinal de Lorraine et le duc de Guise étoient comme *appelés de Dieu* pour la conservation de la religion catholique; et leur sembloit non-seulement une impiété de la changer ou altérer en sorte quelconque, mais aussi impossible sans la ruine de l'état, comme, à la vérité, ces deux choses sont tellement conjointes et liées ensemble, que le changement de l'une altère l'autre [2]. » Le duc avait quitté la cour, laissant à Paris Montmorency et Saint-André pour suivre la marche de l'opinion; certain que la guerre civile était imminente, que sa place lui était marquée à la tête du parti catholique, il était allé en Alsace pour conférer avec les princes luthériens d'Allemagne, et, en feignant du penchant pour la confession d'Augsbourg, il obtint d'eux que, dans le cas où la guerre éclaterait, ils ne donneraient aucun secours aux calvinistes. Quand le connétable et le maréchal eurent rallié à eux Antoine de Bourbon, quand ils virent l'opinion catholique se prononcer avec éclat contre l'édit de janvier, quand ils furent certains des dispositions de la capitale, ils sollicitèrent le duc de Guise de venir à Paris.

§ IV. MASSACRE DE VASSY. — LES GUISE S'EMPARENT DU GOUVERNEMENT. — LIGUE DES PROTESTANTS. — Le duc partit de Joinville

[1] Mém. de Condé, t. III, p. 91. — [2] Castelnau, liv. I, ch. 3.

avec une escorte de deux cents gentilshommes; il passa à Vassy, où soixante hommes d'armes de sa compagnie l'attendaient (1562, 1er mars). C'était un dimanche; les calvinistes de Vassy faisaient leur prêche dans une grange, et leurs chants s'entendaient dans l'église, où le duc assistait à la messe. Ses gens se portèrent au prêche pour mettre fin à ces chants; une rixe s'engagea : les catholiques mirent l'épée à la main, les protestants se défendirent à coups de pierres. Le duc accourut; une pierre l'atteignit à la joue : alors ses gens se jetèrent sur les protestants, en tuèrent soixante et en blessèrent plus de deux cents.

Le massacre de Vassy fut le signal de la guerre civile. Les huguenots, malgré les dénégations du duc de Guise, regardèrent ce massacre comme prémédité; ils prirent partout les armes. Condé demanda justice à la reine et lui offrit le secours de deux mille églises réformées et de cinquante mille hommes soldés pour six mois. Catherine défendit aux Guise d'entrer à Paris, et les invita à venir à la cour, qui était alors à Fontainebleau. Mais, sans tenir compte de cette défense, le duc et le cardinal entrèrent en grande pompe dans la capitale, avec le connétable, les maréchaux Saint-André, Brissac, de Thermes, et trois mille chevaux, aux acclamations du peuple, qui appelait le duc défenseur de la foi, et qui lui fit les mêmes honneurs « qu'on a accoutumés aux entrées des rois (15 mars)[1]. » Toute la ville prit les armes et menaça d'égorger les huguenots; ordre fut donné « à tous ceux diffamés pour être de la nouvelle religion » de vider Paris en vingt-quatre heures; on exigea de tous les habitants des professions de foi et des certificats de catholicisme; le clergé prêcha la guerre, surtout les jésuites, qui, à la faveur de ce mouvement religieux, et malgré l'opposition du parlement, parvinrent à s'établir légalement en France, sous condition qu'ils seraient soumis à la juridiction des évêques.

Catherine fut terrifiée en apprenant ces nouvelles : elle vit que la paix, la couronne de son fils, son propre pouvoir, tout ce qu'elle avait voulu assurer par sa politique de conciliation, étaient compromis. Elle écrivit d'abord à Condé de rassembler des troupes; mais, voulant à tout prix éviter la guerre, elle lui ordonna ensuite de quitter la capitale. Le prince, qui était trop faible pour lutter dans Paris contre les Guise, obéit : « César a passé le Rubicon, » écrivit-il à Coligny (23 mars); et il se dirigea sur Meaux, où l'amiral vint le joindre avec quelques bandes de noblesse. Il se trouva en quelques jours à la tête de quinze cents hommes déterminés, avec lesquels il pouvait enlever la cour. Mais les triumvirs s'é-

[1] Journ. de Brulart, t. I des Mém. de Condé, p. 35.

taient déjà rendus à Fontainebleau ; ils signifièrent à la reine qu'ils allaient emmener le roi à Paris, qu'elle pouvait ou le suivre ou se retirer dans le lieu qui lui plairait, même en Italie ; et, malgré ses larmes, ils firent défiler les bagages et enlevèrent le jeune Charles. Catherine « se croyoit en tel péril, qu'elle se fût volontiers jetée avec ses enfants entre les mains de Condé [1] ; mais c'était un parti désespéré ; d'ailleurs elle commençait à voir quelles étaient la puissance, l'impopularité et les vues des calvinistes : elle se décida à suivre les triumvirs à Paris.

Condé arriva trop tard à Fontainebleau (31 mars) : alors il se dirigea sur Orléans avec cinq ou six mille hommes, gagna de vitesse les troupes catholiques, et s'empara de cette ville (2 avril). C'était une place importante pour assurer aux réformés, nombreux dans le midi, un passage vers le nord. De là, il envoya un manifeste aux églises de France, aux protestants d'Allemagne et aux parlements, dans lequel il prenait le titre de protecteur de la maison et couronne de France, protestait de son obéissance aux lois, enfin déclarait qu'il ne poserait les armes que quand le roi serait délivré des mains des triumvirs, ses ennemis éloignés de la cour, et l'édit de janvier observé (7 avril). Les calvinistes, de l'avis de Coligny, formèrent une ligue par laquelle ils reconnurent Condé pour défenseur du roi et légitime protecteur du royaume (11 avril) ; ils lui jurèrent obéissance, promirent de lui donner armes, munitions, biens, corps et personnes ; puis ils nommèrent Coligny et Dandelot pour commander sous lui, s'allièrent avec la reine d'Angleterre et lui demandèrent des secours. Ainsi la France avait aussi sa ligue de Smalkalde, par laquelle son unité était menacée. En moins de trois semaines, les huguenots s'emparèrent de plus de deux cents villes, parmi lesquelles Rouen, Lyon, Tours, Poitiers, Montpellier, Grenoble, etc. ; ils surprirent partout les catholiques, qui ne s'attendaient nullement à la guerre ; d'ailleurs, comme ils étaient très-remuants et appartenaient à la partie belliqueuse de la nation, ils semblaient bien plus forts qu'ils ne l'étaient en effet. Presque toute la noblesse se jeta dans la ligue protestante, par haine contre la cour, contre Paris, contre le clergé : elle guerroyait avec délices ces rois qui lui avaient enlevé tant de priviléges, cette capitale si odieuse aux châteaux de province, ces prêtres dont elle avait si souvent convoité les richesses. Dans chaque province, elle se donna des chefs, La Rochefoucauld dans le Poitou, Rohan dans la Bretagne, Gramont dans la Gascogne, Montgomery dans la Normandie, Portien dans la Champagne. Condé, en pillant les églises et en en-

[1] Tavannes, ch. 17.

levant les coffres des receveurs royaux, se fit un riche trésor avec lequel il donna de la consistance à la cause, en battant monnaie, soldant ses troupes, achetant des armes, etc.

§ V. COMMENCEMENT DE LA GUERRE. — HOSTILITÉS DANS LE NORD ET DANS LE MIDI DE LA FRANCE. — Les Guise se préparaient à la guerre, mais en usant de ménagements : ils publièrent une déclaration par laquelle l'édit de janvier était maintenu provisoirement, excepté à Paris ; ils justifièrent leur conduite par de nombreux écrits ; ils instruisirent les puissances chrétiennes que la question était toute politique, et que les calvinistes n'étaient que des rebelles.

Des deux côtés on eut recours aux étrangers, détermination qui ne doit pas étonner, car le dévouement à la croyance était bien plus puissant que le dévouement au sol : et comme tous les peuples chrétiens s'étaient toujours regardés comme frères, ceux qui se séparaient de l'unité religieuse paraissaient des étrangers. Il était donc naturel que les Guise demandassent assistance à Philippe II et au pape, comme Condé à Élisabeth et aux princes d'Allemagne ; il était naturel aussi à ces princes de donner cette assistance. D'ailleurs « les étrangers, dit Lanoue, frétilloient pour entrer en France. » Philippe envoya six mille hommes de vieilles bandes espagnoles à l'armée des Guise et dans la Guyenne. Élisabeth envoya trois mille Anglais pour défendre Rouen et Dieppe, mais à condition qu'on lui livrerait le Havre, où elle mettrait garnison et qu'elle ne rendrait qu'en échange de Calais. Dans cette ardeur à appeler les étrangers, les calvinistes étant un parti, pendant que les catholiques étaient la nation, c'étaient les premiers qui faisaient les conditions les plus mauvaises.

Cependant toute la France s'était mise en armes : partout ce n'étaient que combats, surprises de villes, incendies d'églises ou de châteaux. Mais, malgré le sang déjà versé, les chefs des deux partis hésitaient à se mettre en campagne : pendant deux mois ils continuèrent leurs apprêts, répandirent des manifestes, essayèrent de négocier. Enfin le roi de Navarre, avec sept mille hommes, se dirigea vers la Loire pour assiéger Orléans, et Condé sortit de cette ville avec huit mille hommes pour faire une tentative sur Paris. La reine-mère, qui voyait venu ce qu'elle avait tant redouté, la guerre, essaya une entrevue à Toury entre les deux frères, mais ce fut en vain (1562, 2 juin) : « Nous ne voulons pas donner la loi à ceux de l'église romaine, disaient les protestants, mais aussi ne voulons-nous pas la recevoir d'eux [1] ; » d'ailleurs ils prétendaient n'avoir

[1] Lettre de Coligny, dans Le Laboureur, t. I, p. 757.

pris les armes que par le commandement de Catherine et pour la délivrance du roi. On offrit à Condé l'exercice privé du culte calviniste ; il dit que les réformés préféraient quitter le royaume que de renoncer à l'exercice public de leur religion, et qu'ils étaient prêts à embrasser ce parti extrême. On le somma de tenir cette parole ; il s'y refusa, et lorsqu'il revint dans son camp, il fut accueilli par des transports de joie pour avoir rompu les conférences. La guerre était tout le désir, tout l'espoir des huguenots ; ils ne doutaient pas du succès. « Nous ne serons jamais bons amis avec ces gens-là, disait Dandelot, que nous n'ayons un peu escrimé ensemble. » Exaltés par leurs ministres, par la conscience de leur supériorité intellectuelle, par le caractère élevé de leurs chefs, par la vue de leur armée ardente et austère, ils croyaient qu'au moindre effort toute cette masse populaire, qu'ils méprisaient tant, s'humilierait devant eux et se laisserait imposer sans murmurer les nouvelles doctrines.

Ces prévisions furent déçues dès le commencement des hostilités. Les calvinistes avaient pris d'assaut et livré au pillage Beaugency (30 juin) ; aussitôt les catholiques marchèrent sur Blois, Tours et Angers, les traitèrent avec la même fureur, et ; en quelques jours, se rendirent maîtres de toute la Basse-Loire. Le découragement se mit dans l'armée protestante : les chefs se dispersèrent, soit pour chercher des renforts dans les provinces, soit pour appeler les secours de l'Allemagne et de l'Angleterre. Condé et Coligny restèrent à Orléans ; « ils retinrent les affectionnés près d'eux, se mirent sur la défensive en attendant les étrangers, et envoyèrent les mal-contents faire la guerre chez eux, lesquels firent mieux qu'ils ne pensoient, aucuns pour leur conservation, autres en espérance d'établir des tétrarchies, et infinis pour saccager [1]. » L'armée catholique, voyant la dispersion des huguenots, se partagea en plusieurs corps ; le duc de Montpensier [2] soumit la Touraine et l'Anjou ; le duc de Nemours [3], le Berry ; le maréchal de Saint-André, le Poitou. La prise de Poitiers amena la réduction de l'Angoumois et de la Saintonge, où les calvinistes étaient pourtant très-nombreux ; toutes les villes de la Haute-Loire et de l'Allier se rendirent.

Cependant la guerre civile mettait en feu toutes les provinces. Les arrêts du conseil du roi et du parlement avaient déclaré les huguenots rebelles et criminels de lèse-majesté, ordonnant à tous de leur courir sus. Le tocsin sonna dans les campagnes, et des bandes de paysans furieux, commandées par des moines, se livrèrent à tous les excès. La réaction fut épouvantable dans le nord, où

[1] Tavannes, ch. 18. — [2] Louis de Bourbon, né en 1513. — [3] Jacques de Savoie, né en 1531.

les catholiques étaient si nombreux, et où ils avaient à se venger de la honte d'une surprise; ils reconquirent presque toutes les villes dont les huguenots s'étaient rendus maîtres, mais en répondant aux sacriléges de leurs ennemis par des atrocités. Pères, fils, frères se poursuivaient avec acharnement; on faisait rarement des prisonniers; les femmes étaient éventrées, les enfants égorgés. « Sous le voile de la religion, on ne respiroit que la haine, la vengeance, le massacre et l'incendie [1]. »

Le midi, avec ses grandes villes municipales, ses états provinciaux de Provence, de Languedoc, de Dauphiné, l'esprit républicain de ses habitants, les souvenirs de son indépendance, des conquêtes qu'il avait subies, de la guerre des Albigeois, le midi était toujours une autre France, ayant ses mœurs, sa langue, sa législation particulières. Mal vu des rois, qui le visitaient rarement et lui imposaient de lourdes charges, jaloux du nord au profit duquel il se croyait tyrannisé, toujours opposé à l'opinion de Paris, il avait embrassé la réforme avec une sorte d'enthousiasme et s'y était attaché comme à un symbole de liberté et d'indépendance. On comptait que près de la moitié du midi était devenue protestante; le calvinisme s'était même répandu dans les campagnes, et il n'avait pas de sectateurs plus farouches, plus sanguinaires, plus belliqueux que les montagnards des Cévennes, du Gévaudan, du Rouergue, des Hautes-Alpes. La noblesse méridionale n'avait pas participé aux faveurs de la cour; elle était brutale, orgueilleuse, peu riche et brave : elle se porta tout entière sous le drapeau de Condé, comme autrefois ses pères sous ceux des Plantagenet et du prince Noir, pour piller et tuer les hommes du nord. Et quand on lui parlait de l'obéissance au roi : « Quel roy? disait-elle, nous sommes les roys; celui-là dont vous parlez est un petit royat de rien : nous lui donnerons des verges et lui donnerons mestier pour apprendre à gaigner sa vie comme les autres. » Et ces idées d'indépendance républicaine étaient répandues même parmi la multitude : « les ministres prêchoient publiquement que les rois ne pouvoient avoir aucune puissance que celle qui plaisoit au peuple; autres prêchoient que la noblesse n'étoit rien plus qu'eux [2]. »

Les partis étant mieux balancés dans le midi, la guerre s'y fit avec bien plus d'acharnement que dans le nord. Pas de ville qui n'eût sa bataille et son siége. C'est là que les protestants s'en donnèrent à pleine joie sur les églises, les reliques, les statues : « les monastères étoient détruits, les religieux chassés, les religieuses violées, et ce qui avoit été bâti en quatre cents ans détruit en un

[1] De Thou, liv. liv. III. — [2] Montluc, liv. II.

jour, sans pardonner aux sépulcres des rois et de nos pères[1]. » A Montauban, à Nîmes et dans beaucoup d'autres villes, le culte catholique fut entièrement proscrit. A Montpellier[2], les protestants détruisirent jusqu'à vingt-six églises, couvents et colléges, en moins de quatre jours. A Toulouse, les calvinistes s'étaient emparés du Capitole; le parlement les y assiégea, et il y eut une bataille de huit jours dans les rues : les protestants capitulèrent, mais ils furent massacrés au nombre de trois mille; et, malgré trois amnisties données par le roi, le parlement fit périr le reste dans les supplices (1562, mai). Les catholiques devaient leur victoire à Montluc, gouverneur du Quercy, qui devint le chef du Languedoc et de la Guyenne : soldat féroce, il marchait toujours accompagné de deux bourreaux, faisant pendre et décapiter tout ce qu'il rencontrait de protestants, se vantant de ces exécutions, qu'il a lui-même racontées, « apprenant ses enfants à être tels que lui et à se baigner dans le sang. » Son émule en talents et en cruautés était le baron des Adrets, chef des protestants du Dauphiné et de la Provence : il avait Valence pour place d'armes et une armée de six mille hommes; il chassa de Grenoble les catholiques, s'empara deux fois de Lyon, et battit en plusieurs rencontres les troupes pontificales d'Avignon. Presque tout le Dauphiné était protestant, et le culte romain y fut aboli partout; la Provence, au contraire, était toute catholique, et il s'y commit, surtout à Orange, d'incroyables cruautés contre les calvinistes.

Le récit même abrégé de toutes ces guerres serait monotone d'atrocités et n'inspirerait qu'un profond dégoût. «Il seroit impossible, dit Pasquier, de vous dire quelles cruautés barbaresques sont commises de part et d'autre. Où le huguenot est le maître, il ruine toutes les images, démolit les sépulcres et tombeaux, même celui des rois, enlève tous les biens sacrés et voués aux églises. En contre-échange de ce, le catholique tue, meurdrit, noye tous ceux qu'il connoît de cette secte, et en regorgent les rivières[3]. » « La guerre civile, dit Castelnau, étoit une source inépuisable de toutes meschancetés, larcins, voleries, meurtres, incestes, adultères, parricides. Et le pis étoit qu'en cette guerre les armes que l'on avoit prises pour la défense de la religion anéantissoient toute religion[4]. » Nous ne concevons pas toutes ces fureurs, tous ces crimes, toutes ces souffrances, parce que la passion qui les a engendrés n'existe plus, parce que la liberté religieuse est devenue chose vulgaire, commune, et pour ainsi dire de peu de prix; mais,

[1] Castelnau, liv. v, ch. 1. — [2] Mém. de Philippi.
[3] Pasquier, t. II, 99. — [4] Castelnau, liv. v, ch. 1.

en abrégeant le récit de tant d'abominations, n'oublions pas par combien de sang et de larmes nos pères nous ont conquis cette précieuse liberté.

§ VI. Siége de Rouen. — Bataille de Dreux. — Siége d'Orléans. — Mort du duc de Guise. — Les huguenots avaient commencé la guerre avec l'enthousiasme de novateurs qui croyaient enlever la France par surprise; ils avaient eu d'abord le succès. « Le peuple ne pouvoit croire qu'il y eût une telle multitude de protestants en France, ni qu'ils osassent ou pussent faire tête au roi et mettre sus une armée, et avoir secours d'Allemagne[1]; » mais, dès qu'il fut revenu de sa stupeur, il montra aux huguenots quel petit nombre ils étaient, et reprit toutes ses villes plus rapidement qu'elles n'avaient été enlevées. En général, le calvinisme perdit beaucoup à commencer la guerre : tant qu'il n'avait été qu'une secte religieuse et une secte persécutée, il avait fait des prosélytes; mais, dès qu'il eut pris les armes, dès qu'il eut montré ses goûts de destruction, ses projets ambitieux, ses idées républicaines, il n'eut plus d'avenir, plus d'espoir de dominer en France. Toutes les répugnances nationales s'étant prononcées contre lui, il devait se résigner à être souffert; mais il eut bien de la peine à en venir à cette extrémité.

Les résultats de sa première prise d'armes auraient dû pourtant l'éclairer : il n'y avait pas six mois que la guerre était commencée, et des deux cents villes qu'il avait prises comme en courant, il lui en restait à peine cinq à six dans le nord, dix à douze dans le midi. Ses principales places du nord étaient Rouen et Orléans. La cour résolut d'assiéger Rouen pour empêcher les Anglais de s'établir en Normandie. L'armée royale était commandée par le roi de Navarre et forte de dix-huit mille hommes (1562, 28 sept.). Montgomery défendait la ville avec quinze cents hommes, outre les bourgeois protestants qui en avaient chassé les habitants catholiques; il fit une résistance vigoureuse, et, dans l'une des attaques, le roi de Navarre ayant été blessé mourut quelques jours après, laissant un fils en bas âge, qui fut Henri IV. La ville fut emportée d'assaut « et pillée l'espace de huit jours, sans avoir égard à l'une ni à l'autre religion[2] (26 oct.). » Montgomery s'échappa par la Seine; mais toute la Normandie, excepté le Havre, se soumit.

Condé, enfermé dans Orléans, attendait des renforts du midi; mais ces renforts furent battus à Ver, en Périgord, par Montluc (10 oct.); et il n'avait plus d'espoir que dans les levées que Dandelot amenait d'Allemagne. Ces levées, fournies par les princes

[1] Castelnau, liv. I, ch. 7. — [2] Id., liv. III, ch. 13.

palatins, de Saxe et de Hesse, étaient soldées par Élisabeth et formaient sept mille hommes, qui parvinrent à échapper à deux armées catholiques et à gagner Orléans. Alors Condé sortit de la place; il s'empara des petites villes de la Beauce, échoua devant Corbeil, et vint attaquer les faubourgs de Paris. La reine, effrayée, ouvrit des négociations; mais quand les milices bourgeoises se furent renforcées de sept mille Espagnols et Gascons, elle les rompit, et Condé se retira vers le Havre pour y recevoir les secours d'Élisabeth (5 déc.). L'armée royale le suivit et le força de s'arrêter à Dreux. Une bataille était inévitable (19 déc.); on s'y prépara pendant deux heures, comme à un duel qui devait décider du sort de la France, « chacun repensant en soi-même que les hommes qu'il voyoit venir vers soi n'étoient Espagnols ni Anglois, mais François, voire des plus braves, entre lesquels il y en avoit qui étoient ses propres compagnons, parents et amis [1]. »

L'armée royale était forte de quatorze mille fantassins et de deux mille chevaux; Montmorency la commandait, et, sous lui, le duc de Guise. L'armée calviniste comptait huit mille cavaliers et cinq mille fantassins allemands. Le connétable laissa la cavalerie ennemie, si supérieure à la sienne, se développer en plaine, et il l'attaqua avec son infanterie. Guise était en réserve avec une troupe de noblesse. Condé enfonça le centre des catholiques dans une charge vigoureuse où Montmorency fut blessé et pris; mais il ne put entamer les Suisses : « car il est malaysé, dit Mergey, d'enfoncer tels hérissons [2] (19 déc.). » Les bataillons ayant résisté à toutes les charges de la cavalerie, le désordre se mit parmi les protestants; alors le duc de Guise, avec sa troupe d'élite, tomba sur eux et les mit en déroute. Condé fut pris. La bataille avait été très-acharnée : huit mille morts restèrent sur le terrain, parmi lesquels le maréchal de Saint-André; la perte était égale des deux côtés. Coligny prit le commandement des protestants, et effectua sa retraite en bon ordre. Le triumvirat n'existait plus; le parti catholique n'avait plus qu'une tête, mais c'était la plus forte de la France : Catherine se hâta de déférer la lieutenance générale du royaume au duc de Guise. Son nom devint le nom unique : les catholiques le portèrent aux nues, les protestants lui vouèrent la plus profonde haine.

Coligny s'en alla dans le Berri; Guise le suivit jusqu'aux portes d'Orléans, et l'on s'attendait à une nouvelle bataille (1563, 2 janv.); mais l'amiral s'aperçut que la reine cherchait à corrompre ses auxiliaires allemands qui se mutinaient pour la solde, et il résolut de les emmener en Normandie pour y recevoir l'argent d'Élisa-

[1] Lanoue, ch. 10. — [2] Mergey, p. 63.

beth; il espérait d'ailleurs entraîner l'armée royale à sa suite et délivrer ainsi Orléans. Il laissa Dandelot dans cette ville, traversa la Beauce, et livra au pillage toute la Normandie. Malgré les cris des catholiques de cette province, l'armée royale assiégea Orléans, et poussa les attaques avec vigueur (5 fév.). Les calvinistes étaient au désespoir; partout ils éprouvaient des défaites : Montauban, Lyon, Grenoble, assiégées par les catholiques, venaient de se rendre; Coligny était éloigné et affaibli par les désertions. Si Orléans succombait, c'en était fait du calvinisme en France. Il n'y avait qu'un crime qui pût sauver et la ville et le parti, c'était la mort de l'homme qui semblait l'âme du catholicisme : le duc de Guise fut assassiné par un gentilhomme nommé Poltrot de Merey [1] (18 fév.).

§ VII. Pacification d'Amboise. — Aussitôt la face des affaires changea; le siége d'Orléans fut levé; le parti catholique tomba dans la consternation; les calvinistes relevèrent la tête, comparèrent le meurtrier à Judith, déclarèrent, par la voix même de Coligny, que la mort de Guise « étoit le plus grand bien qui pût advenir au royaume et à l'Église de Dieu [2]. » L'amiral en garda une tache ineffaçable. Accusé par Poltrot d'avoir trempé dans le crime, « il s'en défendit si foiblement que ceux qui lui veulent du bien, dit Pasquier, souhaiteroient ou que du tout il se fût tu, ou qu'il se fût mieux défendu [3]. » « Il confessa que quand il a ouï dire à quelqu'un que, s'il pouvoit, il tueroit le duc de Guise jusqu'en son camp, il ne l'en a pas détourné [4]. » Enfin « il laissa comprendre qu'il connaissait les menaces de Poltrot, qu'il l'avait mis à portée de les accomplir, et qu'il n'en ressentait pas d'horreur [5]. »

La reine, depuis les événements de la guerre, était désabusée de son penchant pour la réforme : elle ne croyait plus à la force des protestants, elle commençait même à les regarder comme des ennemis de la royauté; d'ailleurs, depuis qu'elle était débarrassée des triumvirs, elle ne voyait plus de danger à être catholique. Cepen-

[1] Pendant le siége de Rouen, il s'était déjà fait un complot contre la vie du duc de Guise. Celui-ci, instruit de celui qui en était le chef, le fit appeler. Comme il fut en sa présence, il lui dit ainsi, le voyant déjà pâlir et frémir des alarmes de sa conscience : « Monsieur, vous vous doublez bien de ce que je vous veux, et votre » visage le montre. » L'autre se trouva prins et convaincu, et n'eut qu'à requérir la grâce du prince, aux pieds duquel il se voulut jecter, s'excusant sur l'intérêt de son parti, aucuns lui ayant persuadé que ce seroit une exécution pleine de piété d'extirper un si puissant ennemi de leur religion. « Or, répondit le prince, je vous » veux montrer combien la religion que je tiens est plus douce que celle de quoi » vous faites profession : la vôtre vous a conseillé de me tuer sans m'ouïr, n'ayant » reçu de moi aucune offense; et la mienne me commande que je vous pardonne, » tout convaincu que vous êtes de m'avoir voulu tuer sans raison. » (Essais de Montaigne, liv. I, ch. 23.)

[2] Lettre de Coligny à la reine. — [3] Pasquier, liv. IV, p. 108. — [4] Mém. de Condé, t. IV, p. 285. — [5] Sismondi, t. XVIII, 376.

dant elle n'abandonnait pas entièrement ses idées de conciliation : toujours conseillée par L'Hôpital, qui ne rêvait que la paix, elle crut que les deux partis, étant privés de leurs chefs, seraient plus faciles à accorder; et à cet effet, elle entama des négociations avec Condé. Les Châtillon et les ministres protestants, aussi orgueilleux et intolérants qu'au commencement de la guerre, y mirent des entraves, menacèrent Condé de l'abandonner, firent les demandes les plus étranges. Mais ce prince, à qui la mort du roi de Navarre et celle du duc de Guise faisaient espérer la lieutenance générale du royaume, n'écouta pas leurs plaintes; et il signa à Amboise un traité de pacification qui fut publié sous forme d'édit royal (1563, 12 mars). Le culte protestant était autorisé dans les maisons des nobles, dans l'étendue des domaines des seigneurs hauts-justiciers, enfin dans une ville par bailliage; amnistie complète était accordée aux calvinistes, et le roi reconnaissait que Condé n'avait pris les armes que pour le bien de son service.

Les deux partis furent indignés de cette paix; des deux côtés, les souffrances endurées n'avaient fait qu'allumer les haines et des désirs de vengeance; on ne voulait pas de compromis et d'arrangement : on voulait la victoire entière, la domination complète. L'Hôpital avait beau faire; il pouvait amener les chefs à signer une trêve, mais non les deux religions à vivre ensemble et côte à côte, à se souffrir, à se tolérer. Le prêche à côté de la messe, c'était permettre à un parti d'avoir son gouvernement, ses lois, son drapeau, à côté du gouvernement, des lois, du drapeau de la nation.

Les calvinistes, comme s'ils avaient eu tous les succès de cette guerre, étaient furieux. « Vous avez plus ruiné d'églises par un trait de plume, disait Coligny à Condé, que toutes les forces ennemies n'en eussent su abattre en dix ans. » Les catholiques étaient tout disposés à crier à la trahison et maudissaient Catherine; l'enregistrement de l'édit fut même refusé par le parlement. « Dites à ces messieurs, leur fit répondre la reine, que je vois le royaume ruiné, et eux les premiers, si ceci se rompt, et que, sans l'extrême difficulté, ils peuvent bien penser que nous n'eussions pas fait ce qui est dans la lettre. » Le parlement enregistra l'édit; mais ses clameurs recommencèrent lorsque, pour payer les Allemands appelés par Condé, il fut proposé de vendre pour trois millions de biens du clergé : « chose, dit Pasquier, où l'on n'eût seulement osé penser dix ans auparavant, » et qui fit accuser le gouvernement de préparer les voies à la nouvelle religion, puisqu'il suivait l'exemple des princes d'Allemagne. Il fallut pourtant en passer par cette dure

nécessité, car les dépenses ordinaires s'élevaient, cette année, à 18 millions, et la recette n'était que de 8 millions. Les étrangers sortirent ainsi du royaume, et la paix sembla assurée; mais, dans les conditions de cette paix, c'était le parti catholique qui avait à se plaindre : vainqueur, il voyait les vaincus gratifiés de nouveaux droits, et il était obligé de payer les instruments de leur révolte.

CHAPITRE III.

Deuxième et troisième guerres civiles. — 1563 à 1570.

§ I. Fin du concile de Trente. — Les troubles de la France avaient excité toute l'attention de l'Europe; l'Allemagne et l'Angleterre, l'Italie et l'Espagne y avaient participé par leur argent, leurs soldats, leurs négociations; mais nul n'y avait porté un plus vif intérêt que le saint-siége. Le parti protestant avait semblé, dès l'abord, si fort et menaçant, qu'on crut la France perdue pour la cour de Rome; et ce fut pour renforcer le principe catholique que le pape convoqua de nouveau le concile de Trente, déjà trois fois interrompu (1562, 18 janv.).

Ce concile n'avait plus rien de menaçant pour la papauté, le dogme étant déjà nettement énoncé et fixé; il ne songeait plus à rallier les protestants, mais à accomplir la réforme intérieure de l'Église, à refaire entièrement la discipline, à établir inflexiblement la hiérarchie, les devoirs des prêtres, l'administration des sacrements, les cérémonies du culte; il bornait son action aux nations catholiques. Cependant la France essaya de restreindre dans cette assemblée les prérogatives pontificales, de conserver quelques libertés pour les églises nationales, de faire prévaloir des idées de modération. Trois magistrats, imbus de la politique de L'Hôpital, y avaient été envoyés comme ambassadeurs, avec des instructions pleines de sagesse; ils devaient être appuyés par le cardinal de Lorraine, esprit d'une large portée, qui demandait le mariage des prêtres, la communion sous les deux espèces, les prières en langue vulgaire; concessions qui n'auraient pas ramené les réformés, mais qui pouvaient empêcher la réforme de s'étendre. Rien de tout cela ne fut admis. Les Pères avaient discuté sur ces concessions tant que les huguenots de France semblaient redoutables; mais dès qu'ils apprirent la victoire de Dreux, victoire qu'ils croyaient décisive pour jamais, ils n'eurent plus que des idées de catholicisme inflexible. Ils se montrèrent d'une soumission extrême envers le saint-siége, ne considérèrent leurs décrets comme légi-

times que lorsqu'il les eut adoptés, ne laissèrent aucune liberté aux églises nationales, donnèrent des pouvoirs exorbitants à l'inquisition; enfin ils publièrent même des décrets attentatoires aux droits et à l'indépendance des rois; décrets qui autorisèrent le pape à lancer une bulle contre la reine de Navarre, qu'il déclara déchue de la royauté, en offrant ses états au premier occupant. Les ambassadeurs français protestèrent avec indignation contre les décrets du concile; ils dénoncèrent le pape à tous les chrétiens. La querelle pouvait devenir grave avec une reine comme Catherine de Médicis, qui avait témoigné tant de penchant pour le calvinisme. Le cardinal de Lorraine eut le talent de l'assoupir : les décrets qui blessaient la royauté et la bulle contre Jeanne d'Albret furent retirés, et le concile se sépara (1563, 3 déc.).

Le concile de Trente fut la manifestation de la restauration catholique s'effectuant par elle-même, au sein de l'orthodoxie et sous l'autorité pontificale. Ses décrets, au lieu de rappeler l'hérésie, l'excommunièrent, au lieu de rapprocher les dissidents, rendirent leur séparation définitive; mais ils mirent fin à toutes les tentatives de milieu, qui n'auraient été acceptées par personne, et formulèrent les croyances d'une manière irrévocable. Une chaîne indissoluble étreignit la catholicité entière. La grande union du midi se trouva formée; autour du domaine de la foi apostolique s'éleva un rempart qui restreignit son action et ses limites, mais qui concentra ses forces, garantit son inviolabilité et doubla sa puissance. Un symbole définitif, plus fort peut-être que l'autorité indéfinie que les papes s'étaient arrogée, présida aux destinées de la confédération méridionale, et fonda sur des bases reconnues de tous l'unité et la suprématie romaines. Ce concile, que la papauté avait vu d'abord avec tant de terreur et qui devait restreindre ses prérogatives, persuadé que le salut de l'Église était dans l'unité et dans l'autorité, réleva, étendit, agrandit le pouvoir spirituel au delà de ce qu'il avait jamais été; les pontifes furent les régulateurs de la discipline, les suprêmes interprètes des canons, les chefs incontestés de tous les évêques; leur volonté eut désormais force de loi et remplaça les décisions des conciles, qui ne furent plus assemblés. Jamais la direction de l'Église ne fut plus concentrée dans Rome, plus une, mieux reconnue, plus conforme à la nature du pouvoir spirituel.

§ II. Prise du Havre. — Restrictions à l'édit d'Amboise. — Politique de Catherine. — Désordres de la cour. — L'Espagne et l'Italie s'empressèrent d'adopter tous les décrets du concile; la France ajourna cette adoption : « Nous avons acheté la paix à trop haut prix, disait L'Hôpital, pour vouloir nous jeter dans une nou-

velle guerre. » La conciliation était toujours le but du gouvernement, et Catherine voulut témoigner à l'Europe que les discordes n'existaient plus, en menant protestants et catholiques à une guerre nationale. Il s'agissait de reprendre le Havre. Une armée marcha contre cette ville (1562, 6 juill.); Condé y parut avec plusieurs des chefs calvinistes; mais Coligny refusa d'y venir, et quelques huguenots se jetèrent même dans la place. Les Anglais, après une faible résistance, l'évacuèrent (28 juillet).

Au retour de cette expédition, Catherine et L'Hôpital firent déclarer Charles IX majeur (17 août) : c'était le moyen de donner plus de force au gouvernement et d'éviter les prétentions de Condé à la lieutenance générale. Les chefs calvinistes, quoique vaincus dans leur première prise d'armes, étaient loin d'avoir perdu leur morgue et leur assurance; ils se croyaient encore capables d'imposer leurs opinions à la France, et cherchaient, en toute occasion, à forcer la main à l'autorité royale. C'est ainsi que, le parlement de Paris ayant commencé des informations sur la mort du duc de Guise [1], tout le parti protestant menaça de prendre les armes, et le roi fut obligé de suspendre les poursuites pendant trois ans.

L'autorité royale n'était pas mieux respectée des catholiques; et excepté dans les lieux où le parti modéré l'emportait et où les protestants formaient la majorité, l'édit d'Amboise était gêné, contrarié et même violé. Comment Montluc, Tavannes, Montpensier, auraient-ils pu faire exécuter de bon cœur cet édit sacrilége, montrer de l'impartialité, punir les catholiques qui insultaient ou maltraitaient ces huguenots qu'ils avaient eux-mêmes si cruellement poursuivis? En quelques mois, cent trente-deux meurtres isolés avaient été commis sur des calvinistes sans que la justice s'en fût inquiétée : les parlements étaient catholiques. D'ailleurs le gouvernement lui-même, malgré son désir d'être tolérant, ne pouvait oublier la prise d'armes des huguenots; il les voyait s'isolant de la nation, formant corps à part, fiers, ombrageux, la main sur l'épée; il prenait ses précautions pour les empêcher de former un état dans l'état et de recommencer la guerre. Déjà plusieurs édits avaient été rendus, confirmatifs ou interprétatifs de celui d'Amboise, mais qui, en réalité, restreignaient les libertés données aux protestants : l'un interdisait aux nobles d'admettre à leurs prêches autres personnes que leurs vassaux; l'autre ordonnait aux religieux de rentrer dans leurs couvents ou de quitter le

[1] François laissa trois fils : Henri, dit le Balafré, duc de Guise; le duc de Mayenne et le cardinal de Guise. Henri, à la mort de son père, n'avait que treize ans.

royaume; d'autres défendaient les collectes pour l'entretien des ministres, ordonnaient la démolition des fortifications élevées pendant la guerre, etc. Tout cela était sagement prescrit dans l'intérêt du pouvoir royal; mais les protestants en jetaient des cris d'alarme; ils sollicitaient Condé de faire des plaintes, ils l'accusaient de trahison, parce qu'il était tout occupé de ses plaisirs, dans la cour peu sévère de Catherine, et de ses amours avec la belle Limeuil, scandale contre lequel les ministres protestants ne cessaient de tonner, eux qui condamnaient à mort les adultères.

La reine était fort embarrassée à maintenir la paix et son pouvoir au milieu de tous ces hommes ambitieux et sanguinaires, au milieu de ces partis haineux et fanatiques. Indifférente à toutes les opinions, elle n'avait qu'un but et le poursuivait par tous les moyens que lui suggérait son esprit facile, souple, modérateur : sauver la royauté de ses fils et régner avec eux et en leur nom. Amoureuse du repos, des plaisirs élégants, des beaux-arts, elle aurait voulu se faire une cour pompeuse et brillante comme celle de François Ier, qu'elle avait vu si facilement obéi, au milieu des artistes et des gens de lettres. Elle avait tous les nobles goûts de sa famille; « elle fit rechercher, dit Palma Cayet, par tous les pays étrangers tous les anciens livres manuscrits en toutes sortes de langues, desquels elle a fait augmenter et honorer la bibliothèque, qui en cela est aujourd'hui la plus riche du monde. » Elle aimait les bâtiments et fit commencer le palais des Tuileries, en 1564, sur les plans de Philibert Delorme et de Jean Bullant; elle professait la plus haute admiration pour Ronsard; elle donna Amyot pour précepteur à Charles IX; elle se plaisait aux contes licencieux et spirituels de Brantôme; enfin elle aimait un homme dont l'esprit avait beaucoup de rapports avec le sien, le sceptique Montaigne. Encore belle et gracieuse, elle avait des mœurs pures, quoiqu'on l'accusât de tous les débordements; mais, insoucieuse de toute vertu, elle poussait les autres à la débauche, espérant émousser les haines dans les plaisirs, et ramener à des mœurs plus douces ces chefs de partis, qu'elle savait plus ardents de pouvoir que de zèle religieux. Elle donna des fêtes, s'entoura de femmes séduisantes, se fit une cour galante et magnifique; mais toutes ces mascarades, ces bals, ces intrigues amoureuses, ne firent que dépraver les mœurs sans les amollir, multiplier les causes de discorde, donner au plaisir les habitudes violentes et cruelles de la guerre. Les duels et les assassinats devinrent choses journalières. L'amour prit des formes frénétiques et féroces : on n'écrivit plus à sa maîtresse qu'avec son sang; une passion n'eut pas de charmes si elle n'était

assaisonnée de quelques coups de poignard ; il fallut, pour plaire à ces femmes fiévreuses, sanguinaires, avides d'émotions de tous genres, faire des choses surhumaines et extravagantes, plonger dans un fleuve sans savoir nager, percer sept rangs des ennemis en bataille, s'ouvrir une veine du bras [1]. On ne rêvait qu'exercices corporels, folies violentes, combats ou tournois, duels ou adultères, processions solennelles et visites chez les astrologues. Le jeune Charles IX, type de cette cour fougueuse, brutale, dépravée, ne pariait-il pas qu'il serait capable, dans un an, de baiser son pied avec sa bouche ! et toutes ces bizarreries, toutes ces voluptés, tous ces scandales, « fleurs de plaisir, dit Pasquier, teintes de pourpres sanglantes, » étaient un objet d'horreur pour les sévères calvinistes, qui regardèrent la cour comme une nouvelle Babylone.

§ III. Voyage du roi dans les provinces. — Entrevue de Bayonne. — D'après ces idées de fêtes politiques, et par le conseil de L'Hôpital, Catherine résolut de faire voyager le roi par toute la France pendent deux ans (1564). C'était le moyen de montrer leur maître à ces provinces éloignées qui le connaissaient à peine, d'entraîner à la suite de la cour les grands des deux partis, de forcer les gouverneurs à plus d'obéissance, de s'assurer des forces des huguenots, de donner plus de nerf à l'autorité.

La cour s'en alla par la Lorraine, où Catherine s'aboucha avec plusieurs princes allemands, qui lui promirent de ne plus assister les calvinistes ; ensuite par la Bourgogne, où le catholicisme était très-puissant et où l'on invoquait Philippe II, arrière-petit-fils de Marie de Bourgogne, comme le destructeur de l'hérésie ; de là par le Lyonnais, le Dauphiné, la Provence, le Languedoc, la Guyenne, pays hérissés de forteresses, peuplés de farouches sectaires, pleins des ruines de la guerre civile, et où le passage de cette cour pompeuse, galante, avide de fêtes et de joies, inspirait une profonde défiance. D'ailleurs le roi bâtissait des citadelles dans toutes les villes où les protestants avaient été les plus forts, à Lyon, à Valence, à Montauban ; il faisait démolir les fortificatious des villes, il changeait les gouverneurs suspects de calvinisme, il rendait continuellement des édits pour interpréter les concessions faites au parti vaincu ; enfin le jeune Charles, en voyant les églises abattues, les couvents déserts, les croix mutilées, les tombeaux dévastés, ne pouvait s'empêcher de témoigner son horreur pour les rebelles qui avaient causé tant de ruines.

La cour s'arrêta à Bayonne, où vint la joindre Élisabeth, reine d'Espagne, que conduisait le duc d'Albe (1565, juin). Cette en-

[1] Le Laboureur, t. II.

trevue, qui ne semblait consacrée qu'aux plaisirs, fut employée aussi à des discussions sur l'état des partis. L'année précédente, le pape, Philippe II et le duc de Savoie avaient envoyé une ambassade pour demander la révocation de l'édit d'Amboise, la punition des meurtriers du grand Guise et l'adoption des décrets du concile de Trente. Le roi répondit qu'il remerciait ses alliés de leur sollicitude, mais qu'il avait de bonnes raisons pour ne pas suivre leurs conseils; les trois souverains n'en continuèrent pas moins leurs sollicitations, et la reine, qui voulait ménager tout le monde, se tint en relation amicale avec eux. A son passage dans le Dauphiné, elle trouva le duc de Savoie qui venait la visiter, et avec lequel elle s'entretint de ses plans pour rétablir le catholicisme. A Avignon, elle parla de ces mêmes plans avec un légat, et écrivit au pape qu'elle différait la publication des décrets du concile jusqu'à ce qu'elle eût remis l'ordre dans l'état. Maintenant elle trouvait à Bayonne le confident et l'exécuteur de la politique de Philippe II. « Rien de plus dommageable, lui dit le duc d'Albe, que de permettre aux peuples de vivre selon leur conscience, introduisant ainsi autant de variétés de religions dans un état qu'il y a de caprices dans la tête des hommes... Les controverses sur la foi ont toujours servi de prétexte aux mécontents. Il faut leur ôter ce prétexte et, sans épargner le fer ni le feu, extirper ce mal jusqu'à la racine [1]. » Il paraît que le plan de Catherine était, par des restrictions continuelles à l'édit d'Amboise, de rendre le culte réformé de plus en plus difficile pour les petits, et de les porter ainsi à l'abandonner; alors, les grands se trouvant isolés, elle les aurait ramenés au catholicisme par corruption ou par violence. D'après ce plan, elle montra au duc d'Albe ce qu'elle avait déjà fait, le désarmement des protestants, l'élévation de citadelles dans les villes suspectes, les empêchements apportés aux synodes et aux subsides, etc. Mais cette guerre sourde et surtout les tempéraments envers les chefs ne plaisaient pas au duc d'Albe, et, si l'on en croit les écrivains protestants, « dix mille grenouilles, disait-il, ne valent pas une tête de saumon. » On ajoute qu'il conseilla à Catherine de faire des vêpres siciliennes sur les huguenots; « enfin qu'il fut résolu que les deux couronnes se protégeroient, maintiendroient la religion catholique, ruineroient leurs rebelles, et que les chefs séditieux seroient attrapés et justiciés [2]. »

De pareilles mesures n'entraient pas dans les idées de ruse et de temporisation de la reine-mère; mais les bruits qui en coururent excitèrent les protestants à resserrer leur confédération. Ils avaient leurs rôles de recettes et de soldats, leurs magasins d'armes, leurs

[1] Davila, liv. III, p. 146. — [2] Tavannes, ch. 18.

réndez-vous, leurs chefs, leurs assemblées et leurs négociations secrètes avec les étrangers; ils étaient prêts pour un soulèvement général. Les catholiques, qui se défiaient de la marche vacillante du gouvernement, s'alarmèrent; et, pour ne pas être surpris comme la première fois, ils formèrent aussi des ligues par provinces, indépendantes de la royauté et menaçantes pour elle. Le noyau de ces ligues existait déjà dans les confréries, qui avaient des assemblées, un trésor, une police, des chefs, une bannière, et auxquelles il suffit d'ajouter un serment pour le maintien de la foi; elles devinrent alors de véritables corps de troupes, toujours prêts à prendre les armes, et la vraie milice du catholicisme.

§ IV. ORDONNANCES DE MOULINS. — EXIGENCES DES PROTESTANTS. — PROJETS DE LA COUR. — Cependant le roi, après deux ans de voyages, était revenu à Blois, et le gouvernement ne semblait plus occupé que de satisfaire aux intérêts populaires par des réformes dans les lois et l'administration. C'était une des grandes idées que le chancelier avait inspirées à Catherine pour distraire le peuple des controverses religieuses. Déjà il avait rendu plusieurs ordonnances qui simplifiaient les procès en abrégeant les juridictions, en diminuant les formalités; il avait créé des tribunaux de commerce à Paris et dans douze autres villes, qui devaient juger sommairement toutes les affaires. Une autre ordonnance avait fixé le commencement de l'année au 1er janvier, au lieu du jour variable de Pâques; une autre admit les décrets du concile de Trente relatifs au dogme, mais non pas ceux qui étaient relatifs à la discipline. Tous ces changements furent confirmés par l'assemblée des notables convoquée à Moulins, et de là sortit la fameuse ordonnance de 1566, qui fut jusqu'en 1790 le code judiciaire de la France. Elle donna formellement aux parlements le droit de remontrances, régla leurs attributions et leurs ressorts, organisa les tribunaux inférieurs, la nomination, les examens et les gages des juges; elle mit de l'uniformité dans les procédures, restreignit les priviléges des officiers de la couronne, accéléra l'exécution des arrêts; elle régla les donations, les tutelles, les contrats, la police municipale, etc.

Dans cette même assemblée, les Châtillon se purgèrent, par serment, de toute participation au crime de Poltrot de Merey; et quoique le jeune duc de Guise refusât de s'y trouver, les deux familles se réconcilièrent. Mais la paix n'était pas plus sincère dans les familles que dans les deux partis. Catherine travaillait vainement à tenir la balance entre les chefs, leur distribuant également les charges et les faveurs; partout les deux religions étaient en armes et en présence, partout elles rivalisaient de zèle et de ri-

gueur, partout celle qui était la plus forte persécutait la plus faible ; on n'entendait parler que de meurtres, d'émeutes, d'attaques de villes et châteaux. Mais les victimes étaient bien plus nombreuses parmi les huguenots que parmi les catholiques : il y en eut, dit-on, dans le midi, plus de trois mille, sans que le gouvernement essayât de les venger. D'ailleurs, et malgré ces symptômes effrayants, le parti réformé montrait une roideur extrême dans toutes ses démarches : au lieu de se tenir à l'ombre, il voulait régner. « Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes, répétait-il sans cesse; c'est l'offenser que de ne pas travailler au triomphe de la vérité. » Les pamphlets devenaient de plus en plus violents : « Il est licite, disaient-ils, de tuer un roi ou une reine qui s'opposent à la réforme de l'Évangile, » et Catherine trouvait jusque dans sa chambre des écrits où on l'accusait de tous les crimes, et dans lesquels on lui prédisait le sort de Guise.

Déjà Condé était sorti de son indolence et de ses intrigues galantes pour menacer d'une prise d'armes si l'on ne faisait pas droit aux plaintes de son parti. Plus tard, les huguenots sollicitèrent les princes protestants d'Allemagne d'envoyer une ambassade au roi (1566) ; et cette ambassade, en promettant la neutralité des princes en cas de guerre, demanda liberté entière de conscience pour les calvinistes de France. Le jeune Charles avait de l'intelligence avec beaucoup d'orgueil et d'emportement ; il savait que ces ambassadeurs étaient en relation directe avec Condé et Coligny : « Je suis vraiment d'avis, leur répondit-il, de prier aussi vos maîtres de laisser prêcher les catholiques et dire la messe dans leurs villes. » Et il les congédia avec colère, en leur disant que les princes luthériens ne se mêlassent pas des affaires de ses états, comme il ne se mêlait pas des leurs. Une autre fois, Coligny ayant fait au roi des plaintes amères sur les édits explicatifs de la paix d'Amboise, Charles lui répondit : « Vous ne demandiez d'abord qu'un peu d'indulgence : aujourd'hui vous voulez être nos égaux ; bientôt vous voudrez être nos maîtres et nous chasserez du royaume. » Puis il s'en alla dans la chambre de sa mère et lui dit avec colère : « Le duc d'Albe a raison ; ces hommes-là portent trop haut la tête, et ce n'est pas par l'adresse, mais par la violence, qu'il faut les abattre[1]. »

C'était pourtant par l'adresse que Catherine voulait les ruiner. « On avoit, dit Pasquier, plus ôté aux huguenots par des édits pendant la paix, que par la force pendant la guerre. » La reine, qui avait passé de son penchant pour eux à une extrême défiance, attendait le moment de les abattre comme parti, de leur imposer

[1] Davila, liv. IV, p. 158.

l'autorité royale, de détruire leurs chefs, leurs armées, leurs assemblées, enfin de les forcer à s'estimer heureux de l'exercice privé de leur culte. Mais les protestants devinaient ce projet : alarmés de tant de meurtres impunis, de tant d'édits restrictifs, de tant de plaintes repoussées, ils se consultaient sur les moyens de reprendre les armes, lorsque les événements d'Écosse et des Pays-Bas amenèrent le renouvellement de la guerre [1].

§ V. RÉVOLUTIONS D'ÉCOSSE ET DES PAYS-BAS.—DEUXIÈME GUERRE CIVILE. — Marie Stuart, malgré sa magique beauté, la sagesse de son administration et l'élévation de son esprit, n'avait pu faire oublier sa religion à ses sujets, fanatisés par le farouche Jean Knox; elle parvint pourtant à apaiser les haines en épousant son cousin-germain, lord Darnley, qui était protestant; mais elle était toujours fortement attachée au catholicisme, espérant le rétablir un jour dans son royaume, peut-être même en Angleterre, et elle se tenait en correspondance avec le pape, les Guise, Philippe II. Le secrétaire de cette correspondance était un vieil Italien nommé Rizzio. Darnley était devenu odieux à Marie par ses vices; il voulait la dépouiller de toute autorité, et se défiait de ses relations avec les princes catholiques : aidé de quelques seigneurs, il fit assassiner Rizzio sous les yeux de la reine, qui le couvrit vainement de son corps (1566, 9 mars). Un seul seigneur avait montré du dévouement à Marie : c'était le comte de Bothwell, qui, malgré ses soixante ans et sa laideur repoussante, aspirait à la main et au trône de sa souveraine; il y parvint à force de crimes. Il fit sauter la maison où habitait Darnley (1567, 10 fév.), obtint du parlement une sentence d'absolution, fit signer par toute la noblesse un acte qui le recommandait au choix de Marie; puis il enleva cette princesse, la conduisit dans un de ses châteaux et la força de l'épouser (15 mai). Le comte de Murray, frère naturel de la reine, souleva toute l'Écosse contre Bothwell, le battit et le força de s'enfuir en Norwége. Marie, qui était toujours haïe de ses barons comme papiste, tomba entre leurs mains : elle fut accusée de complicité avec Bothwell et enfermée au château de Lochleven. Elle parvint à s'en échapper, rassembla des troupes, fut battue, et alla chercher un asile dans les états de sa *bonne sœur*, la reine d'Angleterre. Élisabeth la retint prisonnière. Jacques VI, fils de Marie et de Darnley, fut proclamé roi d'Écosse sous la tutelle du comte de Murray, et élevé dans la religion protestante (1568).

La défaite de Marie donnait irrévocablement la Grande-Bretagne à la réforme, et laissait Élisabeth libre de porter tous ses

[1] De Thou, liv. XLII.

soins sur le continent. Le pape, plein de douleur, excita les rois d'Espagne et de France à déclarer la guerre à *la Jézabel* de l'Angleterre, et il se prépara à excommunier cette princesse. De leur côté, les protestants français se réjouirent de la captivité de Marie comme d'une victoire signalée; et ils songeaient aux moyens de faire triompher la *cause* en France, quand les événements des Pays-Bas précipitèrent leur deuxième prise d'armes.

Les Pays-Bas, et surtout les provinces septentrionales, avaient embrassé le protestantisme; mais là, comme ailleurs, la question de la réforme était une question d'affranchissement politique. Philippe II n'était pas, comme son père, aimé des Belges : il s'était fait tout Espagnol, il laissait dans l'oubli la noblesse flamande, il haïssait les priviléges et l'esprit d'indépendance des Pays-Bas; aussi avait-il résolu de les ramener à l'obéissance religieuse et politique, en leur donnant un gouvernement semblable à celui de l'Espagne. Sa sœur Marguerite, duchesse de Parme, était gouvernante de ces provinces. C'était une femme sage et éloignée de tout système de violence; mais elle avait pour ministre et pour surveillant le cardinal Granvelle, impitoyable exécuteur des volontés de Philippe, qui établit l'inquisition avec les formes cruelles qu'elle avait en Espagne, qui publia les décrets du concile de Trente, qui accabla d'impôts le peuple, la noblesse de mépris, qui appuya ses tyrannies de la présence d'une armée espagnole. Des troubles éclatèrent; trois cents gentilshommes formèrent une confédération et demandèrent à Marguerite la suspension des édits contre les hérétiques (1566, 5 av.). Ils ne furent pas écoutés, quoique Granvelle eût cédé à la haine universelle en s'éloignant des Pays-Bas, et l'un des conseillers de la duchesse osa les appeler *gueux* : ils prirent cette injure pour nom de révolte. Le peuple se souleva en Brabant, en Hollande, en Frise, détruisit les églises et abolit le culte catholique; mais ce mouvement n'eut rien d'unanime ni de redoutable. Marguerite négocia avec les insurgés, battit leurs bandes désordonnées, parvint à rétablir la religion catholique et à dissoudre la ligue des nobles. Trois seigneurs s'étaient placés comme médiateurs entre le pouvoir et le peuple : c'étaient les comtes d'Egmont et de Horn et le prince d'Orange, Guillaume de Nassau [1]; ils demandèrent l'abolition de l'inquisition, tout en protestant de leur

[1] Cette maison, qui a donné un empereur, Adolphe de Nassau, était partagée en plusieurs branches. Guillaume appartenait à celle de Dillembourg. Il hérita de la principauté d'Orange par son cousin-germain René de Nassau, lequel était neveu, par sa mère, de Philibert d'Orange, qui fut tué au siége de Florence en 1530. Comme comte de Nassau, il était vassal de l'empire; comme prince d'Orange, de la France; comme possesseur de nombreux domaines dans les Pays-Bas, de l'Espagne.

obéissance. Philippe ne pouvait faire de concessions aux Pays-Bas sans détruire son œuvre en Espagne et en Italie. « Je suis décidé, déclara-t-il au pape, à perdre ces provinces ou à y maintenir la religion catholique : j'aime mieux n'avoir pas de sujets que de régner sur des hérétiques. » Il répondit aux demandes et à la soumission équivoque des trois seigneurs en ordonnant au duc d'Albe de passer de l'Italie dans les Pays-Bas, avec quatorze mille hommes de vieilles bandes. A cette nouvelle, toute la haute noblesse s'enfuit en pays étranger. Le prince d'Orange, jugeant le moment venu de se rallier aux mécontents, s'en alla en Allemagne avec ses deux frères pour y chercher des secours; ses deux amis refusèrent de le suivre et restèrent à Bruxelles. Marguerite donna sa démission.

Ces événements eurent un grand retentissement en France. Coligny et les autres chefs calvinistes avaient excité le prince d'Orange et la noblesse flamande à prendre les armes; ils conseillaient à Catherine de soutenir la révolte des Pays-Bas, jugeant que c'était l'occasion de réunir ces provinces à la France (1567). Le duc d'Albe avait pris sa marche par la Savoie, la Comté et la Lorraine; il demanda à Charles IX le passage par les frontières de Champagne : on le refusa. La reine, par le conseil des chefs calvinistes, mit les frontières en état de défense et leva six mille Suisses; mais en même temps elle refusa tout secours aux insurgés des Pays-Bas, et fournit des vivres aux troupes espagnoles. Les huguenots continuèrent à s'agiter, et Condé eut l'audace d'offrir au roi vingt mille hommes. Charles le refusa avec colère, s'indignant qu'un de ses sujets se crût le droit d'avoir une armée dans son royaume; et cette offre dévoila à la cour les apprêts des calvinistes. Déjà même une troupe de gentilshommes huguenots était allée au secours de Genève lors du passage des Espagnols : elle s'était ensuite promenée dans la Bourgogne, avait essayé de s'emparer de Metz et était revenue en Champagne.

Cependant le duc d'Albe était entré dans les Pays-Bas. Catherine ne licencia pas l'armée royale; elle fit même venir les Suisses dans les environs de Paris. Les protestants s'alarmèrent et demandèrent le renvoi de ces troupes : ils furent refusés. Leurs chefs se réunirent, à l'instigation de l'ambassadeur d'Angleterre, et ils prirent leurs mesures avec un ensemble, une rapidité, un secret qui témoignent l'organisation formidable de leur parti. Un avis, vrai ou faux, d'un seigneur de la cour leur apprit que le gouvernement avait résolu d'arrêter Condé, de tuer Coligny, de jeter des troupes dans les principales villes, de révoquer l'édit d'Amboise; alors ils tinrent une assemblée à Châtillon-sur-Loing, séjour de Coligny, et

là résolurent de sortir par la guerre de l'état d'incertitude où ils vivaient depuis cinq ans. Le plan de campagne fut arrêté : lever une armée *gaillarde*, prendre peu de villes, attaquer les Suisses à l'improviste, s'emparer du roi et de la reine, et gouverner en leur nom, en laissant la liberté de conscience aux catholiques. C'était la conjuration d'Amboise, mais mieux entendue, plus audacieuse. Des ordres sont envoyés partout : « postes à pied, jargons, signes, contre-signes, écritures couvertes, chiffres ne sont épargnés ; les églises, ministres, surveillants avertis, tout se prépare aux surprises, armes et trahisons[1]. »

§ VI. Les protestants veulent enlever le roi a Meaux. — Bataille de Saint-Denis. — La cour, si tant est qu'elle eût des projets de violence, n'était nullement prête à les exécuter ; elle se trouvait à Monceaux en Brie, tout occupée de fêtes, lorsqu'on lui apprit que les routes se couvraient d'hommes armés. La reine et le chancelier refusèrent de le croire ; pourtant ils envoyèrent à Châtillon un espion, qui vit Coligny « habillé en ménagier, faisant ses vendanges. » C'était le 26 septembre, et le lendemain toute la France se trouva couverte de gendarmes et compagnies de huguenots ; « en un seul jour, il y eut cinquante places prises[2] ; » un corps de quatre cents gentilshommes, commandé par Condé, Coligny et Dandelot, se rassembla à Rosoy en Brie, à quatre lieues de la cour. C'était le rendez-vous indiqué aux insurgés ; mais ils ne marchèrent que le lendemain sur Monceaux. A la première nouvelle de leur approche, la cour se retira à Meaux, et envoya des courriers aux Parisiens et aux Suisses ; c'était contre l'avis du chancelier, qui, désespéré du renouvellement de la guerre, demandait qu'on entendît les plaintes des réformés (1567, 27 sept.). « Eh ! monsieur, voulez-vous répondre qu'ils ne veulent que servir le roi ? » lui dit la reine. Elle continua à prendre ses mesures de défense avec sang-froid et activité, et envoya aux protestants le maréchal de Montmorency[3], homme de modération, qui parlementa avec eux et leur fit perdre du temps. A minuit, les Suisses arrivèrent, et, après trois heures de repos, ils se formèrent en bataillon carré ; le roi, la reine, ses femmes, les ministres, se placèrent au centre ; sept à huit cents gentilshommes formèrent l'avant-garde et l'arrière-garde, et l'on se mit en marche (28 sept.). La troupe de Condé essaya de barrer le chemin ; mais elle ne put entamer le front des Suisses et se contenta d'escarmoucher sur leurs flancs. Le jeune

[1] Tavannes, ch. 20. — [2] Pasquier, liv. v, lett. 2. — Tavannes.

[3] C'était le fils aîné du connétable. Il avait trois frères : Damville, qui fut maréchal et connétable, Thoré et Méru.

roi était furieux; plusieurs fois il voulut se jeter sur les rebelles, et jamais il n'oublia leur insolente attaque. Dès qu'on apprit qu'un détachement de Parisiens accourait à l'aide, la cour sortit du bataillon, escortée de deux cents courtisans; elle se jeta à toute bride dans une route de traverse, pendant que les huguenots se ruaient inutilement sur les piques des Suisses, et elle arriva à Paris.

Dès que la reine fut rentrée « dans la ville avec laquelle les rois de France ont perpétuellement uni leur fortune[1], » elle ordonna aux habitants de prendre les armes. Condé accourut avec trois à quatre mille hommes de noblesse belliqueuse (2 oct.); il brûla les moulins, s'empara des ponts, des routes, de plusieurs villages, et, avec une activité qui triplait ses moyens, il essaya d'affamer Paris. Il y avait dans la ville dix mille hommes de troupes, outre les seize bataillons de milice bourgeoise; mais la reine aimait mieux négocier que de combattre. Les calvinistes se montrèrent aussi fiers que s'ils avaient eu cent mille hommes devant Paris; ils demandèrent la liberté absolue du culte, la convocation des états-généraux, l'abolition des impôts, le renvoi des troupes étrangères, etc. A ces propositions, la reine répondit par une sommation de mettre bas les armes, et par un arrêt du conseil qui déclarait rebelles et criminels de lèse-majesté Condé et ses adhérents. Puis elle rassembla de nouvelles troupes, demanda des secours à Philippe II, et fit chasser les protestants de leurs principaux postes. Leur blocus n'avait pas affamé Paris; mais ils attendaient de nombreux renforts, soit du midi qui s'était entièrement soulevé, soit de l'Allemagne, où Jean-Casimir, fils de l'électeur palatin, levait une armée. Condé, avec six mille hommes, s'était cantonné à Saint-Denis; il fallait le chasser de là avant qu'il n'eût reçu ses renforts. Le connétable, que les Parisiens accusaient de ménager ses neveux, fut forcé de sortir de la ville; il avait près de seize mille hommes, et il profita du moment où Dandelot, avec quinze cents cavaliers, était allé faire une course sur Poissy. L'armée de Condé se trouvait donc réduite à quatre mille hommes, sans artillerie; mais il lui fallait faire acte d'existence pour attirer les secours du midi et de l'Allemagne; elle s'avança donc bravement dans la plaine Saint-Denis. Le vieux connétable prit de si mauvaises dispositions, que son artillerie devint inutile, et que son infanterie fut mise en désordre dès les premières charges; lui-même, en conduisant sa cavalerie, fut blessé à mort, et un combat violent s'engagea sur son corps (1567, 10 nov.). Enfin, le maréchal de Montmorency parvint à le dégager,

[1] Pasquier, liv. V, lettre 2.

et força les protestants à la retraite. La bataille n'avait duré qu'une heure, et ne coûta que cinq à six cents morts aux deux partis.

§ VII. Jonction des protestants avec les auxiliaires d'Allemagne. — Paix de Longjumeau. — Condé se retira dans la Champagne et se dirigea sur la Lorraine pour se joindre aux neuf ou dix mille hommes qu'amenait Jean-Casimir. Sa petite armée, sans vivres, sans argent, harassée de fatigue, marchant au milieu de l'hiver par des routes affreuses, à travers des populations ennemies, suivie par des troupes cinq fois plus nombreuses, ne perdait rien de son audace. La reine, heureuse d'être débarrassée de Montmorency, n'avait voulu donner la charge de connétable à personne; elle fit nommer lieutenant-général Henri, duc d'Anjou, son fils favori, agé de seize ans, et lui donna pour guides les ducs de Montpensier, de Nevers [1] et de Nemours. Les discordes de ces trois chefs sauvèrent la petite armée calviniste.

Les huguenots avaient pris les armes dans le midi avec une audace pleine d'ensemble; ils s'étaient rendus maîtres de Montpellier, de Nîmes, de Montauban, avaient massacré les prêtres, pillé les églises, renouvelé tous les excès de la première guerre. Leur nombre était supérieur à celui des catholiques; et il se forma dans le Languedoc une armée de sept mille hommes, qui se mit en marche pour aller joindre Condé. Dans la Guyenne, Montluc contint les protestants par ses cruautés et envoya à la reine quelques secours; mais il assiégea vainement La Rochelle, qui devint la place d'armes des réformés dans le sud-ouest du royaume.

L'armée de Condé était arrivée à Pont-à-Mousson, et après six jours d'attente et de terreur, elle fut jointe par Jean-Casimir, avec trois mille lansquenets et six mille cinq cents *reîtres* [2] (1568, 11 janv.). Ce fut une grande joie pour les calvinistes. Mais on avait promis 100,000 écus aux Allemands; Élisabeth devait envoyer cette somme; on n'avait rien reçu, et les auxiliaires menaçaient de s'en aller, car « les reîtres, dit Castelnau, ne sont autres que chevaux de louage qui veulent avoir argent et des arrhes [3]. » Dans ce danger, les huguenots, qui pourtant faisaient la guerre à leurs frais, se dépouillèrent de tout pour former une somme de 30,000 écus, moyennant laquelle leurs alliés consentirent à les suivre. Alors l'armée de Condé, forte de vingt mille hommes, se dirigea sur la Beauce, pour se joindre aux sept mille hommes du midi, qui étaient arrivés dans le Berri, et de là délivrer Orléans, ville que les

[1] C'était le troisième fils de Frédéric de Gonzague, duc de Mantoue, et il était devenu duc de Nevers par son mariage avec Henriette de Clèves, héritière de ce duché. Il a laissé des mémoires.

[2] *Reiter*, cavalier. — [3] Castelnau, liv. IV, ch. 8.

protestants avaient encore surprise, et que les royalistes assiégeaient. Coligny s'était donné l'administration de tous ces aventuriers, et il pourvoyait à leurs besoins en rançonnant les villes et en saccageant les églises. On se joignit à l'armée du midi (23 fév.). Orléans fut débloquée, Beaugency et Blois prises; enfin l'on vint assiéger Chartres, sans que l'armée catholique, qui était pleine de discordes, eût rien fait pour arrêter les calvinistes dans leur marche.

Mais le désordre se mit parmi eux : ils ne vivaient que de pillages, étaient harcelés par les paysans, enfin avaient à dos une armée qui devait les ruiner d'autant plus sûrement qu'elle refusait de combattre. Les auxiliaires murmuraient et désertaient; les gentilshommes s'en allaient dans les provinces défendre leurs châteaux; plusieurs chefs, et surtout le cardinal de Châtillon, qui négociait avec la reine, penchaient pour la paix. Enfin, cette guerre de quelques mois leur avait, mieux que la première, ôté toute illusion : ils reconnaissaient que la majorité nationale et la royauté étaient définitivement contre eux; que leur prise d'armes avait éveillé contre la noblesse toutes les passions démocratiques; que les catholiques, pleins de défiance, ne se résoudraient jamais à leur domination. Sous Henri II et François II, leur nombre avait toujours été en croissant; sous Charles IX, il diminuait, soit à cause de la persécution, soit à cause de la terreur qu'inspiraient leurs projets, soit à cause de la rigidité de leurs doctrines; il ne fallait plus songer à dominer, il fallait se résoudre à être soufferts.

La reine-mère ne cessait pas de proposer la paix. Cette femme, d'une activité infatigable, était toujours en route, toujours ordonnant et intriguant, ne répugnant à personne, ne maltraitant aucun parti; voulant une seule chose, la fin de la guerre. Grâce à la lassitude des réformés, ses propositions, qui étaient d'ailleurs très-modérées, furent acceptées : la paix se conclut à Longjumeau (23 mars). L'édit d'Amboise fut rétabli sans restriction; les protestants promirent de poser les armes, de rendre les places qu'ils occupaient, et de renvoyer les Allemands, que le trésor royal dut encore payer.

Les deux partis virent cette paix avec tristesse : les catholiques, parce que leurs ennemis obtenaient encore de bonnes conditions, au lieu d'être punis de leur révolte; les protestants, parce que, n'ayant d'autre garantie que la parole royale de l'exécution du traité, ils craignirent qu'il ne cachât un piége : leur position resta donc hostile, farouche, pleine de défiance. Des deux côtés, on ne se gêna pas pour violer la paix, qui ne réconcilia personne, et qui n'était réellement qu'une suspension d'armes.

§ VIII. Pontificat de Pie V. — Cruautés de Philippe II. — Catherine se prépare a attaquer les protestants. — Une paix définitive était impossible dans l'état d'irritation où se trouvaient tous les esprits. La réaction catholique se poursuivait alors avec une énergie extrême et par tous les moyens, le fer et le feu, la prédication et la prière. A Pie IV avait succédé Pie V, vieillard d'une dévotion exaltée, d'une sainteté angélique, d'une austérité et d'une humilité dignes des apôtres, mais aussi le plus énergique, le plus inflexible, le plus cruel des ennemis de l'hérésie (1566). Il avait été grand-inquisiteur et porta la sévérité inquisitoriale dans la chaire de saint Pierre; il fit subir à tout le clergé, à ses mœurs, à son éducation, une réforme impitoyable; il punit les moindres infractions à la discipline de l'Église comme des crimes. Avec lui plus de cour pontificale : ce moine, qui suivait, pieds nus et couvert d'un cilice, les processions de Rome, lava par ses larmes, ses prières, ses rigueurs, les dépravations d'Alexandre VI. Plus de politique mondaine : il ne savait pas qu'il était souverain en Italie; il ne connaissait que des princes catholiques qu'il portait dans son cœur, des princes hérétiques qu'il aurait fait périr sans pitié; il ne cessait de dire aux rois que leur union avec l'Église était leur salut. La restauration catholique reçut de lui une impulsion telle, qu'à sa mort son triomphe était assuré en Pologne, en Hongrie, dans l'Allemagne méridionale, en Belgique et en France.

Philippe II, poussé par ce vieillard dévoré de zèle, redoubla d'énergie et de cruauté. Son fils, don Carlos, jeune homme aux passions violentes et farouches, essaya de s'opposer à la politique de son père; il se mit en correspondance avec Élisabeth et fit secrètement alliance avec les révoltés des Pays-Bas : le roi, « préférant l'honneur de Dieu, la conservation de la religion catholique et le salut de ses royaumes à son propre sang, » le fit mourir secrètement (1568, 24 janv.). Les Maures d'Espagne, quoique paisibles et soumis, avaient conservé des relations avec leurs frères d'Afrique; on les força d'embrasser la religion chrétienne : ils se révoltèrent; plusieurs armées marchèrent contre eux, et après deux années de guerre, quatre-vingt-cinq mille familles furent chassées ou exterminées (1568 à 1570). L'inquisition déclara hérétiques les états des Pays-Bas; ordre fut donné au duc d'Albe de ne plus rien ménager (1568, 10 fév.) : un conseil des troubles fut institué à Bruxelles, « tribunal de sang » qui fit périr dix-huit mille personnes; trente-deux mille s'exilèrent; les comtes d'Egmont et de Horn [1]

[1] Le premier, descendant des ducs de Gueldre, avait gagné la bataille de Gravelines; le second était amiral de la flotte des Pays-Bas.

montèrent sur l'échafaud pour servir d'exemple à tous les nobles, « et montrer à ces gens, disait le duc d'Albe, qu'on ne les craint nullement » (5 juin). Les insurgés implorèrent les secours des princes de Nassau et des calvinistes de France : deux Nassau entrèrent par la Frise et la Gueldre, pendant qu'un corps de protestants français pénétrait dans l'Artois; des deux frères, l'un fut tué, l'autre battu; le corps français fut dispersé et détruit par les ordres de Charles IX. Quant au prince d'Orange, il arriva trop tard, se consuma en marches inutiles, et fut obligé de se réfugier en France, auprès de Condé.

Le protestantisme, étourdi de tant de persécutions et de défaites, voyait ses progrès définitivement arrêtés. La réaction catholique devenait si puissante, qu'il était impossible à la cour de France d'y échapper; d'ailleurs, la reine-mère reconnaissait maintenant dans les huguenots une faction politique, ennemie de la royauté, avide du démembrement de la France; elle avait résolu de la réduire par la force, « pensant être juste, dit Tavannes, d'attraper ceux qui l'avoient failli prendre à Meaux. » Elle ne licencia pas les Suisses, elle mit des garnisons dans toutes les villes de guerre, elle ne fit rien pour réprimer les violences des catholiques. Il y avait partout des émeutes; les prêtres prêchaient ouvertement le meurtre; deux mille calvinistes furent assassinés. « Ils n'ont que trois mois à vivre, disait-on partout; et le roi, s'il veut l'empêcher, sera détrôné et mis dans un couvent[1]. » Enfin des ligues se formèrent pour le maintien de la religion catholique, de l'unité nationale et de la royauté des Valois, et elles se mirent en correspondance avec le pape et Philippe II.

Un dernier acte témoigna que la cour, Catherine et son fils abandonnaient ouvertement le parti de la modération : L'Hôpital fut disgracié et eut pour successeur Morvilliers, qui fut lui-même bientôt remplacé par Birague. Sa conduite, pendant la guerre, avait paru trop favorable aux rebelles; la cour de Rome le détestait; le peuple l'accusait de protestantisme : « Dieu nous garde de la messe du chancelier! » disait-il. Le pape avait, à la demande de Catherine, publié une bulle qui permettait l'aliénation de biens ecclésiastiques pour une valeur de 570,000 écus; mais c'était sous la condition que cette somme serait employée à l'extermination des hérétiques. L'Hôpital refusa d'enregistrer cette bulle incendiaire, et ce fut l'occasion de sa destitution.

§ IV. Troisième guerre civile. — Situation florissante des protestants. — La reine commença ses attaques contre les pro-

[1] De Thou, liv. XLIV.

testants en leur demandant des serments de fidélité, par lesquels ils s'engageaient à ne prendre jamais les armes sans les ordres du roi, à ne pas former de ligues secrètes, à vivre en bon accord avec les catholiques. Mais les huguenots étaient en défiance; ils avaient gardé la plupart des places qu'ils occupaient; ils restaient presque partout en armes; ils continuaient leurs intelligences avec les étrangers et envoyaient des secours aux révoltés des Pays-Bas. Condé éluda les serments demandés par la reine, ou refusa de les faire prêter par ses amis. Alors le gouvernement réclama 300,000 écus qu'on avait donnés aux Allemands, et que les chefs calvinistes s'étaient engagés à restituer. Condé et Coligny regardèrent cette demande comme une déclaration de guerre. Ils se réunirent à Noyers, en Bourgogne; là, apprenant que des troupes filaient de tous côtés pour les enlever, ils prirent la fuite avec leurs familles, sous l'escorte de cent cinquante soldats (1568, 23 août). Poursuivis négligemment par Tavannes, gouverneur de Bourgogne, qui les avait avertis indirectement des ordres de la cour, ils parvinrent à passer la Loire à gué auprès de Sancerre; plusieurs troupes de gentilshommes vinrent les joindre, et ils arrivèrent à La Rochelle, après une course de cent vingt lieues, pleine de périls.

En même temps, la reine de Navarre, ayant eu avis qu'on voulait l'enlever dans le Béarn, se mit en route avec quatre mille hommes : elle traversa la Guyenne, fit reculer Montluc, et, après vingt jours de marche, entra, avec son fils Henri, dans La Rochelle, où les protestants la reçurent avec enthousiasme. Elle y fut bientôt jointe par Soubise, Montgomery, Lanoue, Genlis, qui se levèrent dans le Poitou, le Périgord, le Quercy. La guerre commença de tous les côtés.

La cour fut très-irritée, soit de cette prise d'armes, soit de ses desseins déjoués, et elle lança un édit qui défendait, sous peine de mort, l'exercice de tout autre culte que le culte catholique, accordait aux huguenots le pardon de leurs erreurs, pourvu qu'ils revinssent à la soumission, et ordonnait aux ministres réformés de quitter le royaume (28 sept.). Mais la reine-mère avait été « plus étonnée que ceux qu'elle vouloit surprendre; » elle n'était pas prête à la guerre, et elle laissa le temps aux rebelles de demander des secours aux étrangers, de s'emparer de presque toutes les villes de l'ouest et du midi, d'équiper une flotte, d'amasser un trésor et une armée. Tout le parti se leva : l'édit ne lui laissait d'autre ressource que la guerre, et l'ardeur de la vengeance rendit les huguenots plus féroces qu'auparavant; partout leurs bandes furieuses pillaient les villes, massacraient les prêtres et les

religieuses, démolissaient les églises. De leur côté, les catholiques ne ménagèrent plus rien avec cette faction éternellement rebelle. Toute la France se couvrit de soldats, d'aventuriers, de brigands. Les deux partis furent sans pitié; on ne fit plus de prisonniers, on n'épargna plus les femmes et les enfants; l'humanité, la bonne foi, la pudeur, tout ce qu'il y a de bon dans le cœur humain fut oublié, outragé, foulé aux pieds.

Les affaires des protestants n'avaient jamais été dans un état si prospère. Angoulême, Saintes, Saint-Jean-d'Angely étaient prises: tout le Poitou leur obéissait. Condé sortit de La Rochelle avec des forces imposantes. Cette dernière ville s'était dévouée entièrement au salut de la *cause* : elle en était le cœur, le refuge et le trésor; ses nombreux vaisseaux, montés par de hardis corsaires, couraient l'Océan, pillant tous les marchands papistes, arrêtant les convois de l'Espagne, recevant les secours d'Élisabeth, portant en Angleterre les dépouilles des églises qu'on vendait à vil prix[1]. Dans le Languedoc, tout s'était soulevé : Crussol-d'Acier avait réuni vingt-quatre mille hommes et marchait, par le Rouergue, pour se joindre avec Condé. Le duc de Montpensier, l'un des chefs catholiques les plus cruels, battit une partie de cette armée, mais il ne put empêcher sa jonction avec celle de La Rochelle; alors il recula pour se réunir à l'armée royale qui arrivait dans le Poitou. Condé était plein de joie : il semblait le roi de tout le midi, ayant droit de vie et de mort, confisquant et distribuant des terres, levant des impôts et des hommes, négociant avec les puissances étrangères; il visait, dit-on, à la royauté : mettre le roi des fidèles sur le trône était le rêve favori des protestants; on croit même que des monnaies furent battues avec cette légende : « Louis XIII, premier roi chrétien de France[2]. »

La reine ramassa de l'argent en vendant les biens des rebelles et en faisant des emprunts onéreux en Italie, puis elle leva une armée de dix-huit-mille fantassins et de quatre mille chevaux, et elle en donna le commandement à son fils Henri, duc d'Anjou, qui fut guidé par Tavannes et Biron. Les deux armées, également nombreuses, manœuvrèrent pendant quatre mois entre la Charente et la Loire, et furent plusieurs fois en présence; mais la rigueur de l'hiver les empêcha de livrer bataille, et elles se séparèrent après des pertes considérables.

§ X. BATAILLE DE JARNAC. — COLIGNY RELÈVE SON PARTI. — JONCTION DES ALLEMANDS. — Les opérations reprirent au printemps avec vigueur; mais l'armée de Condé était diminuée de moitié,

[1] Castelnau, liv. v, ch. 2. — [2] Mém. de l'Acad. des Inscript., t. XVII, p. 607.

et celle du duc d'Anjou avait reçu des renforts (1569). Cependant les protestants attendaient deux armées auxiliaires : l'une, levée par les seigneurs du Quercy, et qui tenait tête à Montluc; l'autre, allemande, et qu'amenait le duc de Deux-Ponts; ils tendaient à se réunir d'abord à l'armée du Quercy, puis à s'avancer par le Berri, sur la Loire, pour se joindre aux Allemands. Le duc d'Anjou voulait engager Condé à une bataille avant l'arrivée de ces renforts : il se dirigea de Poitiers sur Bellac, tourna à l'ouest, passa la Vienne à Confolens, et côtoya la Charente, en la descendant par sa rive gauche, afin d'empêcher la jonction de l'armée du Quercy, qui arrivait par le Périgord, avec celle de Condé, qui venait de La Rochelle par Saint-Jean-d'Angely, et tenait toutes les villes de la Charente : il coupait ainsi Condé des provinces méridionales, en lui laissant libres les routes du nord. Il essaya de s'emparer de Jarnac, échoua sur le pont de cette ville et rétrograda sur Châteauneuf, ville située sur le bord méridional. L'armée calviniste, désespérant de se réunir aux troupes du Quercy, résolut alors de se diriger vers la Loire : elle comptait gagner quelques marches sur les catholiques, à cause des ponts de la Charente qui étaient coupés. Condé se mit donc en route de Jarnac sur Saintes; Coligny commandait l'arrière-garde et laissa quelques troupes devant Châteauneuf; mais, pendant la nuit, et sans que les protestants s'en aperçussent, les catholiques rétablirent le pont et commencèrent à le passer. Aussitôt l'amiral donna ordre à ses troupes dispersées de se réunir et de se mettre en retraite; mais il ne fut obéi que lorsque toute l'armée royale avait traversé et commençait à l'attaquer; pourtant il tint bon à Bassac, derrière un ruisseau. Condé, à la nouvelle du combat, accourt avec trois cents chevaux et ordonne à son infanterie de revenir sur ses pas : il charge avec une valeur héroïque; mais le nombre l'emporte; tout est tué autour de lui; blessé et combattant à genoux, il se rend (1569, 13 mars). Montesquiou, capitaine des gardes du duc d'Anjou, accourt et le tue, par derrière, d'un coup de pistolet.

Les huguenots, conduits par Coligny, se retirèrent sur Cognac et sur Saintes; ils n'avaient perdu que quatre cents hommes, mais c'étaient tous nobles, et, parmi eux, leur valeureux chef. On parlait déjà de se renfermer dans La Rochelle, et la discorde allait se mettre parmi les orgueilleux seigneurs du parti, si Jeanne d'Albret n'était accourue à Saintes : elle harangua les soldats avec son enthousiasme ordinaire, et leur offrit pour chefs son fils Henri et le fils de Condé. Henri n'avait que quinze ans; né à Pau, il avait été élevé sévèrement, en vrai gentilhomme montagnard; ardent, brave,

spirituel, il fut reconnu pour généralissime et placé sous la direction des deux Châtillon. Dandelot, peu de temps après, vint à mourir, et Coligny se trouva chargé de tout le gouvernement du parti protestant (27 mai). L'amiral n'était ni un grand capitaine ni un habile homme d'état; mais il avait du calme, de l'opiniâtreté, de la bravoure, des manières dignes et austères, et il inspirait une grande confiance à ses soldats; il parvint à relever le parti de son abattement.

Cependant Wolfgang de Bavière, duc de Deux-Ponts, avait rassemblé en Alsace huit mille cavaliers et six mille fantassins, aventuriers avides de pillage, qui faisaient de la guerre leur industrie. La reine, pour arrêter cette armée, demanda des troupes au duc d'Albe, et leva six mille Allemands catholiques qu'elle envoya en Lorraine aux ducs d'Aumale et de Nemours. Mais les secours d'Espagne n'arrivèrent pas, et la discorde se mit entre les deux chefs catholiques; le duc de Deux-Ponts parvint à leur échapper, et entra en Bourgogne, où il fut joint par un corps protestant. Alors on pressa le duc d'Anjou de s'opposer à sa marche.

Le jeune prince n'avait pas su profiter de sa victoire de Jarnac : il laissa le temps aux vaincus de se refaire de leur défaite, alla assiéger successivement Cognac et Angoulême, et échoua devant ces deux villes. A la nouvelle de la marche des Allemands, il se dirigea sur Gien; mais le duc de Deux-Ponts parvint à passer la Loire à La Charité, traversa le Berri et entra dans le Limousin. Là il tomba malade de fatigue et mourut (1569, 11 juin). Son armée, commandée par le comte de Mansfeld, continua sa route, força le passage de la Vienne sur les catholiques, et fit enfin sa jonction avec celle de Coligny. Cette marche hasardeuse de deux cent cinquante lieues à travers tant d'ennemis fit beaucoup d'honneur aux Allemands et enfla d'orgueil et d'espérance les calvinistes. Maintenant leurs deux armées réunies comptaient vingt-cinq mille hommes; mais celle du duc d'Anjou, renforcée de six mille Italiens envoyés par le pape [1], en comptait trente mille.

§ XI. COMBAT DE LA ROCHE-ABEILLE. — SIÉGE DE POITIERS. — BATAILLE DE MONCONTOUR. — Les deux armées manœuvrèrent sans habileté en se livrant des escarmouches : la plus sérieuse fut

[1] Pie V donna ordre à ses soldats de ne faire prisonnier aucun huguenot, de tuer sur place tous ceux qui tomberaient entre leurs mains. » (Catena, Vie de Pie V, p. 85.) — Il écrivit à la reine : « Ne laissez plus aux ennemis communs la possibilité de se soulever contre les catholiques. Vous y parviendrez, si aucun respect humain en faveur des personnes et des choses ne peut vous induire à épargner les ennemis de Dieu, qui n'ont jamais épargné Dieu, qui ne vous ont jamais épargnée vous-même. Que votre majesté continue donc à combattre ardemment les ennemis de la religion catholique jusqu'à la mort. Que ces hommes exécrables soient livrés à de justes supplices... »

le combat de La Roche-Abeille, où les catholiques furent battus et où les protestants massacrèrent de sang-froid les prisonniers (23 juin). Le désordre se mit dans l'armée royale, composée d'Allemands, d'Italiens, d'Espagnols, de Français, qu'on payait difficilement; et la reine, pensant que l'ennemi se ruinerait moins par une bataille que par une longue campagne, ordonna au duc d'Anjou de la disperser dans des cantonnements. Coligny ne profita pas de cette inaction : il s'amusa à faire des siéges, à rançonner des villes, à fortifier ses troupes; il était ébloui de la puissance de son parti, qui se trouvait maître de presque tout le midi; car, outre la grande armée qu'il commandait, des bandes indépendantes occupaient plusieurs provinces, et Montgomery dominait les pays voisins des Pyrénées avec huit mille hommes. Mais tant d'efforts épuisaient les huguenots; dans le nord, la persécution n'avait pas cessé contre eux; et le parlement venait de mettre à prix la tête de l'amiral; enfin leur armée, si considérable, ne pouvait long-temps durer : il fallait s'en servir pour frapper un coup décisif qui donnerait la paix.

La noblesse du Poitou engagea Coligny à assiéger Poitiers; mais les ducs de Guise et de Mayenne se jetèrent dans la place avec six mille hommes et firent une défense héroïque (24 juillet). Les maladies ruinèrent les assiégeants; et Coligny, ayant appris que le duc d'Anjou avait reformé son armée et faisait le siége de Châtellerault (7 sept.), abandonna Poitiers, força les catholiques à décamper et les fit reculer jusqu'à Chinon. Là le duc d'Anjou reçut des renforts qui portèrent son armée à vingt-quatre mille hommes. Alors l'amiral s'arrêta et se dirigea sur Parthenay, dans l'intention de gagner les provinces du midi pour s'y joindre à Montgomery; son armée comptait quinze mille fantassins et sept mille chevaux; mais, découragée par l'échec de Poitiers, et lasse de la guerre, elle voulait en finir par une bataille. Au moment où il passait la Dive à Moncontour, l'armée royale, partie de Chinon, arriva sur lui à l'improviste et essaya de le couper dans sa marche. Un violent combat s'engagea entre l'arrière-garde des huguenots et l'avant-garde des catholiques; celle-ci eut l'avantage. Cependant Coligny passa la rivière; mais, au lieu de hâter sa retraite, et malgré l'avis que lui en donnèrent plusieurs seigneurs de l'armée royale [1], il s'arrêta entre la Dive et le Thoué, dans de vastes plaines, appuyant ses deux ailes à ces rivières. Son armée était en plein désordre : les nobles demandaient la bataille, les mercenaires de l'argent; aucune disposition ne fut prise, et on laissa le duc d'An-

[1] D'Aubigné, t. I, liv. V, p. 304. — De Thou, liv. XLVI. — Mergey, p. 79.

jou passer la Dive près de sa source et s'avancer entre les deux rivières (1569, 3 oct.). C'était Tavannes qui, avec une habileté digne d'une autre guerre, conduisait les catholiques. La bataille s'engagea et dura à peine une heure; les protestants furent mis en pleine déroute : dix mille périrent, le reste se dispersa; canons, bagages, drapeaux, tout fut pris. Les catholiques ne firent pas de quartier et ne perdirent que cinq cents hommes. Coligny, qui n'avait montré que de la bravoure, se retira, avec ses débris, à La Rochelle, en laissant garnison dans Niort, Saint-Jean-d'Angely et Angoulême, pour arrêter l'armée victorieuse. Son parti était désespéré et voulait s'enfuir en Angleterre. Tout le monde croyait les protestants perdus, et l'on célébra la victoire de Moncontour dans tous les pays catholiques. Pie V la regardait comme décisive : il crut venu le triomphe de la foi; il excommunia Élisabeth et se prépara à conduire lui-même une croisade en Angleterre.

Les discordes des catholiques sauvèrent les protestants. Charles IX était jaloux de la gloire de son frère; ses courtisans lui conseillaient de prendre le commandement : il accourut à l'armée. On venait de s'emparer de Châtellerault, de Saint-Maixent et de Niort; Tavannes voulait qu'on poursuivît les vaincus jusqu'aux Pyrénées, pour ne pas leur donner le temps de prendre haleine; le roi aima mieux ne pas laisser de villes derrière lui, et il alla mettre le siége devant Saint-Jean-d'Angely (16 octobre). Mais cette place fit une vive résistance, et, lorsqu'elle capitula, les catholiques avaient perdu six mille hommes devant ses murs, et les huguenots avaient eu le temps de se rétablir.

§ XII. Marche de Coligny a travers toute la France. — Combat d'Arnay-le-Duc. — Paix de Saint-Germain. — Coligny releva la confiance de son parti; il demanda des secours à l'Allemagne, ordonna à Montgomery de venir le joindre dans le Languedoc, et prit sa marche vers la Guyenne avec les deux Bourbons et trois mille chevaux (18 oct.). Il traversa sans obstacle la Dordogne et le Lot, fit reculer Montluc, et rencontra, à Agen, Montgomery, que le maréchal de Damville avait laissé passer dans le Languedoc (10 déc.). De là, il se dirigea sur Toulouse, vivant de pillages sur toute sa route; sa petite armée avait repris son audace et sa vigueur. Il ramassa des soldats dans les pays voisins des Pyrénées, reçut de l'argent de La Rochelle et arriva à Nîmes, ville dévouée à la cause, et où les huguenots venaient d'exercer d'horribles atrocités sur les catholiques. Là il annonça à ses compagnons qu'ils allaient se rapprocher de Paris en traversant la moitié de la France pour y recueillir des soldats ou y vivre de butin (1570,

avril). C'était désormais toute la ressource du parti, qui n'osait plus livrer de batailles, ni manœuvrer devant l'armée royale, ni même rester cantonné dans une province : il se trouvait réduit à l'existence d'une troupe de brigands, changeant sans cesse de lieu, vivant au jour le jour, inquiétant tout le royaume par ses apparitions et ses pillages. Coligny entra dans la vallée du Rhône, recueillit la noblesse du Dauphiné et se jeta dans la Bourgogne.

La cour s'effraya de cette guerre interminable. Les protestants, loin d'être abattus par leurs défaites, étaient plus nuisibles que jamais au repos et à la prospérité du royaume; leur course à travers les provinces arrêtait le gouvernement, le recouvrement des impôts, l'existence des citoyens; leur valeur, leur audace, leur opiniâtreté témoignaient qu'ils étaient indestructibles; il fallait s'arranger pour vivre avec eux. D'ailleurs le pape et Philippe II, croyant tout terminé par la victoire de Moncontour, avaient rappelé leurs troupes; les Allemands désertaient faute de solde, et l'armée catholique n'avait plus que sept à huit mille combattants. Enfin, dans la Saintonge, les protestants avaient repris l'avantage; Lanoue, qui les commandait, avait battu le baron de La Garde, général des galères, pris les Sables-d'Olonne, Luçon, Fontenay, et délivré les approches de La Rochelle en s'emparant des îles voisines (juin). Catherine, toujours disposée à négocier, fit des propositions d'accommodement à Coligny.

Les huguenots avaient grand besoin de la paix : leur petite armée de cinq à six mille hommes, sans équipages, sans habits, sans canons, était harassée par une marche de trois à quatre cents lieues et ne voyait pas de terme à cette existence aventureuse. Mais ils n'avaient rien perdu de leur fierté et de leur défiance, et, s'ils ne voulaient plus dominer, ils voulaient au moins être placés sur un pied d'égalité avec les papistes. Coligny ne trouva pas les propositions de la reine assez avantageuses, et continua sa marche par la Bourgogne. Une armée catholique de douze mille hommes vint à sa rencontre et l'arrêta à Arnay-le-Duc. Après un violent combat où les deux princes de Bourbon chargèrent à la tête des troupes, Coligny parvint à passer (26 juin); poursuivi par les catholiques, qui étaient embarrassés de leur artillerie, il se jeta entre la Loire et l'Yonne et arriva sur le Loing. Alors il demanda la paix.

Le pape et Philippe II firent tous leurs efforts pour empêcher un accord; l'ambassadeur d'Espagne déclarait qu'il n'y avait pas de conditions auxquelles son maître ne souscrivît, si l'on voulait continuer la guerre [1]; mais la reine-mère l'emporta, et les vaincus de

[1] De Thou, liv. XLVII.

Jarnac et de Moncontour obtinrent l'édit de Saint-Germain, plus favorable à leur cause que s'ils eussent été vainqueurs (8 août). On leur accordait amnistie, approbation de la conduite des princes, exercice du culte protestant dans deux villes par province et dans toutes celles où il était déjà établi, quatre places de sûreté pour deux ans, c'est-à-dire quatre villes où les réformés mettraient garnison et gouverneurs soldés par le roi[1], admission des calvinistes à tous les emplois, permission de récuser des juges dans les parlements sans en dire la cause, restitution des biens confisqués, concession de terres et de pensions aux chefs huguenots, etc. Ce traité ignominieux pour l'autorité royale, qui était obligée de donner à ses sujets rebelles des garanties de sa bonne foi, créait, en réalité, un état dans l'état, reconnaissait légalement l'existence d'un gouvernement autre que le gouvernement général, admettait deux drapeaux, deux lois, deux cultes.

Il n'y eut qu'un cri d'indignation dans l'Europe romaine contre cette paix sacrilége : « Nous la considérons, dit le pape, comme le coup le plus funeste qui ait été porté à la foi depuis les troubles religieux. » La France catholique se crut trahie, et dès lors elle songea à se sauver elle-même malgré la royauté.

CHAPITRE IV.

Massacre de la Saint-Barthélemy. — Quatrième guerre civile. — Mort de Charles IX. — 1570 à 1574.

§ I. Charles IX se jette dans la politique protestante. — Faveur de Coligny. — Projets de guerre contre l'Espagne. — La paix de Saint-Germain n'était pas un piége, comme l'ont prétendu les protestants, d'après les événements qui la suivirent : c'était encore un essai pour faire vivre ensemble les deux religions, pour donner du repos à la France épuisée, pour tenter peut-être de réduire, de comprimer, d'assouplir, pendant la paix, les calvinistes, indomptables malgré leurs défaites. Charles IX avait été jeté par sa mère et par la nécessité dans cette politique de modération; mais ce jeune prince, faible, capricieux et jaloux, chez lequel tout se tournait en fureur, ne resta pas dans les termes où Catherine l'avait placé : s'attachant avec la fougue brutale de son caractère à la dernière idée qu'on venait de lui donner, voulant

[1] Ces places étaient : La Rochelle, qui faisait communiquer le parti calviniste avec l'Angleterre; Cognac, qui commandait le Poitou, la Saintonge et l'Angoumois, provinces où les réformés étaient très-nombreux; Montauban, la capitale des protestants dans le midi; La Charité, qui ouvrait la Loire aux Allemands.

échapper à l'ascendant de sa mère, à la gloire et au crédit de son frère, il fit exécuter avec une vigueur étrange l'édit de pacification, accueillant toutes les plaintes des calvinistes, envoyant à l'échafaud les catholiques coupables de violences envers eux, repoussant avec aigreur les réclamations du pape et du roi d'Espagne.

Cependant les huguenots ne se fiaient pas à la paix ; les circulaires des chefs leur avaient ordonné de rester en armes ; Coligny et les princes s'étaient retirés à La Rochelle, ville qui était devenue la citadelle du calvinisme, par la force de ses murailles, le nombre de ses vaisseaux, ses communications avec l'Angleterre et les Pays-Bas, enfin par l'esprit républicain de ses habitants. C'était de là qu'ils adressaient leurs plaintes à la cour et veillaient au salut de la *cause*. Mais plus ils se montraient défiants et farouches, plus le roi leur donnait des gages de sa bonne foi, plus il les caressait et cherchait à vaincre leurs craintes. Il se plaignait de leur position hostile, il les invitait à venir à la cour, il proposait de cimenter à jamais l'union des deux partis par le mariage de sa sœur Marguerite avec le prince de Béarn. Sa politique extérieure semblait tout à fait changée : il venait d'épouser la fille de l'empereur Maximilien II, prince tout favorable aux protestants (1570, 22 oct.) ; il avait renoué les relations de son père avec les princes réformés d'Allemagne ; il cherchait à marier son frère, le duc d'Anjou, avec Élisabeth d'Angleterre ; enfin il songeait à intervenir dans la révolte des Pays-Bas contre l'Espagne.

Tant de preuves d'amitié finirent par vaincre la défiance de Coligny et de la plupart des chefs protestants. La nouvelle politique du roi s'accordait si bien avec les intérêts de la France et les idées de François Ier et de Henri II, qu'elle devait être sincère. Ils entamèrent des pourparlers avec la cour, firent leurs conditions et conçurent l'espoir d'entraîner le gouvernement dans une politique toute protestante. La guerre des Pays-Bas leur semblait une question décisive : allier la France avec l'Angleterre, l'Allemagne et les Pays-Bas, c'était la jeter dans le protestantisme ; isoler l'Espagne et l'Italie de la France, c'était ruiner le catholicisme. Aussi portèrent-ils la plus grande ardeur dans la solution de cette question ; ils envoyèrent au roi de nombreux mémoires sur la légitimité de cette guerre, ses chances de succès, l'admirable résultat qui en surviendrait, à savoir, la réunion des anciennes possessions de la maison de Bourgogne. D'ailleurs, c'était le vrai moyen de cimenter la paix ; car la guerre civile avait été entretenue bien plus par l'esprit mutin et belliqueux des nobles que par leur ardeur religieuse ; on donnerait ainsi pâture à leur activité, comme avaient

fait jadis Charles VIII et ses successeurs par leurs guerres d'Italie. « Si on ne les amuse au dehors, disoit Coligny lui-même, ils recommenceront à brouiller au dedans, tant je les connois brouillons, remuants, frétillants et amateurs de la picorée[1]. »

Charles IX, avide de gloire et de puissance, embrassa ces idées avec la fougue qu'il mettait à toute chose. Alors les huguenots reprirent cette confiance orgueilleuse en eux-mêmes qui leur avait déjà fait tant d'ennemis : ils avaient pu être vaincus par les masses populaires, pensaient-ils, mais ils n'en formaient pas moins la partie éclairée de la nation; s'ils parvenaient à entraîner le gouvernement, non dans leurs opinions religieuses, mais dans leurs idées de politique extérieure, quel avenir pour eux! leurs défaites étaient réparées, et ils pouvaient même espérer, dans un temps éloigné, le triomphe complet de leurs doctrines. Déjà Philippe II et le pape avaient conçu de vives inquiétudes; déjà les relations avec l'Espagne cessaient d'être amicales; déjà les pirates de La Rochelle couraient, avec la licence du roi, sur les vaisseaux espagnols. « Cela ne peut durer, écrivait l'ambassadeur d'Espagne à son maître, il faut que Votre Majesté rompe avec le roi de France, ou que ce roi extermine les rebelles et l'hérésie[2]. »

Le sceau de ce changement de politique était le mariage du chef des huguenots avec la sœur du roi. Jeanne d'Albret en était éblouie : sa famille, si peu riche, pouvait entrer dans le gouvernement, et peut-être recouvrer la Navarre. Elle se rendit à Blois avec son fils et un cortége de cinq cents gentilshommes, et fut accueillie avec la plus grande faveur. Il ne manquait plus que Coligny; le roi avait dit qu'on ne déciderait rien pour les Pays-Bas sans la présence de ce vieux capitaine, le seul des hommes de guerre de la France que les discordes civiles eussent épargné. L'amiral, séduit par le désir de commander l'armée des Pays-Bas, se rendit à la cour. « Nous vous tenons, mon père, lui dit le roi en l'embrassant, et vous ne nous échapperez pas quand vous voudrez[3]. » Et, dans sa joie, le jeune Charles déclara le jour le plus heureux de sa vie celui où il voyait la tranquillité affermie par le retour de Coligny (1571, oct.). On lui donna une garde de cinquante gentilshommes, des pensions, des honneurs; on courut au-devant de ses demandes, on l'appela à tous les conseils, on interpréta l'édit à sa volonté, on envoya des commissaires dans les provinces pour veiller à l'exécution rigoureuse de la paix. Charles le regardait avec vénération, l'écoutait avec plaisir, adoptait toutes ses idées. « La reine, qui

[1] Brantôme. — [2] Arch. de Simancas, d'après Capefigue, Hist. de la Réforme et de la Ligue, t. III, p. 30. — [3] De Thou, liv. XLVII. — D'Aubigné.

connoissoit tout le pouvoir qu'elle avoit sur son fils, ne se donnoit peine de ses opinions, s'assurant de les pouvoir changer en un moment; mais les courtisans esbahis juroient que le roi deviendroit huguenot[1]. »

Les calvinistes commençaient à être contents : « il nous semble, disoient-ils, que Dieu nous regarde d'un meilleur œil ; » et, comme auparavant, ils s'abusaient sur leur puissance, se montraient exigeants, outrés, arrogants, et imposaient à la royauté des conditions onéreuses pour mieux s'affermir : il fallut qu'on payât 450,000 écus aux reîtres, qu'on ôtât les garnisons des villes du midi, qu'on laissât les religionnaires lever des subsides entre eux, qu'on rendît les emplois à ceux qui en avaient été destitués, qu'on enlevât les armes aux milices bourgeoises, qu'on envoyât lettres sur lettres pour faire observer l'édit, « plus que jamais, disoit le roi, en faisant faire de tous ceux qui y contreviendront telle et si rigoureuse punition, qu'elle serve d'exemple. » « Les huguenots, dit Tavannes, résolvent de forcer le roi à la guerre d'Espagne, et l'allier avec les Anglois, leurs amis ; ils pratiquent guerre étrangère ou civile, cabalent en cour par ceux de Montmorency, jalousent le roi du crédit et de l'honneur de son frère, proposent de le bannir de France par le mariage d'Angleterre : que c'étoit marier la France à l'Angleterre, les huguenots aux catholiques, pour partager le monde. Le jeune sang bouillant du roi agrée ce discours[2]. »

Pendant que la cour se jetait dans cette voie imprudente, les catholiques étaient dans une grande irritation. Toutes les concessions faites aux calvinistes étaient des outrages et des vols pour la masse. Les chaires retentissaient d'invectives contre les hérétiques et contre le gouvernement; les confréries se resserraient; les jésuites s'entendaient avec le pape et l'Espagne; tous les regards étaient tournés vers les Guise, que le roi menaçait d'une disgrâce en disant : « S'ils sont irréconciliables, on les enverra faire leur cas à part. » Les Guise s'éloignèrent de la cour, en se plaignant que la monarchie était abandonnée aux huguenots. Le cardinal de Lorraine s'en alla à Rome, le duc de Mayenne faire la guerre aux Turcs, le duc de Guise dans ses terres pour surveiller les événements.

§ II. Bataille de Lépante.—Charles IX s'apprête a secourir les révoltés des Pays-Bas. — Le gouvernement français semblait donc abandonner le système catholique, et c'était à une époque où la chrétienté était menacée de nouveaux dangers par ses éternels ennemis. Sélim II, successeur de Soliman-le-Magnifique, faisait une guerre acharnée à la république vénitienne; il venait de lui

[1] Tavannes, ch. 24. — [2] Id., ibid.

enlever l'île de Chypre, et toute la population chrétienne y avait été exterminée. Venise demanda des secours au pape, à l'Espagne, à la France, à l'empereur; mais il n'y avait plus de souverains complétement catholiques que Pie V et Philippe II. Le système protestant, sous Maximilien II et Charles IX, dominait en Allemagne et en France; les deux nations qui avaient fait jadis la plus rude guerre aux Sarrasins restèrent immobiles; et la faute en fut imputée aux hérétiques, autres infidèles, disait-on, sans doute alliés des Turcs. Le pape se porta avec une ardeur extrême à une croisade contre Sélim : il fournit des hommes, de l'argent, des vaisseaux, et ménagea une alliance étroite entre Venise et l'Espagne, puissances ordinairement ennemies. Don Juan, frère naturel de Philippe, prit le commandement des trois flottes, composées de deux cents galères; il attaqua, près de Lépante, la flotte turque, forte de deux cent cinquante voiles, et remporta la plus complète victoire (1571, 7 oct.). Soixante galères détruites, cent trente prises, quinze mille Turcs tués, cinq mille prisonniers, douze mille esclaves chrétiens délivrés, tels furent les trophées de cette grande bataille, la dernière des croisades, et qui arrêta définitivement l'invasion musulmane. La marine turque fut anéantie, et la décadence de la puissance ottomane commença. Le catholicisme avait donc encore une fois sauvé l'Europe! Lui seul représentait donc réellement la chrétienté!

Les catholiques de France applaudirent avec transport à cette belle victoire; ils exaltèrent Philippe II, le grand roi, le champion de la foi chrétienne; ils mirent en regard de son dévouement à la cause européenne la conduite de Charles IX, dominé par les hérétiques, cherchant, par leurs conseils, à s'allier aux Turcs pour écraser le roi d'Espagne [1]; ils montrèrent que la politique de la cour n'était que trahison.

Malgré ces clameurs, Charles persistait dans ses nouvelles idées; et, tout en assurant les catholiques de son zèle pour la foi et Philippe de son amour pour la paix, il continuait ses préparatifs. Il donnait de l'argent au prince d'Orange pour qu'il levât des troupes en Allemagne; il ordonnait à Coligny de rassembler une armée protestante en Normandie, sous les ordres de Lanoue et de Genlis; il proposait aux princes allemands une alliance offensive et défensive contre l'Espagne; il préparait deux flottes, l'une à La Rochelle,

[1] L'alliance de la Porte avec la France n'avait pas été interrompue; et Charles IX, à la demande du sultan, avait interposé vainement sa médiation entre les Turcs et les Vénitiens. Ce fut par l'entremise de son ambassadeur à Constantinople, François de Noailles, évêque d'Acqs, que la paix fut conclue entre les deux peuples en 1574. (Voyez mon *Essai historique sur les relations de la France avec l'Orient*, dans la *Revue indépendante* du 25 novembre 1843.)

l'autre à Bordeaux, « avec bruit que c'estoit pour aller faire quelque conqueste ès terres neuves; mais, à la vérité, le menu peuple même disoit que c'estoit une armée pour la Flandre. » Philippe faisait des apprêts de guerre, échauffait l'indignation des catholiques de France, et ordonnait au duc d'Albe de redoubler de rigueur pour amener la soumission des Pays-Bas.

Ce malheureux pays était couvert d'échafauds; il y avait déjà eu, disait-on, cinquante mille victimes; soixante mille familles avaient émigré en Angleterre et y avaient porté l'industrie flamande; les catholiques eux-mêmes étaient accablés d'impôts ruineux. Les proscrits se jetèrent sur la mer, attaquèrent les vaisseaux espagnols, et finirent par s'emparer du port de la Brille (1572, 1er avril). A cette nouvelle, la Hollande et la Zélande se révoltèrent; la flotte du duc d'Albe se joignit à celle des réfugiés; Lanoue et Louis de Nassau, avec des troupes françaises, surprirent Valenciennes et Mons; Genlis s'apprêtait à entrer en Flandre avec l'avant-garde de l'armée que devait commander Coligny.

Les calvinistes demandaient à grands cris que le gouvernement déclarât ouvertement la guerre à l'Espagne; mais la reine-mère empêchait le roi de prendre une résolution si hasardeuse; le duc d'Anjou et Tavannes s'y opposaient avec vigueur, disant qu'ils « ne vouloient que les vaincus de Jarnac et de Moncontour conduisissent les victorieux selon leurs desseins. » Coligny, dur, hautain, malhabile, « violentoit les conseils, tenoit des colloques secrets avec le roi, lui offroit dix mille hommes. » « Sire, dit Tavannes à Charles, celui de vos sujets qui vous porte telle parole, vous lui devez faire trancher la tête. Comment vous offre-t-il ce qui est à vous? C'est signe qu'il est chef de parti à votre préjudice [1]. » Mais le roi, quoique inquiet et irrésolu, n'écoutait ni Tavannes, qu'il croyait dévoué au duc d'Anjou; ni son frère, qu'il détestait; ni sa mère, dont l'ascendant l'impatientait, et qui commençait à redouter son engouement pour les protestants. Il recommandait à l'amiral de ne pas parler à Catherine de leurs projets; et un jour que celle-ci lui demandait ce qu'il avait appris dans une conversation avec le chef des huguenots : « J'ai appris, lui dit-il avec sa brutalité farouche, que je n'ai pas de plus grands ennemis que vous et mon frère [2]. » Cependant il n'osa se jeter ouvertement dans la guerre : seulement il fit continuer les apprêts de Coligny, et pressa les mariages de son frère et de sa sœur, mariages décisifs pour la cause protestante.

Celui du duc d'Anjou ne réussit pas. Élisabeth joignait à une âme grande, à une volonté énergique, à un esprit éclairé, une co-

[1] Tavannes, ch. 26. — [2] Le Laboureur, t. III, p. 30.

quetterie si puérile, qu'elle aurait été la honte d'une femme ordinaire : laide, vieille, impudique, elle ne s'en croyait pas moins, comme le lui disait Shakspeare, la « belle vestale qui règne sur le trône de l'Occident. » Il fallait que ses ministres, son peuple, ses alliés, fussent sans cesse à genoux devant des attraits dont elle était plus vaine que de sa puissance. Plusieurs princes avaient demandé sa main : elle se laissa courtiser par eux et refusa de se donner un maître. Le duc d'Anjou, qui d'ailleurs se souciait peu de ce mariage, s'évertua vainement à lui dire « qu'elle était la beauté la plus parfaite que Dieu eût fabriquée depuis cinq cents ans; » il ne fut pas plus heureux. Les négociations n'aboutirent qu'à un traité d'alliance défensive tout dirigé contre Philippe II, et dans lequel Charles IX s'engagea à secourir Élisabeth, même dans le cas où l'invasion de l'Angleterre aurait pour cause la religion (1572, 22 avril).

D'autres difficultés arrêtaient le mariage de Henri de Béarn avec Marguerite de Valois : les deux promis ne s'aimaient pas; Marguerite était souillée de galanteries, et devint plus tard la honte de son sexe; Henri avait déjà cette passion pour les femmes qui a gâté sa vie. De plus l'austère Jeanne d'Albret se défiait de cette cour corrompue, intrigante, perfide [1]. Enfin Pie V refusait obstinément les dispenses nécessaires à ce mariage. Mais rien n'arrêtait Charles IX; et il disait, en son langage grossier, que « si le pape faisoit la bête, il prendroit Margot par la main et la marieroit en plein prêche [2]. »

§ III. **Les huguenots a Paris. — Défaite de Genlis a Saint-Guilain. — Catherine projette le massacre des chefs calvinistes. — Mariage du roi de Navarre.** — La cour alla de Blois à Paris. L'irritation de la grande ville fut extrême quand elle se vit traversée par ces gentilshommes du midi, ces ministres au visage sombre et austère, tous ces méchants huguenots qui avaient tant pillé d'églises, tant tué de prêtres, tant fait la guerre depuis dix ans; elle se crut envahie par des étrangers, par des infidèles, et elle regarda d'un air farouche ces hommes dont le costume, les manières, la langue, lui semblaient si nouveaux. Les chaires retentirent d'imprécations; des rixes s'engagèrent; on parlait tout haut de se débarrasser des hérétiques, malgré le roi. La reine, « voyant son fils entièrement livré aux huguenots et la guerre d'Espagne résolue à son insu, » était pleine de terreurs et de projets sinistres.

[1] Elle écrivit à son fils : « Encore que je croyois la corruption de cette cour bien grande, je la trouve encore davantage. Ce ne sont pas les hommes qui prient ici les femmes, mais ce sont les femmes qui prient les hommes. » (Le Laboureur, t. I, p. 59.) — [2] L'Etoile, t. I, p. 73.

Les protestants, confiants dans la bonté de leur cause, ne s'alarmaient pas de ces signes menaçants; quelques-uns seulement regardaient la conduite de la cour comme un piége : « Le roi nous est trop bon, disoit un-des chefs à Coligny; c'est pourquoi j'ai envie de m'en aller [1]. » « Si les noces du prince de Béarn se font à Paris, disoit un autre, les livrées en seront vermeilles. » Mais l'amiral, plein de présomption, refusait de croire à tant de perfidie de la part d'un roi de vingt-deux ans; il opposait à ceux qui croyaient à un complot les traités formels de Charles avec l'Angleterre et l'Allemagne, ses apprêts de guerre, les terreurs de Philippe et du pape. Aveuglé par les caresses du roi, plein d'idées ambitieuses, heureux de sa puissance, il ne voulait pas abandonner tout cela, avec l'avenir que son parti pouvait maintenant espérer, pour aller, sur quelques défiances, se jeter de nouveau dans la guerre, la guerre qui avait tant coûté et si peu réussi à la *cause!* Il tenait toujours organisé dans le royaume ce vaste réseau protestant qui obéissait à l'impulsion de sa main, et faisait de lui le second roi de France; il avait toujours sous ses ordres, dans toutes les provinces, des gouverneurs, des percepteurs d'impôts, des bandes toutes prêtes à marcher; mais il répugnait à une nouvelle prise d'armes, il voulait obtenir par la paix ce que trois guerres n'avaient pu donner, il disait lui-même qu'il « préféroit plutôt mourir que de retomber en ces confusions et voir devant ses yeux commettre tant de maux [2]. » Pour répondre à la confiance du roi, il lui rendit les villes de sûreté du parti, sauf La Rochelle, qui était ville libre, et il pressa lui-même le prince de Béarn de venir à la cour. Cependant un événement jeta quelque trouble dans son esprit : ce fut la mort presque subite de Jeanne d'Albret. Cette princesse était arrivée à Paris le 15 mai et elle mourut le 9 juin. On la dit empoisonnée, mais sans aucunes preuves. Cette mort retarda le mariage du prince de Béarn; mais elle ne fit qu'augmenter les défiances et les haines. Les événements des Pays-Bas précipitèrent la crise.

Les Espagnols avaient repris Valenciennes et assiégeaient Mons, défendue par Lanoue. Genlis, muni d'instructions secrètes du roi, partit avec sept à huit mille hommes pour délivrer cette ville. En même temps, le prince d'Orange se mit en marche avec vingt mille hommes levés en Allemagne (1572, 8 juill.). Le duc d'Albe, effrayé de cette double attaque, courut du côté où il crut le danger plus grand : il se porta contre l'avant-garde de Genlis, pensant que toute l'armée française devait la suivre. Genlis, enveloppé

[1] L'Étoile, t. I, p. 75. — [2] Lanoue, ch. 30.

près de Saint-Guilain, dans le Hainaut, par des forces supérieures, fut mis en pleine déroute; il perdit douze cents hommes, fut fait prisonnier, et ensuite assassiné (11 juill.).

« Cette déroute, dit Tavannes, jointe aux menaces et imprudences des huguenots, est auteur de leur perte. La peur saisit la reyne des armes espagnoles. Le despit se conçoit dans l'amiral, qui rejette cette défaite sur ceux qui avoient empêché le roi de se déclarer; emporté d'audace, ne considérant quel et où il est, outrecuidé sur l'assurance du roi, il dit : qu'il ne pouvoit plus tenir ses partisans, qu'il falloit une des guerres, espagnole ou civile[1]. » Plusieurs fois déjà il avait fait trembler Charles par cette arrogante parole; et il était devenu la terreur de la cour par ses menaces, ses alliances extérieures, son esprit d'indépendance républicaine, enfin ses vertus, qui étaient le blâme vivant des scandales du Louvre. Le gouvernement se trouvait débordé d'un côté par l'insolence des huguenots, de l'autre côté par la fureur des catholiques. Catherine, prévoyant une réaction terrible, supplie son fils avec larmes de ne pas se jeter dans le parti calviniste : « Il ne veut la guerre d'Espagne, disait-elle, mais celle de France, et la subversion de tous états pour s'établir. » Elle lui rappelle les entreprises d'Amboise et de Meaux ; elle lui montre que « l'amiral a plus de puissance et est mieux obéi que lui, ayant moyen, par la grande autorité qu'il a usurpée, de soulever ses sujets toutes et quantes fois lui semblera bon, de sorte qu'il ne peut plus se dire roi absolu, mais commandant seulement une des parts de son royaume[2]. » Elle le trouble et l'irrite : mais « elle ne peut lui ôter ce désir conçu d'obtenir gloire et réputation par la guerre espagnole. » Alors, le voyant plus fougueux « et plus renfrogné avec elle, » persuadée que l'amiral lui inspire de sinistres desseins, elle se résolut à le faire rentrer forcément dans le parti catholique par un grand coup.

L'idée qu'il fallait en finir avec les hérétiques par le meurtre de leurs chefs était devenue presque populaire ; certains politiques en parlaient froidement comme d'une mesure inévitable après tant de combats, de traités et de temporisations inutiles ; il en avait été fortement question à l'entrevue de Bayonne. Catherine se rapprocha des Guise et des Parisiens ; elle prit l'avis du duc d'Anjou, du chancelier Birague, du comte de Gondi, du maréchal de Tavannes, du duc de Nevers, du duc d'Angoulême, bâtard de Henri II; et, après beaucoup d'hésitations et de contradictions, « on finit, dit Adriani, par s'en tenir aux conseils que le duc d'Albe avait donnés d'après l'avis du roi catholique ; on reconnut qu'on ne pouvait

[1] Tavannes, ch. 27. — [2] Lettre du roi à M. de Schomberg.

arriver à rien sans la mort de tous les chefs huguenots. » Mais, « comme la reine croyoit tout le parti consister dans la tête de Coligny, » la mort de ce « second roi de France » fut d'abord seule résolue.

Pie V venait de mourir, et avait eu pour successeur Grégoire XIII, homme tout devoué à la réforme catholique, mais de mœurs douces et paisibles, qui envoya des dispenses conditionnelles pour le mariage du roi de Navarre avec Marguerite de Valois. Ces dispenses furent regardées comme suffisantes, et le mariage fut célébré (1572, 18 août). C'était le sceau de l'alliance du gouvernement avec les rebelles : aussi les Parisiens virent-ils avec horreur cette cérémonie, qui se fit à la porte de Notre-Dame, sans que les huguenots daignassent entrer dans l'église. Une rumeur menaçante s'élevait de toute la ville ; on ne parlait que des projets de guerre contre Philippe II ; les Guise étaient revenus à Paris, ils s'entouraient de gens armés, et se faisaient applaudir par le peuple, pendant que les gentilshommes huguenots parcouraient les rues avec des bravades et des mépris pour ces « pauvres idiots populaires. » Un combat semblait près d'éclater. Le roi, de l'avis de Coligny, fit entrer son régiment des gardes-françaises [1], et il obtint de lui la promesse qu'il se tiendrait en repos, malgré les menaces des Guise.

§ IV. Blessure de Coligny. — Le roi adopte le projet du massacre. — Apprêts de la Saint-Barthélemy. — Deux jours après le mariage du roi de Navarre, comme l'amiral sortait du Louvre pour regagner son logis, un gentilhomme, nommé Maurevel [2], d'une maison où il était caché, lui tira un coup d'arquebuse qui lui fracassa le bras (21 août). La nouvelle de ce crime fut aussitôt portée au roi : « Mort de Dieu ! s'écria-t-il, je ne serai donc jamais tranquille ! » Plein de colère, il se rendit auprès du blessé avec sa mère et ses courtisans, et lui jura, avec des serments exécrables, qu'il tirerait une vengeance si terrible de cet attentat, que jamais la mémoire ne s'en perdrait. Coligny lui fit des plaintes très-amères sur la situation des protestants, sur la mort de Genlis, sur les retards apportés à la guerre de Flandre ; il lui dit même de se défier de la reine, et lui offrit contre elle toutes les forces de son parti. Le roi accueillit toutes les idées de l'amiral ; il lui donna une compagnie de ses gardes avec les Suisses du roi de Navarre, et permit aux protestants de se réunir en troupes

[1] Créé par Catherine en 1563.

[2] Il était déjà fameux pour avoir assassiné, en 1570, un des chefs protestants, le comte de Mouy, qui défendait Niort.

armées auprès de son logis. Il menaça le duc de Guise, accusé d'avoir fait le coup; « et il ne pouvoit, dit Marguerite de Valois, modérer le passionné désir d'en faire justice, commandant toujours qu'on le cherchât et qu'on le prît. » Puis il s'attaqua à sa mère : « Mort de Dieu! s'écria-t-il, ce que dit l'amiral est bien vrai! tout le maniement des affaires d'état est entre vos mains et celles de mon frère; mais j'y prendrai garde, comme m'en a averti, avant de mourir, mon meilleur et plus fidèle sujet. »

Cependant tout Paris était en rumeur et prenait les armes; on fermait les portes, on notait les maisons des huguenots; les halles, les métiers, les confréries, les moines étaient en mouvement. L'assassinat de Coligny était regardé comme le signal de la guerre civile; les catholiques se préparaient à faire main basse sur les cinq à six mille hérétiques qui dominaient leur ville, sans s'inquiéter du roi ou de ses ordres, disposés même à prendre pour chefs le duc de Guise et ses frères.

Les huguenots, pleins de colère et d'aveuglement, passaient à grandes troupes devant l'hôtel des Guise, faisant mine de l'attaquer; ils demandaient vengeance au roi en termes si insolents, que celui-ci en pâlit et que « les cheveux lui en dressèrent sur la tête; » ils menaçaient de se faire justice eux-mêmes; ils se réunissaient en armes, soit auprès de l'amiral, soit auprès du roi de Navarre, soit dans le faubourg Saint-Germain. Une bataille semblait inévitable. Ce fut alors que Catherine réunit ses conseillers : le coup était manqué par la blessure de l'amiral; le soulèvement des parisiens devenait menaçant; on en revint à se défaire de tous les chefs. Elle alla trouver le roi et lui avoua que c'était elle qui avait ordonné le meurtre de Coligny; puis elle lui remontra que « les huguenots s'armoient pour venger la blessure de l'amiral, et faisoient grandes levées en Allemagne; que, d'un autre côté, les catholiques étant délibérés de mettre à tout ceci une bonne fin, ils avoient arrêté d'élire entre eux un capitaine-général pour prendre leur parti en protecteur, qu'ainsi le roi alloit se trouver entre deux grands partis sur lesquels il n'auroit ni commandement ni obéissance. Un seul coup d'épée pouvoit remédier à ce malheur. Il falloit tuer l'amiral, chef ou auteur de toutes les guerres civiles. Les desseins des huguenots mouroient avec lui, et les catholiques, satisfaits du sacrifice d'un, deux ou trois hommes, demeureroient toujours en l'obéissance du roi[1]. » « Les Parisiens sont armés, dit le chancelier; dans une heure on peut exterminer tous les hugue-

[1] Discours de Henri III à son médecin Miron sur les causes de la Saint-Barthélemy, dans les Mém. de Villeroy, t. II, p. 59.

nots; si le roi ne prend l'occasion qui se présente, il faut s'assurer que, l'amiral étant guéri, toute la France sera incontinent embrasée d'une quatrième guerre civile[1]. » « La guerre étant infaillible, ajoute Tavannes, il vaut mieux gagner une bataille dans Paris, où les chefs sont, que la mettre en doute en la campagne, et tomber en une dangereuse et incertaine guerre[2]. » « Le roi, quoique touché de la crainte du danger, entra dans une véhémente fureur, ne voulant consentir qu'on touchât à l'amiral, mais cherchant à savoir si, par un autre moyen, on pouvoit y remédier[3]. » Les conseillers revinrent à la charge; et, « à la fin nous l'emportâmes, dit le duc d'Anjou, et reconnûmes à l'instant une soudaine mutation et une étrange métamorphose au roi, qui se rangea de notre côté; et, s'il avoit été auparavant difficile à persuader, ce fut lors à nous à le retenir. Car en se levant, prenant la parole et nous imposant silence, nous dit de fureur et de colère, en jurant par la mort de Dieu, puisque nous trouvions bon qu'on tuât l'amiral, qu'il le vouloit, mais aussi tous les huguenots de France, afin qu'il n'en demeurât pas un seul qui pût le lui reprocher après[4]. » « Ainsi naquit de nécessité, dit Tavannes, la résolution de tuer l'amiral et tous les chefs du parti, conseil né de l'occasion, par faute et imprudence des huguenots, et qui ne se fust pu exécuter sans être découvert, s'il eût été prémédité; la feinte du roy n'eût pu être telle que la vérité[5]. »

Aussitôt les moyens d'exécution furent discutés, et l'on résolut de faire commencer le massacre le lendemain, dimanche 24 août, jour de saint Barthélemy, à trois heures du matin. Guise voulait qu'on y enveloppât les deux Bourbons et les quatre Montmorency; la reine s'y opposa. Après avoir garni d'armes le Louvre, on fit venir le prévôt des marchands, Charron, et là, devant le roi, on lui ordonna de fermer les portes de la ville, de tendre les chaînes, de mettre sur pied les compagnies bourgeoises, l'artillerie dans l'Hôtel-de-Ville, des corps-de-garde sur les places, et, au son de la cloche du Palais, de faire tuer les gens qu'on lui indiqua. « Vous le voulez, dit le prévôt; nous y mènerons si bien les mains à tort et à travers, qu'il en sera mémoire à jamais[6]. » A minuit, tout était en armes sur la Grève et les quais. Le duc de Guise arriva aux acclamations des bourgeois et les harangua : « La volonté du roi, leur dit-il, est qu'on extermine les rebelles huguenots qui sont comme en prison dans notre ville : le signal

[1] Récit de l'état de France sous Charles IX, t. I, p. 208. — [2] Tavannes, ch. 27. p. 265. — [3] Mém. de Villeroy, t. II, p. 59. — [4] Id., ibid. — [5] Tavannes, ch. 27, p. 265. — [6] Brantôme.

sera quand l'horloge du Palais sonnera la grande cloche, au point du jour. »

§ V. Les matines parisiennes. — Elles sont imitées dans les provinces. — Le roi avoue le massacre. — Le roi n'eut à dissimuler que pendant quelques heures; pour étouffer ses pensées dans un exercice violent, il s'en alla avec plusieurs seigneurs dans une forge qu'il avait fait pratiquer dans les caves du Louvre, et où il travaillait souvent, puis il se mit à forger avec une ardeur farouche. La reine-mère était très-agitée, « et se fust volontiers dédite, sans le courage qui lui fust redonné des capitaines représentant le péril où elle et ses enfants étoient[1]. » Cependant à minuit elle alla trouver le roi avec le duc d'Anjou et les autres : « Les protestants s'alarment, lui dit-elle, et l'on voit leurs troupes dans les rues qui cherchent à pénétrer chez l'amiral. » Alors Charles prit feu tout à coup et ordonna de commencer. Il était une heure et demie ; et, comme la cloche du Palais était trop éloignée, Catherine fit sonner celle de Saint-Germain-l'Auxerrois. A ce signal, le tocsin retentit à toutes les églises ; des lumières parurent aux fenêtres ; les soldats et bourgeois, marqués d'une manche blanche et d'une croix au chapeau, remplirent les rues en criant : Vive Dieu et le roi !

A peine Charles, la reine et le duc d'Anjou eurent-ils entendu le premier coup de pistolet, « qu'épris de terreur et d'appréhension des grands désordres qui alloient se commettre[2], » ils retombèrent dans leurs hésitations, et envoyèrent l'ordre de suspendre le massacre. Mais le duc de Guise était déjà parti : il se porta à la maison de l'amiral avec le bâtard d'Angoulême et trois cents soldats. Les gardes livrèrent la porte ; les Suisses s'enfuirent ; et, pendant que les ducs restaient dans la cour, leurs satellites pénétrèrent dans la chambre de Coligny, le massacrèrent, et jetèrent son cadavre par la fenêtre. Guise, après l'avoir reconnu et foulé aux pieds, cria : « Courage ! allons aux autres ! le roi le commande ! » et il répétait sans cesse : « C'est la volonté du roi[3] ! » Alors les troupes de bourgeois et de soldats s'en allèrent de maison en maison égorger les huguenots ou tous ceux qu'on soupçonnait d'hérésie. « Seigneurs et archers ensemble, toute sorte de gens et peuple, mêlés parmi eux et sous leur ombre, saccageoient les maisons et tuoient les personnes. La colère, le sang et la mort couroient les rues en telle horreur, que leurs majestés mêmes, qui en étoient les auteurs, ne se pouvoient garder de peur dans le Louvre. Paris sembloit une

[1] Tavannes, ch. 27. — [2] Mém. de Villeroy, t. II, p. 60. — [3] Mém. de l'état de France sous Charles IX, t. I, p. 209.

ville conquise, au regret des conseillers, n'ayant été résolu que la mort des chefs et factieux ; au contraire, tous huguenots, femmes et enfants, étoient tués indifféremment du peuple, ne pouvant, le roi ni lesdits conseillers, retenir les armes qu'ils avoient débridées[1]. » « Les corps détranchés tomboient des fenêtres, les portes étoient bouchées de corps achevés ou languissants, et les rues de cadavres qu'on traînoit à la rivière. » Teligny, gendre de l'amiral, La Rochefoucauld, ami du roi, de Piles, Pardaillan, La Force, et les plus illustres capitaines des huguenots, périrent ; le professeur Ramus fut assassiné par ses élèves ; Jean Goujon fut tué sur l'échafaudage où il travaillait aux sculptures du Louvre. Il n'y eut presque pas de résistance ; les protestants du faubourg Saint-Germain parvinrent seuls à s'échapper, conduits par Montgomery. Au Louvre, on fit passer les gentilshommes proscrits entre deux haies de soldats qui les égorgeaient ; on tua jusque sur le lit de la reine Marguerite ; le roi n'épargna que sa nourrice et son chirurgien, Ambroise Paré. Il fit venir les deux Bourbons dans sa chambre, et leur déclara que le sort de leurs compagnons les attendait si dans trois jours ils n'avaient abjuré le calvinisme. Le fougueux Charles, une fois lancé dans le crime, s'y jeta à corps perdu : il alla de nouveau plus loin que sa mère n'aurait voulu, elle qui, de ces trois à quatre mille victimes, avouait, avec la légèreté sanguinaire de son temps, qu'elle n'en avait « que six sur la conscience. » « Incessamment il crioit, dit un témoin très-douteux : Tuez ! tuez ! et, au point du jour, voyant ceux qui se sauvoient par le faubourg Saint-Germain, il prit une grande arquebuse de chasse, et en tira tout plein de coups à eux ; mais en vain, car l'arquebuse ne tiroit si loin. Ensuite, il prit fort grand plaisir de voir passer sous ses fenêtres, par la rivière, plus de quatre mille corps en se noyant ou tués[2]. » Enfin, pendant le jour, il parcourut les rues avec sa cour, pour approuver le massacre par sa présence.

Vers le soir, le désordre était au comble ; les pillages et les coups tombaient sur les catholiques ; les voleurs étaient maîtres de la ville ; on tuait par vengeance, par cupidité, par jalousie ; la bourgeoisie s'alarmait. A la demande du prévôt, un édit royal parut qui « prononça peine de mort contre les brigands et les meurtriers, ordonna à l'Hôtel-de-Ville de déployer ses forces pour arrêter le désordre, prescrivit de ne faire aucun tort ni déplaisir aux religionnaires, sur peine de la vie, et de les tenir en bonne garde. » Le roi ne fut pas obéi : c'était le peuple qui avait entraîné la cour ; les ordres royaux ne voulaient que la mort des chefs, la fureur popu-

[1] Tavannes, ch. 27. — [2] Brantôme, t. IV, p. 203 et 206.

laire voulait l'anéantissement de tout le parti. Le massacre se prolongea pendant plusieurs jours, on enterra onze cents cadavres du 5 au 13 septembre, et il y eut des meurtres isolés jusqu'au 17.

La cour était effrayée de cette tuerie si odieuse; le roi, qui avait d'abord montré tant de fureur, était maintenant tout troublé et plein de remords; « oyant conter les meurtres qui s'étoient faits des vieillards, femmes et enfants, il témoigna d'en avoir horreur : il me semble à tout moment, disoit-il, que ces corps massacrés se présentent à moi les faces hideuses et couvertes de sang; je voudrois que l'on n'y eût pas compris les imbéciles et les innocents. » Catherine et les autres moteurs du massacre ne savaient plus que faire de leur crime : « l'exécution de l'acte avoit occupé les entendements tellement qu'ils vacilloient aux prétextes plusieurs fois changés selon les occurrences [1]. » Le gouvernement voulut d'abord jeter toute la faute sur le peuple; il s'empressa d'écrire dès le lendemain de la Saint-Barthélemy pour désavouer le massacre et le dénoncer comme un simple conflit entre les familles de Guise et de Châtillon, « auquel on n'avoit pu apporter le remède tel qu'on eût pu désirer; » il déclara que l'édit de Saint-Germain existait toujours, et ordonna aux gouverneurs de réprimer toute violence (1572, 25 août) : « d'autant, disoit Charles, qu'il est à craindre que telle exécution ne soulève nos sujets les uns contre les autres, et ne fasse grand massacre par les villes de mon royaume. » Mais le roi ne fut pas mieux obéi dans les provinces que dans Paris : chaque ville, l'une après l'autre, sans ordre, sans ensemble, comme la fureur populaire y portait, eut ses *matines parisiennes*. Le massacre eut lieu à Meaux le 25, à La Charité le 26, à Orléans le 27, à Saumur et à Angers le 29, à Lyon le 30, à Troyes le 2 septembre, à Bourges le 11, à Rouen le 17, à Romans le 20, à Toulouse le 29, à Bordeaux le 3 octobre, etc. Le meurtre se répandit à travers la France comme une traînée de poudre qu'on enflamme. Cependant, plusieurs gouverneurs eurent la gloire d'empêcher les fureurs du peuple; on cite Gordes en Dauphiné, Saint-Héran en Auvergne, Chabot-Charny en Bourgogne, le comte de Tende en Provence, le vicomte d'Orthez à Bayonne [2], etc.

La lettre royale du 25 août excita une grande indignation parmi les Parisiens; les Guise s'irritèrent de la responsabilité que le roi jetait sur eux (26 août); la reine remontra à son fils qu'il dévoilait

[1] Tavannes, ch. 27.

[2] Les écrivains protestants ont dit que la cour avait envoyé des ordres de massacre dans les provinces. Il n'existe aucun acte qui le prouve, excepté la fameuse lettre du vicomte d'Orthez; mais cette lettre n'est donnée que par le protestant d'Aubigné, qui écrivait en 1618.

sa faiblesse et son impuissance en disant que les Guise avaient pu massacrer malgré lui trois mille de ses sujets; qu'il allait être dépassé par eux et les voir unir leur fortune à celle de Paris, s'il ne se jetait dans le parti catholique; qu'il fallait prendre la responsabilité du massacre, le déclarer prémédité, s'en faire une victoire contre les protestants. Charles, mobile dans toutes ses impressions, suivit ce conseil; il écrivit à tous les gouverneurs pour leur raconter la tyrannie que l'amiral exerçait sur lui : « il ne m'a pas été possible, dit-il, de le supporter plus longuement, et je me suis résolu de laisser tirer le cours d'une justice, à la vérité extraordinaire et autre que je n'eusse voulu, mais telle qu'en semblable personne il étoit impossible de ne pas la pratiquer[1]. » Ensuite il tint un lit de justice au parlement, et déclara solennellement qu'il voulait que tout le monde sût que ce qui s'était fait le 24 août, pour punir tant de coupables, avait été fait par ses ordres, non pour contrevenir à l'édit de pacification, qui devait être toujours observé, mais pour prévenir l'exécution d'une conspiration faite par Coligny et ses adhérents afin d'exterminer la famille royale (28 août). Le parlement rendit grâces au monarque comme au sauveur de l'état; il flétrit la mémoire et la famille de Coligny, et ordonna une procession annuelle en mémoire de la Saint-Barthélemy; enfin, pour légitimer le massacre, il condamna à mort et fit exécuter, comme complices de cette fabuleuse conspiration dont le roi avait parlé, deux seigneurs protestants qui avaient échappé aux assassins. Alors Charles recouvra sa popularité; et lorsqu'il alla voir le cadavre de Coligny qu'on avait pendu à Montfaucon, il fut couvert d'applaudissements. On publia des apologies du massacre, on le représenta comme un acte de légitime défense, on fit des fêtes pour la délivrance de l'Église et le salut de la famille royale. Une multitude de pamphlets sanguinaires, de chansons brutales, de gravures barbares, célébrèrent la victoire du peuple et la vengeance nationale : c'était l'expression sauvage de l'immense cri de joie de la foule.

§ VI. Effet de la Saint-Barthélemy dans les pays étrangers. — Quatrième guerre civile. — Siége de La Rochelle. — Quatrième paix. — La nouvelle des matines parisiennes fut accueillie en Allemagne et en Angleterre avec une horreur profonde, et le roi s'empressa de les désavouer : « Il n'étoit pas question, dit-il, de religion dans cette affaire. Sa Majesté n'y a pu pourvoir; étant la chose montée avec telle rage et fureur populaire, qu'elle avoit assez affaire de se garder. » En Italie et en Espagne, on reçut la nouvelle de cette abominable tuerie avec des acclamations incroyables, et

[1] Lettre du roi à M. de Schomberg.

le roi se vanta de cet acte comme d'un exploit. La cour de Rome ne s'attendait nullement au massacre, la correspondance de Salviati, nonce du pape en France, étant pleine de plaintes contre l'apostasie de la cour. On fit des fêtes et des processions, on frappa des médailles, on accabla d'éloges le roi et sa famille, on publia plusieurs ouvrages, entre autres ceux de Capilupi [1] et de Davila [2], pour démontrer que la Saint-Barthélemy était un admirable stratagème, conçu, médité, nourri pendant huit ans, et dans lequel Charles IX avait déployé la plus profonde sagesse. Cette opinion fut répétée par les historiens catholiques de France et surtout par Auguste de Thou, et elle corrobora les déclamations des protestants sur la préméditation du massacre. Philippe II, qui avait eu tant d'inquiétudes, fut plein d'enthousiasme pour ce « grand service à la gloire de Dieu et au bien universel de la chrétienté. » Il compara cette victoire à celle de Lépante. « C'est la meilleure et la plus grande nouvelle, dit-il à Charles, qui pût jamais me venir. Achevez de purger votre royaume du venin de l'hérésie : de là dépend l'entière conservation de votre couronne. »

Mais le pape et Philippe, qui croyaient ou voulaient faire croire que le coup était calculé depuis huit ans, furent bien étonnés, lorsque leurs ambassadeurs allèrent féliciter Charles, d'apprendre que « le jeune roi désavouait le massacre, affirmait qu'il ne l'avait pas ordonné en haine du protestantisme, mais pour sa propre défense, et se montrait très-fâché que les autres villes du royaume eussent suivi l'exemple de Paris. » C'est que la cour était retombée dans les inconséquences et les irrésolutions qui l'empêchèrent de profiter de son crime. Le massacre n'étant pas prémédité, elle sembla aussi étonnée de son succès que les protestants de leur défaite, et ne sut que faire de son horrible victoire. Un massacre ne tue pas un parti; et dix, vingt, trente mille victimes [3] avaient affaibli la cause, mais ne l'avaient pas tuée. Dès l'abord, les huguenots ne songèrent qu'à fuir ou à se cacher; un grand nombre passa en Allemagne ou en Angleterre; d'autres se réfugièrent dans les villes dont le parti était maître, ou bien dans les solitudes les plus sauvages des Cévennes et des Alpes, où l'on pouvait facilement se défendre. Mais lorsqu'ils virent les hésitations du roi, ses désaveux, ses protestations en leur faveur, ils se rassurèrent; et comme ils n'avaient plus ni chefs, ni gouvernement, ni armée, ils se prépare-

[1] Stratagème de Charles IX contre les huguenots rebelles.

[2] Hist. des guerres civiles de la France.

[3] De Thou porte le nombre des victimes à trente mille; La Popelinière, protestant, à vingt mille; le Martyrologe des calvinistes, à quinze mille; Papire Masson, apologiste du massacre, à dix mille.

rent à se défendre isolément. La Rochelle, Montauban, Nîmes, Sancerre fermèrent leurs portes; tout le Haut-Languedoc et la Guyenne, qui renfermaient tant de lieux forts et difficiles, se révoltèrent. Ainsi la cour, au lieu de détruire le parti protestant, s'était attiré une quatrième guerre civile; elle n'y était nullement préparée, tant le massacre de la Saint-Barthélemy avait été inattendu; et dans l'embarras où la jeta cette journée, elle ne prit aucune mesure, et laissa le calvinisme sortir de ses ruines.

La Saint-Barthélemy fut fatale aux protestants des Pays-Bas. Le prince d'Orange, comptant sur l'assistance de la France, était entré dans le Hainaut et dans la Flandre avec vingt-cinq mille aventuriers, lorsqu'il apprit la fatale journée qui le privait de tout espoir d'auxiliaires et de subsides. Ses troupes se débandèrent; il se retira en Hollande, et la lutte se concentra dans le nord, pendant que le midi était traité avec une horrible cruauté. Les Espagnols reprirent Mons.

Charles IX fut chagrin de ces événements. Il sentait bien que l'alliance avec les insurgés des Pays-Bas, les luthériens d'Allemagne et l'Angleterre, était la vraie politique nationale; mais c'était de la politique protestante : l'essai qu'il en avait fait avait causé une horrible catastrophe; s'il voulait y persister, il courait risque de se voir abandonné par la nation. Il aurait fallu, pour que cette politique réussît, que le protestantisme ne fût plus un parti rebelle, mais un culte dissident; et nous verrons, en effet, dans le siècle suivant, que la royauté, lorsqu'elle l'eut réduit à cet état, reprit avec succès la politique protestante de François Ier et de Henri II. Cependant Charles IX ne pouvait abandonner complétement cette politique; et, tout en assurant Philippe que ses apprêts de guerre n'étaient qu'un leurre, il n'en renouvelait pas moins ses promesses de secours aux princes de Nassau; il pensionnait les princes d'Allemagne et continuait ses alliances avec eux pour faire élire le duc d'Anjou au trône de Pologne; il protégeait Genève contre le duc de Savoie; enfin il aurait voulu amener l'Angleterre à garder la neutralité, et il proposa de marier son deuxième frère, le duc d'Alençon, avec Élisabeth.

Cependant les protestants, devenus plus ardents que jamais par leurs malheurs, ne se croyaient plus Français et prenaient modèle sur la rébellion des Pays-Bas. Leurs ministres, pleins de fureur contre le gouvernement royal, avaient fait pour toutes les églises calvinistes une constitution démocratique fédérative, qui tendait à former de tout le midi une république indépendante. La Rochelle était le centre de ce mouvement, et elle s'était mise en révolte

ouverte. Charles IX avait une répugnance extrême pour la guerre; la fièvre de la Saint-Barthélemy était déjà passée chez lui : avide de chasses et de plaisirs, il voulait de la tranquillité à tout prix et fit des tentatives d'accommodement. Lanoue, protestant modéré et estimé des catholiques, revenait de Mons, où il avait fait une belle défense contre les Espagnols; il porta à La Rochelle les propositions du roi; mais les habitants rejetèrent tout accord et engagèrent même le négociateur à prendre le commandement de leur ville (1573, 3 mars). Lanoue demanda l'assentiment du roi et il l'obtint, tant l'ardeur de Charles pour la paix était fougueuse et bizarre. Alors, et tout en exhortant les Rochelais à la soumission, il fit pendant quatre mois de vigoureux apprêts de défense, se tira avec honneur de la position étrange où il s'était placé, et sortit de la ville dès qu'il en eut reçu l'ordre du roi.

Le duc d'Anjou, accompagné des princes de Bourbon, qui avaient abjuré de force le calvinisme, vint mettre le siége devant La Rochelle avec une armée de vingt mille hommes, mal disciplinée, mal commandée, mal approvisionnée. La ville, soutenue par le fanatisme de ses ministres, se défendit avec héroïsme et repoussa vingt-neuf assauts; les femmes elles-mêmes combattirent sur la brèche; Montgomery, avec une flotte de cinquante petits bâtiments, montés par deux mille réfugiés, apporta des secours. L'armée royale était pleine de discordes et ravagée par les maladies; on ne pouvait plus ni la solder ni la nourrir. « Le duc d'Alençon, le roi de Navarre et le prince de Condé, assistés de plusieurs de la noblesse, advertissoient journellement ceux de La Rochelle de tout ce qui se délibéroit dans l'armée [1]. » En même temps les calvinistes faisaient de tous côtés une résistance sombre et désespérée; en Guyenne, en Languedoc, en Dauphiné, la guerre se prolongeait avec atrocité; la ville de Sancerre supportait un siége effroyable. Le roi, déjà dangereusement malade, par suite de ses chasses continuelles et de ses exercices violents, las de tout, chagrin de tant d'embarras, laissait le gouvernement à sa mère; et celle-ci voyait les coffres vides, les armées détruites, le royaume plus épuisé par cette guerre de huit mois que par toutes les guerres précédentes. Il fallait en revenir, comme avant la Saint-Barthélemy, à la modération envers les huguenots; il fallait encore chercher à vivre avec cette faction indestructible. D'ailleurs le parti des catholiques mécontents, qu'on appelait le *tiers-parti*, devenait redoutable : il avait pour chefs les quatre Montmorency, qui après la Saint-Barthélemy, avaient donné refuge aux protestants; et il tendait à s'asso-

[1] Tavannes, t. II, p. 45.

cier le duc d'Alençon, esprit étroit et ambitieux, disposé à tout pour avoir du pouvoir. Une nouvelle paix fut conclue, mais les Rochelais l'imposèrent ; elle fut confirmée par l'édit de Boulogne, moins large que celui de Saint-Germain, mais qui donnait aux protestants amnistie, réintégration dans leurs biens et honneurs, liberté de conscience, liberté du culte dans La Rochelle, Nîmes, Montauban. etc. (1573, 6 juillet). « Ainsi, dit Tavannes, d'un parti ruiné, dissipé et du tout perdu, Dieu permit miraculeusement et pour nos péchés qu'il fût restauré, à la ruine de ce royaume et pour servir de subjet aux troubles de la Ligue [1]. »

§ VII. Élection du duc d'Anjou au trône de Pologne. — Conjuration du duc d'Alençon. — Cinquième guerre civile. — Mort de Charles IX. — A cette époque se termina une négociation que Catherine avait suivie avec une grande ardeur : le duc d'Anjou, son fils favori, fut élu roi de Pologne. La race des Jagellons, qui régnait depuis cent quatre-vingt-six ans sur la Pologne, s'était éteinte, et les nobles polonais voulaient un prince étranger qui leur donnât une alliance puissante contre la maison d'Autriche. Le duc d'Anjou était célèbre par ses victoires, et il cachait, sous des dehors d'élégance et de générosité, ses goûts efféminés, sa mollesse et ses débauches : grâce aux intrigues de l'ambassadeur, Montluc, évêque de Valence, aux recommandations du sultan, à l'argent profusément répandu par Catherine, il obtint trente-cinq mille suffrages sur trente-cinq mille cinq cents (9 mai). Mais le nouveau roi de Pologne, qui voyait son frère mortellement malade et sans enfants, regardait déjà son royaume comme un lieu d'exil, et en partant il eut soin de faire assurer ses droits au trône de France. Il fut sacré à Cracovie le 22 février 1574.

Les protestants étaient bien loin du temps où ils espéraient imposer à la France leurs opinions ; la guerre et la Saint-Barthélemy les avaient décimés ; la plupart étaient ruinés ; presque tous avaient perdu leur enthousiasme ; enfin ils voyaient que si le gouvernement mollissait en leur faveur, le peuple était comme excité de fureur contre eux par le sang même qu'il avait versé, et que le clergé, jadis si frivole et corrompu, devenu austère et zélé, poussait sans cesse à la persécution. Cependant la paix de La Rochelle et les promesses d'Élisabeth leur rendirent quelque courage ; et ils firent une grande assemblée à Montauban pour réorganiser leur parti, nommer des chefs, régler la distribution des armes et des subsides, lever une armée de vingt mille hommes, enfin se donner un gouvernement indépendant. Tout cela se faisait sous le couvert de

[1] Tavannes, ch. 20.

la paix et en assurant le roi de la fidélité de ses sujets. Ils envoyèrent des députés à la cour pour y exposer leurs demandes. « Eh quoi! s'écria la reine, si Condé étoit au cœur de la France, à la tête de vingt mille chevaux et de cinquante mille fantassins, il ne demanderoit pas la moitié de ce que ces gens ont l'insolence de nous proposer [1]. » Mais le gouvernement, sans finances et sans armée, était incapable de recommencer la guerre; il se contenta de faire des promesses aux protestants. Alors ceux-ci se mirent en relation avec le roi de Navarre, le duc d'Alençon, les Montmorency, et une vaste conjuration se forma sous les auspices de l'ambassadeur d'Angleterre : il s'agissait d'assurer le trône au duc d'Alençon après la mort de Charles IX, d'éloigner Catherine du gouvernement, de convoquer les états, et de décréter la liberté religieuse. Le duc et les deux Bourbons devaient s'enfuir de la cour et soulever le midi, pendant que les Montmorency s'empareraient du roi et de Catherine.

Charles IX était alors très-malade. La reine-mère parvint à tirer du duc d'Alençon le secret du complot (1574, 23 fév.). Aussitôt elle transporta la cour de Saint-Germain à Paris, enferma le duc et le roi de Navarre à Vincennes, et fit emprisonner le maréchal de Montmorency. Condé se sauva. Damville fut averti à temps, dans le Languedoc, et se mit en défense; ses deux frères, Thoré et Méru, protestants déclarés, s'enfuirent en Allemagne. D'Alençon avoua lâchement tout; le roi de Navarre montra de la fierté : « Étant captif, rien d'étonnant, dit-il, que j'aie essayé de me sauver, et je le ferai quand l'occasion sera favorable. » La Mole et Coconnas [2], confidents du duc d'Alençon, furent mis en jugement et exécutés (30 avril).

La découverte du complot n'arrêta pas la prise d'armes : la cinquième guerre civile commença. Le Lyonnais et le Dauphiné se révoltèrent; Lanoue fit soulever tout le Poitou; Damville signa une trêve avec les huguenots, malgré le parlement de Toulouse, qui refusa de lui obéir; Montgomery débarqua en Normandie avec des secours d'Élisabeth, fut battu, pris et exécuté.

Le roi était à l'extrémité : au milieu de toutes ces intrigues, de tout ce bruit d'armes, de tout ce monde passionné et furieux, il ne demandait que du repos : « Ne me laissera-t-on pas mourir tran-

[1] De Thou, liv. LVII.

[2] Coconnas « se vantoit qu'à la Saint-Barthélemy il avoit racheté des mains du peuple jusqu'à trente huguenots, pour avoir le contentement de les faire mourir à son plaisir, qui étoit de leur faire renier la religion sous promesse de leur sauver la vie; ce qu'ayant fait, il les poignardoit et faisoit languir et mourir à petits coups cruellement. » (L'Etoile, t. I, p. 85.)

quille! » disait le malheureux jeune homme. Il donna tout pouvoir à sa mère; et pendant que celle-ci conjurait le danger, levait trois armées, négociait avec les révoltés, il se voyait mourir, plein de remords et de troubles du souvenir de la Saint-Barthélemy. Malade de la poitrine, il vomissait du sang, et dans son délire il ne voyait que du sang autour de lui : « Que de sang et de meurtres! s'écriait-il. Ah! que j'ai suivi un méchant conseil! » Il donna la régence à sa mère jusqu'à ce que le roi de Pologne fût arrivé pour lui succéder, et mourut âgé de vingt-quatre ans (30 mai).

CHAPITRE V.

Cinquième paix. — La sainte Ligue. — Sixième et septième guerres civiles. — 1574 à 1584.

§ I. Nouvelle situation des partis. — Politique de Catherine. — Alliance des politiques avec les huguenots. — La réaction catholique, commencée par Paul III, s'était formellement prononcée avec le concile de Trente; les batailles de la France, les rigueurs de Pie V et de Philippe II l'avaient continuée; maintenant elle était en plein triomphe avec la Saint-Barthélemy, quoique les inconséquences de la cour eussent paru rendre ce grand crime infructueux. La France était décidément rejetée dans le système catholique. « Les matines parisiennes avoient empêché, dit l'un des moteurs du massacre, que, par les mariages et alliances, les trois parts de l'Europe ne fussent du parti hérétique; sans cela, infailliblement, le royaume de France, et ensuite toute la chrétienté, y étoit; mais, depuis ce coup, les huguenots se sont toujours diminués et affoiblis, tellement qu'au lieu qu'ils faisoient autrefois de grandes armées, ils n'ont pu depuis tenir la campagne qu'étant assistés des malcontents catholiques[1]. » La question allait donc changer de face; le parti calviniste, quoique toujours la cause des troubles civils, allait s'effacer et n'être plus qu'un acteur secondaire dans les événements; la royauté allait courir de nouveaux périls, et le côté politique de la guerre civile se manifester de plus en plus.

Catherine, pendant l'absence du nouveau roi, chercha à tenir en repos tous les partis, et parvint à signer une trêve avec les protestants. A mesure que les temps devenaient plus difficiles, elle redoublait d'activité, de finesse, de dissimulation; elle faisait tout par elle-même, écrivait sans cesse et à tout le monde, ne désespérait

[1] Tavannes, t. II, p. 503. — L'ambassadeur de Venise assurait, en 1582, que les protestants de France avaient perdu 70 pour 100 de leur nombre.

de rien, ne brusquait personne, négociant pour maintenir la paix, négociant encore devant les deux partis en armes, négociant toujours malgré les victoires, malgré les défaites[1]. Mais telle avait été sa politique obscure et vacillante, que, loin d'attirer à elle les partis, elle ne faisait que redoubler leurs haines et leurs défiances contre elle. On lui attribuait toutes les calamités du royaume; ses retours continuels tantôt vers les catholiques, tantôt vers les protestants, son indifférence bien marquée entre les deux religions, la faisaient accuser de combinaisons machiavéliques qui n'avaient pour but que le mal. Son but était pourtant toujours le même : sauver la couronne de ses enfants et régner en leur nom[2]. Dès l'origine dès troubles religieux, voyant les Guise se poser comme défenseurs du catholicisme et menacer, comme chefs de parti, le trône de Charles IX, elle s'était jetée du côté des protestants, à une époque où la France, par la voix des états d'Orléans et de Saint-Germain, semblait disposée à devenir calviniste. Plus tard, elle s'était détournée des huguenots, dont l'humeur de révolte et les tendances républicaines l'inquiétaient; elle s'était rejetée du côté des catholiques, dans lesquels elle reconnaissait la majorité nationale, mais en tâchant de les accorder avec les protestants, si forts malgré leur petit nombre, si turbulents malgré leurs défaites, si manifestement indestructibles, qu'il fallait de toute nécessité s'habituer à vivre avec eux en les tenant en repos; c'était une politique dangereuse, difficile, semée d'écueils, mais c'était la seule qu'on pût suivre. Catherine n'y réussit pas. Son fils se jeta trop loin dans cette voie de conciliation; le gouvernement se laissa dominer par les protestants; la royauté fut regardée avec défiance par la nation : la Saint-Barthélemy éclata. Catherine se hâta de diriger le massacre; et la royauté reprit quelque popularité, mais ce fut pour peu de temps; car, pendant que la marche du gouvernement était pleine de mobilité et d'indécision, la popularité était passée à une famille qui n'avait pas cessé de lier sa cause avec celle du peuple, de s'identifier avec le catholicisme, d'unir sa destinée à celle d'une ville essentiellement catholique; c'était la famille des Guise. Ces princes s'étaient élevés si haut dans l'opinion populaire par la Saint-Barthélemy, ils

[1] « Nous n'aurons jamais en France, dit Brantôme, une telle femme pour la paix. »

[2] Voici quelle était l'opinion de Henri IV sur Catherine de Médicis : « Qu'eût pu faire une pauvre femme ayant, par la mort de son mari, cinq petits enfants sur les bras et deux familles en France qui pensoient d'envahir la couronne, la nôtre et celle de Guise! Falloit-il pas qu'elle jouât d'étranges personnages pour tromper les uns et les autres, et cependant garder, comme elle a fait, ses enfants, qui ont successivement régné par la sage conduite d'une femme si advisée! » (Mém. de Groulard, p. 384.)

étaient si puissants par leurs gouvernements, leurs évêchés, leurs régiments, leurs amis, que la reine les regardait maintenant comme les ennemis les plus redoutables des Valois. Il fallait donc que la royauté reprît fatalement sa politique de bascule ; elle n'en avait pas d'autre ; il fallait qu'elle abaissât tantôt les Guise, tantôt les huguenots ; double abîme où le dernier des Valois allait louvoyer, et où il devait trouver sa perte. La royauté aurait dû, pour faire réussir son système de milieu, s'appuyer sur le parti des catholiques modérés ou politiques ; c'est la conduite que tint la nouvelle dynastie des Bourbons, et c'est ce qui fit son salut ; mais, à cette époque, le tiers-parti se déclarait lui-même contre la royauté.

Ce tiers-parti n'était pas mu par les idées de sage tolérance de L'Hôpital[1] ; il se composait presque entièrement de courtisans mécontents, égoïstes, sans convictions, qui tendaient uniquement à l'indépendance seigneuriale. Les protestants et les catholiques les méprisaient, les regardaient comme des athées, et les avaient flétris du nom de *politiques*, entendant qu'ils faisaient passer les intérêts temporels avant ceux de la conscience. Montmorency-Damville était considéré comme le chef de ce parti ; ostensiblement catholique, et s'étant signalé par ses persécutions contre les protestants, il ne visait qu'à faire de son gouvernement du Languedoc une souveraineté ; et comme il venait d'être destitué par la reine à cause de la position hostile qu'il avait prise, il se mit en pleine révolte (1574, juillet). A cette époque, les huguenots tenaient une assemblée générale de leurs églises à Milhaud, et là ils avaient élu pour chef Condé, qui était réfugié en Allemagne. Damville fit des propositions d'alliance à cette assemblée et lui offrit ses places, ses soldats, sa famille. C'était un secours précieux pour les huguenots, qui s'empressèrent de l'accepter, et leur parti s'en trouva tout à coup relevé. A la suite de cette ligue, d'autant plus redoutable qu'elle était moins religieuse, huguenots et politiques publièrent un manifeste où ils demandaient la liberté de conscience et la convocation des états-généraux. Ainsi la querelle prenait de plus en plus l'aspect d'une guerre des seigneurs et des provinces contre la couronne ; depuis Louis XI, il n'y avait pas eu de plus terrible réveil de la féodalité.

§ II. Retour de Henri III en France. — Le duc d'Alençon se met a la tête des huguenots et des politiques. — Combat

[1] L'Hôpital était mort le 13 mars, dans sa retraite de Vignay en Beauce. Lors de la Saint-Barthélemy, des assassins menacèrent sa maison, et ses domestiques allaient se mettre en défense : « Non, non, dit-il, si la petite porte n'est bastante pour les faire entrer, ouvrez la grande. » Catherine se hâta de le prendre sous sa protection.

de Fismes. — Cinquième paix. — Pour tirer la royauté du double danger où la mettaient d'un côté les Guise et le peuple, de l'autre côté les huguenots et les seigneurs, il aurait fallu un roi habile et énergique; et tel n'était pas Henri III, l'homme le mieux fait pour dégoûter un peuple de toute royauté, et qui déjà était las de la nation demi-sauvage qui l'avait élu. Dès qu'il apprit la mort de son frère, il s'évada de son palais de Cracovie comme un enfant ou comme un criminel, sans consulter personne, sans pourvoir au gouvernement du pays qui lui avait confié ses destinées, au moment même où ce pays était menacé d'une guerre avec la Turquie [1] (18 juin). Il courut à toute bride jusqu'en Moravie, traversa les états autrichiens, et arriva en Italie, où il resta près de trois mois, malgré les instances de sa mère, occupé de fêtes et de plaisirs; il paya l'accueil que lui fit le duc de Savoie par la cession de Pignerol, Pérouse et Savigliano, derniers trophées des laborieuses guerres d'Italie [2].

A son arrivée dans le Dauphiné, Henri s'annonça comme décidé à ne faire aucune concession aux huguenots, « pensant par ce moyen, dit Sully, empêcher les soulevations des peuples (1574, 5 sept.). » « Qu'ils vivent, dit-il aux ambassadeurs des princes allemands, qu'ils vivent dorénavant catholiques et selon les lois de la monarchie; sinon, qu'ils vident le royaume [3]. » Mais il ne fit aucun apprêt de guerre, et ordonna seulement aux chefs des rebelles de poser les armes : « Comment ! répondit Montbrun, chef des protestants du Dauphiné, comment! le roi m'écrit comme roi et comme si je devois le reconnoitre! Je veux qu'il sache que cela seroit bon en temps de paix; mais en temps de guerre, quand on a le bras armé et le derrière sur la selle, tout le monde est compagnon [4]! » Les seigneurs du douzième siècle n'auraient pas mieux parlé; mais Montbrun, ayant été battu et pris l'année suivante, paya son langage de sa vie.

Le roi fit un simulacre de guerre contre les châteaux des bords du Rhône; puis il alla à Avignon [5], où il ne s'occupa que de confréries et de processions, pendant que Damville prenait sous ses yeux la petite ville de Saint-Gilles, et se faisait décerner le commandement des huguenots en attendant l'arrivée de Condé. Ensuite

[1] La diète de Pologne, après l'avoir sommé de rentrer dans ses états, déclara le trône vacant, et, le 15 décembre 1575, élut Bathori, waiwode de Transylvanie.

[2] En 1562, Catherine avait fait un traité avec le duc de Savoie, par lequel elle échangeait Turin et Chivasso, cédés par le traité de Cateau-Cambrésis, contre Pérouse et Savigliano.

[3] L'Étoile, t. I, p. 102. — [4] Brantôme, t. IV, p. 353.

[5] Ce fut là que mourut le cardinal de Lorraine, à l'âge de quarante-six ans.

il alla à Reims, où il se fit sacrer, et épousa la fille du comte de Vaudemont, mariage fort inégal et précipité, qui ne faisait que grandir les Guise, dont la nouvelle reine était cousine (1575, 15 fév.). Il affectait toujours une grande ardeur de dévotions, de fêtes et de pèlerinages, espérant ramener à lui l'opinion populaire; mais il ne s'occupait ni de guerre, ni de gouvernement, ni d'aucune chose sérieuse; il passait des journées entières à parer sa femme ou ses favoris; il avait conçu une folle passion pour les chiens et les perroquets; il courait les rues en costume de pénitent, le fouet à la main. Catholiques, protestants, politiques dévoilaient à l'envi ses turpitudes, ses mœurs efféminées et orientales, ses indignes favoris qu'on appelait ses *mignons*, ses occupations basses et puériles. Enfin, il n'y avait pas six mois qu'il était en France, et sa conduite avait été si incroyablement folle et déshonorante, que tout l'éclat qu'avait jeté le vainqueur de Moncontour était effacé, qu'il était devenu l'objet d'un mépris universel, que la dernière auréole de la royauté s'était évanouie. Les huguenots et les seigneurs songeaient à tirer parti d'un tel roi pour mettre à exécution leurs desseins d'indépendance; les catholiques pensaient déjà à se soustraire à l'humiliation d'un tel chef et à chercher leur salut en dehors du gouvernement.

Cependant la guerre continuait dans le Languedoc, le Poitou et la Provence; la ligue des huguenots et des politiques se fortifiait; une grande assemblée se tint à Milhaud, où un traité d'union et de confédération fut signé entre Condé, Damville et les églises protestantes (1575, 10 fév.). Condé, absent, fut déclaré chef des huguenots et des politiques, et Damville fut nommé son lieutenant, sous condition qu'ils emploieraient tous deux leurs armes pour le bien commun de la noblesse et du bien public; qu'ils ne feraient pas de paix sans qu'elle n'eût pour base l'assemblée des états-généraux et la liberté de conscience, etc. On décréta une levée d'hommes et de subsides; on demanda une armée aux princes allemands; on régla l'administration du parti, ses chefs, sa justice, et l'on envoya des conditions au roi, qui les rejeta avec indignation. Alors on se prépara à une guerre à outrance; et une immense force fut donnée aux rebelles par l'évasion du duc d'Alençon, qui vint se mettre à leur tête. C'était un prince aussi perdu de débauches, aussi vil et incapable que son frère; mais c'était l'héritier présomptif de la couronne, le dernier Valois : il fut accueilli avec la plus grande joie; Condé et Damville s'empressèrent de reconnaître son autorité; il publia un manifeste où il ne parlait que de rendre au royaume sa prospérité en étouffant les querelles religieuses.

Trois armées se préparaient à appuyer sa déclaration de guerre : celle de Damville, forte de quatorze mille hommes ; celle que Condé levait en Allemagne, et dont l'avant-garde, forte de cinq mille hommes, était en marche sous le commandement de Montmorency-Thoré ; enfin, celle de l'électeur palatin, qui s'était fait promettre, pour prix de son assistance, la cession des Trois-Évêchés.

La cour fut très-alarmée. Le duc de Guise, gouverneur de Champagne, marcha à la rencontre de Thoré, l'enveloppa à Fismes et le mit en déroute : il fut blessé à la joue dans ce combat, et en prit le surnom de Balafré (1575, 11 oct.). Mais, pendant que son rival augmentait sa popularité, le roi n'était occupé que de débauches, de puérilités et de folies ; sa mère était désespérée de voir l'autorité royale s'en aller en poussière, et elle déployait une activité extrême pour dissoudre la ligue rebelle. A tout prix il lui fallait une paix : elle courut chercher le duc d'Alençon, le suivit partout, le força à négocier, et parvint enfin à obtenir une trêve, mais à des conditions très-humiliantes (22 nov.) : que Condé garderait son armée, laquelle serait payée par le roi ; que la cour licencierait ses troupes, et donnerait aux rebelles six villes de sûreté, etc.

Les catholiques jetèrent des cris d'indignation ; Paris refusa au roi tout secours d'argent et d'hommes ; la trêve ne fut pas exécutée. Alors Condé et l'électeur se décidèrent à entrer en Champagne avec dix-huit mille hommes et seize canons (1576, janv.). Ces soldats mercenaires, levés uniquement par l'espoir du butin, pillèrent ou rançonnèrent cruellement toutes les villes de leur chemin ; ils traversèrent la Bourgogne, passèrent la Loire à La Charité, et joignirent les troupes du duc d'Alençon à Moulins. Les deux armées, sans celle de Damville qui occupait les provinces méridionales, s'élevaient à plus de trente mille hommes ; et, outre d'Alençon, Condé et l'électeur, il venait de leur arriver un nouveau chef : c'était le roi de Navarre, qui s'échappa de la cour, et qui se hâta, en rejoignant ses anciens compagnons, de reprendre la religion protestante (20 février). « Je ne retourne plus à Paris si on ne m'y traîne, » dit-il. Il ne devait y rentrer que roi de France.

La royauté était dans le plus grand danger : les catholiques, en défiance d'elle, lui refusaient tout secours ; il fallait donc que, entraînée fatalement à sa ruine, elle subît le joug des rebelles et s'exposât ainsi à être accusée de trahison par le peuple. Catherine négocia : c'était l'unique ressource. Les huguenots montrèrent une insolence extrême, et firent des conditions qui étaient bien au-dessus de leur puissance réelle : la France en eût été démembrée, la féodalité rétablie, la royauté annulée. La reine-mère, à force

d'habileté, parvint à les modérer; et enfin fut signée à Chastenoy, près de Château-Landon, la cinquième paix, dite paix de *Monsieur* [1] (1576, 6 mai).

On cédait au duc d'Alençon, en sus de ses apanages, l'Anjou, la Touraine et le Berry, sous la seule condition de l'hommage, et avec tous les droits régaliens, pour en jouir, lui et ses hoirs mâles, à perpétuité; on donnait au roi de Navarre le gouvernement de la Guyenne, à Condé celui de la Picardie; on accordait aux protestants le libre exercice de leur religion par tout le royaume, excepté à Paris, avec de nombreuses villes de sûreté dans tout le midi, la liberté d'avoir des synodes et des écoles, des chambres mi-parties dans les parlements; on réhabilitait la mémoire de Coligny, de Montgomery, de La Mole, de Coconnas, etc.; on donnait aux Allemands trois millions et demi « pour avoir si bien ruiné la France; » enfin on convoquait les états-généraux à Blois.

Ainsi le catholicisme semblait encore trahi par la royauté; la Saint-Barthélemy était inutile et désavouée; le parti protestant se trouvait restauré. Le peuple ne pouvait plus compter sur ce roi, qui l'entraînait dans sa propre ruine; il allait donc former une ligue, comme les protestants en avaient fait une, mais une ligue de toute la nation contre un parti, qui se débarrasserait d'une dynastie avilie, incapable, antipathique, pour lutter jusqu'à épuisement contre les rebelles.

§ III. Formation de la sainte Ligue.—Impopularité de Henri III. — Les huguenots, heureux de leur victoire, mais toujours pleins de défiance, s'étaient dispersés dans les provinces, en gardant leurs armes, leurs chefs et leur organisation de guerre. Les Allemands étaient cantonnés dans la Champagne et vivaient à discrétion sur le pays, en attendant leurs trois millions et demi, pour lesquels il fallut aliéner 200,000 livres de rente des biens du clergé. Le clergé était irrité de cette spoliation; le parlement, de la création des chambres mi-parties; le peuple, de cette paix qui lui paraissait si humiliante, qu'il empêcha partout d'en chanter des *Te Deum;* enfin toute la France s'indignait des impôts prélevés pour payer la révolte et dont le roi prodiguait la meilleure partie à ses mignons. L'irritation devint telle que partout et à la fois se formèrent des ligues clandestines pour le maintien de la foi; ligues déjà essayées de 1565 à 1572, et qui étaient tombées avec les défiances dans le gouvernement; ligues dont la grande association des protestants et des politiques donnait un exemple, et qui furent élevées contre

[1] C'est à cette époque que commença l'usage d'appeler *Monsieur* le frère puîné du roi.

elle. C'était une idée que les Guise nourrissaient depuis l'époque du triumvirat ; ils se servirent, pour la propager, des jésuites, qui furent partout les rédacteurs des actes d'union, et ils firent de cette œuvre d'entraînement populaire une combinaison politique de haute portée.

La ligue provinciale la plus complète fut celle de Picardie. Condé avait été nommé gouverneur de cette province ; d'Humières, gentilhomme tout dévoué aux Guise et qui commandait dans Péronne, refusa de livrer cette place au chef des protestants, et il forma avec les catholiques de la province une ligue pour résister à l'établissement des huguenots (1576). Toutes les autres ligues prirent modèle sur celle-ci ; elles correspondirent entre elles, adressèrent des requêtes menaçantes au roi, et finirent par se concentrer en une seule, établie pour « maintenir les lois et la religion antiques de la monarchie. » On consacrait à ce but tous ses biens et sa vie ; on jurait de ne pas se retirer de l'Union, sous peine de mort ; on promettait d'honorer, suivre et servir le chef de la confédération en tout et partout, et contre ceux qui s'attaqueraient directement ou indirectement à sa personne. Cette grande ligue se propagea avec une incroyable rapidité ; bientôt elle devint si formidable, qu'elle dépouilla le mystère dont elle s'était entourée, et se présenta une, terrible, menaçante à ses ennemis et à la royauté, avec une armée tout organisée, un trésor inépuisable, un chef qui n'était pas nommé, mais que tout le monde désignait : c'était le duc de Guise, en faveur duquel couraient déjà des pamphlets pour revendiquer les droits de sa famille au trône, comme descendant de Charlemagne. Des mémoires furent envoyés au pape pour qu'il aidât le duc à monter sur le trône ; ils furent saisis par les calvinistes, qui les publièrent ; et l'on apprit que les desseins des ligueurs étaient : de faire juger le frère du roi, pour s'être allié aux hérétiques, « à l'exemple très-saint et pieutissime du roi catholique, en l'endroit de son propre fils ; » d'employer toutes les forces de la Ligue à exterminer les huguenots, pendant que le duc de Guise ferait enfermer le roi dans un monastère, « comme Pepin, son ancêtre, fit à Childéric. »

Ainsi la France se trouvait partagée en deux confédérations, indépendantes de l'autorité royale : d'un côté étaient le nord, le peuple, l'esprit d'unité ; de l'autre côté, le midi, la noblesse, l'esprit de fédération. La ligue catholique était puissante par le nombre, l'enthousiasme, les ressources, le concert ; elle avait un but précis et un seul chef, par l'ordre duquel tout se mouvait comme un seul homme. La ligue protestante n'avait pas cette unité de

vue, de mouvement et de chef : le duc d'Alençon, qu'on appelait maintenant duc d'Anjou, était catholique et méprisé; le roi de Navarre, suspect, à cause de son esprit de conciliation et de ses mœurs débauchées; Condé, jaloux des deux autres et seul aimé des huguenots; les idées républicaines de La Rochelle et des autres villes, les ambitions féodales des seigneurs, les opinions démocratiques des ministres, les intérêts égoïstes des politiques, compliquaient les vues du parti et rendaient ses mouvements embarrassés. La royauté, abandonnée et méprisée des deux ligues, seule, sans partisans, stupéfaite de son isolement, allait se jeter tour à tour dans l'une et dans l'autre, ne recevoir de l'une et l'autre que des rebuts et des dédains, et ne sortir de sa ruine qu'avec une dynastie nouvelle, née de la minorité, du midi, de la noblesse, mais qui, en se jetant du côté de la majorité, du nord, du peuple, sauva ainsi l'unité monarchique de la France.

Un roi vertueux et habile aurait peut-être réussi à dissoudre ces deux confédérations indépendantes; Henri III n'était fait que pour les grandir. Il avait pourtant de l'intelligence et de la bravoure; beau, élégant, spirituel, il avait pourtant toutes les qualités extérieures qui séduisent le peuple; mais la dépravation de ses goûts et de ses mœurs semblait seule capable de le faire tomber du trône, en quelque temps qu'il eût vécu. Sa vie scandaleuse était en opposition avec la ferveur religieuse de la nation, avec la direction austère qu'avait prise le catholicisme. Il avait beau « aller à pied par les églises de Paris, tenant en sa main de grosses patenôtres, les disant et marmottant par les rues : on disoit que ce faisoit-il par le conseil de sa mère, afin de faire croire au peuple qu'il étoit fort dévot et catholique[1]. »

Henri, averti de la ligue et de ses projets, comptait pour les déjouer sur les états convoqués à Blois, croyant que les élections, comme celles de 1560, se feraient dans un sens modéré. Les états étaient pourtant la grande terreur de ses prédécesseurs, parce que, la constitution ne définissant rien dans leurs pouvoirs et leurs attributions, ils pouvaient tout oser et tout usurper, comme tout laisser faire et tout souffrir; mais Henri n'avait pas d'autre ressource; d'ailleurs il comptait sur la grâce de ses manières et la facilité de son langage pour séduire les députés et retrouver sa popularité. Il se trompait : le temps des surprises protestantes était passé; le catholicisme avait repris toute son énergie, le clergé tout son zèle; la Ligue était toute-puissante. Les élections furent travaillées par les prédicateurs et par les pamphlétaires, avec tant d'ardeur, que

[1] L'Étoile, t. I, p. 140.

les protestants n'osèrent y venir; et elles furent faites dans un sens si catholique, que toutes les instructions données aux députés portaient : « Une foy et une loy en ce royaume. »

§ IV. **Premiers états de Blois. — Sixième guerre civile. — Paix de Bergerac.** — Les états s'ouvrirent le 6 décembre : ils comprenaient trois cent douze députés, dont cent cinquante du tiers-état, cent quatre du clergé, soixante-douze de la noblesse. La noblesse ne renfermait aucun nom célèbre, le tiers-état aucun grand magistrat ou savant distingué, si ce n'est Bodin, député du Vermandois, auteur du traité *de la République;* le clergé seul avait des hommes de science et d'affaires. Le roi, qui montrait toujours de la dignité quand il se trouvait en scène, ouvrit la session par un discours remarquable : « Quand je viens à considérer, disait-il, l'étrange changement qui se voit partout depuis le temps des rois mon père et mon aïeul, je connois combien étoit heureuse leur condition, et la mienne dure et difficile; car je n'ignore pas que de toutes les calamités publiques et privées qui adviennent en un état, le vulgaire, peu clairvoyant en la vérité des causes de tous maux, s'en prend à son prince et l'en accuse, comme s'il étoit en sa puissance d'obvier à tous sinistres accidents. » Les états se montrèrent peu touchés de ce langage plein de sens et de tristesse, et ne songèrent qu'à entraver l'autorité royale. Ils proposèrent de donner force de loi aux délibérations sur lesquelles les trois ordres seraient unanimes, sans qu'il fût besoin de la sanction royale, et de faire régler les autres par un conseil composé de vingt-quatre membres nommés par le roi et de trente-six commissaires des trois ordres. Le roi fut indigné de cette attaque; il dit qu'il ne voulait pas déroger de son autorité pour la transmettre aux états, mais qu'il consentait pourtant à admettre près de lui les trente-six commissaires. Ensuite, et d'après l'avis de son conseil, il se résolut à prévenir les volontés des états en se jetant ouvertement dans le catholicisme. Le 12 décembre, il signa l'acte d'union, se déclara le chef de la sainte Ligue, et fit signer cet acte à son frère, à tous les gouverneurs et lieutenants du roi dans les provinces. Il croyait désarmer ses ennemis, ôter de l'acte d'union l'article porté contre les Valois, enfin satisfaire à la volonté nationale. Mais les états ne s'émurent pas de cette démonstration de zèle; et, comme pour le mettre à l'épreuve, ils décrétèrent, à l'unanimité, que le roi serait supplié de ne souffrir qu'une seule religion dans son royaume, et de supprimer les édits de pacification. Le roi déclara aussitôt que, d'après le vœu des états, il révoquait son dernier édit, rendu par force et contre le serment fait à son sacre (1577, 1er janv.).

Ainsi la nation, par la voix de ses représentants, déclarait la guerre aux huguenots, et annonçait hautement sa volonté de rester catholique. Condé protesta contre l'assemblée illégale de Blois, et appela « à Dieu et à ses armes victorieuses » de l'injuste violation des traités; le roi de Navarre excita le midi à la guerre, et s'empara de Périgueux, de La Réole, de Marmande; Lanoue commença les hostilités dans le Poitou.

Les états furent alarmés de cette guerre subite, surtout quand le roi exposa l'embarras de ses finances, la dette qui montait à cent millions, la nécessité de nouveaux subsides pour lever des troupes. Ils reculèrent devant leur vote, excepté la noblesse, qui ne payait que par son épée; et après de longues et orageuses discussions, où Bodin joua un grand rôle comme chef du parti modéré, toutes les propositions d'impôts furent rejetées. Vainement Henri supplia, intrigua, menaça; vainement sa mère négocia avec son activité et sa souplesse ordinaires : tout fut inutile. A la fin, le roi demanda: 1° que les états nommassent trente-six députés qui assisteraient avec lui et son conseil à la délibération des cahiers; 2° qu'ils pourvussent aux frais de la guerre; 3° qu'ils autorisassent la vente de 300,000 livres de rente des biens de la couronne. La première demande fut rejetée, parce que c'était instituer des états au petit-pied, qui pourraient être facilement séduits ou intimidés, et sur lesquels on ferait peser la responsabilité des actes royaux. Sur la deuxième demande, le roi fut supplié de « traiter si gracieusement ceux de la nouvelle religion, qu'ils n'eussent pas d'occasion de recommencer la guerre; et en cas néanmoins qu'il y fallût rentrer, le clergé offrit de soudoyer à ses dépens cinq mille hommes de pied et douze cents chevaux; la noblesse offrit ses forces et son service en armes[1]; » mais le tiers-état refusa nettement tout secours. Le clergé et la noblesse accédèrent aussi à la troisième demande; mais le tiers-état la rejeta. « Le roi fut si marri de cette résolution, que l'on vit quasi les larmes lui couler des yeux quand on lui fit entendre cette opiniâtreté: « Voilà, dit-il, une trop énorme cruauté; ils ne me veulent secourir ni du leur, ni permettre que je m'aide du mien[2]. » Enfin les états mirent le comble à leur mauvais vouloir en déclarant qu'ils demandaient l'abolition du culte réformé, mais sans la guerre, comme si l'on pouvait réduire avec des édits un parti qui en était à sa sixième prise d'armes (1er mars). Après avoir ainsi abandonné la royauté à elle-même, sans troupes, sans argent, pour la forcer peut-être à offrir aux rebelles une paix qui mettrait toute la nation contre elle, ils se séparèrent.

[1] L'Étoile, t. I, p. 147. — [2] Journ. de G. de Taix.

Une telle conduite semblait, non le résultat de l'ignorance, mais un calcul de méchanceté; car cette assemblée, si aveugle et si opiniâtre sur la question religieuse, montra des lumières et de la science politique et administrative. Ses cahiers servirent de base à l'édit de Blois du 25 janvier 1580, complément de l'ordonnance de Moulins, monument précieux du progrès des esprits au milieu des troubles civils, par lequel la réforme fut portée dans toutes les branches de l'administration, dans la législation civile, dans la police, etc. C'est que, pendant que l'ambition des grands et les passions du peuple bouleversaient la France, la magistrature offrait une foule d'hommes austères, voués à la science, impassibles gardiens des lois, tout occupés de sages réformations; catholiques, parce que le catholicisme était le fondement de la monarchie; ennemis des huguenots, parce que les huguenots étaient en révolte contre la loi et l'autorité royale. C'est à eux qu'on doit les quarante-six ordonnances du règne de François II, les cent quatre-vingt-huit du règne de Charles IX, les trois cent trente du règne de Henri III. Les magistrats semblaient prendre à tâche, pendant les discordes civiles, de rebâtir l'édifice social derrière les ruines que faisaient les passions populaires.

Henri négocia avec les huguenots et appuya ses négociations de deux petites armées que lui fournirent les ligueurs. Heureusement pour lui, le parti protestant était sans élan, plein de discordes, presque sans ressources; il ne s'armait plus que pour piller et guerroyer sur les chemins, sans aucune science militaire; il manquait même de chefs. Le duc d'Anjou était resté fidèle depuis la dernière paix; Condé faisait des levées en Allemagne; enfin Catherine parvint à gagner Damville, à qui l'on donna le marquisat de Saluces[1], « avec un commandement tel que jamais n'en avoit eu gouverneur; car de lui, disait-elle, doit venir notre bien ou notre mal. » La *cause*, affaiblie par toutes ses défaites antérieures, privée de l'appui des politiques et des étrangers, qui l'avaient rendue dernièrement si redoutable, ne fit que des pertes, et la guerre ne présenta aucun intérêt. Les ducs d'Anjou et de Guise s'emparèrent de La Charité et d'Issoire; le duc de Mayenne, des villes de l'Aunis; la flotte rochellaise fut détruite; le roi de Navarre se renferma dans la Guyenne, où il fit la guerre en partisan. Les protestants demandèrent la paix; et le roi, qui était au bout de ses ressources, se hâta de l'accorder. Ce fut la paix de Bergerac. Elle donna aux calvi-

[1] Le marquisat de Saluces, fief du Dauphiné, appartenait à la France depuis l'an 1548, où Henri II le confisqua sur le possesseur, qui voulait en livrer les forteresses à Charles-Quint.

nistes liberté de culte avec des écoles et des synodes dans les lieux où ils étaient les maîtres, mais en se conformant à la police extérieure du culte catholique ; elle leur accorda la restitution de leurs gouvernements, charges et emplois, des chambres mi-parties, des villes de sûreté pour six ans, etc. (1577, 17 septembre). C'était le traité le plus clair et le plus prévoyant qu'on eût encore fait ; mais il établissait régulièrement le parti protestant comme état dans l'état, comme opinion armée, comme secte indépendante. Il excita au plus haut point la fureur des catholiques ; car la royauté était si malheureuse ou si malhabile, que plus les protestants étaient vaincus, plus ils obtenaient de bonnes conditions, et que cette sixième paix, faite à une époque où leur parti n'avait jamais été si faible, leur était plus avantageuse que toutes les autres. Aussi, à la nouvelle de ce traité, Philippe II s'écria : « La foi est désormais incompatible avec cette maison de Valois ; il faut se pourvoir ailleurs. » Cette opinion était celle de toute la Ligue.

§ V. Politique et caractère de Henri. — Ses mignons. — Mœurs de la cour. — La paix de Bergerac ne termina rien ; les deux partis restèrent en armes, et même continuèrent la guerre de châteaux et de pillages. Les protestants se sentaient moins capables, d'année en année, de lutter seuls contre leurs ennemis, et ils ne cherchaient qu'à s'appuyer sur le tiers-parti ; les catholiques augmentaient leur confédération, surveillaient les moindres mouvements du roi, et se tenaient prêts à se lever, à la première trahison, pour écraser les rebelles.

Entre ces deux ligues si ardentes, si farouches, si intraitables, Henri III s'était fait un système politique tout conforme à ses goûts : indifférent à toute croyance religieuse, il pensait qu'il pourrait amollir les convictions en dépravant les mœurs, qu'on le croirait catholique parce qu'il s'entourait de moines, portait l'habit de capucin, avait toujours un chapelet de têtes de mort à sa ceinture ; et qu'en mêlant les processions aux bals, les pénitences aux mascarades, il viendrait à bout de ces controverses, de ces fanatismes, de ces guerres religieuses si fatales à la royauté. Avide des mœurs et des fêtes de l'Italie, aimant la poésie et les arts, brave jusqu'à la folie, prisant par-dessus tout la bravoure, exigeant même de ses favoris parfumés qu'ils jouassent leur vie avec cette frivolité féroce que la guerre civile avait mise en honneur, ce prince n'aurait sans doute pas été, à une époque de paix et de régularité, un roi plus méprisable que François Ier ; mais à une époque où la royauté était traînée dans la boue, où les opinions démocratiques fermentaient dans le catholicisme comme dans la réforme, ses vices, ses

mœurs, ses fautes, devaient n'exciter que dégoût, haine et fureur. Henri était le complet résumé de cette race des Valois, si somptueuse, si brave, si folle, si peu utile à la France; il devait payer pour ses pères. Tous les partis s'acharnaient sur lui; quoi qu'il fît, il faisait mal; les calomnies les plus atroces, les pamphlets les plus dégoûtants, les caricatures les plus sanglantes couraient sur lui; la chaire surtout s'était transformée en une tribune politique effrénée, cynique, furibonde; elle dévoilait sans cesse au peuple les scandales du roi, ses hypocrisies, ses débauches, ses dépenses, ses impôts; elle effeuillait une à une et sans pitié les dernières vénérations qu'on portait à la royauté. Et combien le malheureux Henri prêtait le flanc à de telles attaques! ces jeunes gens si braves et si fastueux, dont il avait fait sa garde de confiance et son conseil intime, courtisans dévoués qu'il prenait dans la foule et dont il voulait faire la grandeur, amis subalternes dont l'épée était toujours prête à briller pour le service du maître, c'étaient ses *mignons*, disaient les nobles qui n'avaient pas part aux faveurs royales. Et pourtant le duc de Guise, le roi de Navarre, le duc d'Anjou étaient aussi débauchés que Henri; ils avaient aussi leurs mignons, leurs courtisans, leurs spadassins; ils entretenaient des assassins à gages comme des domestiques. Les mignons de Guise, ceux de Monsieur, se battaient journellement contre ceux du roi; Bussy d'Amboise, le plus beau, le plus audacieux de tous, ne tarissait pas d'injures contre les amis de Henri, contre Henri lui-même; les cours du Louvre étaient une arène où les jeunes seigneurs s'exerçaient à manier le poignard et le pistolet; les rues de Paris étaient continuellement le théâtre de combats à outrance de deux contre deux, de dix contre dix, de vingt contre vingt. Un duel a lieu entre trois mignons de Henri et trois mignons de Guise: « très-beau combat, dit Brantôme, où les seconds se battirent seulement par envie de mener les mains; » des six, quatre sont tués, dont deux favoris du roi; et l'on croit trouver, dans les témoignages excessifs de la douleur de Henri, la preuve de l'espèce d'amitié qu'il a pour ses mignons (1578, 27 avril). A voir les mœurs brutales, anarchiques, matérielles de ce temps, il semblerait qu'un mouvement perpétuel de fièvre agitât ces hommes turbulents, sensuels, avides de toutes émotions, de plaisirs comme de souffrances. On jouait avec la mort; on voulait toucher du doigt la douleur; on se délectait aux supplices; on aimait le sang; on se plaisait à y plonger les mains, comme Montluc, à le faire jaillir au visage, comme Brissac. Chaque jour on se racontait quelque crime nouveau; la cour était une sentine d'abominations; les adul-

tères et les meurtres en étaient les accidents ordinaires. La reine de Navarre fait tuer un favori du roi, Duguast, qui avait révélé ses amours avec Bussy d'Amboise; la dame de Châteauneuf, maîtresse du roi, tue de sa main son mari Antinotti, qui lui était infidèle; Villequier, favori du roi, tue sa femme pour cause d'adultère, « dans le palais et du consentement de Henri, qui haïssoit cette dame pour un refus en cas pareil; » Cimier, favori de Monsieur, tue son frère surpris en adultère avec sa femme; Lavardin, favori du roi de Navarre, tue Randan, qui faisait la cour à sa maîtresse; le duc de Guise fait assassiner Saint-Mégrin, favori du roi, qui faisait la cour à sa femme; Bussy d'Amboise est tué en guet-apens par Monsoreau, qui avait forcé sa femme de lui donner un rendez-vous. Et, au milieu de tous ces meurtres, quelles fêtes! quelles orgies! Le roi s'habille en femme, il pare ses mignons comme des femmes, il se fait servir à table par des femmes nues! Les filles d'honneur de la reine-mère forment une sorte de harem où tous les princes, et surtout le roi de Navarre, vont chercher des maîtresses! Marguerite de Valois, distinguée au milieu de toutes ces femmes perdues, a une liste d'amants presque innombrable, où l'on trouve le duc de Guise, Bussy d'Amboise, le vicomte de Turenne, Saint-Luc, Champvallon, et même, dit-on, ses deux frères! Enfin Henri III, en discord continuel avec le duc d'Anjou, à cause de ses mignons, à cause de ses maîtresses, à cause de Marguerite, le fait arrêter; Marguerite le délivre; le duc s'enfuit dans les Pays-Bas (1578, 14 février).

§ VI. Affaires des Pays-Bas. — Le duc d'Anjou est appelé par les insurgés. — Déclaration d'indépendance des Provinces-Unies. — Le duc d'Albe avait été rappelé, et Requesens lui avait succédé dans le gouvernement des Pays-Bas. C'était un homme modéré, mais qui ne put ramener à la soumission un peuple aigri par six ans de tortures. La guerre continua. La flotte espagnole fut battue à Middelbourg par le prince d'Orange (1574); mais Louis de Nassau, qui avait levé dix mille hommes avec l'argent de Charles IX, fut défait et tué à Mooker. Requesens mourut (1575). Ses soldats, laissés sans chefs, se livrèrent à tous les excès. Catholiques et protestants se réunirent pour leur résister, et un traité d'union générale fut signé entre les provinces du nord et celles du midi pour chasser les Espagnols (1576). La Flandre et le Brabant avaient reconnu Guillaume d'Orange pour gouverneur; mais toute la noblesse, jalouse de lui, appela l'archiduc Mathias, fils de l'empereur Rodolphe II, prince incapable, à qui l'on donna Guillaume pour lieutenant. Les insurgés n'en furent pas moins battus à

Gemblours par don Juan d'Autriche, qui avait succédé à Requesens (1578). Élisabeth leur envoya des secours, et solda une armée d'aventuriers, qui fut amenée par Jean-Casimir; mais les ravages de ces Allemands ne firent que ramener plusieurs provinces sous la domination espagnole. Alors les Belges renvoyèrent Mathias, et appelèrent le duc d'Anjou. Ce prince était important à cause de ses richesses, de la France, qu'il pouvait entraîner dans la querelle, d'Élisabeth, avec laquelle il négociait un mariage. Il leva sept mille hommes, et, malgré les ordres de son frère, entra dans le Hainaut. Les Belges le proclamèrent protecteur de leur liberté, et promirent de le prendre pour souverain; mais, à l'instigation d'Élisabeth, qui craignait que les Pays-Bas ne tombassent sous la domination de la France, ils ne lui donnèrent aucun pouvoir, et le laissèrent faire la guerre à ses frais. Le duc, mécontent, s'empara de quelques places; puis il licencia son armée, et passa en Angleterre pour y presser son mariage.

Il n'y avait d'autre unité dans le soulèvement des Pays-Bas que la haine de toutes les provinces contre la tyrannie espagnole : celles du nord, calvinistes et même anabaptistes, étaient républicaines et n'attendaient leur salut que d'elles-mêmes; celles du sud, catholiques et attachées à la France par leurs souvenirs, penchaient à recommencer, sous le duc d'Anjou, une nouvelle dynastie de Bourgogne. Don Juan était mort et avait eu pour successeur Alexandre Farnèse, duc de Parme. Ce nouveau gouverneur, aussi bon politique que grand capitaine, s'attacha principalement à obtenir la soumission des provinces du midi; et, en effet, il parvint à ramener l'Artois, le Hainaut et la Flandre. De son côté, le prince d'Orange avait reconnu que l'union des dix-sept provinces était impossible, et qu'il fallait réduire la confédération aux sept provinces du nord, dont la religion, les intérêts, les mœurs différaient entièrement de la religion, des mœurs, des intérêts des dix provinces du midi : là, d'ailleurs, il n'avait pas de rival. Profitant des divisions qui s'étaient élevées entre les insurgés du midi et ceux du nord, il engagea les sept provinces de Hollande, de Zélande, de Frise, d'Utrecht, de Gueldre, d'Over-Yssel et de Groningue, avec plusieurs villes du midi, à former un traité d'union perpétuelle, et à se déclarer affranchies de la domination espagnole. Cet acte fut signé le 23 janvier 1579. Les sept *Provinces-Unies* devaient former une république fédérative dont le chef, sous le nom de *stathouder*, veillerait à l'exécution des lois, traiterait avec les puissances étrangères, choisirait les magistrats des villes, et présiderait à l'administration de la justice. Guillaume fut élu stathouder; on le

nomma aussi capitaine-général et grand-amiral des forces de terre et de mer (1578, 17 mai). Quelques provinces du midi firent la paix avec le duc de Parme; les autres continuèrent leurs négociations avec le duc d'Anjou.

§ VII. Septième guerre civile. — Paix de Fleix. — Malgré son indolence, Henri III suivait avec intérêt les événements des Pays-Bas, et il cherchait à conserver la paix dans son royaume, espérant qu'il pourrait un jour intervenir dans les affaires d'une contrée dont la destinée intéressait si vivement la France. Il fonda l'ordre du Saint-Esprit pour raffermir les liens entre le roi et les seigneurs et former parmi les nobles une sorte de confédération contre la Ligue (31 décembre); il envoya des commissaires dans les provinces pour faire exécuter l'édit de pacification; il fit assembler les états provinciaux pour remettre l'ordre dans les pays dévastés par la guerre. La reine-mère, toujours vigilante et active, voyageait dans le midi pour apaiser les petites hostilités qui n'avaient pas cessé et ramener à son mari la reine de Navarre; elle se liait avec le parti modéré, faisait des concessions aux huguenots, punissait les infractions à la paix. Elle eut plusieurs conférences à Nérac avec le roi de Navarre, et lui accorda onze nouvelles places de sûreté (1579, 18 février).

Malgré tous ces soins, les huguenots, avides d'aventures et de butin, ne voulaient que la guerre; plus on leur cédait, plus ils demandaient; mais il n'y avait plus chez eux de ces convictions religieuses, de ces dévouements austères qui avaient ennobli les premières prises d'armes; c'étaient des haines aveugles, des ambitions mesquines, de basses vengeances, de sales intrigues qui leur mettaient l'épée à la main. La guerre civile, toujours prête à se rallumer, devenait d'année en année moins vive, moins excusable, plus odieuse et même ridicule. La petite cour de Nérac rivalisait avec celle de Paris pour les intrigues, les duels et les débauches. Le roi et la reine de Navarre, aussi dissolus l'un que l'autre, supportaient très-aisément leurs mutuelles infidélités; mais Henri III, qui avait tous les goûts de médisance des femmes, avertit son beau-frère des débordements de Marguerite. Le Béarnais se fâcha de voir « sa femme barbouillée de boue par son frère » à la face de la France, et il se vengea de la publicité donnée à son déshonneur en récriminant contre les infractions faites à l'édit, et en recommençant les hostilités. Vainement les Rochellais, les ministres, les têtes graves du parti voulaient conserver la paix; les *amoureux*, ainsi appelait-on les seigneurs cupides, frivoles et féroces qui entouraient Henri de Bourbon, précipitèrent la guerre. Le roi de

Navarre surprit Cahors et livra pendant six jours un terrible combat dans les rues (1580, 5 mai); les protestants y massacrèrent tous les catholiques. Ce fut là tout le succès du parti huguenot; les troupes navarraises furent vaincues par Biron au combat de Montcrabel; La Fère, où s'était réfugié Condé, fut prise, et le prince se sauva en Allemagne. Rien ne témoigne mieux l'anarchie profonde où était tombée la France que cette guerre, faite sans raison et sans passion, par le caprice du débauché Navarrais et de ses turbulents capitaines; guerre de brigandages, où l'on ne songea qu'à dévaster les châteaux et les églises. Les catholiques y eurent tout l'avantage; mais le roi, qui était tout occupé de ses mignons et de ses fêtes scandaleuses, n'avait déjà plus d'argent pour la continuer; il ne remplissait son trésor qu'avec des emprunts, des créations d'offices, des malversations de tout genre. Aussi n'avait-il d'autre désir que la paix, et l'occasion de la faire se présenta.

Les Provinces-Unies, depuis leur déclaration d'indépendance, n'avaient éprouvé que des revers; effrayées de l'ascendant que prenait Alexandre Farnèse, elles offrirent au duc d'Anjou le gouvernement et la souveraineté de leur pays (1580, 16 septembre). Le prince accepta, et, pour trouver une armée, il conjura son frère de faire la paix. Henri, heureux de voir s'éloigner le duc d'Anjou, de donner des embarras à Philippe II, et de délivrer son royaume des pillards, signa la paix de Fleix aux mêmes conditions que celle de Bergerac (26 novembre).

§ VIII. Hostilités contre Philippe II dans les Pays-Bas et en Portugal. — Au moyen de cette paix, le duc d'Anjou disposa des chefs calvinistes pour la guerre de Flandre, et leva dix mille fantassins et quatre mille chevaux. Philippe II fut très-irrité de ces apprêts de guerre; Henri III lui déclara que cette entreprise était toute personnelle à son frère, et qu'il faisait tous ses efforts pour l'en détourner (1581). Le duc d'Anjou marcha sur Cambrai, qui était assiégée par le duc de Parme : il délivra cette ville et prit d'assaut Cateau-Cambrésis; mais au lieu de pousser sur le Brabant pour se joindre au prince d'Orange, il traîna la guerre en longueur pour se rendre nécessaire, et s'en alla encore en Angleterre pour terminer les négociations relatives à son mariage avec Élisabeth. Au moment où le traité allait être signé, la vieille reine, quoique follement amoureuse du jeune prince, lui déclara que la volonté de la nation s'opposait à ce mariage. Alors il retourna à Anvers, et fut couronné duc de Brabant et comte de Flandre, au milieu des plus vives acclamations (1582, 19 février); les Flamands croyaient qu'ils allaient être secourus par toutes les forces de la

France, et la réunion de leurs provinces à la couronne avait même de nombreux partisans. Tout prospérait au jeune duc; les protestants de France et d'Allemagne, et grand nombre de catholiques, se pressaient sous ses drapeaux; mais il ne songeait qu'à ses plaisirs, et resta dans l'inaction. Vainement le prince d'Orange vint se joindre à lui; vainement les états votèrent 4,000,000 de florins pour solder ses troupes; vainement le duc de Montpensier lui amena sept mille hommes soldés par la reine-mère, le duc de Parme eut partout l'avantage.

Philippe II, irrité de ces hostilités indirectes de la France, redoubla ses intrigues avec la ligue catholique, persuadé que la politique instinctive des Valois lui serait toujours contraire. Quoique en paix avec la France, il trouvait des Français à combattre, non-seulement en Flandre, mais dans un royaume qu'il venait d'ajouter à sa vaste monarchie, le Portugal. Le dernier roi de la maison d'Avis étant mort sans postérité, plusieurs princes se présentèrent comme ayant des droits au trône par les femmes (1578) : c'étaient, entre autres, Philippe II et Antoine de Crato, neveu illégitime du dernier roi. Celui-ci, ayant été reconnu par les Portugais, fut battu par les troupes de Philippe, et obligé de se réfugier en France (1580); toutes les provinces du Portugal, excepté les Açores, se soumirent au roi d'Espagne. Catherine de Médicis embrassa la cause d'Antoine, le reçut en France comme roi, et lui donna une grande flotte pour occuper les Açores. Cette flotte fut battue (1582); deux mille Français périrent dans le combat; deux cent quatre-vingts prisonniers furent pendus comme pirates. Antoine revint en France, où il mourut, et Philippe II assura la soumission du Portugal à force de supplices.

§ IX. Indépendance des gouverneurs et des grandes villes. — Joyeuse et d'Épernon. — Conjuration de Salcède. — Mort du duc d'Anjou. — Ces efforts isolés contre la monarchie universelle de Philippe II étaient inspirés par une saine politique; mais telle était la malheureuse position de Henri III en face de la nation, qu'il n'osait les avouer, et que son frère et sa mère n'agissaient qu'en leur propre nom. Il voyait la ligue catholique si menaçante, que, s'il eût déclaré ouvertement la guerre au champion de la foi, il aurait chancelé sur son trône. Aussi répondit-il aux récriminations du roi d'Espagne par des vœux pour ses armes, par des protestations contre les entreprises de son frère et de sa mère, par une déclaration de son impuissance à empêcher la noblesse de faire la guerre pour son propre compte. Et cette impuissance était réelle. La France était revenue, pour ainsi dire, à l'état politique

qu'elle avait au douzième siècle : la féodalité s'était reconstituée, sinon dans la hiérarchie, les obligations, les services mutuels de ses membres, du moins dans l'indépendance politique des grands seigneurs et des villes municipales. Les gouverneurs des provinces étaient devenus de fait des souverains aussi indépendants que les anciens comtes de Toulouse et les ducs de Bourgogne : en Languedoc Damville, en Guyenne le roi de Navarre, en Champagne le duc de Guise, en Bourgogne le duc de Mayenne, en Picardie le duc d'Aumale, en Bretagne le duc de Mercœur (frère de la reine et cousin des Guise), levaient des impôts, soldaient des troupes, faisaient des alliances en maîtres absolus; ils gardaient à peine envers le roi les respects et la dépendance des feudataires envers le suzerain; ils étaient obéis et aimés des provinces auxquelles ils rendaient une ombre de leur ancienne existence politique. De même, au milieu de l'anarchie des guerres civiles, les grandes cités avaient repris leur importance et leur liberté communales; elles se gouvernaient seules sans compter aucunement sur l'autorité royale; Paris, Marseille, Toulouse, Bordeaux, Rouen, d'une part, La Rochelle, Nîmes, Montauban, d'autre part, étaient de véritables républiques dont l'organisation était également démocratique, quoique celles-ci fussent protestantes et celles-là catholiques.

Henri III voyait avec chagrin cette résurrection de la féodalité dans les deux camps ennemis; l'alliance de Damville avec le roi de Navarre tenait tout le midi contre lui, pendant que les Guise gouvernaient le quart du royaume et presque tout le nord. C'était pour balancer cette puissance des gouverneurs de provinces, et dans l'espoir de les opposer un jour à eux, qu'il élevait sans cesse ses mignons, et les accablait de richesses et d'honneurs. Deux surtout avaient ses faveurs : Anne de Joyeuse et Nogaret de La Valette [1]; il les créa ducs et pairs, avec la condition qu'ils passeraient avant tous les autres, et après les princes du sang; il fit épouser à Joyeuse une sœur de la reine, en dépensant pour ce mariage, en fêtes extravagantes, la somme énorme de 1,200,000 écus (1581); il acheta pour La Valette le duché d'Épernon, et lui destina une autre sœur de la reine; il nomma Joyeuse amiral de France; il donna à d'Épernon le gouvernement des Trois-Évêchés, et plus tard il le fit colonel-général de l'infanterie. Ces deux favoris prirent en main tout le gouvernement, et devinrent le point de mire de toutes les haines qui n'osaient s'attaquer au roi. Henri leur abandonna les débris de son autorité; et, pendant ce temps, il persistait dans sa nonchalance, ses processions, ses pèlerinages, ses fêtes;

[1] Voyez, t. I, la note 1 de la page 427.

il se donnait une garde de quarante-cinq gentilshommes; il rendait l'étiquette de sa cour plus rigoureuse; il interdisait les ornements de luxe à la bourgeoisie; il inventait une multitude d'impôts dont il dissipait le produit avec une folle prodigalité; il ne payait ni les magistrats, ni les ambassadeurs, ni les soldats. Tous ses actes étaient entachés de maladresse ou tournés à mal; mais, malgré la haine aveugle qu'on lui avait vouée, il n'était ni despote ni cruel, et c'était par des plaisanteries qu'il répondait aux prédicateurs furibonds qui l'injuriaient, aux pamphlétaires qui prônaient les droits au trône de la maison de Lorraine. Il vivait au jour le jour, insoucieux de l'avenir, puisqu'il n'avait pas d'enfants; il ne croyait pas la crise si prochaine, et pensait que la monarchie avait tant d'éléments de conservation, qu'elle vivrait bien autant que lui.

Cependant la découverte d'une conspiration fomentée par la Ligue vint troubler sa nonchalance. Un nommé Salcède, qui avait offert au duc d'Anjou un régiment soldé à ses frais, inspira des soupçons au prince d'Orange : il fut arrêté, conduit à Paris, et mis à la torture (21 juillet 1582). D'après ses aveux, Philippe II avait conçu un vaste plan pour ruiner le protestantisme en Angleterre, dans les Pays-Bas, en France; en Angleterre, il favorisait tous les attentats contre la vie d'Élisabeth; aux Pays-Bas, il mettait à prix la tête du prince d'Orange, et déjà un assassin avait blessé celui-ci d'un coup de pistolet; en France, il devait passer les Pyrénées avec une armée, pendant que les Guise auraient confiné Henri dans un cloître. Les révélations de Salcède étaient certainement exagérées sur plusieurs points; elles n'en compromirent pas moins toute la cour. Le roi s'aperçut de son isolement; il crut frapper un coup sur la Ligue en livrant Salcède, agent avoué des Guise, à une commission, qui le condamna, comme criminel de lèse-majesté, à être écartelé (25 octobre). Les Guise ne furent pas inquiétés; les ligueurs regardèrent Salcède comme un martyr, et ils redoublèrent leurs accusations de trahison contre le roi.

Pendant ce temps, le duc d'Anjou, alarmé du peu d'affection que les Flamands lui portaient à cause de ses vices, résolut de se mettre à l'abri des caprices de ce peuple défiant, en s'emparant par surprise des principales places. La tentative réussit à Dunkerque, Dendermonde, Alost, etc.; mais elle échoua à Bruges, à Ostende, à Anvers; le duc perdit dans cette dernière ville la moitié de son armée (1583, 17 janv.), et il s'attira la haine des peuples qui l'avaient appelé. Tout se souleva contre lui, et il fut obligé d'évacuer le pays, en laissant cinq à six mille hommes à la solde des États. Revenu dans ses domaines, il continua à négocier avec

les insurgés, leur proposant de le reconnaître de nouveau pour souverain : il s'engageait à faire déclarer la guerre à l'Espagne par la France, sous la condition que les Pays-Bas seraient réunis à la couronne, s'il mourait sans postérité. Les États hésitèrent à se mettre dans une telle dépendance de la France, et cherchèrent d'abord des secours en Allemagne; mais ils continuèrent à être battus; ils perdirent Ypres et Bruges; ils virent Gand bloqué par les Espagnols; alors ils acceptèrent les propositions du duc d'Anjou. Il ne restait plus qu'à décider Henri III à exécuter les promesses de son frère, lorsque celui-ci, qui était affecté de la même maladie pulmonaire que Charles IX, mourut, âgé de trente ans (1584, 10 juin).

CHAPITRE VI.

Huitième guerre civile. — Les Barricades. — Les états de Blois. — Mort de Henri III. — 1584 à 1589.

§ Ier. Henri de Navarre héritier du trône. — Les Pays-Bas veulent se donner a la France. — Traité de Philippe II avec la Ligue. — Le duc d'Anjou étant mort, il n'y avait plus d'espoir de postérité pour la maison de Valois; et, comme tout le monde disait que Henri III, malade comme ses frères, n'avait pas trois ans à vivre, il fallait pourvoir à sa succession. Il ne restait d'autre branche de la famille capétienne que celle des Bourbons; et Henri, roi de Navarre, représentant de cette branche, mit en avant ses prétentions à être reconnu héritier présomptif de la couronne. Il n'était parent de Henri III qu'au vingt-deuxième degré; les lois civiles ne reconnaissaient pas de parenté au delà du septième, et il n'y avait pas d'exemple, dans l'histoire d'aucune nation, d'un trône donné à des droits si éloignés, si perdus dans la nuit des temps; de plus, il portait une couronne étrangère, et était regardé par tout le monde comme étranger; enfin, et par-dessus tout, il était hérétique, hérétique relaps, chef de ce parti odieux qui ruinait la France depuis vingt-cinq ans. Toute la nation s'émut de ces prétentions : un tel prince ne pouvait être son représentant, puisque sa famille avait depuis long-temps des intérêts autres que ceux de la France, puisqu'il parlait une langue, suivait des lois qui n'étaient pas les siennes, puisqu'il était en état de guerre et de rébellion contre elle, puisqu'il était l'ennemi de sa religion. Un hérétique roi de France, c'était une idée qui faisait frissonner d'horreur tous les catholiques : le parti tant de fois vaincu serait donc maître du gouvernement, persécuterait la religion sainte, détrui-

rait les églises, changerait toute la société ! On racontait partout les souffrances des catholiques d'Angleterre qui, étant en majorité, avaient laissé la minorité s'emparer du gouvernement et mettre sur le trône la vieille et méchante Élisabeth au lieu de Marie Stuart, la belle et la sainte ; on exposait aux portes des églises des tableaux hideux où étaient figurées les tortures des catholiques anglais. C'était là, disaient les prédicateurs, le sort qui attendait les fidèles de la France, s'ils laissaient le Navarrais ceindre la couronne des rois très-chrétiens. La Ligue prit alors un ascendant immense ; son but devenait plus patent, d'après le danger qui menaçait la nation : il fallait à tout prix éloigner l'hérétique du trône. Les Guise renouvelèrent leurs calomnies contre le roi fauteur de l'hérésie et ami du Béarnais, leurs négociations avec Philippe II, leurs intrigues avec le conseil secret de l'Union, qui, de Paris, donnait le mouvement à toute la France. Les ambitieuses espérances de ces princes commencèrent à s'affermir : il semblait si naturel à un peuple catholique de prendre ses rois dans une famille qui s'était dévouée au maintien de la foi ! Mais le temps n'étant pas encore venu de se montrer, ils mirent en avant, comme légitime héritier de Henri III, le cardinal de Bourbon, vieillard ignorant et libertin, oncle du roi de Navarre : c'était un fantôme derrière lequel ils pouvaient cacher leurs complots.

Les politiques et le roi lui-même s'effrayèrent des projets de la Ligue, et ils négocièrent avec le roi de Navarre pour qu'il se fît catholique. Bourbon s'y refusa : ç'aurait été s'annuler comme chef de parti sans ramener à lui les ligueurs ; d'ailleurs il se défiait de Henri III. Cependant il offrit à celui-ci son assistance, prit le rôle de défenseur de la royauté, rechercha la faveur des mignons qu'il détestait, enfin déploya cette souplesse infinie d'esprit qui, plus tard, lui donna le trône. « Le Béarnois, dit d'Aubigné, joua un personnage nouveau, ne parlant plus que de sauver l'état ; c'étoit le plus rusé et madré prince qui fût au monde [1]. » Il se fit prolonger le temps pour lequel ses places de sûreté lui avaient été données, avec l'intention, à la mort de Henri III, de démembrer le midi du royaume, s'il ne pouvait avoir le tout : « Cantonnez-vous, lui disait Rosny, jeune homme qui cherchait à faire sa fortune avec lui, et qui devint plus tard le duc de Sully, cantonnez-vous si puissamment dans les provinces en deçà de la Loire que vous puissiez en retenir la plus grande partie qui servira un jour à conquérir le total [2]. » En même temps, il négocia avec Élisabeth, lui montrant le triste état où étaient réduits les réformés de France, qui

[1] D'Aubigné, liv. V, ch. 15. — [2] Sully, ch. 24.

ne pouvaient plus mettre en campagne que six mille arquebusiers, trois cents gendarmes, et un revenu de 300,000 écus dans un temps où la Ligue catholique menaçait en tous lieux la réforme.

En effet, dans le combat que se livraient depuis soixante ans les deux principes qui se partageaient l'Europe, le catholicisme semblait, à cette époque, avoir repris tout l'avantage. En Allemagne, en Suisse, en Hongrie, il avait gagné tant de terrain, qu'il semblait près de reconquérir ces contrées entières; aux Pays-Bas et en France, il avait mis la réforme aux abois; enfin, s'il paraissait vaincu en Angleterre, il ne fallait que la mort d'Élisabeth pour que Marie Stuart, montant sur le trône, trouvât dans le parlement et dans la nation une majorité catholique. Philippe II était l'âme de toutes ces conquêtes de l'Église romaine : il s'en glorifiait, ou plutôt il en glorifiait Dieu, dont il se disait l'instrument; du fond de son Escurial il remuait toute l'Europe; il avait des agents, des espions, des jésuites partout; il jetait des ducats et des soldats en tous lieux. Tout lui était bon : meurtres des princes, révoltes des peuples, conspirations et batailles. Il soudoyait le duc de Savoie contre Genève; il fomentait des complots contre Élisabeth, faisait lancer par le pape une bulle de déchéance contre elle, minait son trône par les menées habiles des jésuites et le nom de Marie Stuart; il dominait la Ligue de France et se tenait en relation continuelle avec les Guise; enfin, il envoyait sans cesse dans les Pays-Bas des soldats, des bourreaux, même des meurtriers. Le prince d'Orange fut assassiné (10 juillet 1584).

La mort de ce grand homme donna un tel ascendant à l'Espagne que les Provinces-Unies résolurent de se sauver d'une ruine totale en se livrant entièrement à la France. Henri III désirait vivement cette magnifique acquisition. C'était la vraie politique de sa couronne; mais il savait combien elle était dangereuse, lui qui avait fait la Saint-Barthélemy pour empêcher Charles IX de la suivre; il savait qu'en déclarant la guerre au roi catholique, il allait justifier toutes les déclamations de la Ligue, et peut-être la faire éclater contre lui. Déjà on se plaignait de la rigueur avec laquelle il faisait exécuter l'édit de pacification, de ses refus d'admettre les décrets du concile de Trente, de ses ordonnances contre toute association faite sans le consentement royal, de l'augmentation de sa garde et d'une levée de huit mille Suisses, enfin de sa tendance à mettre les deux religions sur un pied d'égalité, en convoquant à la fois une assemblée du clergé à Saint-Germain, un synode protestant à Montauban. Cependant le désir de régner sur les Pays-Bas l'emporta sur ses craintes : il entra en négociation avec les États-

Généraux, dont les ambassadeurs se mirent en marche pour Paris, et il fit demander à la Porte ottomane, avec laquelle il avait renouvelé la capitulation de François Ier, l'appui de ses flottes contre l'Espagne [1]. A ces nouvelles, la Ligue se prépara à prendre les armes, et Philippe II signa secrètement (31 déc.), avec le duc de Guise et le cardinal de Bourbon, un traité par lequel le cardinal était reconnu comme héritier de Henri III, tout prince non catholique était exclu à jamais du trône, toute autre religion que la catholique était interdite en France, etc.; le roi d'Espagne devait fournir 50,000 écus par mois pour faire la guerre aux hérétiques. Le pape donna son approbation à ce traité et à la Ligue (15 fév. 1585), « certain, disait-il, que le roi de France les approuvait lui-même; mais que, dans le cas contraire, l'union catholique n'en devait pas moins poursuivre l'exécution de son plan : il éloignait donc tout scrupule de conscience qu'on pourrait avoir pour cet objet, et accordait indulgence plénière à ceux qui aideraient les princes catholiques dans une œuvre si sainte. »

§ II. Manifeste et prise d'armes de la Ligue. — Situation de Paris. — Traité de Nemours. — Cependant les envoyés des Provinces-Unies arrivèrent à Paris (1585, 12 fév.), furent accueillis avec honneur, et proposèrent au roi la souveraineté des Pays-Bas. L'ambassadeur d'Espagne fit les plus énergiques protestations contre une si grande insulte faite à Dieu et à son maître; et, bien que Henri eût demandé un délai pour répondre aux offres des insurgés, la Ligue se déclara (21 mars). Les ducs de Guise et de Mayenne se retirèrent dans leurs gouvernements et y rassemblèrent des troupes; leurs partisans allèrent faire des levées en Allemagne, ou essayèrent d'enlever plusieurs villes; Lyon, Bourges, Orléans, Angers, etc., se déclarèrent pour la Ligue avec une foule de hauts personnages, tels que La Châtre, gouverneur du Berry; Brissac, général de l'infanterie; l'archevêque de Lyon, le cardinal de Pellevé, Jeannin, président au parlement de Dijon, etc. Enfin, le cardinal de Bourbon publia un manifeste (1er avril) où il rappelait les trahisons du roi, ses tendances hérétiques, son mauvais gouvernement : « Ce royaume très-chrétien, dit-il, ne souffrira jamais régner un hérétique; et nous déclarons avoir tous juré et saintement promis de tenir la main forte et armée à ce que la sainte Église de Dieu soit réintégrée en sa dignité; que la noblesse jouisse de sa franchise tout entière et le peuple soit soulagé; que les parlements soient remis en l'entière souveraineté de leurs juge-

[1] Voir mon *Essai historique sur les relations de la France avec l'Orient* (*Revue indépendante* du 25 novembre 1843).

ments, et que désormais les états-généraux, libres et sans aucune pratique, soient tenus de trois ans en trois ans [1]. »

La prise d'armes et le manifeste de la Ligue imposaient à la royauté l'obligation d'embrasser un parti décisif : les voies de milieu, qui lui avaient jusqu'alors si mal réussi, étaient tout à fait hors de saison. D'Épernon et les politiques conseillaient à Henri de se jeter dans les bras du roi de Navarre; Joyeuse et les autres courtisans, de traiter avec la Ligue. Le roi penchait vers ce dernier parti, sachant bien que, s'il se liait avec les huguenots, l'épée était tirée à jamais contre la majorité de la nation; mais aussi il fallait subir la loi du rebelle duc de Guise. Il tergiversa, ne profita pas du désordre où une première prise d'armes avait mis la Ligue, et, au lieu de l'écraser, s'amusa à répondre au manifeste du cardinal, pendant que ses serviteurs se mettaient d'eux-mêmes en campagne pour dissiper les rassemblements des ligueurs. Puis il congédia les ambassadeurs des Provinces-Unies, en leur déclarant qu'il s'intéressait vivement à leur sort, mais qu'il ne pouvait accepter leurs offres; il leur recommanda de s'adresser à l'Angleterre, et engagea secrètement Élisabeth à leur donner des secours. Enfin, il négocia avec le roi de Navarre pour l'empêcher de prendre les armes. Celui-ci, tremblant de la guerre terrible qui le menaçait, répandit des écrits contre la Ligue, « qui renversait, disait-il, la monarchie de fond en comble; » il dévoila l'ambition des Guise, vanta sa tolérance et son amour pour la paix; mais, au lieu de poser les armes, il demanda à la *cause* de mettre en campagne ses dernières ressources.

Le duc de Guise, qui avait pourtant toute une religion et toute une nation derrière lui, hésitait à commencer la guerre : « Si l'on me fait dégaîner l'épée contre mon maître, disait-il, il faut en jeter le fourreau dans la rivière. » D'ailleurs, il manquait d'argent; les secours de l'Espagne n'arrivaient pas; son parti avait pour lui le peuple des métiers et des campagnes, mais peu de noblesse et de haute bourgeoisie, seules classes qui fournissaient des soldats; enfin, les tentatives de ses amis sur Marseille, Bordeaux et Metz avaient échoué; plusieurs villes refusaient de se déclarer; les ducs de Mercœur et d'Elbeuf avaient été battus, en Poitou et en Touraine, par Montpensier et Joyeuse; un rassemblement de ligueurs avait été dispersé à Gien par d'Épernon. Pour donner le temps à la Ligue de s'affermir, il adressa une déclaration aux cours de parlement, aux prélats et aux villes, « pour expliquer les raisons, disait-il, qui nous ont forcé à prendre les armes, » et dans laquelle il

[1] Mém. de Nevers, t. I, p. 461. — De Thou, liv. LXXXI. — L'Étoile, p. 298.

sommait le roi de reprendre, « par les forces que les catholiques ont en main, » les places cédées aux protestants, et de contraindre tous ses sujets à suivre la religion romaine. Presque toutes les provinces adhérèrent à cette déclaration. Paris était dans une agitation terrible. Son organisation municipale s'était fortifiée pendant les guerres civiles; un prévôt des marchands et quatre échevins, élus par les bourgeois, formaient le conseil de la ville et avaient droit de garde, de convocation de milice et d'assemblée; la milice était commandée par seize quarteniers ou commandants des seize quartiers de Paris, qui avaient sous eux des colonels ou centeniers et des dizainiers. Outre ces autorités officielles, il s'en était formé récemment une autre : c'étaient seize hommes, presque tous avocats ou procureurs, qui avaient été choisis par le conseil secret de l'Union pour propager la Ligue dans les quartiers, et qui dominaient en réalité les métiers, les confréries, les milices, et même le conseil municipal. Chaque jour ils alarmaient la population par de faux bruits, l'excitaient à prendre les armes, lui annonçaient les secours de l'Espagne. Les prédicateurs, et surtout les jésuites, qui étaient les agents les plus actifs de la Ligue, tenaient la ville en haleine par des déclamations furibondes contre le roi et les huguenots. Les habitants des halles étaient impatients de commencer, sans attendre les chefs, qu'ils trouvaient mous et irrésolus; « ils bâtissoient eux-mêmes des entreprises pour commencer le jeu de se défaire du roi, sans parler ni à princes, ni à chefs, ni à conseil qu'eux-mêmes [1]; » ils pressaient le duc de Guise d'arriver. Le duc, voyant que le roi restait dans sa nonchalance et ses hésitations, se mit en marche sur Paris avec douze mille hommes et le cardinal de Bourbon. Henri se crut perdu, et envoya sa mère au-devant des ligueurs pour entrer en négociation.

Cette femme, malade mais toujours active, supporta des humiliations de tout genre pour sauver à son fils cette couronne si chancelante depuis vingt ans; mais son adresse et son opiniâtreté échouèrent devant les exigences des Guise; pressée par Henri qui se voyait sans ressources, elle signa le traité de Nemours, par lequel le roi approuvait toutes les pratiques et levées de gens de guerre faites par la Ligue (1585, 5 juill.); il s'engageait à défendre l'exercice de toute autre religion que la catholique, à reprendre aux protestants leurs places de sûreté, à casser les chambres mi-parties, à ordonner aux ministres de sortir sur-le-champ du royaume, ne laissant que six mois pour en faire autant aux calvinistes qui ne voudraient pas changer, à payer les troupes soldées

[1] Procès-verbal de Nic. Poulain, à la suite du Journ. de Henri III.

par la Ligue, à donner aux chefs onze places de sûreté, des charges, des pensions, etc.

§ III. Le roi demande de l'argent pour faire la guerre aux huguenots. — Situation des protestants. — Derniers efforts de la réforme. — Ainsi la Ligue obtenait de la royauté des conditions semblables à celles qu'on avait accordées tant de fois aux protestants; elle s'assurait le gouvernement. Le roi se hâta de révoquer ses édits de pacification, et d'exécuter toutes les conditions de la paix de Nemours (18 juillet). Sa déclaration fut accueillie avec des transports de joie, et, en sortant du parlement, où il alla la faire enregistrer, il fut applaudi avec fureur par les Parisiens. Ses amis, et surtout sa mère, lui conseillaient de se jeter à corps perdu dans la Ligue, de satisfaire aux exigences populaires en se faisant persécuteur, de reprendre toute la politique qu'il professait à la Saint-Barthélemy. « C'était le seul moyen, lui disait Villeroy, de recouvrer sa popularité et de ruiner celle des Guise. Les peuples n'aimaient le duc que parce qu'ils espéraient, par son moyen, être délivrés des hérétiques et soulagés plutôt que par celui du roi : il ne fallait, pour changer les affections du peuple, que faire mieux que lui en l'un et en l'autre. » Mais Henri était profondément humilié; il chercha à empêcher la guerre qu'il était contraint de faire, en la rendant pénible et onéreuse aux ligueurs; il croyait qu'en demandant de l'argent aux bourgeois il attiédirait leur zèle et les ferait revenir en arrière.

Il manda au Louvre le premier président du parlement, le prévôt des marchands, le doyen de la cathédrale, le cardinal de Guise, et leur dit : « C'est à vos prières et doléances que j'ai révoqué et annulé mon dernier édit de pacification. Maintenant il faut que tous les gens de bien et affectionnés à mon service et à celui de la religion me prêtent leurs secours pour terminer cette guerre. Je la fais contre mon avis, vous m'y avez forcé; il faut donc que vous m'aidiez à la faire vitement et fortement. Monsieur le premier président, vous avez été fort zélé, vous et vos collègues, à la révocation de mon dernier édit; il faut cependant que vous sachiez qu'on ne fait pas la guerre sans deniers, et, tant que celle-ci durera, vous aurez bien tort de me rompre la tête de la suppression de vos gages. Monsieur le prévôt, assemblez incontinent les bourgeois de ma bonne ville, dites-leur que je n'en ferai pas moins pour les rentes de l'Hôtel-de-Ville, et qu'ils ne seront pas fâchés de me fournir 100,000 écus. Mon cousin, dit-il au cardinal, vous voyez que je puise au fond des bourses : dites au clergé que cette guerre est une guerre sainte; je crois en conscience de-

voir me servir pour elle des revenus de l'Église, et ne pensez pas que j'attende pour cela le consentement du pape; c'est le clergé qui m'a forcé à m'armer, c'est le clergé qui doit me soutenir. » — Tous se récrièrent. — « Vous avez demandé vous-mêmes à guerroyer, leur dit-il; il valoit bien mieux la conservation de la paix que vos décisions de guerre au fond de la boutique ou du chœur; j'appréhende fort que, pour vouloir détruire le prêche, nous ne mettions la messe en grand danger[1]. »

Cette sortie railleuse et colère était une nouvelle faute: la pensée intime de Henri, qu'il dévoilait si imprudemment, était en désaccord avec ses serments. La royauté, en disant tant de fois : Vous m'avez forcé! achevait de se perdre dans l'opinion publique.

Le roi de Navarre fut consterné du traité de Nemours[2]. Vainement il avait essayé de traverser les négociations en proposant son aide à Henri III; maintenant il fallait faire une résistance désespérée. Ce n'était plus, comme autrefois, à la royauté molle et toujours prête à négocier qu'on avait affaire, mais à la nation entière, ardente, implacable, résolue à se débarrasser de ses ennemis, même en sacrifiant son roi. Et jamais le protestantisme ne s'était trouvé moins en mesure de faire la guerre : il ne pouvait plus former d'armée, il comprenait à peine le vingt-cinquième de la population; il était tellement dévoyé de son premier but, qu'il ne combattait plus pour le triomphe de sa cause, mais pour les intérêts égoïstes de son chef; enfin, après avoir pris une organisation qui ressemblait presque complétement à celle des Provinces-Unies, il se mettait maintenant du côté de la royauté absolue, et défendait, en faveur des prétentions de Henri de Navarre, le droit imprescriptible des races royales contre le droit des peuples prêché par la Ligue. Ainsi les rôles étaient changés; les réformés prétendaient, contre tous leurs principes, qu'on était tenu d'obéir au roi par droit de naissance, même quand il était étranger à la nation par son pays, ses mœurs, sa religion, même quand il était mis hors la loi comme rebelle et comme hérétique; et les ligueurs, prenant à la réforme son grand principe politique, examinaient la conduite et le mauvais gouvernement de Henri III, prétendaient qu'ils pouvaient déposer un roi qui trahissait les intérêts nationaux, et qu'ils étaient libres d'en prendre un autre qui fût de leur religion, même dans une famille qui n'était pas royale.

[1] De Thou, liv. LXXXI. — Davila, liv. VII. — Matthieu, liv. II.

[2] « Parlant un jour au marquis de La Force de l'extrême regret que son âme conçut de cette paix, il lui dit que, pensant à cela profondément et tenant sa tête appuyée sur sa main, l'appréhension des maux qu'il prévoyoit sur son parti fut telle qu'elle lui blanchit la moitié de la moustache. » (Matthieu, liv. II.)

Henri de Navarre déploya une grande activité pour sauver son parti d'une ruine imminente. Il supplia le roi de venir planter sa bannière dans son camp, où il n'avait que des sujets fidèles ; il publia des manifestes où il s'efforça de donner à la lutte une couleur politique ; il s'allia avec Montmorency et le tiers-parti ; enfin, il convia toute l'Europe protestante à sa défense. Il remontra à Élisabeth que la réforme n'avait plus qu'elle et lui pour chefs ; que, lui vaincu, elle devenait le point de mire de tous les efforts de Philippe II : « Prenez-moi donc, lui dit-il, pour votre capitaine-général contre l'ennemi commun. » La reine d'Angleterre comprit le danger. Il fut résolu que les bandes valeureuses du Béarnais se mettraient en campagne dans le midi, pendant qu'Élisabeth enverrait des troupes anglaises dans les Pays-Bas, et qu'avec ses subsides une grande armée serait levée en Allemagne. C'était un dernier effort que feraient les pays du nord, ou protestants, pour envahir et dominer les pays du midi, ou catholiques. De son côté, Philippe se prépara, pendant que la Ligue écrasait l'hérésie en France, à l'exterminer dans les Pays-Bas et à conquérir l'Angleterre, refuge, arsenal et dernier espoir du protestantisme. Ainsi la lutte n'avait jamais été si générale et si solennelle : les deux opinions y mettaient tout leur enjeu.

§ IV. Huitième guerre civile. — Excommunication des Bourbons. — La huitième guerre civile commença : elle devait être la dernière, durer treize ans, causer la ruine de la dynastie des Valois, et l'élévation de la dynastie des Bourbons. Henri III hésitait à commencer cette guerre fatale : il ne pouvait en donner la conduite qu'à ses mortels ennemis, les Guise, qui grandiraient par leurs succès ou rejetteraient sur lui la faute de leurs défaites. Il sollicita le roi de Navarre de se faire catholique, de rendre ses places, d'arrêter la marche des Allemands ; et ce ne fut qu'après son refus formel qu'il envoya contre lui une armée de quinze à seize mille hommes, commandée par le duc de Mayenne. La Ligue chargea le pape de porter les premiers coups au Béarnais.

A Grégoire XIII avait succédé Sixte-Quint, homme de génie que ses talents avaient porté de la condition de pâtre à la première place du monde : c'était un despote éclairé, profond, impitoyable, imbu des plus hautes idées sur la puissance pontificale, mais plus souverain que prêtre, croyant au pouvoir divin des rois sur les peuples. Il avait désapprouvé la Ligue, la trouvant trop nette et trop décisive : « Vos intentions sont bonnes, disait-il aux ligueurs, mais en quelle école avez-vous appris qu'il faille former des partis contre la volonté de votre roi légitime? Le roi de France regarde

vos ligues comme des attentats à son autorité; et, bien que la nécessité des affaires le force à dissimuler, il ne laisse pas de vous tenir tous pour ses ennemis, et ennemis plus redoutables et cruels que ne le sont les huguenots. Je crains fort qu'on ne pousse les choses si avant que le roi, tout catholique qu'il est, ne se voie réduit d'appeler les hérétiques à son secours pour se délivrer de la tyrannie des catholiques[1]. » Cependant, après le traité de Nemours, la Ligue le supplia de frapper d'un tel coup les chefs des calvinistes, qu'il fût impossible à Henri III de s'allier avec eux : c'était l'excommunication des deux princes de Bourbon qu'elle demandait. Sixte-Quint, malgré les conséquences fâcheuses qu'il prévoyait et sa haine contre l'influence espagnole, fut entraîné : il lança une bulle par laquelle les deux Bourbons furent déclarés déchus de leurs droits de princes du sang, indignes de succéder à la couronne et de posséder aucune souveraineté; les sujets du roi de Navarre étaient déliés de toute fidélité envers lui; le roi de France devait le dépouiller de ses domaines et le poursuivre à toute extrémité (10 septembre 1585).

Cette bulle légitimait toutes les prétentions de la Ligue, et, malgré les réclamations de Henri III et du parlement, qui la regardaient comme un attentat à la majesté royale, elle produisit un grand effet. Le roi de Navarre en fut très-irrité; il fit afficher aux portes du Vatican (1585, 6 nov.) une protestation dans laquelle il déclarait que « M. Sixte, soi-disant pape, avait à tort et malicieusement menti : » il invitait les rois chrétiens à s'unir à lui pour venger la majesté royale, et appelait de la sentence du pontife à un concile général.

§ V. Défaite de Condé près d'Angers. — Hostilités en Languedoc et en Provence. — Conférences de Saint-Bris. — La guerre était commencée; mais « ceux qui conduisent aujourd'hui le parti huguenot, dit Pasquier, ont pris tout autre conseil que le feu admiral, lequel, pendant nos premiers et seconds troubles, étoit environné d'armées sur les champs pour jouer à quitte ou double. Ceux-ci, par un nouvel advis, ont pensé que, pour cette première démarche, il leur étoit plus expédient de parer aux coups et de se tenir clos et couverts dedans leurs villes[2]. »

Condé, très-zélé pour la réforme, mais peu habile, et jaloux du roi de Navarre, commandait dans le Poitou; il repoussa d'abord une attaque du duc de Mercœur, et fit une tentative sur Brouage (sept.); de là, d'après des espérances très-vagues, il s'avisa de tourner sur Angers, où il avait quelques partisans; il échoua. En passant la Loire, les huguenots se trouvaient dans un pays complé-

[1] Mém. de Nevers, t. I, p. 666. — [2] Liv. XI, lettre 13.

tement ennemi; ils trouvèrent le retour fermé. Désespérés, menacés par plusieurs armées, traqués par les paysans, ils essayèrent vainement de percer, soit au nord, soit au sud; il fallut qu'ils cherchassent leur salut isolément; ils se dispersèrent, abandonnant armes et bagages, et, après de nombreux dangers, ils parvinrent à repasser la Loire l'un après l'autre. Condé traversa le Maine et la Normandie, et se réfugia en Angleterre; il y obtint quelques secours d'Élisabeth, rentra à La Rochelle, et se remit bientôt en campagne. Le roi de Navarre ne s'était pas inquiété de cet échec : incapable de lutter en plaine contre l'armée de Mayenne, qui était maîtresse du Poitou, il avait fortifié ses petites places du midi, et, de La Rochelle, il faisait, avec des bandes mobiles et aventureuses, une guerre de chicane sur les côtes. La peste se mit dans l'armée catholique, qui se débanda, et Mayenne revint à Paris en accusant le roi de l'avoir laissé manquer de tout.

Henri leva deux nouvelles armées, les pourvut avec soin, et en donna le commandement à Joyeuse et à d'Épernon (1586, juin). Le premier marcha dans le Languedoc, le second dans la Provence. Dans le Languedoc, Montmorency, avec les huguenots et les politiques, luttait contre le maréchal de Joyeuse, père du favori, qui était à la tête des catholiques, tous deux se partageant la province, dont ils visaient à se faire une souveraineté; la venue des troupes royales donna tout l'avantage à Joyeuse. Dans la Provence, les huguenots, commandés par Lesdiguières, avaient défait les catholiques; d'Épernon, avec son armée de dix-sept mille hommes, força Lesdiguières à se retirer dans le Dauphiné, et le parlement d'Aix poursuivit les vaincus avec une insigne cruauté,

Ces succès n'avaient rien de décisif, et le roi était déjà au bout de ses ressources. Il rendait sans cesse des édits bursaux, saisissait les rentes de l'Hôtel-de-Ville, créait une multitude de charges nouvelles, faisait des emprunts forcés, vendait les biens du clergé, aliénait le domaine, espérant, à force de dépenses, dégoûter les bourgeois de la guerre. Mais on savait que l'argent n'était pas uniquement employé à solder les troupes, que les favoris en avaient la meilleure part, que le roi, toujours avide de luxe et de puérilités, dépensait 100,000 écus par an pour ses chiens et ses perroquets; on ne parlait qu'avec horreur de sa scandaleuse distribution des évêchés et des abbayes qu'il abandonnait à ses courtisans et à ses maîtresses, ou sur lesquels il constituait des pensions, « souffrant ainsi trafiquer des bénéfices, vendre, engager et hypothéquer le domaine de Dieu. » Son capitaine des gardes, Crillon, n'avait-il pas l'archevêché d'Arles, cinq évêchés et une abbaye! Le parlement

lui faisait des remontrances sévères, et refusait d'enregistrer ses édits, disant qu'il avait « pris plus de deniers depuis qu'il étoit roi que dix de ses prédécesseurs en deux cents ans [1]. » La Ligue répandait partout qu'il était d'accord avec Élisabeth pour faire périr Marie Stuart, avec les révoltés des Pays-Bas contre Philippe II, avec le roi de Navarre pour faire entrer en France la grande armée allemande. On savait qu'il sollicitait celui-ci de changer de religion pour unir ses forces aux siennes et faire la guerre à la Ligue; et, en effet, la reine-mère eut des conférences avec le Béarnais au château de Saint-Bris; conférences qui n'amenèrent aucun résultat, parce que les calvinistes, quand bien même ils se seraient fiés à la parole du roi, savaient bien qu'il n'était plus le maître (1586, déc.). Henri était plein de soucis et d'embarras; il se défiait de tout le monde; il voyait ses ministres et ses courtisans tramer des trahisons sans oser les punir; il ne songeait plus qu'à la vengeance; il affectait plus de mollesse que jamais pour cacher la haine furieuse qu'il avait contre les Guise; il redoublait ses momeries religieuses pour endormir le fanatisme du peuple; il poursuivait avec rigueur les calvinistes pour faire taire les déclamations de la Ligue et effrayer les anciens adversaires de la Saint-Barthélemy. « Je me vengerai de mes ennemis par mes ennemis, » disait-il tout bas. Et, pour cela, il aurait voulu la paix à quelque prix que ce fût; mais la guerre des deux opinions embrasait alors toute l'Europe occidentale.

§ VI. Guerre entre Philippe II et Élisabeth. — Mort de Marie Stuart. — L'Allemagne était toute agitée du danger qui menaçait la réforme; on ne parlait que des projets de la grande ligue catholique et des apprêts de Philippe II contre les protestants; le vieux Théodore de Bèze parcourait tous les pays du nord pour les solliciter à une croisade en France. Henri III reçut une ambassade des princes luthériens, qui vint lui rappeler ses édits en faveur des calvinistes (octobre); il répondit qu'il n'avait de conseil à recevoir de personne : « et quiconque, dit-il, prétend qu'en révoquant mes édits de pacification j'ai violé ma foi, en a menti! » Alors ces princes convoquèrent une assemblée générale à Fridelsheim, et, malgré les ordres de l'empereur Rodolphe II, ils commencèrent leurs levées.

Pendant ce temps, Élisabeth s'était mise en guerre ouverte avec Philippe II. Ses vaisseaux, montés par le célèbre Drake, parcouraient toutes les mers, enlevaient les galions jusqu'en Amérique, dévastaient les colonies espagnoles et même les côtes d'Espagne.

[1] L'Étoile, t. I, p. 330.

Une armée de six mille hommes fut envoyée dans les Pays-Bas sous le commandement de Leicester, favori de la reine, lequel profita de la détresse des insurgés pour se faire nommer gouverneur-général (1586, 1er fév.); mais ce seigneur se laissa battre en tous lieux par le duc de Parme; il retourna honteusement en Angleterre (1587, nov.); la plupart de ses soldats désertèrent, et passèrent au service de l'Espagne.

Philippe II s'apprêtait, avec son énergique persévérance, à combattre ces derniers efforts de l'hérésie. L'armée allemande lui semblait facile à vaincre par la Ligue de France; mais l'Angleterre était pour lui le grand obstacle au rétablissement de l'unité religieuse. De cette citadelle de la réforme que protégeait l'Océan partaient sans cesse des subsides, des armes, des flottes pour tous les rebelles; rendre l'Angleterre au catholicisme, c'était détrôner l'hérésie. L'entreprise semblait facile : la réforme ne s'était faite dans ce royaume que par tyrannie; incomplète et bâtarde, elle avait conservé la hiérarchie ecclésiastique, les richesses du clergé, une foule d'abus; elle semblait ne se soutenir que par les supplices. Élisabeth avait établi des commissions religieuses aussi cruelles, aussi expéditives que les tribunaux de l'inquisition, sur lesquels elles étaient modelées; elle déclarait criminel de lèse-majesté quiconque engageait ses sujets à abandonner la religion de l'état; elle faisait mettre à mort non-seulement tous les prêtres catholiques, mais même ceux qui leur donnaient asile. D'ailleurs la moitié de l'Angleterre suivait en secret la religion romaine et ne désirait que la chute du gouvernement; l'autre moitié était ou anglicane ou puritaine : les anglicans, insouciants et tièdes, étaient tout prêts à suivre la religion que le pouvoir embrasserait; les puritains étaient ennemis du gouvernement, persécutés par lui, menaçants par leurs idées républicaines. Enfin il y avait en Angleterre un drapeau tout prêt pour les catholiques : c'était une femme intéressante par sa beauté, ses malheurs, ses fautes même, une reine qu'ils regardaient tout bas comme la seule légitime, et pour laquelle plus d'une noble tête avait roulé sur l'échafaud : c'était Marie Stuart. La reine d'Écosse, tenue captive depuis vingt ans, contre tout droit et toute justice, par celle dont elle était la plus proche héritière, se regardait elle-même comme martyre; c'était à sa croyance qu'elle attribuait tous ses malheurs; c'était par sa croyance qu'elle espérait remonter sur le trône; elle détestait les hérétiques comme ses persécuteurs; le catholicisme était pour elle une cause toute personnelle; l'exaltation de sa piété, un moyen de salut, un espoir de triomphe. Elle se tenait en correspondance

avec le pape, Philippe II, les Guise; elle suivait avec anxiété les progrès de la ligue catholique; elle était la cause ou le prétexte de tous les troubles de l'Angleterre; elle tourmentait jusque dans son palais et dans les bras de ses amants sa rivale heureuse et triomphante : « Elle m'a suscité tant d'ennemis, disait celle-ci, que je ne sais plus de quel côté tourner la tête. » Le roi d'Espagne avait résolu de mettre Marie Stuart sur le trône d'Angleterre : c'était couronner le catholicisme. Élisabeth le savait, et ses ministres l'excitaient à répondre aux menaces de Philippe par la tête de Marie : la mort de cette femme était le salut de la réforme; que deviendrait l'Angleterre si cette reine des papistes venait à succéder à Élisabeth ? Mais celle-ci hésitait : « c'était sa bonne sœur et sa chère cousine, disait-elle avec hypocrisie; pouvait-elle mettre à mort l'oiseau qui s'était réfugié dans son sein [1] ? »

Toute l'Europe avait les yeux sur cette lutte entre deux femmes qui se détestaient, l'une dans sa prison, l'autre sur le trône; mais la première, aidée par la ligue catholique, son esprit ardent, la magie incroyable de sa beauté non encore flétrie, semblait plus puissante que la seconde, tyrannique, vieille, haïe d'une partie de ses sujets. Ces deux femmes représentaient les deux principes qui bataillaient en France; la mort de l'une ou de l'autre semblait devoir être la ruine des causes qu'elles défendaient. Si Élisabeth désirait ardemment la mort de Marie, et plusieurs fois même avait demandé à ses gardiens de la faire périr en secret, Marie fomentait tous les complots contre la vie d'Élisabeth, se croyant pleinement dans son droit, cherchant la liberté par tous les moyens, usant des seules armes qu'elle eût en son pouvoir. Une dernière conspiration éclata : on saisit les papiers de Marie, on mit ses secrétaires à la torture; elle nia tout. Elle n'en fut pas moins livrée à une commission qui la condamna à mort. Vainement Henri III supplia la reine d'épargner la veuve de son frère; vainement Jacques VI fit des menaces pour sauver sa mère; Élisabeth se laissa hypocritement arracher un ordre d'exécution, et celle qui était petite-fille de Henri VII, héritière du trône anglais, reine de France par mariage, reine sacrée d'Écosse, monta sur l'échafaud (1587, 8 fév.).

Ce fut un événement qui fit tressaillir toute l'Europe, et dont le retentissement est venu jusqu'à nous : une reine jugée, condamnée, exécutée ! La réforme en reçut partout une grande force; le trône d'Élisabeth se trouva consolidé : « l'espérance qu'ont eue les Guise de jouir de l'Angleterre, dirent les protestants de France, est morte avec la reine d'Écosse [2]. » Le catholicisme jeta des cris

[1] Lingard, t. IV (édition Charpentier). — [2] Mém. de la Ligue, t. II, p. 87.

de fureur ; il mit au rang des saints la malheureuse Marie ; il se prépara à des représailles terribles. Sixte-Quint renouvela la bulle de déchéance contre la *louve de la Bretagne* ; Philippe II hâta l'armement d'une flotte formidable pour venger la martyre et mettre sur sa propre tête la couronne d'Angleterre.

§ VII. Bataille de Coutras.—La mort de Marie fut une nouvelle occasion pour la Ligue d'éclater contre Henri III. On disait partout qu'il avait excité Élisabeth à faire mourir la reine d'Écosse, que la France allait être livrée par lui aux Allemands, qu'il était d'intelligence avec les princes protestants pour ruiner le catholicisme. Les Seize publièrent un manifeste où ils répétaient toutes ces calomnies, invitaient les ligueurs à se mettre en armes, et proposaient de lever une armée de vingt-quatre mille hommes, qui se tiendrait sur la défensive tant que le roi ne trahirait pas ouvertement, mais qui, au signal des Guise ou bien à la mort de Henri, devait se mettre sur pied pour élire un prince catholique, et principalement le cardinal de Bourbon, « non comme héritier et successeur (étant trop éloigné en degré), mais comme catholique, prince françois et vertueux [1]. » Henri, pour mettre fin à ces clameurs, chercha à terminer la guerre civile.

L'armée du Poitou ayant été détruite par la peste, il en leva une nouvelle qu'il donna à Joyeuse, avec ordre de marcher contre le Béarnais, et d'empêcher sa jonction avec les Allemands (août). Le favori se mit en campagne, et signala sa marche à travers le Poitou par des pillages et des massacres. De son côté, le roi de Navarre sortit de La Rochelle et se porta sur la Loire, où il fut joint par les bandes de Condé et de Conti ; il espérait trouver sur le fleuve l'armée allemande ; mais cette armée venait seulement de passer la frontière. Alors, craignant de se laisser enfermer entre la Loire et les troupes de Joyeuse, dans un pays tout catholique, il chercha à joindre les Allemands en revenant sur la Dordogne, remontant cette rivière, et se jetant dans le bassin de la Haute-Loire. Sa petite armée rétrograda à la hâte, passa la Charente, et se dirigea sur Coutras, au confluent de l'Isle et de la Dronne. Joyeuse le suivit et marcha sur le même point pour se joindre au maréchal de Matignon, qui lui amenait la noblesse de Guyenne. Les huguenots arrivèrent à Coutras les premiers, et se trouvèrent entre les deux rivières dans une position dangereuse ; néanmoins ils résolurent de livrer bataille ; ils n'avaient que quatre mille fantassins et deux mille cinq cents cavaliers, avec trois canons (1587, 20 oct.) ; mais c'étaient tous soldats vieillis dans les guerres civiles, et le roi de Navarre les disposa avec habileté. L'armée catholique comptait dix à douze mille hommes ; mais ses

[1] Palma-Cayet, p. 90.

chefs étaient des courtisans fastueux, débauchés, indisciplinés, qui rendirent leur artillerie inutile en se précipitant à la débandade sur les premières lignes des huguenots; ils les renversèrent, et arrivèrent sous la dernière ligne des arquebusiers et des gendarmes de Henri : reçus à bout portant par un feu terrible, ils furent mis en désordre, combattirent avec fureur, et périrent presque tous. Joyeuse resta sur le champ de bataille avec quatre cents gentilshommes, trois mille soldats, les canons, les bagages, etc.

C'était la première victoire des huguenots : elle excita une immense joie dans leur parti, donna une grande renommée au roi de Navarre, et fut une nouvelle calamité pour Henri III. Mais les calvinistes ne profitèrent pas de ce succès; leur armée, sans vivres, sans argent, pleine de discordes, se dispersa; les gentilshommes avaient hâte de revenir chez eux; le roi de Navarre, que ses libertinages détournaient sans cesse de ses devoirs, voulait porter en Béarn les drapeaux conquis à la belle Corisande de Gramont. Cette faiblesse inconcevable allait laisser les Allemands isolés dans un pays ennemi, sans qu'ils sussent où marcher, exposés aux coups de trois ou quatre armées. Aussi y eut-il un cri d'indignation parmi tous les protestants contre la coupable conduite du Béarnais, qui allait mettre en danger le sort de la réforme en Europe.

§ VIII. Ruine de l'armée allemande. — Ruine de l'invincible Armada. — La grande armée allemande était en marche (1587, août). Elle se composait de huit mille reîtres, quatre mille lansquenets, vingt mille Suisses, quatre mille arquebusiers français. Jean-Casimir, administrateur du palatinat de Bavière, devait la commander; mais il fit la faute de céder cette charge à un simple gentilhomme, le baron de Dohna. Les Allemands entrèrent dans la Lorraine. L'armée qui était destinée à la combattre se rassemblait à Gien, forte de huit mille chevaux et de vingt-deux mille fantassins. On ne donna au duc de Guise que deux à trois mille hommes de cette armée pour aller au-devant des Allemands; mais il se grossit de dix à douze mille Lorrains, et, avec la plus grande activité, il se jeta sur les flancs de l'ennemi, gêna sa marche et arrêta ses pillages. Dohna entra en Champagne, passa la Marne, la Seine et l'Yonne, harcelé par les habitants qui lui coupaient les vivres, suivi par le duc de Guise qui n'avait plus qu'une poignée de soldats, les Lorrains ne l'ayant aidé que dans leur pays. Il arriva ainsi sur la Loire, près de La Charité; mais, au lieu de passer ce fleuve et d'aller par le Bourbonnais et l'Auvergne se joindre au Navarrais, qui venait de gagner la bataille de Coutras, il descendit la Loire pour affronter l'armée catholique et piller la Beauce.

Henri III avait été forcé par une sédition de se mettre à la tête de son armée ; il était à Étampes avec vingt-deux mille hommes, ayant son avant-gardè commandée par d'Épernon, près de Montargis (12 sept.). Les Allemands se dirigèrent sur cette ville, et jetèrent la terreur dans Paris. Guise, irrité du peu de forces qu'on mettait entre ses mains, accusait le roi de « laisser entrer les étrangers, afin que, venant dans Paris après tant de ruines, ils forçassent les catholiques à demander une paix honteuse[1] ; » il accourut au secours de la capitale avec quatre à cinq mille hommes levés par ses frères dans leurs domaines ; puis, apprenant que les Allemands campaient en désordre près de Vimaury, il courut de ce côté, surprit un de leurs quartiers et le mit en pleine déroute (26 oct.). Dohna se rapprocha alors de Gien pour passer la Loire ; mais d'Épernon lui ferma le passage. Les maladies, le manque de vivres, les armes des paysans décimaient son armée ; les huguenots français l'abandonnèrent. Il continua à s'avancer dans la Beauce ; mais près de Chartres, ses vingt mille Suisses, qui voyaient leurs compatriotes dans l'armée royale, déclarèrent qu'ils voulaient retourner dans leur pays. La discorde se mit parmi les Allemands, et Guise en profita pour surprendre à Auneau une de leurs bandes, dont il fit un grand carnage (11 nov.). Le roi négocia avec les autres pour qu'elles évacuassent le royaume par petites troupes, et sous serment de ne jamais revenir en France : le traité fut conclu (8 déc.) ; mais Guise, qui faisait la guerre à ses frais, ne se crut pas lié par cette convention, et il se jeta à la poursuite des Allemands avec tant d'ardeur, que sept mille seulement repassèrent la frontière. Toute la gloire de cette campagne appartenait au vainqueur de Vimaury et d'Auneau : il s'était dévoué au salut de la France avec ses propres ressources, pendant que le roi témoignait son mauvais vouloir en l'exposant à être écrasé avec sa poignée de soldats, et en restant lui-même inactif avec vingt mille hommes. La récompense du duc de Guise fut une sorte d'exil : Henri lui défendit de venir à Paris, où la Ligue lui préparait un triomphe.

Ce ne fut que dix-huit mois après que la grande armée protestante avait échoué dans les plaines de France, que la grande flotte catholique menaça l'Angleterre. Forte de cent trente voiles, dont soixante-cinq vaisseaux de guerre, elle portait huit mille hommes d'équipage, vingt mille hommes de débarquement, deux mille six cent trente canons, et était commandée par le duc de Médina-Céli ; trente mille hommes des troupes de Flandre devaient renforcer

[1] Arch. de Simancas, d'après Capefigue, t. IV, p. 336.

cette armée, la plus considérable que l'Océan eût jamais portée (1588, 29 mai). L'*Armada*, qualifiée d'avance *Invincible*, partit de Lisbonne; mais, à peine lancée en mer, elle fut battue de la tempête, et arriva désordonnée en vue des côtes d'Angleterre, en couvrant sept milles d'étendue (6 août). Elle se porta vers Calais pour y prendre l'armée de Flandre, et fut troublée dans sa marche par la flotte anglaise qui, avec de petits vaisseaux légers, harcelait les énormes forteresses espagnoles. Mais le duc de Parme ne put forcer ses soldats à s'embarquer, on perdit du temps; les Anglais lancèrent des brûlots qui jetèrent la confusion dans l'armée espagnole; enfin, un vent du sud s'éleva, qui porta l'*Armada* toute dispersée dans la mer du Nord, sur les Orcades et les côtes de Norwége. L'amiral donna ordre à ses vaisseaux abîmés par la tempête de rentrer en Espagne; mais il n'en revint que cinquante, quatre-vingts furent perdus avec seize mille hommes (sept.). La réforme était délivrée du plus grand danger qu'elle eût encore couru; Philippe II, épuisé par les 120,000,000 de ducats qu'il avait dépensés pour son *Armada*, ne pouvait plus faire contre elle que de médiocres efforts; et, quoiqu'il dît que ce n'était « qu'une branche coupée à un arbre florissant, » la monarchie espagnole allait dater de là sa décadence.

§ IX. Assemblée de Nancy. — Journée des Barricades. — Fuite du roi. — La lutte entre le protestantisme et le catholicisme était désormais réduite à la France. Mais la Ligue était là toute glorieuse de la défaite des Allemands, toute fière de son duc de Guise, tout irritée contre les trahisons de Henri III; elle accueillit le roi, à son retour dans la capitale, par des moqueries et des injures (1587, 23 déc.). « Il n'y eut prédicateur, dit L'Estoile, qui ne criât que Saül en avoit tué mille, et David dix mille[1]. » On ne parlait que du Balafré, de ses victoires, de ses talents, de sa grandeur d'âme, de son esprit vaste et pénétrant; les huguenots étaient de la Ligue, disait-on, quand ils le regardaient; on ne cessait d'accuser le roi d'avoir voulu sacrifier ce sauveur de la France. La Sorbonne osa décréter « qu'on pouvait ôter le gouvernement aux princes qu'on ne trouvait pas tels qu'il fallait. » On demandait le bannissement ou la mort des mignons et des ministres, infâmes politiques qui se gorgeaient des biens du peuple et pactisaient avec les huguenots; on voulait que le roi poursuivît la guerre dans le midi, où le Béarnais n'avait plus que quelques châteaux et venait de perdre son cousin le prince de Condé. Il y avait dans les discours, les écrits, les agitations de la multitude, l'annonce et le désir d'une

[1] L'Étoile, p. 343.

révolution (1588, janv.). Enfin le duc de Guise rassembla à Nancy ses frères et les principaux chefs de la Ligue (1588, janv.), et là il fut résolu d'adresser au roi une requête dans laquelle il était supplié ou plutôt sommé de se déclarer ouvertement en faveur de l'Union, en publiant les décrets du concile de Trente, en établissant l'inquisition, en donnant des villes de sûreté aux chefs catholiques, en faisant la guerre à outrance aux hérétiques. Cette requête audacieuse formulait nettement le but de la Ligue et donnait de l'unité à ses mouvements; elle tendait à débarrasser le roi de tout son entourage, à lui lier les mains, à le rendre l'esclave et l'instrument du parti. Henri ne s'en effraya pas, pensant qu'on n'en voulait qu'à ses favoris, et surtout à d'Épernon, qui semblait son seul ministre, et qu'il avait fait grand-amiral, gouverneur de Provence, de Normandie, d'Angoulême; il négocia avec les Guise, discuta seulement sur les garnisons des places de sûreté, et promit d'accorder le reste (1588, fév.).

Pendant que le roi cherchait à gagner du temps, les ligueurs de Paris étaient impatients; ils trouvaient Guise lent et irrésolu; « ils le sommoient de tenir sa promesse et de ne différer davantage, que leurs gens étoient prêts, forts et en bon nombre, et que rien ne leur manquoit que sa présence. Les Seize avoient fait la revue secrète de leurs forces, et trouvoient qu'ils faisoient le nombre de trente mille hommes [1]. » Déjà ils avaient tramé plusieurs complots pour emprisonner ou assassiner le roi, qui n'avaient échoué que par la trahison de l'un d'eux; ils étaient maintenant résolus à s'emparer de sa personne, à tuer ses favoris, à mettre le gouvernement entre les mains de la Ligue. Guise hésitait; pourtant il envoya devant lui des gens pour commander les milices bourgeoises; « ce qui fortifia davantage le peuple téméraire en son courage, par l'appui de ces personnes de qualité en armes et équipage, qui entroient par divers endroits en cette grande ville et s'y fondoient sans être de prime face aperçus ni autrement recognus que par leurs partisans [2]. »

Le roi, alarmé du mouvement de Paris, ordonna à quatre mille Suisses et aux compagnies des gardes qui campaient dans les environs de se cantonner dans les faubourgs. C'était un attentat aux priviléges de la ville : tout s'en émut, et les Seize appelèrent le duc de Guise, « lui disant que sans son assistance ils étoient en danger d'être pendus [3]. » Le duc partit à la hâte de Nancy. A cette nouvelle, le roi lui dépêcha le conseiller Bellièvre, qui le rencontra

[1] Procès-verbal de Poulain.
[2] Relation manuscrite citée par Capefigue, t. IV, p. 373. — [3] Miron.

à Soissons, et lui dit « de s'abstenir pour ne pas augmenter la fermentation du peuple; que s'il venoit contre la volonté de sa majesté, elle le tenoit pour criminel et auteur des troubles de son royaume. » Le duc répondit par des paroles ambiguës, chargea Bellièvre de transmettre ses excuses au roi, et continua sa marche par une route détournée. Il entra dans la ville, n'ayant avec lui que sept personnes; mais au bruit de son arrivée, tout Paris accourut, ivre de joie, avec des acclamations incroyables : c'était le sauveur de la patrie, le pilier de l'Église, le défenseur de la religion, le Macchabée de la France, le juste qui vient confondre la cour d'Hérode. On baisait ses habits, on le couvrait de fleurs, on faisait toucher des chapelets à ses vêtements (1588, 9 mai). Il marchait tête nue, au petit pas, « saluant, caressant et réjouissant tout le monde de l'œil, du geste et de la parole, » et il arriva ainsi à l'hôtel de Soissons, où demeurait la reine-mère [1]. Catherine pâlit en le voyant, le blâma d'être venu en de telles circonstances, et se mit dans sa chaise pour le conduire au Louvre.

A la nouvelle de sa venue, le roi, « merveilleusement outré de tant d'audace, entre en soi-même, garnit le Louvre de ses gardes et se résout à le faire mourir [2]. » Ses conseillers le détournent de ce projet; et, pendant qu'on délibère, le duc entre dans le château. A la vue de cette haie de gardes sombres et silencieux, ne sentant plus le peuple autour de lui, le cœur lui faiblit; pourtant il fait bonne contenance et arrive devant le roi. Henri, mordant ses lèvres, lui dit qu'il trouve fort étrange qu'il soit venu en sa cour contre son commandement. Guise s'en excuse et en demande pardon, fondé sur le désir qu'il a de représenter lui-même à sa majesté la sincérité de ses actions et de les défendre contre les calomnies et les impostures de ses ennemis [3]. » « Votre innocence paraîtra clairement, lui dit le roi, si votre venue ne cause pas de nouveauté et de trouble dans l'état. » Et il allait peut-être donner l'ordre de l'arrêter, lorsque la reine-mère lui dit à part que tout était à craindre de la fureur populaire. Guise profite de ce moment, prétexte la fatigue du voyage, salue le roi et sort.

Entré dans son hôtel [4], il le fit garnir d'armes et de soldats, et ordonna secrètement aux échevins de tenir prêtes les compagnies bourgeoises. Le lendemain, il alla trouver le roi chez la reine-mère, mais cette fois bien escorté, et il signifia ses conditions. « Votre majesté a fait serment, dit-il, d'exterminer les hérétiques,

[1] Sur l'emplacement de la Halle au Blé.
[2] Miron. — [3] Id.
[4] Aujourd'hui l'hôtel de Soubise, où sont les archives du royaume.

et les hérétiques, battus sans cesse, ne se maintiennent que par vous et les politiques de votre cour; il vous faut chasser d'Épernon et les autres, composer votre conseil de catholiques zélés et poursuivre la guerre à outrance. — Vous savez, lui dit le roi, que je n'aime pas les huguenots, et cependant vous m'attaquez de ce côté-là et pour raison de ceux que j'affectionne le plus. — Je sais bien que votre majesté n'a aucun dessein pour les huguenots, et néanmoins, par sa manière d'agir, elle portera imperceptiblement un hérétique sur le trône. Je puis assurer votre majesté que je n'entreprendrai jamais rien contre sa personne ou son état; mais je déclare en même temps que je ferai tous mes efforts, si votre majesté venait à prédécéder, pour que le roi de Navarre ne vienne pas à la couronne. Tel est mon vouloir et le souhait universel des catholiques [1]. » Le roi répondit qu'il ne pouvait faire la guerre qu'avec de l'argent, et qu'on lui en refusait; qu'il attribuait l'insolence des Parisiens à quelques mille étrangers qui étaient dans la ville, mais qu'il saurait bien les en chasser.

Après cette entrevue, on se prépara des deux côtés à des mesures de violence. Le roi donna ordre aux bourgeois de quitter leurs armes, et aux échevins de faire la recherche des étrangers; puis il commanda aux Suisses et aux gardes d'entrer le lendemain dans la ville (11 mai). Son intention était de se saisir de quelques bourgeois des plus apparents de la Ligue et de quelques partisans du duc de Guise, et de les faire mourir par la main du bourreau, pour servir d'exemple aux autres [2]. Guise fit courir des listes de proscription parmi les bourgeois, et les excita à se défendre contre les soldats, à qui l'on avait promis, disait-il, le pillage et une Saint-Barthélemy de catholiques.

Le lendemain (12 mai), les quatre mille Suisses et les deux mille gardes, conduits par d'O et Biron, entrèrent, mèche allumée, tambour battant, et occupèrent les places du nord et les ponts de la Cité, avec des bravades et des injures, disant « qu'aujourd'hui le roi seroit le maître, et qu'il n'étoit femme ou fille de bourgeois qui ne passât par la discrétion d'un Suisse. » Le peuple s'émut; chacun se retira en son logis, barrant ses portes et apprêtant ses armes. Les six mille hommes de troupes royales n'avaient pu occuper toute la ville; les quartiers du midi, non plus que ceux du levant, n'étaient pas gardés : une grande foule se rassembla sur la place de la Bastille et la place Maubert. La nouvelle en vint au

[1] Amplification des particularités qui arrivèrent à Paris en mai 1588. (Brochure du temps.)

[2] L'Étoile, t. I, p. 359.

roi, qui ordonna d'occuper ces postes; mais lorsque ces troupes arrivèrent, les bateliers et les écoliers, excités par les comtes de Bois-Dauphin et de Brissac, s'emparèrent de ces deux places et y commencèrent des barricades, aux cris de vive l'Union! vive la sainte Ligue! Aussitôt le mouvement se communique aux quartiers du nord; les bourgeois s'emparent du pont Saint-Michel, du Châtelet, de la place de Grève; le comte de Brissac commence l'attaque contre les troupes royales; on sonne le tocsin, on dépave les rues, on tend les chaînes, on les renforce de tonneaux, de poutres et de meubles. En trois heures Paris se trouve croisé de mille barricades: la dernière est plantée à trente pas du Louvre. Les Suisses et les gardes, sans vivres, sans ordres, sans chefs, sont investis dans des rues étroites, où les pierres et les balles pleuvent sur eux. « Cependant ils soutinrent d'abord et repoussèrent les bourgeois; mais, par le moyen des gentilshommes et capitaines étrangers qui donnoient courage au peuple, ils furent tout à coup si furieusement assaillis de tous côtés et principalement des fenêtres, qu'ils furent contraints de se mettre à la merci des habitants. Quelques-uns crioient qu'ils étoient bons catholiques; d'autres montroient leurs chapelets; plusieurs se mettoient à genoux[1]. » Le roi fut épouvanté; il n'avait que cinq cents gentilshommes pour garder le Louvre, et les insurgés commençaient à l'envelopper. Mais le duc de Guise ne voulait pas l'attaquer: il sortit de son hôtel, une baguette à la main; et, pour faire connaître qu'il s'était mis seulement sur la défensive, il empêcha la tuerie des Suisses, fit lui-même rendre les armes aux compagnies du roi dévalisées; puis il les fit mettre, le soir, hors de Paris par la porte Saint-Antoine[2].

Il s'attendait à des avances de la cour. En effet, la reine-mère, sur les instances de son fils, se rendit auprès du duc de Guise; mais « elle put à peine passer par les rues, si dru semées et retranchées de barricades, tellement que ceux qui les gardoient ne voulurent jamais faire plus grande ouverture que pour passer sa chaise. » Guise reçut la reine en vainqueur et exposa ses conditions: la lieutenance générale pour lui, la convocation des états à Paris, la déclaration de déchéance des Bourbons, dix places de sûreté, l'exil de d'Épernon, de Biron, d'O et des ministres, le gouvernement des provinces et toutes les charges pour ses amis, le commandement de deux armées contre les huguenots, la réduction des impôts et leur vote par les états, etc.

Le roi en délibéra toute la nuit avec son conseil; et sa mère l'engagea secrètement à fuir de Paris, plutôt que de subir de telles

[1] Amplification, etc. — [2] Id.

conditions; l'autorité royale ne pouvait se rétablir, disait-elle, qu'en dehors du mouvement populaire. Toute la nuit se passa en armes; les bourgeois avaient renforcé leurs barricades, et Guise, pour contraindre le roi à accepter ses propositions, fit marcher secrètement un corps de quinze mille hommes pour envelopper le Louvre du côté de la campagne. Le lendemain au matin, la vieille reine retourna auprès de lui pour discuter les conditions de la veille, et depuis deux heures elle défendait pièce à pièce les débris de l'autorité royale, lorsqu'on avertit le duc que le roi venait de s'enfuir de Paris. « Je suis trahi ! s'écria-t-il. Pendant que votre majesté m'amuse, le roi est parti de son palais avec l'intention de me faire la guerre. » Catherine feignit une grande surprise et retourna tranquillement au Louvre : elle avait encore retardé la ruine des Valois [1].

Henri avait quitté son château en habit de ville, comme pour faire sa promenade; mais, arrivé aux Tuileries, il monta à cheval et sortit par la porte Neuve [2] (13 mai). Les bourgeois de la porte de Nesle [3] tirèrent sur lui et son escorte quelques coups d'arquebuse : « il se retourna vers la ville, jeta contre son ingratitude, perfidie et lâcheté quelques propos d'indignation, et jura de n'y rentrer que par la brèche [4]. » De là il se dirigea à toute bride sur Saint-Cloud et Rambouillet, et arriva le lendemain à Chartres. Ses troupes et ses ministres vinrent l'y joindre, et le gouvernement royal commença à s'y établir.

§ X. Traité et édit d'Union. — Guise fut très-chagrin de cette fuite : il ne fallait plus songer à se rendre maître de la personne de Henri et à gouverner en son nom, mais à se mettre ouvertement en rébellion contre la royauté. Le mouvement populaire ne lui permit pas une longue hésitation. Il s'empara de la Bastille, de Vincennes et des villes voisines, pour assurer les approvisionnements de la capitale (15 mai); il fit déposer le prévôt et les échevins, magistrats trop modérés, amis de l'autorité royale et « d'ailleurs rebutés du peuple : » il les remplaça par des ligueurs pris parmi les Seize. La Chapelle-Marteau fut nommé prévôt des marchands. Les nouveaux magistrats « commencèrent par changer les colonels, capitaines et quarteniers qui n'étoient de leur parti, et ils mirent en leur place des bourgeois de la faction [5]; » ensuite ils s'éta-

[1] Pasquier, liv. XII. — De Thou, liv. XC. — D'Aubigné, liv. I, ch. 19. — Davila, l. XIX.
[2] Sur la rive droite de la Seine, à peu près à la hauteur du Pont-Royal.
[3] Sur la rive gauche de la rivière, à la hauteur de la rue de Seine.
[4] L'Étoile, p. 361. — [5] Palma-Cayet.

blirent en permanence et s'occupèrent du gouvernement de la ville avec une grande activité : garde des portes, police des rues, amas d'armes, visites domiciliaires, expulsion des gens sans aveu, proscription des politiques et des huguenots, ils donnèrent ordre à tout, et écrivirent à toutes les villes pour demander leur concours. « L'heure et le temps sont venus, disaient-ils, qu'il faut mourir ensemble ou conserver sa religion et s'affranchir de la servitude où d'Épernon nous a jetés[1]. » Dès lors Paris, sous un gouvernement municipal tout démocratique, se trouva affranchi de l'autorité royale, et devint, pendant six ans, le centre de la république catholique.

Le roi, que ses malheurs avaient rendu plus sombre et dissimulé que jamais, n'avait plus qu'une pensée, la vengeance : « Je leur ferai sentir, disait-il, leur offense, de laquelle à perpétuité leur demeurera la marque. » Plus de mollesse, plus de fêtes, plus de courtisans. Il voyait d'Épernon avec défiance et ne confiait pas même à sa mère ses projets ; mais il ne prenait aucune mesure de défense, ne voulant pas faire la guerre à la Ligue, et il se contentait de négocier avec tout le monde. La chose importante était d'ôter à l'Union son appui extérieur : il se plaignit donc à Philippe du secours qu'il donnait à ses sujets rebelles, et lui demanda de rappeler son ambassadeur, « qui s'était montré excessivement favorable au mouvement. » Le roi d'Espagne lui répondit de « faire tourner ces troubles au grand accomplissement de l'œuvre catholique ; qu'il l'aiderait de tout son pouvoir s'il voulait, en abandonnant tout à fait les hérétiques, n'avoir en vue que la gloire du Seigneur : car ce n'est pas seulement l'affaire de chaque royaume en particulier de lutter contre le mal, mais bien de l'intérêt de la chrétienté tout entière d'étouffer cet incendie. »

Le duc de Guise et les Seize profitèrent des dispositions pacifiques de Henri ; car, tout en organisant un gouvernement indépendant de l'autorité royale, ils ne voulaient pas être accusés de rébellion : ils envoyèrent au roi des protestations de fidélité, une justification de leur conduite et des propositions d'accommodement. Le parlement, qui avait refusé de sanctionner les derniers changements de la capitale, en fit autant. Henri, alarmé des nouvelles des provinces ; fit bon accueil aux députations du corps de ville et du parlement, il révoqua ses derniers édits bursaux, promit d'assembler les états, commença des négociations avec le duc de Guise ; mais il refusa, même malgré les supplications de sa mère, de revenir à Paris. Les ligueurs envoyèrent à Chartres la confrérie des pénitents en grande procession, soit pour demander pardon au roi, soit pour

[1] Capefigue, t. v, p. 23.

épier sa conduite, soit pour exciter les catholiques de cette ville contre lui (17 mai). Henri se fâcha de la ridicule mascarade que les pénitents étalèrent devant lui ; et, ne se croyant pas en sûreté à Chartres, il se retira à Rouen (11 juin). Cependant les négociations continuèrent ; pour en faciliter l'issue, le roi congédia ses ministres, ôta à d'Épernon le gouvernement de la Normandie, le força de se retirer à Angoulême ; et celui-ci, se voyant en butte à toute la haine de la Ligue, conclut alliance avec les huguenots. Enfin un traité fut signé et publié sous le titre d'édit d'Union (1588, 1er juill.). Henri jurait de ne poser les armes qu'après la destruction des hérétiques, ordonnait à ses sujets de faire pareil serment, déclarait déchu de ses droits au trône tout prince non catholique, nommait le duc de Guise lieutenant-général du royaume, donnait des places de sûreté à la Ligue, confiait deux armées contre les huguenots aux ducs de Nevers et de Mayenne, convoquait les états à Blois, etc.

Le peuple accueillit l'édit d'Union avec des transports de joie : il tenait ce roi dont il se défiait tant ; le salut de la foi était assuré ; la Ligue triomphait et obtenait de la faiblesse de Henri, après sa fuite de Paris, tout ce qu'elle demandait de lui pendant l'insurrection des Barricades ; la royauté était vaincue, humiliée, avilie. C'était là où en était venu ce prince si populaire à la Saint-Barthélemy, parce qu'il obéissait alors aux fureurs du peuple ; maintenant regardé en ennemi et tenu en une sorte de captivité pour avoir essayé des voies de modération, tant l'opinion des masses est affreusement tyrannique !

§ XI. Deuxièmes états de Blois. — Meurtre du duc et du cardinal de Guise. — Mort de la reine-mère. — Tous les partis et le roi lui-même comptaient sur les états ; mais la Ligue travailla si bien les élections que non-seulement aucun calviniste ne fut élu (ce que la révocation des édits de tolérance rendait impossible), mais même aucun politique, aucun homme modéré. Presque tous les députés avaient fait le serment de la Ligue ; et le conseil d'Union leur fit imposer pour mandat l'adoption des décrets du concile de Trente, l'incapacité d'un hérétique à succéder au trône, la soumission de l'autorité royale à celle des états, etc. Il y avait cent quatre-vingt-onze membres du tiers-état, cent quatre-vingts de la noblesse, cent trente-quatre du clergé.

Les états s'ouvrirent le 16 octobre. Le clergé prit le cardinal de Guise pour président, la noblesse le comte de Brissac, le tiers-état La Chapelle-Marteau. Ces choix annonçaient nettement les dispositions de l'assemblée, et ses premiers actes y répondirent. Dès

l'abord, on demanda à Henri, dans des discours où la majesté royale était étrangement outragée, de jurer l'édit d'Union comme loi fontamentale du royaume. « Le peuple, lui dit Brissac, est merveilleusement refroidi de l'amour qu'il portoit à ses princes... Si cette assemblée est rendue illusoire, vous perdrez le reste de la foi et de l'amour que le peuple a encore pour vous : longue patience méprisée est cause de rigueur sans pitié [1]. » Henri obéit à la volonté des états; il fit le serment exigé, par lequel il se déclarait de nouveau chef de la Ligue, et tous les députés répétèrent ce serment avec des acclamations d'enthousiasme. Ensuite le roi de Navarre fut déclaré criminel de lèse-majesté divine et humaine, indigne de toute succession, déchu de tous ses droits et biens. Enfin l'assemblée s'occupa du gouvernement, et en premier lieu des finances.

La recette présumée n'était que de 9 millions, et il fallait 6 millions pour les fonctionnaires et la dette, 3 millions pour la maison du roi, 2 millions pour faire la guerre aux huguenots. Mais l'assemblée ne se croyait nullement appelée à parer aux besoins du gouvernement : elle était venue pour décréter ce que le peuple voulait passionnément et aveuglément, ce qu'il demandait depuis quinze ans, sans s'inquiéter si ces deux choses étaient contradictoires, à savoir : la destruction des hérétiques et l'abolition des impôts. En conséquence, elle demanda la suppression de toutes les tailles établies depuis 1576, et créa une chambre d'enquête contre les financiers. Vainement l'on supplia les députés d'ajourner la suppression des tailles jusqu'à ce qu'on eût trouvé une autre source de revenus; ils menacèrent de se retirer si cette suppression n'était ordonnée sur-le-champ; ils s'opposèrent à ce que la gabelle du sel fût remise en adjudication; ils pressèrent l'abolition de tous les offices de magistrature créés depuis quinze ans; ils donnèrent au clergé la faculté de racheter à vil prix ceux de ses biens que le gouvernement avait fait vendre depuis 1563; enfin ils votèrent une foule de dépenses sans un seul moyen de recette. Henri, obligé de céder à toutes leurs demandes, était indigné : ses troupes se dispersaient faute de solde; il n'avait plus de quoi fournir à l'entretien de sa maison; il apprenait que le duc de Savoie venait de s'emparer, en pleine paix, du marquisat de Saluces [2], et il n'avait pas un écu pour se venger d'une telle insulte. Il s'humiliait, confessait ses fautes passées, faisait la cour aux députés les plus infimes : rien ne pouvait adoucir ces hommes

[1] Pièces justificatives des États de Blois, t. IV.
[2] Voyez la note 1 de la page 442.

passionnés. « Plus il se rendoit souple envers eux, plus ils se roidissoient contre lui[1] : » ils disaient que « les états avaient tout pouvoir, et que le roi ne devait qu'exécuter leurs volontés. » Le duc de Guise lui-même essaya vainement de modérer les fatales résolutions des états en fait de finances : les haines aveugles l'emportèrent sur ses raisons et sa popularité.

Le roi était désespéré; il voyait qu'on voulait sa perte; mais il n'accusait de sa détresse qu'un seul homme; « il croyait qu'on ne résolvait rien aux états que premier on n'eût pris langue du duc de Guise[2]. » Il se trompait. Guise, représentant des passions de la multitude, n'inspirait pas cette multitude, mais tirait, au contraire, de ses passions toute sa force. Cependant le roi le haïssait avec fureur : c'était lui, pensait-il, qui gouvernait ce peuple ingrat et fanatique; c'était lui qui l'avait chassé de sa capitale et de son palais; c'était lui qui soufflait aux états leurs infernales décisions; c'était lui qui, depuis quatorze ans, l'avait tant humilié, tant moqué, tant traîné dans la boue; c'était lui enfin qui avait résolu de le faire déposer par les factieux assemblés à Blois : sa sœur, la duchesse de Montpensier, ne montrait-elle pas les ciseaux d'or avec lesquels elle voulait faire au dernier Valois sa troisième couronne, celle de moine! Henri résolut de tuer le duc de Guise. Il croyait que, le pasteur étant frappé, le troupeau se disperserait : lui mort, il redevenait roi; états, Ligue, Seize, toute cette tourbe implacable et insensée rentrait dans la soumission. Il confia son dessein au conseiller Rambouillet, au maréchal d'Aumont et au colonel d'Ornano : « Le duc de Guise, leur dit-il, est à la veille d'entreprendre sur ma couronne et sur ma vie, tellement qu'il m'a réduit en cette extrémité qu'il faut que je meure ou qu'il meure; je suis résolu de le faire tuer dans ma chambre. Il est temps que je sois seul roi : qui a compagnon a maître[3]. » Montpezat, de Longnac et huit des quarante-cinq de la garde furent chargés de l'exécution.

L'audace du duc de Guise croissait avec la patience du roi et l'insolence des états; il voulait se faire nommer connétable, demandait des gardes, repoussait tous les avertissements de ses amis. Sa fortune l'éblouissait; et, voyant Henri qui s'enfonçait à dessein dans ses dévotions niaises et son apparente stupidité, il gardait à peine les formes du respect envers lui. En vain Philippe II lui disait de se défier du roi. « Si l'on commence, répondait-il, j'achèverai plus rudement que je n'ai fait à Paris; qu'on y prenne

[1] Pasquier, liv. XIII, lett. 6. — [2] Id., ibid.
[3] Miron. — Pasquier.

garde[1] ! » « Il n'oserait, » était sa réponse aux avis secrets qui lui arrivaient de tous côtés ; « et puis, disait-il, les affaires étaient réduites à tel terme, que quand il verrait entrer la mort par la fenêtre, il ne voudrait pas sortir par la porte pour la fuir[2]. »

Le 23 décembre, à huit heures du matin, Guise étant venu au conseil, fut invité par un huissier à entrer dans le cabinet du roi. Henri avait disposé lui-même les assassins dans l'antichambre ; et lorsque le duc mettait la main à la porte du cabinet, il fut frappé à coups d'épée et de poignard, et expira sur-le-champ. Au bruit du meurtre, le cardinal de Guise et l'archevêque de Lyon, qui étaient au conseil, voulurent appeler du secours ; ils furent arrêtés, conduits en prison, et le lendemain le cardinal fut tué à coups de hallebarde. On arrêta la mère et les enfants de Guise, ses amis, ses parents, le cardinal de Bourbon, le comte de Brissac, La Chapelle-Marteau, plusieurs autres députés, etc. On envoya des émissaires pour tuer le duc de Mayenne ; mais il eut le temps de se sauver en Bourgogne.

Après la mort du duc, Henri alla chez sa mère, qui était mortellement malade : « Je suis redevenu roi de France, madame, ayant fait tuer le roi de Paris. — Vous avez fait mourir le duc de Guise ! s'écria Catherine. Dieu veuille que vous ne soyez pas ainsi devenu roi de néant. Vous avez taillé, mon fils ; mais il faut coudre. — Avez-vous pris vos mesures ? — J'ai tout prévu. — Deux choses vous sont nécessaires, promptitude et résolution[3]. » Et la vieille reine, inquiète de ce coup d'état qu'elle n'avait pas conseillé, prévoyant la ruine de sa famille, pour laquelle elle avait mené une vie si agitée, si laborieuse, retomba sur son lit de douleur. Quelques jours après elle mourut, désespérée de laisser son fils au milieu de cette crise, sans conseil et sans ami (1589, 5 janv.). La femme qui avait maintenu la couronne sur la tête des fils de Henri II avec tant de travail, d'adresse, de patience, au milieu des révoltes des peuples et des ambitions des grands, avait cessé de vivre : la dynastie des Valois n'avait plus que quelques mois d'agonie.

§ XII. **Révolte de Paris et de presque toute la France. — Gouvernement de l'Union. — Détresse de Henri III.** — La nouvelle de la mort des Guise arriva à Paris pendant la nuit de la fête de Noël ; tout le peuple était dans les églises, et il y eut une incroyable explosion de douleur, d'épouvante et de fureur. Le roi s'était démasqué : c'était un monstre, un tyran, un hérétique ; tout

[1] Arch. de Simancas, d'après Capefigue, t. v, p. 115. — [2] Id., p. 158.
[3] De Thou, liv. XCIII. — Davila, liv. IX.

lien était rompu entre lui et la nation. « C'est maintenant, disait-on en apprêtant ses armes, c'est maintenant ou jamais qu'il se faut aider[1]. » Les prédicateurs firent jurer au peuple d'employer « jusqu'à la dernière goutte de son sang et le dernier denier de sa bourse pour venger les deux martyrs[2] : il ne fallait plus, disaient-ils, prêcher l'Évangile, mais les faits et gestes abominables du tyran; et la chaire devint une tribune publique, d'où partaient les ordres, les exhortations, les nouvelles. On fit des jeûnes, des deuils, des cérémonies funèbres en l'honneur des Guise. Plus de commerce, plus de plaisirs; on vivait dans les rues, les églises, l'Hôtel-de-Ville; on ne s'occupait plus que de processions et d'apprêts de guerre. Les Seize entrèrent dans le conseil de ville et lui imprimèrent le mouvement le plus énergique; ils écrivirent à toutes les villes de l'Union de prendre les armes; ils firent donner le commandement de Paris au duc d'Aumale. La Sorbonne décréta « que le peuple français était délié du serment de fidélité prêté à Henri III; que, en assurée conscience, ledit peuple pouvait s'armer, s'unir, lever argent et contribuer pour la défense de la religion catholique contre les conseils pleins de méchanceté et efforts dudit roi[3]. » C'était une déclaration de déchéance : elle fut accueillie avec enthousiasme; le peuple abattit les armoiries du roi, déchira ses portraits, détruisit les mausolées de ses mignons. « Le nom du roi étoit si odieux que qui l'eût proféré seulement étoit en grand danger de la vie[4]. » On parlait déjà de se gouverner en république, sans roi, ni princes d'aucune sorte.

Le parlement, dévoué à l'autorité royale, voulait résister à ce mouvement si énergiquement démocratique. C'était un corps si respecté, que la révolution, sans son assentiment, ne pouvait être solide. Les Seize firent mettre sur pied les milices bourgeoises et investirent le palais; Bussy le Clerc, gouverneur de la Bastille, avec une bande de ligueurs, entra dans le parlement et somma les magistrats dont il lut les noms de le suivre, comme « accusés d'être partisans de Henri de Valois, et de moyenner des entreprises contre la ville » (1589, 17 janv.). Soixante se levèrent avec le président Harlay, et furent conduits, au milieu des huées de la populace, à la Bastille. Les autres, au nombre de cent soixante, se réunirent sous la présidence de Brisson; ils prêtèrent le serment de la Ligue, confirmèrent le décret de la Sorbonne et déclarèrent qu'ils « se joindraient au corps de la ville de Paris pour lui adhérer et l'assister en toutes choses, même contribuer aux frais de la

[1] L'Étoile, t. I, p. 389. — [2] Id., p. 379.
[3] Addit. au Journ. de l'Étoile, t. I, p. 317. — [4] L'Étoile, t. I, p. 389.

guerre résolue pour le bien public[1]. » Ainsi l'Union avait son parlement; la révolte était légitimée.

Le mouvement se répandit rapidement dans les provinces. Tous les parlements imitèrent celui de Paris : toutes les villes se fédérèrent « pour la conservation de la religion, et se mirent en armes de soi-même et sans être commandées; » partout se formèrent des conseils d'Union, qui correspondaient entre eux et avec le conseil central, et qui firent, comme celui de Paris, le serment de vivre et mourir pour la défense de la religion. L'Ile-de-France, la Normandie, la Picardie et la Champagne se soulevèrent d'elles-mêmes; Mayenne fit déclarer la Bourgogne, Mercœur la Bretagne, le duc de Nemours le Lyonnais; le Berry, le Maine, l'Auvergne suivirent le même mouvement. Toulouse se prononça avec fureur pour la Ligue, et deux magistrats, ayant voulu ajourner la déclaration de déchéance du roi, furent massacrés. La Guyenne et le Dauphiné restèrent en partie sous l'autorité royale, en partie sous celle des huguenots; et généralement la Ligue fut bien moins active et violente dans le midi que dans le nord.

Le duc de Mayenne rassembla la noblesse de Bourgogne et de Champagne, arriva à Paris avec une petite armée (12 fév.), et songea aussitôt à rendre la révolution durable, en organisant un gouvernement régulier et vigoureux. Une assemblée de la bourgeoisie, du parlement et du clergé se tint à l'Hôtel-de-Ville, et là un gouvernement provisoire fut créé, sous le nom « de conseil-général de l'Union, pour le bien et conservation de l'état, tant au fait de la guerre que des finances et police du royaume, en attendant la tenue des états-généraux (16 fév.). » Ce gouvernement se composait de quarante membres qui avaient fait partie du conseil secret de l'Union, dont vingt-deux bourgeois, neuf gentilshommes, six curés et trois prélats. Mayenne en était le président; et il y ajouta plus tard, comme ministres ou conseillers, quinze hommes versés dans les affaires, et parmi lesquels on remarquait Jeannin et Villeroi. Les premiers actes de ce conseil furent de décréter la diminution des tailles, la convocation des états-généraux à Paris, la nomination de Mayenne comme lieutenant-général du royaume, avec les prérogatives royales, etc. Ses ordres portaient : « De par le conseil-général de l'Union des catholiques, attendant l'assemblée des états-généraux. »

Aussitôt le duc de Mayenne, mettant énergiquement en œuvre le pouvoir qui lui était confié, rassembla des troupes, assura la rentrée des impôts, rattacha toutes les provinces à l'Union, en

[1] L'Étoile, t. I, p. 385.

leur donnant des gouverneurs dévoués, et se mit en relation avec Philippe II, qui lui promit des hommes et de l'argent. « Les catholiques, dit-il à ce prince, sont résolus de s'opposer à tous les desseins et tyrannies du roi, et de ne jamais poser les armes qu'ils n'aient achevé sa ruine, sans laquelle ils ne peuvent plus espérer de sûreté pour eux ni pour la religion; ils ont déjà donné un si grand progrès à leur entreprise que plus des deux tiers du royaume y sont entrés, non-seulement du peuple et des grandes et meilleures villes, mais de la noblesse et des principaux seigneurs. La cause de celui qui étoit notre roi est aujourd'hui la cause des hérétiques[1]. »

Devant cette révolution, si redoutable par son unanimité et son énergie, Henri était retombé dans sa nonchalance et ses irrésolutions : la mort de Guise, au lieu d'apaiser tout, avait tout fait révolter. Il essaya de s'appuyer sur les états; mais ceux-ci, malgré l'impression de terreur sous laquelle ils se trouvaient, rejetèrent toutes ses demandes; alors il pressa la remise de leurs cahiers, et les congédia (1589, 17 janv.). Malade, trahi par tout le monde, ne sachant à qui recourir, il négociait, écrivait et n'agissait pas. Il demandait à Philippe II de ne pas donner de secours à la Ligue, qui n'était qu'une pure rébellion, et l'ambassadeur d'Espagne venait à Paris, et reconnaissait le conseil-général de l'Union comme gouvernement légitime. Il protestait au pape de la pureté de sa foi, et celui-ci le menaçait d'excommunication pour le meurtre d'un évêque. Il cherchait à traiter avec Mayenne, le laissait maître de toutes les conditions; et celui-ci faisait tous les actes de la royauté, et levait deux armées contre lui. Il n'y avait plus que quelques seigneurs qui reconnussent son autorité, par ambition et désir d'indépendance : Longueville dans la Picardie, Montpensier dans la Normandie, Matignon dans la Guyenne; d'Épernon seul lui avait amené quelques secours. Il déclara criminels de lèse-majesté les ducs de Mayenne et d'Aumale, ordonna au parlement de Paris et à la chambre des comptes de se transporter à Tours, et alla lui-même s'établir dans cette ville (mars).

§ XIII. ALLIANCE DE HENRI III ET DU ROI DE NAVARRE. — BLOCUS DE PARIS. — ASSASSINAT DU ROI. — Rebuté de tous, Henri n'avait plus d'autre ressource que le roi de Navarre; triste ressource, puisque c'était justifier toutes les accusations portées contre lui. D'ailleurs, le parti réformé était alors dans la plus grande détresse; il n'avait plus d'armée, plus de finances, plus de gouvernement : le roi de Navarre tenait seulement La Rochelle et quelques châteaux; c'était de là qu'il avait protesté contre l'exclusion

[1] Capefigue, t. v, p. 305.

des calvinistes aux états de Blois, contre les décrets de proscription portés contre lui. Cependant les derniers événements ouvraient au Béarnais une nouvelle carrière, en lui donnant l'occasion tant désirée de se rapprocher du roi, de couvrir de son nom les entreprises de son parti et ses ambitions personnelles : il s'y jeta avec son habileté ordinaire. Il publia un manifeste adroit et chaleureux, où il se posa comme médiateur entre la Ligue et la royauté, interpellant tous les Français de se réunir à lui pour le salut de la patrie, faisant déjà pressentir sa conversion au catholicisme (mars). Puis il offrit ses forces à Henri III, lui demandant seulement pour récompense une trêve d'un an. Le malheureux roi, que tant d'événements avaient poussé fatalement dans cette alliance, y répugna long-temps; mais Mayenne s'avançait contre lui avec une armée; d'Épernon lui montra que c'était la seule voie de salut, et il signa, avec le roi de Navarre, un traité par lequel celui-ci promettait de le servir « contre ceux qui violent l'autorité de sa majesté et troublent son état (3 avril). » Une entrevue eut lieu entre les deux rois au Plessis-lès-Tours, et alors le traité fut rendu public (30 avril). Cette alliance changea entièrement la nature de la guerre civile, qui devenait la lutte des partisans de l'autorité royale contre les partisans de l'omnipotence populaire. Pendant que la Ligue avait pris toutes les idées démocratiques de la réforme pour sauver la foi et les institutions nationales, les réformés abdiquaient tout espoir de faire une révolution dans l'état; ils se détruisaient comme parti pour porter au trône leur chef, qui ne pourrait s'y maintenir qu'en les abandonnant; ils allaient défendre le roi qui les avait décimés à la Saint-Barthélemy, pour servir l'ambition d'un prince dont ils connaissaient la duplicité, l'égoïsme, l'indifférence religieuse, mais qui les séduisait toujours par son esprit, sa bravoure et ses promesses.

La jonction des réformés avec les royalistes releva le parti de Henri III, et ranima de tous côtés la guerre. La noblesse, pleine de mépris pour la démocratie populacière de la Ligue, revint en foule autour du roi. Les huguenots, heureux d'être pour la première fois sous la bannière du souverain légitime, accouraient de leurs montagnes et de leurs châteaux, dans l'espoir d'une solde, et peut-être même du pillage de Paris; ils avaient hâte de démentir tout ce qu'on avait dit de leur esprit de rébellion, en se montrant les défenseurs de l'autorité royale. Mayenne essaya d'enlever les faubourgs de Tours, mais il fut repoussé par l'avant-garde du Béarnais. D'Épernon défendait Blois, Montpensier la Normandie; Harlay de Sancy alla chercher quinze mille Suisses; Le duc de Longue-

ville battit le duc d'Aumale devant Senlis, et jeta la terreur dans Paris (17 mai). Mayenne recula à la hâte sur cette ville; il voyait les royalistes se grossir sans cesse et obtenir partout l'avantage. Henri III, plein d'espoir, et ayant réuni vingt-cinq mille hommes, s'avança dans la Beauce, prit et dévasta Gergeau, Pithiviers, Étampes; il se réunit à l'armée suisse et à celle de Montpensier, ce qui porta ses forces à quarante mille hommes (30 juill.); et alors il vint bloquer Paris : « Ce seroit grand dommage, disait-il des hauteurs de Saint-Cloud, où il avait placé son quartier, ce seroit grand dommage de ruiner une si belle et bonne ville; toutefois, il faut que j'aie raison des rebelles qui sont dedans; c'est le cœur de la Ligue, c'est droit au cœur qu'il faut la frapper[1]. »

Mayenne n'avait à opposer à cette armée formidable que huit à dix mille hommes. La ville tremblait : elle était menacée d'une ruine complète par ce roi irrité, ces huguenots ardents de vengeance, ces seigneurs ennemis de la bourgeoisie, et elle se prépara à une résistance désespérée. Le peuple ne tarissait pas d'invectives contre le tyran, le persécuteur, le Néron! Tous, hommes, femmes, enfants, travaillaient à fortifier les murailles, à ramasser des vivres et des armes; on emprisonnait les suspects, on exerçait les milices, on confisquait les biens des politiques absents. Alors il se trouva un homme qui traduisit la haine populaire en action : c'était un dominicain nommé Jacques Clément, âgé de vingt-deux ans, fanatique ignorant et grossier, qui résolut de délivrer Paris, la Ligue et la sainte foi, en tuant Henri III. Il se fit donner des lettres des prisonniers de la Bastille, et sortit de la ville la veille du jour où un assaut général devait être livré; il fut conduit au roi, lui donna ses lettres, et, au moment où celui-ci les lisait, lui plongea un couteau dans le ventre (1er août). Henri s'écria; ses gentilshommes accoururent, se jetèrent sur le meurtrier et le massacrèrent.

Le roi était blessé mortellement : il témoigna le regret de laisser le royaume dans un état si déplorable, exhorta son armée à reconnaître Henri de Navarre pour roi de France, et dit à son beau-frère, en l'embrassant : « Soyez certain que vous ne serez jamais roi, si vous ne vous faites catholique. »

Ainsi se termine tristement par trois frères, comme celle des Capétiens, cette race si malheureuse des Valois, si fatale à la France, sous laquelle la nation n'a marché qu'à travers du sang et des larmes; race qui ne compte qu'un grand homme, et cet homme est un tyran! race qu'il faudrait maudire, si le génie des arts n'était

[1] L'Étoile, p. 406.

là pour voiler ses vices et ses fautes, si la mort misérable de ses trois derniers rois ne portait dans l'âme un profond sentiment de tristesse et de commisération.

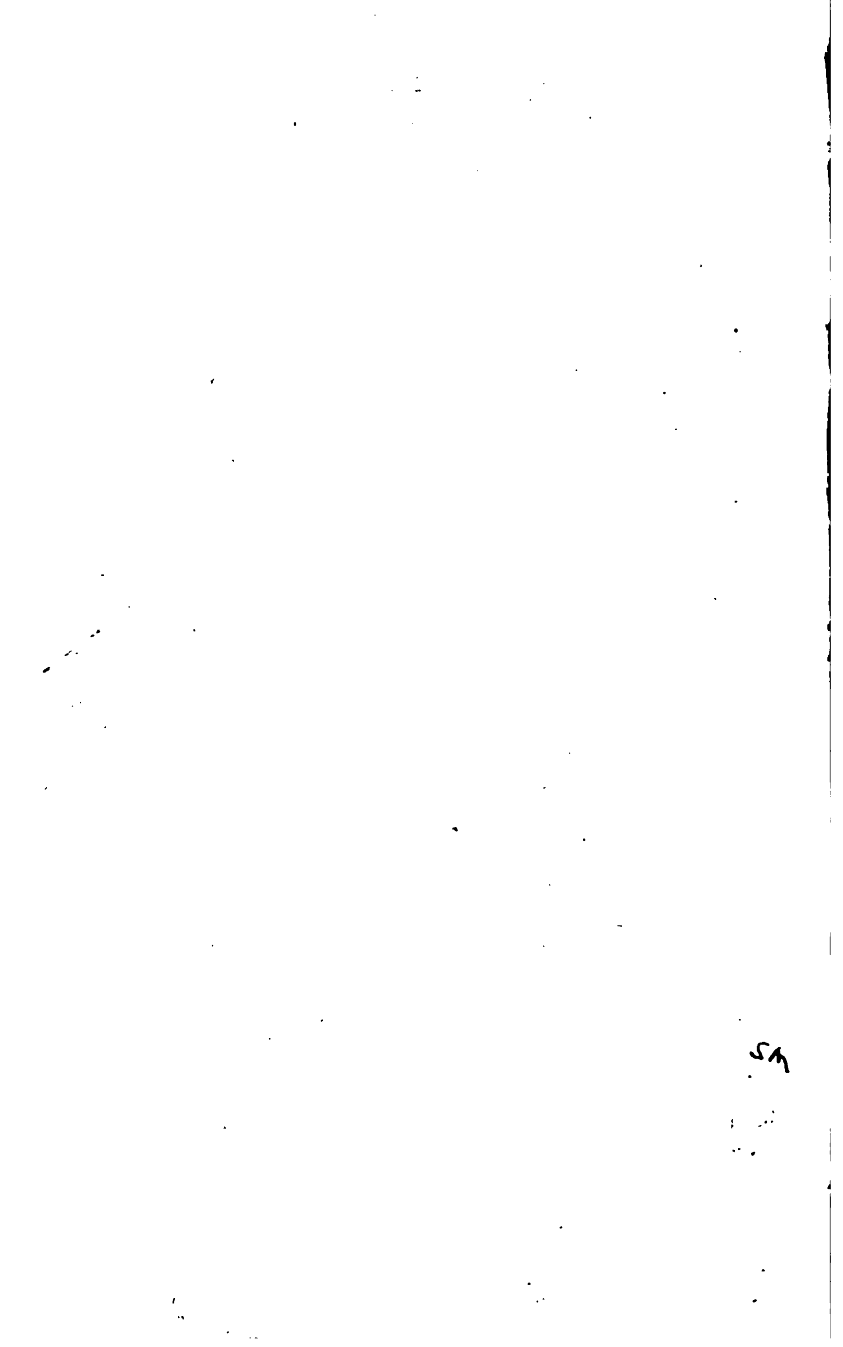
Une nouvelle dynastie allait commencer, dynastie brillante et glorieuse, qui, sur sept rois, compte deux grands hommes, qui finit aussi par trois frères et plus tragiquement encore que celles des Capétiens et des Valois; mais il lui faut encore neuf ans de travaux et de malheurs pour qu'elle arrive solidement au trône, pour qu'elle ferme la plaie des guerres civiles.

FIN DU TOME DEUXIÈME.

TABLE DES MATIÈRES

DU DEUXIÈME VOLUME.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.




LENOX LIB
AUCTOR PRETIOSA FACIT

